

Université Lumière Lyon 2  
**École doctorale : Sciences sociales**  
Faculté de Sociologie-Anthropologie  
**Département de Sociologie**  
*Centre de Recherche et d'Études Anthropologiques*

# Mouvement associatif étudiant et transformations des modes d'engagements collectifs

**Par Thierry LICHET**

Thèse de doctorat en Sociologie et Anthropologie

Sous la direction de Dietrich HOSS

Présentée et soutenue publiquement le 12 janvier 2010

Membres du jury : Dietrich HOSS, Professeur des universités, Université Lyon 2 Yvon PESQUEUX, Professeur du CNAM, Conservatoire National Arts et Métiers Olivier FILLIEULE, Professeur des universités, Université de Lausanne Jean-Claude RABIER, Professeur des universités, Université Lyon 2 Georges BERTIN, Professeur d'université, Conservatoire National Arts et Métiers Eric ANDRES, Professeur des universités, Université de Poitiers



# Table des matières

Contrat de diffusion . . .	5
Résumé : . . .	6
Remerciements . . .	8
Introduction . . .	10
Problématique et positionnements théoriques . . .	17
Méthodologie . . .	20
a) Les limites des publications existantes. . .	20
b) Méthodes et ambitions . . .	23
c) Choix des matériaux . . .	24
<b>Partie I Le mouvement associatif étudiant, acteur et précurseur des modes d'implications des individus dans la société au cours de la « première modernité ». . .</b>	<b>27</b>
<b>I-A) De l'unité à la dislocation . . .</b>	<b>27</b>
Eléments de synthèse : . . .	70
<b>I-B) La difficile transition de la première à la seconde modernité. . .</b>	<b>76</b>
Eléments de synthèse : . . .	109
<b>I-C) La naissance d'une nouvelle forme de construction collective. . .</b>	<b>112</b>
Eléments de synthèse : . . .	131
<b>Conclusions – enseignements - transition. . .</b>	<b>135</b>
<b>Partie II La participation actuelle du mouvement associatif étudiant aux transformations des modes d'engagements des individus dans le monde social. . .</b>	<b>147</b>
<b>II-A) Les associations avec leur environnement : marché, institution, autres acteurs du tiers secteur. Modes de communications. . .</b>	<b>147</b>
<b>II-A-1) Transformations des rapports entre marché et associations étudiantes. . .</b>	<b>147</b>
<b>II-A-2) Transformations des rapports institutions/associations étudiantes. . .</b>	<b>165</b>
<b>II-A-3) Relations avec les associations. . .</b>	<b>181</b>
<b>II-A-4) Vers de nouvelles pratiques communicationnelles. . .</b>	<b>188</b>
<b>II-B) Nouvelles configurations du réseau associatif étudiant : rapports internes, rapport entre local et national, rapport au politique . . .</b>	<b>196</b>
<b>II-B-1) Nouvelles formes de configuration interne dans les associations. . .</b>	<b>196</b>
<b>II-B-2) Nouveaux rapports entre local et national . . .</b>	<b>211</b>
<b>II-B-3) Nouveaux rapports au politique. . .</b>	<b>221</b>
<b>II-C) La participation des associations étudiantes à l'émergence du « sujet ». . .</b>	<b>238</b>
<b>II-C-1) Une complémentarité forte entre passion et raison. . .</b>	<b>238</b>
<b>II-C-2) L'affirmation de nouveaux droits pour l'individu. . .</b>	<b>248</b>
<b>II-C-3) De la participation à la construction du Sujet. . .</b>	<b>254</b>
<b>Conclusions . . .</b>	<b>271</b>
<b>Glossaire . . .</b>	<b>282</b>
<b>Bibliographie . . .</b>	<b>284</b>
<b>Revue, thèses et autres ouvrages . . .</b>	<b>289</b>
<b>Textes officiels et notes . . .</b>	<b>293</b>
<b>Journaux . . .</b>	<b>294</b>

Divers sites internet. . .	296
<b>Annexes . .</b>	<b>297</b>
Annexe n°1 : Note méthodologique sur les deux principales enquêtes utilisées. . .	297
Annexe n°2 : La notion de syndicalisme étudiant . .	303
Annexe n°3 . .	304
La Charte de Grenoble (U.N.E.F.) . .	304
La Charte d'Angers (F.N.E.F.) . .	305
La Déclaration des Associations (F.A.G.E.) . .	306
Annexe n°4 Fédérations locales et taille de villes . .	306
Annexe n°5 Les associations thématiques . .	314
Annexe n°6 L'insertion professionnelle des militants associatifs étudiants . .	317
Annexe n°7 Les temps d'investissements des militants associatifs étudiants . .	318
Annexe n°8_Quelques parcours d'anciens responsables associatifs étudiants . .	320
Annexe n°9 Estimation du nombre d'associations étudiantes en France . .	321
Annexe n°10 Évolution du nombre d'étudiants en France . .	324

## Contrat de diffusion

Ce document est diffusé sous le contrat *Creative Commons* « [Paternité – pas d'utilisation commerciale - pas de modification](http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/) » : vous êtes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d'en mentionner le nom de l'auteur et de ne pas le modifier, le transformer, l'adapter ni l'utiliser à des fins commerciales.

## Résumé :

Cette thèse porte sur le mouvement associatif étudiant, et son impact sur les autres formes d'engagements collectifs des individus dans le monde social. Elle s'attache à montrer que le mouvement associatif étudiant génère des projets, des formes d'engagements dans le collectif, que l'on voit réapparaître quelques années plus tard dans les associations, ONG, syndicats, partis politiques, ... Outre la capacité transitive du message associatif étudiant, c'est la place de préfigurateur des engagements collectifs qu'occupe le mouvement associatif étudiant qui sont les objets principaux de cette recherche. La démonstration s'établit sur deux chapitres. Le premier s'attache à démontrer la réalité historique de cette proposition, de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle jusqu'aux années 80. La seconde partie en démontre l'actualité, notamment au travers des pratiques à l'œuvre au sein du réseau FAGE.

Ce travail, alliant quantitatif et qualitatif, s'appuie sur la catégorie du sujet tourainien, démontrant notamment la participation du mouvement associatif étudiant à l'émergence du Sujet. Les aspects historiques de ce travail s'appuient sur les travaux de Monchablon, Fischer, et plus largement, du GERME. Les problématiques relevant du tiers-secteur sont décryptées à l'aune des travaux de Ion, Archambault, ainsi que ceux du MAUSS. La capacité transitive du message associatif étudiant s'appuie enfin sur les travaux de Fillieule, Mayer et Agrikoliansky.

Il ressort de ce travail la capacité du milieu associatif étudiant à bousculer les consensus sociaux en matière d'engagement collectif des individus, et à agir pour l'institutionnalisation progressive de modalités innovantes et performatives.

Mots-clés : association, étudiant, transivité de l'agir associatif, engagements collectifs des individus.

### Titrate :

Student associative movement and transformations of the collective engagement methods.

### Abstract :

This thesis focuses on the student union and its impact on other forms of individual devotion towards collective commitments in the Social world. It aims to demonstrate that the student union generates projects and forms of commitments in the collective, that reappear several years later in unions, NGOs, political parties. Although the student union message is transitive, the precursor nature of collective engagements, central to student union movement, is the focus of this research. The demonstration spans two chapters. The first demonstrates the historical reality of such proposal, from the end of the nineteenth century to the 80s. The second demonstrates its topicality, mainly through the activities within the network FAGE. This work, combining quantitative and qualitative analysis, is based upon the subject of Touraine category, with a particular emphasis on the participation of the student union in the emergence of the Subject. The historical aspects of this thesis are based on the work of Monchablon, Fischer, and more broadly, GERME. The problems associated with the third sector are considered under the point of view of Ion, Archambault and Mauss. The transitive capability of the student union message builds on Fillieule, Mayer and Agrikoliansky works. This work demonstrates the ability of the student union to disturb the social consensus in the area of collective commitment of individuals, and to favour the gradual institutionalization of innovative and performative modalities.

Key-words : union, student, transitivity of associative actions, collective engagements of the individuals.

## Remerciements

Remerciements : le mot de la fin que l'on met au début ...

Pour le thésard que je suis encore, écrire ses remerciements, c'est un peu composer les premières notes de la musique de fin d'un très long métrage ; on sait que dans quelques mètres de bobine arrivera sur l'écran le mot FIN ...

Fin d'une aventure, d'un parcours initiatique en même temps que personnel, une traversée du désert où l'on se perd et l'on se reconstruit, ni vraiment différent, mais plus jamais le même.

Sur ce chemin, j'ai eu la chance et l'honneur de croiser quelques personnes qui, par leurs présences, leur aide, leurs apports, ont contribué à la réalisation finale de ce travail.

Je voudrais tout d'abord remercier mon directeur de thèse, Monsieur Dietrich Hoss, qui m'aura accompagné dans ces travaux tout au long de ces longues années, et fait découvrir des savoirs dont j'étais auparavant ignorant ; qui aura rendu cette utopie possible et m'aura honoré pour conclure, d'un jury prestigieux.

Je voudrais aussi très fortement remercier Monsieur Georges Bertin, mon ancien directeur de DESS/DEA, ancien Vice-Recteur de l'Université Catholique de l'Ouest, qui m'aura initié à la Sociologie, lancé sur ce chemin de recherche, avec qui j'ai pu côtoyer le Panthéon - pour aller chercher notre prix, IV<sup>ème</sup> prix du concours 1999 de l'O.V.E. ;-) - qui m'aura soutenu pendant de longs moments au cours de celle-ci, qui m'aura aidé, guidé, sorti des ornières où je m'étais parfois perdu, soutenu, encouragé, et qui me fait en plus l'immense honneur et la joie d'être présent pour ma soutenance.

Je souhaite aussi remercier Monsieur Jacques Ion pour son aide précieuse sur ce travail, ses conseils, ses encouragements, et sans qui ce travail ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui. Serait-il, du reste ?

Remerciements aussi à la F.A.G.E., à tous ses responsables que j'ai côtoyé, avec qui j'ai travaillé (merci Fred), échangé et qui pour certains ont servi de relecteur et critique régulier (grand merci à Olivier ;-) ) ; à toutes les équipes successives qui m'ont accueilli dans leurs locaux, laissé grandes ouvertes leurs archives ... Aux très bons moments que j'y ai passé, dans l'action, les projets comme lors des Congrès ... Rétrospectivement, merci à mes équipes associatives, pour nos réalisations communes, et dont ce travail est en partie le fruit.

Une pensée des plus particulières et reconnaissante pour mes parents qui ont été, tout au long de ces années, des plus extraordinaires, et sans qui ce travail n'aurait pu être : présence, soutien moral, matériel, humain dans les moments difficiles – et il y en eut – corrections orthographiques de tonnes de pages, relectures, encouragements, la liste est trop longue. Remerciement aussi pour m'avoir appris à ne jamais renoncer. Ce travail est en partie le leur.

Merci enfin à tous ceux qui ont partagé mon chemin tout au long de ces années, amis, famille, à Valérie et à Beate aussi, à tous ceux enfin que je n'ai pas cité ici et qui se reconnaîtront dans ces quelques lignes.

Une pensée toute particulière pour mon premier fils, Paul-Antoine, né vers la fin de ce trajet, ainsi qu'à sa maman.



Petit clin d'œil à Harry Seldon, Ray Bradbury, Philip K.Dick, Franck Herbert et quelques autres qui ont aussi partagé ce chemin avec moi.

# Introduction

Le passage de la première à la deuxième modernité a été riche en changements sociétaux. Tandis que l'individu s'affirme dans un premier puis un deuxième individualisme ( <sup>1</sup> ), la place et le rôle des institutions se délitent, pour ne laisser tendanciellement face à face que deux acteurs : l'individu et le marché. La place du travail dans la société et le rapport salarial s'en ressentent, qui, de fonctions centrales, constitutives de la personne humaine, et producteurs d'utopies au cours de la première modernité, se trouvent relégués aux fonctions d'éléments participatifs parmi d'autres de la construction personnelle lors de la seconde.

Le déclin des utopies modernes induit une transformation des formes de l'engagement collectif. Autrefois guides de l'action, les utopies modernes ne participent plus qu'à la marge à l'élaboration de l'agir collectif. Désormais ce dernier se construit dans un rapport pragmatique et quasi-immédiat entre le but à atteindre et l'action réalisée : cette dernière, qui peut tout à fait être de moindre importance, doit néanmoins fournir des résultats concrets visibles, dans un délai raisonnable, voire restreint. Au sein de l'agir collectif, l'individu ne s'exprime plus comme membre d'un groupe, mais comme élément autonome participant.

De toutes ces transformations, le monde associatif étudiant se fait dans un certain nombre de cas le précurseur, en même temps qu'il participe à celles-ci. Il s'inscrit en effet au croisement de plusieurs influences :

- Les étudiants sont une sorte « d'élite sociale », pour reprendre les analyses de Baudelot en regard des autres individus de leurs classes d'âge. Sélectionnés dès le plus jeune âge par une série d'étapes graduelles, seuls les individus les plus performants arrivent sur les bancs de l'Université. En même temps, ces derniers sont insérés dans un milieu protecteur, lui-même inscrit dans l'innovation, l'Enseignement Supérieur. Ce placement donne dès lors aux étudiants un rôle moteur dans l'innovation sociale, comme l'a montré notamment Marcuse dans « *L'homme unidimensionnel* » et « *Vers la libération* » ( <sup>2</sup> ).
- Le monde associatif étudiant est lui-même issu de cette population. Il est l'émanation et la concrétisation des projets, des envies en même temps que des personnalités de la population étudiante. La population des militants associatifs étudiants est dès lors population motrice au sein d'une population elle-même au coeur des potentiels d'évolution.
- La population étudiante d'aujourd'hui est la population des acteurs sociaux de demain. Du simple fait du processus de vieillissement de la population, les étudiants sont appelés à prendre, au fil des années, la place des décideurs d'aujourd'hui. A cela, il convient d'ajouter que la pratique des études favorise fortement l'accès aux postes à responsabilités, cette tendance allant se renforçant avec le développement de la seconde modernité.

<sup>1</sup> ( ) On distingue, pour reprendre une dichotomie proposée par Marcel Gauchet, deux individualismes. Le premier, né avec la modernité, consacre la primauté des devoirs que va s'imposer chaque individu, ces derniers ressortant en dernière instance, des droits de l'individu. Il est aussi celui du déclin des obligations fixées par le groupe à l'individu. Le second individualisme ne prendra son essor qu'avec l'expansion de la société de consommation. GAUCHET Marcel, *La démocratie contre elle-même*, Gallimard, 2004.

Nos pratiques militantes d'aujourd'hui s'inscrivent dans le droit fil de nos expériences militantes d'hier. Les différentes enquêtes menées sur la population des acteurs et responsables d'organisations sociales et politiques montrent à une écrasante majorité combien les décideurs politiques au sens large sont inscrits dans une histoire personnelle continue de participation et d'implication dans la vie citoyenne.

De l'ensemble de ces dynamiques, il ressort le rôle précurseur du monde associatif étudiant dans les modes d'implication des individus dans la société. Il y aurait ainsi une transitivité du message associatif étudiant qui, loin de rester cantonner au microcosme étudiant, se duplique pour réapparaître ultérieurement sur les engagements des individus dans le monde social. Tout au long des lignes qui vont suivre, nous nous pencherons donc sur la participation de l'agir associatif étudiant aux transformations des modes d'implications des individus dans la société salariale, et plus particulièrement à son action d'innovation dans les évolutions des formes d'engagement des individus dans le monde social.

En effet, mon expérience du monde associatif étudiant m'a permis d'observer à plusieurs reprises combien une telle assertion s'avérait valide.

Ancien responsable associatif étudiant, je me suis plus particulièrement investi au sein des associations d'I.U.T. de Rhône-Alpes. J'ai successivement monté puis dirigé une association de filière (B.D.E.), puis l'Association Générale des I.U.T. de Lyon (fédération de 14 associations locales), puis la Fédération des Etudiants et Diplômés d'I.U.T. Région Rhône-Alpes (fédération de 46 associations). J'ai été ensuite employé comme stagiaire par la F.A.G.E., membre des personnels bénévoles de la F.A.G.E., et actuellement toujours membre de l'Association des Anciens et Amis de la F.A.G.E. J'ai enfin réalisé mon service national au sein de l'I.U.T. B, où j'ai pu m'investir en tant que salarié dans le développement de la vie associative étudiante du site.

Parallèlement à cet engagement de terrain, j'ai été élu au C.A. de Lyon I pendant deux ans, puis fus nommé en 1996 par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et sur proposition des organismes représentatifs étudiants, au poste d'expert, à la Commission Consultative Nationale I.U.T./I.U.P. J'ai, par la suite, eu l'heur de représenter la F.A.G.E. lors de l'élaboration de Contrat de Plan Etat-Région de 1999, puis d'être représentant des étudiants au sein du Conseil de développement de la COURLY ( <sup>3</sup> ) pendant deux années encore.

J'ai au final été actif dans le secteur associatif étudiant à des degrés divers entre 1992 et 2000, soit pendant plus de huit années. Aujourd'hui encore, il perdure de forts contacts personnels hérités de cette époque, un réseau d'anciens avec lequel il m'arrive toujours de me mobiliser intellectuellement sur les thématiques relevant du champ de l'Enseignement Supérieur et des associations étudiantes, de participer aux Congrès annuels de la F.A.G.E., sans pour autant que nous prenions part au développement des structures.

L'ensemble de mes pratiques, celles de mes équipes comme celles des bénévoles associatifs étudiants que j'ai côtoyés, m'ont permis de me rendre compte que dans un certain nombre de cas, les associations étudiantes précédaient dans leurs pratiques les évolutions des formes d'engagements des individus et certaines transformations sociales. Ainsi, des modes d'actions collectives, des projets visibles en un lieu et un temps donné sur le milieu étudiant se trouvaient être réappropriés par des associations du monde social quelques années plus tard. L'agir associatif étudiant disposait donc de toute évidence d'une capacité transitive en direction du monde social qu'il s'avérait pour moi primordial d'explorer et de définir clairement.

<sup>3</sup> ( ) Communauté Urbaine de Lyon.

La variété des fonctions que j'ai occupées rendait alors possible d'observer l'impact du mouvement associatif étudiant à la fois dans un cadre personnel de militant associatif, mais aussi sous un angle plus globalisé de représentant institutionnel étudiant, à l'échelle locale et nationale. En même temps, de part mon cursus universitaire personnel, ce double regard pouvait alors être croisé avec celui du chercheur et du sociologue.

Je me suis ainsi dans un premier temps intéressé au rôle et la place des associations étudiantes dans le développement local lors de précédentes recherches ( <sup>4</sup> ). Fort des résultats positifs obtenus, il m'est apparu nécessaire de poursuivre plus avant la réflexion et de poser la question du rôle tenu par les associations étudiantes dans les transformations des modes d'engagements des individus dans le monde social, afin d'interroger enfin scientifiquement cette dimension préfigurative que je pressentais de part mon vécu.

Cette volonté m'a amené à me plonger tout d'abord dans la littérature, afin de tenter de corroborer cette intuition avec d'autres analyses. Outre la multiplication de faits similaires sur l'ensemble de la période allant de 1907 (naissance de l'U.N.E.F.) à nos jours, cette recherche m'a amené à me rendre compte que cette observation avait été réalisée selon un biais parallèle notamment par Marcuse et Touraine au cours des années soixante-dix.

Ainsi, pour Marcuse, le groupe étudiant constitue à l'époque l'un des éléments principaux de contestation sociale et de transformation culturelle. Dès lors, pour Marcuse, concernant les événements de 68, « ... *les étudiants et non les ouvriers ... sont à l'origine de cette action commune* » ( <sup>5</sup> ). Le monde étudiant est l'un des catalyseurs de la radicalisation de la classe ouvrière, classe qui constitue la base humaine du processus de production. Il ne peut être une force révolutionnaire ni même sans doute une avant-garde, tant qu'il sera obligé de compter sur la mobilisation de masses désireuses de le suivre. Mais il est clairement l'expression d'une envie et d'une volonté d'alternative. Il exprime celle-ci dans sa capacité à critiquer le réel et le système répressif omniprésent, en inventant et en lui opposant une nouvelle esthétique. Il fait alors se rejoindre sensible et contestation, *pathos* et rationalité politique, par le biais de l'imagination.

Dans la perspective marcusienne, les conflits de classes ne sont pas effacés mais dépassés, et c'est en cela que le groupe étudiant peut y jouer un rôle fortement dynamique. La libération de l'individu, processus dans lequel les étudiants jouent un rôle moteur, dépasse la transformation du système productif pour s'investir dans la solidarité mondiale de l'espèce humaine. La forme nouvelle de contestation dans laquelle s'investissent les étudiants signe l'émergence d'une nouvelle praxis sociale fondée sur des manifestations, affrontements multiples, devant à terme ouvrir à la libération de l'individu. Ils inscrivent leur action dans une lutte contre la forme même de la société, pas tant sur son contenu, mais dans une révolte instinctuelle dont les minorités actives sont les avant-gardes. Cette rébellion est avant tout morale. Elle se construit dans l'émergence de multiples micro-révolutions de situations, plus qu'une révolution de transformation sociale stratégiquement et théoriquement fondée. Historiquement datée, cette analyse du positionnement des étudiants comme avant-garde des transformations sociales mérite d'être aujourd'hui réinterrogée.

Pour Touraine aussi et à la même époque, les étudiants sont une des composantes sociales les plus disposées à l'action de la révolte culturelle. Non pas en tant que catégorie

<sup>4</sup> ( ) LICHET Thierry, *Du mouvement associatif étudiant comme acteur du développement local*, Mémoire de D.E.S.S. de S.A.D.L., Université Catholique d'Angers, 1997, et mémoire de D.E.A. de sociologie, Université de Nantes, 1998. IV<sup>ème</sup> prix du concours 1998 de l'Observatoire de la Vie Etudiante.

<sup>5</sup> ( ) MARCUSE Herbert, *Vers la libération*, Editions de Minuit 1969, p 81.

professionnelle, mais en tant que milieu proche des centres de décisions et en même temps suffisamment éloignés de ces derniers pour ressentir les tensions sociales émergentes et le cas échéant les amplifier. A ce titre, si « *les étudiants .... ne peuvent à eux seuls constituer une force d'opposition sociale et politique suffisante, ..., [ils] anticipent [en revanche] les luttes sociales futures, et les préparent, en recherchant une difficile jonction avec les catégories sociales qui subissent les contraintes sociales les plus lourdes ...* » ( <sup>6</sup> ).

Bien qu'écrite à la suite des mouvements étudiants de 1968, il est possible de penser la pertinence de l'actualité d'une telle analyse : la conjugaison des derniers mouvements sociaux, crises des banlieues et C.P.E., a ainsi mis en exergue une recherche inaboutie de conjonction des problématiques vécues entre univers étudiant et banlieues. Si les étudiants d'aujourd'hui ne sont pas à eux seuls l'avant-garde et le porte-parole révolutionnaire des éléments les plus opprimés de la société, il peut être raisonnable de penser qu'ils restent l'un des éléments les plus à même de faire se révéler et s'exprimer certaines revendications sociales et culturelles, et dès lors participer comme fer de lance aux transformations des modes d'engagements des individus dans le monde social.

Néanmoins, ces deux analyses portent sur le groupe étudiant dans son ensemble, et ne spécifient pas clairement le rôle joué par les associations étudiantes, structures formalisées des engagements étudiants.

En outre, ces quarante dernières années ont été marquées par des changements sociétaux forts, aux conséquences parfois violentes. Elles ont vu la montée du libéralisme, comme outil de régulation nationale, en même temps que l'affirmation de la prédominance de ce modèle au niveau international. L'un des corollaires institutionnels fut notamment le recul progressif de l'Etat-Providence. Ces quarante dernières années ont aussi été marquées par l'affirmation du second individualisme au détriment du collectif et de l'institution, ainsi que la fin des grands idéaux. Enfin, cette période aura eu à vivre une révolution technologique avec la naissance des technologies de l'information. Ce bouleversement a ainsi remplacé dans l'ordre des priorités production matérielle par production intellectuelle, et mis au premier rang des besoins à satisfaire et des consommations, l'information, le savoir, l'image. Cette évolution se sera enfin accompagnée d'une déstabilisation de la valeur travail et de celle de savoir-faire.

Ces transformations n'auront pas été sans influence sur le monde universitaire, ni dans l'ensemble du monde social. Elles ont à ce titre impacté sans conteste les modalités d'engagements collectifs des étudiants.

Il s'avère donc nécessaire de réinterroger les analyses portées antérieurement afin d'observer la pertinence de leur actualité. Il s'avère en outre nécessaire de définir plus précisément le rôle joué tout au long de cette histoire et de notre actualité par le fait associatif étudiant.

C'est donc la participation du mouvement associatif étudiant aux transformations des modes d'engagements des individus dans le monde social que nous étudierons lors de cette recherche. Pour précis qu'il puisse peut être apparaître, ce point mérite selon nous d'être abordé, en ce sens qu'il découle de son traitement une ouverture sur la place du mouvement associatif étudiant dans les transformations sociales. Si ce sujet ne sera pas celui de cette recherche, il en ouvre en revanche la voie. A ce titre, nous nous intéresserons aux deux facettes de cette participation, c'est-à-dire à la dimension d'acteur élément des transformations des formes de l'engagement des individus dans le collectif, ainsi qu'à l'observation des situations d'innovation sociale en général, le secteur associatif

<sup>6</sup> ( ) TOURAINE Alain, *Le mouvement de mai ou le communisme utopique*, 1972, p 276.

étudiant se faisant préfiguratif d'évolutions et/ou de perspectives visibles ultérieurement dans l'ensemble du monde social.

Cette recherche nous permettra dans le même temps de réinterroger les divergences et les liens, les ponts qui relient et séparent les principaux acteurs de représentation du social que sont les associations, les syndicats et les partis politiques. Ces rapports ont évolué au cours des transformations de la société salariale, le rôle de moteur dans les transformations sociales se transmettant au fil des périodes. Ce travail abordera ce vaste thème dans le cadre du milieu étudiant.

Afin de pouvoir affirmer la véracité de notre hypothèse, il convient tout d'abord de la vérifier préalablement historiquement. En nous basant sur la période allant de 1907 à 1980, nous tenterons de faire émerger les événements, faits qui permettent de penser à l'antériorité de ce rôle atypique et inexploré qu'incarne le mouvement associatif étudiant. Comment le monde associatif étudiant a-t-il participé aux évolutions des formes de l'engagement collectif au cours de cette période ? Comment a-t-il participé aux évolutions sociales ?

Au cours d'une première partie, nous nous intéresserons donc tant aux individus, aux associations de terrain qu'aux organisations nationales qui ont animé et/ou fédéré le monde associatif étudiant au cours de cette période, et plus particulièrement à l'U.N.E.F. Cette structure atypique, comme nous pourrons l'observer, répond de deux modèles organisationnels différents, le syndicat et l'association. Elle ne sera jamais ni totalement l'un, ni totalement l'autre, même lors de ses périodes les plus éclatantes. Elle emprunte aux deux modèles des postures, des façons d'agir, créant en cela une structure et une forme d'engagement collectif originale. Afin d'apprécier ses aspects participatifs et éventuelles formes préfiguratives sur les modes d'implication des individus dans la société, nous comparerons donc son action avec celle de structures issues de ces deux modes différents d'engagement. L'objectif est bien moins de brouiller la compréhension que d'affirmer les caractères participatifs et innovants des organisations associatives étudiantes dans les transformations des modes d'engagement des individus dans le monde social.

Partie I – Le mouvement associatif étudiant, acteur et précurseur des modes d'implications des individus dans la société au cours de la « première modernité ».

### Chapitre I-A) De l'unité à la dislocation.

Au cours de cette partie, j'observerai les raisons et les faits qui permettent de penser que le mouvement associatif étudiant, au cours d'une histoire allant de 1907 à 1965, a joué un rôle à la fois participatif et par moment préfiguratif des modes d'implication des individus dans le collectif. Existe-t-il au cours de cette période des modalités d'action collective du mouvement associatif étudiant qui participent du monde social à l'œuvre ? Existe-t-il surtout des formes d'agir du monde associatif étudiant qui préfigurent de nouvelles façons de vivre l'engagement collectif ? Si oui, quelles sont-elles ? Quelles sont au cours de cette période les similitudes, différences qu'il est possible d'observer entre monde associatif étudiant et monde social ? Que veulent-elles dire ?

### Chapitre I-B) La difficile transition de la première à la seconde modernité

Compte tenu des avancées obtenues lors du chapitre précédent, j'hypothèse que ce modèle de participation/précursion du monde associatif étudiant s'est poursuivi au cours de cette nouvelle période. Je tenterai alors d'en découvrir les formes réactualisées. Au cours de ce second chapitre, je m'intéresserai plus particulièrement à la période allant de 1965 à 1980. Cette période, très floue pour le monde associatif étudiant, se caractérise par la confrontation de deux modes d'agir collectifs, chacun d'eux se rapprochant d'un

modèle sociétal. Là encore, je compte montrer que le monde associatif étudiant se fait tantôt acteur, tantôt précurseur des formes d'engagement collectif des individus. Mais surtout, que signifie cette divergence dans les formes de l'action collective des engagements étudiants ? Peuvent-elles être mises en relation avec des agirs collectifs d'individus qui se donneraient à voir dans l'ensemble du monde social de cette époque ? Sous quelles conditions ? Quelles modalités prend alors la transativité du message associatif étudiant ?

#### Chapitre I-C) La naissance d'une nouvelle forme de construction collective.

La validité des hypothèses étant faite sur la partie historique, il convient d'observer la réalité du phénomène sur notre actualité. Pour se faire, je m'intéresserai préalablement ici aux modalités de transformations du monde associatif étudiant au cours de la période allant de 1980 jusqu'à 1997, date de notre enquête. Au cours de cette période charnière, les formes d'engagement collectif se transforment en profondeur. J'observerai notamment la naissance de la F.A.G.E. ( <sup>7</sup> ), de P.D.E. ( <sup>8</sup> ) et d'AnimaFac, ainsi que l'affirmation d'une multitude d'associations étudiantes sur le local. Comment se construit aujourd'hui l'engagement associatif étudiant ? Quelles formes prennent les agirs collectifs dans ce milieu, notamment de manière globale ? Quelles relations se tisse-t-il entre associations locales et structures nationales ? Existe-t-il des similitudes/divergences avec les formes de l'engagement collectif des individus dans le monde social en général ? En quoi peut-on dire que le mouvement associatif étudiant d'aujourd'hui se fait participatif des formes de l'engagement collectif des individus sur le monde social ? En quoi peut-on éventuellement dire qu'il en est préfiguratif, qu'il existe une transativité du message associatif étudiant ? Sur quels critères ? Quels domaines ?

Fort de la réponse à toutes ces questions, nous nous intéresserons alors dans une deuxième partie à l'actualité concrète du mouvement associatif étudiant. Par une analyse des modalités concrètes de l'action de terrain des associations étudiantes, par le biais de nos différentes enquêtes mais aussi par celui d'interviews, d'analyses de journaux étudiants, nous tenterons alors d'observer de manière plus précise l'actualité de notre question centrale, la participation du mouvement associatif étudiant aux transformations des formes d'engagement des individus dans le monde social, et d'explorer ainsi les transmissions possibles du message de l'agir associatif étudiant au cours des années à venir.

Partie II – La participation actuelle du mouvement associatif étudiant aux transformations des modes d'engagements des individus dans le monde social.

Au cours de cette partie, nous nous intéresserons plus particulièrement aux modes actuels de fonctionnement des associations étudiantes. Nous savons, compte tenu de ce que nous avons déjà démontré, que le monde associatif étudiant a été par le passé à la fois acteur et par instant précurseur des évolutions des modes d'implication des individus dans le social. Nous nous intéresserons au cours de cette partie à la validité de cette hypothèse dans notre actualité. Les ressources utilisées datent de la période 1996-1997. Elles sont donc datées et valables jusqu'à cette période.

#### Chapitre II-A) Les associations avec leur environnement.

Nous étudierons tout d'abord dans une première section (II-A-1) les transformations des modes de relations du secteur associatif étudiant avec leur environnement. Nous observerons ainsi les évolutions et les aspects préfiguratifs des relations des associations étudiantes avec leur environnement économique. Quels sont les modèles d'organisations

<sup>7</sup> ( ) Fédération des Associations Générales Etudiantes.

<sup>8</sup> ( ) Promotion et Défense des Etudiants.

économiques mis en œuvre par le mouvement associatif étudiant ? Comment ce dernier interagit-il avec les nouvelles attentes de ses partenaires privés et publics ? Quels sont les impacts de l'activité économique des associations étudiantes ? Quelles sont sur ces points les similitudes/divergences avec les autres organisations du monde social ?

Nous nous intéresserons dans un deuxième temps (II-A-2) aux formes nouvelles des rapports entre associations étudiantes et institutions. Quelle place prend aujourd'hui le secteur associatif étudiant dans ce rapport dialectique ? Comment participent les associations étudiantes aux transformations du rapport entre individus et institutions ? Quelles formes prennent désormais les services aux personnes que réalisent au quotidien ces associations ? Quelles sont les similitudes/divergences observables sur ces points entre secteur associatif étudiant et monde social ?

Nous nous intéresserons en outre aux formes de relation qu'entretiennent aujourd'hui les associations étudiantes avec les autres acteurs du monde social (II-A-3). Comment se construisent les relations à l'intérieur de ce réseau ? A l'extérieur ? Quelles sont les similitudes/divergences avec les autres types d'organisations du monde social ?

Enfin, nous observerons les manières dont le monde associatif étudiant établit sa communication interne comme externe (II-A-4). Quel rapport entretient-il avec les technologies de la communication ? Avec les médias ? Ses méthodes diffèrent-elles de celles mises en œuvre par les autres organisations du monde social ?

### Chapitre II-B) Nouvelles configurations du réseau associatif étudiant

Au cours de ce deuxième chapitre de notre deuxième partie, nous nous concentrerons sur les transformations des modalités de fonctionnement interne de l'agir des associations étudiantes. Nous observerons notamment dans une première section comment se reconfigurent les rapports internes dans les associations (II-B-1). Les identités individuelles disposent-elles du même poids que lors de la première modernité ? Les formalismes sont-ils toujours aussi présents ? Quelle part prend désormais l'individu et la vie privée de ce dernier dans les modalités de l'engagement actuel de l'individu bénévole dans le monde associatif étudiant ? Observe-t-on des similitudes/divergences avec la place actuelle de l'individu dans les autres organisations du monde social ?

Dans un second temps, nous explorerons la nouvelle configuration du rapport entre le local et le national dans le secteur associatif étudiant (II-B-2). Quelle forme de structuration se donne ce dernier ? Quelle place l'individu prend-il dans celle-ci ? Existe-t-il ici aussi des similitudes ou des divergences avec les fonctionnements dans d'autres espaces du monde social ?

Nous nous interrogerons enfin sur la place du politique dans les nouvelles modélisations de l'agir associatif étudiant (II-B-3). Comment se construit aujourd'hui la participation politique des associations étudiantes ? De quelle place dispose la représentation dans celle-ci ? Quelle forme prend-elle ? Quelles sont les similitudes/divergences observables en regard des autres modèles d'organisations visibles dans le monde social ?

### Chapitre II-C) La participation du mouvement associatif étudiant aux transformations du « sujet ».

Dans ce troisième chapitre de notre deuxième partie, nous nous intéresserons à la participation des associations étudiantes aux transformations du « sujet » au sens tourainien du terme. A ce titre, nous tenterons tout d'abord de comprendre comment se construit aujourd'hui au sein de ces dernières le rapport entre passion et raison (II-C-1). Comment se construit la relation entre engagement associatif et construction personnelle de l'individu ?



Quelle place prend la dimension « plaisir » dans les nouveaux engagements étudiants ? Des similitudes/divergences sont-elles observables en regard des autres organisations du monde social ?

Nous interrogerons ensuite la participation du mouvement associatif étudiant à la construction de droits nouveaux pour l'individu (II-C-2). L'agir associatif participe-t-il à l'émergence de droits financiers nouveaux pour les étudiants et les individus ? De droits sociaux nouveaux ? Quels éléments de comparaison est-il possible de mettre en évidence sur ces points en regard des autres organisations du monde social ?

Enfin, nous tenterons d'explorer la participation du mouvement associatif étudiant à la construction du Sujet (II-C-3). Ces organisations permettent-elles de faire émerger un individu plus responsable professionnellement ? Socialement ? L'agir associatif étudiant dispose-t-il d'un impact sur la citoyenneté des bénévoles qui l'anime ? Comment s'agence l'action du monde associatif étudiant en regard des autres organisations du monde social ?

L'ensemble de ces questions, et les réponses que nous pourrons y apporter grâce aux matériaux de cette recherche nous permettra alors d'apporter réponse à la question de la participation du monde associatif étudiant aux transformations des formes d'engagement collectif des individus dans le monde social et à son caractère préfiguratif.

## Problématique et positionnements théoriques

Nous centrerons tout d'abord notre réflexion sur les évolutions sociétales autour des ouvrages d'Alain Touraine, Meda, Gorz, Castells, Ulrich Beck, et Jürgen Habermas.

La catégorie du sujet s'impose en effet progressivement comme incontournable pour qui souhaite observer les transformations de la place de l'individu dans notre société. Le sujet, à la fois acteur et agent, naviguant à la médiane d'une perspective d'un système sans acteur et d'une sociologie de l'acteur sans système, dispose d'une consistance suffisamment harmonique pour intégrer des perspectives divergentes en un tout cohérent.

Avec cette approche, l'individu n'est pas uniquement le produit de l'organisation sociale et de la rationalité moderne, mais l'acteur de sa propre transformation et de celle de sa situation, pour tenter de devenir Sujet. Ce processus de transformation voulu, de modification de l'environnement social et matériel dans lequel est placé l'acteur en transformant les rapports de dominations, les modes de décisions, correspond en plein aux processus visibles dans les associations étudiantes. La catégorie du sujet permet alors de comprendre tant les transformations de l'individu que celles des organisations car « *le sujet n'est ni une conscience, ni un acteur concret, ni un personnage* » (<sup>9</sup>).

L'intérêt de la figure du sujet réside de plus dans sa capacité à mettre en cohérence rationalité de la société moderne et subjectivité. Le sujet devient dès lors capable de pulsions, d'envies, de révoltes aussi. C'est notamment par cette capacité d'opposition, ce courage de dire non à toute forme de domination que le sujet se construit en Sujet. Par leur capacité à interagir dans les rapports sociaux, les associations étudiantes et les militants qui les animent se positionnent de manière volontaire dans l'émergence de ce dernier.

La catégorie du sujet s'inscrit en outre dans la perspective d'un passage d'une première à une seconde modernité. Touraine distingue en effet trois étapes à la modernité : la

<sup>9</sup> ( ) TOURAINE Alain, *Pourrons-nous vivre ensemble ?*, Editions Fayard, 1997, p 164.

haute modernité, celle des Lumières « *qui ne rompit pas vraiment avec une pré-modernité tardive dans la mesure où elle voulut conserver l'union de la nature et de la culture, des phénomènes naturels et du sens supérieur de l'expérience humaine qui caractérisent la pensée religieuse* » ( <sup>10</sup> ). Lui succède alors la société industrielle ou moyenne modernité, caractérisée par l'idéal d'un ordre rationnel. Enfin, vivant désormais au quotidien dans une société aux économies mondialisées dans laquelle l'individu prend une place toujours plus prépondérante, « *une économie tournée vers le dehors et des conduites tournées vers le dedans* » comme le dit encore Touraine, nous sommes entrés dans une nouvelle phase de la modernité, la basse modernité.

Giddens pour sa part adopte dans « *Les conséquences de la modernité* » une modélisation légèrement différente. Pour cet auteur, dans les sociétés pré-modernes, la sécurité ontologique est fortement liée à un espace local restreint, fortement circonscrit. Ce dernier s'agence autour de la parenté, de la communauté locale, en même temps qu'autour de la cosmologie religieuse, la tradition. Toutes ces institutions sont sources de confiance et de réassurance par leur stabilité. Le risque ne s'envisage alors que lié au milieu naturel avoisinant. Dans la société moderne aucun de ces quatre vecteurs n'a plus l'importance qu'il avait antérieurement. Remplacés par les relations de confiance que chaque individu entretient désormais avec ce que Giddens appelle les systèmes experts, les vecteurs traditionnels de la sécurité ontologique ne réapparaissent que lors de très grandes difficultés vécues, ce qui fonde la différence entre société pré-moderne et société moderne ( <sup>11</sup> ).

Pour Giddens, existe ensuite une première modernité s'étalant de la découverte du nouveau monde aux années 1975. Depuis cette date, nous sommes entrés dans une seconde modernité, qui s'affirme dans un développement du capitalisme à l'échelle planétaire, par un accroissement de la place de l'information, et une extension de la prise en compte de l'individu. Pour Beck, cette nouvelle étape signe aussi le début de la compréhension et la prise en compte des risques que court désormais l'individu avec le développement du Progrès ( <sup>12</sup> ). Celui-ci, loin d'être uniquement un facteur positif pour les individus, s'avère générer des risques de destruction de plus en plus démesurés à l'ensemble des individus. Les frontières et les classes sociales s'estompent face aux risques encourus, conduisant à une universalisation du risque.

Cette seconde modernité correspond pour Touraine à la basse modernité, ce que Castells dénomme pour sa part la société capitaliste-informationnelle dans son ouvrage « *La société en réseau* » ( <sup>13</sup> ). Pour ce dernier, l'un des éléments essentiels de cette nouvelle modernité réside dans l'expansion des échanges d'informations et la démultiplication des informations échangées, ce qui rejoint la perspective de Giddens.

De part sa dimension assez centrale et fédératrice, nous choisirons de nous référer au cours de ce travail à la catégorisation de Giddens, tout en gardant en conscience que cette seconde modernité intègre les perspectives de basse modernité de Touraine et de société capitaliste-informationnelle de Castells (cf. graphique n°1).

<sup>10</sup> ( ) TOURAINE Alain, *Pourrons nous vivre ensemble ?*, Editions Fayard, 1997, p 218.

<sup>11</sup> ( ) Pour Giddens, « *la confiance dans les systèmes abstraits est la condition de la distanciation spacio-temporelle, et des grandes zones de sécurité dans la vie quotidienne qu'offrent les institutions modernes, par rapport au monde traditionnel* ». GIDDENS Anthony, *Les conséquences de la modernité*, L'Harmattan, 2002, p 120.

<sup>12</sup> ( ) BECK Ulrich, *La société du risque*, Flammarion, septembre 2003.

<sup>13</sup> ( ) CASTELLS Manuel, *La société en réseau*, Editions Fayard, 1999.

Pour appuyer notre réflexion sur les évolutions des formes d'engagement collectif des individus dans le monde social, nous utiliserons plus particulièrement lors de notre recherche les ouvrages de Jacques Ion, Philippe Chanial, Alain Caillé, Jean-Louis Laville, Sainsaulieu, Edith Archambault, ainsi que de manière plus élargie, la Revue du M.A.U.S.S. ( <sup>14</sup> ). L'ensemble de ces auteurs s'impose comme des références incontournables en matière d'analyses du secteur sans but lucratif. Sans définir un champ sociologique à eux tout seul, l'analyse produite par ces différents chercheurs dispose d'une transversalité qui les intègre pleinement aux perspectives et analyses des évolutions sociétales choisies plus haut. Les réflexions du M.A.U.S.S. génèrent en outre la question de la centralité nouvelle de l'association dans le rapport social, en regard du déclin des partis et des syndicats au cours de la seconde modernité.

Ces écrits se répartissent en deux groupes principaux. Les premiers nous renseigneront sur les militants, la forme actuelle prise par les engagements des individus dans les différentes structures qui composent le monde social. Ils interrogent le nouveau rapport social qui se tisse entre bénévole et structure d'engagement collectif, et explicitent les réorganisations actuelles du rapport entre engagement collectif et sphère privée. Les seconds nous permettront de préciser les modalités de fonctionnements actuels des structures, leurs projets, la nature de leurs activités, leur positionnement dans l'espace public, leur importance socio-économique. Ils renseignent de plus sur les rapports actuels entretenus par le secteur sans but lucratif avec les institutions, le marché et les individus. Ils interrogent enfin pour certains la place que prend actuellement ce secteur dans le politique, la *res publica*.

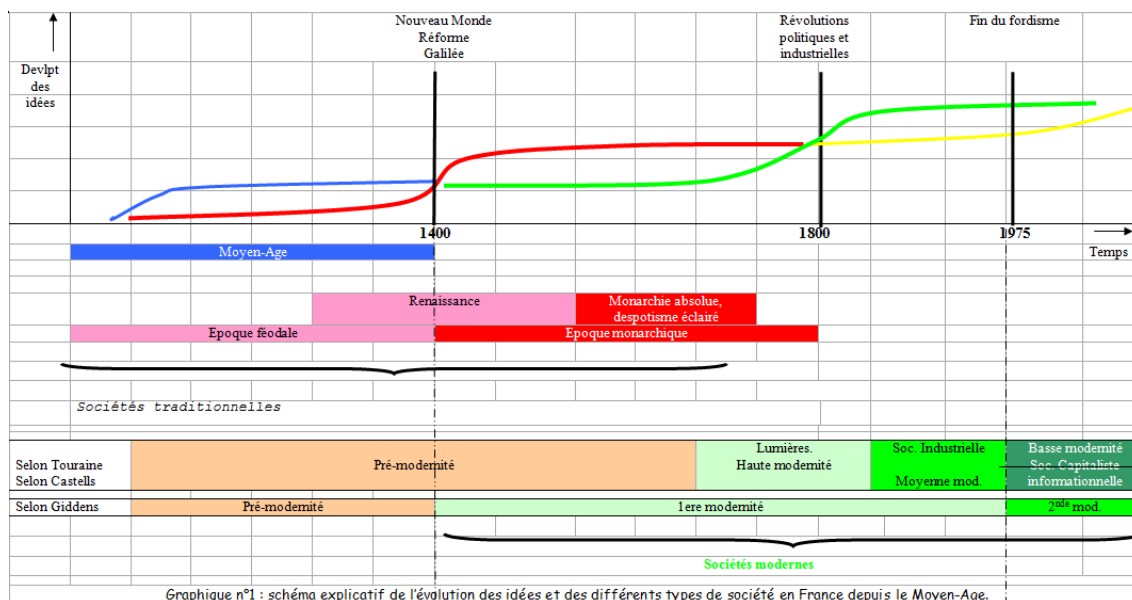
Le concept de transmission d'un message militant au travers des années s'appuiera pour sa part sur les écrits et réflexions portées par Olivier Fillieule, Nonna Mayer et Eric Agrikoliansky. Au travers d'un cas d'analyse, le mouvement altermondialiste, ces auteurs démontrent la capacité d'un message militant à se transporter dans le temps, disparaissant presque par instant pour ressurgir quelques années plus tard sous une forme renouvelée dans la société. Il existe donc au message militant une capacité transitive, que nous retrouvons selon nous avec l'engagement associatif étudiant, au travers de l'impact que ce dernier a sur les modes d'engagements des individus dans le monde social.

L'analyse des évolutions du monde étudiant et des mouvements étudiants nous amènera enfin à privilégier plus particulièrement les écrits d'Alain Monchablon, Christian Baudelot, Michel de la Fournière, Didier Fischer, Valérie Erlich, Claude Grignon, Louis Gruel, Bernard Lahire, Jean-Yves Sabot, Valérie Becquet, les travaux du G.E.R.M.E. ( <sup>15</sup> ), et les cahiers successifs de l'Observatoire de la Vie Etudiante. Ces travaux se partagent là aussi en deux groupes principaux. Le premier se compose d'écrits d'historiens et d'exposés, d'analyses d'expériences personnelles. Le second regroupe des travaux sociologiques divers, pour l'essentiel construit sur la population étudiante dans son ensemble, sur des bases quantitatives.

L'ensemble de ces textes, ouvrages, dont la liste exhaustive est fournie par notre bibliographie, constituera les pierres de soutènement de notre réflexion.

<sup>14</sup> ( ) Mouvement Anti-Utilitariste en Sciences Sociales.

<sup>15</sup> ( ) Groupe d'Etude et de Recherche sur les Mouvements Etudiants.



Graphique n°1 : schéma explicatif de l'évolution des idées et des différents types de société en France depuis le Moyen-Age.

## Méthodologie

### a) Les limites des publications existantes.

Vouloir comprendre actuellement le monde associatif étudiant et, *a fortiori* en expliciter les formes d'action, n'est pas chose aisée. Les quelques données disponibles actuellement sur le monde associatif étudiant restent au niveau des formes structurelles de l'engagement collectif, et apportent un décryptage parcellaire des grandes lignes de la participation étudiante à la vie collective. Elles permettent, le cas échéant, d'observer qu'au cours des années, les étudiants s'investissent moins dans des structures syndicales, et plus dans des

structures associatives, ou des activités sportives. Le raisonnement et l'analyse sont alors basés sur les masses, le nombre et la quantité.

Or nous sommes dans une ère de changement. Les grilles d'analyse et de conceptualisation de la société industrielle explosent, deviennent inopérantes pour comprendre aujourd'hui le réel et notre quotidien. Avec elles, s'envole le pouvoir du nombre et de la masse, remplacé par celui de la diversité, de la multiplicité, et de la fluidité.

Des auteurs comme Ion, mais aussi de manière plus large les différents membres du M.A.U.S.S., ont pu montrer comment se sont transformées, sur l'ensemble de la société, les raisons, les orientations des engagements collectifs des individus. De manière globale, la baisse continue du syndicalisme et des formes d'engagements idéalistiques trouve comme corollaire une croissance du poids des associations dans la société, par le développement notamment de micro-projets. Des valeurs nouvelles se font jour, privilégiant l'identité, l'affectif, la responsabilité inter-individuelle et le relationnel à l'échelle de chaque individu.

Ces évolutions ont dans le même temps, transformé profondément les formes des associations qui hébergent et supportent ces nouveaux types d'engagement. A ce titre, les travaux de Sainsaulieu et Laville, ainsi que dans une moindre mesure, les recherches d'Archambault sous un angle plus économique, donnent une vue assez exhaustive des nouvelles formes des associations dans leur ensemble.

A l'instar des transformations observées sur l'ensemble du monde social, les évolutions sociétales ont aussi influé sur les modes et les modalités de participation des étudiants à la vie associative.

Sur le champ étudiant, il n'est cependant à ce jour guère d'études réalisées sur ce sujet. Si un certain nombre d'écrits existent sur les jeunes en général, plus rares sont déjà les écrits sur les engagements étudiants. Comme le note à ce titre le rapport 2009 de l'O.V.E. ( <sup>16</sup> ), « *peu importe les champs scientifiques, le nombre de travaux - qu'ils soient publiés sous forme de livres ou d'articles, ou non comme les mémoires ou les thèses – qui traitent du sujet restent faibles* ». Ainsi, sur les questions de l'engagement des étudiants, « *c'est souvent un véritable désert qui s'offre au chercheur* » ( <sup>17</sup> ). Les rares travaux existants sont alors tournés sur les engagements politiques des étudiants dans leur généralité, sans spécificités particulières accordées aux activités associatives. Souvent celles-ci ne sont qu'effleurées.

Abordant la question associative de manière un peu plus précise, une thèse aura été soutenue en 2001 à l'Université de Caen, portant sur les pratiques associatives bénévoles dans les universités ( <sup>18</sup> ). Son auteur s'interroge plus particulièrement sur les articulations entre métier d'étudiant et métier de bénévole. Quelques articles sur les engagements associatifs existent aussi, essentiellement centralisés au sein du G.E.R.M.E. Ils sont alors dans leur immense majorité tournés autour d'une approche historique des phénomènes. Michel Le Bart et Pierre Merle ont pour leur part produit, il y a quelques années, un ouvrage traitant des modalités de participation des étudiants aux différentes formes d'engagements collectifs en fonction des filières d'enseignements. Toutefois, l'analyse aura fait l'impasse sur la nature des structures, leurs formes et leurs actions, ainsi que les modalités de l'action individuelle. Ainsi, comme le note le C.N.V.A. en 2003, « *rare sont les études qui portent*

<sup>16</sup> ( ) Observatoire de la Vie Etudiante.

<sup>17</sup> ( ) COME Thierry & MORDER Robi, sous la direction de, Rapport pour l'O.V.E., *Les engagements des étudiants, formes collectives et organisés d'une identité étudiante*, Etat des savoirs, juin 2009, p 8 et 10.

<sup>18</sup> ( ) BECQUET Valérie, *Fondements et dimensions de la participation associative des étudiants à l'Université*, Thèse de doctorat de Sciences de l'Education, Université de Caen, 2001.

sur les jeunes et la vie associative » ( <sup>19</sup> ). C'est dire si elles sont donc d'autant plus rares concernant les étudiants et la vie associative.

L'O.V.E. réalise pour sa part périodiquement une enquête quantitative sur le monde étudiant. Envoyée à toutes les universités et bénéficiant d'importants relais institutionnels, cette enquête constitue un indéniable succès dans l'exercice d'éclaircissement de ce milieu. Par le biais de certaines parties des questionnaires, il est possible de disposer de résultats relatifs aux activités associatives étudiantes. Ces résultats sont alors publiés sous forme de rapports, que nous utiliserons en partie au cours de ce travail.

Cependant, les écrits de l'O.V.E. restent à l'usage très descriptifs, fortement centrés sur des chiffrages globaux. Ils se composent d'analyses chiffrées des tableaux de résultats, et ne comportent guère d'ouvertures sur les impacts de ces engagements, pas plus pour les individus militants que pour l'ensemble du corps social. Il reste donc à la charge des lecteurs et chercheurs à produire les éléments interprétatifs de ces résultats.

En conséquence, l'analyse des nouvelles formes d'associations et surtout l'impact de l'engagement associatif étudiant sur le reste du monde social participant actuellement du domaine de l'inexploré.

Le monde associatif étudiant et leur agencement structurel est à ce point inconnu, qu'Archambault, dans son ouvrage « *Le secteur sans but lucratif - Associations et Fondations en France* » ( <sup>20</sup> ) n'hésite pas à regrouper les associations étudiantes dans un seul secteur d'activité. Ainsi, toutes les structures associatives étudiantes sont envisagées comme élément du secteur « Education et Recherche ».

La première remarque formelle que nous pouvons faire sur un tel regroupement tient à la nature même des activités de certaines associations étudiantes. Celles-ci sont diverses, allant de la représentation dans les conseils d'université, qui rentre bien dans le cadre proposé, à l'animation d'ateliers d'écriture pour des enfants de milieu modeste, qui lui n'y est plus. Plusieurs activités associatives étudiantes débordent à ce point du strict champ universitaire qu'il apparaît par trop simplificateur de les y insérer.

De plus, dans la classification proposée lors du programme John Hopkins, les associations étudiantes sont regroupées avec les associations des parents d'élèves (F.C.P.E. et P.E.E.P.), les écoles professionnelles ou techniques, les associations de formation continue et d'éducation permanente, les oeuvres laïques, les coopératives scolaires, et les organisations éducatives à objet multiples. Se trouvent ainsi mises côte à côte dans un même ensemble, l'association gérant l'Université catholique de Lyon et l'association des étudiants de l'I.U.T. S.R.C. ( <sup>21</sup> ) de l'Isle d'Abeau. Regroupées dans le bloc des associations périscolaires, les associations étudiantes sont, *de facto*, noyées dans une masse de structures, qui pour une bonne part ne correspondent que très peu aux orientations que se donnent les structures d'engagements collectives étudiantes.

<sup>19</sup> ( ) Conseil National de la Vie Associative, *L'engagement syndical et associatif des jeunes*, Paris, L'Harmattan, 2003, p 216.

<sup>20</sup> ( ) Cet ouvrage est issu des conclusions d'une des plus importantes enquêtes à ce jour sur le secteur sans but lucratif, le programme John Hopkins. Ce programme international d'études du tiers secteur regroupait 13 pays : 7 pays industrialisés (Allemagne, Etats-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni et Suède), un pays en transition (Hongrie), et 5 pays en développement, représentatifs des grandes aires géographiques et culturelles (Brésil, Egypte, Inde, Ghana, Thaïlande). Cette recherche s'est déroulée de 1990 à 1995. L'exposé de ses résultats pour la France se trouve dans le l'ouvrage d'Edith Archambault. ARCHAMBAULT Edith, *Le secteur sans but lucratif*, Editions Economica, 1996.

<sup>21</sup> ( ) Institut Universitaire de Technologie Services et Réseaux de Communications.

D'une manière générale, les associations étudiantes ont été courtement résumées dans cette analyse du secteur sans but lucratif, pourtant l'une des plus importantes à ce jour réalisée. Pour l'essentiel, elles sont envisagées comme inspirées des mouvements religieux comme le scoutisme, le plus souvent regroupées au sein de la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente. En outre, le développement associatif qu'a connu le monde étudiant ces dernières années participe presque de l'*a priori*. « *Au cours des dernières années, de nouvelles associations dont le but est d'établir des relations écoles-entreprises se sont développées ; leur objectif est de trouver des stages et des emplois pour les élèves et les étudiants et de rapprocher les programmes des besoins réels des entreprises* » ( <sup>22</sup> ). En quatre lignes se trouve ainsi résumés le monde associatif étudiant et son évolution, sa recomposition.

Si d'un point de vue strictement économique, dans une analyse des volants budgétaires des structures, une telle analyse peut tenir (budget du secteur sans but lucratif pour Education - Recherche : 53 725 millions de francs), la pertinence d'un tel regroupement risque en revanche de se poser de manière totalement différente lorsque l'on observe le bénévolat. En effet, l'enquête John Hopkins relève que la part de bénévolat, ainsi que le temps donné aux structures pour l'ensemble de ce secteur d'analyse reste relativement faible.

En outre, pour ce secteur, Archambault se base sur le fichier SIRENE pour élaborer son analyse, c'est-à-dire les associations qui emploient au moins un salarié et/ou qui payent la TVA. Premier soucis, le fichier SIRENE ne répertorie que 150 000 associations sur les 700 à 800 000 estimées. De plus, nous le savons de manière empirique, si les associations étudiantes sont nombreuses, en revanche peu d'entre elles disposent de salariés. En conséquence, le fait d'envisager 33 536 associations pour le secteur Education - Recherche, nous paraît donc sous évalué.

Enfin, l'enquête du CREDOC utilisée et citée par Archambault montre un déclin continu entre 1978 et 1992 du nombre d'étudiants adhérant à une structure associative. Nous nous interrogeons pour notre part sur une telle proposition, qui ne nous semble guère en adéquation avec les études plus spécifiques sur ce secteur menées entre autre par l'O.V.E.

Un grand flou entoure donc actuellement le monde associatif étudiant, et l'un des objectifs de ce travail sera d'éclairer quelque peu l'obscurité qui règne en ce domaine.

Dans le même temps, le monde associatif étudiant semble être un secteur mouvant, retranscrivant rapidement les évolutions sociétales, parfois les précédant. C'est donc cet aller-retour permanent joué au quotidien par les associations étudiantes, entre participation aux changements sociétaux et action d'impulsion des transformations sociales que nous allons tenter de comprendre tout au long de cette recherche. Nous nous concentrerons plus particulièrement sur la participation du mouvement associatif étudiant aux transformations des formes d'engagement collectif des individus dans le monde social et sur la transitivité du message associatif étudiant sur ce dernier.

## b) Méthodes et ambitions

La méthode utilisée dans cette recherche est à la fois quantitative et qualitative. Ce choix méthodologique est tout d'abord un choix de convenance personnelle. En effet, ayant à la base une formation mathématique, les notions chiffrées me sont apparues être un matériau facilement manipulable, plus « parlant ».

<sup>22</sup> ( ) ARCHAMBAULT Edith, *op. cité*, p 144.

Ce travail avait aussi au départ une ambition institutionnelle, afin de créer un outil de référence pour les associations étudiantes et les institutions. Dans cette perspective, il était donc difficile de m'abstenir de données chiffrées, considérées institutionnellement comme un référent incontournable et une nécessité méthodologique.

Cependant, un nombre important d'informations précises, pointues, relevant du vécu des bénévoles membres de ces structures nous semblaient devoir être apportées pour compléter et affiner les perspectives mises en évidence par la méthode quantitative. En conséquence, nous avons souhaité appuyer nos résultats chiffrés par des rendus d'expériences, des analyses personnelles, tirées pour l'essentiel d'entre elles de notre vécu et de divers sites ou journaux étudiants. Des réponses écrites à des questions que j'ai pu poser à divers interlocuteurs du monde associatif étudiant tout au long de la rédaction de cette recherche viendront enfin apporter un éclairage qualitatif complémentaire à l'ensemble de ces données.

### c) Choix des matériaux

---

Plusieurs enquêtes ont été utilisées pour la production de cette recherche, ainsi qu'un large panel de productions écrites émanant de bénévoles associatifs. Deux exposés de vie viennent compléter ces données (cf. annexe n°8 : « Pratiques quotidiennes de deux salariés d'associations étudiantes »).

Les conclusions des enquêtes n°1 et 4 seront réutilisées sans modification dans nos travaux. La deuxième et la troisième enquête ont nécessité des redressements explicités dans les lignes qui suivent.

- **Enquête n°1** : enquête de l'O.V.E., réalisée en 1996, qui sera reprise dans ses conclusions et sert de complément à l'enquête n°3.

Les cahiers de l'O.V.E., qui sont le résultat d'études menées nationalement entre 1993 et 1994, serviront à présenter de manière générale le système d'enseignement, les particularités de la population étudiante, ainsi que dans une moindre mesure, les associations étudiantes. Ces données constituent une photographie générale, préalable nécessaire à l'approfondissement de cette recherche.

Les enquêtes de l'O.V.E. ont été réalisées durant l'année 1994. Le champ d'étude se compose des Universités, des sections de S.T.S, et des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (C.P.G.E.).

L'échantillonnage de cette enquête correspond à 1/20<sup>ème</sup> de la population totale étudiante. Le questionnaire a été transmis à toutes les composantes, les universités ayant assuré son envoi aux étudiants. Il comportait environ 150 questions. Le taux de réponse aura été d'environ 35 %. L'échantillon des répondants effectifs est apparu représentatif de la population réelle étudiante. Les résultats ont été redressés en référence aux données de la Direction de l'Evaluation et de la Prospective (Ministère de l'Education Nationale).

- **Enquête n°2** : enquête que j'ai réalisée en 1994-1995 sur le site de l'I.U.T. B, et qui aura servi de base à notre travail de recherche précédent. Elle sert ici de complément aux perspectives apportées par l'enquête n°3.

Adressée aux anciens élèves de l'I.U.T. B de Villeurbanne, sa thématique générale était « *Quelles vies après l'I.U.T. ?* », sur le plan personnel, professionnel et des poursuites d'études. Elle a pris pour cible les cinq dernières promotions des étudiants sortis de cet



établissement. Ceci représente une population totale de 3 000 anciens étudiants. Le taux de réponse a été près de 30 %, ce qui la place dans un cadre représentatif (taux de réponses supérieur à 1/7<sup>ème</sup> de la population totale enquêtée). Cette enquête aura servi de base de travail à mes précédentes recherches.

Cette enquête ayant été réalisée sous le logiciel Sphinx 2+ (logiciel de réalisation et de traitement d'enquêtes), il a été possible de la retravailler sous forme de tris, afin d'entrevoir une étude comparative entre étudiants s'étant ou non investis dans la vie associative de cet établissement. Les résultats obtenus répondent donc bien à l'une des préoccupations principales de cette étude : la comparaison entre deux types de population étudiante : la population militante associative, et la population non-militante.

- **Enquête n°3** : enquête réalisée pour le compte de la F.A.G.E. en 1996 en collaboration avec d'autres bénévoles, et qui porte sur un large panel des associations étudiantes de l'époque.

Corps principal de cette recherche, cette enquête fut réalisée alors que j'étais bénévole à la F.A.G.E. Nous cherchions alors à connaître de manière plus explicite et concrète la réalité du monde associatif étudiant.

Cependant, à l'analyse des résultats, nous nous sommes rendu compte que malgré l'important taux de réponses, les résultats bruts se devaient d'être redressés. Les chiffres que nous énoncerons lors de cette recherche sont établis sur la base de ce redressement. Préférable à un long développement, une note méthodologique est proposée en annexe n°1, explicitant les modalités des redressements mathématiques effectués.

- **Enquête n°4** : enquête réalisée par Beate Collet, portant sur les jeunes et la citoyenneté à l'Université Lyon II en 2004. Les résultats de cette enquête servent de complémentation et/ou d'éléments de comparaison aux enquêtes n°2 et n°3 sur des questions précises.

Réalisée auprès des étudiants de Lyon II en 2004, cette enquête permettra sur certains questionnements précis, d'apporter un éclairage complémentaire. Elle comportait 113 questions, le nombre de questionnaires passés étant de 476. L'âge moyen des enquêtés était de 22 ans, pour l'essentiel des étudiants de cette université. Cependant, un nombre parfois important de non-réponses, auquel il faut ajouter des distorsions anormales dans certains des résultats obtenus ne nous permettrons pas de prendre un appui plus important sur cette enquête.

A ces données quantitatives, nous avons souhaité apporter le complément d'une analyse plus qualitative. Celle-ci a été rendue possible par plusieurs recherches successives au sein des archives de la F.A.G.E. Nombres de documents, éditions, productions internes nous ont permis de prendre le ton du mouvement associatif étudiant et de ses modalités d'action au plus haut niveau. Des comptes rendus de réunions, P.V. de Conseils d'administration, d'Assemblées Générales, ont aussi été utilisés.

L'organe mensuel de communication « Décisions Etudiantes » de cette organisation fut un support important dans cette recherche, et nous avons pu accéder à l'ensemble des numéros de ce dernier, soit plus de 120 numéros depuis sa création en février 1993. La « Lettre des Elus », le « CROUS info », ainsi que le supplément « Génération Solidaire », tous produit par cette même organisation ont aussi fait partie des supports documentaires de cette recherche. Au sein des archives de cette organisation, nous avons pu aussi trouver les

productions d'autres organisations nationales (mono-disciplinaires notamment), ainsi que des productions écrites d'associations locales.

Outre les documents tirés des archives de la F.A.G.E., nous avons pu aussi travailler sur diverses productions écrites en provenance d'AnimaFac, qui édite notamment le journal mensuel « Factual, la Revue ». Cette organisation, créée sous l'impulsion de transfuges de l'U.N.E.F.-I.D. dans les années 1995, souhaite être une plate-forme d'échanges d'expériences du milieu associatif étudiant. Placée sous l'égide de la Ligue de l'Enseignement, le regard porté par cette organisation et le discours qu'elle développe s'avèrent complémentaires et nécessaires à cette recherche. Un certain nombre d'articles, de travaux diffusés par le biais de ce journal ont ainsi été utilisés pour la réalisation de celle-ci. Divers documents édités par P.D.E., organisation concurrente de la F.A.G.E. composée essentiellement de « corpos » ont aussi été utilisés lors de cette recherche. Plusieurs numéros de « Acteurs Etudiants », le journal mensuel de cette organisation, auront servi de compléments aux documents précédents. Différents journaux étudiants, d'associations ou de fédérations locales, des sites Internet d'organisations associatives étudiantes ont enfin servi d'éléments documentaires complémentaires.

Certains écrits de l'U.N.E.F., de l'U.N.E.F.-I.D., de l'U.N.E.F.-S.E., de l'U.N.I. et du G.U.D. ont aussi été réutilisés lorsque besoin était.

Ces perspectives qualitatives viennent compléter notre vécu et les échanges que nous avons pu avoir par ailleurs avec un certain nombre de responsables associatifs étudiants, actuels et passés. Dans le cadre d'un réseau des anciens et amis de la F.A.G.E., il nous a en effet été possible de nombreuses fois d'échanger sur l'actualité du monde associatif étudiant et sur ses perspectives d'évolution, avec des interlocuteurs provenant d'horizons différentes, aux expériences et vécus variés. L'ensemble de ces éléments constitue le corpus de données utilisé pour cette recherche.

# Partie I Le mouvement associatif étudiant, acteur et précurseur des modes d'implications des individus dans la société au cours de la « première modernité ».

## I-A) De l'unité à la dislocation

C'est entre 1877 et 1884 qu'apparaissent en France les premières « sociétés des étudiants », nom primitif que prennent les Associations Générales Etudiantes (A.G.E.). Ces associations se donnent pour objectif de regrouper les étudiants d'une même ville.

Elles se présentent plutôt « comme des clubs de bon ton » ( <sup>23</sup> ), agrémentés d'un patriotisme certain, et d'un républicanisme bon teint. Ainsi, les A.G.E. défilent pour les grandes manifestations officielles, pour le 14 juillet. S'inscrivant dans la dynamique des groupements intermédiaires qui émergent à cette époque, elles s'envisagent comme les éléments structurants et régulateurs du milieu étudiant.

L'individualisme marqué des étudiants, joint à l'absence de soucis matériels de ces derniers conduisent les A.G.E. à développer essentiellement des activités récréatives. Elles entretiennent le folklore de la vie étudiante, et proposent divers services, conférences, bibliothèque, pratiques sportives, ... Le corps professoral, comme le montre Hervé Le Goc, dispose au sein de celles-ci d'un poids moral important, fondant la relation professeur / étudiant sur un paternalisme bienveillant, dans la ligne du paternalisme social ( <sup>24</sup> ). L'ensemble des structures étudiantes reste volontairement éloigné de toute forme de participation et / ou d'action politique.

Ceci n'empêche pas pour autant les étudiants de prendre position dans ce champ, dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Ainsi, pour Christophe Charle, l'étudiant intellectuel et acteur politique autonome naît avec l'affaire Dreyfus : « ... *l'étudiant des années 90 (1890) se détache des élites politiques traditionnelles, manifeste son autonomie c'est-à-dire son engagement, devenant ainsi un intellectuel donc une nouvelle forme d'élite : celle de la pensée. [...] Désormais étudiants et intellectuels dans un parti en voie d'unification et grâce à l'affaire Dreyfus qui leur a permis véritablement de s'engager peuvent jouer un rôle fondamental dans la vie socio-politique* » ( <sup>25</sup> ). Michelle Perrot note du reste cet événement comme le moment charnière du passage de l'ère de l'intervention à celle de l'engagement

<sup>23</sup> ( ) MONCHABLON Alain, *Histoire de l'UNEF*, Coll. Les chemins de l'Histoire, PUF, 1983.

<sup>24</sup> ( ) LE GOC Hervé, *L'Association Générale des Etudiantes et Etudiants Rennais de 1919 à 1940. Un exemple du corporatisme étudiant de l'entre-deux-guerres*, Mémoire de Maîtrise d'Histoire, Université de Rennes, 1999.

<sup>25</sup> ( ) CHARLE Christophe in SABOT Jean-Yves, *Le syndicalisme étudiant et la guerre d'Algérie*, L'Harmattan, 1995, p 123.

(<sup>26</sup>). En s'investissant désormais pour une cause et non plus uniquement pour une action précise, l'individu subordonne son existence à la mise en œuvre de la cause. **L'intellectuel engagé, figure de l'engagement qui prévaudra tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle prend pour partie ses sources dans l'action engagée d'étudiants dès cette période.**

Cela n'empêche pas non plus l'apparition des premières contestations étudiantes sur leurs conditions d'exercices. Ainsi, dès 1902, des revendications étudiantes pour la gratuité des cours se font jour (<sup>27</sup>). L'amélioration des conditions matérielles d'enseignement, ainsi que l'admission des étudiants dans les conseils d'université sont aussi du nombre des revendications (<sup>28</sup>). A Paris, les étudiants de Médecine, Droit, et Beaux-Arts manifestent dès 1903 pour demander l'application de ce programme (<sup>29</sup>). S'il n'y a rien de novateur à ce que les étudiants manifestent, les ouvriers ayant depuis plusieurs décennies déjà une longue pratique contestataire pour l'amélioration de leur condition, l'implication des étudiants dans le processus de manifestation publique contribue à l'institutionnalisation de ce dernier. Ainsi, 1906 sera une des plus grandes années de grève : le 1<sup>er</sup> mai, près d'un ouvrier sur 16 est en grève, phénomène inédit jusqu'alors.

En mai 1907, au cours d'un congrès commun à Lille, les diverses A.G.E. existantes décident de se fédérer au sein de l'Union Nationale des Associations Générales d'Etudiants de France, communément appelée U.N.E.F. ou U.N. Cette organisation nouvelle, de type association Loi 1901, n'est en fait à sa création qu'un simple organe de liaison entre les A.G.E. Elle ne dispose de guère de poids ni d'emprise sur celles-ci. Ainsi, « cette association nationale n'aura que très peu d'influence jusqu'en 1914 [...] Cela tient au particularisme local très vif qui sévit, et particulièrement à l'opposition entre Paris et la province qui paralysera longtemps l'U.N.E.F. On est fier de sa ville, de ses insignes, de ses blasons, et on méprise profondément tout produit d'une autre université » (<sup>30</sup>). Cette configuration reste celle de l'U.N.E.F. jusqu'au début des années 20. Elle évolue alors sur une population étudiante peu nombreuse – 29 000 étudiants en 1900, 45 000 en 1920 (<sup>31</sup>) - qui, si elle augmente, reste cependant largement issue des classes favorisées. Les associations étudiantes et l'U.N.E.F. vivent alors leur première phase, la phase folklorique (<sup>32</sup>).

<sup>26</sup> ( ) PERROT Michèle in WIEVORKA Michel et alii, *Raison et conviction, engagement*, Editions Textuel, 1998.

<sup>27</sup> ( ) Si la gratuité dans les écoles maternelles est effective depuis la loi du 16 juin 1881, elle n'est annoncée pour les collèges que par la circulaire n°77-184 du 24 mai 1977. Elle reste encore aujourd'hui posée en lycée. C'est dire l'utopie ou l'aspect futuriste et préfiguratif, c'est selon, d'une telle revendication sur le milieu étudiant.

<sup>28</sup> ( ) Ces revendications laissent apparaître très tôt chez les étudiants carabins la volonté de cogestion des universités, soit plus de quarante années avant le décret Capitant instituant les premières représentations étudiantes dans les Conseils. C'est dire leur caractère préfiguratif.

<sup>29</sup> ( ) KESSLER Thierry, *Regard sur l'engagement étudiant et l'exemple de la faculté de médecine de Rennes*, Thèse pour le Doctorat en Médecine, Université Rennes I, 2002, 85 p.

<sup>30</sup> ( ) DE LA FOURNIERE Michel, BORELLA François, *Le syndicalisme étudiant*, Editions du Seuil, 1957, p 36.

<sup>31</sup> ( ) SABOT Jean-Yves, *Le syndicalisme étudiant et la guerre d'Algérie*, L'Harmattan, 1995. ERLICH Valérie, *Les nouveaux étudiants, un groupe social en mutation*, Armand Colin, 1998. Cf. annexe n°10, « Evolution du nombre d'étudiants en France ».

<sup>32</sup> ( ) Le phasage de l'histoire de l'U.N.E.F. que nous prenons ne reprend que partiellement les perspectives de Jean-Yves Sabot (une première période allant jusqu'à 1946 où l'U.N.E.F. et les A.G.E. font du folklore et de l'entraide tout en étant soumises au

Au sortir de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale, une nouvelle maturité étudiante se fait jour, qui s'exprime par un accroissement substantiel des pratiques de solidarité entre étudiants. Ces derniers, en tant que classe d'âge, ont en effet été fortement confrontés aux horreurs de la guerre. Outre les conséquences parfois physiques de la guerre, l'augmentation du coût de la vie génère un développement de la précarité financière chez un certain nombre d'étudiants ( <sup>33</sup> ). C'est la naissance de « l'étudiant pauvre ». Les premiers risques et difficultés se font jour sur la population étudiante : difficultés pour se loger, encombrements des carrières, crises psychologiques même parfois, « reflet de la crise intellectuelle provoquée par le conflit mondial et les difficultés d'établir la paix » ( <sup>34</sup> ). Fait nouveau, l'étudiant est désormais « hanté par l'avenir » ( <sup>35</sup> ). L'U.N.E.F. entre alors dans sa seconde phase, la phase corporatiste.

D'un point de vue macro-structurel, les structures poursuivent les orientations et modalités d'action de la période précédente. Ainsi, les A.G.E. et l'U.N.E.F. conservent leur comportement neutre et respectueux des institutions en place. Lorsque les associations étudiantes ont à formuler des demandes aux institutions universitaires locales ou nationales, elles émettent des vœux lors des réunions, congrès, ... que les responsables transmettent ensuite aux autorités. Patriotisme et paternalisme restent les deux principaux guides des pratiques du mouvement associatif étudiant. Suiviste des gouvernements, il participe, à l'instar des autres groupements intermédiaires de son temps, à l'affirmation du modèle de l'Etat-Nation. Ainsi, comme le remarque l'un des journalistes étudiants du journal de l'association des étudiants de Rennes, (« l'A : le premier journal du monde (par ordre alphabétique) »), en 1920, « nous vivons encore à l'Association Générale sur le principe de

pouvoir public, une seconde période allant de 1946 à 1963 où l'U.N.E.F. se bâtit sur un mode syndical unitaire, enfin une troisième période allant de 1963 à 1971 où l'U.N.E.F. s'émiette). Si nous rejoignons en partie cette périodisation, elle a cependant pour nous le défaut de privilégier le rapport aux institutions (soumission/ non soumission), ne se plaçant en outre pas suffisamment au cœur de l'action collective menée, et au sens donné à ce dernier, qui varie fortement selon les périodes. De même, nous ne participons pas totalement du modèle proposé notamment par Michel de la Fourmière, envisageant l'histoire du monde étudiant selon trois périodes, une période allant jusqu'à la fin de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale dite période folklorique, une période s'étalant sur tout l'entre-deux-guerres, période corporatiste, et une période postérieure à 1946 appelé période syndicale. Il nous semble que sont ici mélangés deux approches fortement différentes de la représentation étudiante après 1946, celle mise en œuvre par une U.N.E.F. unitaire et jusqu'en 1962, puis une période plus politisée démarrant à partir de 1963, où même les « anciens » présidents de l'U.N.E.F. (Jacques Freyssinet, président « mino » de l'U.N.E.F. en 1959) ne se reconnaissent plus dans l'organisation U.N.E.F. de 1964 (« *l'extrême politisation qu'on a connu plus tard [au milieu des années 60] nous était étrangère* »). Freyssinet Jacques in SABOT Jean-Yves, *op. cit.*, p 189. Nous partirons pour notre part sur une périodisation en quatre temps qui reprend celle de Jean Claude Bachy (BACHY Jean-Paul et Claudine, *Les étudiants et la politique*, Armand colin, 1973) : une première période allant de la construction des A.G.E. (fin XIX<sup>ème</sup>) à la fin de la première guerre mondiale, période folklorique. Une seconde période couvrant toute l'entre-deux-guerres, que nous qualifierons période corporatiste. Une troisième période, qui part de 1946 jusqu'à la fin de la guerre d'Algérie, qui sera une période syndicale. Enfin, notre dernière période part de 1963 et se termine en 1971 avec la mort de l'U.N.E.F., période politisée. Pour notre part, nous pensons que ces quatre périodes fusionnent en fait deux à deux, la première et la dernière de part leurs approches à la fois excessives et totalement oubliées de la parole de l'Autre ; la seconde et la troisième période se rejoignent dans l'action d'entraide et le projet social.

<sup>33</sup> ( ) Du fait notamment de la diminution du capital financier des familles bourgeoises dûe à la guerre, comme le montre Piketty dans ses travaux. PIKETTY Thomas, *Les hauts revenus en France au XX<sup>ème</sup> siècle*, Hachette littérature, 2006.

<sup>34</sup> ( ) DE LA FOURNIERE Michel, BORELLA François, *op. cit.*, p 39.

<sup>35</sup> ( ) DE LA FOURNIERE Michel, BORELLA François, *op. cit.*, p 39.

l'Union sacrée. Les seules couleurs du nouveau Comité de l'U.N. sont les trois couleurs :  
bleu, blanc, rouge, qui flottent au-dessus de nos têtes à tous » ( <sup>36</sup> ).

Les structures associatives s'ordonnent dans une forte synonymie avec les institutions et l'Etat républicain dans leur modalité de présentation publique. Elles reproduisent ce dernier, à l'instar de l'ensemble des acteurs du monde social de l'époque. Elles disposent souvent d'un drapeau, que l'on ne sort que pour les plus grandes occasions, parfois d'armes héraldiques, et d'une devise. Les responsables d'activités sont dénommés des « commissaires », tandis que ces mêmes activités sont des « services techniques ».

Les membres responsables des associations participent eux aussi à ce parallélisme de forme avec l'Etat, à l'instar des autres structures du monde social. Lors des moments officiels comme lors des moments forts de la vie de l'association (bal annuel, congrès, ...), les responsables associatifs paraissent seings d'une écharpe aux couleurs de leur discipline universitaire, et telles que les portent les professeurs de facultés sur leurs toges. La faluche, coiffe traditionnelle des étudiants, arbore elle aussi les couleurs universitaires de la discipline. Pour l'étudiant d'alors, le respect du passé et des traditions prime.

Philosophiquement, en regard des autres organisations intermédiaires de son temps, l'U.N.E.F. et les A.G.E., s'inscrivent au cours de l'entre-deux-guerres dans un relatif parallélisme avec les sociétés de secours mutuels, visibles par ailleurs depuis quelques dizaines d'années déjà dans le reste de la société. Elles se concentrent sur l'entraide sociale, mettant en œuvre dans le champ étudiant une logique solidaire, flirtant parfois avec le social-utopisme : entraide entre les membres, solidarité, mutualisation, fédéralisme.

Cependant, dans le même temps, elles organisent des actions, des activités au profit d'œuvres de bienfaisance, pratique de paternalisme social assez répandue à l'époque. Elles s'inscrivent en outre dans un rapport à l'autorité caractéristique des pensées développées dans l'encyclique *Rerum novarum*. Elles complètent leur corpus idéologique par un rapport synonymique à l'Etat, en affirmant leurs valeurs républicaines et laïques. Enfin, l'U.N.E.F. développe dès 1919 une forte politique internationale, en incitant à la création de la C.I.E.

( <sup>37</sup> ). Aussi, l'U.N.E.F. et les A.G.E. fondent le sens et les modalités de leurs actions dans cette diversité d'inspiration.

Dans l'ensemble du monde social, les associations et fédérations se construisent en référence à l'une ou l'autre de ces philosophies et/ou perspectives. C'est donc une voie originale que développent l'U.N.E.F. et les A.G.E., faisant se rejoindre une quasi-absence de prise de position politique, un parallélisme de forme avec l'Etat, une logique solidariste et internationaliste, alimentée par un folklore parfois chahuteur. Ce croisement réussi d'influences est à l'époque inédit. Les résultats atypiques et innovants du secteur associatif étudiant au cours de cette période tiendront pour partie de ce dernier. Le mouvement associatif étudiant bouleverse dès cette époque le consensus social en matière d'agir associatif, impactant par ricochet les formes de l'engagement des individus dans le monde social.

Au niveau local et au niveau des projets, les A.G.E. se transforment fortement, impulsant des dynamiques fortement émancipatrices des modes d'implication dans le

<sup>36</sup> ( ) Citations issues du travail de recherche historique de Hervé Le Goc, *op. cité*. Celui-ci s'appuie notamment sur les archives du journal de l'Association Générale des Etudiants de Rennes, l'A, qui couvrent toute cette période. Nous réutilisons ici certains passages des articles cités.

<sup>37</sup> ( ) Confédération Internationale des Etudiants. Créée dès novembre 1919, cette organisation se construit en parallèle de la S.D.N. née quelques mois seulement avant.

monde social. Elles développent dès cette époque les premières pistes d'une innovation sociale inédite.

Dès le sortir de la guerre, les A.G.E. organisent l'entraide. Elles créent des restaurants universitaires, des bibliothèques, des bars, le plus souvent sous forme coopérative, offrent parfois des bourses et des prêts d'honneurs, comme le montre Le Goc dans le cas de l'A.G.E. de Rennes. Elles développent des services logements pour les étudiants, posent les premières bases de la cité universitaire de Paris, ... Les A.G.E. entrent dans une gestion rationnelle des risques encourus par les étudiants, formalisant et structurant les dangers potentiels. Elles prennent dès lors une importance croissante au niveau local, tant en nombre d'adhérents qu'en terme financier. A cette croissance des activités répond un accroissement de la bureaucratisation des structures par une rationalisation des pratiques : création de services techniques spécifiques à une activité (sport, fête, journal, ...) et développement des activités gestionnaires. C'est le début des premières grandes réalisations sociales, sous l'impulsion des A.G.E. **Le monde associatif étudiant devance alors le monde social de près d'une quarantaine d'années : les Comités d'entreprises, premières véritables structures à vocations à la fois économiques et sociales sur une base peu éloignée du syndicalisme n'apparaîtront en France qu'en 1945.** Les innovations du monde associatif étudiant transforment par leur institutionnalisation progressive les modalités de l'engagement des individus dans le monde social.

En tant qu'organisation fédérative des initiatives locales, l'U.N.E.F. se renforce considérablement tout au long de cette période. En effet, « [l'action sociale] tend à donner plus d'importance au bureau de l'U.N.E.F. et, au fur et à mesure qu'elle augmentera, on verra s'accélérer la centralisation du mouvement, [...] rendue plus facile par l'atténuation des [...]

<sup>38</sup> particularismes » ( ). En regard des organisations syndicales de son temps, elle adopte une structuration en relative similitude. La C.G.T., malgré une organisation un peu confuse et un nombre d'échelons plus nombreux, dispose elle aussi d'une strate locale et d'un organe central fortement décisionnaire. L'individu reste absent des processus de décision, seule compte la masse des salariés. Il en est de même pour la C.F.T.C., fondée depuis peu. Les partis politiques de l'époque fonctionnent eux aussi sous cette forme pyramidale et un fort rapport au Nous, sans guère de regards pour le Je. Si tous les étudiants ne sont pas liés entre eux par des liens de famille ou de voisinage comme cela peut être observé dans les syndicats ou partis politiques de l'époque, conférant un sentiment d'unité protectrice aux individus, l'appartenance à une même classe sociale et le sentiment d'appartenir à une élite sociale (tout le monde ne peut faire des études) génère un sentiment d'unité entre étudiants comparable à celui existant au sein des organisations collectives. L'organisation structurelle générale de l'U.N.E.F. à cette époque se construit donc comme un écho des structures du monde social de son temps. En revanche, elle ne fonctionne pas en conglomérat, n'ayant pas d'organisation satellite à côté d'elle. Cette spécificité marque donc un biais par rapport aux autres grandes organisations du monde social.

Sous la pression des dirigeants de l'U.N.E.F., le Ministère de l'Instruction Publique inscrit dès 1921 à son budget un crédit pour les Œuvres sociales. Dans le même temps, l'U.N. s'empare de la création de projets d'importance en faveur des étudiants touchés par la guerre, non réalisables par les initiatives locales. L'U.N.E.F. lance ainsi en 1923 un projet de sanatorium en faveur des étudiants tuberculeux, qu'elle gère conjointement avec des universitaires et des techniciens. **Cette formule d'association de gestion de projets est alors totalement inédite dans l'ensemble du monde social, confirmant le caractère novateur du mouvement associatif étudiant de l'époque.** Les syndicats comme les partis

<sup>38</sup> ( ) DE LA FOURNIERE Michel, BORELLA François, *op. cité*, p 42.

politiques de l'époque restent avant tout sur le terrain rhétorique et n'entrent pas dans la construction de réalisations concrètes. Les coopératives et mutuelles de l'époque se mobilisent pour leur part autour de projets où chaque sociétaire est une partie prenante de la réalisation du tout. Il n'est jamais fait appel à des compétences exogènes pour œuvrer sur une réalisation ou en suivre la gestion. Enfin, les associations de l'époque s'inscrivent avant tout dans un rapport d'entraide de proximité affective et géographique, rendant très lointains des projets du type de ceux élaborés par l'U.N.E.F. **La construction de ce sanatorium est aussi la première expérience de gestion sociale du handicap, l'Association des Paralysés de France n'étant créée qu'en 1933, soit près de dix années plus tard.** Bouleversant le consensus social à l'œuvre, les associations étudiantes initient puis institutionnalisent progressivement une nouvelle place pour l'agir associatif, qui impacte par rebond les formes de l'engagement collectif des individus dans le monde social.

Dans le même temps, s'attaquant aux sources du mal et non uniquement à ses effets, l'U.N.E.F. joue de tout son poids institutionnel pour aboutir à la création de la Médecine Préventive Universitaire. Elle fonde en 1929 l'Office du Tourisme Universitaire (O.T.U.). Le rôle dynamique et moteur de l'organisation dans les évolutions sociales apparaît dès cette époque clairement. L'U.N.E.F. sera ainsi reconnue d'utilité publique en 1929. Elle est enfin, en 1937, à la création des Oeuvres, ancêtres des C.R.O.U.S., complétant ainsi l'action menée par les A.G.E. **Cette complémentarité et cette démultiplication d'actions entre A.G.E. et U.N.E.F., dans un objectif général d'amélioration des conditions de vie et d'existence des étudiants, place dès cette époque le mouvement associatif étudiant à la pointe de l'engagement collectif. Il n'existe en effet pas à cette époque une seule organisation nationale, syndicale ou associative, capable de développer autant d'actions dans autant de sens différents, alliant à la fois projets locaux et nationaux, pratiques gestionnaires d'entraide et de service, et représentation institutionnelle d'un groupe social.**

**Un nombre certain des innovations mises en place par le mouvement associatif étudiant seront reprises quelques années plus tard par l'Etat, par la transformation d'un certain nombre de ces initiatives en services publics.** Le changement de place du mouvement associatif étudiant dans la société est alors radical, ce dernier s'impliquant désormais beaucoup plus dans le développement de la société salariale, en même temps qu'il devient source d'évolutions sociales. Dès cette époque, le monde associatif étudiant commence à développer des initiatives innovantes. L'institutionnalisation progressive de ces dernières par l'Etat conduit alors à la transformation des modes d'engagement collectif, en même temps qu'elle confère un caractère préfiguratif à l'agir associatif étudiant.

Ses résultats importants dans l'action sociale de proximité en direction des étudiants mais aussi son rôle d'impulsion dans la transformation de l'action solidariste de l'Etat la place donc, dès la fin de la première guerre mondiale, dans une position de fer de lance des transformations des modes d'action dans le monde social.

Avec la société salariale et le développement de la société de consommation se développe le second individualisme. Ainsi, au sortir de la guerre, un vent d'intérêt nouveau souffle sur le sport, qui touche une part plus large de la population. Avec le sport, s'affirme un homme nouveau, sain et fier de son corps. Les associations étudiantes s'inscrivent comme élément moteur de cette dynamique nouvelle : « Notre corps, nous estimons qu'il fait partie de notre Moi ... Le corps d'un athlète et l'âme d'un sage, voilà ce qu'il faut pour être heureux » ( <sup>39</sup> ). Elles développent un discours promotionnel en faveur de

---

<sup>39</sup> ( ) Revue des Universités de France, n°1, mai 1928, p 8, B.D.I.C., F.D. 1081/22, www.cme-u.fr.



la pratique sportive, conduisant à la reconnaissance et l'institutionnalisation de celle-ci. Elles prônent une réconciliation entre pratiques sportives et intellectuelles, posture très avant-gardiste pour l'époque. Dès 1919, l'U.N.E.F. se dote d'un service spécial sportif, le Commissariat général des sports. En 1923, relayant les nombreuses demandes émanant des A.G.E., elle demande la suppression des cours le jeudi après-midi dans les facultés, afin de permettre aux étudiants sportifs de s'entraîner. Processus de politisation de la vie privée, Beck n'entrevoit cependant l'expression de cette tendance dans le monde social qu'au cours de l'émergence de la seconde modernité. La relative liberté dont jouit le monde étudiant dès cette époque lui permet donc de faire s'exprimer des formes très avant-gardistes de l'affirmation du sujet, tout en jouant pleinement son rôle d'instituant en la matière.

Ainsi, cette demi-journée sportive sera accordée par voie de circulaire en 1925. Ce sera la seule organisation de représentation d'un groupe social à s'investir dans cette reconnaissance institutionnelle et donc politique de la pratique sportive ; il faudra attendre Léo Lagrange en 1936 pour qu'apparaisse une autre reconnaissance institutionnelle et politique de cette pratique. A titre de comparaison, si les syndicats et les organisations politiques de l'époque ont parfois dans leurs réseaux constellaires idéologiques des clubs sportifs depuis de nombreuses années, il n'y a pas de démarche revendicative de leur part pour une reconnaissance institutionnelle de ces pratiques. Toujours à titre de comparaison, l'Office du Sport Universitaire, ancêtre de l'U.N.S.S. n'apparaît qu'en 1934, sous la pression forte de l'U.N.E.F. Pour sa part, l'U.G.S.E.L. (Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre), déclarée le 29 mars 1911 sous le nom de « Union gymnastique et sportive de l'enseignement libre supérieur et secondaire », fut jusqu'en 1932 une association parisienne, date à partir de laquelle elle devient réellement nationale. Ces quelques exemples montrent là encore le rôle précurseur du mouvement associatif étudiant dans la reconnaissance de nouveaux droits des individus, dans l'affirmation du sujet, l'institutionnalisation progressive de ces évolutions, et son action dans la transformation des modalités de l'engagement des individus dans le monde social.

Les associations étudiantes jouent aussi un rôle fortement dynamique et fer de lance dans la reconnaissance institutionnelle et politique des femmes. L'entre-deux-guerres voit en effet l'arrivée sur les bancs des universités d'une population féminine, qui en était auparavant éloignée. Dans le cas de l'A.G.E. de Rennes, les jeunes filles disposeront tout d'abord d'un local qui leur est uniquement réservé au sein des locaux de l'A.G.E. Puis, **dès 1932, il est institué au sein de l'A.G.E. un droit de vote pour les jeunes filles à l'Assemblée Générale de l'A.G.E. A partir de cette année, le bureau sera constitué d'un président et d'une présidente.** Il faudra en revanche attendre le 21 avril 1944 pour qu'au niveau de l'Etat français le droit de vote des femmes soit reconnu, confirmant le rôle là encore précurseur du mouvement associatif étudiant.

Pour les organisations françaises du monde social, l'accès des femmes à des postes de responsabilités ne se fera pas très aisément. Si la C.G.T. autorise en 1911 la création d'une section syndicale féminine chez les employés, celle-ci reste distincte des autres sections. Les syndicats ouvriers ont longtemps entrevu l'emploi féminin comme un danger, de part la concurrence qu'elle induit sur les salaires entre ouvriers. Pour Proudhon, qui fut longtemps la principale référence idéologique des syndicalistes, la femme est avant mère, épouse et ménagère. Ainsi, le travail hors du foyer va à l'encontre de sa véritable nature. Il faudra attendre 1914 et l'expansion du syndicalisme féminin pour que les choses évoluent quelque peu. En 1921, pour la première fois, une femme est élue à la tête d'une organisation

syndicale ( <sup>40</sup> ). En 1925, les partis politiques, notamment de gauche, présentent pour la première fois des candidates aux élections municipales. Il faudra cependant attendre 1935 et Pierre Mendès France pour voir des femmes être élues conseillères municipales et siéger ... avec voix consultative. L'Assemblée Nationale se prononcera six fois de suite en faveur du vote des femmes entre 1919 et 1944, le Sénat invalidant à chaque fois les décisions des députés.

D'une manière générale, le monde de la politique français reste un univers, même encore aujourd'hui, très largement masculin. Dans le milieu associatif, les femmes se seront vues très longtemps cantonnées aux associations de bienfaisance et à l'entraide sociale. Leur accès à d'autres formes d'actions citoyennes reste même dans ce milieu relativement récent, et n'est souvent que la conséquence des mouvements de libération de l'individu des années soixante-dix.

Le mouvement associatif étudiant s'investit aussi dès cette époque dans les nouvelles technologies de communication (de l'époque ...). Ainsi, dès janvier 1928, l'U.N.E.F. crée un Bureau Universitaire Français du cinéma scientifique, afin de promouvoir le Cinéma d'Enseignement et d'Education Sociale et d'aider notamment au développement des pratiques cinématographiques dans les écoles et les universités. Cette création est en phase avec celle de l'Institut International du Cinématographe Educatif initiée en novembre de la même année par l'Italie au sein de la S.D.N. Dans le monde social français, la première association s'intéressant au cinéma à voir le jour sera la Cinémathèque Française, créée en 1935. Le monde associatif étudiant devançait là encore le monde social de quelques années.

Enfin, la participation du mouvement associatif étudiant à l'affirmation du nouvel individualisme se donne à voir à cette époque par une recherche inhabituelle et nouvelle, la recherche d'authenticité. Ainsi, en 1936, ce cri d'un responsable associatif de Rennes,

préfiguratif entre tous, enjoignant ses camarades : « Soyons nous-mêmes ! » ( <sup>41</sup> ). Contre l'émergence d'un nouvel étudiant ne se concentrant plus que sur ses études et son insertion professionnelle, la figure de l'étudiant chahuteur libre est convoquée, celle-ci étant alors la représentation traditionnelle de l'étudiant. Cet appel au bohémien comme figure authentique de l'étudiant n'est pas sans renvoyer à la figure de l'errant, du nomade comme nouvelle constante anthropologique de l'homme dans le cadre de la nouvelle société qui s'annonce pour Maffesoli. Sans forcément le suivre sur la voie du post-modernisme, **il est cependant étonnant de retrouver dès l'agir associatif étudiant du début du XX<sup>ème</sup> siècle des dynamiques sociales caractéristiques de notre nouvelle modernité et des modèles de l'action collective actuelle.** Si cette posture n'emporte pas avec elle une transformation immédiate du statut du sujet, elle bouleverse cependant le consensus social sur la place

<sup>40</sup> ( ) Cette année-là, une femme est élue secrétaire générale de la fédération C.G.T.U. de l'alimentation. GUILBERT Madeleine, *Femmes et syndicats en France*, Sociologie et société, volume 6 n°1, 1974.

<sup>41</sup> ( ) Ainsi cet article publié dans le journal des étudiants de Rennes en 1936 : « *Partout en France, il y a quelques années à peine, primait le béret de velours aux rubans multicolores et aux nombreux insignes ! Aujourd'hui, tout cela tend à disparaître. Pourquoi ? Par le manque d'intérêt que l'étudiant porte aux manifestations de la vie estudiantine. Aujourd'hui, l'étudiant veut se donner un genre " sérieux ", en faisant abstraction du genre " Bohême " qu'il porte inné en lui, puisqu'il est jeune. Nous aimons tous voir sur l'écran les bohémiens tziganes ivres de leur liberté. Pourquoi ne serions-nous pas des bohémiens à notre façon, des bohémiens étudiants ? Remettons en honneur notre vieux béret, adjoignons-lui même des cannes en bambou si nous le voulons. Etudiants, rigolons et chantons. Soyons nous-mêmes.* ». in LE GOC Hervé, *op. cit.*

de celui-ci, conduisant à une redéfinition progressive de ses rapports à l'institution et au collectif.

Le mouvement associatif étudiant s'implique aussi dans les règles et les modalités du travail afin de les faire se transformer. Même s'ils sont pour l'essentiel issus de familles aisées, les étudiants se trouvent, au cours de l'entre-deux-guerres, confrontés à des difficultés inédites : les premières difficultés d'insertion professionnelle touchent les étudiants. Ainsi, l'U.N.E.F. et les A.G.E. mettent en œuvre, dès cette époque, leurs premières actions en faveur de l'insertion professionnelle. En 1921, dans le journal des étudiants de Rennes on peut lire : « Les étudiants ont, en effet, compris que le temps de la folle insouciance était révolu et que, pour résoudre le douloureux problème de la vie, il leur fallait à leur tour, comme l'ouvrier ou le fonctionnaire, s'unir et s'organiser ». En 1922, l'A.G.E. de Rennes crée pour la première fois un bureau de placement, afin de permettre aux étudiants de trouver un petit boulot pour financer leurs études. Si l'action mise en œuvre par les associations étudiantes s'inspire certainement des services développés par les premières Bourses du Travail locales, elles s'éloignent résolument du rôle que ces dernières occupent à cette époque, cantonnées à n'être plus que le siège des syndicats. En avance sur le syndicalisme d'action directe qu'on ne verra reflourir en France qu'au cours des années soixante-dix, le mouvement associatif étudiant agit alors au quotidien pour transformer l'actualité. **Elles préfigurent là encore largement les évolutions sociétales à venir, l'A.N.P.E. par exemple n'étant créée qu'en 1967.**

Le mouvement associatif étudiant et les étudiants changent donc, leurs regards se faisant dès lors plus attentifs à l'avenir professionnel. Ainsi, dès mai 1933, les étudiants descendent dans la rue pour défendre leurs intérêts corporatistes. En effet, pour cause de difficultés financières de l'Etat, les décrets Boncour et Chéron suspendent les recrutements dans la fonction publique. Nombres d'étudiants sont de fait touchés par ces dispositions législatives. Après avis de l'office des étudiants de Droit, puis cinq mois d'attente des décrets de dérogation promis aux étudiants, l'U.N.E.F. et les A.G.E. entrent en action. L'U.N.E.F. s'occupe de l'envoi de pétitions, des démarches auprès des ministres compétents, les A.G.E. locales s'orientant vers des formes d'expression de leur mécontentement de leur choix. **Dans une dynamique de syndicalisme d'action directe et à contre-courant des organisations politiques et syndicales de l'époque, le mouvement associatif étudiant fait montre ici d'une étonnante et inédite logique de réseau où chaque élément fonctionne en interdépendance et autonomie par rapport à l'organisation fédérale.** Ce type d'organisation en réseau de structures fortement autonomes se retrouve aujourd'hui dans les manifestations autour d'idées telles que les O.G.M., les rapports Nord-Sud, ...

Le mouvement de grève et les manifestations étudiantes publiques qui suivent tournent rapidement en une véritable démonstration de force. Il est permis de penser que les résultats positifs de ce mouvement ouvriront en partie des espoirs nouveaux pour le monde ouvrier : si aucune manifestation ouvrière d'ampleur n'eut lieu entre 1920 et 1933, des contestations ouvrières importantes suivront là encore trois années plus tard.

Face aux problématiques nouvelles liées à l'emploi des jeunes, les A.G.E et l'U.N.E.F. réagissent rapidement. En 1933, Alfred Rosier, ancien vice-président de l'U.N.E.F. fonde le B.U.S. ( <sup>42</sup> ), premier bureau d'orientation des étudiants au monde. Ce bureau conseille les étudiants sur les débouchés professionnels des formations. Afin de compléter cet outil statistique, l'U.N.E.F. lance une large étude sur la situation du marché de l'emploi dans le but d'analyser, pour chaque profession intellectuelle, les besoins actuels et à venir

<sup>42</sup> ( ) Bureau Universitaire de Statistiques.

du marché. L'objectif est d'éviter les sureffectifs dans certaines filières, qui conduisent à une diminution du salaire d'embauche. Sa réalisation sera cependant rendue délicate par le peu de coopération d'une large gamme de secteurs professionnels. Les institutions suivront là encore la dynamique étudiante. L'Etat, prenant progressivement conscience des nouveaux besoins des étudiants, transformera le B.U.S. en établissement public en 1954. Ainsi, « comme nombre d'organismes créés par ou avec les associations étudiantes, son développement et son succès ont amené à une professionnalisation puis à une étatisation ... » ( ). L'Etat institutionnalise donc au fil du temps les innovations du monde associatif étudiant, conférant un caractère précurseur à ce dernier en même temps que transformant de façon rédhibitoire les formes de l'engagement collectif des individus dans le monde social.

Le B.U.S. reprend de manière très lointaine l'idée des premières Bourses du Travail initiées par les syndicats ouvriers à la fin du XIX<sup>ème</sup>. A la différence cependant de ces structures, le B.U.S. dispose d'une dimension nationale et non locale. Il n'est pas non plus un lieu de formation syndicale, ni d'éducation populaire. Il reste distant de toute idéologie, se concentrant sur la dimension technique de sa mission. Par cette approche, il dépasse les limites rencontrées par les Bourses du Travail au cours de cette même période. Ces dernières seront du reste la seule incursion que feront les syndicats comme les partis politiques dans le traitement concret des problématiques d'accès au travail. Les coopératives comme les mutuelles ne se positionneront pas non plus sur celles-ci, de part la dimension politique de la question. Le mouvement associatif de l'époque ne dispose enfin quant à lui pas encore de la maturité suffisante pour se positionner sur le sujet. En ce sens, **le mouvement associatif étudiant prend à cette époque une forte longueur d'avance sur les autres acteurs du monde social dans le traitement de l'accès au travail.** Il bouleverse à ce titre le consensus social à l'œuvre quant à la place de l'agir associatif sur cette problématique, transformant par retour les formes de l'engagement collectif des individus dans le monde social.

Par incidence, le début des difficultés d'insertion professionnelle génère une transformation progressive du modèle d'engagement collectif chez les étudiants. Même si jusqu'à l'extrême fin de l'entre-deux-guerres et a fortiori pendant la 2<sup>nde</sup> guerre mondiale, le modèle corporatif et associatif prévaut, la perspective d'une analyse syndicale des problématiques étudiantes se fait jour dès le milieu des années vingt. En effet, confronté aux difficultés croissantes induites par le rapport salarial et mises en exergue avec la crise économique qui s'étend, c'est bien la transformation du mouvement associatif en un véritable syndicat étudiant qui se profile. Ainsi, cet article publié en 1926 dans le journal des étudiants de Rennes : « L'activité de l'Union Nationale doit être syndicale. Elle doit tendre non seulement à défendre les droits acquis, mais également à collaborer aux réformes nécessaires. Et nous ne saurions trop protester à ce sujet contre un certain autoritarisme qui exclurait la consultation des intéressés. [...] Et la conclusion est toujours la même : SOUTENEZ VOS CORPORATIONS, VOTRE ASSOCIATION GENERALE, VOTRE UNION NATIONALE. Sans cela, ne vous plaignez pas ».

La prégnance du modèle pyramidal d'organisation transparaît ici de manière incidente, le monde étudiant se faisant l'écho de cette modélisation structurelle largement répandue à l'époque au sein des organisations et groupements intermédiaires. Les syndicats comme les partis politiques de l'époque se construisent et s'étoffent selon ces modalités, privilégiant l'unité du collectif à la singularité de l'individu. Le monde associatif étudiant ne fait pas

<sup>43</sup> ( ) COME Thierry & MORDER Robi, sous la direction de, *op. cit.*, p 53. Ce dernier deviendra ensuite l'O.N.I.S.E.P.

exception, son particularisme et ses aspects préfiguratifs s'expriment davantage au travers des réalisations concrètes qu'il met en œuvre.

Lors des grèves étudiantes de 1933, la perspective syndicale du mouvement étudiant s'affirme donc, et prend comme référent le syndicalisme des fonctionnaires. Les promoteurs de l'idée syndicale entendent celle-ci dans une perspective a-politique ( <sup>44</sup> ). Celle-ci doit permettre d'être l'interlocuteur de toutes les tendances politiques tout en sortant de la perspective paternaliste, en même temps qu'elle constitue un gage pour la continuité de la cohésion du mouvement associatif. Cette perspective syndicale signe enfin et surtout les prémisses de l'ouverture des étudiants à des problématiques extérieures au monde universitaire. Le modèle d'organisation syndicale étudiante qui émerge s'affranchit en revanche totalement des modalités d'action du syndicalisme ouvrier, engoncé dès cette époque dans une approche théorique et discursive de l'action syndicale. Il tente de faire collaborer action d'entraide sociale et action de représentation, modélisation atypique en France et à l'époque. Une forme nouvelle de l'agir collectif se dessine, positionnant l'agir associatif hors de ses cadres référentiels habituels.

Cependant, si un nouveau modèle de l'agir collectif émerge, ce dernier s'entend toujours en référence à la figure archétypale du militant. Ainsi, les responsables de l'A.G.E. de Rennes n'hésitent pas à infliger des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion pour les délégués, représentants de corporations trop souvent absents ou trop peu assidus. Les rédacteurs - étudiants bénévoles - du journal étudiant de Rennes se font, une année, tancer vertement par voie de presse par des lecteurs, pour s'être payé en fin de mandat un repas au restaurant avec une partie des bénéfices du journal. Les responsables associatifs de l'U.N.E.F. sont parfois accusés de se servir de celle-ci comme d'un tremplin pour une carrière professionnelle ou politique. Ainsi, Moy, secrétaire général de l'U.N.E.F. sortant de 1933, se voit obligé de faire un démenti formel lors du Congrès de l'U.N.E.F., certaines allégations lui prêtant l'ambition d'accepter un poste au Ministère de l'Education Nationale. De fait, même dans un contexte d'accroissement des difficultés d'insertion professionnelle des étudiants, les responsables associatifs étudiants ne peuvent accepter une proposition d'emploi qui serait une conséquence de leur travail associatif. Les exemples sont donc nombreux, qui traduisent la prégnance de la figure du militant irréprochable sur le milieu associatif étudiant comme sur l'ensemble de la société, et la constance de celle-ci lors de l'entre-deux-guerres. Icône du groupe, le représentant étudiant fait le lien entre la communauté des étudiants et la perspective globale de l'organisation. En s'adjudicant des facilités personnelles, il se désolidarise du groupe, qui le déjuge alors.

Dans le monde syndical comme dans le monde politique, cette figure emblématique du militant sert aussi de guide et de référent. Il n'y a pas d'évolution en matière de structuration des rapports internes reliant individu et collectif entre les périodes de créations de ces organisations et celle-ci. L'identité individuelle se perd volontairement dans le collectif, seul un tel acte d'abnégation donnant un sens à l'engagement de l'individu. La vie privée est volontairement sacrifiée au profit de la vie publique. Dans ce rapport entre individu et collectif, le monde associatif étudiant reproduit les schèmes de fonctionnement des autres organisations sociales de son temps.

<sup>44</sup> ( ) Ainsi, cet auteur d'un article du journal des étudiants de Rennes qui souligne la nouveauté du mouvement en précisant que les étudiants ont suivi l'exemple des fonctionnaires. Et s'il se justifie c'est qu'il sait « *bien que certains pensent peut-être que les procédés de grève sont indignes des intellectuels* ». « Il ajoute : « *Des intellectuels du dix-neuvième siècle peut-être. Mais nous ne sommes pas responsables des conditions de vie qui nous poussent à adopter des moyens plébéiens. Et, pour ma part, je ne crois pas que ce soit un mal, même fautive, que d'affirmer la vigueur du syndicalisme universitaire et de développer le sentiment d'association chez les intellectuels.* » in LE GOC Hervé, *op. cit.*

Néanmoins, des comportements nouveaux émergent, notamment sur la dimension politique de l'action associative étudiante. Ces tensions, autour d'une vision syndicaliste du mouvement, sont signes des changements à l'œuvre. Elles conduisent en 1932 à une première rupture au sein de l'U.N.E.F. Cette scission semble avoir deux sources principales : une politisation de l'A.G. de Paris, qui conduit à son exclusion de l'U.N.E.F. pendant un an, et des querelles de personnes pour l'obtention de postes au sein de celle-ci. Signe des temps ainsi que préfiguration des heures sombres à venir, on s'insurge (à tort ou à raison) contre les méthodes de pression « hitlériennes » utilisées par certaines têtes de files dissidentes

<sup>45</sup> ( ). Deux groupes distincts émergent : les partisans de l'unité (cas de Rennes), et les partisans d'une expression politique du groupement, qui semblent rejoindre ceux poussés par des ambitions plus individuelles. Dans ce dernier groupe, se trouvent les A.G.E. de Paris, Toulouse, Lille, Nancy, Grenoble, Besançon, Amiens, Tours et Casablanca. Au sortir du congrès de 1932, la rupture est consommée. Elle ne conduit cependant pas à la création d'une structure alternative, et la réunification aura lieu l'année suivante, sur des bases consensuelles et neutres. Si l'on retrouve dans ce processus d'exclusion une similitude avec l'exclusion en 1921 des réformistes et révolutionnaires de la C.G.T., la réunification donne dans le même temps à voir celle de ces deux mêmes organisations en 1936. En condensé et en accéléré du fait de la durée de vie plus courtes de ses élites, le monde associatif étudiant, par sa fonction de représentation, vit et donne à voir dès cette époque des perspectives et les possibles du syndicalisme ouvrier.

La politique nationale fait dès cette époque son entrée dans le monde associatif étudiant, qui réagit fortement. Le rapport au travail n'est pas le seul domaine politique où le monde associatif étudiant s'implique. Ainsi, dès le milieu des années Trente, les étudiants s'investissent massivement dans des questions éminemment politiques, à l'initiative des associations qui les regroupent. La montée en puissance du mouvement des Croix-de-Feu du Colonel de la Rocque conduit en effet plusieurs A.G.E. locales à participer activement à des manifestations publiques d'opposition. A l'instar des syndicats ouvriers de l'époque, et a contrario des Liges, elles se positionnent contre le fascisme qui s'étend à cette époque.

Cette place nouvelle des associations étudiantes et leur impact sur le terrain de la contestation sociale commencent donc à apparaître à plusieurs responsables associatifs de l'époque, les conduisant de fait à s'interroger sur le statut du mouvement. Vers la fin de cette période s'affirme pour plusieurs responsables associatifs étudiants la nécessité d'une

transformation du mouvement vers un syndicalisme corporatif <sup>46</sup> ( ). La seconde guerre mondiale donnera un coup d'arrêt à ces perspectives nouvelles. L'U.N.E.F. et les A.G.E. s'endorment alors dans une passivité politique obligée et l'attente <sup>47</sup> ( ).

1945 : l'U.N.E.F. sort de la guerre amoindrie par sa politique de non-engagement. Insignifiante durant le conflit et l'occupation, elle ne doit sa résurrection qu'à l'action énergique de quelques étudiants anciens résistants. Sous leur impulsion, elle se redéfinit

<sup>45</sup> ( ) Journal Université de France, juillet-octobre 1932, B.D.I.C. F.D. 1081/22, [www.cme-u.fr](http://www.cme-u.fr).

<sup>46</sup> ( ) En 1937, l'U.N.E.F. compte environ 20 000 adhérents, pour près de 75 000 étudiants.

<sup>47</sup> ( ) Cependant, même au cours de cette période, les étudiants et certains dirigeants de l'U.N.E.F. font par instant figures de préfigurateurs. Ainsi en est-il par exemple de l'épisode du 11 novembre 1940 sur la place de l'Etoile à Paris, où « *ce jour-là, les étudiants apparurent comme les premiers résistants et furent les premiers déportés* ». DE LA FOURNIERE Michel, BORELLA François, *op. cité*, p 48. Si l'U.N.E.F. comme organisation reste très en retrait voir se fait par instant collaboratrice, un certain nombre des responsables et d'A.G.E. qui la composent s'investissent dans la Résistance et payent parfois un lourd tribut pour leur engagement.

comme un syndicat non politisé. Cette posture est totalement atypique pour l'époque, en regard des autres organisations syndicales.

Pour sortir de l'impasse créée par un apolitisme corporatiste traditionnel affaibli et sans prestige, et une Union des Etudiants Patriotes nouvelle (<sup>48</sup>), l'U.N.E.F. se lance dans une triple ambition : être un mouvement syndical revendicatif, le centre de la vie étudiante, et un organisme de gestion matérielle au service des étudiants. Les A.G.E. sont donc invitées à coupler actions gestionnaires et actions revendicatives, dans un but d'aide et de représentation des étudiants. Ce mode d'organisation ne s'inspire d'aucun modèle préexistant. Cette fois encore, si le modèle général de l'organisation est le reflet des autres organisations collectives (syndicats, partis) de son temps, ses modalités de fonctionnement pratique en sont fortement éloignées. Cette spécificité conduira cette fois encore l'organisation sur les voies de l'innovation pratique.

Afin d'affirmer clairement sa nouvelle orientation, l'U.N.E.F. se dote, au Congrès de Grenoble de 1946, d'une charte interne, qui sera très rapidement connue sous le nom de « Charte de Grenoble ». Sorte « d'utopie » interne, cette Charte servira, à partir de ce moment là, de programmatique et de référentiel d'action vers lesquels il convient de tendre. L'U.N.E.F. entre alors dans sa troisième période de vie, la phase syndicale (cf. annexe n°2 : « La notion de syndicalisme en milieu étudiant »).

La Charte de Grenoble s'appuie sur une référence explicite, la Charte d'Amiens, acte fondateur du mouvement ouvrier et de la C.G.T. Cette définition du syndicalisme étudiant résonne donc de forts accents ouvriers et de luttes sociales. A ce titre, le préambule affirme par exemple que « le monde du travail et de la jeunesse dégage des bases d'une révolution économique et sociale au service de l'homme ». Comment comprendre cette référence au monde ouvrier de la part d'une population étudiante à l'époque socialement favorisée ? Quel est le sens de cet attrait inédit pour une population ouvrière qui n'accède encore que trop peu au monde universitaire (<sup>49</sup>) ? Le mouvement étudiant cherche-t-il à cette époque à devenir suiviste du mouvement ouvrier ?

Il convient, pour répondre à cette question, de remarquer que nous sommes au sortir de la guerre. La C.G.T., les groupes communistes, mais aussi plus largement le monde ouvrier se sont fortement impliqués dans la Résistance. Le monde ouvrier jouit donc d'une double aura, l'une née de la période historique traversée, l'autre consécutive de la valeur travail, valeur phare dans une société française inscrite totalement dans le modèle salarial.

Les initiateurs de la Charte de Grenoble s'inspirent de ces deux dynamiques. Ainsi, le préambule de cette charte « l'étudiant est un jeune travailleur intellectuel », de même que son article 5 « en tant que travailleur, l'étudiant a le devoir d'acquérir la meilleure compétence technique » montrent bien, au-delà d'un vocabulaire à tendance quelque peu marxiste, l'implication de la nouvelle structure U.N.E.F. dans la société salariale. Dans le même temps,

---

<sup>48</sup> ( ) Mouvement étudiant issu de la Résistance très fortement marqué à gauche, et qui s'oriente très rapidement vers des combats d'ordre idéologique.

<sup>49</sup> ( ) Baudelot montre ainsi que jusqu'en 1959-1960, 94 % des jeunes sont exclus de l'Enseignement Supérieur. Parmi ceux y accédant, le taux d'accès des enfants d'ouvriers, personnels de services et salariés agricoles est très faible, environ 0,5 %. La population étudiante se compose essentiellement d'enfants de patrons d'industrie et de commerce (20 %), de cadres supérieurs et de professions libérales (30 %) et de cadres moyens (20 %). BAUDELLOT Christian et alii, *Les étudiants, l'emploi, la crise*, Petite collection Maspero, 1981, p 24. Néanmoins, la guerre et les restrictions qui la suivent font aussi arriver sur les bancs des universités des étudiants aux ressources moindres, obligés de travailler en plus de leurs études pour se loger, se nourrir, donnant naissance à un nouveau type étudiant, l'étudiant pauvre.

« la figure du militant, dévoué corps et âme au Parti, devient pour les jeunes gens d'après-guerre le modèle le plus attractif, surtout quand ils éprouvent jusqu'aux remords le regret de n'avoir pas participé à la résistance » ( <sup>50</sup> ).

Cette Charte se conceptualise en outre dans le cadre de l'Etat-Nation, dans une schématique de présentation discursive fortement gaullienne ; elle ne peut du reste être pensée sans référence avec ce courant politique d'après-guerre ( <sup>51</sup> ). Elle s'applique en effet exclusivement à la « jeunesse française », et plus particulièrement aux étudiants « fidèles à l'exemple des meilleurs d'entre eux, morts dans la lutte du peuple français pour sa liberté » (préambule). L'Etat, la France est alors à reconstruire. Dans la perspective de cette Charte, les étudiants font corps avec la Nation pour prendre part au travail de reconstruction, en fonction et avec les moyens spécifiques de leur condition particulière, mais dans une logique transcendante qui s'impose, la Nation. Ainsi, les étudiants « affirment leur volonté de participer à l'effort unanime de reconstruction ».

La Nation est aussi utilisée pour donner corps à une unité des étudiants dans la réalisation d'un effort collectif, dépassant toutes les conditions particulières, et unissant dans un même destin, pour un même avenir, tous les étudiants. Cette charte est en effet le lieu de la construction d'un archétype social nouveau, l'étudiant. Ce modèle à la fois unique et utopique de l'individu étudiant ne prend évidemment pas en compte la diversité des personnes. En posant le concept de l'étudiant, et non pas celui des étudiants, les responsables associatifs d'alors affirment une unicité des étudiants, de leurs comportements, de leurs quotidiens et presque de leur avenir. Une telle mise en forme retraduit la prégnance des référentiels de la société salariale tels que la mobilisation de masse, le nombre d'adhérents, l'unicité du nombre, en même temps qu'elle démontre la participation du mouvement associatif étudiant à ce modèle social. Sur la forme, le mouvement associatif étudiant est donc un reflet des autres organisations syndicales de son temps.

Le rôle nouveau de transformation sociale donné à l'étudiant s'inscrit en outre dans le cadre d'une perspective historiciste. Ainsi, tout au long de la Charte de Grenoble, restent constants l'idée générale de Progrès et le mythe du Progrès pour tous. Nombreuses sont les références tout au long de ce texte au sens de l'Histoire, à la révolution au service de l'homme, ... S'exprime dans cette charte la croyance inconditionnelle dans un Progrès bon pour le développement de l'homme et de l'humanité.

Dès les premières années du sortir de l'après-guerre, l'U.N.E.F. développe ses premières actions revendicatives de masses. A partir de 1947, mais surtout en 1953, elle se mobilise et organise grèves et manifestations de rue contre les réductions du budget de l'Enseignement Supérieur. Son action s'inscrit dans la dynamique des rapports sociaux de la société salariale : mobilisation de masse d'un groupe économique et professionnel. Ses rapports avec l'Etat empruntent donc une large part des modalités d'action des syndicats ouvriers de son époque ; elle est à ce titre un reflet de celle-ci. La réussite de son combat fera d'elle le « grand syndicat unique de la classe estudiantine », selon le Figaro du 14 février 1956, aphorisme qui marquera durablement les mémoires.

<sup>50</sup> ( ) PERROT Michèle in WIEVORKA Michel et alii, *op. cité*, p 72.

<sup>51</sup> ( ) Cette similitude s'explique notamment par le fait que, comme le montre notamment Fischer, jusqu'en 1956, la majorité des bureaux de l'U.N.E.F. furent composés de militants R.P.F. ou de sympathisants, bien que ces derniers ne disposèrent que de deux présidents reconnus. Ils seront cependant dans nombre de cas à la tête ou aux vice-présidences d'A.G.E. de province. FISCHER Didier, *L'histoire des étudiants en France de 1945 à nos jours*, Flammarion, 2000.



Inscrits dans la société salariale en même temps qu'héritiers du passé de l'U.N.E.F., les nouveaux dirigeants l'U.N. se réapproprient l'idée déjà ancienne du pré-salaire étudiant. Ils la reconfigurent afin de l'adapter à l'urgence de la reconstruction nationale. Ainsi, pour les dirigeants de l'U.N., « le travail de l'étudiant doit recevoir rémunération si on le conçoit, non principalement comme un enrichissement personnel, mais comme une préparation à un rôle de futur cadre qui mérite salaire » ( <sup>52</sup> ). L'allocation d'études doit donc se comprendre comme « une part du revenu national, affectée à la formation des cadres, c'est-à-dire comme un investissement intellectuel » ( <sup>53</sup> ). Cette revendication hautement salariale s'il en est, s'accompagne de la revendication d'un régime de sécurité sociale spécifique aux étudiants. Obtenu en 1948, ce dernier permet dès lors aux étudiants d'entrer dans la logique assurancielle, modalité caractéristique du salariat. La vision syndicale de l'U.N.E.F. après-guerre s'accompagne donc d'une forte implication de cette structure dans les cadres du modèle de la société salariale. En obtenant de nouveaux droits pour les étudiants, elle joue un rôle similaire à celui que les syndicats du monde ouvrier incarnent pour l'ensemble des travailleurs.

Un journal « Unef-info » envoyé tous les quinze jours aux A.G.E. recense tous les textes de lois, toutes les modifications relatives à l'Education Nationale. Au niveau local, le comité directeur de l'A.G.E. s'adjoint le plus souvent d'un conseil consultatif des corporations, qui donne un avis préalable à toutes les grandes décisions (manifestation, grève, ...). Cette volonté permet à la fois d'impliquer les associations de base dans la vie de l'A.G.E., en même temps que de mesurer « en direct » les rapports de force en présence et le degré de réceptivité de la base. Cette modalité d'action reste assez similaire avec ce que réalisent les autres organisations du monde social de l'époque.

Les marques de la modernité restent aussi prégnantes par une rationalisation des moyens humains dans le cadre même de l'organisation interne des structures : spécialisation des tâches, technicité, verticalité. Le C.A. se réunit seulement trois fois par an, pour contrôler l'application des motions votées lors de l'Assemblée Générale annuelle. Le juridisme et le formalisme régissent une large part des activités au sein de l'U.N.E.F. et des A.G.E., agissant comme outil du pouvoir et de conservation du pouvoir. Nous sommes ici encore dans une reproduction des formes de structuration des organisations du monde social, rendant les modalités d'agencement de l'U.N.E.F. somme toute assez similaires de celles mises en œuvre par les autres acteurs du monde social de l'époque.

Mais le suivisme avec les autres formes d'engagement des individus dans le monde social et le syndicalisme ouvrier plus particulièrement s'arrête là. Les « hommes de Grenoble », en prenant le contrôle de l'U.N.E.F. et d'A.G.E. importantes (Lyon, Grenoble, Strasbourg notamment), posent aussi les bases d'un syndicalisme novateur, inédit et puissant. Cette efficience ne sera pas sans se retranscrire dès les années suivantes dans d'autres éléments de la société civile, le monde étudiant diffusant ses innovations et transformant dès lors le social. Ce sera le cas notamment pour la C.F.T.C. Ainsi, « comme une minorité réforme l'U.N.E.F. en 1946, la C.F.T.C. connaît une pression interne identique de la part du groupe d'études et de réflexion « Reconstruction ». La nouvelle génération de dirigeants qui investit l'union départementale de l'Isère et en prend le contrôle en 1949 adhère à cette minorité syndicale » ( <sup>54</sup> ). Sous un angle parallèle, Bernard Delaire montre la forte influence du syndicalisme étudiant dentaire de cette époque dans le syndicalisme

<sup>52</sup> ( ) DE LA FOURNIERE Michel, BORELLA François, *op. cité*, p 78.

<sup>53</sup> ( ) DE LA FOURNIERE Michel, BORELLA François, *op. cité*, p 96.

<sup>54</sup> ( ) SABOT Jean-Yves, *op. cité*, p 131.

dentaire professionnel (<sup>55</sup>). **Les modalités de l'engagement associatif étudiant mises en œuvre au sortir de la guerre au sein de l'U.N.E.F. impactent donc quelques années plus tard par leur institutionnalisation progressive celles de l'engagement des individus dans les syndicats professionnels.** Se donne ici encore à voir la transitivity du message associatif étudiant sur le corps social.

Cette charte est aussi et surtout le signe qu'émerge un nouveau modèle de rapport entre individu, groupement intermédiaire de représentation et société. En effet, la perception que l'étudiant a de lui-même se transforme. Ainsi, la Charte de Grenoble fait de l'étudiant un individu social nouveau, désormais partie prenante de la société dans lequel il vit. La définition de l'étudiant ne centre pas ce dernier uniquement dans l'Université, mais l'intègre dans le monde. « Conscient de la valeur historique de l'époque, à l'heure où s'édifie le Statut pacifique des Nations », l'étudiant sort des murs protecteurs de l'Université. A l'instar d'autres groupes sociaux qui dès cette époque affirment leur identité, les étudiants se positionnent désormais comme individus à part entière (<sup>56</sup>).

Cette place nouvelle de l'étudiant dans la société s'accompagne de droits, mais aussi de devoirs moraux importants. Ainsi, l'étudiant a le devoir de « définir, propager et défendre la vérité, ce qui implique le devoir de faire partager et progresser la culture et de dégager le sens de l'histoire (article 7) ». C'est donc la définition d'un jeune responsable, conscient du monde et de sa place dans celui-ci que la Charte de Grenoble donne de l'étudiant.

Ce nouveau positionnement s'envisage dans une perspective claire de transformation du monde dans laquelle, « le monde du travail et de la jeunesse dégage les bases d'une révolution économique et sociale au service de l'homme ». Vingt-cinq ans avant Marcuse et « Vers la libération », les responsables étudiants « déclarent vouloir se placer à l'avant-garde de la jeunesse française », cette dernière se positionnant comme élément principal des transformations sociales (cf. le préambule de la Charte, annexe n°3). Dans cette perspective, il est du devoir de l'étudiant en tant qu'intellectuel, de « définir, propager et défendre la vérité, ce qui implique le devoir de faire partager et progresser la culture ... ». C'est donc à la fois un rôle responsable de lui-même et du monde en même temps qu'une vision idéalisée de l'étudiant et de son potentiel de transformation sociale que promeut cette Charte (<sup>57</sup>).

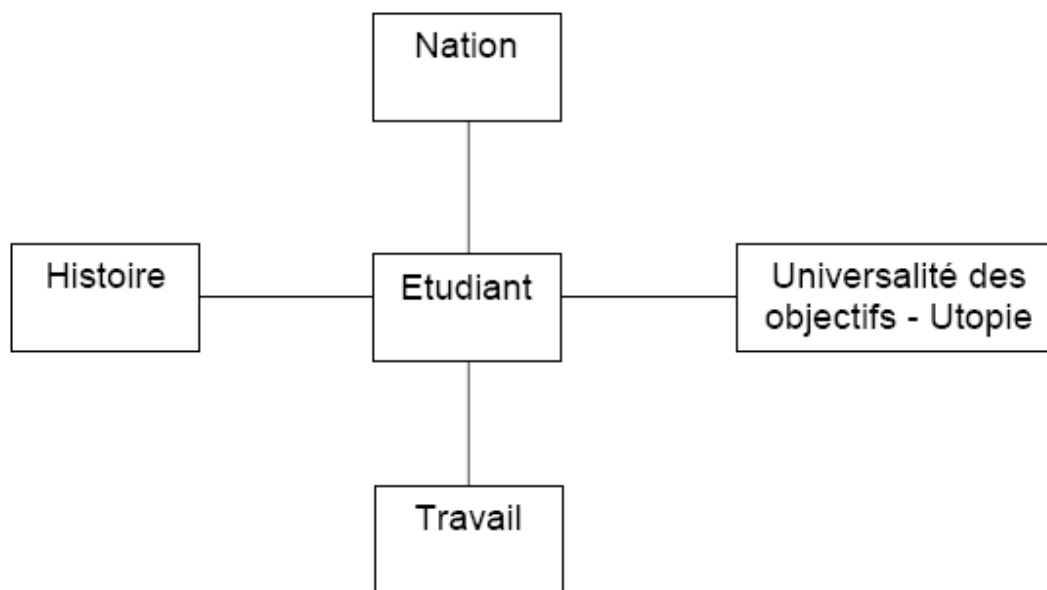
Une telle conceptualisation du sujet constitue une alternative à celle en vigueur depuis la Révolution dans le droit français. A la différence des textes constitutionnels modernes, dans la Charte de Grenoble, l'individu a des droits comme il a des devoirs, clairement explicités. En même temps, si les droits sont très concrets, les devoirs se situent dans le registre subjectif, dotés d'une haute valeur morale. Si elle dispose à ce titre de certains accents du catholicisme social, elle dépasse cependant cette philosophie par l'universalité des devoirs de l'individu.

<sup>55</sup> ( ) DELAIRE Bernard, *Apports, contributions du syndicalisme étudiant au syndicalisme des professions libérales de 1939 à 1955*, Paris VII, Thèse de Chirurgie Dentaire, directeur Guy Penne, 1976, 98 p.

<sup>56</sup> ( ) A l'inverse de la Charte d'Amiens, la Charte de Grenoble n'en appelle pas au syndicat et à une classe sociale comme vecteur de la transformation sociale, mais à l'Etudiant. Devenu sujet, l'Etudiant acquiert aussi une centralité dans les transformations sociales.

<sup>57</sup> ( ) A la différence de l'approche marcusienne toutefois, cette place de minorité active revendiquée pour les étudiants par les concepteurs de la Charte de Grenoble ne s'entrevoyait pas dans une perspective de contestation radicale. C'est une version quelque peu policée de la transformation sociale qui est ici proposée dans l'affirmation des devoirs sociaux de l'étudiant.

C'est donc d'un croisement d'influence et d'objectifs que procède la Charte de Grenoble (cf. graphique n°2). Elle est à la fois l'affirmation de l'étudiant en tant que sujet social, mais pas encore comme Sujet, même si quelques pistes semblent se révéler (<sup>58</sup>). L'action de ce dernier reste inscrit dans le cadre des valeurs et institutions existantes, et plus particulièrement le travail et la Nation. Elle affirme enfin le sujet-étudiant comme élément de l'Histoire, positionnant son action dans une perspective utopique de transformation globale du monde.



Graphique n°2 : l'étudiant selon la Charte de Grenoble

Le placement de l'étudiant au centre de ces diverses influences retranscrit la perspective syndicale souhaitée par ses rédacteurs. Cependant, c'est dans le même temps une approche alternative pour l'époque, et qui ne se confond pas ni avec le syndicalisme ouvrier, ni avec le catholicisme social, pas plus qu'avec l'Etat laïc et républicain (<sup>59</sup>). La Charte propose une synthèse entre une vision socialiste démocratique développée par la S.F.I.O., et une perspective gaullienne du syndicalisme. Elle doit donc être aussi comprise comme porteuse d'un modèle consensuel inédit, atypique et performatif.

<sup>58</sup> ( ) En effet, derrière ces devoirs sublimés de l'étudiant comme sujet, semble transparaître déjà pour partie l'ombre du Sujet, dans sa dimension « conscience du monde » et dans l'ouverture vers l'Autre. On retrouve aussi chez Touraine une description du Sujet où ce dernier dispose de hautes caractéristiques morales et d'un rôle social de toute première importance : s'il relève la faiblesse du Sujet, il pointe dans le même temps fortement la force de ses convictions et surtout de ses solidarités. A la dimension dramatique du Sujet, s'ajoute une centralité de celui-ci, pour ne pas dire une vision idéaliste de celui-ci. Pour Touraine en effet, le Sujet se caractérise par une fermeté et une constance dans sa conduite, et dispose de vertus morales importantes : courage solitaire, capacité de mener des actions solidaires notamment. Ce qui ne peut empêcher de penser un parallélisme de formes, même si dans le cas du Sujet, cette centralité s'exprime plus particulièrement par le conflit intérieur permanent de l'individu avec lui-même, le marché et le communautarisme, éléments différenciateurs importants qui sont inexistantes dans la Charte.

<sup>59</sup> ( ) A telle enseigne, une telle présentation du sujet, de ses droits et de ses devoirs ne se retrouve notamment pas dans la Constitution de la IV<sup>ème</sup> République.

Cette transformation du regard que portent les étudiants sur eux-mêmes au sortir de la guerre va de fait influencer sur leur implication dans la société. Ainsi, l'U.N.E.F. pousse l'Etat à étendre dès 1948 le régime de sécurité sociale aux étudiants, faisant naître de nouveaux droits pour ces derniers. La gestion de celle-ci se voit entièrement déléguée aux étudiants, qui créent alors la M.N.E.F.

*Les conquêtes de l'U.N.E.F. et des A.G.E. s'avèrent fortement en avance sur leur temps. En effet, aucune structure de service de type O.T.U. ou mutuelle n'a été jusqu'alors créée pour et par un autre groupe social d'âge identifié de la population. Ainsi, les premières*<sup>60</sup>  
*mesures en direction du troisième âge n'interviendront qu'au cours des années soixante (*  
*)*. *Celles pour les jeunes des quartiers n'apparaîtront qu'au cours des années quatre-vingt.*

*Dans le même temps, comme le montre Pierre Gaudez* (<sup>61</sup>), *le discours et les prises de positions officielles de l'U.N.E.F. sont eux aussi très en avance. Ainsi, dès la fin de la guerre, elle développe une critique du mariage bourgeois. En dénonçant l'hypocrisie du système et la reproduction du schéma familial, elle préfigure dès cette époque l'une des bases de la critique étudiante et sociale de Mai 68. En outre, dès 1950, l'U.N.E.F. prend position en faveur des pays colonisés. Ainsi, elle reconnaît lors des Congrès d'Arcachon puis de Nice le droit des peuples « à l'autodétermination », position éminemment avant-gardiste*  
*pour l'époque* (<sup>62</sup>). *La C.G.T. n'apportera son soutien aux revendications des Algériens et à leurs aspirations nationales qu'à partir de 1954. Il faudra attendre 1956 pour que le Parti Socialiste Autonome, qui deviendra ensuite le P.S.U., s'implique et manifeste contre la poursuite des combats, puis pour le soutien aux négociations avec le peuple algérien. C'est donc une position éminemment avant-gardiste que développe le mouvement associatif étudiant sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, près de dix ans antérieur à ses homologues de l'ensemble du monde social. Bouleversant le consensus social ambiant, le mouvement associatif étudiant impose par son action le rythme des changements sociétaux, transfigurant dès lors les formes de l'engagement des individus dans le monde social.*

Il faut dire que l'adéquation entre la pratique sociale, les besoins des étudiants, les réalisations, et les orientations de l'U.N.E.F. est à cet instant on ne peut plus parfaite. Ainsi, le nombre d'adhésions passe de 20 % de la population étudiante en 1945 à 42 % en 1962, tandis que dans le même temps, le nombre d'étudiants augmente fortement (<sup>63</sup>). Cette forte adhésion contraste fortement avec le reste des autres organisations de représentations publiques de l'époque. Ainsi, le monde syndical ouvrier ne représente à cette époque que 20 % du nombre de salariés, tous syndicats confondus.

<sup>60</sup> ( ) Jusqu'aux années 1960, l'intervention de l'Etat en direction des personnes âgées ne visait guère que le montant des pensions et l'âge de la retraite. Les interventions caritatives et les politiques d'assistance étaient quasiment identiques à celles du siècle passé. Il faudra attendre le rapport de la Commission Laroque en 1962 et sa mise en application dans le V<sup>ème</sup>, VI<sup>ème</sup> et VII<sup>ème</sup> Plan pour que des aides à domicile, des foyers résidences, des clubs et universités, ... voient le jour. Rapport *Viellir demain*, <http://infodoc.inserm.fr> .

<sup>61</sup> ( ) GAUDEZ Pierre, *Les étudiants*, Editions Juillard, 1961.

<sup>62</sup> ( ) Dans la Charte d'Arcachon notamment, il est précisé que « *les étudiants français* [de l'U.N.E.F.] *s'engagent à soutenir la lutte des peuples coloniaux pour leur indépendance* ». TCHAPTCHET Jean-Marc, *Quand les jeunes africains créaient l'histoire*, Tome 2, l'Harmattan, 2006, p 117.

<sup>63</sup> ( ) SABOT Jean-Yves, *op. cité*. Le nombre d'étudiants en métropole passe en effet sur la même période de 130 000 à 244 000.

Exceptés les petits sites universitaires, l'U.N.E.F. regroupe au local entre 30 % et 60 % des étudiants. Les A.G.E. parisiennes étant souvent plus politisées, plus enclines au débat d'idées et moins penchées vers des réalisations pratiques, ces dernières mobilisent en moyenne moins d'adhérents. L'U.N.E.F. est donc à cette époque majoritairement provinciale, fondant son élaboration sur une intégration des particularismes locaux et une forte action de services. Elle s'avère là encore en avance sur les autres organisations collectives de son temps, à cette époque davantage tournées vers des pratiques nationales uniformes.

En fait, l'U.N.E.F., par la pratique duelle de services aux étudiants et de réflexions politiques, développe un modèle inédit et alternatif d'organisation. S'il n'est pas sans rappeler le modèle syndical allemand (<sup>64</sup>), ce modèle d'action est davantage caractéristique de la social-démocratie. Représentatif d'une certaine élite sociale (<sup>65</sup>), elle est une organisation d'élite : son fonctionnement est efficace, et dans certains cas, anticipatif. A cette époque, seules la F.E.N. et la F.N.S.E.A. proposent en France des modèles organisationnels partiellement approchant (<sup>66</sup>).

D'un point de vue organisationnel, les A.G.E. sont doublées d'Offices Techniques, structures verticales de filières, qui sont, dans une certaine mesure, un peu les ancêtres des mono-disciplinaires étudiantes actuelles. Ils s'intéressent à la réforme des études et aux débouchés professionnels de leur filière. S'ils disposent chacun d'un président et d'un bureau, s'ils assistent de droit aux réunions du bureau de l'U.N.E.F., les Offices Techniques lui restent subordonnés : le président de l'Union dispose ainsi d'un droit de veto sur les décisions des Offices. Le bureau de l'U.N.E.F. est dans les faits avant tout une équipe de techniciens, qui s'appuie sur une reconnaissance et une valorisation en interne des compétences disciplinaires des bénévoles. Elle se situe à ce titre très en avance sur son temps. En effet, comme le montre notamment Sainsaulieu et Laville dans « *Sociologie des associations* », l'arrivée de techniciens aux postes de direction des associations ne se fera pas avant le milieu des années 70. Par sa posture, le mouvement associatif étudiant institutionnalise progressivement le changement dans les formes des engagements collectifs des individus.

<sup>64</sup> ( ) IG Metal existe notamment sur cette base depuis 1949. Il est notamment composé de l'association allemande des métallurgistes, association créée en 1891 et qui constitue la principale composante du syndicat.

<sup>65</sup> ( ) En 1949-1950, selon les sources du Ministère de l'Education Nationale citées par Erlich, la France compte 136 700 étudiants environ. Soit, si l'on couple ces résultats avec ceux produits par Baudelot, moins de 5% de la population des 20-24 ans scolarisables. ERLICH Valérie, *Les nouveaux étudiants, un groupe social en mutation*, Armand Colin, 1998. BAUDELOT Christian et alii, *op. cité*.

<sup>66</sup> ( ) F.E.N. (Fédération de l'Education Nationale : créé en 1930 sous l'appellation F.G.E. (Fédération Générale de l'Enseignement), cette fédération fut jusque dans les années soixante la seule organisation syndicale enseignante, disposant d'une position hégémonique. Elle fait alors cohabiter en interne des militants aux tendances politiques divergentes, tout en maintenant un fort taux de syndicalisation frôlant parfois les 70%. La F.E.N. s'implique aussi dans la constitution d'activités économiques de services en direction de ses adhérents : M.G.E.N., M.A.E., C.A.M.I.F., ... Ce couplage d'activité de services et syndicales rapproche la F.E.N. du modèle de l'U.N.E.F., qui lui est fortement antérieur. La F.N.S.E.A. naît pour sa part en 1946. Cette organisation fut longtemps le seul interlocuteur et représentant du monde paysan, à l'instar de la F.E.N. pour les enseignants, et de l'U.N.E.F. pour les étudiants. Comme ces deux autres organisations, la F.N.S.E.A. développe elle aussi tout un panel d'activités économiques et de services en direction de ses adhérents (carte Moisson, offrant de nombreuses réductions partout en France dans un certain nombre de magasins, de restaurants, activités culturelles et de loisirs notamment). La F.E.N. comme la F.N.S.E.A., tout en se construisant et s'étoffant sur un modèle proche de celui de l'U.N.E.F., lui sont cependant largement postérieures, confirmant l'idée d'une antériorité du monde associatif étudiant sur certains aspects de formes engagements des individus dans le monde social.

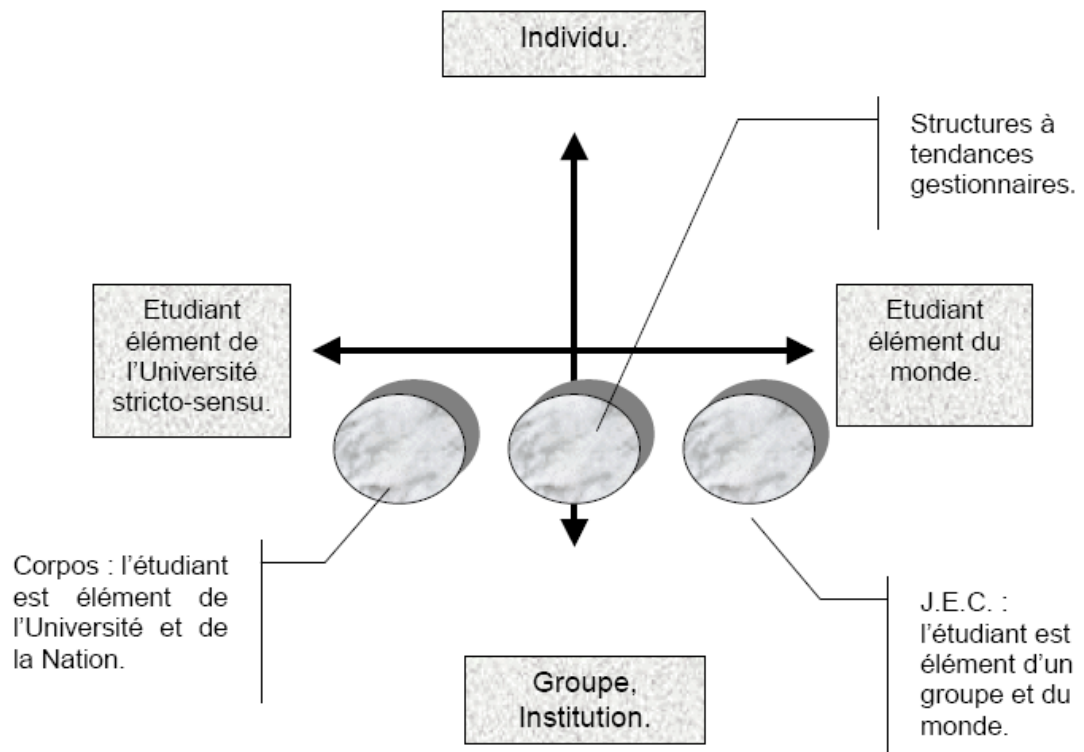
En revanche, l'existence de fédérations ou de syndicats de branche est constitutive de la naissance du syndicalisme professionnel. C'est du reste sur le regroupement des différentes branches existantes que se fonde en 1895 la C.G.T. En cela, le mouvement associatif étudiant a reproduit partiellement le modèle syndical préexistant. Partiellement, car ce ne sont pas des fédérations de branches ou de cursus qui créent l'U.N.E.F., mais l'inverse. Ajoutons qu'à la différence du syndicalisme ouvrier, les Offices techniques de l'U.N.E.F. ne disposent pas de véritables pouvoirs en interne, puisqu'ils restent totalement subordonnés au bureau et au président de l'U.N.E.F., sans pouvoir véritable d'opposition.

A l'orée de 1950, apparaissent en interne des « courants », qui se formalisent rapidement en deux groupes (cf. graphique n°3) :

- un courant « mino », à tendance visionnaire et idéologique (<sup>67</sup>). Moins nombreux, il est cependant plus solide et structuré, essentiellement regroupé autour d'un réseau fort : la J.E.C. (<sup>68</sup>), et dans une moindre mesure l'U.E.C. (<sup>69</sup>). Il s'appuie sur une vision unitaire du groupe, qui doit agir comme un seul homme. Elle se croise avec la vision d'un étudiant pensé comme élément du monde qui l'entoure. Si cette perspective n'ouvre pas directement à la scission de l'individu avec le groupe, elle porte en elle l'expression d'un individualisme nouveau qui ne demande qu'à s'exprimer, prenant en compte l'altérité comme un égal.
- un courant « majo », qui regroupe les « corpos » et les individus à tendance gestionnaire. Il est composé, dans les années cinquante, d'un éventail politique très large. On retrouve ici encore une vision unitaire du groupe, qui doit agir comme un seul homme. Cette approche se renforce par un appel à la Nation, entrevue comme référent indépassable. Transparaissent çà et là des perspectives présentant l'étudiant comme un élément de l'Université *stricto sensu*, un peu en retrait donc des perspectives tirées par la Charte de Grenoble. Au sein de ce groupe, se rejoignent d'authentiques apolitiques se retrouvant dans un attentisme centriste non engagé, et un apolitisme conservateur. Le groupe centriste, le plus nombreux mais indécis, rythme l'affrontement majo-mino.

Sans être cristallisée autour d'un débat droite/gauche, chaque tendance (majo/mino) reçoit des appuis et des soutiens parfois fortement marqués politiquement : l'U.N.E.F. est donc dans les années cinquante un groupe de pression, disposant d'attaches institutionnelles multiples et variées. Mais cette politisation interne reste encore à cette époque tempérée par la volonté unitaire et le principe d'indépendance à l'égard de l'Etat et des groupes politiques, qui demeurent la ligne directrice.

Cette volonté unitaire oblige les différents courants à une politique d'ouverture en direction des autres formations de tendances proches, tant au niveau local que national. Si une telle pratique est en vigueur au sein de l'U.N.E.F. dès 1946, elle ne fera son apparition sur le terrain politique qu'à partir des années quatre-vingt, avec le principe de cohabitation, puis le concept de « gauche plurielle ». Sur le terrain politique, les pratiques de l'U.N.E.F. préfigurent dès cette époque les formes de relations entre partis, telles qu'elles seront visibles dans l'ensemble de la société quarante années plus tard. Les syndicats comme les associations seront eux aussi très longs à mettre en œuvre une pratique similaire, la plus grande partie de ces structures ne s'y essayant tout simplement pas.



Graphique n°3 : Le placement à l'individu et au monde des différents groupes composant l'U.N.E.F. dans les années cinquante.

De part sa neutralité politique affichée malgré son positionnement syndical, les relations avec les autres acteurs institutionnels universitaires sont bonnes, et l'U.N.E.F. a pignon sur rue.

C'est dans ce contexte qu'éclate la guerre d'Algérie.

L'influence de la J.E.C. va alors peu à peu se faire sentir au sein de l'organisation. Pour cette organisation en effet, il n'y a pas de problèmes étudiants, mais des aspects étudiants

de problèmes plus généraux ( <sup>70</sup> ). Raoul Girardet entrevoit à l'époque ce positionnement de la place de l'étudiant comme une nouvelle forme d'engagement qui se dessine, « à

<sup>70</sup> ( ) Ainsi Michel de la Fournière, premier président « mineur » de l'U.N.E.F. (1956) critique vivement la période corporatiste précédente : « Mis en face de problèmes sociaux, on cherche à les résoudre mais sans remonter aux causes du mal. On se refuse [...] à poser le problème d'ensemble, c'est-à-dire celui de la situation de l'étudiant dans le pays et de son statut. [...] L'U.N.E.F. n'imagine pas qu'elle ait son mot à dire sur les rapports du monde étudiant avec le reste de la Nation, ni sur le devenir de l'Université ». DE LA FOURNIERE Michel, BORELLA François, *op. cit.*, p 43.

replacer dans une évolution culturelle qui fait de la jeunesse une nouvelle classe d'âge en train de secréter des institutions qui lui sont propres. Désormais, en milieu étudiant, les grands débats de la conscience française contemporaine sont appréhendés à travers les problèmes propres à la situation étudiante » ( <sup>71</sup> ). Ainsi, dès 1954, l'U.N.E.F. propose la reconnaissance « de la pleine représentativité des associations d'étudiants d'Outre-mer », préambule institutionnel manifeste à l'échelle étudiante d'une reconnaissance entre Etats ( <sup>72</sup> ).

L'évolution culturelle des étudiants, telle que décrite par Girardet, est pour l'époque fortement novatrice : elle consiste en une réappropriation de dynamiques sociétales par des étudiants, en dépassant leur simple vécu objectif. La guerre d'Algérie servira pour la conscience étudiante de fil conducteur entre monde vécu et système. En même temps, la présence d'un fil conducteur retraduit celle d'une distance croissante entre les deux éléments, explicitant dès lors la présence d'une complexification sociale nouvelle. Le mouvement associatif étudiant s'en fait le révélateur.

Pour leur part, les syndicats et partis de gauche qui se positionnent peu à peu contre la guerre en restent essentiellement à une analyse fondée sur la fracture manifeste entre utopie de solidarité entre les individus et réalités de la guerre. Pour profonde qu'elle soit, cette perspective n'intègre pas véritablement la perspective de l'individu. Comme le montre en outre Laure Pitti dans son travail de thèse sur l'implication de la C.G.T. dans l'opposition à la guerre d'Algérie, celle-ci reste très ancrée dans les discours, mais reste peu suivi d'actions réelles sur le terrain. Par affinité idéologique, les ouvriers, et dans une moindre mesure les instances de l'organisation, ne souhaitent pas s'opposer trop ouvertement au gouvernement socialiste alors au pouvoir. C.G.T. comme P.C.F. se positionneront au final davantage pour la paix et moins en faveur de l'indépendance du peuple algérien ( <sup>73</sup> ). Les choses évolueront au fil du temps et l'arrivée de De Gaulle au pouvoir, le putsch des généraux, le vote des pleins pouvoirs deviennent autant de motifs à l'organisation de vraies mobilisations ouvrières et du peuple de gauche ( <sup>74</sup> ).

En septembre 1955, le rappel en Algérie des premiers « disponibles » fait s'exprimer au grand jour les tensions sous-jacentes. Des manifestations étudiantes spontanées ont lieu dans les ports. L'U.N.E.F. éclate une première fois, entre courants « majo » et « mino », du fait des positions trop fortement divergentes sur la question. Un compromis est cependant rapidement trouvé dans l'expulsion des éléments internes trop extrémistes.

En 1956, « force montante au sein d'une force montante », fortement volontaire tant sur le monde étudiant que sur la guerre d'Algérie, la J.E.C. prend le pouvoir au sein de l'U.N.E.F., après avoir conquis la M.N.E.F. et diverses A.G.E. Il s'agit surtout de la prise de pouvoir en

<sup>71</sup> ( ) GIRARDET Raoul in FISCHER Didier, *op. cit.*, p 79. L'orientation prise par la J.E.C. à partir du début des années 50 préfigure à ce titre la transformation que vivra plus tard la C.F.T.C., qui en 1974 se transforme en C.F.D.T. Ainsi, « *la tendance mino s'est développé avec la radicalisation des milieux syndicaux chrétiens qui fit évoluer la C.F.T.C. vers les positions actuelles de la C.F.D.T.* ». SABOT Jean-Yves, *op. cit.*, p 42.

<sup>72</sup> ( ) DE LA FOURNIERE Michel, BORELLA François, *op. cit.*, p 147.

<sup>73</sup> ( ) Ce relatif non-engagement nourrira en sourdine l'expansion d'une distanciation entre ouvriers et O.S. syndiqués algériens, et organisations politiques et ouvriers syndiqués français, permettant au F.L.N. de progresser dans la population ouvrière algérienne résidant en France.

<sup>74</sup> ( ) PITTI Laure, sous la direction de GALLISSOT René, *Ouvriers algériens à Renault Billancourt de la guerre d'Algérie aux grèves d'O.S. des années 70. Contribution à l'histoire sociale et politique des ouvriers étrangers en France*, Thèse pour l'obtention du grade de Docteur, Université Paris VIII, 2002.



interne d'un groupe culturel structuré au sein d'un autre groupe culturel plus large, lui-même force montante dans la société. La J.E.C. se donne alors comme objectif de changer le regard des étudiants et de la société sur la guerre d'Algérie, à travers une description à la fois globale de la réalité (tous les individus sont confrontés à la problématique de cette guerre), et en même temps transversale (le respect inter-individuel, le droit de chaque individu à disposer de son propre devenir).

Cette conscientisation de l'U.N.E.F., des étudiants ainsi que de la société française peut s'appuyer sur quelques piliers, qu'il convient cependant d'étayer. La guerre d'Algérie pose en effet un problème de conscience au monde étudiant, tout d'abord en ce qui concerne les relations avec les étudiants nord-africains, auparavant très bonnes. De plus, la torture, qui semble être utilisée par l'armée, est ressentie comme fortement contradictoire avec les valeurs humanistes de l'Université. Plus largement, elle interroge une partie de la population française. Enfin, le régime strict des sursis et l'inflation du budget militaire (30 % du budget national en 1956) par rapport au budget de l'Education Nationale (9 %), conduisent les étudiants à s'intéresser aux problèmes politiques.

A cette date, l'U.N.E.F. regroupe 80 000 étudiants, soit la moitié de la population étudiante. Elle est donc un outil de revendication sociale et de communication au potentiel important, que la J.E.C. va utiliser pour diffuser le plus largement possible ses perspectives en faveur de rapports humains nouveaux fondés sur la reconnaissance de l'altérité et le droit de chaque individu à disposer de lui-même. **Le monde associatif étudiant devance alors fortement ses homologues du monde social par son engagement en faveur des individus.** Bousculant le consensus social à l'œuvre sur la guerre en cours, le mouvement associatif étudiant institutionnalise par son action à la fois la contestation sociale à celle-ci, en même temps que la reconnaissance sociale de l'individu. L'absence de collusion entre l'U.N.E.F. et le gouvernement en place renforce la liberté de ton et d'analyse dont est dotée à cette heure l'organisation étudiante.

L'U.N.E.F. rentre ainsi dans la seconde phase de sa troisième période, à la fois syndicale et politique. La participation du mouvement associatif étudiant aux transformations des modes d'engagement des individus au cours de cette période se concentre essentiellement sur l'évolution du rapport entre l'individu et l'institution. L'U.N.E.F. prend cette fois encore un rôle avant-gardiste. La « mino » se réapproprie les perspectives et avancées des « hommes de Grenoble », en leur donnant une impulsion nouvelle et une audience plus importante dans le réseau associatif étudiant. Les utopies centrées sur l'individu s'affirment. Ces transformations conduisent à la construction d'un nouvel agir associatif étudiant, lui même générateur de nouvelles modalités de l'engagement dans le monde social.

Dès début 56, les prises de position de l'A.G.E. d'Alger font ressurgir les tensions internes. La tension s'exacerbe entre l'A.G.E. d'Alger, composée d'européens, et l'U.G.E.M.A. de composition algérienne ; chacune des deux parties somme l'U.N.E.F. de prendre position. Refusant cette obligation, l'U.N.E.F. se coupe de ses A.G.E. d'Outre-mer. En interne, les débats sont houleux et passionnels. La J.E.C., au pouvoir, ne peut emporter le soutien total des A.G.E., pas plus que celui de l'U.G.E.M.A. Certaines A.G.E. « majos » souhaitent même s'organiser et pensent la scission. Pourtant le bureau « mino » en poste joue la prudence : les prises de position publique sont limitées à des protestations morales, et recentrées sur les problématiques étudiantes. Reflet des contradictions étudiantes et sociétales sur la question, le bureau de l'U.N.E.F. n'est guère soutenu publiquement.

Le 6 Mai 1957, malgré plusieurs jours de négociation et de retraits successifs de la tendance « mino » au pouvoir, 17 A.G.E. parmi les plus marquées à droite se retirent de

l'U.N.E.F. et créent le M.E.F. ( <sup>75</sup> ). L'U.N.E.F. regroupe dès lors 42 A.G.E. sur 59 dont plusieurs des plus importantes, fortement syndiquées.

D'un point de vue sociologique, nous sommes ici à un point historique de transition. Le monde dans son ensemble termine sa sortie des conséquences de la Seconde Guerre mondiale. Mais cette sortie ne se fait pas dans un principe d'unité. De nouvelles aspirations se font jour, qui s'expriment par le biais d'une expansion des mouvements d'indépendance dans les pays colonisés. Ces derniers trouvent écho dans une bipolarité mondiale qui s'exacerbe, par l'apparition de plus en plus nette de deux blocs internationaux antagonistes. 1956 avait signé le début de la déstalinisation par Kroutchev, et le règlement conjoint par l'U.R.S.S. et les Etats-Unis de la crise du canal de Suez ; ces deux éléments pouvaient laisser augurer une coexistence pacifique entre les deux principales puissances. Pourtant, cette année est aussi et surtout marquée par l'intervention des chars soviétiques en Hongrie, qui noient dans le sang une tentative d'autonomie. Les deux grands redéfinissent de manière explicite la structure du monde et affirment leurs zones d'influence. Si une coexistence forcée entre ces derniers s'installe alors, elle n'élimine pas pour autant les affrontements. Que ce soit par la « doctrine Eisenhower » ou par « l'appel de Stockholm », chaque acteur dans le monde est désormais sommé de choisir un camp : la paix soviétique concurrence la liberté américaine.

La société commande dès lors une plus grande prise de risque des décideurs, un voyage plus à découvert. Les principes fondamentaux de la société moderne (principe de totalité, d'unité et de rationalité notamment) s'exacerbent et s'expriment dans une tension grandissante entre ces deux visions du monde absolues et totales. Les acteurs politiques comme les acteurs sociaux, et l'U.N.E.F. comme tous les autres, ont à se positionner, faire des choix. Nous sommes cependant, sur cet épisode, dans la confrontation de deux logiques ne se situant pas au même niveau : tandis que les A.G.E. corpos se positionnent autour d'une analyse contextuelle de type « ma Nation avant tout, et notamment contre le communisme », la J.E.C. propose une analyse de la société structurée autour des droits de l'individu et des Nations à disposer d'eux-mêmes. Dans cette opposition se joue l'affrontement de deux paradigmes, l'un en déclin, l'autre en devenir.

Car dans le même temps en effet, les dimensions identitaires et culturelles s'affirment dans le monde. De 1945 à 1956, de nombreuses colonies obtiennent leur indépendance : de l'Inde en 1947 à la Tunisie ou au Maroc en 1956, les indépendances se succèdent, octroyées ou obtenues par la violence. Ces volontés de souverainetés sont appuyées par les Etats-Unis et l'U.R.S.S., ainsi que par les principales églises : tous condamnent l'exploitation de l'homme par l'homme, et prônent la liberté des individus. La liberté individuelle, autre pilier de la modernité, telle qu'elle s'exprime dans l'aspiration à la liberté des peuples, vient ainsi s'opposer à la totalité moderne. Pour la première fois dans la modernité, les identités culturelles particulières supplantent une domination fondée sur la raison scientifique ( <sup>76</sup> ). De fait, cette époque de crise met notamment en exergue l'impossibilité qu'a la société moderne à fondre en un tout cohérent ses principes contradictoires.

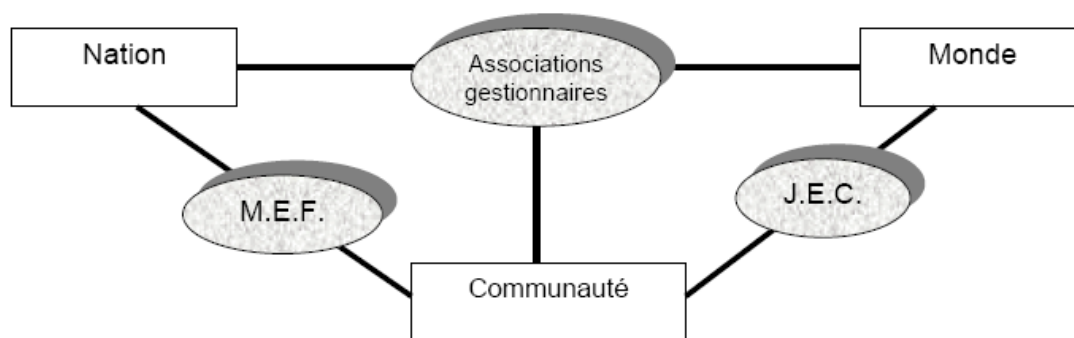
<sup>75</sup> ( ) Mouvement des Etudiants de France. Cette scission fait suite à un projet de lettre au Président de la République abordant les conséquences de la guerre en Algérie sur l'Université lors du Congrès de 1957. Après de nombreuses discussions et concessions du bureau et des A.G.E. mineurs, le projet fut retiré. Les 17 A.G.E. majos exigèrent alors l'approbation d'une charte d'apolitisme, sinon elles se retireraient de l'U.N.E.F. Le Congrès comme le bureau refusa de céder au chantage. La scission était faite. Cependant, la plupart réintégreront l'U.N.E.F. rapidement.

<sup>76</sup> ( ) Les peuples colonisateurs appuient en effet leur domination sur une maîtrise scientifique et technique, leur assurant à la fois une domination physique sur les peuples colonisés, en même temps que leur fournissant des raisons objectives et rationnelles à cette même domination, dès lors exercée dans le but d'éduquer et d'aider les peuples colonisés à se développer.

Dès lors, les modalités précédentes de l'engagement étudiant (cf. graphique n°3) se transforment : les appartenances se dichotomisent de manière plus fine. Tandis que la référence stricto sensu à l'Université s'estompe, le groupe et l'institution se séparent et donnent naissance à deux nouvelles références : la Nation et la communauté. Les identités se construisent et s'affirment, processus que subit l'U.N.E.F. avec la scission du M.E.F. Une nouvelle configuration apparaît, dans laquelle les référents de l'individu pourront être la Nation, la communauté ou le monde. Les différentes composantes du mouvement associatif étudiant se répartissent dès lors en trois entités principales différentes (cf. graphique n°4) :

- Le M.E.F., qui privilégie une construction de l'individualité personnelle dans le strict cadre de la Nation et du respect des institutions ; c'est une dimension de tendance communautaire nationale qui se fait jour, sur une niche identitaire marquée. Ce modèle est caractéristique des associations et mouvements traditionnels et traditionalistes qui évolueront à partir de ce moment là dans la société.
- La J.E.C., qui choisit pour sa part une approche de l'individu fondée dans une double appartenance au groupe et au monde, en s'éloignant du référent national. Les évolutions de ce modèle sont notamment celles que prendront ultérieurement les associations et syndicats formés sur la même base conceptuelle : C.C.F.D. créé en 1961, Peuples solidaires née en 1983, et d'une manière générale, les mouvements de solidarité en direction du tiers-monde qui naissent pour l'essentiel au cours des années soixante-dix.
- Les associations gestionnaires, qui se retrouvent au croisement de ces deux perspectives opposées. Nous retrouvons ici le « ventre mou » de l'associatif, l'ensemble des structures n'adhérant à aucune des perspectives précédentes ou de manière épisodique.

L'U.N.E.F. vit alors de plein fouet la crise de l'identité de la fin de la première modernité. Avec la scission du M.E.F., s'expriment les premières affirmations du second individualisme, à la fois dans son aspect individualisation par l'émergence de niches identitaires nationales, et dans sa dimension individuation par la prise en compte du monde dans la construction de l'individu. Des divergences se font jour, à la fois autour de la fonction d'un syndicat, de son rôle et de sa place dans la société, ainsi qu'autour des formes de réponses à adopter face aux problématiques sociales qui touchent le quotidien des étudiants, donc des individus. La définition de la place de ces acteurs au sein de l'entité Nation est aussi sujet de dissension. Pour les syndicats et partis politiques de l'époque, l'existence de l'individu est cantonnée à son appartenance à la Nation. Exceptés pour la C.G.T. et le parti communiste qui intègrent aussi l'ouvrier dans la grande communauté internationale des travailleurs et prolétaires (mais qui, en dehors de cette condition sociale, n'intègrent pas ce dernier comme élément du monde à part entière), il n'existe pas d'organisation posant les termes explicites de l'équation reliant l'action ici et maintenant de ses membres et l'impact que celle-ci aura ailleurs et demain pour d'autres individus. La J.E.C., et par ce biais, l'U.N.E.F., oeuvrent en revanche à l'expansion de cette vision dans l'ensemble de la société, en mettant notamment en lien service militaire/exactions en Algérie/droits des individus à disposer d'eux-mêmes et de leur devenir.



*Graphique n°4 : les piliers de la construction des structures associatives étudiantes dans les années 50-60.*

L'intégration du monde dans la définition par l'U.N.E.F. de son action pourrait inciter à penser une similitude entre le nouveau syndicalisme étudiant qui émerge et le syndicalisme ouvrier vieux déjà de plus de cinquante ans. En effet, le syndicalisme ouvrier fait appel, dès ses premières heures, à une Internationale Ouvrière à construire. Cette communauté internationale d'hommes réunit par et autour de la condition ouvrière doit utopiquement être le vecteur principal de transformation du monde. Dans le syndicalisme ouvrier s'exprime donc aussi une perspective globale de l'action de lutte locale, un lien dialectique unissant la réalité du monde vécu par les individus et le système ( <sup>77</sup> ).

Cependant, signe de l'émergence du second individualisme dans la population étudiante et du caractère préfiguratif des transformations vécues par le mouvement associatif étudiant, il convient de remarquer que la conscientisation de l'U.N.E.F. et des A.G.E. prend sa source par la mise en débat public de problématiques ressortant de la sphère privée : la remise en question par des étudiants du service militaire obligatoire. Si ce dernier est une forme du monopole de la violence dont dispose l'Etat, il constitue aussi un élément participatif de la vie privée des jeunes hommes. Or, à cet instant, le service militaire, l'engagement sous les drapeaux se voit ouvertement remis en cause, débattu sur la place publique par le biais de questions touchant à la morale, la philosophie de l'action en cours. C'est donc tout d'abord une remise en cause de l'institution Etat qui s'exprime dans ce refus. **Nous sommes dans le même temps ici dans un processus de politisation de la vie privée telle que l'a mis en évidence Beck, phénomène qui apparaît selon lui sur l'ensemble de la société dix à quinze années plus tard.**

A cette même période, partis politiques et syndicats professionnels s'inscrivent davantage dans des perspectives plus salariales, en axant par exemple leurs revendications autour des conventions collectives, du S.M.I.G., des hausses de salaires et l'obtention de la troisième semaine de congés payés. Si toutes ces avancées sont d'importances, elles envisagent tout d'abord les individus dans une globalité, sans particularisme. Exceptées à la marge par leur dimension financière, elles n'impactent que peu la vie privée des individus. Enfin, elles sont davantage obtenues par une négociation avec l'Etat inscrite dans le rapport salarial que par une politisation de la vie privée des individus. La S.F.I.O. au gouvernement, et comme l'ensemble des organisations politiques de l'époque, s'implique davantage à gérer

<sup>77</sup> ( ) En outre, la division U.N.E.F. / M.E.F. n'est pas sans faire penser à celle que connut la C.G.T. en 1921 entre réformistes et révolutionnaires, à la différence notable que les deux groupes en présence sont alors réformistes et traditionalistes. Néanmoins, les deux extrêmes (révolutionnaires de la C.G.T.U. et traditionalistes du M.E.F.) se rejoignent par leurs absolutismes et leur très forte collusion avec un parti politique de gouvernement. L'existence conjointe d'éléments de la première et de la seconde modernité confirme que nous sommes alors, pour le monde étudiant, dans une phase de transition.

les incidences des mouvements en Algérie, tant sur le plan intérieur qu'extérieur. Pour l'ensemble des autres organisations du monde social de l'époque, les individus restent donc encore relativement absents des pensées collectives. Comme le remarque par exemple Ion dans « *La fin des militants ?* », la puissance du collectif reste toujours la norme, excluant pour un temps encore l'expression des singularités internes.

Le changement de discours et l'implication nouvelle de l'U.N.E.F. montre aussi qu'émergent de nouveaux idéaux dans le milieu associatif étudiant, plus immédiatement pragmatiques. Ainsi, même si la vision développée par les étudiants jécistes est loin d'être exempte d'utopie, celle-ci s'exprime dans le cadre d'un projet circonscrit - la guerre en Algérie - et le départ des étudiants pour des opérations militaires, pour la réalisation d'actions hors du champ humaniste. **Cette pragmatisme du discours et des perspectives d'actions s'éloigne fortement des utopies syndicales et politiques à l'œuvre à l'époque**, visant à des lendemains qui chantent au travers d'une grille historiciste. **Elle rejoint plus en revanche par sa forme thématique et précise des thèmes d'action plus actuels** comme peuvent le défendre A.T.T.A.C. ou les organisations de commerce équitable par exemple.

La scission du M.E.F. durera plus d'une année ; elle se place dans l'histoire associative étudiante comme l'antinomie de la scission des années Trente : au processus d'exclusion succède celui de départs volontaires des structures. Le M.E.F. qui se constitue à partir des scissionnistes pour développer une position divergente, peine cependant à trouver une audience. Le courant « mino » (c'est-à-dire à l'époque essentiellement le réseau J.E.C.) renforce dans le même temps sa position interne et externe au sein de l'U.N.E.F. Dans cette dynamique, le bureau s'oriente vers un positionnement syndical d'ensemble, visant un rapprochement avec les autres confédérations syndicales. **En recherchant dès cette époque l'élaboration d'un front commun des organisations syndicales, l'U.N.E.F. pose les bases de la recherche pour une unité syndicale, telle qu'elle se donnera à voir notamment au cours des années soixante-dix.**

La rentrée de septembre 1958 surimprime à ces mutations socioculturelles une période de transformation de l'Etat. Le 28 septembre 1958 signe en effet la fin de la IV<sup>ème</sup> république et l'avènement de la V<sup>ème</sup>. Ce changement institutionnel place l'U.N.E.F. dans une position de méfiance. En effet, au-delà des positionnements politiques, l'Union perd par ce passage l'ensemble de ses repères et de ses habitudes ( <sup>78</sup> ). Désormais le centre du pouvoir n'est plus le législatif mais l'exécutif ; le pouvoir se personnalise, commandant une responsabilisation accrue de chacun des acteurs. A l'instar des autres groupements intermédiaires, la forme nouvelle du gouvernement conduit le bureau de l'U.N.E.F. à devoir abandonner son action de groupe de pression au profit d'une montée au créneau plus fréquente.

En Novembre 1958, M. Herzog, Ministre de l'Education Nationale de De Gaulle, intervient personnellement pour faire réintégrer au M.E.F. les rangs de l'U.N.E.F. Dans l'idée syndicale gaullienne, l'unité est préférée à la diversité et la multiplicité : le syndicat doit être une organisation unitaire, collective, et représentative d'une large partie d'un groupe

<sup>78</sup> ( ) L'U.N.E.F. avait gardé depuis sa création une habitude du « corporatisme » (selon la définition de Paul Bouchet, président de l'U.N.E.F. au sortir de la 2<sup>nde</sup> Guerre Mondiale) : travail de lobbying, fréquentation des couloirs des assemblées, auprès des institutions pour promouvoir et défendre au mieux les dossiers, relations avec des députés pour défendre politiquement et nationalement les projets. Les manifestations de rue, les grèves n'étaient guère de mise, ... Ainsi, Fischer montre bien que malgré le discours syndical, la charte de Grenoble, et les ambitions syndicalistes affichées, dans les faits, « *la tradition du lobbying constitue le fond de pratique de l'U.N.E.F. jusqu'en 1958* ». FISCHER Didier, *op. cit.*, p 56.

professionnel ; il doit représenter celui-ci au sein de la Nation et être un interlocuteur puissant et responsable ( <sup>79</sup> ). S'il ne connaît pas bien le monde étudiant et s'il s'en méfie, De Gaulle envisage cependant les organisations représentatives dans le cadre de l'unité et de la rationalité de la modernité. Or, si le modèle de représentation de l'U.N.E.F. est typique des organisations professionnelles voulues par De Gaulle, les militants du R.P.F. présents en interne ont, à la fin des années cinquante, dans leur grande majorité été remplacés par des militants du réseau J.E.C. Une philosophie alternative guide l'action de l'Union Nationale, en décalage avec les attendus gouvernementaux.

Avec le retour des associations du courant « majo » en son sein, l'U.N.E.F. cherche à se placer comme acteur étudiant construit et réfléchi, en adoptant une position de critique constructif. Elle se définit comme un acteur social responsable, participant à l'affirmation de la responsabilité comme nouvelle valeur sociétale. Elle s'oppose notamment au gouvernement en 1959 pour le budget de l'Education Nationale, fait spectaculaire pour l'ambiance de l'époque. Ce succès conduit alors plusieurs organismes politiques à s'intéresser à elle et à tenter de s'implanter au bureau. Toutefois, l'U.N.E.F. garde sa ligne apolitique et cherche à se définir un positionnement conciliant droite, gauche, laïc et chrétien, c'est-à-dire l'ensemble des mouvements qui l'anime en interne.

La réorganisation imposée par les changements sociétaux et institutionnels de l'époque nécessite toutefois un besoin croissant en compétence et technicité, avec le risque permanent de se désolidariser de la base. L'implication plus large du réseau J.E.C. dans l'U.N.E.F. résoudra partiellement et pour un temps cette problématique. La J.E.C., formant ses cadres dès le lycée fournit alors à l'U.N.E.F. des personnes compétentes dans la gestion d'organisation et de groupes. Revers de cette entrée de militants jécistes, l'U.N.E.F. accentue sa dépendance envers cette organisation ( <sup>80</sup> ).

C'est à cet instant de son histoire que le gouvernement créera les conditions du basculement de l'U.N.E.F. dans l'opposition ouverte à la guerre d'Algérie. Par l'instruction du 11 Août 1959, l'Etat bloque les sursis aux étudiants. Ces derniers prennent alors conscience de leur départ imminent pour l'Algérie. L'ensemble des étudiants et des A.G.E. de l'U.N.E.F. s'insurgent contre une telle décision.

Afin de ne pas apparaître comme défenseur d'intérêts uniquement corporatistes, la « mino » de l'U.N.E.F. amène rapidement l'ensemble des A.G.E. à se positionner ouvertement sur la lutte contre le colonialisme ( <sup>81</sup> ). Si cela oblige ces dernières à

<sup>79</sup> ( ) Pour Rosanvallon à l'époque, le modèle gaullien est ce qu'il appelle une « *démocratie corporative* ». Cela rejoint ce que Lagroye nomme le néo-corporatisme. Selon Lagroye, « *le néo-corporatisme peut être précisément défini comme une tendance générale des sociétés contemporaines à l'association institutionnelle des instances politiques et administratives (l'Etat) et des organisations représentatives d'intérêts qui chacune dans son secteur, jouisse d'un véritable monopole de la représentation des travailleurs concernés* ». LAGROYE Jacques, *Sociologie politique*, Presses de Sciences Po et Dalloz, 1997, 3eme édition, p 444.

<sup>80</sup> ( ) En effet, l'U.E.C., autre tendance du courant « mino » de l'U.N.E.F., malgré une réelle existence sur le monde étudiant, se débat dans le même temps en interne sur l'adéquation de son positionnement avec le P.C.F. En crise permanente, ce courant ne peut accéder à aucune fonction dans l'U.N.E.F. tout au long de ces années. Les étudiants proches du R.P.F., uniquement présents dans les filières de Médecine et de Droit, ne peuvent en outre plus s'implanter véritablement dans la structure.

<sup>81</sup> ( ) Dans son article « *Ethos collectif et Rhétorique de polarisation : le discours des étudiants en France pendant la guerre d'Algérie* », Eithan Orkibi parle d'une reconfiguration de l'Ethos collectif des étudiants, mis en œuvre par les membres de la J.E.C. présents au sein de l'U.N.E.F. Ce travail de fond s'attache à donner une image nouvelle de l'étudiant, plus responsable, majeur, davantage inscrit dans la société. La construction de ce nouvel Ethos impacte alors tant les organisations membres de l'U.N.E.F., que les étudiants et les autres acteurs de la société. Elle permet de faire adhérer l'ensemble des acteurs ainsi que la masse des étudiants à la politisation de l'organisation. ORKIBI Eithan, *Ethos collectif et Rhétorique de polarisation : le discours des étudiants*

abandonner définitivement la façade de l'apolitisme, l'U.N.E.F. se retrouve en revanche en position de force pour rallier derrière elle une large part de la population (<sup>82</sup>). Dès lors, le 23 décembre 1959, un arrêt du Conseil d'Etat annule l'instruction du 11 août. La capacité de l'U.N.E.F. à dire le droit et donc à orienter les évolutions sociales se trouve par cet épisode à nouveau renforcée, « *les textes finaux tenant compte de plusieurs des observations et propositions de l'U.N.E.F.* » (<sup>83</sup>). Cette fois encore, l'Etat institutionnalise les initiatives du mouvement associatif étudiant, impactant les formes de l'engagement collectif des individus dans le monde social.

L'U.N.E.F. s'ancre alors dans une dénonciation de plus en plus marquée de la colonisation, des exactions et des faits de torture, qui sont désormais connus. Peu à peu, l'unité majo/mino se recrée autour de cet axe d'analyse, la guerre d'Algérie fédérant pour un temps les tendances internes. En 1959, l'U.N.E.F. passe à une pression offensive sur le gouvernement. **Elle vote une motion pour une reconnaissance institutionnelle de l'objection de conscience, se faisant là encore moteur d'évolutions ultérieures** (<sup>84</sup>). Brisant une fois encore le consensus social, le mouvement associatif étudiant impulse des évolutions qui impacteront ensuite les formes de l'engagement des individus dans le collectif.

Au début des années soixante, l'U.N.E.F. est devenue une force pour l'opinion, le gouvernement, les étudiants, et l'égalité des grandes centrales syndicales ouvrières. « *Organisation hégémonique* » (<sup>85</sup>) selon Nicole de Maupéou-Abboud, elle se permet même de faire le médiateur entre celles-ci (<sup>86</sup>). Elle renoue dans le même temps ouvertement avec l'U.G.E.M.A., proclamant le 6 juin 1960 la nécessité du dialogue et de l'autodétermination. Seule la F.E.N., en ayant notamment soutenu la création de l'U.S.T.A. (Union Syndicale des Travailleurs Algériens) en 1957, travaille sur une ligne relativement parallèle à l'action de

en France pendant la guerre d'Algérie, *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 1 | 2008, Université de Tel-Aviv, ADARR, <http://aad.revues.org/index438.html>.

<sup>82</sup> ( ) Cette configuration d'extension du mouvement ne s'apparente ni au modèle du courtage (transfert d'information entre des sites non connectés au départ) ni à celui de la diffusion (transfert d'information le long de chaînes établies d'interactions) mis en évidence par Doug MacAdam dans « *Le désengagement militant* ». L'U.N.E.F. s'appuie ici à la fois sur un élargissement rapide de son propre message, passant d'intérêts corporatistes à une opposition de conscience, une diffusion auprès du message des organisations parallèles, et une communication élargie (expositions, articles de journaux, ...). MAC ADAM Doug in FILLIEULE Olivier, *Le désengagement militant*, Belin, 2005.

<sup>83</sup> ( ) MEYNAUD Jean, Les groupes de pression sous la V<sup>ème</sup> république, *Revue française de Science politique*, 12 (3), 1962 pp 672-697 in SABOT Jean-Yves, *op. cité*, p 192.

<sup>84</sup> ( ) La traduction de l'objection de conscience dans le droit français ressortira ensuite de l'action de Louis Lecoq, militant libertaire pacifiste, qui en 1962 entamera une grève de la faim à l'âge de 74 ans pour en obtenir la promulgation. Plusieurs intellectuels ainsi que le Canard Enchaîné s'impliqueront dans sa démarche, afin de la faire aboutir. Militant à la C.G.T., il n'obtint pourtant pas le soutien de cette organisation, pas plus que d'aucun autre syndicat ou parti politique.

<sup>85</sup> ( ) MAUPEOU-ABBOUD, Nicole de, *Ouverture du ghetto étudiant*, Editions Anthropos, 1974, p 16.

<sup>86</sup> ( ) Ainsi, fin janvier 1960, l'U.N.E.F. invite les trois principales centrales syndicales et la F.E.N. dans les locaux de la M.N.E.F. Une grève nationale du travail en découlera, le 1<sup>er</sup> février 1960. Dans le même sens, le 27 Octobre 1960, l'U.N.E.F. organise à la Mutualité à Paris un immense meeting auquel participent les grandes centrales syndicales excepté la C.G.T., en faveur de la paix négociée et pour l'autodétermination. « *Malgré la défection de la C.G.T., c'est devant plus de 10 000 personnes que Pierre Gaudet, président de l'U.N.E.F., prend la parole au nom des 4 organisations participantes (U.N.E.F., F.E.N., C.F.T.C., F.O.), alors que dehors se massaient des milliers d'étudiants qui n'avaient pas pu trouver de place dans la salle, ainsi que de nombreux militants de l'U.E.C. dont le parti communiste avait interdit la présence et qui manifestaient contre cette interdiction* ». FISCHER Didier, *op. cité*, p 236.

l'U.N.E.F. L'ensemble des autres organisations du monde social, syndicats comme partis, campe sur des positions moins engagées et plus en retrait.

Cette prise de position forte sert d'électrochoc dans la conscience française. En effet, « *c'est bien une conscience politique que les dirigeants étudiants ont développé, non un réflexe syndical* » ( <sup>87</sup> ). Dans cette ligne, l'U.N.E.F. prend un positionnement volontairement avant-gardiste, refusant les jugements de fonds sur le régime gaullien tout en prenant de fait la tête de l'opposition à celui-ci ( <sup>88</sup> ). **Le mouvement associatif étudiant constitue alors le principal initiateur des transformations sociales, tout en participant activement à la prise de conscience par l'ensemble de la société de la nouvelle figure de l'individu** ( <sup>89</sup> ).

S'en est désormais trop pour le gouvernement de De Gaulle, comme pour les institutions catholiques de l'époque. Cette position avant-gardiste sur la place et le rôle de l'individu dans la société face aux institutions fait naître de la part de ces dernières une hostilité envers les groupes étudiants porteurs de ces idéaux. Ainsi, tandis qu'elle bénéficie sur la population d'une puissance et d'une aura inégalée, l'U.N.E.F. est désavouée par le gouvernement, de même que la J.E.C. par l'épiscopat.

Conséquence de ces nouvelles prises de positions, certaines A.G.E. « majos » parmi les plus marquées à droite, souhaitent rapidement affirmer publiquement leurs divergences. Elles décident de créer en interne le C.L.I.E.F. ( <sup>90</sup> ). Ce regroupement essaie alors de prendre le contrôle de l'U.N.E.F. ; mais ses accointances politiques trop marquées et trop visibles avec l'U.N.R. ( <sup>91</sup> ) l'empêchent de réussir. Néanmoins, sur cette base, le congrès de l'Union Nationale des Etudiants de Médecine de France crée la F.N.E.F. ( <sup>92</sup> ), rivale directe de l'U.N.E.F., le 29 juin 1961. Cette scission reprend les considérants de la scission précédente du M.E.F., et en adopte les mêmes conclusions.

Dans cette scission, il convient d'observer le signe sous-jacent qu'à cet instant, sur le monde étudiant, les idées de communion d'intérêts et d'identité collective déclinent au profit

<sup>87</sup> ( ) SABOT Jean-Yves, *op. cité*.

<sup>88</sup> ( ) Ainsi, à l'A.G.E. de Grenoble, « *au terme d'une discussion qui tranche, par rapport au AG précédentes par sa longueur et son sérieux, les étudiants adoptent ... une longue motion qui souligne « le caractère absurde et anachronique de la guerre d'Algérie », reconnaît « la réalité d'une Nation algérienne, regrette que « les nouvelles déclarations gouvernementales rendent de plus en plus aléatoires les perspectives d'une paix prochaine, estime que des négociations doivent être entreprises dans « les plus brefs délais », et mandate le comité pour soutenir et promouvoir toute action, sur le plan local comme national, « pouvant conduire vers une solution de ce problème »*. Journal Grenoble Université, n°46, novembre 1960, p. 1, in SABOT Jean-Yves, *op. cité*. Dès lors, l'U.N.E.F. s'implique plus avant dans le processus de contestation sociale. Ainsi, « *la politique de « front syndical » se concrétisa [...] dans un rapprochement (sur l'initiative de l'U.N.E.F.) avec les syndicats de travailleurs et d'étudiants algériens (U.G.T.A. et U.G.E.M.A.), auquel se rallièrent les syndicats français, rapprochement qui aboutit aux déclarations du 21 février 1961 : les signataires étaient d'accord pour réclamer des négociations directes [...] sur le cessez-le feu et les conditions [...] de l'autodétermination [...]* ». MAUPEOU-ABBOUD Nicole, *op. cité*, p 27.

<sup>89</sup> ( ) Ainsi Waldeck-Rochet s'insurge-t-il dans *l'Humanité* contre cette organisation « *qui vise à faire [du] parti une force d'appoint et à placer ainsi si possible la classe ouvrière à la remorque de la bourgeoisie dite de gauche* ». *L'U.N.E.F. commet alors « un crime de lèse-majesté, celui de voler au PC son trésor, ... son rôle d'avant garde* ». MONCHABLON Alain, *Histoire de l'UNEF*, PUF, Coll. Les chemins de l'Histoire, 1983, p 117.

<sup>90</sup> ( ) Comité de Liaison et d'Information des Etudiants de France.

<sup>91</sup> ( ) Union Nationale Républicaine, le parti de De Gaulle.

<sup>92</sup> ( ) Fédération Nationale des Etudiants de France, sous la direction de Liapasset. Dès Mars 1961, l'Office des étudiants de Médecine de France avait modifié ses statuts pour être indépendant de l'U.N.E.F.



des identités particulières. Chaque acteur souhaite prendre son indépendance afin de faire reconnaître sa vision du monde. Les influences des cercles de socialités primaires comme la religion, l'appartenance à une même classe sociale, au même parti, ... s'estompent. Elles ne sont désormais plus suffisantes pour retenir les individualités dans une identité commune. **L'U.N.E.F. se trouve confrontée de plain-pied à cette nouvelle réalité sociale dès le début des années soixante, quand elle ne s'exprimera sur le terrain du social qu'à la fin de celles-ci.** Ainsi, la C.F.T.C. n'abandonnera sa référence au catholicisme et n'éclatera qu'en 1964.

La crise que vivent alors l'U.N.E.F. et le mouvement associatif étudiant retraduit par anticipation la transformation du rapport salarial à venir. Au cours du développement de la société salariale, l'étudiant jouit d'une aura importante, née notamment de sa rareté. Cependant, la fin de l'élitisme de la condition étudiante, à la fois par la démocratisation de l'enseignement, et par l'accroissement des difficultés liées à ce « métier » (isolement affectif, dépendance financière, difficultés de logement et d'insertion professionnelle, les constats successifs présentés par l'U.N.E.F. et la M.N.E.F. à cette époque démontrent tous la dégradation progressive de la situation étudiante) conduit à une dislocation de l'identité étudiante, entraînant une crise du métier d'étudiant. Dès lors, être étudiant n'est plus pour ces derniers un mythe dans lequel ils se retrouvent (<sup>93</sup>). A l'instar de l'utopie posant le monde ouvrier comme fer de lance de la transformation sociale (rôle éminemment grandissant et fédérateur) qui s'effondre au cours des années soixante-dix, la crise du métier d'étudiant entraîne la crise des potentialités transformatrices de ce groupe, née d'une perte interne de légitimité, une perte de croyance à changer le monde.

Aussi, le mythe de l'étudiant jeune travailleur intellectuel vole en éclat. Pour une certaine partie des étudiants parmi les plus marqués à droite, plus que jeune ou intellectuel, s'agit-t-il surtout de la fin du mythe du travailleur. En effet, si cette notion constitue le socle rhétorique du mouvement jusque dans les années 62, elle ne dispose pas d'une réelle définition. Ce vide permet dès lors à chaque courant, chaque structure membre de l'U.N.E.F. d'y apposer la sienne. Il est clair en effet que ce terme ne revêt pas le même sens selon que l'on est membre étudiant sans attache politique particulière ou que l'on est membre de l'U.E.C. Avec l'arrivée progressive de populations plus ouvrières sur les bancs de l'Université à partir du début des années soixante, le consensus et l'artifice volent rapidement en éclats. Les identités s'exacerbent, et la recherche du même, de l'identique l'emporte sur l'utopie de l'unité.

Le gouvernement joue alors la carte F.N.E.F. contre U.N.E.F. Ainsi, dès sa constitution, cette nouvelle organisation est reconnue organisation la plus représentative par le gouvernement. Elle se voit attribuée sièges et subventions par le ministère, avant même d'avoir tenu congrès et vendu de cartes d'adhésion. Dans le même temps, les subventions à

<sup>93</sup> ( ) En effet, comme le montre Giraud dans « *L'intelligibilité du social* » en reprenant les propos de Bruno Milly, derrière une profession, un titre, et de ce fait une formation, il y a davantage une dimension de mythe mobilisateur qu'unicité des pratiques. Chaque individu, chaque groupe de spécialistes au sein d'une même profession dispose de pratiques différentes, qui permettent le cas échéant, l'émergence d'identités plus spécifiques, elles-mêmes sources potentielles d'indépendances. Si les individualités ne prennent pas leur indépendance, c'est parce que le mythe de l'identité professionnelle unitaire est préférable à la démonstration de réalités différentes, qui conduirait alors à déclassifier de manière globale le groupe, par la cassure de la représentation mythique. Tous les membres du groupe ont donc intérêt à estomper leurs divergences internes tant que le groupe jouit dans les mentalités collectives extérieures d'une aura forte. Si le groupe venait à éclater, il perdrait de fait cette aura. A l'inverse, le fait que le groupe éclate signifie que le mythe n'est plus suffisamment signifiant pour au moins une partie des membres. Ces derniers préfèrent alors ne plus jouir de l'aura du groupe, pour privilégier la construction d'une identité nouvelle, à leur sens plus porteuse de sens.

l'U.N.E.F. sont coupées. Cette scission signe la fin de l'unité du syndicalisme étudiant (<sup>94</sup>). Elle institutionnalise une nouvelle période pour la représentation étudiante : le mouvement associatif, même au travers d'une approche syndicale, n'incarne désormais plus à lui tout seul le mouvement étudiant, il n'en devient qu'une composante. D'autres identités s'affirment progressivement, qui multiplient les possibles et les sources du mouvement étudiant.

Organisation nouvelle, la F.N.E.F. se veut idéalement regrouper en son sein les partisans du non-engagement politique. Cependant, elle n'arrive guère à s'implanter qu'en Droit et Médecine, restant en cela catégorielle. Elle se construit sur la base d'un modèle exclusif d'organisation (<sup>95</sup>). Elle est elle-même divisée entre authentiques apolitiques et militants de droite et de l'Algérie française. En outre, elle ne s'avère pas en adéquation avec la V<sup>ème</sup> République, ses modalités de fonctionnement et de structuration s'apparentant plus à un modèle dépassé d'organisation. A telle enseigne, l'article premier de ses statuts fixe comme objectif à la structure « *d'exprimer ... les devoirs de l'étudiant* » sans aborder seulement la question de ses droits. Cette dernière a aussi à charge « *de maintenir les traditions* », « *de contrôler et de gérer les services communs à tous les étudiants français* » (<sup>96</sup>). C'est en fait avant tout un habitus de classe qui s'exprime à travers cette structure, une idéologie fondée sur le respect de la tradition et de l'ordre établi, décalque parcellaire de l'U.N.R. La F.N.E.F. apparaît de fait comme l'incarnation de principes autoritaristes, presque paternalistes, en décalage à la fois avec les attentes de la population étudiante de l'époque et la société de son temps. Elle représente, à la suite du M.E.F., le renouveau des organisations de représentation collective à vocation plutôt traditionaliste.

La naissance de cette bipolarisation affirme l'expansion des identités dans la société. Parce qu'elle préfigure les éclatements ultérieurs du mouvement étudiant en un nombre grandissant d'organisations, elle s'apparente aux scissions qu'ont connus le syndicalisme ouvrier et la C.G.T. dès 1922. **Parce qu'elle est davantage le signe d'une opposition entre le nouveau et la tradition, entre une vision humaniste et engagée vs une approche traditionaliste de l'action collective, cette scission préfigure surtout celle que connaîtra la C.F.T.C. quelques années plus tard.**

<sup>94</sup> ( ) Dans le même temps, l'expansion du nombre d'étudiants depuis 1945, a reconfiguré entièrement le rapport entre les disciplines, et les jeux de pouvoir au sein d'une seule organisation, ce qui explique aussi cette scission. Les facultés à forte densité de classes supérieures et libérales (Droit, Médecine), auparavant majoritaires, se reconnaissent de moins en moins dans une organisation où les Sciences et les Lettres, de recrutement plus ouvrières, prennent un poids grandissant du fait de l'expansion continue de leurs effectifs.

<sup>95</sup> ( ) Nous reprendrons ici la modélisation exposée par Verta Taylor dans son article « *La continuité des mouvements sociaux – la mise en veille du mouvement des femmes* » intégré dans l'ouvrage collectif « *Le désengagement militant* ». Son travail sur le mouvement féministe aux Etats-Unis des années 45 aux années 60 lui permet de mettre en évidence une continuité de l'activisme militant, ce dernier passant cependant par des phases d'expansion, des phases de déclin puis de résurgence et de renouveau. Durant les phases de déclin voire de sommeil, la survie du mouvement est assurée par la transformation de celui-ci en organisation exclusive : un noyau de fidèles fortement homogènes et attachés à la cause pour une temporalité longue, des critères d'entrée qui se resserrent, parfois une purge des éléments divergents, une centralisation du pouvoir et de la structure, le développement d'une culture propre et identitaire. A l'inverse, lors des phases d'expansion, les organisations se font plus inclusives, intégrant un grand nombre de personnes diverses, décentralisant le pouvoir, ... Le mode d'organisation mis en œuvre sera fonction du climat politique et des opportunités que ce dernier offre ou pas, la capacité de survie d'un mouvement dépendant de sa capacité à se transformer d'une forme en une autre pour faire perdurer l'utopie fondatrice. TAYLOR Verta in Fillieule Olivier, sous la direction de, *Le désengagement militant*, Belin, 2005.

<sup>96</sup> ( ) Ainsi, la fédération des étudiants de Grenoble affiliée à la F.N.E.F. éditera un nouveau journal, « le Dahu », dans lequel le folklore tient une place prépondérante. SABOT Jean-Yves, *op. cité*.

La participation de l'U.N.E.F. et de ses dirigeants de l'époque aux transformations des modes de l'action collective sera à triple détente. Ils sont à la fois acteur et moteur de la construction d'un nouveau rapport entre l'étudiant et le monde, reconfigurant de fait le lien entre individu et société. S'inscrivant dans la société salariale et dans ses schèmes pratiques, ils n'en développent pas moins des modélisations de l'agir atypique qui par leur efficacité, contribuent à faire jouer au monde étudiant un rôle fortement dynamique dans la société. Ainsi, l'U.N.E.F. et les dirigeants étudiants de cette période impacteront significativement le Parti Socialiste français qui cherchera à reproduire le modèle. En effet, « après 1968, « le P.S.U. entreprend ... une réflexion sur la construction d'un mouvement socialiste autogestionnaire », dont il fait « l'axe principal de son action en 1972. Comment douter qu'une partie de la gauche se soit trouvée impressionnée par la nature du syndicalisme étudiant de la décennie précédente et nourrie de cette conception par la pénétration d'anciens militants de l'U.N.E.F. en son sein ? » ( <sup>97</sup> ). Jean-Yves Sabot montre à ce titre combien les anciens dirigeants de l'U.N.E.F. influenceront la ligne politique du P.S., cette influence et les redécouvertes du modèle de pensée de l'U.N.E.F. se faisant à partir du milieu des années soixante-dix.

Elles trouveront aussi leurs premières retraductions politiques en 1977, à la faveur d'une forte alternance politique locale où beaucoup de villes de droite basculent alors à gauche. « Cette alternance incomparable traduit un phénomène de génération : les moins de quarante ans – dont le militantisme remonte bien souvent à la guerre d'Algérie ou à mai 68 – prennent les rennes des municipalités » ( <sup>98</sup> ). Emerge alors sur le local une nouvelle élite politique, qui étendra parfois aussi son influence jusqu'aux plus hautes fonctions. Ainsi, « avec l'élection présidentielle de François Mitterrand, [...] un nouveau personnel dirigeant a commencé à se mettre en place. D'emblée, les observateurs ont souligné l'importance [...] des « profs barbus », catégorie fleurant bon l'archaïsme politique. Plus novatrice peut être, une autre composante semble en revanche avoir été relativement peu mise en valeur : les « anciens de l'U.N.E.F. » [...] Au total, sur quelques cent vingt responsables nationaux qu'a connu le bureau de l'U.N.E.F. de 1956 à 1966, plus d'un dixième occupe des responsabilités politiques directes » ( <sup>99</sup> ). Le mouvement associatif étudiant fournira ainsi une vingtaine d'années plus tard une élite politico-administrative locale aux idées et aux potentiels de transformations puissants, ainsi qu'une élite pour le Tiers-monde : un certain nombre des nouveaux dirigeants qui émergent à cette époque dans les anciennes colonies sont en effet d'anciens étudiants passés par le moule de l'engagement collectif étudiant au sein de l'U.N.E.F. ( <sup>100</sup> ). Toutes ces contributions individuelles contribuent à l'institutionnalisation progressive de l'agir associatif étudiant et aux transformations des formes de l'engagement collectif des individus dans le monde social.

La dimension préfigurative de l'action associative étudiante de cette époque se retrouve enfin dans l'analyse portée par un des anciens présidents de l'A.G.E. de Grenoble : « déjà à l'époque, (j'avais 20 ans en 1957) ma perception de la « politique » n'était pas

<sup>97</sup> ( ) SABOT Jean-Yves, *op. cité*, p 131.

<sup>98</sup> ( ) ANDOLFATTO Dominique, *Etienne Jean Lapassat. De flamme et de raison*, textes réunis et présentés par, Romans, édité par l'association « Avec Etienne-Jean Lapassat », 1993, in Sabot Jean-Yves, *op. cité*, p 154.

<sup>99</sup> ( ) MONCHABLON Alain, *op. cité*, p 7.

<sup>100</sup> ( ) Parmi les plus célèbres, on pourra retrouver notamment Ferhat Abbas, premier Président de la République Algérienne, vice-président de l'U.N.E.F. en 1930 ; Mongi Ben Hamida, ancien ministre tunisien de la Santé Publique fut vice-président chargé des Œuvres en 1952-1953 ; Abdoulay Wade, actuel Président du Sénégal, fut membre du bureau de l'A.G.E. de Besançon en 1955. Nombres d'autres membres des A.G.E. et/ou de l'U.N. jalonnent l'histoire des anciennes colonies françaises d'Outre-mer.

*politicienne. Elle était globale, planétaire, en tout cas pacifiste (puisqu'on ne parlait pas d'écologie) » ( <sup>101</sup> ). S'exprime ici une vision du rapport individu/monde qui n'apparaîtra que bien ultérieurement dans les organisations du monde social. Portés sur la sauvegarde de leurs droits et de leurs existences tout autant que par le conflit avec l'institution et la défense de valeurs humanistes, les étudiants de cette époque, et à leur tête le mouvement associatif étudiant, occupent donc un rôle décisif en faveur des transformations sociales ultérieures, faisant évoluer le consensus social. Il ne sera égalé depuis par aucun autre mouvement social.*

Les années 62-63 sont à la fois des années de réussite pour l'U.N.E.F. et le début de son déclin. La fin de la guerre d'Algérie sonne pour l'U.N.E.F. comme une victoire, la fin d'une période de mobilisation sans précédent, en même temps que la disparition, tant au niveau du sens que de la portée, d'une dynamique tout entière. C'est la mort d'un idéal, anéanti par sa propre concrétisation.

La tâche que se donne alors le bureau de l'U.N.E.F. est immense : convertir ce potentiel de mobilisation, afin de pouvoir éventuellement l'orienter plus tard vers une ou des dynamiques nouvelles en faveur des étudiants, et surtout le transformer en acquis. Cependant, en regard du combat intellectuel que représentait la guerre l'Algérie, force est de constater le vide créé par la fin de la lutte. Il n'est pas une problématique sociale qui puisse, à cet instant, s'imposer comme un nouvel idéal mobilisateur. Moins impliqués, les syndicats et partis politiques du monde social ne connaîtront pas de telles difficultés.

La structure doit alors faire face à plusieurs contraintes. La création de la F.N.E.F. crée pour l'organisation une concurrence inédite, à laquelle elle n'est pas préparée. Le départ d'un certain nombre d'A.G.E. pour cette nouvelle organisation génère une hémorragie dans le vivier bénévole et les ressources réflexives de l'organisation. En outre, le déni par l'épiscopat français de l'implication de la J.E.C. dans l'U.N.E.F. conduit progressivement à un tarissement de ce réseau au sein des instances dirigeantes du syndicat étudiant ( <sup>102</sup> ). Enfin, c'est aussi l'époque où disparaissent de l'U.N.E.F. nombres d'« anciens », avec la tradition et le savoir qu'ils transmettaient. Une nouvelle génération arrive à la direction, qui souvent ne connaît que peu le passé et le sens de la construction organisationnelle de l'U.N.E.F. ( <sup>103</sup> ). Sans pour autant dire que la compétence et l'expérience disparaissent de l'U.N.E.F. à cette époque, force est toutefois de remarquer que le changement de génération et surtout l'arrivée dans les instances dirigeantes d'étudiants moins expérimentés conduit l'organisation vers des chemins moins sereins.

<sup>101</sup> ( ) ANDREVON J.P. in SABOT Jean-Yves, *op. cité*, p 154.

<sup>102</sup> ( ) Pour les étudiants de la J.E.C., il y a « *un lien entre mission éducative et mission politique* », ainsi que le montre FISCHER Didier *op. cité*, p 312. Pour l'Eglise et les évêques, en revanche, ces deux dynamiques sont à déconnecter l'une de l'autre. Le rôle de la J.E.C. est d'exercer sa mission chrétienne auprès des étudiants, mais elle ne doit pas s'interroger sur les conséquences politiques qu'induit une telle mission. Cette divergence amènera une crise interne au sein de la structure, dont les évêques sortiront vainqueurs. Les étudiants catholiques, qui souhaitent conserver leur liberté de manœuvre et continuer d'agir au sein de l'U.N.E.F. quittent alors la J.E.C., qui s'étiolle très rapidement.

<sup>103</sup> ( ) Comme l'énonce à ce titre Daniel Baggioni quelques années plus tard, « *au syndicalisme quasi-professionnel de la grande époque, qui étudiait les dossiers pour négocier avec l'administration dans les organismes de cogestion, au gestionnaire technicien à la tête des services administratifs importants succèdent des orateurs brillants, méprisant ouvertement les problèmes de gestion, d'administration et de négociation avec le gouvernement (...)* » BAGGIONI Daniel, *Le discours syndical étudiant*, Recherche en sociolinguistique, in DESANTI Raphaël, *L'invention permanente du syndicalisme étudiant*, Mémoire de D.E.A. de Sciences Sociales, Nantes, 1997.

L'autre contrainte est exogène. Par une position volontairement ignorante, le gouvernement cherche à limiter le pouvoir de l'U.N.E.F. et assurer celui de la F.N.E.F. Aux accords d'Evian, l'U.N.E.F. est pourtant un mouvement important (80 000 cartes), tandis que la F.N.E.F. ne fait que vivoter (20 000 cartes). Mais l'U.N.E.F. tend à se marquer de plus en plus ouvertement et officiellement à gauche, en opposition avec le gouvernement.

De fait, de nouvelles A.G.E. quittent progressivement l'Union Nationale. Ainsi, un peu comme par effet boule de neige, la raréfaction de l'axe associatif au sein de l'U.N.E.F. par le retrait de certaines structures et le tarissement des sources de nouveaux entrants associatifs conduit au départ de nouvelles structures associatives. La mainmise de l'U.E.C. et du P.S.U. ( <sup>104</sup> ) sur l'U.N.E.F. s'accroît dès lors par effet mécanique. D'une certaine manière, ces deux organisations reproduisent l'entrisme des militants communistes au sein de la C.G.T. du début du siècle.

En 1963, la direction de l'organisation tombe aux mains des étudiants de la gauche communiste. L'U.N.E.F. entre alors dans sa quatrième période, la période syndicale, politisée et partisane. L'étudiant est alors posé comme « frère d'arme » de l'ouvrier. Une adéquation des deux syndicalismes est recherchée dans le but d'une transformation totale de la société, dans le plus pur esprit du syndicalisme ouvrier.

Cependant, l'image du syndicalisme de revendication, d'avant-garde sociale, portant une réflexion critique sur les institutions, outre qu'il s'apparente à une remise en cause globale des autorités établies et des traditions auxquelles n'adhère pas forcément l'ensemble des étudiants, s'inscrit fortement dans une dynamique contestataire du rapport salarial.

Or, dans leur ensemble, les étudiants, de part les insertions professionnelles qu'ils escomptent et qui sont encore réalisables dans le cadre des Trente Glorieuses peuvent légitimement s'estimer favorisés. En outre, l'ouvrier est passé progressivement dans la société salariale du statut de fer de lance des transformations sociales à celui de situation plancher dans l'échelle sociale. Le peu d'attrait que connaît cette nouvelle orientation de l'Union Nationale auprès des étudiants fait écho à la distance croissante qui s'installera quelques années plus tard entre élites syndicales et population ouvrière.

La conjugaison de ces différents facteurs, alimentée par la croissance des individualités, amène alors à :

- une perte progressive d'influence de l'U.N.E.F. qui en projetant aux étudiants une image à laquelle ils ne s'identifient pas (le travailleur prolétaire, en bas de l'échelle sociale), se coupe progressivement de sa base ;
- une délégitimation du combat syndical, assimilé à une remise en cause générale de toute forme d'autorité ;
- l'accroissement des volontés scissionnistes, où chaque groupe marqué par une identité particulière se sent désormais fondé à affirmer combien cette dernière porte en elle les vraies valeurs du « métier » qu'il occupe.

Ces dynamiques, qui vont impacter fortement le milieu associatif étudiant, se retrouveront à l'identique quelques années plus tard sur le syndicalisme salarial : baisse d'influence du syndicalisme, distance croissante entre les élites et la base, développement de nouvelles tendances scissionnistes.

<sup>104</sup> ( ) Union des Etudiants Communistes et Parti Socialiste Unifié.

Face à un Etat devenu sourd à toute parole de l'U.N.E.F., les nouveaux responsables étudiants choisissent peu à peu la voie de la poursuite de la mobilisation, par la recherche de nouveaux idéaux.

Après une période de doutes née de l'attitude gouvernementale, l'organisation se redéfinit tout d'abord comme syndicaliste marxiste, et cherche à se caler sur un mouvement ouvrier qui semble renaître. De fait, sa modélisation s'éloigne rapidement du mode de structuration interne jusqu'alors en vigueur (activités de services + activités représentatives). En peu de temps, plusieurs A.G.E. importantes passent aux mains de l'U.E.C. ou du P.S.U. L'U.E.C., qui s'est profondément réformée en interne par l'éviction des opposants au P.C.F., s'investit de manière plus approfondie dans l'U.N.E.F., et prend pour partie le contrôle de celle-ci. Les « corpos » et les associations s'effacent peu à peu du paysage interne de l'organisation.

Autant l'U.N.E.F. et ses représentants s'étaient remarquables dans la construction du nouvel individualisme lors de la période précédente, autant l'action de l'U.N.E.F. va à partir de cette heure se concentrer sur la place du mouvement étudiant dans le rapport salarial.

La place de l'étudiant change tout d'abord, passant du rôle d'élément cherchant à s'intégrer dans la société à celui d'acteur moteur des transformations sociales par le biais de la transformation de l'Université (<sup>105</sup>). Cette transformation trouve pour partie sa source dans l'augmentation importante du nombre d'étudiants (<sup>106</sup>). Outre la crise en matière de locaux d'enseignements et de logements étudiants qui en découle (<sup>107</sup>), il s'ensuit une perte progressive d'impact de la dimension élitiste de la « profession » d'étudiant. Se pensant désormais moins comme une élite sociale et culturelle, les dirigeants de l'U.N.E.F. ambitionnent de transformer le monde étudiant en une élite politique, une avant-garde contestataire. Les engagements politiques des étudiants deviennent dès lors plus radicaux, notamment en matière de refus du capitalisme et du stalinisme. Ils se font vecteurs de l'énoncé de problèmes nouveaux, touchant à l'adéquation entre démocratie et droits de l'homme dans une société où s'étend le productivisme, le capitalisme et la consommation tous azimuts. Une nouvelle conscience civique s'affirme, poursuivant à cet instant, sous des formes radicalisées et contestataires, les perspectives d'individuation tracées lors de la période précédente (<sup>108</sup>).

<sup>105</sup> ( ) Selon Fischer, « pour l'U.N.E.F., au milieu des années soixante, l'intégration de l'étudiant dans la société n'est plus la priorité. Au contraire, ce dernier est désormais chargé de la transformer à travers la réforme même de l'institution universitaire ». FISCHER Didier, *op. cité*, p 301.

<sup>106</sup> ( ) Selon Baudelot, le nombre d'étudiants entre 1955 et 1965 est multiplié par trois. BAUDELLOT & Alii, *op. cité*.

<sup>107</sup> ( ) Fischer rappelle ainsi que parfois, les TDs se faisaient de 21h00 à minuit dans certaines universités. FISCHER Didier, *op. cité*.

<sup>108</sup> ( ) Cette radicalisation entraînera une véritable rupture entre les générations dirigeantes antérieures à 1962, et celles qui prennent la tête de l'organisation à partir de cette date, les « anciens » ne se retrouvant plus dans la forme nouvelle que prend alors l'U.N.E.F. Ainsi, « après mon service militaire, j'ai découvert à Grenoble des étudiants de la deuxième moitié des années 60. Ils étaient [...] beaucoup plus politisés que nous, au sens étroit du terme politique (formation et militantisme partisan). Pour notre part, nous positionner en faveur de la démocratisation de l'éducation nationale [...] et contre la guerre d'Algérie était un tronc commun suffisant. [...] L'extrême élaboration du discours politique qu'on a connu plus tard nous était étrangère ». FREYSSINET Jacques, président de l'U.N.E.F. 1959-1960, in SABOT Jean-Yves, *op. cité*, p 189.

Les ambitions de la nouvelle U.N.E.F. deviennent donc syndicales-révolutionnaires ( <sup>109</sup> ). Elle se fait tout d'abord l'écho des revendications ouvrières de l'époque, en s'inscrivant dans un alignement offensif sur les positions du syndicalisme ouvrier. Ainsi, lors de la grève des mineurs de 1963, elle organise de nombreuses collectes pour leur venir en aide. A la suite des dynamiques impulsées par le Parti Communiste, elle cherche aussi à se faire le porte-parole des nouveaux mouvements étudiants essentiellement ancrés à gauche qui émergent et qui, sous des formes diverses, font de la lutte anti-impérialiste leur credo. Dans le même temps, elle se transforme fortement en interne. Rejetant les activités de services jugées trop bureaucratiques, elle oriente désormais son action vers des pratiques de propagande et de revendication ( <sup>110</sup> ).

Un nouveau discours se développe, qui se donne par exemple à voir dans les rapports de la M.N.E.F. sur la condition et la santé étudiante ( <sup>111</sup> ) : passivité obligée, individualisation subie, dépendance économique, incertitude professionnelle, ... sont autant d'éléments relevés comme caractéristiques des conditions d'aliénations du quotidien de l'étudiant. Les discours de l'organisation étudiante se font l'écho des modes discursifs des syndicats ouvriers. « *L'aliénation de l'étudiant dans l'Université [est] pensée par analogie avec celle de l'ouvrier dans l'entreprise* » ( <sup>112</sup> ). La publication par l'U.N.E.F. en 1964 du « *Manifeste pour une réforme démocratique de l'enseignement* » formalise cette nouvelle orientation ( <sup>113</sup> ). Ses positions en matière universitaire reproduisent elles aussi les idées des centrales syndicales ouvrières : entière nationalisation de l'Enseignement Supérieur, suppression des Grandes Ecoles, ...

<sup>109</sup> ( ) En 1963, l'U.N.E.F. se définit comme révolutionnaire et anticapitaliste, à optique marxiste. MONCHABLON Alain, *op. cité*. Cependant, dans le même temps, se développe un mouvement plus « anti-institutionnel » chez les étudiants, qui s'observe clairement au sein des mouvements confessionnels étudiants, et de manière plus diffuse sur l'ensemble du monde étudiant. Rejetant les hiérarchies, les dogmatismes, remettant en cause le système de délégation de la parole au profit d'une démocratie plus directe, les attentes des étudiants ne rencontreront que très partiellement les réponses que formule l'U.N.E.F. Tandis que celle-ci s'enferme dans des luttes rhétoriques alimentées par des dogmatismes forcenés, les étudiants construisent peu à peu une identité nouvelle qui s'éloigne de l'Union, tout en donnant dès cet instant à voir certaines formes du nouvel individualisme. L'invention sociale est ici directement mise en œuvre par le milieu étudiant, sans référent structurel surplombant.

<sup>110</sup> ( ) Cependant, dès 1956, une circulaire interne de l'U.N.E.F. avait montré que d'expérience, les structures les plus gestionnaires étaient aussi celles qui disposaient d'un pouvoir revendicatif plus fort, tant au niveau des étudiants qu'au niveau institutionnel. La réorientation proposée s'amputait dès le départ des moyens de réussite.

<sup>111</sup> ( ) *D'où venons nous, que sommes-nous, où allons-nous ?*, in *Recherches universitaires*, J.C POLACK, n°2, 1963. Cette transformation dans le discours, en direction d'une vision critique de l'Université enserrée dans un rapport capitaliste, sera relevée par Nicole MAUPEOU ABBODU dans « *Ouverture du Ghetto étudiant* », et de manière plus large par Raphaël Desanti dans son mémoire de D.E.A. sur la continuité des thèmes de revendications tenus par l'U.N.E.F. DESANTI Raphaël, *L'invention permanente du syndicalisme étudiant*, mémoire de D.E.A. de Sciences Sociales, Nantes, 1997.

<sup>112</sup> ( ) MAUPEOU-ABBODU Nicole, *op. cité*, p 152.

<sup>113</sup> ( ) Auquel va répondre le « *Manifeste pour la défense de l'Université* » du S.N.E.S.U.P. L'U.N.E.F. cherche à cette époque à s'éloigner du syndicalisme universitaire pour se rapprocher du syndicalisme ouvrier, ce qui n'est pas sans induire quelques tensions. Lutte étudiante en vue d'une prise de pouvoir de l'Université pour transformer celle-ci en une structure en phase avec les besoins des étudiants et les travailleurs, convergences des forces syndicales en vue d'instaurer une alternative socialiste au néo-capitalisme qui se développe fondent les thèmes principaux de l'analyse de l'U.N.E.F. Une coupure s'opère alors entre syndicalisme étudiant et syndicalisme enseignant, sans que l'U.N.E.F. ne trouve de véritable écho de la part des syndicats ouvriers. L'U.N.E.F. s'enfoncé alors dans l'isolement politique.

Enfin, les manifestations étudiantes reprennent les méthodes ouvrières et se radicalisent avec pour la première fois occupation des locaux et grève « sur le tas », tandis que la répression policière à l'égard des étudiants s'accroît.

Cependant, sur certaines thématiques, les analyses de l'U.N.E.F. préfigurent encore les changements sociétaux ultérieurs. Ainsi, elle met en lumière de nouvelles pistes de revendications, qui se veulent la synthèse entre monde étudiant et monde professionnel. Elle s'interroge notamment sur les conditions de travail dans l'Université, la place de l'étudiant dans celle-ci, mais aussi la nécessité d'une formation polyvalente théorique, base d'une éducation permanente dès lors rendue possible tout au long de la vie professionnelle. C'est au sein même de l'U.N.E.F. que prend forme le concept de « formation tout au long de la vie » développé par la gauche à partir des années 80. En outre, face à la montée des radicalismes étudiants et leur envie de participation active, l'U.N.E.F. réorganise sa structure en tentant de se caler au plus près du quotidien et du local, tout en essayant de donner un sens de lutte politique aux velléités d'action des étudiants.

Ces thèmes nouveaux retraduisent une approche novatrice de l'Université, et l'intégration du rôle social joué par cette dernière dans le rapport salarial. Elle confère un rôle central à l'Université dans la formation des élites. De fait, changer cette institution doit conduire à un changement de la société. Préfigurant mai 68, l'U.N.E.F. recherche pour ce faire la création d'un front syndical entre étudiants et ouvriers, une communauté d'exigences sur le rôle et la fonction de la formation, ainsi que sur la place du capitalisme dans celle-ci. L'objectif affirmé de l'U.N.E.F. est de recréer la dynamique mobilisatrice qu'elle a connue lors de la guerre d'Algérie. Dans le plus pur style anarcho-syndicaliste des débuts du mouvement ouvrier, les élites de l'U.N.E.F. placent le syndicalisme comme fer de lance des transformations sociales. Ils visent à faire perdurer son rôle d'avant-garde dans la révolution sociale, dans une perspective de transformation radicale. Pour cela, ils recherchent un affrontement permanent avec le pouvoir en mobilisant le milieu étudiant sur des objectifs de classe. Pour reprendre les termes de Monchablon, c'est une douce anarchie qui guide alors l'U.N.E.F.

Dans cette perspective, l'U.N.E.F. se mobilise en 1963 contre la réforme Fouchet. Face à la montée des effectifs, celle-ci pose la question de la finalité professionnelle des diplômes. Voulu comme une réforme de fond, elle se heurte à de violentes critiques de la part des étudiants, à la fois contre l'Université comme lieu de l'ordre établi jugé élitiste et contre l'entrée des chefs d'entreprises dans celle-ci. Pour les responsables de l'U.N.E.F., la réforme Fouchet s'inscrit totalement dans le cadre d'une Université institution technocratique dépendante du marché. Ils y voient dès lors la justification de leur approche théorique et pratique, et mobilisent massivement les étudiants contre cette réforme. Celle-ci ne touche au final que l'organisation pédagogique avec la suppression d'une large part des cours magistraux et leur remplacement par des travaux dirigés, heures complémentaires, ... Elle n'aborde que peu la question des missions de l'Enseignement Supérieur, et ignore totalement celle de la transformation nécessaire des structures. Son projet phare réside principalement dans la création des I.U.T. (<sup>114</sup>). Aggravant la situation universitaire plus que solutionnant les problématiques, cette réforme génère un climat de crise qui perdurera sur le monde étudiant, et dont les années suivantes vont se faire l'écho.

En effet, les élites de l'U.N.E.F. trouvent matière à conforter avec cette réforme leur analyse critique du monde, et dès lors à justifier leurs approches et pratiques contestataires novatrices. Ainsi, dès le Congrès de 1965, l'organisation questionne la finalité de l'Université et de la Culture, thèmes inédits pour l'ensemble de la gauche française de l'époque, qui se

<sup>114</sup> ( ) Instituts Universitaires de Technologie.



les appropriera bien des années plus tard ( <sup>115</sup> ). Elle entre dans le même temps dans une critique du gaullisme qui n'est pas entrevue, à l'instar des partis de gauche de l'époque, comme l'exercice d'un pouvoir personnel, mais bien plus comme vecteur de transformation socio-économique en faveur du capitalisme et de la technocratie ; les conséquences des pratiques gaulliennes à l'orée des années 75 leur donneront raison. Enfin, l'U.N.E.F. s'ancre dans une dénonciation de l'Université dualiste et technocratique quand les autres syndicats en restent à une analyse en terme de moyen. Elle demande notamment la suppression des examens de fins d'année au profit d'un contrôle des connaissances tout au long de l'année, le contrôle critique de l'institution et des enseignements par les étudiants, propositions qui seront partiellement mises en œuvre quelques années plus tard. Ainsi, « *une série de revendications [...] ont [...] été prises en considération par [...] la loi d'orientation de septembre 1968* » ( <sup>116</sup> ).

C'est donc un rôle de précurseur, d'initiateur social dans les transformations de l'institution qu'incarnent encore par instant l'U.N.E.F. et les mouvements d'extrêmes-gauches qu'elle tente de fédérer. Les analyses de Marcuse qui suivront quelques années plus tard sur le sujet théoriseront cette antériorité. Celle-ci se trouvera confirmée peu à peu, au cours de travaux ultérieurs successifs. Ainsi, Olivier Fillieule n'est pas sans rappeler récemment qu' « *il semble bien que la contestation étudiante de la fin des années 60 ait fourni aux « nouveaux mouvements sociaux » un ensemble de ressources qui expliquent largement leur succès, par l'instauration d'un climat d'agitation permanente légitimé, par la mise en place de répertoires d'actions renouvelés et éprouvés, par la transmission d'un potentiel de mobilisation conséquent* » ( <sup>117</sup> ).

Cependant, seul un nombre restreint d'étudiants participent à ce rôle d'avant-garde sociale. Peu dispose de la culture politique suffisante, qu'elle soit acquise antérieurement par adhésion à d'autres organisations (U.E.C., P.S.U. notamment), ou par traditions familiales. Dès lors, les dirigeants de l'U.N.E.F. manipulent une rhétorique politique et analytique de plus en plus complexe les éloignant rapidement de la masse des étudiants ( <sup>118</sup> ). De fait, dès 1964, la tendance représentative s'inverse : le nombre d'adhérents décroît et nombreux sont les délégués qui quittent les rangs de l'U.N.E.F. ( <sup>119</sup> ).

<sup>115</sup> ( ) Ainsi l'U.N.E.F. rentre dès 1964 dans une vision fortement critique de l'Université, celle-ci étant alors entrevue comme un vecteur d'aliénation, de façonnement des individus pour les besoins de continuité du système de domination économique-politique en place. L'analyse développée répond comme en écho à celle de Bourdieu dans « *Les héritiers* », ouvrage qui sort à la même époque. Dans le même temps, les élites de l'U.N.E.F. changent la définition qu'ils donnent au « travail » étudiant. Tandis que la charte de Grenoble l'envisage sous un angle économique et inscrit dans le cadre du salariat, l'U.N.E.F. de 1964 développe dans son « *Manifeste pour une réforme démocratique de l'Enseignement Supérieur* » une vision culturelle du travail de l'étudiant, comme appropriation par l'étudiant de la culture et du savoir. Une telle perspective préfigure l'importance qui sera donnée à l'information dans le cadre de la seconde modernité.

<sup>116</sup> ( ) MAUPEOU-ABBOUD Nicole de, *op. cit.*, p 117.

<sup>117</sup> ( ) FILLIEULE Olivier et PECHU Cécile, *Lutter ensemble*, L'Harmattan, 2008, p 172.

<sup>118</sup> ( ) Bourdieu aura à ce titre une analyse salée à propos des leaders étudiants sur leurs propensions à l'époque de penser « *leurs petits drames [...] comme universels* », et leur « *illusion de débutant [de poser] une réflexion à prétention universelle sur l'enseignement* ». BOURDIEU Pierre et PASSERON Jean-Claude, *op. cit.*, p 74. La suite de la charge, pour amusante qu'elle est, montre bien toute la distance qu'il existe alors entre leaders étudiants, le reste des étudiants et le monde enseignant, c'est-à-dire avec une large part de la communauté universitaire.

<sup>119</sup> ( ) Cependant, Nicole de Maupéou-Abboud note qu'à la même période, le milieu étudiant dispose d'un potentiel important de mobilisation. Forts de l'expérience de la lutte contre la guerre d'Algérie, les étudiants ont pris goût aux interventions en amphithéâtre, à la participation active. Il existe une forte volonté de participation à la base, sur des éléments concrets. Mais les étudiants ne se

Ce déclin est encore accentué par l'effritement du front syndical né de la guerre d'Algérie : les revendications de l'U.N.E.F. en matière de contrôle de l'enseignement refroidissent sérieusement les relations avec le syndicalisme enseignant, tandis que la jonction avec le syndicalisme ouvrier ne prend pas véritablement corps. En 1965, l'échec de la vision proposée par l'U.E.C. est patent : l'U.N.E.F. a chuté tant en terme de représentativité (ventes de cartes) qu'en terme de pouvoir. L'U.N.E.F. peine à trouver une idéologie revendicative qui pourrait lui permettre un nouveau décollage.

Plusieurs A.G.E., dont celle de Paris, repassent alors aux mains des associations gestionnaires. De manière concomitante, des A.G.E. s'autonomisent progressivement de l'U.N.E.F. Ainsi, « *une double rupture idéologique et géographique est en train de se produire au sein de l'U.N.E.F.* » ( <sup>120</sup> ). S'ajoute à cela une division du bureau national, une absence de ligne directrice, d'où une baisse générale de l'autorité du bureau central. Ce processus, mis en évidence par Ion sur l'ensemble du mouvement associatif français, préfigure des transformations plus globales à venir. Le fédéralisme local prend peu à peu le pas sur les conglomérats. En d'autres termes, le pouvoir se rapproche peu à peu de l'individu et du local, même si pendant un certain nombre d'années encore, la strate fédérale locale reste la référence indépassable. **Cette évolution ne se réalisera véritablement dans l'ensemble du monde social qu'au cours des années soixante-dix. Avec quelques années d'avance, le monde associatif étudiant donne donc à voir les processus à l'œuvre dans l'ensemble du monde social. En les institutionnalisant, le monde associatif étudiant transforme les modalités d'engagements des individus dans l'ensemble du monde social.**

Chacune de ces deux dynamiques se doit d'être replacée dans le contexte social qui est le leur. L'autonomisation des structures locales par rapport à la fédération nationale donne à voir dans le monde étudiant une dynamique que Ion met en évidence sur l'ensemble des organisations intermédiaires. Il situe cependant cette sortie des réseaux au milieu des années soixante-dix. Corollairement, la perte des repères idéologiques dans le monde étudiant est un phénomène qui apparaît vers la fin des années soixante. Il s'affirme dans l'ensemble de la société à la fin des années soixante-dix et le milieu des années quatre-vingt. **Le déclin du syndicalisme étudiant au cours des années soixante préfigure donc celui du syndicalisme ouvrier plusieurs années plus tard** (cf. graphique n°5).

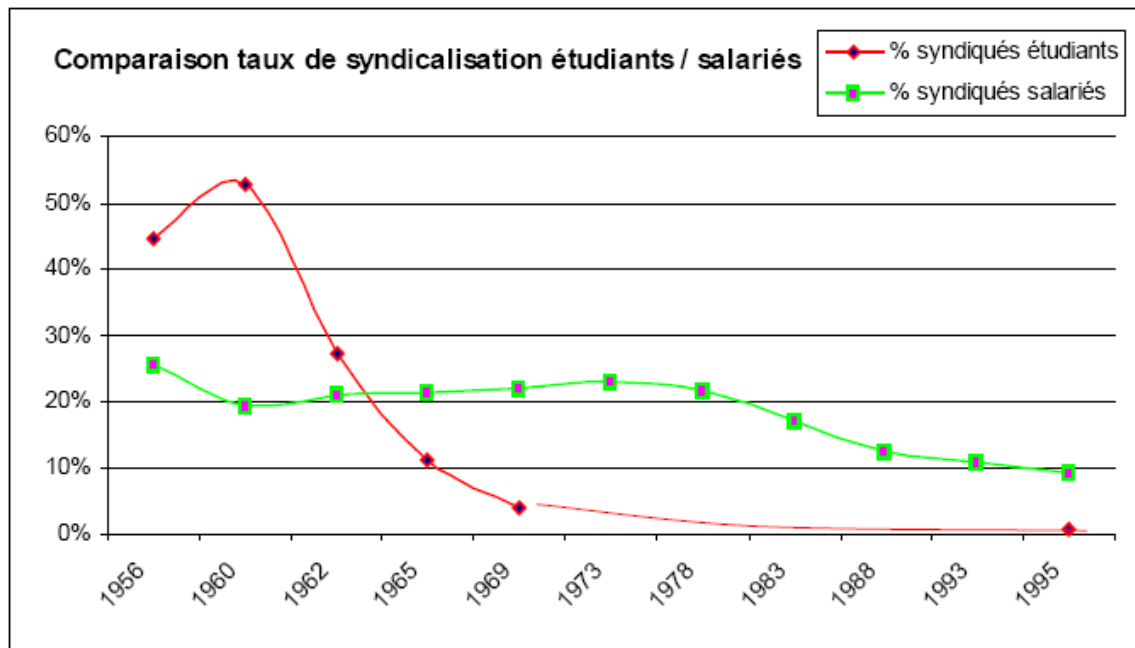
Comme le montre le graphique n°5, le syndicalisme étudiant connaît entre 1958 et 1968 un déclin massif. Cette période correspond à la politisation du mouvement et à la volonté des élites de l'U.N.E.F. de se caler sur le syndicalisme ouvrier. Du fait notamment de cette similitude voulue, la distance qui se donne à voir entre les étudiants et le syndicat préfigure parfaitement les difficultés que rencontrent l'ensemble des syndicats ouvriers quelques années plus tard. Le graphique n°5 montre ainsi que le syndicalisme ouvrier connaît lui aussi un déclin, mais seulement à partir des années 75.

La décrue du syndicalisme professionnel s'amorce, plus sûre et continue à partir de 1973, moins soutenue, il est vrai, que celle du syndicalisme étudiant quelques années auparavant. Cette différence dans les dynamiques s'explique principalement par le fait qu'un étudiant l'est pour une durée moyenne de trois à cinq années, les changements de génération militante s'opérant à cette échelle. Dans le salariat, l'activité professionnelle est plus longue, de l'ordre de trente-cinq à quarante années. Cette durée plus importante amortit

reconnaissent pas dans les propositions et revendications syndicales avant-gardistes de la tête de l'U.N.E.F. Les premières formes de remise en cause des institutions et le début de l'affirmation des individualismes constituent les vecteurs principaux de cette distanciation entre étudiants et organisation collective, i.e entre individu et collectif.

<sup>120</sup> ( ) FISCHER Didier, *op. cité*, p 326.

de fait les chocs, les syndiqués convaincus restant présents sur une durée plus longue. Néanmoins, dans le long terme, c'est bien les mêmes dynamiques qui se donnent à voir.



Graphique n°5 : comparaison des taux d'adhésion syndicalisme étudiant / syndicalisme professionnel entre 1958 et 1995.

Sources : FREMY Dominique & alii, Quid 2003, Editions Robert Laffont ; MONCHABLON Alain, Histoire de l'U.N.E.F., PUF, 1983 ; Les cahiers du GERME n°1, mars 1996.

En 1966, confronté à la fois à des difficultés financières, une perte d'audience importante, une inefficacité latente, et à l'absence criante de renouvellement, le bureau décide de revenir à une position plus centriste, abandonnant la position d'avant-garde de la révolution à venir : la perspective syndicale s'avère aux yeux des responsables étudiants, incapable de transformer la société. Le bureau réduit alors son action à une simple fonction de coordination et de propagande, tout en se donnant pour objectif d'être un lieu d'écoute des mouvements étudiants de gauche.

Pendant ce temps, le courant des associations gestionnaires se reconstruit peu à peu en interne, pour représenter rapidement 1/5<sup>ème</sup> de l'U.N.E.F. Ce courant, pour l'essentiel composé d'A.G.E. de province, pose comme principe une limitation de compétence du syndicat et propose que le mouvement étudiant se place désormais en précurseur théorique des problématiques sociales liées à l'Université, dans l'attente que des relais politiques se réapproprient l'idée. C'est une forme de présentation de l'action associative que l'on retrouve par exemple aujourd'hui dans le fonctionnement de structures qui oeuvrent sur des thématiques de développement durable (Fondation Hulot), de commerce équitable (Max Havelaar, Oxfam agir ici, ...) Cependant, hormis cette programmation, les A.G.E. gestionnaires n'ont pas de projet ni de perspective pour l'U.N.E.F.

Le terrain de la direction de l'U.N.E.F. devient dès lors rapidement vide. L'expérience syndicale de l'U.E.C. n'ayant pas démontrée son efficacité, l'organisation reste sans tête et sans projet. Elle doit en outre faire face à une absence criante de militants qui, face à une structure en déliquescence, préfèrent bâtir ailleurs d'autres projets, le tiers-mondisme

attirant plus que l'Université. D'un point de vue structurel, « *la grande masse des A.G.E. est, à la fin de 66, coupée du Bureau National, indifférente à ses analyses politiques et à ses directives stratégiques, et s'est repliée sur des pratiques purement corporatistes* » ( <sup>121</sup> ). L'U.N.E.F. tente alors de rebondir sur la problématique internationaliste, en accueillant notamment lors de son Congrès de 1966 plus d'une soixantaine de délégations étrangères, ou en créant le Comité Viêt-Nam national. Elle sera aussi à l'initiative des premières réactions politiques en France, à la suite de bombardement de Hanoï par les Américains, en avance sur toutes les autres forces de gauche ( <sup>122</sup> ).

Dans cet univers en déliquescence, le P.S.U. prend le contrôle du bureau. Il va tenter d'amener une conscience politique de masse au sein de l'organisation syndicale, reproduisant peu ou prou l'expérience de la C.G.T.U. L'U.N.E.F., désertée, se débat dès lors en interne dans une lutte rhétorique entre deux appareils : les étudiants du P.S.U. et les étudiants de l'U.E.C. ( <sup>123</sup> ). En marge de ces débats, le courant associatif apolitique affirme à nouveau sa présence, « *la masse étudiante retournant peu à peu à des pratiques syndicales de type corporatiste* » ( <sup>124</sup> ). Ne disposant pas encore de suffisamment de voix, il ne peut prendre le contrôle de la structure. Toutefois, signe avant-coureur, au congrès de 1967, l'U.E.C. et le P.S.U. s'allient pour invalider les pouvoirs de votes des associations. Dans le discours officiel de l'époque, cette exclusion des votes sera présentée comme une sanction pour cause de collusion avec la F.N.E.F. Dans les faits, il semble bien que ce soit plus pour éviter la reprise en main de l'U.N.E.F. par les associations. Cette dernière hypothèse est du reste confirmée par la suite des événements : le 21 avril 1968, les associations restées au sein de l'U.N.E.F. prenant trop de pouvoir en termes de représentativité, une Assemblée Extraordinaire les exclut définitivement de l'organisation. Dès lors, « *le syndicalisme étudiant cesse d'exister comme force sociale [indépendante]* » ( <sup>125</sup> ).

Pourtant, au printemps 1968, l'U.N.E.F. avait déjà cessé d'exister en tant que structure représentative. Ainsi, lorsque les mouvements éclatent, l'U.N.E.F. n'a même plus de Président. Elle ne regroupe plus qu'environ 40 000 étudiants, soit un étudiant sur dix. Ceux-ci ne comprennent pas les débats internes qui animent le syndicat. De plus, de nouveaux acteurs étudiants sont nés entre temps, dont le C.L.E.R. en 1961 ( <sup>126</sup> ), ou encore la J.C.R. ( <sup>127</sup> ) en mars 1966. Tous sont des mouvements fortement marqués à gauche, qui se placent dans une logique à la fois révolutionnaire face à l'Etat, et de contestation face au syndicat étudiant. Leur audience sur le milieu étudiant s'avère même par instant supérieure à celle de l'U.N.E.F., notamment dans l'organisation de manifestations. Adeptes des groupes autonomes coordonnés, ils préfigurent certaines des évolutions sociétales et

<sup>121</sup> ( ) MAUPEOU-ABBOUD Nicole de, *op. cité*, p 209.

<sup>122</sup> ( ) Sans que cela soit clairement explicite dans les documents et analyses sur le mouvement étudiant de l'époque, il est possible d'envisager cette implication des étudiants sur le tiers-mondisme et le Vietnam en particulier comme une volonté de répétition de l'implication étudiante lors de la guerre d'Algérie, la volonté de montrer qu'eux aussi auraient fait « le bon choix ».

<sup>123</sup> ( ) Celle-ci, fortement réformée par le parti communiste par l'éviction des tendances divergentes, n'est plus que l'ombre d'elle-même. En même temps, les exclus créent de nouvelles organisations, que l'on regroupera sous l'intitulé de groupuscules d'extrêmes gauche, et qui viennent concurrencer encore un peu plus l'U.E.C., ainsi que ce qui reste de l'U.N.E.F.

<sup>124</sup> ( ) MAUPEOU-ABBOUD Nicole de, *op. cité*, p 189.

<sup>125</sup> ( ) MAUPEOU-ABBOUD Nicole de, *op. cité*, p 168.

<sup>126</sup> ( ) Comité de Liaison des Etudiants Révolutionnaires qui deviendra la Fédération des Etudiants Révolutionnaire en avril 1968.

<sup>127</sup> ( ) Jeunesse Communiste Révolutionnaire.

organisationnelles dont 1968 est le révélateur. L'U.N.E.F. vit à ce stade de son existence une double difficulté : rupture avec les étudiants, dont elle n'arrive plus à se faire le porte-parole car engagée dans des débats politiques trop éloignés du quotidien des étudiants, et critique extérieure permanente développée par les « groupuscules » d'extrêmes-gauches pour sa forme institutionnalisée et son engagement trop peu marqué dans la lutte de transformation sociale.

La participation de l'U.N.E.F. aux mouvements de mai 68 retraduit pleinement ce délitement : son action au cours du mouvement est erratique, l'organisation est quasiment absente de la contestation. Cette dernière est le fait de groupuscules d'extrêmes-gauches qui, portés par le climat latent d'opposition à un libéralisme qui s'étend, trouvent par la rue une perspective de réponses aux problématiques existentielles des étudiants. Le mouvement est général, l'année 68 connaît une agitation étudiante exceptionnelle un peu partout dans le monde. Ainsi, « *le village planétaire trouve sa concrétisation dans la contestation des jeunes et des étudiants* » ( <sup>128</sup> ). Pour l'ensemble de ces groupes nés pour la plupart dans les années soixante, cette transformation du rapport de l'individu à la société passe par l'acte et l'utopie révolutionnaire, « *Mai 68, dans l'esprit de bien des militants [devant] concrétiser les aspirations révolutionnaires d'une génération née à la politique entre 1961 et 1965* » ( <sup>129</sup> ).

L'U.N.E.F., engoncée dans ses luttes intestines, n'arrive pas à prendre la tête de la contestation, pas plus qu'elle n'offre aux étudiants des lieux d'investissement collectif à la dimension de leurs ambitions. Elle reste prisonnière des deux perspectives contradictoires qui animent ses dirigeants : la lutte avant-gardiste, qui impose un fonctionnement en groupuscule, et son rôle d'acteur institutionnel qui impose un fonctionnement plus administratif. Tout au plus lancera-t-elle avec retard le 3 mai des appels à la grève. Celle-ci aura lieu le 13 mai, et verront se réunir étudiants et ouvriers dans un cortège commun de très grande ampleur. La quête qui anime les acteurs de ces journées est avant tout la libération de l'individu de toute forme d'aliénation, au premier rang desquels le pouvoir, le système, la société, les formes instituées. La démocratie n'est plus l'affaire de quelques-uns, mais celle de tous. En bref, c'est le refus du monde ancien qu'exprime mai 68 : une nouvelle ère s'ouvre, dans laquelle l'individu souhaite prendre toute sa place. Et où l'U.N.E.F. n'a plus la sienne.

L'U.N. est sur l'ensemble du mouvement totalement dépassée. Elle tente de se redéfinir au Congrès de Marseille de décembre 1968, en entérinant la désyndicalisation de la structure au profit de la construction d'un mouvement politique de masse. Après avoir abandonné l'aspect gestionnaire de service et de soutien à l'étudiant dans son quotidien pratique, la nouvelle direction délaisse la représentation et la défense des intérêts spécifiques des étudiants, tentant dans une ultime décomposition de les faire devenir partisans des changements sociaux dans leur ensemble. Elle s'oppose à la tenue des premières élections des représentants étudiants dans les universités. Mais c'est une majorité d'étudiants qui participe à ces dernières (parfois plus de 60 % de participation), institutionnalisant de fait la rupture représentative entre l'U.N.E.F. et les étudiants. Regroupement de groupuscules reposant sur une majorité interne fragile et sur une analyse erronée des changements sociétaux à l'œuvre, en décalage avec sa population de référence, l'U.N.E.F. ne pouvait survivre encore très longtemps.

<sup>128</sup> ( ) FISCHER Didier, *op. cité*, p 388.

<sup>129</sup> ( ) FISCHER Didier, *op. cité*, p 417.

En 1971, la structure se disloque complètement, notamment sur la question de la position à tenir face aux élections universitaires. Les restes moribonds de l'U.N.E.F. se séparent alors en deux tendances :

- l'U.N.E.F. « Unité Syndicale », proche du P.S.U., et qui devient par la suite l'U.N.E.F.-I.D. Cette tendance est à l'époque appuyée, au sein du corps professoral et syndical, à la fois par F.O. et la F.E.N.
- et l'U.N.E.F. « Renouveau », d'orientation communiste, qui donnera naissance ultérieurement à l'U.N.E.F.-S.E. Cette structure est soutenue dans sa démarche par la C.G.T. et le S.N.E.S.U.P.

Cependant, au cours du procès qu'elles se font mutuellement, si toutes deux revendiquent l'ancienneté de l'U.N.E.F., le tribunal de Paris estime en Juillet 1971 qu'aucune de ces deux organisations n'est légalement l'U.N.E.F., et qu'« *en droit comme en fait, il n'y a plus d'U.N.E.F.* ». Après l'hallali de 1968, le glas juridique sonne donc, enterrant définitivement après 56 ans d'existence, l'U.N.E.F. Noyée par la politisation exacerbée de ses instances, l'organisation de 1907 disparaît définitivement, signant dans le même temps la fin d'une époque.

En effet, la société a pris depuis quelques années déjà un nouveau visage, un nouveau virage, que les dirigeants de l'U.N.E.F. n'ont pas su analyser. « *Nous lisions les événements à travers nos archaïques bécasses léninistes* » conclura du reste Henri Weber, ancien dirigeant de l'U.N.E.F. de l'époque ( <sup>130</sup> ). Et de fait, la mort de l'U.N.E.F. signe bien, au-delà d'une vision léniniste de l'histoire, la fin d'un mode de construction des rapports sociaux. Le principe d'unité de l'organisation né de la modernité se trouve ici détrôné de manière institutionnelle par celui de la diversité, qui s'affirme dans l'expression de l'individu, lui-même né de la modernité.

### Eléments de synthèse :

---

Dans le cadre de la société salariale, le monde étudiant aura pris peu à peu son essor, s'appuyant sur les évolutions sociétales dont il se fait au fil du temps un élément de plus en plus participatif. A la suite du mouvement ouvrier, les étudiants créent dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle leurs premières organisations associatives, les Associations Générales Etudiantes, regroupement local des étudiants sous une forme associative. Celles-ci sont à leur début davantage des clubs de bon ton, pour une population étudiante peu nombreuse et plutôt aisée. Elles s'inspirent dans leur fonctionnement des philosophies et utopies sociales de l'époque, se contentant le plus souvent d'en être un élément participatif. Les actions réalisées se concentrent principalement autour du folklore étudiant et la participation aux grands moments de la Nation. Si elles ne s'insèrent pas dans le rapport au travail, pas plus que sur le rapport au politique, les organisations étudiantes de l'époque reproduisent cependant peu ou prou les formes de l'agir collectif visible par ailleurs sur l'ensemble du monde social de son temps.

Néanmoins, cette époque est aussi celle de l'émergence de la figure de l'intellectuel engagé notamment dans la population étudiante, avec les premières manifestations d'étudiants en faveur de Dreyfus. Si le monde associatif étudiant ne dispose pas de la paternité d'une telle posture, son implication dans ce débat conduira à l'expansion de ce modèle. Les premières revendications étudiantes se font jour quelques années plus tard

<sup>130</sup> ( ) WEBER Henri, *Que reste-t-il de mai 1968 ?*, Points-Seuil, Paris, 1998, p 42.

pour une gratuité des cours, et ouvrent les premières pistes de la démocratisation de l'Enseignement Supérieur.

A l'instar des autres organisations collectives représentatives de cette période, les A.G.E. se structurent rapidement nationalement, et donnent naissance en 1907 à une structure fédérative, l'Union Nationale des Etudiants de France (U.N.E.F.). Cette organisation se crée cependant sous un statut associatif, à l'écart du syndicalisme, en même temps qu'en retrait de toute perspective et discussion politique. Ce réseau adopte au cours de cette période une forme relativement similaire aux autres organisations intermédiaires de son temps, et épouse les formes pyramidales institutionnelles de l'Etat.

L'U.N.E.F. se présente comme une organisation aux liens assez lâches, qui s'organise autour d'une condition professionnelle particulière, dans le droit fil de la société salariale. Cependant, son positionnement à la fois chahuteur, sa logique solidariste et son refus de toute prise de position politique ainsi que religieuse la place dans un positionnement assez original pour une organisation qui se donne vocation de représenter une part de la population. Elle vit alors la phase folklorique de son existence.

La première guerre mondiale, avec son coût social important, fait rentrer de plain-pied les associations étudiantes dans l'action d'entraide sociale. L'U.N.E.F. démarre alors sa seconde période, la période corporatiste. Ses projets la rapprochent des organisations de secours mutuels de son époque. Les A.G.E. développent des restaurants universitaires, des bibliothèques, fondent l'O.T.U., ... conduisant à une reconnaissance d'utilité publique de l'U.N.E.F. en 1929. Bousculant le consensus social à l'œuvre, l'ensemble de ces innovations sociales transforme la place du monde associatif étudiant dans la société, qui devient peu à peu vecteur d'initiatives préfiguratives des transformations des modes d'engagement des individus dans le monde social.

L'U.N.E.F. se renforce considérablement au cours de cette période, par la réalisation de projets d'ampleur pour les étudiants. Elle se bureaucratise afin d'adopter un fonctionnement plus institutionnel, et ouvre aux premières évolutions du droit en faveur des étudiants : œuvres sociales, médecine préventive universitaire, Office du Sport Universitaire. Ces évolutions seront le plus souvent en avance d'une dizaine d'années sur le fonctionnement de l'Etat et sur les projets développés par les organisations adultes du tiers-secteur. L'institutionnalisation des pratiques associatives étudiantes par l'Etat impactera par ricochet les formes de l'engagement collectif des individus dans le monde social. Le secteur associatif étudiant servira alors de source d'inspiration à d'autres groupes sociaux, donnant à voir dès cette époque la capacité transitive des modes d'agirs du secteur associatif étudiant.

Si le patriotisme et le paternalisme restent de mise, le mouvement associatif étudiant contribue cependant dans le même temps à l'affirmation des premières lignes du second individualisme. Accentuation de la place du corps, ouverture en direction d'une place nouvelle de la femme dans la société, recherche inattendue d'authenticité, le mouvement associatif étudiant se fait dès l'entre-deux-guerres à la source de l'innovation sociale. Les formes de l'engagement des individus dans le monde associatif étudiant reproduisent dans les grandes lignes celles en vigueur au sein des autres organisations syndicales de son époque. Elle les devance cependant dans un certain nombre de cas sur des réalisations concrètes.

La confrontation avec les premières difficultés d'insertion professionnelle des étudiants au cours de l'entre-deux-guerres conduit le mouvement associatif étudiant à s'interroger sur le rapport salarial. Les premières actions et mouvements étudiants de défense des

intérêts étudiants se font jour, le réseau associatif étudiant s'émancipant peu à peu de la tutelle étatique. Des bureaux de placements voient le jour, sous l'égide des associations étudiantes. Ces difficultés contribuent alors à générer au sein du réseau associatif étudiant un ensemble d'interrogations sur la pertinence d'une transformation de son positionnement, en direction d'un modèle plus syndical, un syndicalisme d'action directe avant l'heure.

Les étudiants s'ouvrent ainsi à leur environnement extérieur, la politisation progressive de l'organisation conduisant cependant aux premières scissions de l'U.N.E.F. Si celles-ci ne perdurent pas et ne trouvent pas forme institutionnalisée, elles n'en retraduisent pas moins à la fois l'émergence d'une affirmation des divergences, en même temps que l'insertion progressive du mouvement associatif étudiant dans le champ du politique. La seconde guerre mondiale viendra donner un coup d'arrêt brutal à cette évolution de positionnement.

Insignifiante tout au long du conflit, l'U.N.E.F. se voit énergiquement reprise en main par quelques anciens étudiants résistants dès 1945. La transformation de l'organisation en un mouvement syndical revendicatif s'impose dans la foulée, avec comme ambition d'être à la fois le centre de la vie étudiante et un organisme de gestion et d'entraide au bénéfice des étudiants. Le modèle qui se dessine ne fait référence à aucune structure existante. Le mouvement associatif étudiant, avec à sa tête l'U.N.E.F. entre alors dans sa troisième période de vie, la phase syndicale.

La formalisation de cette transformation se concrétise notamment dans l'écriture de la Charte de Grenoble qui, s'inspirant de la Charte d'Amiens du mouvement ouvrier, pose la définition de l'étudiant, de son rôle et de sa place dans la société ainsi que celle de ses organisations représentatives. Sur les bases et les schèmes conceptuels de la société industrielle, un nouveau rapport se dessine entre étudiant, organisation intermédiaire et société, plus impliqué et plus impliquant. Cette nouvelle forme de syndicalisme inspirera ultérieurement les transformations de la C.F.T.C., ainsi que d'autres organisations du social, confirmant à la fois la capacité instituante de l'action associative étudiante et son aspect précurseur.

L'étudiant sort alors des murs de l'Université, pour être partie prenante et acteur du monde dans lequel il évolue. La charte de Grenoble fixe notamment à ce dernier des droits concrets en même temps que des devoirs moraux importants, fondant un individu responsable, conscient du monde et de l'altérité. En même temps, elle pose l'étudiant comme acteur des transformations sociales, « avant-garde de la jeunesse », dans une approche presque messianique. Se trouvent ici étonnamment conjugués une vision historiciste du Progrès, l'individualisme libéral, la laïcité républicaine et la perspective du catholicisme social.

Sur le terrain, le nombre d'étudiants reste encore relativement restreint. Cette situation perdurera jusque vers le milieu des années soixante. Cette rareté, ce privilège n'est pas sans nourrir le sentiment d'une certaine fierté d'être étudiant, renforçant la dimension messianique du rôle que ces derniers se donnent à charge de tenir. Dans cette perspective, le mouvement associatif étudiant apparaît dès lors comme une élite au sein de cette élite. Retraduction de ce phénomène, le mouvement associatif étudiant et l'U.N.E.F. se caractérisent par une très forte technicité des bureaux, en même temps que par une structuration atypique et novatrice à l'époque, conjuguant syndicalisme de masse, entraide sociale et activités de service de terrain.

La participation du mouvement associatif étudiant aux transformations des modes d'engagement collectif dans le monde social s'observe notamment par le rôle plus important dévolu à l'individu dans cette nouvelle schématique, ainsi qu'au travers des revendications



qu'il expose dès 1947 : critique du mariage bourgeois conventionnel, droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Cette double inscription est alors en totale adéquation avec les attendus de la population étudiante : les associations étudiantes regroupent en moyenne entre 30 % et 60 % de la population tout au long des années cinquante, quand dans le même temps le syndicalisme ouvrier ne représente au mieux que 20 % des salariés, tous syndicats confondus. En avance sur son temps et bousculant les pratiques sociales de l'époque, l'U.N.E.F. fonde une large partie de son action sur l'intégration des particularismes locaux et une forte dominante de services aux personnes, quand les autres organisations collectives de la vie sociale pratiquent l'uniformité d'une pensée nationale.

En interne, le mouvement associatif étudiant se compose de deux groupes : la tendance « majo » (d'orientation associative et gestionnaire) et la tendance « mino » (regroupement des tendances plus visionnaires et politiques). Cette deuxième tendance se compose majoritairement de la J.E.C., et dans une moindre mesure de l'U.E.C. Pour ces deux organisations, l'U.N.E.F. et le mouvement associatif étudiant incarnent les lieux de la représentation étudiante, cette perspective étant alimentée par une forte vision unitaire du groupe, qui s'envisage dans les deux cas de manière conjointe avec une forte reconnaissance de l'altérité.

La guerre d'Algérie générera une transformation du rapport interne entre les deux tendances. Ainsi, à partir 1954, la J.E.C. renforce son influence à l'intérieur du réseau associatif étudiant, en se positionnant contre la guerre et pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Elle prône une plus large prise de conscience des grands débats de la société française par les étudiants, et place le mouvement associatif étudiant comme volontaire et fortement acteur des changements. Elle place en même temps les étudiants en avance sur leur temps, dans une dynamique de réappropriation du monde par l'individu, par le biais d'une problématique précise, dépassant leur simple vécu objectif.

L'U.N.E.F. et le mouvement associatif étudiant vont dès lors jouer un rôle avant-gardiste dans les transformations sociétales, notamment dans le rapport avec l'institution. Cette nouvelle posture n'est pas sans générer des tensions internes, qui s'expriment rapidement par des scissions. En 1957, les A.G.E. parmi les plus marquées à droite créent le M.E.F., tandis que restent au sein de l'U.N.E.F. l'essentiel des structures associatives ainsi que les étudiants de la J.E.C. et de l'U.E.C. Dans un contexte mondial où s'affirme la bipolarité, chaque étudiant se voit désormais peu ou prou sommé de choisir un camp.

Cette bipolarité se couple d'une volonté grandissante d'affirmation des identités, source de construction d'un nouvel agir associatif étudiant dans le cadre du second individualisme. Une nouvelle donne apparaît, qui multiplie les références, principalement autour de la Nation, de la communauté et du monde.

L'obligation du service militaire pour les étudiants dans cette période de conflit conduit à une remise en cause de l'Etat, les étudiants se plaçant dès lors comme moteur principal dans le réagencement des rapports individu / institution. L'affirmation des dimensions identitaires et culturelles renforce cette tension. Cette évolution impactera progressivement par diffusion l'ensemble des acteurs du monde social.

Tandis que les scissionnistes peinent à trouver une véritable audience auprès des étudiants et des autres A.G.E. locales, le bureau engagé de l'U.N.E.F. élargit son influence, devenant rapidement un acteur incontournable du discours syndical national. Dans sa politique de rapprochement avec les autres centrales syndicales, l'U.N.E.F. préfigure les tentatives d'élaboration d'une unité syndicale qui apparaîtra au cours des années soixante-dix. L'Etat interviendra alors au cours de l'année suivante pour faire réintégrer l'U.N.E.F.

aux A.G.E. scissionnistes, afin de faire perdurer l'unité de l'organisation, dans la logique gaullienne des structures de représentation.

La question algérienne solidifie peu à peu l'ensemble des A.G.E. autour de valeurs humanistes chrétiennes et laïques. L'U.N.E.F. se prononce alors de manière très avant-gardiste pour l'objection de conscience en 1959, et pour l'autodétermination du peuple algérien dès 1960. La prise de position du mouvement associatif étudiant sert d'électrochoc pour l'ensemble de la population française, en même temps qu'elle institutionnalise cette perspective dans le paysage politique français. Elle sera cependant l'élément de trop pour le gouvernement comme pour les organisations catholiques de l'époque, qui toutes deux désavouent l'organisation et ses représentants.

Conséquence de ces rejets, il s'opère une nouvelle scission au sein de l'U.N.E.F. Les A.G.E. les plus marquées à droite fondent la F.N.E.F. en 1961, le gouvernement privilégiant alors cette dernière contre l'U.N.E.F. A partir de cette date, l'unité du syndicalisme étudiant est définitivement rompue. Cette séparation préfigure à plusieurs égards celle que connaîtra la C.F.T.C. quelques années plus tard.

Cette nouvelle organisation ne s'implante cependant que peu sur le milieu étudiant. Elle formalise davantage l'expression d'un habitus de classe, d'une idéologie fondée sur le respect des traditions et de l'ordre établi. Le devenir de cette organisation préfigure celui des structures de cette tendance. Ce qui reste de l'U.N.E.F. après cette scission et pour quelques années encore, inspirera pour sa part davantage les partis de gauche, qui viendront se nourrir des avancées proposées par cette organisation jusque dans les années quatre-vingt, notamment par le biais de recompositions d'investissements individuels et de trajectoires militantes. Les devenirs ultérieurs d'anciens cadres de l'U.N.E.F. montrent ainsi que la transitivité du message s'opère au travers de la construction des trajectoires individuelles.

Les accords d'Evian signent la réussite en même temps que le début de la fin pour l'U.N.E.F. L'organisation représente à cette époque un mouvement très important tant en terme de représentativité que de nombre d'adhérents. Cependant, les réticences de l'épiscopat ainsi que du gouvernement à son engagement ont généré un tarissement progressif de certains réseaux de militants. Ce rejet institutionnel entraîne un marquage à gauche de plus en plus important de l'organisation, source de retrait d'un nombre progressif de structures associatives plus neutres politiquement. Par effet boule de neige, l'U.E.C. et le P.S.U. autrefois totalement minoritaires dans l'organisation arrivent vers le milieu des années soixante en position de se disputer la direction de l'organisation.

L'U.N.E.F. entre alors dans sa quatrième phase, la période syndicale, politisée et partisane. Cette étape voit se séparer peu à peu l'Union Nationale et le mouvement associatif étudiant. L'Union se redéfinit comme syndicaliste marxiste, et cherche à se positionner en adéquation avec le mouvement ouvrier qui semble renaître. Plusieurs A.G.E. passent aux mains de l'U.E.C. ou du P.S.U., tandis que les associations et les corps de tendance gestionnaire s'effacent du paysage institutionnel étudiant.

L'U.N.E.F. quitte alors l'affirmation du nouvel individualisme pour se concentrer sur la place du mouvement étudiant dans le rapport salarial. De fer de lance des transformations sociétales, l'U.N.E.F. tente de se redéfinir comme avant-garde contestataire. Les activités de service tombent en désuétude, les A.G.E. politisées et l'organisation nationale se concentrent sur le débat et l'émergence d'une conscience de classe sur une population étudiante en forte croissance.

Pour une large majorité des actions menées, le mouvement étudiant se réapproprie les luttes du syndicalisme ouvrier. L'U.N.E.F. et ses A.G.E. deviennent ainsi suivistes du mouvement syndical ouvrier.

Cependant, sur le rapport étudiant/université, elles restent relativement en avance sur leur temps. Dans une posture novatrice, les dirigeants étudiants de l'U.N.E.F. de l'époque s'interrogent notamment sur les conditions de travail dans l'Université, la place de l'étudiant dans celle-ci, la formation professionnelle. L'Université, en tant que lieu de formation des élites, est envisagée comme le principal théâtre d'émergence de la transformation sociale, ce qui deviendra en partie effectif quelques années plus tard lors des mouvements de 1968. Le mouvement étudiant s'ancre dans une critique de l'Université dualiste et technocratique, tandis que les autres syndicats en restent à une analyse en termes de moyen. En avance sur son temps, le mouvement étudiant retraduit à cette époque assez bien ce que mettront en exergue quelques années plus tard Marcuse et Touraine, à savoir le rôle de précurseur et d'initiateur du monde étudiant dans les transformations sociales.

Cette posture plus inscrite dans le politique, ajoutée à l'abandon des activités de service par les associations de terrain passées aux mains de dirigeants politisés va cependant rapidement créer un fossé entre étudiants et représentation étudiante. A partir de 1965, le nombre d'adhérents à l'U.N.E.F. chute de manière importante, en même temps qu'un nombre important de délégués quitte les rangs de l'organisation. Des A.G.E. locales s'émancipent peu à peu de l'organisation nationale, sur la base d'une autonomisation progressive des structures par rapport aux réseaux pyramidaux. Là encore, le mouvement étudiant se fait préfiguratif d'évolutions visibles plus tard sur l'ensemble de la société, précédant des dynamiques similaires dans l'ensemble du corps social de près d'une dizaine d'années.

Alimenté par le rejet du tout politique de la part des étudiants, un certain nombre d'A.G.E. politisées repassent aux mains des tendances associatives gestionnaires au cours de la seconde moitié des années soixante, pour représenter rapidement 1/5<sup>ème</sup> de l'U.N.E.F. Cette tendance pose comme programmatique une limitation des compétences et des champs d'action du syndicat, en plaçant le monde associatif étudiant comme précurseur théorique et impulseur des changements sociétaux, dans l'attente d'une réappropriation des propositions par les relais politiques. Cette posture, désormais visible aujourd'hui dans les nouveaux mouvements sociaux, place là encore le mouvement étudiant, et dans ce cas précis sa composante associative, comme précurseur des évolutions sociales. Cependant, malgré cette novation, la tendance associative n'arrive pas à proposer un projet et une perspective fédératrice pour l'ensemble du mouvement.

Sans cadre et sans réelle perspective, l'U.N.E.F. devient la proie des combats idéologiques entre tendances d'appareils différents. Le P.S.U. et l'U.E.C. s'opposent en interne pour le contrôle de la structure et du réseau, tout en n'hésitant pas à s'allier lors des Congrès pour invalider le poids de la tendance associative qui tend à redevenir prépondérante. Point d'orgue de cette mascarade, devant l'importance grandissante de la tendance associative, l'Assemblée Générale de l'U.N.E.F. exclue en avril 1968 les associations restées en son sein, afin de permettre aux deux tendances politisées de se maintenir à la tête de l'organisation.

Pourtant à cette date, l'U.N.E.F. n'est plus que l'ombre d'elle-même. Désertée par les étudiants du fait de la trop grande politisation de ses débats, elle n'arrive en outre pas à séduire les étudiants les plus dynamiques, qui préfèrent s'investir au sein de structures étudiantes nouvelles. La participation de l'U.N.E.F. aux mouvements étudiants de 68 est

erratique, sans réelle consistance. L'organisation reste empêtrée dans une opposition interne entre positionnement avant-gardiste et révolutionnaire, et rôle d'acteur institutionnel. Elle n'incarnera ni l'un ni l'autre. Dans l'instant d'affirmation du second individualisme que retranscrivent ces événements, l'U.N.E.F. politisée et partisane fait déjà partie du monde ancien.

En 1971, l'U.N.E.F. se disloque, et les deux tendances qui la compose se séparent sur un constat de non-entente. Une U.N.E.F.-U.S., proche du P.S.U. fait alors face à une U.N.E.F.-RE. d'obédience communiste. Pourtant, « *en fait comme en droit, il n'y a plus d'U.N.E.F.* ». Un modèle d'organisation meurt, face aux bousculements des transformations sociétales. L'unité de la société industrielle fait place à la diversité de la seconde modernité, le monde étudiant représentatif se faisant ici une vibrante retranscription de ce changement sociétal.

## I-B) La difficile transition de la première à la seconde modernité.

La fin des années soixante jusqu'au milieu des années quatre-vingt est une période de transition, riche en évolutions sociétales. La place de l'individu dans la société se transforme, induisant un changement du rapport salarial. Les utopies qui ont guidé la première modernité s'effacent, conduisant à l'émergence de nouvelles modalités d'action collective. Ce sont ces bouleversements auxquels nous allons à présent nous intéresser, en tentant dans un premier temps de prendre la mesure des transformations du monde étudiant sur cette période où émerge la seconde modernité. Puis, nous analyserons la participation du secteur associatif étudiant aux transformations des modes d'engagement des individus dans la société.

La fin des années soixante, puis toute la décennie soixante-dix voit tout d'abord un accroissement spectaculaire du nombre d'étudiants : les jeunes souhaitent plus largement accéder à l'Enseignement Supérieur. Le nombre d'étudiants explose, passant de 309 000 en 1960 à 850 000 en 1970 (cf. annexe n°10 : « Evolution du nombre d'étudiants en France »). Cette progression se poursuivra encore, ce chiffre passant à 1,175 million en 1980, puis à 1,7 million en 1990 (<sup>131</sup>). Ils seront 2,1 million à la rentrée 2000. L'Université prend au cours de cette période un caractère de masse, absorbant l'essentiel des bacheliers, les effectifs des Grandes Ecoles évoluant pour leur part beaucoup plus lentement.

Dans le cadre de la société industrielle, l'Université représente pour l'ensemble des étudiants un « ascenseur social », c'est-à-dire le moyen pour des enfants d'accéder et de dépasser la situation professionnelle de leurs parents. Cette position privilégiée se délite cependant avec le développement de la société capitaliste-informatique, sans que l'accroissement du nombre d'étudiants ne fléchisse pour autant.

Cette augmentation trouve pour partie sa source dans un accès plus large de la population féminine à l'Enseignement Supérieur. L'inégalité filles-garçons se résorbe au cours de la seconde moitié du siècle, le pourcentage de filles passant à 40,0 % en 1959-1960, à la moitié au début des années quatre-vingt. Cette tendance s'accroît encore

<sup>131</sup> ( ) Source : Ministère de l'Education Nationale. Cette rapide progression des effectifs n'est pas une spécificité française, l'U.N.E.S.C.O. relevant en 1969 la généralité du phénomène à l'échelle planétaire. BACHY Jean-Paul et Claudine, *Les étudiants et la politique*, Armand Colin, 1973.

après 1980, conduisant à un renversement : les étudiantes représentent 53,1 % de la population étudiante en 1989.

Cependant, cette augmentation du nombre d'étudiants n'est pas synonyme d'une démocratisation de l'accès de l'Enseignement Supérieur. Sur la période 60-70, l'essentiel de cette progression provient d'une très forte poussée des enfants de cadres, « les couches sociales les plus intéressées à la scolarisation universitaire » ( <sup>132</sup> ). En 1975-76, 72 % de ces derniers poursuivent des études supérieures, ce pourcentage représentant alors vraisemblablement la totalité des enfants intéressés et concernés par une scolarisation de ce niveau. A cette date, 95.7 % des enfants d'ouvriers restent exclus de l'Université, même si entre 1960 et 1975, la part des enfants d'ouvriers dans la population étudiante a progressé, passant de 0.5 % à 4.5 % (cf. graphique n°6).

Comme le montre le tableau page suivante, la massification des effectifs étudiants durant la période allant de 1960 à 1975 trouve deux origines sociales différentes :

- une densification de la population des enfants de cadres, qui deviennent la classe sociale la mieux représentée dans l'Enseignement Supérieur.
- l'arrivée d'une nouvelle population d'étudiants, enfants d'ouvriers et d'employés, qui malgré leur faible représentation, égalent en nombre absolu la première population.

Chacune de ses populations fera montre d'un comportement particulier dans son appréhension de l'expérience étudiante, qui se retraduit dans l'émergence de formes différentes de constructions de l'engagement collectif étudiant.

---

<sup>132</sup> ( ) BAUDELLOT Christian, *op. cité*.

	1959-1960			1975-1976			Différence
	Colonne A	Colonne B	Taux d'accès	Colonne C	Colonne D	Taux d'accès	D - B
	Scolarisables 20-24 ans	Scolarisés		Scolarisables 20-24 ans	Scolarisés		
Agriculteurs	475 000	8 784	1,80 %	442 000	35 663	8,10 %	26 879
Salariés agricoles	164 000	1 124	0,70 %	145 000	2 984	2,10 %	1 860
Patrons indust. et commerce	319 000	31 434	9,80 %	381 000	72 238	19 %	40 804
Cadres sup. et Prof. libérales	139 000	51 862	37,30 %	295 000	211 848	71,80 %	159 986
Cadres moyens	160 000	32 088	20 %	337 000	107 620	31,90 %	75 532
Employés, armée et police	301 000	20 051	6,70 %	458 000	102 693	22,40 %	82 642
Ouvrier et pers. de service	1 138 000	5 878	0,50 %	1 946 000	83 864	4,30 %	77 986
Inactifs et origine sociale inconnue	222 000	22 899		242 000	78 885		55 986
<b>TOTAL</b>	<b>2 918 000</b>	<b>174 120</b>	<b>6 %</b>	<b>4 246 000</b>	<b>695 795</b>	<b>16,40 %</b>	<b>521 675</b>

*Graphique n°6 : Evolution du nombre d'étudiants entre 1959 et 1975 en fonction des origines sociales*

Sources : informations statistiques, octobre-novembre 1961 et enquête détaillée 1975-1976. Document 4694, S.E.I.S.-M.E.N. tiré de BAUDELLOT Christian, Les étudiants, l'emploi, la crise.

L'éclatement de l'U.N.E.F. consommé, la représentation étudiante peine tout d'abord à se reconstruire. Au début des années soixante-dix, deux grands types d'acteurs se font face dans le champ de la représentation étudiante, chacun étant lui-même constitué de différents sous-groupes. Le premier groupe d'acteurs regroupe les syndicats étudiants et les groupuscules politisés, que nous n'aborderons pas dans ce travail. Le second groupe, objet de cette recherche, se compose des structures de type corporatiste fédérées au sein de la F.N.E.F., et des structures de type associatif et gestionnaire hors de cette fédération. Tandis que la F.N.E.F. vivote dans quelques filières d'enseignements typées (Droit et Santé) et s'installe dans une perspective traditionaliste de l'étudiant et des organisations étudiantes, des structures de type associatif et gestionnaire sans attaches précises tentent de survivre à

la politisation du milieu étudiant des années soixante, ou se construisent dans de nouvelles filières.

*Pour l'ensemble du secteur associatif étudiant, la période allant de la fin des années soixante à la fin des années quatre-vingt est une période incertaine et floue, sans que s'impose une réelle dynamique transformatrice, tant sur le plan des modalités de l'action collective que sur le sens donné à cette même action. Il se débat dans une opposition entre des méthodologies, des discours, caractéristiques de la société salariale, et l'émergence de modalités d'actions collectives nouvelles. Il vivra un divorce croissant entre ses élites et le monde étudiant, conduisant à une autonomisation claire du monde étudiant et du monde associatif étudiant.*

*Dès 1968, il n'existe plus une seule structure associative au sein de l'U.N.E.F. Les associations ne disposent donc plus de lieu, d'organe centralisateur. Elles sont de plus séparées idéologiquement. Le mouvement associatif de l'époque se compose tout d'abord d'associations qui ont cru jusqu'au bout en l'U.N.E.F., acceptant pour cela de travailler avec l'U.E.C. et le P.S.U. A l'autre bord, se trouvent les associations initiatrices du F.N.E.F., essentiellement les corporations de Médecine et Droit, responsables tout autant que victimes de l'explosion de l'U.N.E.F. Enfin, en dehors de ces deux groupes, émergent et se développent progressivement de nouvelles associations.*

*Il n'existe guère aujourd'hui de traces de l'action de terrain des associations étudiantes entre le début des années soixante-dix et la fin des années quatre-vingt. Ce vide trouve son origine dans les bouleversements de la fin des années soixante. Nombre d'associations étudiantes ont, au cours de la décennie 1960-1970, été noyautées puis prises en main par des militants U.E.C. ou A.J.S. Le cas de l'A.F.G.E.S., fédération des associations de Strasbourg est caractéristique des bouleversements de l'époque : récupérée par un bureau « situationniste » dans les mois de mai et juin 1968, l'association ne doit sa survie qu'à sa mise sous administration judiciaire par l'Amicale des Anciens pendant près de six ans, de 1968 à 1974. Sur les vingt sections corporatives de Grandes Ecoles ou de Faculté de l'A.G.E. de Nantes des années soixante, seules sept fonctionnaient encore dans les années*

133

*soixante-dix ( ). L'hécatombe de ces années dans le milieu associatif étudiant est donc sérieuse. A l'inverse, la période des années 60-70 constitue pour le monde social une forte période d'expansion. Tandis que les fédérations locales s'affirment face aux conglomérats, de nombreux groupements nouveaux apparaissent. Le cadre de vie, l'accès à la culture, les loisirs sont autant de thèmes qui mobilisent derrière eux de nouvelles couches de population militante. Une spécialisation croissante des organisations nourrit alors une sortie progressive des réseaux constellaires. Dans cette dynamique, l'individu prend peu à peu de poids dans les modalités de l'engagement collectif, cette période étant en quelque sorte une transition avant l'avènement des réseaux d'individus.*

*Sur la période 1961-1968, la F.N.E.F. tente de se développer et d'élargir son audience. Ainsi, elle pousse à la création au niveau local de fédérations générales des étudiants, qui viennent concurrencer les A.G.E. restées aux mains de l'U.N.E.F. En 1970, elle peut ainsi revendiquer 50 000 adhérents. C'est donc une organisation plutôt puissante. Pourtant, la F.N.E.F. se cherche, tant dans son programme politique que dans sa définition. Elle adopte en 1965 une charte, la charte d'Angers (cf. Annexe n°3 : « La Charte de Grenoble / La Charte d'Angers »), qui reste cependant sans véritable dimension face à la Charte de Grenoble. Tandis que cette dernière définit le rôle et la place de l'étudiant dans la société (cf. chapitre*

133 ( ) Archives de la F.A.G.E.

précédent), la Charte d'Angers tente de définir l'organisation, son rôle, sans aborder à aucun instant la place de l'individu ou des étudiants.

Le peu d'articles et la vague portée de ces derniers présente une organisation plutôt libre et fluide, qui affirme représenter le courant apolitique étudiant. Si elle souhaite se battre contre « le carcan toujours plus lourd de l'administration universitaire » et se présente comme défendant « la générosité de l'idéal », comme « le prolongement d'une éthique » (<sup>134</sup>), elle adopte cependant en 1969 une résolution de discipline syndicale affirmant l'homogénéité du mouvement.

Ainsi, derrière un discours officiel apolitique, responsable et modéré se cache une organisation aux nombreuses zones d'ombre (<sup>135</sup>). En interne, des groupes plus novateurs font face à des adhérents en majorité conservateurs, certains ralliant même l'Ordre Nouveau où le G.U.D (<sup>136</sup>). La difficile conciliation des intérêts antagonistes entre différents courants de droite et authentiques apolitiques sur la participation aux élections universitaires fera apparaître au grand jour au sein de la F.N.E.F. la vacuité de son positionnement.

A partir de 1968, elle se prononce pour une « participation expérimentale » tout en critiquant la loi d'orientation de 68 (<sup>137</sup>). Face à l'importante audience des groupuscules et de l'extrême-gauche étudiante, elle déclare vouloir redevenir un syndicat de combat, dans le but d'abolir la loi Faure, supprimer les U.E.R., et contractualiser les enseignants. En 1969, elle revendique entre 600 et 750 élus dans les conseils d'U.E.R., sur un total d'environ 1900.

Mais, en mai 1969, affirmant un bilan négatif de la participation, elle retire tous ses élus, et refuse de participer aux élections de 1970. Elle revendique alors incarner un « syndicalisme d'opposition ». Un tel revirement conduit au déclin massif de l'audience de l'organisation qui n'aligne plus en 1971 que 26 000 adhérents.

Face à une telle perte d'audience, la F.N.E.F. abandonne sa ligne oppositionnelle pour se présenter à nouveau aux élections en 71. La ligne politique est redéfinie, et l'organisation

<sup>134</sup> ( ) Congrès extraordinaire F.N.E.F. Toulouse, 1968, *Rapport d'orientation*, in BACHY Jean-Paul et Claudine, *op. cité*, p 148.

<sup>135</sup> ( ) Ainsi, Jacques Meunier, président d'honneur de la F.N.E.F. en 1968, expliquera doctement dans le journal de cette organisation que « l'essentiel des lois sociales en France, fraternelles et généreuses, a été préparé et appliqué par des hommes de droite : Le Play, La Tour du Pin, le Maréchal Pétain ». S'ensuit alors une rapide démonstration sur le non-sens politique de la dichotomie droite/gauche. Ainsi, « on peut légitimement se poser la question de savoir ce qui fondamentalement différencie la droite et la gauche : la réponse est réponse : rien ». Les valeurs mises en avant sont avant tout la reconnaissance du sacré, le respect de ce qui est, le patriotisme et le sens du devoir civique, tous ces ingrédients fondant au final pour l'auteur l'apolitisme le plus pur. Article « Notre morale », journal de la F.N.E.F. spécial congrès, Poitiers université, p 5, mars 1968.

<sup>136</sup> ( ) G.U.D. : Groupement Universitaire de Défense. Cette organisation constitue, avec l'Ordre Nouveau, les tendances les plus extrémistes de la droite nationaliste sur le milieu étudiant. N'hésitant pas à recourir à la violence, ces deux organisations seront successivement interdites et dissoutes par voie de jugement. Une partie de ses membres rejoindra alors le Front National Jeune.

<sup>137</sup> ( ) La F.N.E.F. abandonne alors son positionnement apolitique pour adopter des thèmes plus engagés. Elle se positionne pour la création d'universités autonomes régionales, « universités autonomes par leur financement et le choix de leurs enseignants, en liaison étroite avec la vie culturelle économique et sociale de la région ». Elle revendique l'instauration d'une prestation d'études (pendant de l'allocation d'étude de l'U.N.E.F.), tandis qu'elle refuse la sélection à l'entrée de l'Université au profit d'une « orientation pratiquée au sein de collèges universitaires regroupant les classes terminales des lycées et les premiers cycles de l'Enseignement Supérieur ». Elle prône la création d'instituts délivrant à chaque niveau de formation « des éléments de culture professionnelle ». CLERC J.P., « Les élections universitaires », *Le Monde*, 9 décembre 1971, in BACHY Jean-Paul et Claudine, *op. cité*, p 148.



se présente alors comme le regroupement « de ceux qui veulent que soit maintenue une ligne syndicale dans la représentation étudiante » ( <sup>138</sup> ). La reconnaissance officielle du syndicalisme étudiant devient l'un des nouveaux créneaux de la F.N.E.F., qui s'affiche comme mouvement critique et de proposition. Elle réclame en 1972 l'autonomisation des universités dans le cadre d'une régionalisation des institutions ( <sup>139</sup> ), ce qui n'est cependant rien d'autre qu'une reprise des thèmes de campagne du candidat Pompidou lors des élections présidentielles de 1969 ( <sup>140</sup> ).

Rattrapée à partir du début des années soixante-dix par ses incohérences internes, subissant la disparition de De Gaulle, la F.N.E.F. voit rapidement sa légitimité sur le milieu étudiant décliner. A partir de 1970, elle pratique le grand écart permanent en alliant autoritarisme avec une certaine forme de populisme, tout en tentant de se réappropriier des termes en vogue (syndicalisme de combat, position de mouvement critique, ...). Sa crédibilité chute de façon vertigineuse. En 1971, elle ne regroupe plus que vingt-cinq fédérations locales sur une soixantaine de villes universitaires. Au congrès de 1972, si les rapports proposés sont adoptés à une très large majorité, « six associations [décident] de se retirer de la Fédération. [Elles] refusent la politique suivie par leurs dirigeants qui [...] ne peuvent pas promouvoir un « authentique syndicalisme de combat » ( <sup>141</sup> ).

De fait, lorsque l'on observe la représentation nationale étudiante de l'époque au C.N.E.S.E.R. ( <sup>142</sup> ), le manque d'attrait des associations étudiantes pour l'action politique de représentation nationale que propose la F.N.E.F., ainsi que le divorce entre les élites associatives étudiantes et le monde étudiant, apparaissent flagrants. En 1971, cette organisation, alors seule structure associative de dimension nationale se présente aux élections C.N.E.S.E.R. Elle obtient 2,42 % des voix soit 0 siège.

Cependant, depuis quelques temps déjà des propositions alternatives se sont faites jour, qui trouvent leur retranscription lors de ces mêmes élections par l'émergence d'une autre liste associative appelée L.I.D.I.E. Celle-ci est une création de circonstance de l'A.N.E.M.F. et de la F.N.A.G.E. Composée uniquement d'élus associatifs des filières

<sup>138</sup> ( ) *Option F.N.E.F.* n°10, avril 1971 in BACHY Jean-Paul et Claudine, *op. cité*, p 147. Ces volte-faces successives retraduisent le malaise que ressentent les associations étudiantes classées à droite face à la loi Faure. En effet, la représentation étudiante par système électif dans les conseils d'universités est une des conséquences des manifestations de Mai 1968, manifestations auxquelles ces structures n'ont pas pris part, et ne se sont pas identifiées. Mai 68 s'est fait à l'encontre d'un gouvernement que les corpos de droite soutiennent. Pourtant l'institution de représentants étudiants dans les conseils d'université est une avancée objective qu'elles peuvent difficilement dénier. Dans le même temps, celles-ci sont issues de propositions faites par Mr. Faure, qui tendra peu à peu vers le pompidolisme, au détriment du gaullisme. Tensions supplémentaires qui s'ajoutent pour les corpos de droite. Leur vision partisane les empêche alors de se définir une ligne d'action claire, générant des revirements successifs au gré de l'influence conjoncturelle des tendances internes et des événements.

<sup>139</sup> ( ) DAHU, le journal de la F.N.E.F., n°spécial « le scandale de la M.N.E.F. », mars 1972.

<sup>140</sup> ( ) [http://www.ina.fr/archivespourtout/index.php?vue=notice&from=fulltext&full=pompidou&cs\\_order=3&num\\_notice=449&total\\_notices=942](http://www.ina.fr/archivespourtout/index.php?vue=notice&from=fulltext&full=pompidou&cs_order=3&num_notice=449&total_notices=942)

<sup>141</sup> ( ) Le Monde, 30 mars 1972, in BACHY Jean-Paul et Claudine, *op. cité*, p 159.

<sup>142</sup> ( ) Conseil National des Etudes Supérieures et de la Recherche.

Médecine et des Grandes Ecoles, elle obtient lors de ces élections 18,73 % des voix, soit trois sièges ( <sup>143</sup> ) (cf. graphique n°7). L'échec du bureau de la F.N.E.F. est patent.

La F.N.E.F. ne se relèvera pas de cet échec, pas plus que de sa trop grande collusion avec le gouvernement. Abandonnée par les mono-disciplinaires qui lui préfèrent une organisation plus verticale, désertée par les courants de droite qui se replient sur des organisations plus facilement contrôlables (A.M.R.U. notamment), boudée par les associations étudiantes nouvelles qui émergent sur le milieu étudiant, la F.N.E.F. décline et disparaît pratiquement totalement du paysage représentatif étudiant après cet épisode.

	CNESER 71	CNESER 76	CNESER 79
Syndicats politiques de gauche	UNEF+MARC : 8	UNEF+MARC : 11	les 2 UNEF : 9
Listes associatives	LIDIE : 3	CLEF : 5	CLEF : 3
	FNEF : 0		FNEF : 1
Syndicats de droite modérée	C.L.E.R.U. :2	--	--
	A.M.R.U. :1	--	--
Syndicats politiques de droite dure	UNI : 1	UNI : 1	UNI+CELF : 4
Divers	2		

Graphique n°7 : Tableau récapitulatif des résultats des élections C.N.E.S.E.R., nombre de sièges obtenus.

Source : Archives de la F.A.G.E.

Sur la base de la liste L.I.D.I.E., les mono-disciplinaires décident de fonder une nouvelle organisation, le C.L.E.F. ( <sup>144</sup> ). Cette structure émerge en 1974. Dans le même temps, le C.L.E.R.U. et l'A.M.R.U., s'ils rencontrent un certain écho du fait de leur localisme, restent aussi boudés par les associations étudiantes à mesure que leur affiliation politique se fait plus nette. L'émergence de ces nouveaux syndicats étudiants, plutôt classés à droite sur l'échiquier politique, renforce le divorce entre organisations associatives de base et représentation nationale, ainsi qu'entre étudiants et structures de représentation. Face à cet échec, les effectifs du C.L.E.R.U., plutôt fauristes et réformistes passent progressivement à l'A.M.R.U., gaulliste. Mais cette organisation elle-même s'étiole rapidement, un certain nombre de ses membres se répartissant ensuite au sein du C.L.E.F. ou de l'U.N.I.

Trois modes d'actions collectifs divergents sont dès lors en présence sur le monde associatif étudiant à partir du début des années soixante-dix :

<sup>143</sup> ( ) L.I.D.I.E : Liste Indépendante de Défense des Intérêts des Etudiants (A.N.E.M.F. et F.N.A.G.E.). Cette liste est en fait un sigle électoral et constitue la base de ce qui deviendra dans les années suivantes le C.L.E.F. *Histoire des associations étudiantes françaises*, F.A.G.E.

<sup>144</sup> ( ) Comité de Liaison des Etudiants de France, présidé par Alain Marié, issu de l'A.G.E.M.P. (Association Générale des Etudiants de Médecine Paris).

- une action de « gestion de l'histoire », sorte de gestion du passif de la scission en 1965 des corporations de Médecine, incarnée par la F.N.E.F. Celle-ci tente de poursuivre une action de représentation nationale du mouvement associatif étudiant, sans arriver à s'implanter localement ( <sup>145</sup> ). Trop marquée politiquement par ses accointances avec l'U.N.R., elle ne peut emporter l'adhésion des associations étudiantes, qui dans leur quasi-totalité affirment une volonté apolitique. Ses A.G.E. s'étiolent rapidement.
- une tentative de construction fédéraliste alternative est dans le même temps impulsée par les « corpos » des filières Médecine, Droit, Pharmacie, et Grandes Ecoles notamment. Face à l'échec patent de la F.N.E.F, elles visent à la construction d'une nouvelle organisation associative nationale centralisée, construite sur un modèle différent. Ce courant fonde sa structuration sur les identités pré-professionnelles des étudiants, autour des mono-disciplinaires.
- du terrain émerge un nombre croissant d'associations nouvelles, indépendantes des deux processus précédents. Elles sont l'émanation des nouvelles filières ainsi que des nouveaux campus universitaires.

Cette diversité des approches et des regards ne sera cependant pas source d'innovations et de rencontres fructueuses.

Le C.L.E.F., en tant que structuration nationale des corporations étudiantes, représente pourtant à l'époque un véritable espoir pour le mouvement associatif étudiant. En s'appuyant sur l'identité pré-professionnelle, il rompt dans sa structuration avec le modèle commun U.N.E.F. / F.N.E.F. qui s'appuyait sur des fédérations de villes. Pour sa part, le C.L.E.F. se développe autour d'Unions nationales de filières, les mono-disciplinaires ( <sup>146</sup> ). A une époque où le monde du travail est encore en pleine expansion, où la formation joue un rôle marqué d'ascenseur social, dans une société fortement tournée vers la valeur travail, ce mode de construction fédératif avait toutes les chances de s'avérer pertinent. Il n'en sera plus rien quelques années plus tard, l'ensemble des pré-requis se trouvant fortement remis en cause par la crise et son expansion. Si les concepteurs du C.N.E.F. ne pouvaient être devins, ils n'ont cependant pas donné les moyens à cette organisation de se réformer en cas de besoin.

En effet, le C.L.E.F. s'enferme dans une vision parcellaire du monde associatif, autour de l'addition exclusive de deux valeurs : le corporatisme et l'identité pré-professionnelle.

Cet ostracisme s'explique par la forte présence en son sein de corporations étudiantes anciennes et puissantes issues des filières Santé, Pharmacie, Droit. Ayant résistées à la vague de politisation du milieu étudiant des années soixante, elles sont souvent les seules structures associatives encore en activité dans les campus au début des années soixante-dix. Elles estiment donc les espérances de pérennité des associations à l'aune de leur propre fonctionnement.

<sup>146</sup> ( ) Le C.L.E.F. regroupe à sa création l'Association Nationale des Etudiants en Lettres, Droits, Sciences Economiques et Technologie de France (A.N.E.F.), l'Association Nationale des Etudiants en Médecine de France (A.N.E.M.F.), l'Association Nationale des Etudiants en Pharmacie de France (A.N.E.P.F.), l'Union Nationale des Etudiants en Chirurgie Dentaire (U.N.E.C.D.), la Fédération Nationale des Grandes Ecoles (F.N.A.G.E.). *Histoire des organisations Etudiantes*, document interne de formation, P.D.E.

Or, les corporations offrent un modèle d'organisation historiquement daté, proche de l'organisation syndicale de la fin du XIX<sup>ème</sup> ( <sup>147</sup> ). Le modèle corporatiste se développe essentiellement dans des secteurs professionnels d'indépendants dans lesquels les rapports de sujétion, de domination effective d'un individu sur un autre sont moindres. La pratique d'entrée dans le groupe tient de la cooptation ; la relation s'établit ensuite entre confrères. Caractéristiques des modèles d'organisations du social héritées, les corporations étudiantes inscrivent leur action dans une dynamique très autocentrée autour d'une profession.

Cependant, cette époque voit l'arrivée sur les bancs de l'Université d'étudiants ne disposant pas d'une tradition familiale de pratique de l'Enseignement Supérieur. Population nouvelle, cette dernière ne dispose pas des codes culturels liés à l'Enseignement Supérieur, et n'a pu a fortiori hériter de la culture traditionnelle du corporatisme étudiant.

En outre, au même moment, les formations et les métiers possibles se multiplient. Ces nouveaux cursus ne disposent ni d'une histoire, ni d'une identité marquée. Ainsi la filière A.E.S. emprunte ses enseignements à la fois aux Sciences Juridiques, aux Sciences Economiques, aux Lettres et aux Sciences Sociales. Or, le principe de la corporation ne peut fonctionner que dans le cadre d'une filière fortement intégrée et intégratrice, ce qui ne peut être le cas pour ces filières nouvelles et/ou transversales, comme le montre tant nos précédents travaux que ceux de Lebart et Merle ( <sup>148</sup> ). De facto, le C.L.E.F. se distancie dès sa création des nouvelles organisations, du terrain et de l'innovation.

Cette chance sera donc noyée par les philosophies qui guident la création de l'organisation : exclusion de la différence et traditionalisme du fonctionnement. Le C.N.E.F. apparaît ainsi rétrospectivement comme une structure figée, arque-boutée sur des principes parfois rétrogrades. A l'instar de la F.N.E.F., cette nouvelle fédération donne à voir un modèle d'organisation de type exclusif selon la classification de Verta Taylor.

Le C.L.E.F. se structure en effet dès ses origines sur la base de l'exclusion. Ainsi, « le C.L.E.F. se compose limitativement de l'A.N.E.F., l'A.N.E.M.F, l'A.N.E.P.F., la F.N.A.G.E. et l'U.N.E.C.D. » ( <sup>149</sup> ). Certaines associations devront changer de nom pour pouvoir adhérer à cette organisation, comme l'ancienne A.G.E. de Toulouse ( <sup>150</sup> ). Dans sa globalité, cette logique d'exclusivité conduit à renforcer la différenciation entre étudiants quand le but d'une organisation à ambition nationale serait de faire émerger des liens de reconnaissance entre tous les étudiants. La posture du C.L.E.F. est assez atypique en regard du fonctionnement des autres organisations représentatives présentes dans

<sup>147</sup> ( ) Par corporation, nous entendons une « association constituée par les membres d'une même profession, afin de défendre et de promouvoir des intérêts communs ». FERREOL Gilles, *Dictionnaire de sociologie*, Ed. Armand Colin, mai 1996, article corporation. Cette définition rejoint du reste celle qu'en donne Manuel Segura dans sa recherche historique sur les associations étudiantes : « Par corporatisme, nous entendons l'activité des étudiants consistant à défendre leurs intérêts (dans les études, dans les activités sportives, dans leurs loisirs) avec les instances universitaires et civiles ». SEGURA Manuel, *La faluche, une forme de sociabilité estudiantine*, Mémoire de maîtrise en Histoire Poitiers, 1994.

<sup>148</sup> ( ) LICHET Thierry, *Du mouvement associatif comme acteur de développement local*, mémoire de D.E.S.S. de Sociologie appliquée au développement local, Université Catholique d'Angers, 1997. LE BART Christian, MERLE Pierre, *La citoyenneté étudiante*, P.U.F. février 1997.

<sup>149</sup> ( ) Respectivement les mono-disciplinaires de Lettres et Droit, de Médecine, de Pharmacie, des Grandes Ecoles, et de Chirurgie Dentaire.

<sup>150</sup> ( ) MORDER Robi, article sur [www.transfac.fr/quotidien/histoire.htm](http://www.transfac.fr/quotidien/histoire.htm).

le monde social. En effet, l'ouverture à tout individu constitue pour celles-ci un moyen d'accroître leur aire d'influence sociale en même temps que leur représentativité.

En se positionnant sur une logique d'exclusion, le C.L.E.F. s'apparente moins à une organisation représentative qu'à une communauté fermée, un bastion identitaire. La similitude ou les divergences avec d'autres typologies d'organisation du monde social est donc davantage à rechercher en direction d'organisations identitaires voire communautaristes. En effet, les valeurs de référence de cette organisation sont essentiellement traditionnelles, construites sur la base d'un passé idéalisé érigé en mythe. La grille d'analyse de cette organisation pose l'individu indétachable de son histoire et de son appartenance, processus tout à la fois survalorisant, enfermant et excluant. Or, pour Pierre André Taguieff, « le communautarisme ... désigne ... toute forme d'ethnocentrisme ou de sociocentrisme, toute autocentrisme de groupe, impliquant une autovalorisation et une tendance à la fermeture sur soi, dans un contexte culturel dit « post-moderne » ou « l'ouverture » et plus particulièrement l'ouverture à l'autre, est fortement valorisée ... » ( <sup>151</sup> ). **Sous une forme édulcorée et néanmoins préfigurative, cette organisation donne à voir certains aspects d'une forme d'organisation du collectif dont l'émergence sur l'ensemble de la société française date du début des années quatre-vingt.**

Le C.L.E.F. adopte un modèle organisationnel typique de la période industrielle et des syndicats de branche, et se caractérise par trois dynamiques : un pyramidage structurel, l'importance du groupe au détriment de l'individu, et l'importance du nombre d'adhérents.

La persistance du pyramidage structurel du C.L.E.F., s'il diffère de celui des organisations précédentes U.N.E.F. et F.N.E.F., n'en est pas moins réelle : les corporations locales se regroupent au sein d'une organisation nationale de filière, qui est elle-même fédérée au sein du C.L.E.F. A l'instar des syndicats de branche, le message politique et organisationnel est créé à la tête du réseau, puis il redescend via les mono-disciplinaires au niveau des associations de base.

Ces dernières n'ont que peu de pouvoir et de marge d'action au sein de l'organisation. Ainsi, l'article 8 des statuts du C.L.E.F. précise que « l'Assemblée générale ... entend les rapports ... approuve les comptes, vote le budget, délibère ... et pourvoit au renouvellement des membres du Conseil d'Administration » ( <sup>152</sup> ). Chambre d'enregistrement de l'exercice passé plus qu'organe de construction et de proposition, l'Assemblée générale et les associations de terrain sont confinées à des rôles d'écoute et de soumission.

Cette soumission des organisations de bases est clairement affirmée dans les statuts. Ainsi, ces derniers autorisent le C.L.E.F., par la voie de son bureau directeur, « à prendre des décisions concernant chacune des associations membres » ( <sup>153</sup> ), ces dernières étant alors consultées dans le cadre du Bureau ou du Conseil d'Administration. Dans le même sens, l'article 9 autorise le président « à donner législation » au sein de la structure. La dimension centralisatrice en même temps que quasi-paternaliste est ici explicite. Enfin, au sein du C.L.E.F., il est impossible à une association de base de proposer un point particulier à l'ordre du jour d'une quelconque réunion. Ce n'est tout simplement pas envisagé dans les statuts. Le seul cas où les associations de terrain peuvent interpeller le Bureau ou le C.A. se fait par convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire, « en cas de circonstances exceptionnelles, ... sur la demande notifiée ... du tiers des associations

<sup>151</sup> ( ) TARGIEFF Pierre-André, in Le Figaro, 17 juillet 2003.

<sup>152</sup> ( ) Statuts du C.L.E.F., article 8, archives de la F.A.G.E.

<sup>153</sup> ( ) Statuts du C.L.E.F., article 11, archives de la F.A.G.E.

membres actifs » ( <sup>154</sup> ). Le bureau, une fois élu, gère et contrôle entièrement le système, et aucune remontée, intervention ou influence ne peut provenir du terrain. En cela, cette organisation ne propose pas de modèle différent ou innovant par rapport aux modes de fonctionnement alors répandus dans l'ensemble du monde social. Le centralisme reste largement répandu au sein des organisations syndicales et politiques de cette époque. Dans le monde associatif, le fédéralisme local s'impose peu à peu, mais la structuration en filière du C.L.E.F. et l'absence de fédérations locales fortes dans le milieu étudiant l'empêchent totalement de prendre une quelconque part à la diffusion de cette évolution.

Le C.L.E.F. s'inscrit en outre totalement dans des dynamiques de représentation de la totalité du groupe par une unité, le militant ou le représentant, caractéristiques du processus de délégation de pouvoir et de l'effacement du Je devant le Nous. Il est ainsi remarquable que dans ces constructions fédératives, de l'U.N.E.F. jusqu'à la C.N.E.F. en 1982, il soit fait référence dans le titre aux « Etudiants de France », tous regroupés en une seule unité, une seule masse.

Troisième caractéristique du modèle associatif français relevée par Ion, la forte prégnance du nombre. A l'instar de la grande U.N.E.F, la représentativité des différents membres des Assemblées Générales de cette organisation se bâtit sur le nombre d'adhérents que chaque mono-disciplinaire possède. Cette approche est particulièrement caricaturale pour le C.L.E.F. : les statuts précisent que les juristes disposent de 1400 voix pour l'A.G., les Pharmaciens de 400, les Médecins de 400, ... ces nombres étant calculés au prorata du nombre d'adhérents dans les structures mono-disciplinaires.

Ainsi, si le mouvement corporatiste étudiant a bien pris acte de la spécialisation croissante des formations universitaires et des devenir des étudiants, il n'a su en revanche ni créer une identité commune nouvelle à tous, ni voir que la société opérait un passage d'un modèle salarial à une société de consommation, où le travail n'est plus le marquage central de l'identité pour l'individu. Du point de vue du sens donné à l'action collective, de même que sur les modèles d'organisations envisagées, le mouvement corporatiste étudiant devient donc après 1975 un frein aux transformations des modalités de l'agir collectif en milieu étudiant et dans le monde social.

En effet, au cours des années 60-70, la société et les étudiants évoluent fortement. La population nouvelle qui occupe les bancs de l'Université exprime de nouveaux besoins, de nouvelles envies. Les jeunes souhaitent accéder à un Enseignement Supérieur plus professionnalisant, en même temps que se fait sentir au niveau sociétal un besoin croissant en compétences variées de bon niveau.

De ce fait, la palette des formations post-bacs se diversifie fortement, et multiplie les types et le nombre des formations professionnalisantes. Ainsi, les I.U.T. et les B.T.S., créés au milieu des années soixante, prennent rapidement leur essor, intégrant au départ une population aux origines plutôt ouvrières. La loi du 16 juillet 1971 relative à l'Enseignement Technologique définit les contours de l'enseignement au sein cette filière, les homologations, les places respectives de la voie scolaire et universitaire, celle de l'apprentissage et de la formation continue. Elle s'accompagne d'une loi sur la participation des employeurs au financement de la formation professionnelle et technologique. Des arrêtés portant création des M.S.T. (Maîtrise de Sciences et Techniques) et M.S.G. (Maîtrise de Sciences et de Gestion) complètent cette loi. Ces formations nouvelles visent à former des cadres d'entreprises polyvalents, en associant enseignements théoriques et formations pratiques. Enfin, la propédeutique est abandonnée, et se voit remplacée par la création d'un diplôme

---

<sup>154</sup> ( ) Statuts de la F.N.E.F., article 17, archives de la F.A.G.E.

spécifique nouveau, le D.E.U.G. On assiste ainsi à une prolifération des formations de niveaux bac+2 / bac+3 dans tous les secteurs de l'Enseignement Supérieur, qui accompagnent la tertiairisation de la société.

La pluridisciplinarité des enseignements, forte revendication des mouvements universitaires de 1968 conduit à l'émergence de nouvelles filières d'enseignements. Des diplômes particuliers comme le Certificat Spécial de Biologie et Médecine Appliquée du Sport se développent, s'inscrivant eux aussi dans une démarche d'interdisciplinarité. Cette dernière s'accompagne d'une forte spécialisation des filières d'enseignement, avec l'apparition de nouveaux cursus : Psychologie, Histoire de l'Art, Sociologie, Sciences de la Vie et de la Terre ou Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives. Ainsi, le D.E.U.G. S.T.A.P.S. (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives), première étape de la création d'une véritable filière universitaire Sport, est créé en 1975 (la licence S.T.A.P.S. suivra, dès 1977).

La multiplication des filières d'enseignement s'accompagne enfin d'une création de nouveaux sites universitaires. Ceux-ci répondent à deux logiques principales : désengorger les centres universitaires historiques, en construisant à la périphérie des grandes villes de nouvelles universités, et offrir de nouvelles possibilités d'accès à l'Enseignement Supérieur pour les jeunes de province, en rapprochant les sites universitaires des lieux de vie. En 1955, 40 % des étudiants se concentrent à Paris ; ils ne seront plus que 33 % en 1973, et ce reflux sera constant tout au long des années qui suivront ( <sup>155</sup> ).

Ces filières et diplômes nouveaux répondent au final à quatre objectifs :

- Dans la lignée du modèle néo-libéral qui tend à s'affirmer, il apparaît nécessaire de former davantage de jeunes à des postes d'encadrement. Une main d'œuvre qualifiée et formée est alors entrevue comme une protection contre les risques de régression économique.
- Il devient dans le même temps urgent de désengorger les facultés classiques qui, avec la forte progression du nombre d'étudiants, ne disposent plus d'une capacité d'accueil suffisante. Ainsi, la faculté de Lettres de Bordeaux qui fut construite à la fin du XIX<sup>ème</sup> pour accueillir quelques centaines d'étudiants, en accueille plus de 8 000 en 1968 ( <sup>156</sup> ).
- Il convient en outre d'ouvrir l'Université à l'entreprise, dans une dynamique de professionnalisation des formations et des jeunes.
- Enfin, il s'avère nécessaire de spécialiser les perspectives d'insertion professionnelle des étudiants, en même temps que redonner de la cohérence aux devenirs des filières classiques. Ainsi, dès 1971, les filières de Médecine instaurent le *numerus clausus*, modalité d'accès visant à limiter l'accès à ces dernières au plus grand nombre, afin d'en conserver le prestige. Anecdotiquement, comme le note Baudelot, on assiste alors à une spécialisation des filières selon l'origine sociale.

Une reconfiguration générale de l'Enseignement Supérieur accompagne donc la transformation de la composition sociale du monde étudiant.

Celle-ci va être la source d'une transformation en profondeur de l'ensemble du champ de l'engagement collectif étudiant. Ainsi, dès le début des années soixante-dix, des associations étudiantes nouvelles apparaissent au sein de ces filières nouvelles, transformant le visage de l'engagement associatif étudiant (cf. graphique n°8).

<sup>155</sup> ( ) ERLICH Valérie, *op. cit.*

établissement	année	Avant 1965	De 1965 à 1970	De 1970 à 1975	De 1975 à 1980	De 1980 à 1985	De 1985 à 1990	De 1990 à 1995	Après 1995	TOTAL
université		48,6%	31,3%	40,0%	8,9%	67,3%	56,3%	57,3%	39,5%	<b>48,3%</b>
école		51,4%	62,5%	10,0%	75,6%	14,5%	22,6%	23,9%	40,3%	<b>32,6%</b>
Filières professionnalisantes		0,0%	6,3%	50,0%	15,6%	18,2%	21,1%	18,8%	20,3%	<b>19,1%</b>
<b>TOTAL</b>		<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Graphique n°8 : Année de création des associations en fonction des types de filières

Source : enquête propre. Les valeurs du tableau sont des pourcentages en ligne, établis sur 1095 citations.

Comme le montre le graphique ci-dessus, alors que la part des associations au sein des filières professionnalisantes n'était que de 6.3 % du secteur associatif étudiant à la fin des années soixante, celle-ci ne cesse de progresser à partir du début des années soixante-dix, supplantant même parfois la représentation des associations d'écoles ou d'universités. Son expansion sera rapide jusque vers le milieu des années quatre-vingt, pour se stabiliser ensuite aux environs de 20 % de l'ensemble des créations d'associations étudiantes.

Cet accroissement du nombre d'associations au sein de ces nouvelles filières, s'il est un signe révélateur des incidences de l'action de l'Etat dans l'agir collectif étudiant, montre dans le même temps la participation du monde étudiant aux transformations des modes de l'engagement collectif dans la société. Ainsi, comme l'explique la D.A.R.E.S. dans ses études sur le monde syndical, le nombre de structures syndicales s'est fortement développé depuis 1992. Plus petite, plus locale, la représentation syndicale fleurit au sein

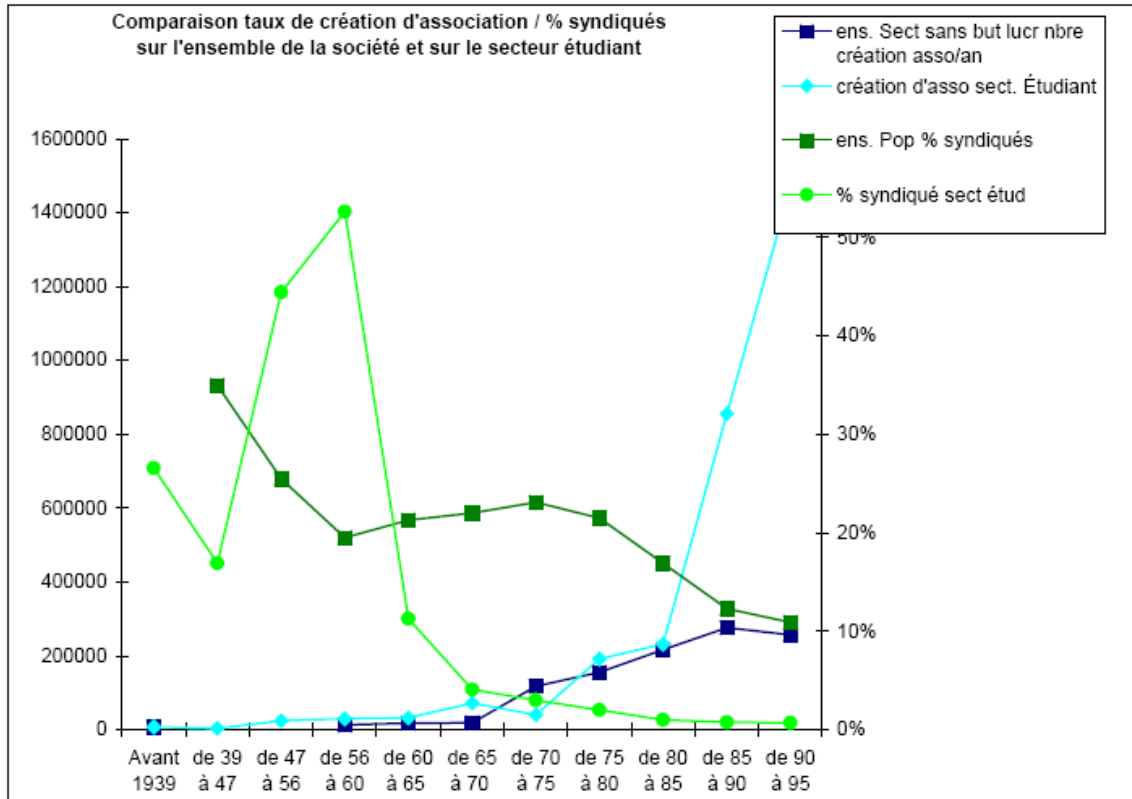
157

d'un nombre grandissant d'entreprises ( ). **A l'instar des associations étudiantes mais postérieures là encore d'un certain nombre d'années, la représentation collective s'étend par un essaimage des structures sur des unités plus spécifiques, plus réduites et particulières.** Sans pour autant dire que le phénomène visible sur la représentation syndicale est due en totalité au processus initié dans les filières professionnalisantes à partir des années 75, il est néanmoins convenable de penser à l'influence du second sur le premier, par l'entrée et l'installation dans la vie active d'anciens responsables associatifs étudiants volontaires pour poursuivre une expérience d'action collective, et par transivité du message associatif étudiant.

Dans le même temps, les engagements étudiants qui émergent à cette époque tendent à prendre des formes plus instantanées, plus orientées sur la réalisation immédiate. La coordination, l'auto-organisation, modalités d'action collective développées par les groupuscules d'extrêmes-gauches des années soixante-dix, proposent un engagement plus immédiat, personnel, sans attache. Dans le cas de manifestations, elles répondent au besoin sociétal émergent d'une affirmation nouvelle de l'individu. Leur caractère explicitement a-politique exprime la volonté d'indépendance des étudiants à l'égard de tout partisanisme, tout réseau idéologico-politique hérité, ce qui en explique leur succès. En situation plus calme et quotidienne, ce refus se traduit notamment par un accroissement des pratiques associatives (cf. graphique n°9).

<sup>157</sup> ( ) *Présence syndicale : des implantations en croissance, une confiance des salariés qui ne débouche pas sur des adhésions.* Premières synthèses, Avril 2007, n°14.2. Cet accroissement du nombre de structures et de représentants syndicaux s'observe sur toutes les strates d'entreprises, même si elle est un peu plus marquée pour les structures de 100 à 499 employés.





Graphique n°9 : Evolution comparée du nombre d'étudiants, du nombre de création d'associations et du nombre de syndiqués, sur la population totale et le monde étudiant.

Sources : enquête propre ; Edith Archambault, Le secteur sans but lucratif ; FREMY Dominique & alii, Quid 2003, Editions Robert Laffont.

Note sur le graphique :

Les courbes bleues et vertes foncées (symboles carrés) caractérisent l'ensemble de la société, les courbes bleues et vertes claires (symboles ronds) le secteur étudiant. Le graphique est à double échelle : les courbes de créations d'associations sont à lire à partir de l'échelle de gauche, celle des pourcentages de syndiqués avec l'échelle de droite. Cependant, plus que les valeurs, c'est ici l'évolution de la forme des courbes, et la comparaison de celles-ci qui priment. A ce titre, pour des commodités de lecture, le nombre des créations d'associations étudiantes par an, issu de notre enquête, aura été multiplié par 20000 afin de partir sur une situation numérique identique pour 1939. Un tel artifice nous permet de rendre la comparaison plus aisée entre situation du secteur associatif étudiant

et évolution de l'ensemble du secteur sans but lucratif, en même temps que d'analyser les évolutions comparées.

**Les évolutions des formes de l'engagement collectif étudiant entre 1939 et 1995**, telles que présentées sur le graphique ci-dessous, **montrent bien le caractère préfiguratif de ce dernier**. Les courbes vertes claires et bleues claires montrent ainsi que l'engagement collectif étudiant passe au cours de cette période d'une forme de participation syndicale à une forme de participation associative. Le basculement s'opère au cours des années 60-65, et l'engagement associatif étudiant « supplante » définitivement l'engagement syndical au

cours de la période 75-80 ( <sup>158</sup> ). Ce processus de reconfiguration des modalités de la participation citoyenne retraduit pleinement les analyses portées par Fillieule en matière de désengagement et de « crise de la participation politique » ( <sup>159</sup> ).

Le graphique n°9 nous montre dans le même temps que ce processus, loin de se restreindre au seul monde étudiant, se diffuse sur l'ensemble de la société. Le syndicalisme ouvrier décline entre 1939 et 1956, et s'il se redynamise quelque peu jusqu'au cours de la période 70-75, il chute à nouveau de manière continue depuis. Dans le même temps, le secteur associatif, peu existant, prend son essor au cours des années 70-75, processus continu depuis. Sur ce point encore, **les évolutions du monde étudiant, et notamment le secteur associatif, préfigurent avec une dizaine d'années d'avance environ les évolutions des modes d'engagement des individus dans le monde social**. Le secteur associatif étudiant génère des transformations dans les formes d'engagements collectifs, qui se répercutent et s'institutionnalisent ensuite sur le monde social.

Les étudiants, comme d'une manière plus large l'ensemble des individus, souhaitent désormais être acteurs de la vie sociale, et s'inscrivent dans cette dynamique nouvelle. Ils désirent voir naître par elle plus de réalisations, et moins de « grands soirs ». La transformation du sujet se traduit ainsi sur le champ du collectif par une extension du nombre de structures associatives locales, dans lesquelles chaque individu se donne les ouvertures pour être l'acteur de sa propre vie. L'individualisme nouveau qui émerge trouve comme retranscription une expansion du nombre de structures associatives étudiantes indépendantes.

Outre sa participation à l'expansion de la vitalité associative dans l'ensemble de la société, le mouvement associatif étudiant va prendre une part active aux développements du néo-libéralisme.

En effet, à partir de 1974, le cercle vertueux de la croissance est brisé. Commence alors un recul de la production industrielle, en même temps qu'une période de doute dans l'ensemble de la société. L'inflation, ou plutôt la stagflation qui se développe, apporte au quotidien son lot de questions supplémentaires. Dans le même temps, la mondialisation des économies prend un caractère irréversible. En 1971, la production des multinationales représente 20 % du produit national brut des économies capitalistes. Il se dessine une phase nouvelle du capitalisme, un néo-libéralisme accéléré.

S'inscrivant totalement dans la critique sociale de l'époque qui prône une libéralisation des mœurs, une valorisation de l'individu et de ses actions, la philosophie capitaliste trouve

<sup>158</sup> ( ) Nous comparons ici des pourcentages d'adhésions et des nombres de créations de structures. Si nous ne pouvons donc affirmer mathématiquement par ce graphique la domination numérique du secteur associatif étudiant (impossibilité de trouver un dénominateur commun à ces deux facettes du tiers secteur), la forme des courbes nous renseigne très explicitement sur les processus sociaux à l'œuvre.

<sup>159</sup> ( ) FILLIEULE Olivier, sous la direction de, *Le désengagement militant*, Belin, 2005.

sur l'ensemble de la société française un écho de plus en plus favorable. Comme le relève en effet Crozier dans les débuts d'« Etat modeste, Etat moderne », l'intelligentsia française se transforme, se ralliant peu à peu au libéralisme. Dans une perspective plus large, Boltanski montre qu'aux critiques sociales qui expriment l'enfermement des individus dans une société qu'ils n'ont plus l'impression de contrôler, répond une affirmation de la liberté de l'individu dans une pratique libérale. Evacuant du même coup toute la dimension critique contre l'accumulation du capital comme facteur d'accroissement des inégalités, le libéralisme se fonde dans l'affirmation de l'individu pour s'en réapproprier la force. L'individu libre est alors celui qui construit sa société, la développe comme il l'entend, ... Le nouvel héros social devient désormais l'entrepreneur, et l'ouvrier un modèle dépassé de la mobilisation sociale ( <sup>160</sup> ).

Les corporations étudiantes anciennement implantées vont pour certaines d'elles se faire actrices de cette conjonction d'intérêts entre la libération de l'individu et la libéralisation de l'économie, en même temps que participer activement de l'expansion du capitalisme libéral dans les modalités de l'engagement dans le monde social.

Elles s'impliquent tout d'abord sous l'impulsion de l'Etat dans la création de structures entrepreneuriales à vocation mutualistes. Elles cherchent alors à concurrencer une M.N.E.F. bureaucratisée, qui à l'époque semble financer largement les deux U.N.E.F. Ainsi, plusieurs associations membres de l'A.N.E.M.F. ( <sup>161</sup> ) s'investissent à partir du milieu des années soixante-dix dans la création de nouvelles mutuelles étudiantes sur des bases régionales. Ces dernières trouvent leur source dans la pensée libérale en vigueur chez une large partie des responsables associatifs de Médecine de l'époque ( <sup>162</sup> ). En 1970, la S.M.E.R.R.A. ( <sup>163</sup> ) vient couvrir la région de Lyon et de Grenoble. Les années qui suivent voient la création de huit autres structures similaires sur les régions du Nord, du Nord Ouest, ...

La forme que prennent ces structures ne trompe pas : elles s'inscrivent, et la M.N.E.F. à leur suite, dans une vision capitaliste libérale du monde étudiant. A tel enseigne, le rapport de 1999 sur la mutualité étudiante s'interroge sur le rôle de « vache à lait » qu'endosse l'étudiant dès cette époque dans ce système. Ainsi, comme l'a souligné Olivier Spithakis, ancien directeur général de la M.N.E.F. devant la commission d'enquête chargée de ce rapport, « nous sommes confrontés à une situation de concurrence quasi-unique dans le système de sécurité sociale accentuée de surcroît par le taux de renouvellement de ses représentants et de ses affiliés qui est le plus élevé de France. Il s'agit du seul régime qui affronte une situation concurrentielle et qui renouvelle chaque année l'ensemble de ses affiliés. En votant la loi de 1948, le législateur n'a pas cru bon de préciser qu'un étudiant qui a choisi un centre de gestion doit y rester pour toute la durée de ses études » ( <sup>164</sup> ).

Une concurrence âpre se développe donc dès le début des années soixante-dix entre les sociétés mutualistes et la M.N.E.F. **Le monde associatif étudiant, par le biais des**

<sup>160</sup> ( ) BOLTANSKI Luc & CHIAPELLO Eve, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, 2001.

<sup>161</sup> ( ) Association Nationale des Etudiants de Médecine de France.

<sup>162</sup> ( ) Les statuts de l'A.N.E.M.F., structure dont sont issus nombre des fondateurs de ces sociétés mutualistes, sont à cette époque explicitement en faveur de l'option libérale. Ainsi, l'un des buts affirmés dans les statuts fondateurs de cette organisation est « d'assurer l'avenir libéral de la profession médicale ... d'entretenir de bons rapports avec les autres organisations professionnelles ayant le même idéal qu'elle afin d'assurer l'avenir libéral de la Médecine ». In statuts de la F.N.E.F., 1975. Archives de la F.A.G.E.

<sup>163</sup> ( ) Société Mutualiste des Etudiants de la Région Rhône-Alpes.

<sup>164</sup> ( ) Rapport n° 1778 du 6 Juillet 1999, *Le Régime Etudiant de la Sécurité sociale*, Président M. Alain Tourret, Assemblée Nationale.

**corporations fondatrices des mutuelles régionales, s'inscrit alors de plain-pied dans la nouvelle dynamique sociétale d'exaltation de la concurrence, de promotion du libéralisme et de l'initiative individuelle.**

Elles précèdent en cela l'ensemble des autres secteurs du monde social, tout en rompant dans le même temps le consensus social en place, en matière de relations économiques tiers-secteur/secteur privé. L'entrée de l'ensemble du tiers-secteur sur les chemins de la concurrence sera en effet plus tardive. La contractualisation entre organismes publics et associations apparaît véritablement avec la décentralisation de 1982. Les financements sur appels d'offres interviendront avec le développement de l'Europe économique, soit une décennie plus tard. Dans le secteur associatif de la santé, une telle relation au marché ne se développe timidement que depuis le milieu des années quatre-vingt. Les syndicats et partis de l'époque ne prendront absolument pas part au développement d'activités économiques, hormis par le biais des Comités d'Entreprises.

Dans le même temps, les rapports entre associations étudiantes et mutuelles changent. Tandis qu'au cours des années soixante, l'U.N.E.F. et la M.N.E.F. entretenaient des liens certes proches mais néanmoins relativement indépendants, les aspects stratégiques et financiers prennent le pas au cours de la décennie suivante. Cette collusion d'intérêts entre mutuelles et organisations étudiantes ira s'aggravant au fur et à mesure du temps. La M.N.E.F. confirme sa position de bailleur principal de fonds des deux U.N.E.F., tandis que le réseau des mutuelles régionales devient le partenaire financier principal du réseau des corporations étudiantes. Certaines d'entre-elles deviendront presque des structures sous-traitantes des mutuelles. Ainsi se tissent entre associations et organisations commerciales des relations nouvelles, davantage fondées sur une dimension capitaliste et financière, et moins sur une problématique de sens. Le monde associatif étudiant se fait alors pleinement participatif de la société capitaliste-informationnelle.

Le mode de fonctionnement des fédérations nationales étudiantes retranscrit lui aussi cette expansion de la place du capitalisme dès le milieu des années 75, tout autant qu'il y participe. Ainsi, les statuts du C.L.E.F. sont-ils caractéristiques de cette dynamique. La référence à l'économie est courante, et nombre d'articles des statuts y sont consacrés, sous des formes diverses. L'article 7 s'attache à la présence d'agents rétribués par l'organisation, et à leurs rôles dans les Assemblées Générales et aux Conseils d'Administration. Les salariés de l'association « peuvent être appelés par le Président à

assister, avec voix consultative » ( <sup>165</sup> ) aux séances de ces deux organes de décision. Cette ouverture, si elle existait aussi pour l'U.N.E.F., est surtout à mettre en regard avec l'impossibilité pour les associations de terrain de faire entendre leur voix, si ce n'est en

passant par le biais d'une mono-disciplinaire ( <sup>166</sup> ). Les articles 13 et 16 de cette même organisation sont eux aussi entièrement consacrés à l'économie, et définissent les relations entre associations membres et structure fédérale nationale au travers de ce filtre. Ainsi, à l'instar d'une structure mère avec ses filiales, le C.L.E.F. « s'engage à reverser la part de l'enveloppe globale (c'est-à-dire les subventions d'Etat) leur revenant respectivement ». Il prend aussi « à son compte le passif des Associations Nationales membres » qui adhèrent à l'organisation si elles fournissent « la preuve de l'absence de

<sup>165</sup> ( ) Statut du C.L.E.F., article 7, archives de la F.A.G.E.

<sup>166</sup> ( ) C'est-à-dire, d'un point de vue procédural, de faire remonter l'information au niveau national par une structure pyramidale à plusieurs échelons, pour qu'elle redescende ensuite lors d'une Assemblée générale ou d'un C.A.

167

revenus et de subventions notamment » ( ). De telles spécificités confèrent à la structure une dimension entrepreneuriale. La figure qui se dégage de l'organisation ressemble ainsi davantage à un squelette d'entreprise un peu souple, agissant par le biais de ses différentes filiales (les mono-disciplinaires et les associations fédératives locales), sur une population d'associations consommatrices et passives.

Sur le local, la prégnance des dynamiques capitalistes se donne aussi à voir au travers des projets de constructions associatives. Ainsi, naissent à partir du début des années quatre-vingt les premières « junior-entreprises » et les associations de marketing direct. Inclassables dans le champ de l'associatif étudiant, ces associations thématiques d'un nouveau type répondent à une autre logique que la logique de lien social qui peu ou prou anime l'ensemble des associations. Celles-ci ne sont plus dans une perspective de construction du lien social, mais dans la logique du marché. Sortes de « sociétés d'intérim » étudiantes, elles font se rejoindre les attentes d'entreprises en terme de main d'oeuvre occasionnelle pour des tâches ponctuelles, et les besoins financiers des étudiants. Elles servent d'intermédiaires en proposant des petits boulots et en rétribuant les étudiants. Mais il n'existe bien souvent pas de projet autre que la gestion et le développement de la structure. C'est une expérience à part entière de gestion d'entreprises de services, sous une forme et un statut associatif.

Représentant aujourd'hui un peu plus de 8 % des associations thématiques (source : enquête propre), ces structures sont ainsi conceptualisées, construites et vécues au travers d'une orientation économique. Leur projet fondateur est d'abord celui de la gestion d'une quasi-entreprise. Nous sommes ici à la frange de la structure associative et de l'institution quasi-financière (structure dont plus de la moitié des ressources viennent de la vente de leur production ou de service, selon la classification S.E.C.N.) type P.M.E. Le statut associatif sert de base juridique avant d'être un projet d'ambition sociale. Ces structures retraduisent et expriment les transformations de la société salariale dans le champ étudiant. En même temps, elles sont une forme d'expression du rapport anxigène qu'entretiennent désormais les étudiants avec l'insertion professionnelle au sortir des études.

Outre son action en faveur du développement du capitalisme, le secteur associatif étudiant des années 70-85 participe aussi à l'expansion de pratiques communautaires au sein de la seconde modernité. Maffesoli défend l'idée d'un renouveau du tribalisme,

168

s'exprimant notamment par l'accroissement des communautarismes ( ). Le secteur associatif étudiant, et notamment les organisations héritées mettent en oeuvre de tels processus, participant à la continuité de la dynamique communautaire dans la société capitaliste-informatique. Les communautés constituent alors un lieu de repli, de réassurance pour des individus de plus en plus abandonnés au sein d'une société où les tensions s'exacerbent de toute part. Résurgences du passé, celles-ci sont convoquées aujourd'hui par les individus à l'instar d'autres éléments d'héritages, d'histoire, lorsque tout va mal. Elles retraduisent une vraie dépression globale de la société, plus que l'invention d'une nouvelle modalité d'action collective.

<sup>167</sup> ( ) Statut du C.L.E.F., articles 13 & 16, archives de la F.A.G.E.

<sup>168</sup> ( ) Pour Maffesoli, une communauté est « *un petit groupe fonctionnant sur la proximité et qui ne s'inscrit qu'en pointillé dans un ensemble plus vaste* » MAFFESOLI Michel, *Le temps des tribus*, Editions La Table ronde, 3eme édition, 1988, p 152. Giraud propose pour sa part la définition suivante, qui reste peu éloigné : « *Le communautaire est la forme prise par un ensemble social qui se structure autour d'une autorité charismatique dans une logique d'autosubsistance et de clôture sur soi renforcée par des règles rituelles visant le sacré quel qu'il soit ...* » GIRAUD Claude, *L'intelligibilité du social – Chemins sociologiques*, L'Harmattan, Logiques sociales, 1999, p 21.

Ainsi, la présence d'un Nous identitaire fort au sein de quelques filières d'enseignement existait bien avant l'émergence de la 2<sup>nde</sup> modernité. Il s'affirmait notamment lors de moments festifs, paroxystiques, lors des galas de certaines corporations (Médecine, Droit, Pharmacie) qui pendant de très nombreuses années restèrent les seules soirées étudiantes d'envergure. Ces galas se tenaient à l'intérieur même des locaux des facultés concernées. Le Nous disposait donc d'une institutionnalisation forte, s'appuyant à la fois sur la représentation symbolique du lieu, et sur la dimension administrative de celui-ci. Dans le cadre de l'activité associative, ce Nous s'appuyait sur des rites d'entrée, forme de confirmation de l'identité collective née de la filière : carte d'adhésion, port de la faluche, .... ( <sup>169</sup> ).

Tout au long du développement de la modernité cependant, à mesure que le processus d'individuation du sujet se fait plus prégnant, ces symboles perdent peu à peu de leur audience. A la fin de la société industrielle, cette dimension d'un Nous globalisant ne correspond plus aux attentes des étudiants. En effet, comme le montre Guy Daniel au cours de ses recherches sur la faluche, celle-ci « disparut presque totalement des amphithéâtres durant les années post-soixante-huitardes, [se maintenant] sur la tête des étudiants membres des bureaux des associations corporatives de certaines villes universitaires Lille, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Strasbourg, Lyon » ( <sup>170</sup> ). Baisse d'audience comme le laisse comprendre les propos de Guy Daniel, rappel d'un temps révolu, signe parfois assimilé à un groupe extrémiste de droite (Jean-Marie le Pen était un faluchard, tout comme la quasi-totalité des responsables associatifs de son temps), la faluche n'est plus le symbole des étudiants de France à l'heure de l'avènement de la seconde modernité.

**Les suites de l'histoire de la faluche sont intéressantes, comme exemple caractéristique d'expression de la renaissance des communautés dans le monde étudiant, préfigurant un processus similaire sur l'ensemble des modes d'engagement collectif dans le monde social.** Tandis que ce symbole de l'identité étudiant tombe en désuétude, apparaissent les premières formes instituées d'un Code faluchard. Alors qu'auparavant, celui-ci se transmettait essentiellement oralement, une première synthèse nationale se fait au cours des années 75. Cette institutionnalisation est initiée par les monodisciplinaires de Médecine et Droit appuyées par le C.L.E.F. Ce dernier se charge alors de faire circuler le Code à travers son réseau d'associations.

<sup>169</sup> ( ) Ce symbole de la vie étudiante restera tout au long du développement de la modernité fortement présent dans certaines corporations, les associations des filières Médecine, Droit notamment. Introduite dans la ville de Montpellier au début du XX<sup>ème</sup> siècle, « il y eut [à cette époque] une véritable "épidémie". Ainsi lycéens, clercs d'huissiers, garçons coiffeurs et bien d'autres adoptèrent à leur tour un couvre chef. Le même phénomène se produisit à Paris » La fonction symbolique de cet objet, son rôle fédérateur ainsi que sa forte incidence sur la constitution et la perdurance d'un nous collectif ont notamment été analysées par Manuel Segura, dont nous citerons ici *in extenso* l'analyse : « Il est toujours possible d'unir les uns aux autres, par les liens de l'amour, une plus grande masse d'hommes, à la seule condition qu'il en reste d'autres en dehors d'elle pour recevoir les coups ». (Freud : *Malaise dans la civilisation*). C'est sur ce principe que se sont formées les associations étudiantes. Elles ont permis d'instaurer un Nous, les étudiants, par rapport à l'Ouvrier, par rapport au Bourgeois. Le lien "être étudiant" qui construit ce groupe, ce Nous est une forme de sociabilité. Mais ce Nous est renforcé, voire n'est rendu possible que par le symbolisme. C'est en tant que symbole des étudiants que la faluche est adoptée, car le symbole réunit, il signale l'appartenance en incluant et excluant ». SEGURA Manuel, *op. cité*. Nous retiendrons de cette analyse le rôle fortement symbolique et communicationnel de la faluche comme élément structurant au sein du secteur étudiant en général, et surtout associatif. Du reste, « I a faluche représente l'irrationnel de tout l'étudiant ». DANIEL Guy, *La faluche, Histoire, Décryptage et Analyse*, Thèse pour le Doctorat en Médecine, Lille1990. Une telle analyse montre bien la forte prégnance de cette identité collective qui animait les associations.

<sup>170</sup> ( ) DANIEL Guy, *op. cité*.

A partir de cette époque, la faluche change de sens. Elle devient le signe distinctif non pas de l'ensemble des étudiants de France, mais des responsables associatifs du réseau C.L.E.F. Comme l'analyse notamment Segura, « à partir du moment où la faluche n'est plus réellement le symbole des étudiants, elle devient petit à petit le lien qui forme un nouveau Nous : les faluchards. La faluche devient ainsi la forme de sociabilité de certains étudiants » (171). En ce sens, la perte progressive sur le terrain de l'audience des « corpos » et des fédérations nationales conduit ces derniers acteurs à bâtir, par opposition au délitement qui les gagne, une nouvelle barrière, barrière symbolique qui s'ancre dans la tradition.

Outil de formalisation des pratiques coutumières dans un objectif de sauvegarde de celles-ci, le Code retranscrit et glorifie des usages du passé. C'est une démarche similaire qui anime les mouvements communautaristes des années 75, prônant un retour à la tradition afin de retrouver la pureté d'avant les dérives de la société de consommation. Signe distinctif d'une communauté d'appartenance, la faluche construit une niche identitaire comme les années soixante-dix ont su en produire de nombreuses autres. Comme nous l'avons évoqué lors des pages précédentes, le modèle structurel mis en œuvre par le C.L.E.F. dispose de fortes synonymies avec les formes d'organisations du collectif mises en œuvre par les groupes communautaires qui naissent à partir du début des années quatre-vingt.

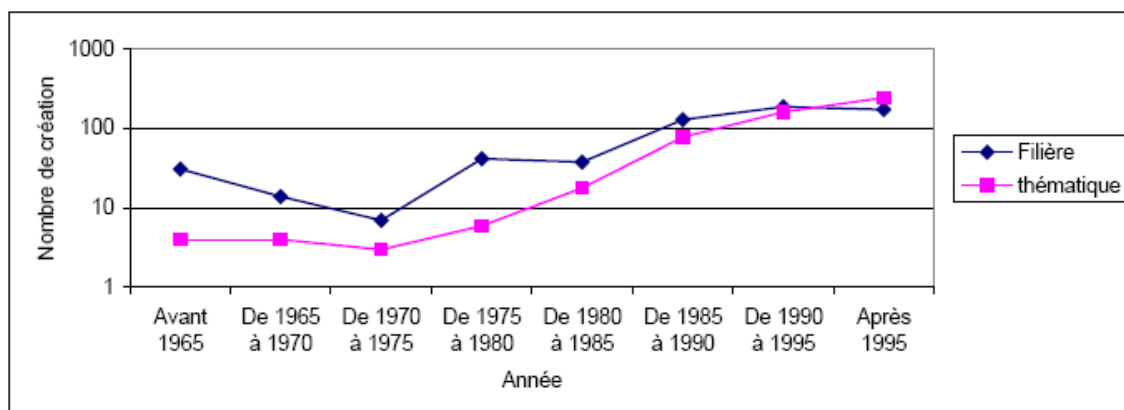
En faisant appel à la faluche, auparavant symbole de l'engagement associatif étudiant et de l'époque de la grande U.N.E.F., les « corpos » tentent de se réapproprier un vecteur symbolique de communication qui pourrait concurrencer le nom « U.N.E.F. ». En effet, face à l'importance de l'audience institutionnelle de l'U.N.E.F.-R.E. à l'époque, le mouvement associatif étudiant est inexistant (172). Il est de plus séparé entre partisans de la F.N.E.F., du C.N.E.F et les associations indépendantes. Il s'avère donc primordial pour le mouvement de faire réémerger et d'affirmer des valeurs communes, des valeurs identificatrices permettant à un réseau d'exister nationalement, même de manière informelle. Par cette démarche, le mouvement associatif étudiant va s'inscrire totalement dans la reconstruction des communautés d'appartenance. Se faisant, il participe de la renaissance de cette forme d'agir collectif.

Outre sa participation à la redécouverte du modèle communautaire, **le mouvement associatif étudiant participe aussi à la transformation de la place de l'individu dans la société. En effet, l'individu affirme au cours des années 70-80 un besoin d'autonomisation croissant, processus auquel participe pleinement le monde associatif étudiant.**

Les associations thématiques, nouvel acteur du secteur associatif étudiant des années soixante-dix, mettent doublement en lumière les transformations des formes de l'engagement collectif dans le monde social. Ces structures proposent des formes de constructions collectives novatrices, aux modalités d'action plus immédiates, plus précises, plus communautaires aussi. Elles sont surtout fondées sur des micro-projets portés par des individus, donnant la part belle à ce dernier au détriment du collectif. Ces structures et ces projets spécialisés connaissent une croissance inédite à partir du début des années soixante-dix (cf. graphique n°10).

171 ( ) SEGURA Manuel, *op. cité.*

172 ( ) Forte de son implantation idéologique et d'un capital symbolique important, l'U.N.E.F.-R.E. domine le monde de la représentation étudiante lors des élections universitaires jusque dans les années 1980. Elle se présente en effet officiellement comme la succession de la grande U.N.E.F. et restera le premier syndicat étudiant au C.N.E.S.E.R. et au C.N.O.U.S. pendant près de dix ans.



Graphique n°10 : la mise en œuvre de la spécialisation des projets associatifs.

Sources : enquête. Les valeurs du graphique sont établies sur 1619 citations. Les courbes sont réalisées sur une échelle logarithmique, afin de pouvoir observer de manière plus accentuée les effets des progressions.

Comme le montre le graphique ci-dessus, les associations thématiques vivent à partir de 1970 une phase de croissance comparable à celles des associations de filières. A la différence de ces dernières cependant, cette croissance reste constante, lui permettant au fil du temps de supplanter toutes les formes alternatives d'engagements.

Petites associations autocentrées, ces structures nouvelles se développent autour de la réalisation d'un projet unique, transversal à plusieurs filières. Elles s'engagent dans la défense d'une culture, l'environnement, l'écologie, l'humanitaire, les droits de l'homme, une pratique sportive, ou sur des loisirs. Ces causes dépassent dans un certain nombre de cas le cadre national, participant du développement de l'individuation.

Comme le montre le tableau ci-dessous (cf. graphique n°11), les années antérieures à 1985 se caractérisent, pour les associations thématiques, par une prédominance des projets centrés sur la valeur du diplôme, l'insertion professionnelle. Un test de Chi 2 - mis en évidence par le cadre bleu - révèle une forte dépendance entre cette période et ce type d'objectifs.

Ces associations nouvelles cherchent à apporter une réponse aux difficultés d'insertion professionnelle des étudiants qui apparaissent dès cette époque. Sans qu'il soit possible de juger de l'efficacité des associations de filières ou des fédérations locales et nationales de l'époque sur cette thématique et dès lors de la pertinence de ces projets, la genèse de ces derniers retraduit par effet induit le processus de spécialisation croissante des organisations mis en évidence par Ion pour l'ensemble du monde social. Elle traduit dans le même temps la volonté exprimée par les individus de prendre en main leur propre destin, sans recourir à des organisations, fédérations lointaines.

thème	culturelle	sportive	social/humanitaire	diplôme/Insertion professionnelle	junior-entreprise et autres	TOTAL
année						
Avant 1985	20,6%	11,8%	11,8%	41,2%	14,7%	100%
De 1985 à 1990	27,4%	15,1%	2,7%	16,4%	38,4%	100%
De 1990 à 1995	31,8%	10,1%	41,2%	11,5%	5,4%	100%
Après 1995	45,6%	9,1%	23,3%	11,1%	10,8%	100%
TOTAL	37,8%	10,3%	24,7%	13,8%	13,3%	100%

Graphique n°11 : le développement des associations thématiques selon les thèmes, et au cours des années.



Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établies sur 542 citations. Le tableau est construit sur la strate de population « thématique », comprenant 681 observations et défini selon le filtrage type = thématique. La dépendance est très significative.  $\chi^2 = 109,7$  ;  $ddl = 12$  ;  $1-p \Rightarrow 99,9 \%$ . Les chiffres entre parenthèses correspondent aux effectifs. Les cases encadrées en bleu sont celles pour lesquelles l'effectif réel est nettement supérieur à l'effectif théorique.

Les contraintes structurelles figées du C.L.E.F. l'empêcheront de séduire ces nouvelles associations bâties pourtant elles aussi autour de la valeur du diplôme et de l'insertion professionnelle. Le C.L.E.F. et ces associations évoluent alors dans une relative ignorance les unes des autres.

Cette prise en main presque personnelle de son devenir professionnel par l'étudiant sur une base locale préfigure en partie l'émergence de nouveaux thèmes d'engagement des individus dans le monde social. En effet, la première organisation véritablement créée pour et par des chercheurs d'emplois autour des questions d'insertion professionnelle sera le M.N.C.P. (Mouvement National des Chômeurs et Précaires), en 1986. Cette organisation développe elle aussi des services de proximité, des actions d'entraide entre les membres, ainsi qu'un objectif de représentation. S'il s'agit maintenant d'un réseau national, il s'appuie cependant sur de nombreuses organisations locales défendant les mêmes objectifs. Par l'initiation de cette forme inédite d'engagement, puis son institutionnalisation progressive au cours des années, le mouvement associatif étudiant impacte donc l'agir collectif des individus dans le monde social.

Outre ces associations à vocation d'insertion professionnelle, la période antérieure à 1985 voit aussi l'apparition de nombreuses associations sur des thématiques culturelles, sociales, humanitaires ou sportives (cf. graphique n°11). Des dynamiques sociétales nouvelles émergent, autour de valeurs telles que l'ouverture à l'altérité, un rapport plus responsable au monde. A travers elles, l'individu s'affirme et s'émancipe des identités pré-professionnelles imposées par les filières d'enseignements. Il s'ouvre dans le même temps à des vecteurs de définition de son individualité non inscrits dans le rapport au travail.

Dans le monde social, la fin des années soixante-dix et le début des années quatre-vingt fait apparaître assez nettement le déclin des organisations revendicatives, et le développement croissant d'associations de loisirs. Ces dernières, fondées par quelques personnes, cherchent à répondre à des besoins avant tout personnels. Les équipements socio-culturels hérités de la période précédente abandonnent progressivement toutes références politiques pour se concentrer sur des services spécialisés aux personnes. Les liens entre associations et fédérations se distendent, tandis que les individus accentuent leur emprise sur les organisations et leur devenir. Sur la forme prise par les organisations, le monde associatif étudiant reproduit donc somme toute assez fidèlement celles visibles dans l'ensemble du monde social. Les thèmes des engagements divergent en revanche quelque peu, davantage organisés autour des réponses à apporter à la crise du travail pour le monde étudiant. Les questions de l'insertion professionnelle apparaîtront dans le monde social plutôt au cours du milieu des années quatre-vingt, la décentralisation amenant les collectivités territoriales à sous-traiter cette problématique aux acteurs de l'économie sociale. Sur cette dimension technique, le monde associatif étudiant se fait donc là encore préfigurateur des transformations à venir dans les engagements collectifs des individus sur le social.

Les années 1990 à 1995 laissent ressortir une forte croissance des associations social/humanitaire. Un test Chi 2 révèle une forte dépendance entre cette période et ce type de projet, représentée par un encadrement en bleu sur le graphique ci-dessus. Si ce vecteur

d'action n'est pas une invention étudiante, le C.C.F.D., Amnesty International, Oxfam, ... existant par exemple depuis le début des années soixante, Anne-Marie Dieu note dans son ouvrage « *Valeurs et associations* » un changement général de style, un redimensionnement des activités pour une large part des Organisations Internationales de Solidarité au cours de cette période ( <sup>173</sup> ). Communication accrue vers l'endogène et l'exogène, renforcement et professionnalisation des permanents, bureaucratisation, expertises renforcées dans les activités menées sont autant de dynamiques qui impactent fortement ces dernières. Dans un certain nombre de cas, ces organisations vont avoir à cœur de recruter de nouveaux bénévoles et/ou des permanents disposant d'un bon niveau universitaire.

Pendant, rares sont les associations étudiantes social/humanitaires qui se réapproprient ces thématiques. Au contraire, les projets qui émergent se regroupent autour des réseaux I.S.F. ( <sup>174</sup> ), Etudiants et Développement ( <sup>175</sup> ) pour l'humanitaire, ou le réseau A.C.C.E.D.E. ( <sup>176</sup> ) pour l'action sociale de proximité. Si certaines associations étudiantes participent aux grandes dynamiques du monde social (Restos du cœur, Téléthon, actions contre le Sida, ...) l'essentiel d'entre elles se tournent avant tout vers la création de projets et l'innovation sociale. Une large partie de ces projets étudiants n'ont pas trouvé encore de retranscription dans le monde social, ce dernier ne s'étant pas encore réapproprié les dynamiques qui les ont fait naître.

Ces divers processus d'affirmation des individualités percutent de plein fouet les modes d'agirs collectifs des fédérations nationales corporatives étudiantes alors en place (F.N.E.F. et C.L.E.F.). Ces organisations s'appuient sur des schèmes à la fois communautaires et fortement inscrits dans le rapport au travail, quant les associations thématiques fondent leur action sur une approche communautaire et d'ouverture. Tandis que les corporations se bâtissent sur l'exclusion de la différence, les associations thématiques s'ouvrent à l'altérité. Cette fracture forte sera une des difficultés supplémentaires du secteur associatif au cours de la période associative allant de 1960 à 1990.

Devant l'absence de suivi par la base, la F.N.E.F. noue en 1979 des contacts avec le C.L.E.F., après leur participation commune aux élections C.N.E.S.E.R. et C.N.O.U.S. Ces contacts ouvrent la porte à une réunification en mars 1982, sous l'étiquette commune C.N.E.F. ( <sup>177</sup> ). Cette structure nouvelle tente alors de dépasser les lacunes de la F.N.E.F. et du C.L.E.F., en s'appuyant cette fois-ci sur les associations de base.

Toutefois, cette nouvelle organisation se trouve rapidement confrontée aux mêmes limites structurelles et conceptuelles que ses deux immédiats prédécesseurs. Elle reproduit dans son ensemble les mêmes erreurs. Ainsi, si la C.N.E.F. cherche à appuyer son développement sur les associations de bases, elle n'entrevoit ses relations avec ces dernières qu'au niveau des cotisations. En fait, la structure s'enferme dans la seule

<sup>173</sup> ( ) DIEU Anne-Marie, *Valeurs et associations. Entre changements et continuité*, l'Harmattan, 1999.

<sup>174</sup> ( ) Ingénieurs sans Frontières. Fédération de groupes locaux d'associations étudiantes d'écoles d'ingénieurs s'investissant dans la solidarité internationale. Créée en 1982, l'idée française a fait son chemin et a essaimé en Belgique et en Espagne notamment. Cette organisation est aussi cofondatrice de Max Havelaar France et de la Plateforme Française pour le Commerce Equitable.

<sup>175</sup> ( ) Réseau des associations étudiantes de solidarité internationale, créé en 1994.

<sup>176</sup> ( ) Aide et Conseil à la Création d'Entreprise et au Développement de l'Emploi. Créé en 1987, ce réseau spécifiquement étudiant propose des études de marchés, business-plans, conseils juridiques aux porteurs de projets n'ayant pas les ressources suffisantes pour s'offrir les conseils d'un cabinet de professionnels. L'objectif est d'aider ces derniers à rendre leur projet crédible et viable face aux investisseurs privés, publics, associatifs.

<sup>177</sup> ( ) Confédération Nationale des Etudiants de France.

représentation des mono-disciplinaires, à l'instar du C.L.E.F., et ignorant les fédérations de ville. La lecture des P.V., compte-rendus de conseils d'administrations, ou encore des tracts diffusés par cette organisation nous donne à voir un modèle d'organisation caractéristique de la société industrielle, fortement dépassé.

Ainsi, l'Assemblée Générale de la C.N.E.F., bien que composée des associations de terrain, ne dispose d'aucun pouvoir sur le Bureau National. Sa seule fonction est d'entériner le budget précédent, sans latitude pour voter le budget prévisionnel suivant ( <sup>178</sup> ). Cette construction était celle des statuts de la F.N.E.F.

En outre, la répartition des sièges au Conseil d'Administration de la C.N.E.F. consacre l'hégémonie des mono-disciplinaires : 18 sièges pour ces dernières, 1 pour les associations non affiliées à celles-ci, 1 pour le président. Il existe une réelle déconnexion entre les bastions fortifiés que sont les mono-disciplinaires, et les réalités du terrain.

Cette inadéquation est le sujet d'intenses débats internes. Ainsi, Christophe Meykiechel, président de la C.N.E.F. en 1985 relève « *l'ambiguïté fondamentale de la C.N.E.F. : les statuts n'impliquent que les Unions Mono-disciplinaires nationales, or ce sont les associations locales qui représentent l'ensemble des étudiants de France. Donc, les associations locales cotisent individuellement, les mono-disciplinaires siègent au C.A., et le bureau n'est en fait uniquement composé que des représentants des mono-disciplinaires. Ce problème a déjà été évoqué à plusieurs reprises depuis deux ans. La situation actuelle génère un rejet de plusieurs Unions nationales* » ( <sup>179</sup> ). Bien qu'une quasi-totalité des responsables associatifs étudiants soient conscients du problème, la prise en compte des associations de terrain se heurte aux volontés hégémoniques des mono-disciplinaires. Dans le même sens, si l'on note bien la réapparition d'un budget prévisionnel présenté à une instance décisionnelle, il s'agit du Conseil d'Administration et non de l'Assemblée Générale ( <sup>180</sup> ). De fait, là encore, les associations de terrain ne peuvent guère se faire actrices de l'orientation de la structure.

Enfin, pour cette organisation, une relation d'ordre moral lie l'étudiant à la société. Ainsi, ce dernier se doit de « *ne pas abuser de la confiance que la société a placée en lui* ». Ces accents paternalistes rappellent fortement ceux qu'employait la F.N.E.F. près de quinze ans auparavant. L'étudiant doit se comporter comme un bon fils, dont le sens des responsabilités n'a d'égal que son investissement personnel et son abnégation dans le travail. Le responsable d'association est là pour lui donner l'exemple, car « *en représentant les étudiants dans les instances universitaires, et en gérant les moyens de financement autonomes de leurs associations, les corporatistes développent leur sens des responsabilités* ». Ils garantissent de « *délaisser la politique politicienne et partisane au profit de leur objectivité comme de leur efficacité* ». Ainsi, cette nouvelle organisation s'inscrit dans un rapport social et un mode de l'action collective en réels décalages avec leur époque. D'un point de vue organisationnel, la C.N.E.F. n'apporte donc pas de réelles innovations au monde associatif, ni sur les modes d'engagement des individus dans le monde social.

<sup>178</sup> ( ) Article 8 : « *L'assemblée générale de la C.N.E.F. est l'organisme souverain, il a pour fonction principal : d'entendre tout rapport sur la situation financière et morale de la Confédération, et de se prononcer sur les quitus des membres du bureau sortant ; de discuter et de se prononcer sur toutes les questions à l'ordre du jour, et de prendre toutes décisions utiles à ce sujet ; de procéder au renouvellement du Comité Directeur dont le mandat est arrivé à expiration* ». Statut de la C.N.E.F., Archives de la F.A.G.E.

<sup>179</sup> ( ) Procès Verbal de l'Assemblée Générale de la C.N.E.F. du 10/11/1985, archives de la F.A.G.E.

<sup>180</sup> ( ) « *Un budget prévisionnel est soumis chaque année par le président et son trésorier au comité directeur* » article 16, statuts de la C.N.E.F., archives de la F.A.G.E.

Dans le même temps pourtant, cette organisation s'inscrit de plain-pied dans certaines dynamiques transformatrices du social. L'affirmation du néo-libéralisme trouve ses premières applications concrètes en Angleterre avec l'élection de Margaret Thatcher, mais aussi en France à partir des années 82-83, avec la mise en œuvre d'une politique de rigueur. L'Etat se recentre sur ses missions régaliennes, laissant le marché réguler un ensemble plus large de relations.

Dans une perspective clairement libérale, la C.N.E.F. filialise l'ensemble de ses activités économiques en les confiant à des associations créées pour gérer des services spécifiques. Voyages, sorties ski, vente d'insignes pour les faluches,... sont autant d'activités qui se voient confiées à des associations autonomes. Ces dernières reversent en fin d'exercice une partie des bénéfices à la C.N.E.F. Celle-ci se concentre pour sa part dans la représentation des étudiants.

Une telle formalisation de l'activité de la fédération nationale n'est pas sans faire penser à la gestion d'entreprise en réseau, firme horizontale de Castells. La firme horizontale s'accompagne en effet d'une décentralisation des unités, d'une autonomie croissante de celles-ci, voire d'une mise en concurrence de ces dernières. Si le modèle de construction de réseau de la C.N.E.F. diffère quelque peu de celui des entreprises (il n'y a pas de mise en concurrence des associations entre elles), il est indéniable que son mode d'organisation s'apparente fortement au « *modèle de production sous licence / en sous-traitance sous l'égide d'une grande entreprise* » mis en évidence par ce même auteur : travail à façon sur des petites quantités de production, spécialisation de chacun des sous-traitants sur un cœur de métier spécifique, lien de confiance ou d'obligé entre ces derniers et l'organisation mère ( <sup>181</sup> ). Castells comme Boltanski dans « *Le nouvel esprit du capitalisme* » s'accordent cependant pour affirmer le développement de ce modèle au cours des années quatre-vingt-dix. Ainsi, « *les dispositifs proposés par les auteurs des années 90 ... [se] forment autour de quelques idées clés : des entreprises maigres travaillant en réseau avec une multitude d'intervenants, ...* » ... « *Elle (l'entreprise maigre) s'est ... séparée d'un grand nombre de fonctions et de tâches en sous-traitant tout ce qui ne faisait pas partie de son cœur de métier* » ( <sup>182</sup> ). **Avec près d'une dizaine d'années d'avance sur le monde social, le secteur associatif étudiant initie donc au cours des années quatre-vingt dans ses rapports à l'économie certaines prémisses des évolutions ultérieures du monde économique.**

Dans sa manière de se présenter et de présenter ses activités, la C.N.E.F. adopte un langage clairement publicitaire, se plaçant dans une logique d'acteur au sein d'une économie concurrentielle. Ainsi, « *la C.N.E.F. regroupe plus de 90 associations réparties sur l'ensemble du territoire national, chacune augmentant chaque année le nombre de services qu'elle offre aux étudiants et améliorant sans cesse ceux qu'elle propose déjà* ». Elle est en outre « *constituée d'étudiants ... véritable vivier d'initiatives, de dynamisme et de réussite* » ( <sup>183</sup> ). L'ensemble du discours, par ses accents redondants, excessifs et clinquants s'intègre totalement dans la dynamique capitaliste « du toujours plus » sans limite qui s'affirme dans la société capitaliste-informatrice, comme l'a notamment mis en évidence Gorz ( <sup>184</sup> ). Tant au niveau organisationnel qu'au niveau présentation, la C.N.E.F. se place donc en acteur

<sup>181</sup> ( ) CASTELLS Manuel, *op. cité*.

<sup>182</sup> ( ) BOLTANSKI Luc et CHIAPELLO Eve, *op. cité*, p 116.

<sup>183</sup> ( ) Plaquette de présentation de la C.N.E.F.

<sup>184</sup> ( ) Ainsi, « *aucune quantité, dès lors qu'elle sert à mesurer une performance, ne peut être trop grande ; aucune entreprise ne peut gagner trop d'argent ni aucun ouvrier être trop productif* ». GORZ André, *Métamorphoses du travail*, p 144.

volontaire du modèle économique capitaliste néolibéral. Par son action et les modalités de celle-ci, elle participe pleinement de son implantation dans la société.

L'approche libérale se fait encore clairement sentir lors des positionnements de la C.N.E.F. en matière de chômage des jeunes. En effet, si la C.N.E.F. rejette la sélection par l'échec, elle « *prône la sélection fondée sur le travail et sur l'aptitude de chacun* ». Pour cette organisation, « *la sélection est positive par elle-même mais n'est efficace que si l'Étudiant qui se voit fermé l'accès à une formation, peut en trouver une autre plus en rapport avec ses capacités* ». C'est notamment le sens de la réforme Bayrou d'avril 1997, avec le développement des possibilités de réorientation « *à la fin du premier semestre, et lorsque l'étudiant le souhaite, des changements d'études pendant ou à l'issue du D.E.U.G.* » ( <sup>185</sup> ).

Sur la question des modalités de distribution des bourses, la C.N.E.F. défend là aussi une approche libérale. Ainsi, « *les aides directes comme indirectes dont bénéficie l'Étudiant doivent lui être remises non à partir du critère des revenus familiaux mais du critère de réussite* ». Ce discours méritocratique trouve en écho l'affirmation d'une pensée sociale inégalitaire au sein de la société française au cours de la décennie suivante. Cette pensée s'appuie notamment sur l'expression d'une dissociation culturelle croissante entre les individus, légitimant une rupture du principe d'égalité entre les individus. La commission Minc sous le gouvernement Balladur se fera l'apôtre d'une telle posture ( <sup>186</sup> ). Elle caractérise la pensée des classes dominantes de cette époque, qui elle-même influe sur les modalités de construction de la société. L'attitude adoptée par la C.N.E.F. participe pleinement de ce processus, en le précédant de dix années environ.

La réémergence d'un pseudo-nationalisme régressif en France à partir du milieu des années quatre-vingt laisse observer un phénomène identique. Ce dernier s'associe au, en même temps qu'il prend appui sur le, mouvement de fragmentation culturelle né de la fragmentation socio-économique du pays ( <sup>187</sup> ). Dans ses plaquettes de présentation, la C.N.E.F. se propose de « *défendre une certaine image de l'Université Française* ». Une telle ambition n'est pas sans similitude avec la phrase de De Gaulle affirmant incarner « *une certaine idée de la France* » ( <sup>188</sup> ), renvoi des plus explicites à un traditionalisme certain accompagné d'une dimension historiquement datée de l'image de la France, un retour sur un passé pourtant révolu.

Les débats au sein des instances décisionnelles de la C.N.E.F. retraduisent le poids de la question nationale. Ainsi, le refus du président de l'époque de chanter le chant des « majos » génère une crise interne forte ( <sup>189</sup> ). Il conduit à l'échange de propos suivant :

<sup>185</sup> ( ) Arrêté du 9 avril 1997, article 14. Arrêté communément appelé « arrêté Bayrou ».

<sup>186</sup> ( ) Comme le montre cependant Todd dans « *L'illusion économique* », une telle vision du monde vise davantage à théoriser pour les classes dominantes un anti-populisme qui ne dispose pas de véritable base anthropologique en France. TODD Emmanuel, *L'illusion économique*, Folio, 1999.

<sup>187</sup> ( ) « *Dans toutes les sociétés développées, la hausse du niveau culturel a conduit à un étirement de la stratification sociale. La rupture de l'homogénéité entraîne, d'une même mouvement, la remise en question du principe d'égalité et de l'idéal national* ». TODD Emmanuel, *L'illusion économique*, p 184.

<sup>188</sup> ( ) Phrase introductive à « *Mémoires de guerres* ». On retrouve ce concept encore aujourd'hui dans les documents du mouvement néo-gaulliste de Nicolas Dupont-Aignant, « *Debout la République* ».

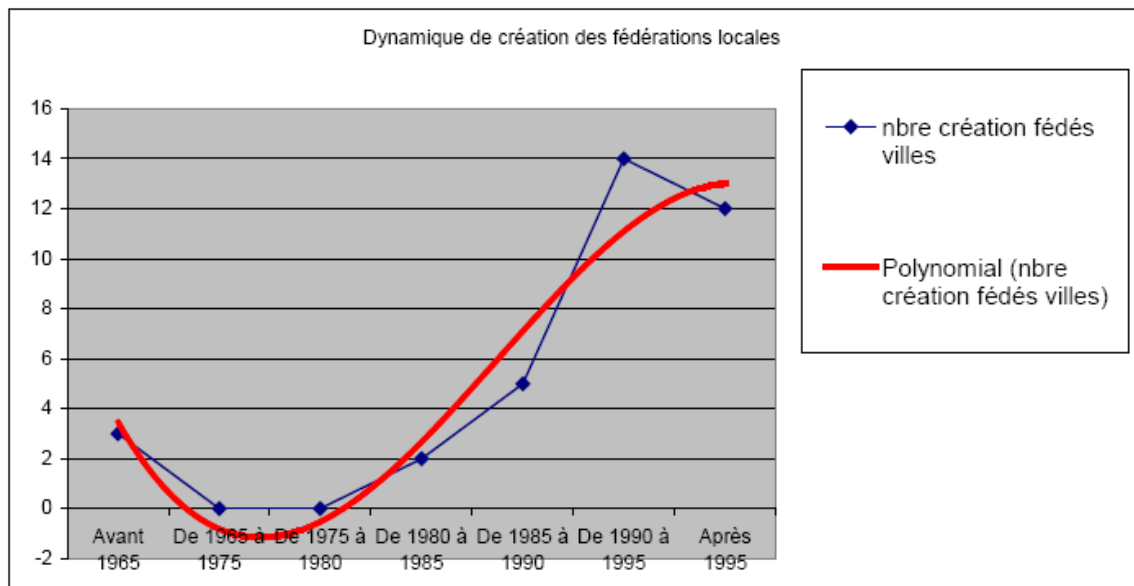
<sup>189</sup> ( ) Archives de la F.A.G.E., P.V. du C.A. élargi de la C.N.E.F. du 28 Avril 1985. Ce chant fait une référence explicite aux étudiants morts en pays d'Outre-mer et notamment d'Afrique du Nord pour sauvegarder la présence de la France. Il a depuis été retiré des paillardiers et autres recueils de chants qui animent les soirées étudiantes ou faluchardes pour ses connotations trop particulières.

« - Fabrice M (ndlr : le président de la C.N.E.F.) « *rétorque qu'en chantant l'hymne des majos, nous rendons hommage à nos anciens morts pendant la guerre d'Algérie ...* ». Il explique ensuite que, pour honorifique que cela puisse être, le monde associatif étudiant n'a plus à être un lieu de prises de positions sur cette période de l'histoire de France.

- Patrick G. (administrateur de la C.N.E.F.) « *pose le problème de savoir si il [le président] a été élu pour suivre les méthodes de certains leaders politiques, c'est-à-dire d'être élu par des gens pour ne plus s'occuper d'eux, faire de la C.N.E.F. un parti « attrape-tout » et ne plus s'occuper que des étrangers* »

Le rappel de ce passage de l'histoire de France et de la période de décolonisation, auquel s'ajoute cette référence somme toute assez négative aux « étrangers », pose d'évidentes questions sur la teneur et l'indépendance politique de certains membres du bureau de la C.N.E.F. (<sup>190</sup>). Cette allusion douteuse confirme la présence des débats vifs en interne, en phase avec ceux présents dans l'ensemble du corps social. En 1985, le Front National est un parti en pleine expansion, jouant sur les mêmes craintes. Acteur politique et de la politique des étudiants, la C.N.E.F. participe donc totalement à l'expression publique des problématiques sociétales de l'époque.

*Dans le même temps, sur le terrain, le mouvement associatif étudiant évolue, loin des instances de représentation parisiennes. Une nouvelle dynamique de structuration émerge, qui se concentre sur le local. Ainsi, à partir des années 75, l'investissement militant étudiant se porte de manière plus accentuée sur cet échelon, au plus proche du terrain, tandis que les réseaux nationaux déclinent fortement. Des dynamiques nouvelles impactent les modalités d'engagement des étudiants : immédiateté et liberté dans l'action, apolitisme, instantanéité de l'engagement comme du retrait, ... Elles génèrent des constructions novatrices, qui retranscrivent dans leur organisation et leurs relations avec l'extérieur les attentes sociales et les contraintes de leur temps. L'échelon fédératif local prend de l'importance (cf. graphique n°12), alimenté par les créations de nouvelles associations en premier cycle de Sciences Exactes, de Sciences Humaines et Lettres et en I.U.T.*



<sup>190</sup> ( ) L'utilisation du terme « parti » par le rédacteur du compte-rendu de l'époque pour qualifier la C.N.E.F. interpelle tout autant. Il n'est pas sur que les plus hauts responsables de cette organisation disposent tous d'une analyse apolitique de leur rôle. L'avenir et les déboires ultérieurs de cette organisation confirmeront ces orientations.

*Graphique n°12 : Dynamique de création des fédérations locales au cours du temps.*

Ce graphique est la réponse à la question « année de création de votre structure », appliquée à la strate « fédération locale ». Il est construit sur 36 observations. Sources : enquête. La courbe bleue retranscrit les résultats bruts de l'enquête, tandis que la courbe rouge est une courbe de tendance polynomiale élaborée à partir des résultats bruts. Cette dernière permet d'observer les résultats obtenus sous un angle dynamique. La courbe polynomiale est de degré 3, c'est-à-dire qu'elle autorise 2 points d'inflexion. Le fait que la courbe rouge ne connaisse pas une régression mais simplement un tassement à partir de la période 1990-1995 malgré des résultats bruts plus faibles sur la période postérieure permet d'affirmer une **tendance générale à la croissance**.

Comme le montre le graphique ci-dessus et plus particulièrement la courbe de tendance, le fédéralisme local connaît à partir des années 1975 une progression forte, adoptant une croissance presque exponentielle (courbe rouge). Elle tranche en cela avec la période précédente, marquée par un déclin de ce type de construction.

Il existe donc à partir des années quatre-vingt une véritable dynamique de création de fédérations d'associations de ville. Celle-ci est en contradiction avec les sorties des réseaux associatifs mises en évidence par Ion pour cette même période. La croissance du nombre de fédérations locales à partir des années 1985 interdit de penser à la « perte d'influence très nette de l'échelon local ».

Il convient cependant de remarquer que cette croissance du nombre de fédérations locales provient surtout des villes de 100 000 à 300 000 habitants, un fort lien de corrélation existant entre expansion du fédéralisme associatif étudiant et cette taille de ville (cf. annexe n°4 : « Fédérations locales et taille de villes »).

Ce dynamisme local accompagne la nouvelle orientation des collectivités territoriales en direction de la vie étudiante. Tandis qu'au cours de la période précédente, les universités et les villes se développent dans une relative indifférence mutuelle, les communes investissent fortement à partir des premières lois de décentralisation dans la vie étudiante, donnant ainsi un véritable visage aux études réalisées sur leur territoire. Les étudiants sont désormais compris et envisagés comme ressource importante de la ville, et passent du statut de trublion du sommeil des bourgeois à celui de consommateur et d'animateur de la vie d'un quartier, voire de la ville (<sup>191</sup>). Cette nouvelle orientation s'accompagne de l'émergence d'un véritable dialogue / partenariat avec les responsables étudiants locaux. Ainsi, lorsque l'on interroge les élus de l'Association des Villes Universitaires de France sur leur relations avec ces derniers, ils sont 63 % à estimer celles-ci « assez suivies », voire « très suivies » (<sup>192</sup>).

Le mouvement général de désengagement des structures à l'égard du fédéralisme local noté par Ion sur l'ensemble du secteur sans but lucratif peut dès lors être envisagé selon deux avancées complémentaires nouvelles :

<sup>191</sup> ( ) Même si cette vision se fait parfois quelque peu utopique, les villes universitaires nouvelles comptent tout autant sur le dynamisme d'une population jeune que sur les perspectives sociales et professionnelles d'une implantation d'un équipement d'Enseignement Supérieur en leur sein. Ainsi, comme le cite Fischer, « à Valence, on croit pouvoir affirmer que les 6 000 étudiants que la ville recense ont permis le maintien de douze écrans de cinémas commerciaux, la publication d'un guide iconoclaste des lieux et des commerces de la ville, ou des soirées musicales dans plusieurs bars à l'atmosphère contemporaine ». Développement universitaire et développement territorial. *L'impact du plan U 2000 (1990-1995)*, D.A.T.A.R., La documentation française, 1998, in Fischer, *op. cit.*, p 487.

<sup>192</sup> ( ) *Collectivités territoriales et vie étudiante*, Observatoire de la Vie Etudiante, mars 2002.

- il rejoint sur la forme le déclin du fédéralisme local qu'a connu le milieu étudiant au cours des années 1965 à 1975. Durant cette période il est en effet possible de remarquer un processus similaire dans le monde étudiant, le déclin de cet échelon fédéral étant certainement alimenté par la désaffection des associations envers les réseaux fédéralistes locaux. La décrue du phénomène fédéraliste relevé par Ion se produit donc sur le milieu étudiant avec presque vingt années d'avance.
- la croissance du fédéralisme local, née avec l'émergence de fédérations nouvelles, n'a pas à ce jour trouvé de véritable retranscription dans l'ensemble du secteur sans but lucratif. Cette piste laisse suggérer dès lors la naissance de fédérations locales nouvelles sur l'ensemble du monde social, ayant chacune à charge de représenter un pan particulier du secteur associatif. Cette hypothèse est partiellement renforcée par notre expérience personnelle actuelle sur les associations lyonnaises ayant trait au commerce équitable. Tandis que plusieurs associations locales coexistent depuis plusieurs années sur ce terrain, un comité de regroupement s'est créé en 1986, le C.A.D.R. (Collectif des Associations de Développement en Rhône-Alpes). Plus récemment encore, s'est créé en 2005 le CLACE, Collectif Lyonnais des Acteurs de Commerce Equitable. Ces derniers essaient de coordonner et de donner du liant à l'action de la plus large partie des associations locales de cette thématique. Cette hypothèse confirme là encore le rôle participant voire préfiguratif du secteur associatif étudiant dans les évolutions des formes d'engagement des individus dans le monde social.

Cette forte présence de l'échelon fédératif local dans le milieu étudiant trouve en partie sa source dans la construction d'un partenariat équilibré, « gagnant-gagnant », entre certaines collectivités territoriales et responsables étudiants. Ainsi, l'A.V.E (Association Valentinoise des Etudiants) tire notamment son dynamisme d'un partenariat fructueux avec les collectivités locales environnantes et la mairie de Valence. Depuis 1984, elle assure l'organisation de nombreux évènements culturels et festifs importants dans la ville, donnant à celle-ci un rayonnement qui dépasse très largement son aire d'influence géographique. Elle fédère depuis sa création l'ensemble des associations étudiantes de filière de Valence et de la Drome-Ardèche, soit aujourd'hui 16 associations. Celles-ci sont regroupées par le biais d'une charte à travers laquelle « *ces associations s'engagent à suivre une dynamique commune permettant de mener à bien des projets pouvant toucher l'ensemble des étudiants* » ( <sup>193</sup> ). Envisagée par les collectivités comme acteur de développement local à la fois dans ses composantes sociales, culturelles et économiques, cette fédération de ville met en œuvre une dynamique encore peu explorée sur l'ensemble du secteur sans but lucratif.

En outre, la force du local, c'est-à-dire la dimension identitaire qui naît d'un territoire particulier, transforme depuis quelques années déjà le social et crée de nouvelles forces mobilisatrices. Ainsi, Pecqueur relève en 1999 que « *depuis une vingtaine d'années, on a vu apparaître une théorie dite du « développement par en bas ». Elle oppose au capitalisme dominant le potentiel local d'organisation. Face à une logique du profit qui impose, soumet et détruit, les adeptes du développement par en bas proposent une logique d'autonomie ; c'est-à-dire un mode alternatif de développement endogène et localisé où l'on compte sur ses propres forces* » ( <sup>194</sup> ). Sans forcément se placer dans une perspective ouvertement et explicitement antilibérale, **les associations étudiantes se regroupent localement dès le**

<sup>193</sup> ( ) <http://ave.valence.free.fr/assoce.php>.

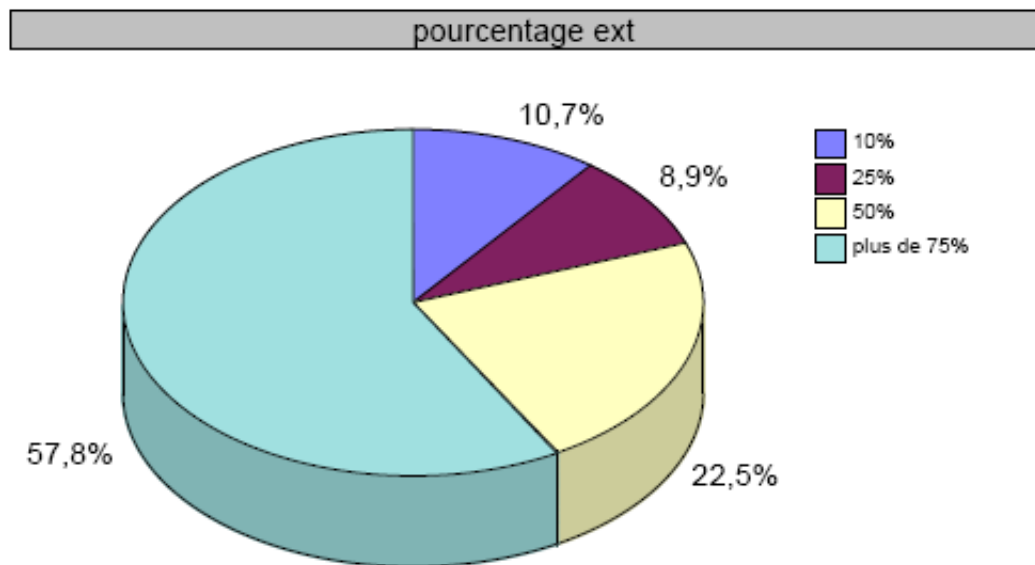
<sup>194</sup> ( ) PECQUEUR Bernard, *Le développement local*, 2eme édition, Syros, octobre 2000, p 38.



**début des années quatre-vingt afin de créer, d'animer et de représenter une identité particulière, centrée autour de cette dynamique localiste.** Partie prenante de ces évolutions, le monde associatif étudiant se positionne ici comme acteur des changements dans le monde social.

Cette identité locale se concrétise autour d'un lieu d'appartenance et de vie. Elle s'appuie sur un lien avec la vie de l'individu marqué dans le présent, sans référence obligée à l'histoire. Ainsi, pour un nombre important de responsables associatifs, la ville des études n'est pas celle de leur naissance, ni même celle où habite leur parent. Majoritairement étrangers dans la ville de leurs études, comme le montre le graphique suivant, ils n'en sont pas moins acteurs de l'émergence des associations locales (cf. graphique n°13).

Comme le montre le graphique ci-dessous, près de 60 % des associations étudiantes sont animées par des équipes comportant plus de 75 % d'étudiants non-originares de leurs villes d'études. Moins de 20 % des associations sont animées par des bénévoles majoritairement locaux (de 10 % à 25 % de bénévoles non autochtones). Cette identité associative locale dépasse donc la simple appartenance géographique, fondée sur une histoire commune entre le citoyen et sa ville. Nous sommes plus ici dans une logique de réappropriation culturelle d'un lieu de vie par la population étudiante, processus duquel émergent un discours et des actes fondateurs, dont la création éventuelle d'une fédération locale.



*Graphique n°13 : pourcentage d'étudiants bénévoles dans les associations étudiantes, nés hors de leur ville d'études.*

Source : enquête propre. Les valeurs du graphique sont des pourcentages en ligne établis sur 1619 observations, non réponses exclues.

Cette dernière se donne alors pour but de faire reconnaître à la fois son existence et les spécificités de sa ville comme lieu de vie et d'enseignement. Ces fédérations deviennent acteurs du dialogue institutionnel local et national. Ainsi, un certain nombre de fédérations étudiantes locales se sont mobilisées dans l'élaboration des Contrats de Plan Etat-Région de 1998, ou lors de la mise en œuvre locale d'U3M. Leur implication permet de mettre en débat et d'apporter des réponses à des besoins généraux mais spécifiquement étudiants, comme par exemple le logement ou la restauration. Elles font dans le même temps émerger

des problématiques plus larges en termes d'impact sur la population, comme l'offre culturelle locale, l'accès aux commerces, la qualité des bibliothèques, ...

L'importance croissante de cette dimension qu'est le territoire d'appartenance s'observe notamment par les évolutions des sites délocalisés et les antennes universitaires. Sur ces sites, les étudiants optent de plus en plus pour la création de structures fédératives nouvelles et identifiantes, au détriment de la possibilité d'adhésion simple aux fédérations déjà existantes dans les villes dont elles dépendent. Une telle solution leur assurerait pourtant un poids institutionnel plus important. La faculté de négociation de la fédération d'Avignon, forte de ses 6 000 étudiants, antenne universitaire d'Aix-Marseille, face au rectorat de Marseille, gérant 72 000 étudiants (dont 66 000 sur Aix-Marseille même) est par exemple toute relative. Pourtant, il n'est pas rare de voir les associations de ces sites universitaires, auparavant rattachées à des fédérations associatives des villes universitaires avoisinantes, s'émanciper et créer leur propre fédération locale. Cette dernière affirme alors sur le terrain national une identité indépendante.

L'affirmation de ces territoires d'appartenance s'observe encore au travers des projets mis en œuvre par les fédérations locales. L'animation du territoire et la dimension festive - Hauriou et Louraud ont largement démontré le rôle instituant de la fête (<sup>195</sup>) - contribuent à faire émerger et reconnaître des identités locales caractéristiques. De fait, un nombre croissant de projets émerge, et vise à donner une spécificité, une identité caractéristique aux villes étudiantes : le Challenge de Valence, la rabelaisienne de Tours, ... Plus que la dimension numérique et l'importance du nombre d'étudiants présents sur le site universitaire, l'appartenance géographique commune, lieu de vie partagé pour quelques années par un regroupement local d'étudiants, est facteur d'émergence de projets d'ampleur.

Cependant, Sylvain Pasquier note que « *si les années quatre-vingt ont vu l'émergence des discours sur le local, dans lequel on a pu voir le fait d'un pouvoir politique* » ... « *ces discours semblent être aujourd'hui le fait d'une réappropriation par les acteurs qui s'inscrit dans une réappropriation plus générale du « cadre de vie » et des lieux de vie.* » (<sup>196</sup>). Daté de 1998, ce discours prend acte de transformations visibles à cette date sur l'ensemble du secteur associatif à cette époque. D'après ces analyses, **la réappropriation du local et de la ville par les individus** est un phénomène récent dans le monde social, datant de la fin des années quatre-vingt-dix. Or, nous venons de voir précédemment que ce processus fut à l'œuvre **dans le monde étudiant au cours des années quatre-vingt**. Là encore, le mouvement associatif **préfigure de toute évidence les transformations des modes d'engagements des individus dans le monde social**.

Cependant, la C.N.E.F. ne saura pas prendre la réelle mesure de ces transformations. Elle s'affirme en outre progressivement comme une organisation politiquement marquée. Ceci conduira à son implosion : lors des élections C.R.O.U.S de 1987, le vice-président de la C.N.E.F. de l'époque M. Delmas prend des accords avec l'U.N.I. et le C.E.L.F., syndicats étudiants de droite, « *visant à faire bénéficier ses candidats des voix des élus C.E.L.F. et U.N.I.* » (<sup>197</sup>). Ce rapprochement officiel d'intérêts et de pensée s'avère incompatible avec les valeurs apolitiques du mouvement associatif étudiant. A l'instar de ce que vit le syndicalisme ouvrier, il s'opère dans les consciences l'attente d'une véritable déconnection entre syndicalisme de représentation et idéologie politique. Longtemps dans la trajectoire

<sup>195</sup> ( ) HAURIOU Maurice in LOUREAU René, *L'analyse institutionnelle*, Les Editions de Minuit, 1991.

<sup>196</sup> ( ) PASQUIER Sylvain, *Une seule solution, l'association ?*, Revue du MAUSS, n°11, 1<sup>er</sup> semestre 1998, p 261.

<sup>197</sup> ( ) Courrier de protestation de l'A.F.G.E.S., 24 Septembre 1987, archives de la F.A.G.E.

du Parti Communiste Français, la C.G.T. passera par exemple de 2,4 millions d'adhérents revendiqués en 1975 à 634 000 en 1997, notamment sur la base de sa trop forte et trop longue collusion avec le P.C.F. C'est un processus similaire que connaît le syndicalisme étudiant, de manière plus foudroyante.

Ainsi, aux élections C.R.O.U.S. de 1989, l'A.F.G.E.S. (Fédération des Associations Etudiantes de Strasbourg, structure fédérative locale importante et traditionnellement fortement a-partisane) crée une liste associative indépendante, avec quelques autres fédérations locales, Nantes, Montpellier et Lille Catho sous l'intitulé « *Défense des Etudiants* ». Ces fédérations locales sont sur le milieu étudiant les associations les plus solides et imposantes ( <sup>198</sup> ). Elles bénéficient en outre toutes d'un poids historique, parfois plus conséquent que celui des mono-disciplinaires. Déniant désormais toute légitimité à la C.N.E.F., la liste « *Défense des Etudiants* » refuse son soutien. Faute de candidat et de légitimité, cette organisation ne peut présenter de candidats.

La C.N.E.F. tentera de participer aux élections suivantes de 1991 : pour le C.N.E.S.E.R., elle n'obtiendra que trente-deux voix sur 1200 votants ; elle ne se présentera pas au C.N.O.U.S. A partir de cette date, la C.N.E.F. n'existe plus en tant que structure représentative du mouvement associatif étudiant.

Défense des Etudiants n'est dans un premier temps qu'un sigle, une association de fait, c'est-à-dire non déclarée en préfecture. Elle n'a pas en effet vocation à se pérenniser, et est entrevue avant tout comme une organisation de transition.

La loi d'orientation du 10 Juillet 1989 viendra transformer la dimension institutionnelle de cette structure, précipitant la construction d'une nouvelle organisation fédérative nationale des associations étudiantes. Dans son article 13, cette loi oblige, pour être jugé représentatif nationalement, à avoir des élus soit au C.N.E.S.E.R., soit au C.N.O.U.S. Si les associations étudiantes souhaitent pouvoir continuer à se dire représentantes d'une partie de la population étudiante, il leur faut donc siéger au sein de ces grands conseils. Fortement présentes dans les conseils d'université et les C.R.O.U.S., l'absence d'existence sur le plan national leur interdit en effet le statut d'organisation représentative des étudiants. Outre la baisse d'influence importante qu'une telle perte de statut peut entraîner pour les élus associatifs étudiants, elle ferme la porte pour les fédérations locales aux subventions pour la formation de ces derniers.

« *Défense des Etudiants* » se dote alors d'une dimension plus institutionnelle et devient la structure de formation des élus associatifs étudiants. Ses statuts sont déposés en préfecture début 1990. Organisation « *light* », elle doit permettre d'assurer institutionnellement une transition entre la C.N.E.F. et une nouvelle organisation à inventer.

Depuis début 1988 en effet, la construction d'une nouvelle fédération est à l'étude dans les rangs des responsables associatifs étudiants. Plusieurs rencontres ont lieu entre 1988 et 1989. Elles opposent deux visions de l'associatif étudiant. La première, essentiellement emmenée par d'anciens responsables de la C.N.E.F., propose la création « *d'une pluridisciplinaire nationale forte qui exprime la voix des corpos* ». Elle n'est ni plus ni moins que la construction d'une organisation similaire à la C.N.E.F. ou au C.L.E.F., donnant

<sup>198</sup> ( ) Lille Catho et l'A.F.G.E.S. gèrent les derniers restaurants universitaires restés sous tutelle étudiante, la fédé de Montpellier et celle de Strasbourg disposent de leurs propres bars, de leurs boîtes de nuit, la fédération de Strasbourg gère même un centre de vacances. Ces structures emploient toutes un nombre parfois important de salariés. L'A.F.G.E.S. emploie à cette époque près d'une vingtaine de salariés. Elle dispose d'une implantation considérable sur le plan local, tant au niveau des étudiants qu'au niveau institutionnel. Elle entretient des rapports privilégiés avec des représentants politiques de toutes tendances, qui sont le plus souvent d'anciens associatifs étudiants venus à la vie politique.

un poids maximum aux mono-disciplinaires ( <sup>199</sup> ). Une seconde vision, emmenée au départ uniquement par l'A.F.G.E.S., propose de faire cohabiter au sein d'une même structure les fédérations de villes locales et les mono-disciplinaires, en donnant un véritable poids décisionnel aux fédérations locales. Ainsi, deux approches sociologiques de l'engagement se confrontent :

- une approche verticale, où les mono-disciplinaires disposent du poids prépondérant. Les identités pré-professionnelles des étudiants nées de leur filière d'enseignement servent de piliers à l'organisation, fédération de mono-disciplinaires.
- Une approche horizontale, où les fédérations de villes servent de base à la construction d'une perspective étudiante pluridisciplinaire. Cette approche permet alors de s'ouvrir aux associations thématiques.

Après près de deux ans de débats, l'organisation qui émerge semble tourner le dos au modèle syndicalo-corporatiste industriel, pour entrer dans une ère nouvelle de la structuration du mouvement associatif étudiant. La Fédération des Associations Générales Etudiantes (F.A.G.E.) est créée le 12 décembre 1989, emportant avec elle de nouvelles ambitions représentatives et organisationnelles. Les membres actifs sont désormais les associations générales étudiantes, c'est-à-dire les fédérations de ville, tandis que les mono-disciplinaires sont membres consultatifs. Un consensus inattendu a été trouvé : la nouvelle organisation est désormais uniquement gérée par les fédérations de ville, ce qui en assoit considérablement sa stabilité. Les mono-disciplinaires quant à elles, se voient conforter dans leur volonté de conserver leur indépendance, puisqu'elles sont désormais membres consultatifs au sein de cette nouvelle organisation. Si elles sont invitées permanentes de toutes les instances décisionnelles de la nouvelle organisation, elles ne disposent au sein de celle-ci que de voix consultatives.

Les mono-disciplinaires seront promptes à s'apercevoir qu'une telle position les dessert plus qu'elle ne les sert. Elles se retrouvent rapidement face à une réalité cruciale que l'écran des précédentes fédérations leur avait cachée : la dynamique véritable des associations étudiantes à l'orée du XXI<sup>ème</sup> siècle n'est pas dans l'appartenance à une culture pré-professionnelle. Ce modèle, caractéristique de la société salariale, peut tout à fait survivre et se développer au sein de certains cursus fortement typés, comme Santé ou Droit. Mais pour un nombre toujours plus grand de disciplines, l'existence persistante d'un chômage de masse chez les jeunes rend l'identification à une professionnalité future déconnectée des réalités sociales. Si le travail sert bien toujours à exister socialement, il ne définit plus à lui seul l'identité personnelle. D'autres facteurs entrent désormais en compte, tels que les passions, les projets, ...

Les responsables des mono-disciplinaires reviennent alors sur leur position de neutralité. Dès l'année suivante, ils demandent une modification des statuts, afin d'être intégrés eux aussi comme membres actifs. Un compromis est trouvé en 1991, avec la création de la F.A.G.E.M. ( <sup>200</sup> ). Les fédérations de villes accèdent aux exigences des mono-disciplinaires : si ces dernières n'ont pas de véritable capacité d'organisation à elles seules, elles disposent en revanche d'un réel pouvoir de nuisance et de blocage, que certaines d'entre elles se font fort de mettre en œuvre.

<sup>199</sup> ( ) L'écroulement de la C.N.E.F. est assimilé « à des différences entre personnes et mono-disciplinaires, qui ont fait que l'action de ce bureau [de l'époque] à été un échec ». Dossier n°4, création de la F.A.G.E.M - Compte rendu de réunion interdisciplinaire, archives de la F.A.G.E.

<sup>200</sup> ( ) Fédération des Associations Générales Etudiantes et Mono-disciplinaires.

Cette nouvelle entité ne durera guère. Quelques mono-disciplinaires refusent de s'intégrer dans celle-ci, et préfèrent, malgré leur demande précédente, rester en dehors de la F.A.G.E.M. Cette idée est donc, un an après son élaboration, abandonnée, et l'organisation reprend le nom de F.A.G.E., qui ne la quittera plus.

## **Eléments de synthèse :**

---

A partir de la fin des années soixante, le monde universitaire se transforme. On assiste à une massification croissante des effectifs étudiants dans les universités, alimentée par un triple flux : densification de la population des enfants de cadres, démocratisation progressive et féminisation des populations étudiantes. Cette croissance des effectifs s'accompagne de transformations sociétales de fond, avec l'affirmation du second individualisme et le passage de la première à la seconde modernité. En écho à ces évolutions, le monde représentatif étudiant se transforme lui aussi, laissant apparaître des formes nouvelles d'organisations, elles-mêmes plus en phase avec les évolutions sociétales. Si cette période est pour le monde associatif étudiant une période de flou, de reconstruction, il reste qu'il préfigure par instant, même dans un tel contexte, les évolutions des formes d'engagements des individus dans le monde social.

Dans un premier temps, l'éclatement de l'U.N.E.F. laisse le monde étudiant sans véritable représentation politique structurée et crédible. A partir des années soixante-dix, deux groupes se font face et tentent de s'imposer comme acteur représentatif unique de la population étudiante : les groupuscules extrémistes, et les nouveaux syndicats étudiants d'un côté, la représentation corporatiste étudiante emmenée par la F.N.E.F. et de nouvelles associations étudiantes émergentes de l'autre.

La période allant de la fin des années soixante à la fin des années quatre-vingt n'est pas, pour le mouvement associatif étudiant, une période faste et d'expansion. Engoncé dans les conséquences de la politisation du milieu étudiant, enfermé dans des schèmes conceptuels et d'organisation caractéristique du début de la société industrielle, le secteur associatif étudiant reconnaît difficilement les transformations sociales à l'oeuvre, et ignore le plus souvent les innovations sociales qui naissent en son sein. L'ensemble des structures vivote, en léthargie. Alors que les syndicats et groupuscules ont sur le terrain local et au niveau national un discours clair et fort, aisément reconnaissable et identifiable, les associations sont inaudibles et aphones.

A partir du début des années soixante-dix, le mouvement associatif étudiant tente toutefois de se reconstruire. Il est cependant scindé en deux entités distinctes :

- un premier groupe, composé essentiellement des corporations étudiantes des filières de Santé et de Droit. Ces structures sont pour l'essentiel des associations étudiantes ayant survécu à la politisation du milieu étudiant, et qui sont empreintes d'une identité pré-professionnelle forte. Elles se regroupent pour l'essentiel au sein de la F.N.E.F.
- un deuxième groupe, composé des associations qui apparaissent progressivement dans les nouvelles filières, les nouveaux lieux d'enseignement, au fur et à mesure du développement de la carte universitaire, ou qui renaissent dans d'anciens lieux universitaires désertés. Sans attache historique, il trouve son origine dans la population étudiante nouvelle qui accède à l'Université grâce à la démocratisation de l'enseignement.

Dans les premières années qui suivent sa création, la F.N.E.F. tente de rallier sous sa bannière le mouvement associatif étudiant dans son ensemble. Elle adopte en 1965 une

charte d'organisation interne, qui se veut le pendant de la Charte de Grenoble. Cependant, derrière un discours apolitique, se cache quelques authentiques indépendants et une majorité conservatrice. Ses incohérences internes et son absence de neutralité politique, qui peu à peu apparaissent au grand jour, conduisent à un déclin massif de son audience à partir du début des années soixante-dix. La concurrence de groupements étudiants clairement politiques de tendances réformistes et modérées viendra achever un an plus tard la représentativité de cette organisation.

Sur la base d'un regroupement de quelques mono-disciplinaires, le C.L.E.F. émerge en 1974. Dans un contexte de prégnance de la valeur travail et une société en pleine expansion, cette organisation s'élabore sur la base des identités pré-professionnelles des cursus étudiants.

Dès ses origines, cette organisation s'implique dans la transformation de la société salariale en société capitaliste-industrielle. Ainsi, le C.L.E.F. se fait porteur d'un discours et de pratiques clairement libéraux, participant totalement du ralliement des élites au néo-libéralisme. Les corporations locales s'impliquent pour leur part fortement dans la création des mutuelles régionales, dont l'objectif est de concurrencer la M.N.E.F., dans une approche plus libérale et moins unitaire. Si le monde étudiant se plie dès cette époque avec une relative docilité à l'affirmation de la concurrence et du libéralisme, la quasi-totalité des autres organisations du tiers-secteur ne suivra cette tendance qu'à contre-cœur et de manière plus tardive, rarement avant le début des années quatre-vingt. Les collusions d'intérêts qui se développent alors entre certaines associations étudiantes et organismes bailleurs de fonds donnent à voir une préfiguration potentielle de processus similaire sur le monde social.

Cette organisation et le réseau qu'elle fédère s'impliquent de plus dans le renouveau des communautés, avec notamment la renaissance de la faluche, coiffe étudiante traditionnelle, qui devient signe d'appartenance distinctif. S'ils ne préfigurent pas l'émergence d'une nouvelle tendance sociétale, ils s'inscrivent cependant de plain-pied dans une dynamique qui renaît à cette époque et participent pleinement à sa diffusion.

Mais ce premier groupe passe à l'époque à côté des principaux changements dynamiques de cette période :

- la création des filières professionnalisantes fait naître de nouvelles associations étudiantes au sein de celles-ci, dont le C.L.E.F. et les corps étudiantes se désintéressent.
- en outre, le monde étudiant a, en quelques années, fortement évolué, participant à l'affirmation dans l'ensemble de la société de dynamiques autonomistes, communautaires, et d'une manière générale, tendant à accorder plus de poids à l'individu, et moins aux structures. On assiste par exemple au cours de cette période à un basculement entre les formes d'engagement collectif ; les individus abandonnent progressivement le syndicalisme pour s'investir dans les associations. Sur ce processus, le secteur associatif étudiant montre là encore son antériorité par l'apparition de ce phénomène près de dix ans avant sa retranscription dans l'ensemble du monde social.
- ces pratiques plus autonomes génèrent l'émergence de nouveaux projets d'associations étudiantes, marqués par l'individuation. Des associations thématiques, c'est-à-dire centrées autour d'un thème d'action transversal extérieur au cursus pré-professionnel, apparaissent à partir du début des années soixante-dix. Elles développent notamment des actions en direction de l'aide au développement, l'action sociale pour les plus défavorisés. Si un certain nombre de ces dynamiques existent

déjà dans le monde social et disposent d'organisations de référence dans celui-ci cherchant parfois des relais dans le monde étudiant, rares seront les associations thématiques à s'inscrire dans cette démarche de réappropriation. Elles créent le plus souvent de nouveaux projets dont certains impactent par répercussion le monde social et le transforme : le réseau étudiant I.S.F. est ainsi l'un des cofondateurs de Max Havelaar France par exemple.

Dès lors, il se crée un fossé grandissant entre les nouvelles tendances d'action du mouvement associatif étudiant de cette époque et le C.N.E.F. Celui-ci connaît en outre rapidement les mêmes travers politiques que la F.N.E.F. Enfin, la crise économique qui éclate à partir des années 75 vient invalider rapidement la pertinence d'une structuration autour de la valeur travail et du corporatisme.

Face à ce constat d'échec, la F.N.E.F. et le C.L.E.F. se réunissent en 1982 pour créer la C.N.E.F. Si l'objectif est de dépasser les lacunes précédentes rencontrées, cette nouvelle organisation développe cependant rapidement les mêmes errements que ses prédécesseurs. Enfermée dans une hégémonie des mono-disciplinaires, un centralisme du pouvoir marqué, la C.N.E.F. n'apporte pas de réelles innovations dans les modes d'engagements des individus dans le monde social. A l'instar de ces deux prédécesseurs, cette nouvelle fédération se bâtit dans une forme exclusive d'organisation, empêtrant de fait son développement dès sa création.

A la suite du C.L.E.F., cette nouvelle organisation s'implique dans l'affirmation du libéralisme. Elle filialise ses activités économiques, et prend presque la forme d'une entreprise en réseau. A ce titre, elle laisse entrevoir avec près de dix ans d'avance l'entreprise maigre des années quatre-vingt-dix mis en évidence par Boltanski. Son positionnement sur la sélection en Université préfigure pour sa part largement les textes officiels de la décennie suivante (Arrêté Bayrou notamment).

Cependant, comme le C.L.E.F., la C.N.E.F. n'aperçoit pas les transformations à l'œuvre dans le monde associatif étudiant. Passant outre les lacunes du C.L.E.F., elle reste de plus aveugle au renouveau du dynamisme fédératif local qui s'exprime dans le monde étudiant dès le début des années quatre-vingt. Ce dernier va certes se nourrir du changement de posture des collectivités territoriales en direction de la vie étudiante : à partir du milieu des années quatre-vingt, avec notamment le développement du plan U 2000, celles-ci prennent acte de leur rôle dans ce domaine, et cherchent à développer leur compétence et leur savoir-faire en ce domaine. Ce fédéralisme local nouveau trouve cependant aussi et surtout son origine dans un attrait nouveau des structures associatives en direction du local, qui se couple à une volonté pour les associations de se structurer dans un but de partage et de mutualisation des expériences. Ainsi, par la construction de partenariats équitables avec les collectivités locales concernées, s'élaborent pour les fédérations et les associations étudiantes des pratiques partenariales institutionnelles nouvelles, où celles-ci sont pleinement reconnues dans leur rôle d'acteur du développement économique, social et culturel local. Cette plus grande prise en compte des associations étudiantes par les collectivités territoriales coïncide avec la décentralisation administrative qui elle-même permettra une profonde transformation des rapports entre associations du monde social et institutions locales.

Dès lors, cette nouvelle fédération nationale trébuche rapidement. Elle se heurte à l'inadéquation de ses statuts, qui confèrent aux mono-disciplinaires un poids et une représentativité hégémonique, quand l'essentiel des forces vives du mouvement associatif étudiant se trouve dans les associations locales et les fédérations de ville. Elle est en outre

divisée sur les relations à avoir avec l'U.N.I. et le C.E.L.F., deux syndicats étudiants de droite avec lesquels certaines de ses instances souhaiteraient travailler lors des élections C.N.O.U.S. et C.N.E.S.E.R. A l'instar de ce que connaîtra le syndicalisme ouvrier, les attentes sociales de déconnexion entre représentation syndicale et idéologie politique frapperont durement le potentiel de mobilisation de la C.N.E.F. Aussi, à peine cinq ans après sa création, cette organisation s'effondre et cesse de tenir Congrès.

Pour combler ce nouveau vide, les associations étudiantes, sous l'impulsion cette fois-ci des fédérations de ville, tentent la construction d'une structure alternative, « Défense des Etudiants ». Celle-ci n'est dans un premier temps qu'un sigle électoral, permettant aux organisations associatives de se présenter sous une bannière commune lors des scrutins étudiants nationaux. Cependant, la loi de d'orientation du 10 Juillet 1989 vient précipiter la création d'une structure officielle, en imposant désormais aux organisations étudiantes, pour être jugées représentatives au niveau national, de disposer d'élus, soit au C.N.E.S.E.R., soit au C.N.O.U.S.

Aussi, le 12 décembre 1989, la F.A.G.E., Fédération des Associations Générales Etudiantes, est créée. Cette nouvelle organisation vise à structurer le réseau associatif étudiant, avec cette fois-ci les fédérations de villes comme pierres de base. Les mono-disciplinaires, embarrassées par cette nouvelle construction dans laquelle elles ne disposent plus, à la différence des précédentes, de tous les pouvoirs, hésitent sur la position à tenir. Après avoir soutenues activement sa création, elles décident lors de la formalisation des statuts de ne pas être membres à part entière de cette organisation, mais simplement membres associés, pour quelque temps plus tard demander à intégrer pleinement celle-ci. Ce changement de statut fait, les mono-disciplinaires décideront finalement de rester à l'extérieur de la F.A.G.E. ...

Sur toute cette période, et a fortiori lors de la création de ce nouveau réseau, le mouvement associatif étudiant se fait fortement participatif des transformations des modes d'engagement des individus dans le monde social, en même temps qu'en avance sur celles-ci dans un certain nombre de cas. L'émergence de projets davantage portés vers l'altérité, ainsi que la redécouverte de la force du local et la réappropriation par des bénévoles de cette dimension dans la création de leur projet associatif et fédératif sur le milieu étudiant, précéderont de plusieurs années des postures similaires dans l'ensemble de la société. En même temps, l'émergence d'une représentation politique nationale d'un groupe d'individus sur des bases associatives et politiquement indépendantes révèle, à partir du début des années quatre-vingt-dix, des formes nouvelles de représentation politique qui tendent aujourd'hui à apparaître (A.T.T.A.C. par exemple, même si les éléments constitutifs de la F.A.G.E. et de cette dernière ne sont pas similaires). Bousculant cette fois encore le consensus social, le mouvement associatif étudiant invente et promeut, avec la naissance de la F.A.G.E., des formes nouvelles d'engagement collectif, qui impacteront ultérieurement les autres secteurs du monde social.

## I-C) La naissance d'une nouvelle forme de construction collective.

L'ensemble des transformations sociétales dont nous avons pu voir les diverses mises en œuvre sur le monde étudiant, au travers des associations de filières comme



des associations thématiques, puis par la construction des fédérations locales, trouve sa concrétisation formalisée dans l'émergence du réseau F.A.G.E. Emanation de ces nouveaux acteurs associatifs étudiants, la F.A.G.E. (Fédération des Associations Générales Etudiantes) naît le 12 décembre 1989 ; sa création est publiée au J.O. le 27 Avril 1990.

Lors de son premier Congrès national en formation plénière du 1<sup>er</sup> au 4 Novembre 1990 à Strasbourg, sont présentes plus de vingt fédérations de ville, anciennes A.G.E., représentant près de 300 Bureaux d'Elèves, Amicales et corps de toutes les villes universitaires du territoire ( <sup>201</sup> ). La F.A.G.E. ambitionne alors de regrouper, à partir des fédérations de villes, un maximum d'associations apolitiques étudiantes ( <sup>202</sup> ).

La volonté des initiateurs de ce projet est très claire : représenter les étudiants en dépassant les lacunes démontrées par les structures précédentes (F.N.E.F., C.L.E.F., C.N.E.F.), mais aussi dans le même temps recréer, du moins dans l'esprit, la grande U.N.E.F. de 1946, ou 1907. A telle enseigne, le pré-projet de création de cette nouvelle fédération proposait de nommer cette dernière l'U.N.A.G.E.F. (Union Nationale des Associations Générale des Etudiants de France) ; de même un débat important anima ses premiers fondateurs quant à la réutilisation possible du nom U.N.E.F. par les associations étudiantes. Toutefois, si l'on peut voir très clairement ici une réapparition du mythe de la grande U.N.E.F., le nom définitif sera celui de F.A.G.E. Le choix se porte sur un nom qui ne prête pas à confusion, ni à récupération ( <sup>203</sup> ), même si le mythe de l'U.N.E.F. reste présent en son sein.

Dés lors, la F.A.G.E. se construit comme un lien entre l'histoire, l'héritage de l'U.N.E.F., et les remontées nouvelles du terrain. Ainsi, les statuts de cette nouvelle fédération se réfèrent dès le préambule à la grande U.N.E.F. « *Il est créé - en fidélité aux principes d'indépendance, de solidarité, et de fraternité de l'Union de 1907 - une association dénommée Fédération des Associations générales Etudiantes (F.A.G.E.), dénommée aussi Fédération des Associations Etudiantes* ». Dans ce préambule, qui restera identique en dépit des nombreux changements de statuts au cours de ces dernières années, la F.A.G.E. fait se rejoindre l'agir associatif étudiant de la société salariale, et les nouveaux modes de constructions associatifs.

Cette organisation naît en effet dans un contexte institutionnel et politique pacifié, raisonné. La gauche qui, de part son accession au pouvoir en 1981, s'est frottée à l'exercice

<sup>201</sup> ( ) Source : archives de la F.A.G.E.

<sup>202</sup> ( ) « *La F.A.G.E. a pour but de représenter : les associations d'étudiants ..., leurs adhérents ...* », statuts de la F.A.G.E. de décembre 1989. Archives de la F.A.G.E.

<sup>203</sup> ( ) A ce titre, le P.V. de la réunion constitutive de la future fédération des associations étudiantes du 20 Novembre 1989 retranscrit pleinement la teneur passionnée des débats qu'a fait naître le choix du nom. « ... *la discussion débute d'emblée sur le nom de la future structure : Nantes attache beaucoup d'importance au nom d'U.N.A.G.E.F., estimant que ce nom à lui seul affirme et contribue à asseoir l'idée qui constitue le fondement du projet, à savoir une structure basée sur les associations pluridisciplinaires locales. Eric Bauer demande s'il est préférable de cultiver ou bien au contraire de se méfier de l'assonance avec les noms d'autres syndicats étudiants, l'U.N.E.F.-I.D. et -S.E. pour ne pas les nommer ; on pourrait autant y perdre des élus qu'en gagner, d'autant plus qu'une telle ressemblance facilite quantité de récupérations, détournements d'affiches par exemple, il suffit de masquer quelques lettres ... la réciproque n'est pas vraie. D'autres noms sont proposés : F.N.A.G.E. (Fédération Nationales des Assemblées générales d'Etudiants, C.L.A.G.E.F. (Comité de Liaison des Assemblées Générales des Etudiants de France), U.F.E.F. (Union Fédérative des Etudiants de France, et jusqu'à F.A.G.E. (Fédération des A.G.E), sigle surgi du fond des âges, c'est-à-dire du cerveau fertile de François Scherrer, ancien grand amicaliste strasbourgeois, à l'époque où, déjà, on s'essayait à imaginer des moyens pour pallier les (chroniques) défaillances de la C.N.E.F.* ». Au final, les aspects formels et visibles du mythe de la grande U.N.E.F. s'estompent au profit d'une identité nouvelle différente. P.V. de la réunion constitutive de l'U.N.A.G.E.F., dimanche 20 Novembre 1989. Source : archives de la F.A.G.E.

du pouvoir, se fait moins immédiatement revendicatrice, tandis que la chute du mur de Berlin a achevé nombre d'utopies socialisantes. Le pragmatisme politique est désormais de mise. De fait, les engagements des étudiants se construisent en priorité sur une ligne apolitique, et se concentrent sur l'action de terrain.

Ce phénomène n'est pas spécifiquement étudiantin ; il est décrit par Ion dans « *Militer aujourd'hui* » comme caractéristique de cette époque. Dans leur ensemble, les syndicats professionnels prennent eux aussi leurs distances avec les partis politiques. La C.F.D.T. entame ainsi un mouvement de « resyndicalisation » à la fin des années soixante-dix après l'échec de l'Union de la gauche. La C.G.T. attendra le début des années quatre-vingt-dix pour adopter une posture identique. L'U.N.S.A., dernière organisation syndicale créée, affiche elle aussi un syndicalisme apolitique. Le positionnement apolitique de la nouvelle organisation nationale associative étudiante s'inscrit donc dans une dynamique plus générique, le monde associatif étudiant se faisant acteur des transformations des modes d'engagements collectifs des individus dans l'ensemble du monde social.

Cette nouvelle fédération nationale du mouvement associatif étudiant prend en outre acte des transformations qu'a connu le monde associatif. Elle s'appuie tout d'abord sur le renouveau de l'engagement associatif, mouvement sociétal de fond. Comme le montre notamment Archambault, il existe en effet une croissance plus marquée du phénomène associatif au cours des années quatre-vingt. Le mouvement associatif étudiant participe de cette expansion (cf. graphique n°9). En 1989, lorsque la F.A.G.E. se crée, elle peut ainsi compter sur un potentiel d'environ 6 000 associations étudiantes, réparties sur tout le territoire. Ce qui, compte tenu des données de l'O.V.E. sur le nombre de bénévoles, nous amène à un réseau d'environ 60 000 bénévoles (<sup>204</sup>).

Mais ce réseau est très hétéroclite. Il fait se côtoyer des structures fleurant parfois avec un certain communautarisme de principe comme certaines « corpos » locales de Médecine ou de Droit, avec des associations toutes nouvelles ne dépassant parfois pas l'année d'existence. Il fait se côtoyer des structures devenues, au fil des ans, des quasi-organisations professionnelles (l'A.F.G.E.S. avec sa trentaine de salariés, l'A.G.E.M. de Montpellier avec son bar, sa boîte de nuit, et son hôtel en pierre de taille ...) avec de jeunes structures locales, nées des implantations universitaires nouvelles de la fin des années quatre-vingt. Il fait enfin se côtoyer des fédérations de ville et des mono-disciplinaires.

La F.A.G.E. fait cependant apparaître un réel changement de dynamique sur la place des mono-disciplinaires et corporations dans l'agencement interne de l'organisation, qui tranche avec ses prédécesseurs. Un équilibre se construit progressivement autour de l'existence de deux collèges en interne, l'un pour les fédérations de villes, l'autre pour les mono-disciplinaires. Dans un premier temps, les mono-disciplinaires souhaiteront rester extérieures à la F.A.G.E., réclamant un statut de membre observateur. L'absence de poids qui en découle les conduit rapidement à insister pour disposer des mêmes prérogatives que les fédérations locales, revenant en cela sur leur position antérieure.

Début 1991, la F.A.G.E. se transforme donc en F.A.G.E.M. (<sup>205</sup>). L'objectif est alors de faire collaborer au mieux fédérations de villes et mono-disciplinaires. Nouvelles constructions associatives et héritages cohabitent au sein de l'organisation. Cette construction se voit cependant rapidement abandonnée, des conflits de personnes et d'intérêts contribuant fortement à cet échec. La F.A.G.E.M. redevient ainsi après un an

<sup>204</sup> ( ) Résultats issus de notre enquête.

<sup>205</sup> ( ) Mai 1991, Fédération des Associations Etudiantes et Mono disciplinaires.

d'existence la F.A.G.E. : les anciennes mono-disciplinaires préfèrent rester à l'extérieur de la F.A.G.E. et coopérer avec elle tout en gardant leur indépendance et leur identité.

La F.A.G.E. va donc appuyer son développement sur la diversité du terrain. Ainsi, dans l'article 3 de son règlement intérieur, dans lequel elle précise la taille requise pour une A.G.E. afin d'être jugée représentative par la F.A.G.E., une place importante est faite à tout particularisme local : « *les A.G.E. doivent justifier de l'affiliation d'au moins 5 associations étudiantes pour pouvoir valablement délibérer au Congrès National* » ( <sup>206</sup> ). Si un nombre minimal de structure est requis, nulle obligation n'est faite sur le type d'associations, de filière ou thématique. La F.A.G.E. se positionne clairement comme une organisation inclusive.

Dès lors, contrairement à la logique des trois précédentes fédérations, les associations thématiques intègrent, lorsqu'elles le souhaitent, les réseaux fédératifs locaux, à l'instar des associations de filière. Même si ces dernières restent les plus nombreuses, on assiste par cette entrée à un renouveau du paysage fédératif local. Ainsi l'A.F.G.E.S., fédération des étudiants de Strasbourg, compte trois associations thématiques parmi ses trente membres : l'A.E.G.E.E. (Association des Etats Généraux des Etudiants d'Europe), Association ANKA (Etudiants Turcs de Strasbourg), l'Orchestre universitaire de Strasbourg. L'A.F.E.P., Association Fédérative des Etudiants de Poitiers a elle aussi intégrée trois associations thématiques locales parmi ses quinze membres : ligne Zen (ligne d'écoute étudiante), Anim' Campus (organisation de la Nuit Etudiante), Chants contre champs (cours métrages). Les résultats de notre enquête montrent à ce titre que 29,3 % des associations thématiques déclarent adhérer à leur fédération locale (cf. annexe n°5 : « Les associations thématiques »).

Cette implication des associations thématiques au sein des réseaux fédératifs locaux accompagne le fort regain que connaît le fédéralisme local dans le milieu associatif étudiant. Ainsi, comme le montre notamment les deux tableaux ci-dessous, les réseaux fédératifs locaux peuvent s'appuyer sur une forte adhésion des structures (cf. graphique n°14).

---

<sup>206</sup> ( ) Article 3 du règlement intérieur de la F.A.G.E. du 12 Décembre 1989 – Archives de la F.A.G.E.

pourcentage	Nb. cit.	Fréq.
moins de 5%	1	3,4%
entre 5% et 10%	2	6,9%
entre 10% et 20%	2	6,9%
entre 20% et 40%	6	20,7%
entre 40% et 60%	2	6,9%
entre 60% et 80%	9	31,0%
plus de 80%	7	24,1%
<b>TOTAL CIT.</b>	<b>29</b>	<b>100%</b>

**Moyenne = 54,74 Ecart-type = 29,80**

Graphique n°14 : Pourcentage des associations locales regroupées au sein des fédérations.

Source : enquête propre. Les valeurs des tableaux sont des pourcentages en ligne établis sur 45 observations. Ces tableaux sont construits sur la strate de population « Fédération » contenant 45 observations, et définie selon le filtrage suivant : type = {fédération}.

Ainsi, plus de 55 % (31% + 24,1%) des fédérations regroupent en leur sein plus de 60 % des associations locales. Lors de mes mandats successifs à la tête de l'Association Générale des I.U.T. de Lyon, puis de la Fédération des Etudiants et Diplômés d'I.U.T. Région Rhône Alpes, le taux d'adhésion des associations fédérées dépassaient même les 80 % (<sup>207</sup>).

Les fédérations disposent donc d'un très important soutien de la part des associations locales. Cette hypothèse est renforcée par le fait que les cases encadrées en bleu par le logiciel Sphinx sont celles dont la dépendance est significative, quand celles encadrées en rose sont celles pour lesquelles il n'existe aucune dépendance. Ces taux de participation sont en outre à repenser en regard du fait qu'il n'est jamais possible d'atteindre les 100 % de satisfaits, donc *a fortiori*, d'adhérents.

A partir des années 1990 s'observe donc dans l'ensemble du monde associatif étudiant un changement de rythme tout autant qu'un changement en profondeur des pratiques. Ce processus s'accompagne d'une forte adhésion des fédérations locales au réseau F.A.G.E., le nombre de fédérations locales adhérentes à la F.A.G.E. passant ainsi de quinze en 1992 à vingt-cinq en 1994. Au moment de l'enquête, 86 % d'entre elles déclarent appartenir à une fédération nationale (cf. annexe n°4 : « Fédérations locales et taille de villes »).

<sup>207</sup> ( ) En moyenne, les fédérations locales regroupent une quinzaine d'associations en tout genre (cf. annexe n°4 : fédérations locales et taille de villes).

Cette forte adhésion au réseau national retraduit l'attrait fort que constitue le projet F.A.G.E. pour les fédérations locales. Il est surtout la conséquence d'une réorganisation en profondeur des rapports entre local et fédéral, et de la pertinence de cette transformation.

Ainsi, s'il existe toujours des liens forts unissant fédération locale et fédération nationale, il n'y a cependant plus désormais un centre de décision, mais des centres de décision. La F.A.G.E. se construit comme un lieu de synthèse des réflexions locales, et non un lieu de réflexion globale. **Plus qu'un système, c'est donc l'apparition ou la création d'un poly-système.** Ce que confirme du reste les propos de Colin, président de l'A.F.E.H.R. ( <sup>208</sup> ) : « *La F.A.G.E., c'est un peu ce que nous faisons dans notre fédé à une échelle nationale. Nous nous reconnaissons dans l'indépendance de l'organisation. L'A.F.E.H.R. est membre de la F.A.G.E. et défend ses intérêts, mais nous sommes totalement libre de faire ce que nous voulons* » ( <sup>209</sup> ). Nous sommes ici dans un véritable renversement de logiques par rapport à celles qui préexistaient à la création de cette organisation.

La réalité de cette évolution et de la construction sur le terrain d'un poly-système s'observe particulièrement dans le schéma organisationnel de cette nouvelle organisation. A la différence des structures type C.N.E.F., C.L.E.F. ou F.N.E.F., le pouvoir au sein de la F.A.G.E. ne se trouve pas centralisé dans les mains d'un bureau omnipotent, mais est au contraire délégué, de manière assez ambitieuse, dans les mains des fédérations locales. Ainsi, comme l'explique par exemple Romain Biard, « *je dirai que le plus important pour moi, et c'est comme cela que je conçois la F.A.G.E., est de ne pas voir dans cette structure un prestataire de service mais un réseau et un exécutif, avec lesquels nous travaillons en symbiose, qui sont là pour répondre à nos questions, mais qui en retour attendent de nous que nous fassions la même chose, que nous participions de manière active à la vie de la structure* » ( <sup>210</sup> ).

Ainsi, les statuts de la F.A.G.E. prévoient l'élection du bureau national directement par l'A.G. annuelle, composée des fédérations locales d'associations étudiantes, par un scrutin de liste. En temps que président de fédération, il m'a été donné de voir à plusieurs reprises les candidats aux postes de direction de la F.A.G.E. défendre leur projet face à des amphis parfois assez pointillistes. Plusieurs A.G. ont été le lieu de devoir de justification de la part du bureau sur des prises de position, des communiqués de presse. Il est arrivé que certains candidats aient à faire face à de véritables argumentations contradictoires de la part de quelques associations membres. De véritables débats animent donc les assemblées générales de cette organisation.

Dans le même sens, si le Conseil d'Administration « *est chargé de l'administration générale de la F.A.G.E., et à ce titre, délègue des pouvoirs au Bureau National* » (article 12), le Bureau National, lui « *est chargé de l'administration courante. Il prépare les travaux du Conseil d'Administration, met en application les décisions du C.A. et du Comité Exécutif ...* » (article 17). Cette configuration du pouvoir s'avère très éloignée d'une structuration pyramidale : le pouvoir est dans les mains des fédérations de ville, c'est-à-dire du terrain, qui dirigent et orientent, par le biais du C.A., les travaux et les décisions de la F.A.G.E.

<sup>208</sup> ( ) Association Fédérative des Etudiants de Haute Alsace.

<sup>209</sup> ( ) Décisions Etudiantes n°88, novembre 2004, p 9.

<sup>210</sup> ( ) BIARD Romain, ancien Vice-président de la Fédération des Etudiants de Brest, Décisions Etudiantes n°88, novembre

2004, p 8.

Signe de l'importance donnée au terrain, le siège administratif de la F.A.G.E. sera dès sa création situé à Strasbourg, puis à Reims, à l'encontre des pratiques habituelles des organisations nationales représentatives étudiantes et autres. Comme l'explique à ce titre Orélie, présidente d'Inter-campus (fédération des associations étudiantes de Reims), « *la fédération permet à la F.A.G.E. d'obtenir une connaissance du terrain quelle que soit la ville ou la filière d'études. Tout ce qui se passe dans une université, dans une région est relaté à la F.A.G.E. pour qu'elle puisse disposer d'une réelle vision de l'ensemble du monde étudiant en France* » ( <sup>211</sup> ). C'est donc dans une complémentarité des actions que se construit ce nouveau réseau, les fédérations locales étant les principales ressources de la fédération nationale en matière d'information. C'est du reste à ce titre qu'elles disposent au sein de la F.A.G.E. d'un très important pouvoir décisionnel. Président d'une fédération régionale d'associations d'I.U.T., j'étais ainsi consulté par la F.A.G.E., à l'instar d'autres représentants étudiants de ce cursus, sur les moindres propositions législatives touchant à ces derniers. C'est notamment sur mes propositions, et sur la base de mes argumentations, que la F.A.G.E. a demandé et obtenu une réforme des Commissions Pédagogiques Nationales des différentes filières d'I.U.T., en intégrant des étudiants en leur sein.

Le règlement intérieur de la F.A.G.E. donne en outre dès les premières années une illustration pratique de ce renversement. A ce titre, il stipule dans son article premier que « *le bureau de la F.A.G.E. ... s'interdit d'intervenir dans les domaines ou les territoires géographiques spécifiques de l'un de ses membres actifs, si ce n'est à sa demande* » ( <sup>212</sup> ). Ainsi, si les fédérations locales donnent à présent les orientations de la structure nationale, dans le même temps, cette dernière n'intervient pas sur les territoires physiques comme symboliques des fédérations locales, leur laissant en cela indépendance et liberté d'action.

Au final, nous avons donc apparition d'un système associatif étudiant fortement délocalisé et démultiplié, chaque fédération se faisant alors créatrice et actrice de ce poly-système. Comme il n'y a plus un centre de décision, mais des centres de décision, la coordination qui s'élabore au niveau national se construit alors autour d'une synthèse des diverses identités locales. Un organisme national ne peut plus être un lieu de réflexion globalisée et unifiante, il doit avant tout tenter d'être un lieu de synthèse des réflexions locales. Cette structuration n'est pas sans renvoyer à la description des nébuleuses ou réseaux de mouvements mis en évidence par Melucci à la même époque ( <sup>213</sup> ).

Même si l'actualité des syndicats professionnels démontre leur volonté d'éclaircissement et leur plus grande prise en compte des problématiques locales, ces organisations restent cependant engoncées dans une répartition très centralisée des pouvoirs. Des organisations telles que l'U.N.S.A. laissent plus de marges d'autonomie à chacune des branches et organisations qui la composent, mais cette autonomie s'entend surtout au niveau des fédérations nationales. Seul S.U.D. semble ouvrir à une véritable autonomie des structures locales, avec cependant un marquage politique fort.

Sur le monde politique, si les fédérations locales disposent d'un certain poids dans la prise de quelques décisions d'importance, l'essentiel des orientations reste défini au sein des bureaux nationaux. **Le monde associatif étudiant donne donc à voir une modélisation plus originale en regard du fonctionnement des autres organisations de**

<sup>211</sup> ( ) Décisions Etudiantes n°88, novembre 2004, p 8.

<sup>212</sup> ( ) Statuts de la F.A.G.E.M., mars 1991 et de la F.A.G.E., décembre 1993 – Archives de la F.A.G.E.

<sup>213</sup> ( ) MELUCCI Alberto, *Mouvements sociaux, mouvements post-politiques*, revue internationale d'action communautaire, in

FILLIEULE Olivier et PECHU Cécile, *Lutter ensemble*, L'Harmattan, 2008, p 142.

**représentation collectives présentes dans le monde social, et bouscule les pratiques à l'œuvre dans ces dernières.**

En interne et dans ses relations interstructurelles, l'échange et la logique de mutualisation d'expériences prédominent. Ainsi, pour Lionel, président de l'A.F.G.E.S. (Association Fédérative Générale des Etudiants de Strasbourg), « *l'A.F.G.E.S., la plus vieille fédération de France, est aussi là pour conseiller les fédérations plus jeunes qui ont besoin d'expérience. Inversement, nous profitons souvent de leur dynamisme car elles ont une plus grande capacité à se remettre en question* » ( <sup>214</sup> ). Lors des sessions de formations que nous avons organisées au cours de mes présidences successives de la F.E.D.I.U.T. – Région Rhône Alpes, un même processus est à l'œuvre : les formateurs sont pour l'essentiel des responsables d'associations étudiantes disposant de quelques années d'expérience. Leur rôle est alors de transmettre celle-ci aux nouveaux membres des structures locales. Les activités quotidiennes de notre fédération incluaient aussi d'importants échanges avec les associations fédérées, pour les conseiller dans le montage de projets, la recherche de financement, le démarchage de partenaires, ...

Une telle modélisation de la construction fédérative ainsi que des relations entre les structures locales se retrouve rapidement en phase avec les attentes du terrain. Ainsi, lorsque l'on observe les résultats aux élections C.N.E.S.E.R. et C.N.O.U.S. au cours de la période allant de 1983 à 2002, il apparaît une vraie transformation des votes étudiants ( <sup>215</sup> ). Ces élections retraduisent par écho le poids grandissant que prend le mouvement associatif étudiant dans la représentation politique de cette catégorie de population (cf. graphique n°15).

Si l'on s'intéresse tout d'abord uniquement à l'aire d'influence du mouvement associatif étudiant, on remarque tout d'abord qu'entre 1983 et 1989, le score de ce dernier double, et grimpe de 7,17 % des suffrages exprimés à 15,37 %. Nous sommes entre ces deux périodes passés d'une bannière associative nationale C.N.E.F. à une bannière F.A.G.E. (lignes vertes). L'intérêt des étudiants et des élus étudiants en Conseils pour cette nouvelle organisation est donc évident.

Cependant, l'observation sur vingt ans du poids représentatif de chaque tendance sur le monde étudiant fait apparaître une évolution inédite et plus intéressante encore. De 1983 à 2002, l'aire d'influence des organisations de gauche (en rose sur le graphique) est passée de 62.39 % de la population étudiante à 44.6 %. Au cours de cette même période, l'audience des structures politico-syndicales de droite chute tendanciellement elle aussi, moins fortement cependant (en bleu sur le graphique). Les courants de gauche perdent ainsi entre 1983 et 2002 environ 18 % d'audience, tandis que ceux de droite ne perdent que 1 %.

<sup>214</sup> ( ) Décisions Etudiantes n°88, novembre 2004, p 8.

<sup>215</sup> ( ) Pour chacune de ces deux élections, seuls les grands électeurs – c'est-à-dire des étudiants déjà élus soit dans un conseil d'université, soit dans un C.R.O.U.S. – peuvent voter. S'il ne s'agit donc pas d'un suffrage direct de la part des étudiants, le nombre de voix qu'obtient chaque organisation est directement fonction du nombre d'élus dont elle dispose sur le terrain. Ces derniers étant pour chaque site fonction du nombre de voix étudiantes obtenues, une progression ou une diminution du nombre de votants pour une liste impacte directement son nombre de voix pour les élections C.N.E.S.E.R. et C.N.O.U.S.

Année	1983	1987 <i>Cnous seulement</i>	1989	1991	1994	1996	1998	2000	2002
SUD-Et									3.53%
P.S.A	2.86%		2.62%						
UNEF-RE	43%	15.97%	18.39%	22.01%	16.25%	17.05%	11.62%	2.5%	41.08%
UNEF-ID	16.53%	38.88%	35.60%	29.34%	28.11%	32.85%	43.24%	48.61%	
<b>Total</b>	<b>62.39%</b>	<b>54.85%</b>	<b>56.61%</b>	<b>51.35%</b>	<b>44.37%</b>	<b>49.9%</b>	<b>54.5%</b>	<b>51.11%</b>	<b>44.6%</b>
CNEF	7.17%			1.9%					
Div. AGE		11.11%							
F.A.G.E.			15.37%	21.12%	25.08%	29.76%	22.24%	27.30%	26.21%
PDE					5.62%	5.91%	10.75%	4.96%	11.02%
LIEN					4.32%				
<b>Total</b>	<b>7.17%</b>	<b>11.11%</b>	<b>15.37%</b>	<b>23.02%</b>	<b>35.01%</b>	<b>35.67%</b>	<b>32.98%</b>	<b>32.26%</b>	<b>37.23%</b>
CELF	7.49%	15.97%	9.84%	3.83%					
UNI	11.74%	18.75%	18.19%	20.43%	20.62%	14.4%	12.15%	16.13%	18.16%
<b>Total</b>	<b>19.23%</b>	<b>34.72%</b>	<b>28.03%</b>	<b>24.26%</b>	<b>20.62%</b>	<b>14.4%</b>	<b>12.15%</b>	<b>16.13%</b>	<b>18.16%</b>
DIVERS	11.21%			1.38%		--	--		--

Graphique n°15 : Evolution des votes étudiants aux élections CNESER/CNOUS (moyenne).

Sources : Histoire des associations étudiantes françaises, Archives de la F.A.G.E. (<sup>216</sup>). Archives du C.N.O.U.S.

Les cases en roses correspondent aux organisations étudiantes se classant plutôt à gauche de l'échiquier politique. Les cases bleues correspondent aux organisations plutôt à droite. Les cases vertes au centre correspondent aux différentes organisations se rattachant au mouvement associatif étudiant. Les cases grisées correspondent aux organisations inexistantes aux instants observés. Les cases « divers » en bas du tableau regroupent les organisations inclassables dans l'une ou l'autre des catégories précédentes. Les pourcentages donnés correspondent à la moyenne des scores C.N.E.S.E.R. + C.N.O.U.S. de chaque organisation. Il est à noter que certaines organisations ne se présentent pas aux deux élections (cas de P.S.A. notamment qui ne se présente qu'au

<sup>216</sup> ( ) C.N.E.F. : Collectif National des Etudiants de France ; F.A.G.E. : Fédération des Associations Générales Etudiantes ; P.D.E. : Promotion et Défense des Etudiants.



C.N.E.S.E.R., ou de l'U.N.E.F.-I.D. au C.N.O.U.S. en 1987). On peut cependant admettre que les électeurs de l'U.N.E.F.-I.D. apporteront leur soutien à des organisations de gauche et pas de droite, augmentant de fait le score des premières (report de voix) et rééquilibrant peu ou prou les scores du bloc de la tendance (rose, bleu, vert).

En revanche, l'audience des listes associatives (en vert sur le graphique n°15) s'est, elle, considérablement accrue, en étant multipliée par plus de cinq au cours de la même période. Le pourcentage des voix obtenues par les listes associatives pour les deux élections conjointes C.N.E.S.E.R. / C.N.O.U.S. passe ainsi de 7.17 % en 1983 à 15.37 % en 1989 (création de la F.A.G.E.) puis à 37.02 % en 2002.

La dynamique qui anime le mouvement associatif à partir de 1989 tranche de fait fortement avec « l'apolitisme de droite » connu lors de la précédente période. L'affirmation de la dimension politique des associations étudiantes à partir de la fin des années quatre-vingt confirme que le monde étudiant ne s'est pas converti aux pratiques gestionnaires et à la pensée socialiste, pas plus qu'à la pensée libérale. Bien au contraire, **il est à la recherche d'une nouvelle manière d'appréhender le politique, se retraduisant par l'expansion importante de la représentation politique du mouvement associatif artisan.** Un véritable changement de dynamique dans l'action politique se donne donc à voir dans le milieu étudiant, qui ne semble pas avoir encore trouvé de véritable retranscription à ce jour ni dans le syndicalisme, ni dans la représentation électorale républicaine.

Cette progression importante du poids politique du mouvement associatif étudiant est retraducteur de l'adéquation qui s'affirme entre associations de terrain et structure fédérative nationale. Les premières, se sentant plus impliquées dans la dynamique nationale, se mobilisent pour être présentes politiquement localement. Elles mobilisent dans le même temps leurs élus pour faire reconnaître la perspective associative représentée par la nouvelle fédération nationale. Comme l'explique à ce titre Romain, président de la Féd B (Fédération des Etudiants de Brest), « *C'est parce que nous défendons les mêmes valeurs que nous nous reconnaissons dans cette structure. C'est parce que nous nous reconnaissons dans cette structure que nous avons ce désir de travailler avec les fédérations qui nous entoure pour nous faire vivre. Tant que nous continuerons à vouloir défendre les même choses, et à vouloir travailler pour un même projet, il existera toujours une dynamique pour faire avancer la structure* »<sup>(217)</sup>. C'est animé de cette philosophie que nous avons mobilisé plusieurs années durant les étudiants d'I.U.T. des différents campus de la région Rhône-Alpes, lors des différents scrutins étudiants. Les scores obtenus nous ont permis de disposer, pendant plus de six années consécutives, d'une dizaine d'élus dans les C.A. et C.E.V.U. des universités rhônalpines, ainsi que d'un élu au C.R.O.U.S. de Lyon Saint-Etienne. Nos importants scores électoraux aux scrutins de 1995 et 1997 sur Lyon I ont même réussi à faire disparaître du paysage syndical étudiant local l'U.N.I. (peu implanté), l'U.N.E.F.-R.E., et n'a laissé à chaque fois à l'U.N.E.F.-I.D. qu'un seul siège, au C.E.V.U.

Ces réussites importantes amènent la F.A.G.E. à développer et structurer rapidement son activité : en 1994, elle embauche son premier salarié, et installe celui-ci dans son nouveau siège social à Reims.

C'est dans ce contexte qu'est publié, sous la forme d'un décret, le Contrat d'Insertion Professionnelle, en février 1994. Remettant en cause l'identité et le devenir professionnel de nombreuses filières dont les I.U.T., ce décret se heurte très vite à une opposition étudiante nombreuse. Celle-ci est dans une large mesure emmenée par les étudiants d'I.U.T. Si la F.A.G.E. n'appelle pas à manifester de manière officielle, elle recommande en revanche

<sup>217</sup> ( ) Décisions Etudiantes n°88, novembre 2004, p 9.

à ses fédérations locales de se faire acteur du mouvement ( <sup>218</sup> ), rejoignant en cela d'anciennes pratiques de l'U.N.E.F. (cf. chapitre I).

Mais cette remise en cause de la professionnalité trouve aussi comme conséquence la révélation au grand jour des dissensions internes de cette nouvelle fédération nationale, par la scission entre les fédérations de villes regroupées en son sein, et quelques mono-disciplinaires de filière à l'identité pré-professionnelle forte.

Malgré l'essai F.A.G.E.M., trois mono-disciplinaires se regroupent pour penser une structure alternative, P.D.E. (Promotion et Défense des Etudiants). Celle-ci se veut plus axée sur les mono-disciplinaires. P.D.E., naît donc en 1994 ; c'est un regroupement à la fois de structures historiques (Pharmacie, Droit), auxquelles s'adjoignent de toutes nouvelles mono-disciplinaires : la F.N.E.B. (Biologie), puis quelques temps plus tard, l'U.N.A.E.S. (filière A.E.S.).

Cette séparation est d'abord la conséquence de la guerre de tranchée que se livrent depuis sa création les mutuelles étudiantes pour le contrôle de la F.A.G.E. En effet, celle-ci s'est construite et développée dans ses premières années à travers une bataille entre les deux principales mutuelles régionales, la S.M.E.R.R.A. et la S.M.E.R.E.P. ( <sup>219</sup> ). Ces deux structures ont eu pendant un certain nombre d'années d'ardents défenseurs parmi les responsables associatifs étudiants membres de la F.A.G.E., conduisant à l'apparition d'intérêts antagonistes lors des élections aux instances décisionnelles de cette organisation. Ces différentes structures de l'U.S.E.M. s'opposeront vigoureusement pour tenter de prendre le contrôle de la F.A.G.E. *via* les élections au Bureau National. En 1996, la F.A.G.E. signe son premier partenariat avec la M.N.E.F. et prend alors son indépendance par rapport à ces partenaires particuliers.

Ainsi, en raison de sa perte progressive et inéluctable d'influence sur le devenir de la F.A.G.E., la S.M.E.R.R.A. organise en contre-réaction la naissance puis le développement de P.D.E. La F.A.G.E. recentre ses rapports autour d'une relation conjointe avec la S.M.E.S.O., la M.G.E.L. et la S.M.E.R.E.P., puis la M.N.E.F. jusqu'à la disparition de celle-ci.

Constituée au départ pour l'essentiel d'organisations originaires de l'aire géographique de cette mutuelle régionale (Lyon, Clermont-Ferrand, ...) et de ses filières d'influence principales (Médecine, Droit), P.D.E. perdure depuis, sous la forme d'une antenne semi-indépendante de cette mutuelle, constituant en quelque sorte le bras politique étudiant de cette dernière.

Il existe ensuite un lien commun à toutes ces mono-disciplinaires scissionnistes, pourtant au départ fortement différentes : l'identité de filière, c'est-à-dire l'identité pré-professionnelle. L'U.N.E.D.E.S.E.P. (mono-disciplinaire de Droit), comme l'A.N.E.P.F. (mono-disciplinaire de Pharmacie), sont des structures anciennes héritées des « majos » de l'U.N.E.F. et des corpos de la F.N.E.F. Elles se trouvent confrontées à cette époque à la croissance de mono-disciplinaires étudiantes nouvelles (Géographie, Histoire, Sciences, ...), qui n'hésitent pas à revendiquer une place équivalente à la leur, ou à remettre en cause les systèmes d'organisation et les rapports de force auparavant établis. Comme le montre

<sup>218</sup> ( ) A la suite de ces mouvements, elle se fera moteur pour apporter une réponse plus en adéquation avec les problématiques de l'emploi des jeunes, en impulsant le projet de création de l'A.F.I.J., autour duquel viendront rapidement se fédérer un large panel de structures institutionnelles et autres syndicats. L'A.F.I.J. voit alors le jour, dès la rentrée 94.

<sup>219</sup> ( ) Les règles de composition des C.A. des C.R.O.U.S. ainsi que du C.N.O.U.S. font que les élus étudiants désignent une ou plusieurs personnalités qualifiées qui siègent alors dans ces instances. C'est le seul moyen pour les mutuelles de siéger dans ces instances, qui dans le même temps sont habilités à décider au niveau national de l'octroi du titre de mutuelle étudiante.

par ailleurs Bert Klanderma dans le cas des processus de désengagement des militants, les changements de contexte qui s'opèrent sur le milieu associatif étudiant « *provoquent ... une baisse de l'identification au mouvement* ». Celle-ci conduit alors les responsables de certaines organisations anciennes à penser la sécession (<sup>220</sup>).

La F.N.E.B., puis plus tard l'U.N.A.E.S., se trouvent elles aussi assez étonnamment devoir partager des points de vue identiques, à partir d'une analyse totalement différente. Ces deux filières sont en effet depuis plusieurs années confrontées à des difficultés récurrentes d'insertion professionnelle de leurs diplômés. Leur reconnaissance institutionnelle est limitée, faisant presque figure de « parent pauvre » de l'Enseignement Supérieur. En recherche de légitimité, les représentants nationaux de ces deux dernières filières réclament ainsi l'instauration du *numerus clausus* au sein de toutes les filières universitaires, à l'instar des représentants étudiants des filières Médecine et Droit, lors des Etats généraux des Universités de 1995. Le besoin d'affirmer son identité par sa professionnalité fait ainsi se rejoindre ces quelques mono-disciplinaires dans la construction d'un projet alternatif, dans lequel sont fortement effacées les fédérations de ville, structures par essence pluridisciplinaires.

Cette opposition qui naît au coeur du tout jeune mouvement associatif étudiant, s'il n'est pas dénué d'intérêts financiers (<sup>221</sup>), retranscrit donc aussi les transformations sociales à l'oeuvre dans la société telles qu'elles ont eu lieu entre 1960 et 1990, et dont le monde associatif se fait l'écho en même temps qu'il y participe. S'opposent alors deux visions véritablement différentes du monde associatif étudiant, ainsi que deux approches du rôle de l'association étudiante dans la construction du social. L'une transversale, développée par la F.A.G.E., s'appuie sur le tissu associatif local et son hétérogénéité. L'autre, sectorielle, développée par P.D.E., s'appuie sur la dimension nationale des filières et leur homogénéité.

A partir de 1994, les deux structures vont cohabiter, créant ça et là des zones d'opposition locales entre les associations dès que celles-ci prennent part aux élections étudiantes (<sup>222</sup>). Ainsi, en temps que représentant des associations d'I.U.T. de Lyon travaillant avec la F.A.G.E. à partir de 1995, nous serons rapidement mis au ban des associations étudiantes de Lyon par une large partie des autres structures étudiantes lyonnaises de l'époque : la F.E.L. (Fédération des Etudiants Lyonnais) étant l'un des piliers fondateurs de P.D.E., l'essentiel de ses associations membres entre dans une opposition avec la F.A.G.E. et ses partenaires.

<sup>220</sup> ( ) KLANDERMAN Bert in FILLIEULE Olivier, sous la direction de, *Le désengagement militant*, Belin, 2005, p 97.

<sup>221</sup> ( ) Le fait d'avoir des élus au C.N.E.S.E.R. ou au C.N.O.U.S. permet aux structures de disposer de subventions conséquentes de la part du Ministère, pour la formation des élus. Il est alors plus intéressant de se partager la totalité de l'enveloppe à deux ou trois, plutôt que de le faire à une dizaine. Ce facteur aura joué dans le choix des mono-disciplinaires anciennes de construire une structure alternative, notamment parce qu'elles étaient habituées à toucher auparavant ces subventions en direct, à l'époque de la F.N.E.F. et de la C.N.E.F.

<sup>222</sup> ( ) Fluctuant au cours du temps, la répartition des mono-disciplinaires se fait aujourd'hui en deux groupes distincts. La F.A.G.E. travaille actuellement avec l'A.F.N.E.U.S. (Sciences), l'A.N.E.M.F. (Médecine), l'A.N.E.P.F. (Association Nationale des Etudiants en Pharmacie de France), l'A.N.E.S.F. (sage femmes), l'A.N.E.S.T.A.P.S. (Staps), la F.F.A.E.H. (Histoire & Arts), la F.N.E.G. (géographie), la F.N.E.K. (Kinésithérapie), la F.N.E.O. (Orthophonie), la F.N.E.S.I. (Infirmiers), la F.N.S.I.P. (internes Pharmacie), l'I.S.N.A.R. (Interne de Médecine), O.N.E. (langues & lettres), MIAGE Connexion, et l'U.N.E.C.D. (dentaire). P.D.E. regroupe pour sa part les mono-disciplinaires suivantes : le B.N.E.I. (Bureau National des Elèves Ingénieurs), la F.N.E.B. (Fédération Nationale des Etudiants en Biologie), l'U.N.E.D.E.S.E.P. (Union Nationale des Etudiants en Droit, gEstion, Sciences Economiques et Politiques), et l'U.N.E.G. (Union Nationale des Etudiants en Gestion).

Dans les mois qui suivent cette séparation, eurent lieu les élections nationales C.N.E.S.E.R. et C.N.O.U.S. Celles-ci furent l'occasion pour le secteur associatif dans son ensemble de faire montre de son implantation sur le terrain, ainsi que de sa représentativité. En même temps, le secteur associatif étudiant renouait avec une pratique du pouvoir institutionnel national dont il avait été éloigné pendant longtemps. En effet, son bon score aux élections C.N.E.S.E.R. de 1994 permet à la F.A.G.E. d'être à nouveau présente en section permanente du C.N.E.S.E.R. Les associations étudiantes n'y étaient plus représentées depuis 1983.

En terme de pourcentage de votants, l'U.N.E.F.-I.D. perd pour la première fois la première place aux élections C.N.E.S.E.R., au profit du mouvement associatif emmené par la F.A.G.E. (U.N.E.F.-I.D. : 25.98 % des voix, F.A.G.E. : 29.12 %). Si ce n'est pas le début d'un retournement dans la représentation étudiante nationale au profit des associations étudiantes, la dynamique qui se met en œuvre dès cette époque se poursuivra cependant invariablement au fur et à mesure des scrutins successifs. Le monde associatif étudiant s'ancre fortement dans la représentation nationale à partir de cette période (cf. graphique n°15).

La F.A.G.E. couple son institutionnalisation avec une intensification des relations avec les associations locales. 1995 est l'année de la première édition du Guide Réflexe, guide d'accueil pour les étudiants à diffusion nationale, ainsi que de la première édition des Assoliades, grande rencontre associative d'information, de formation, d'échanges et de travail pour les membres des associations étudiantes, jumelant ludique et formation.

En parallèle au développement d'une nouvelle approche de l'action politique, le mouvement associatif étudiant essaie de nouvelles pratiques de gestion économique. Ainsi, elle crée en 1996 F.A.G.E.-Assos-Service, centrale d'achat associative nationale au service des associations étudiantes. Comme l'énonce alors à l'époque Fabien Cluzel, membre du bureau de la F.A.G.E., cette structure doit être la « *locomotive de l'économie sociale étudiante, au delà d'un militantisme syndical et associatif classique* » ( <sup>223</sup> ). L'activité de services est entrevue comme outil pour le secteur associatif étudiant ainsi que comme vecteur fédérateur.

Cette expérience, fortement inscrite dans une dynamique capitaliste-informationnelle – F.A.G.E.-Assos-Service développe ses activités commerciales en s'appuyant sur le réseau associatif qu'elle mobilise *via* la F.A.G.E. - se soldera cependant par un échec. Celui-ci provient en partie d'une implication insuffisante des associations et fédérations dans les activités de la centrale, ainsi qu'à des tensions entre les axes de développements de la F.A.G.E. et les activités commerciales de F.A.G.E.-Assos-Service. Elle reste cependant une expérience positive car elle permet véritablement d'inscrire le monde associatif étudiant dans le cadre de l'économie sociale et solidaire. Elle fut surtout intéressante par sa tentative d'utilisation de l'économique à des fins de structurations politiques, processus qui réapparaîtra sans doute dans quelques temps dans le monde social.

L'échec de ce projet met cependant en évidence plusieurs dynamiques du secteur associatif étudiant :

- les associations étudiantes privilégient les relations commerciales de proximité. Cette conclusion rejoint par ailleurs les résultats de nos travaux précédents concernant la place du monde associatif étudiant dans le développement local.
- l'aspect économique n'est pas l'élément principal de la relation entre associations de terrain et fédération nationale.

<sup>223</sup> ( ) CLUZEL Fabien, *Fage-Assos-Service*, La Revue de l'Université n°13, hiver 1997/1998.

Par la multiplication de ses partenaires économiques, la F.A.G.E. devient cependant un réseau économiquement puissant et reconnu. Dans le même temps, elle tisse en effet un réseau de relation en direction des administrations et des partenaires sociaux. Elle devient membre du C.N.A.J.E.P., participe aux travaux de la C.P.U., s'implique dans les questions relatives à l'insertion professionnelle des étudiants. En 1995, François Fillon, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche assiste à la clôture des Assises Nationales de la F.A.G.E. Le ministre Bayrou viendra pour sa part au Congrès de Lille, en novembre 1996. L'institutionnalisation de la F.A.G.E. et du mouvement associatif étudiant est en marche.

L'enquête lancée l'année suivante par la F.A.G.E. (et qui sert de base à ces travaux) met alors en évidence l'incroyable diversité du secteur associatif étudiant. Indépendance, multiplicité, diversité, variété des projets et des actions constituent les maîtres-mots du nouveau monde associatif étudiant. Celui-ci tend dans le même temps à se faire plus flou, plus impénétrable et invisible que jamais. Il s'avère riche d'une multitude de structures, d'organisations formelles ou informelles qui animent, ici une promotion de D.E.S.S., là un groupe d'aides aux devoirs. Les pratiques changent, qui se rejoignent néanmoins dans quelques constantes : la fuite, plus que le rejet, des normes rationnelles et formalisées de la société moderne, l'affirmation de l'individu face à celles-ci notamment.

Au sein de cette multiplicité, la F.A.G.E. regroupe des associations étudiantes diverses et variées. Aujourd'hui, ses interlocuteurs s'accordent pour reconnaître à cette organisation un réseau d'environ 8 000 associations. Mais elle ne fédère guère à l'évidence qu'une petite partie du secteur associatif étudiant. Surtout, en l'état actuel des connaissances, il n'est pas possible de dire de manière précise quelles sont les associations non fédérées par la F.A.G.E. Au-delà des associations regroupées, fédérées ou reliées par un lien quelconque avec une structure institutionnalisée, il est en effet une myriade d'associations qui ne sont intégrées de manière formelle dans aucun réseau. C'est l'apparition et le développement de cette multitude informelle qui est en fait le réel phénomène associatif étudiant de ces dix dernières années. En quelque sorte, la F.A.G.E. et son réseau constituent simplement la face émergée principale de l'iceberg associatif étudiant.

P.D.E., en regroupant des associations clairement identifiées par leur profil pré-professionnel, s'insère dans une perspective plus restrictive. Bâtie sur un modèle confédéral autour des mono-disciplinaires membres, les associations qu'elle regroupe sont donc uniquement les associations membres des organisations disciplinaires. P.D.E. se constitue essentiellement sur la base d'associations de filières anciennes. En effet, comme le montre le tableau ci-après, plus les structures sont jeunes, moins elles disposent d'une appétence marquée pour le système mono-disciplinaire (cf. graphique n°16).

<b>reseau nat</b>	<b>oui</b>	<b>non</b>	<b>TOTAL</b>
<b>année</b>			
Avant 1985	37,9% ( 50)	60,6% ( 80)	100% (130)
de 1986 à 1990	16,2% ( 21)	75,4% ( 98)	100% (119)
de 1991 à 1995	14,2% ( 27)	84,7% (161)	100% (188)
Après 1995	5,2% ( 9)	93,1% (162)	100% (171)
<b>TOTAL</b>	<b>17,2% (107)</b>	<b>79,1% (501)</b>	<b>100% (608)</b>

*Graphique n°16 : l'appartenance des associations de filières à un réseau mono-disciplinaire selon leur année de création.*

Source : enquête propre. Les valeurs sont les pourcentages en ligne établis sur 877 observations. Ce tableau est construit sur la strate de population « filière » et contenant 877 observations.

Plus l'année de création des associations de filières est récente, moins elles souhaitent adhérer à un réseau disciplinaire. Ainsi, tandis que les associations de filières créées avant 1985 y adhèrent pour 37,9 % d'entre elles, celles créées après 1995 ne sont plus que 5,2 % à y adhérer. Les chiffres entre parenthèses, qui donnent les effectifs de population, montrent que ce déclin n'est pas dû à une simple faiblesse de l'échantillon d'étude, et confirment le moindre attrait des associations de bases pour ces organisations.

Des éléments contextuels expliquent en partie ce désamour pour ce type d'organisation. En effet, les difficultés constantes liées à l'emploi des jeunes se font plus clairement visibles dès le milieu des années quatre-vingt. Ces organisations s'avèrent, à l'instar du syndicalisme professionnel, incapables de faire face à la déstructuration sociale née de la plus grande flexibilité du travail. Le déclin de ces organisations coïncide en partie avec celui des syndicats professionnels. A l'évidence, l'activité professionnelle n'est plus entrevue comme facteur d'identité positive.

Ce phénomène rejoint aussi en partie la distanciation croissante des structures face aux réseaux identitaires marqués, telle que l'a mis en évidence notamment Ion dans « La fin des militants ? ». Le Nous de l'identité pré-professionnelle cède ici la place à une multiplication des Je multi-identitaires. Ces derniers se désaffectionnent des modalités classiques de l'engagement, de l'affiliation à la carte d'adhésion.

Ces processus s'accompagnent d'une spécialisation accrue des organisations. Ainsi, les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix voient un éclatement des structures représentatives existantes en des organisations plus spécifiques à un cursus, une filière. La F.N.E.B. est à ce titre un exemple révélateur. Alors qu'il existe une mono-disciplinaire de Sciences, l'A.F.N.E.U.S., qui se donne à charge de regrouper et de traiter toutes les problématiques liées aux études de Sciences, les étudiants de Biologie choisissent de se constituer en mono-disciplinaire autonome. Les filières de Santé ne sont pas exemptes de ce processus de parcellisation, malgré une tradition fondée sur l'esprit de corps. Ainsi, en 1997, naît l'I.S.N.A.R., intersyndicale nationale autonome des résidents, internes de médecine, qui ne se raccroche pas à l'A.N.E.M.F., structure pourtant antérieure bien implantée sur le milieu carabin.

La réalité de cette frange du monde associatif étudiant confirme qu'à l'échelle des organisations, spécialisation professionnelle ne rime pas forcément avec accroissement du potentiel de mobilisation. Le syndicalisme ouvrier l'a vécu, ses scissions successives n'ayant jamais ouvert la porte à une croissance des taux de syndicalisation, mais confortant en revanche les déclin en cours.

Le réseau AnimaFac, créé en 1996 apparaît plus flou, rendant tout dimensionnement délicat. Du reste, « dès l'origine, Anima' fac a davantage mis l'accent sur sa fonction au sein du mouvement associatif que sur son identité propre. Ce flou définitionnel fut une

caractéristique du projet » ( <sup>224</sup> ). Cette organisation se donne pour objectifs principaux la création d'outils pratiques au service des associations et une posture politique pour faire avancer la reconnaissance institutionnelle de l'action associative étudiante. Elle se présente statutairement comme une confédération associative, centre de ressources et d'échanges d'expérience pour les associations étudiantes.

<sup>224</sup> ( ) Rapport à l'occasion de l'Assemblée Générale d'AnimaFac du 29 juin 1998. <http://www.animafac.net>

Créée par des transfuges de l'U.N.E.F.-I.D. (cette organisation dispose de plusieurs sièges au sein du C.A d'AnimaFac), ce réseau s'appuie fortement sur la Ligue de l'Enseignement (celle-ci souhaite créer une représentation dans le secteur étudiant où elle n'est historiquement pas présente) pour assurer son développement. Les premières A.G. de ce réseau se feront par exemple pendant et avec le Congrès annuel de la Ligue. Les associations que ce réseau revendique regrouper disposent plutôt d'un profil « associations thématiques ».

Campus en Été, évènementiel de formation organisé par AnimaFac, permet de mesurer partiellement l'aire d'influence de celle-ci dans le monde associatif étudiant. En 1996 et 1997, le nombre de participants fut peu élevé, essentiellement membres du réseau de l'A.F.E.V. (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville, initiée par Christophe Borgel ancien responsable de l'U.N.E.F.-I.D.). En 2003, 120 structures étaient représentées.

Les thèmes des formations et ateliers proposés permettent de cerner plus précisément les associations qui évoluent au sein de ce réseau : Environnement, Culture, Solidarités locales, accueil étudiants étrangers, Europe, médias, préventions des risques, solidarité internationale, vie universitaire, vie associative, droit de l'Homme.

Diverses structures se côtoient à l'intérieur de ce réseau très fluide, et se rencontrent notamment lors des rassemblements de formation. Les organisations Génépi (éducation en milieu pénitentiaire), le réseau Moules frites (Gays et Lesbiens), les radios campus, le réseau Etudiants et Développement notamment participent à ces journées, à la fois en tant que formateurs et auditeurs. Les échanges sont privilégiés, dans le but de faire naître une interconnectivité propice à la création. Le réseau étant très flou, le Conseil d'Administration d'AnimaFac est composé de 14 associations élues pour représenter l'ensemble des structures.

Un journal, « Factual, la Revue », édité à 5 000 exemplaires en 1998, sert de lien entre toutes ces structures. AnimaFac édite en outre chaque année un annuaire des associations étudiantes, rempli par ces dernières sur la base du volontariat mais aussi sur l'exploitation de fichiers généralistes (fichiers d'universités notamment) et faisant apparaître des associations membres de la F.A.G.E. Il comprend en 1998 environ 5 000 associations.

De part sa structuration, ce réseau ne se positionne pas en concurrence avec la F.A.G.E. ou P.D.E. Il existe comme élément libre au sein de la nébuleuse associative étudiante et sert de point de ralliement à un certain nombre de structures envisageant moins leur place dans un des deux réseaux précédents. Le flou volontaire qui entoure cette organisation empêche une analyse plus serrée de celle-ci.

Il est à noter qu'AnimaFac ne marquera jamais de velléités particulières pour être présente sous quelque forme que ce soit au sein des instances de représentation du monde étudiant (C.A., C.E.V.U., ...). Cette organisation s'est en revanche employée à se créer une place d'organisation représentative des étudiants au sein du F.N.D.V.A., avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports, ... Abandonnant le terrain de l'Enseignement Supérieur aux organisations et syndicats étudiants en place, elle s'est pour sa part constituée au fil du temps une vraie place de représentant étudiant dans les sphères extérieures à l'Education Nationale.

A partir de 1997, la F.A.G.E. entre dans une période plus adulte de son développement. Ainsi, elle participe cette année-là aux élections du Bureau National de la M.N.E.F. S'émancipant totalement de la tutelle des M.E.R., l'organisation prend un pied dans la gestion de la sécurité sociale étudiante, en même temps qu'elle tente de sauvegarder un acquis de la grande U.N.E.F. La F.A.G.E. mobilise pour se faire son réseau, et ouvre

la problématique en direction des structures membres de P.D.E. Les résultats ne seront cependant pas à la hauteur de ses espoirs, tant sur la mobilisation des associations membres de P.D.E. que sur la direction de la M.N.E.F.

Néanmoins, un an plus tard, la M.N.E.F. étant liquidée, la F.A.G.E. s'investit dans la construction d'un partenariat avec la M.G.E.N. et la F.N.M.F. (Fédération Nationale de la Mutualité Française) pour créer la L.M.D.E. Elle ne s'engage cependant pas en propre et préfère garder une indépendance d'action, ainsi que sauvegarder une certaine latitude de discussion avec les autres mutuelles étudiantes. Elle s'oriente vers un nouveau type de relation avec ces organisations, mêlant participation, partenariat et indépendance.

Sur cette base, elle organise des nouveaux rapports avec les partenaires sociaux. Ainsi, elle participe dès 1997 aux travaux de l'Intersyndicale, structure informelle d'échanges entre les partenaires sociaux sur les problématiques sociales dans le but d'élaborer des propositions conjointes. A la différence de P.D.E. notamment, elle considère que la participation à ce type de réunion peut être utile aux étudiants. Pragmatique et modérée, loin de positionnements idéologiques « la nature de ses relations avec les institutions est à l'évidence déterminée par un souci de résultats, et non par les envolées lyriques de

postures idéologiques » ( <sup>225</sup> ). Elle donne ici à voir la forme nouvelle des participations des organisations associatives aux instances politiques, intervenant dans un objectif de résultats tangibles et concrets, sans référence à une utopie, un discours.

Au cours des années qui suivent, les tensions anciennes s'effacent progressivement. Le conflit récurrent entre mono-disciplinaires et la F.A.G.E. s'estompe, notamment face au poids grandissant que prend l'organisation, tant sur le local que sur le terrain institutionnel. Quelques mono-disciplinaires quitteront tantôt la F.A.G.E. pour rejoindre P.D.E., tantôt opéreront le chemin inverse. Il ne reste cependant aujourd'hui que quatre mono-disciplinaires au sein de P.D.E., qui dispose encore d'un certain pouvoir de mobilisation, notamment autour de ses bastions historiques. Afin d'intégrer les mono-disciplinaires dans la gestion de la F.A.G.E., un collège spécial leur est créé, détenteur de 50 % des voix au conseil d'administration. Dans le même temps, le poids important de Paris se voit limitée à 25 % maximum du collège électoral. Un équilibre nouveau émerge, entre mono-disciplinaires et fédérations locales.

Ces réorganisations et ces nouveaux rapports de force entre organisations découlent d'une plus grande permissivité des structures entre elles, de part l'augmentation de l'intercommunication. Journées de formation qui sont autant de moments de rencontres, évènements festifs comme les Assoliades (journées de rencontres et de débats entre associations étudiantes organisées par la F.A.G.E.), mais aussi téléphone, fax, Internet, tous ces vecteurs de communication entre associations démultiplient les échanges et gommant les divergences.

**La F.A.G.E. donne aujourd'hui à voir des dynamiques nouvelles, fondées sur une combinaison progressive du processus d'individuation des associations thématiques, du modèle gestionnaire des fédérations et défense d'intérêts corporatifs et syndicaux des mono-disciplinaires.** Ainsi, la F.A.G.E., en intégrant peu à peu ces dernières par un travail en partenariat, ouvre ces dernières à de nouvelles problématiques plus sociales, celles-ci n'étant plus désormais uniquement intéressées par des intérêts corporatistes. Si chacun garde son indépendance, tous travaillent néanmoins dans une même dynamique. Le secteur associatif étudiant regroupé au sein de la F.A.G.E. se fait ici fortement innovant, participant de l'émergence de nouvelles complémentarités structurelles entre organisations

<sup>225</sup> ( ) MOUGEL Jean-Baptiste, *Qu'est ce que la F.A.G.E. ?*, Editions Archipel, 2003, p 45.



et modes de pensées. Il institutionnalise progressivement ces évolutions, par la continuité dont elles disposent, et transforment à ce titre les formes de l'engagement collectif des individus dans le monde social.

Dans le même temps, la F.A.G.E. affirme explicitement ses valeurs sociales, en prenant position sur un certain nombre de débats de société. Elle s'implique à ce titre lors de l'élection présidentielle de 2002. Mais au-delà de ce positionnement politique de bon sens, elle affirme aussi son opposition à la guerre en Irak ou son implication dans le commerce équitable. Si la F.A.G.E. rejoint dans ce type de pratiques des positionnements pris à une époque antérieure par l'U.N.E.F. notamment lors de la guerre d'Algérie, elle dépasse cependant cette dernière en s'impliquant dans des problématiques de relations internationales moins de cinq ans après son émergence (<sup>226</sup>). Le mouvement associatif étudiant met alors en jeu une radicalité novatrice des mises en cause et des modes d'action, créant une concurrence aux syndicats et aux partis sur leurs propres terrains. A ce titre, il participe totalement de l'affirmation d'une conscience humaine internationale, en même temps qu'il défend ici des valeurs humanistes internationales fortes.

L'histoire de P.D.E. entre 1996 et aujourd'hui s'écrit fortement en décalque de celle de la F.A.G.E. Dès les premiers instants de son développement, elle s'affiche comme une organisation apolitique, corporatiste, aconfessionnelle et anti-syndicale. Tandis que la F.A.G.E. s'éloigne volontairement de toute référence au corporatisme, tandis qu'elle accepte d'être un acteur de l'Intersyndicale et prend progressivement l'assurance de s'affirmer structure syndicalo-associative, P.D.E. se recentre de plus en plus durement autour des valeurs contraires. Son développement l'amène cependant ces dernières années à adopter un fonctionnement de plus en plus syndical, plus en cohérence avec son aire d'influence institutionnelle ; ceci ne l'empêche nullement cependant de poursuivre sa rhétorique anti-syndicale.

Depuis l'embauche par la F.A.G.E. de ses premiers salariés (emplois-jeunes sur des postes de cadres et de structuration) en 1997 (salariés liés à son développement, la F.A.G.E. ayant déjà trois salariés pour son secrétariat, de type C.E.S. depuis 1995), P.D.E. s'oppose à l'emploi de salariés au sein des organisations associatives sur la base de la pureté du bénévolat. La F.A.G.E. ayant pris position en faveur de la Constitution Européenne puis sur différents sujets de société, P.D.E. affirme son rejet envers tout positionnement de ce type.

En 1998, tandis que l'A.N.E.M.F. abandonne définitivement P.D.E. pour rejoindre la F.A.G.E., l' élu C.N.E.S.E.R. de la F.A.G.E. issu de l'U.N.A.E.S. prend l'étiquette P.D.E. et ne démissionne pas de son poste. P.D.E. dispose alors de deux sièges au C.N.E.S.E.R. sur onze. Dans le même temps, cette organisation se présente pour la première fois aux élections C.N.O.U.S. et obtient un élu. Une tentative de travail commun sera opérée en 2000 lors des élections C.N.O.U.S., sans grand succès. En 2003, P.D.E. obtient un nouvel élu C.N.E.S.E.R., le B.N.E.I. quittant la F.A.G.E. pour adhérer à P.D.E. L' élu F.A.G.E. du C.N.E.S.E.R. issu du B.N.E.I. change là encore d'étiquette, sans démissionner de son poste.

Le phénomène se reproduira une nouvelle fois en 2008 (<sup>227</sup>). Pour énorme et inédit que

<sup>226</sup> ( ) Les premiers articles du « Décisions Etudiantes » liés aux actions humanitaires et au commerce international date de 1994 : Décisions Etudiantes n°2, novembre 1994, ainsi que Décisions Etudiantes n°3, décembre 1994.

<sup>227</sup> ( ) L'existence de ces transfuges interroge sur la constitution même des listes de candidats que présente la F.A.G.E. à ces élections. Comment une organisation telle que la F.A.G.E., deuxième organisation étudiante peut-elle se faire prendre trois fois de suite dans les mêmes pièges ? En fait, le choix des étudiants sur les listes ainsi que leur placement en situation éligible ou non se jouent davantage sur l'individualité des candidats, et moins sur des règles de représentativité interne des mono-disciplinaires ou des fédérations membres de la F.A.G.E. Les personnalités, la façon de se présenter, de parler ont à chaque fois été des éléments

cela soit apparu alors, les ralliements inattendus que les dernières élections présidentielles ont donné à voir (cas de M. Besson notamment) incitent maintenant à penser la dimension préfigurative du monde associatif étudiant dans les nouvelles modalités de désengagement des individus dans le monde social.

Au fil des années, si l'on exclue les transfuges élus sur listes F.A.G.E. basculant ensuite pour P.D.E., la représentativité de P.D.E. varie peu, et reste à un siège au C.N.E.S.E.R. et au C.N.O.U.S.

Niche identitaire des corporations et mono-disciplinaires sur des bases traditionalistes, cette organisation entretient avec les mutuelles étudiantes régionales et notamment la S.M.E.R.R.A. des relations très fortes. Ainsi, le salarié de la F.E.L. (Fédération des Etudiants Lyonnais, structure pilier et fondatrice de P.D.E.) aura été pendant de nombreuses années entièrement financé par la S.M.E.R.R.A. Le déclin de la Fédération des Etudiants Lyonnais après 2005 contribuera cependant à donner un coup d'arrêt au développement de P.D.E.

L'actualité récente qui secoue aujourd'hui P.D.E. confirme cette tendance. Traditionnellement proche des mutuelles régionales, ces dernières ont au fil du temps pris un poids démesuré au sein de l'organisation, empêtrant son avancée. Ainsi, quelques semaines seulement après l'élection d'Alexandre Bocquillon à la tête de cette organisation (février 2005), deux tendances internes émergent pour s'affronter fortement. Une première défend les couleurs de la S.M.E.R.E.P., tandis que la seconde promeut les intérêts de la S.M.E.R.R.A. Si ces deux courants n'ont pas fait à ce jour éclater l'organisation, et si le statu quo se maintient encore aujourd'hui, il est davantage dû à la pression en interne de l'ancien président Jérôme Mourroux qui, encore très présent dans l'organisation, a toujours été très soucieux de faire de P.D.E. pendant ses cinq mandats successifs un outil efficient et vivant pour l'ensemble des mutuelles régionales.

Enfin, le réseau AnimaFac se développe après 1997 dans la continuité de ses premières années, et se concentre sur les associations thématiques. Dans un parallélisme de philosophie avec la Ligue, il accentue son action en matière de formation et de pédagogie. L'objectif de ce réseau est de développer « une véritable pédagogie de réseau, de créer des passerelles ... afin d'éviter le cloisonnement » des associations sur leur

activité ( <sup>228</sup> ). Des séminaires de formation spécifiques apparaissent à partir de 1998, permettant aux participants d'approfondir leurs connaissances sur la thématique de leur activité. Cherchant à faire reconnaître le rôle de l'expérience associative étudiante dans la société civile, AnimaFac développe une communication institutionnelle importante par le biais de son journal, auquel se sont ajoutés au fil du temps une revue mensuelle, des dossiers thématiques, une lettre d'actualité, des guides pratiques, une newsletter, ...

Afin de mettre en lumière l'investissement associatif étudiant, AnimaFac élabore des projets nouveaux, à forte vocation communicationnelle : Prix étudiant du livre politique, Prix de l'initiative étudiante, Forum étudiant de l'engagement civique, ... où sont conviés des institutionnels de haut niveau ainsi que la presse. Elle organise aussi une série d'émissions avec TV5 et met en place à partir de 1999 un appel à projets sur des thématiques inexistantes ou à mettre en oeuvre sur le milieu étudiant. L'objectif affirmé reste

déterminants. Ces trois transfuges étaient des étudiants cumulant déjà plusieurs mandats d'importance, disposant donc de réseaux et d'une aisance relationnelle forte. Ces qualités personnelles ont été à chaque fois déterminantes dans le choix de leur attribuer une position éligible sur ces listes, les qualités (réelles et/ou supposées) du sujet s'imposant sur le jeu des rapports entre organisations. Ces événements montrent à quel point l'individualité du sujet constitue un élément déterminant dans la construction du mouvement associatif étudiant aujourd'hui.

<sup>228</sup> ( ) [www.animafac.fr](http://www.animafac.fr).

la médiatisation de la vitalité associative étudiante, afin de montrer que celle-ci est un moteur pour la société civile. Cet objectif se heurte cependant à l'extrême fluidité revendiquée du réseau, malgré l'embauche de salariés à la fin des années quatre-vingt-dix.

**Il ressort au final de l'observation globale du mouvement associatif étudiant un sentiment de fluidité et de furtivité.** Ce dernier apparaît difficile à appréhender, à quantifier, à mesurer. Les trois réseaux cités évoluent sur des mondes parallèles qui s'interpénètrent parfois sans que les organes directeurs en soient conscients.

De part la présence de l'enquête sur laquelle nous travaillons, il devient possible d'explorer une facette de cette diversité, tout en étant conscient de ses atouts et de ses limites :

- elle retrace le fonctionnement des organisations les plus structurées et les plus visibles. En tant que telle, elles donnent à voir les archétypes et les associations les plus à même de donner matière à décryptage des tendances actuelles du fonctionnement associatif étudiant.
- les organisations les plus fluides n'apparaissent pas dans les résultats de cette enquête. Un des pans au moins du monde associatif étudiant sera donc sous-représenté dans nos résultats. Il est possible que certaines dynamiques en gestation ou à l'œuvre dans ces organisations restent pour nous invisibles.

Les suites du développement du mouvement associatif étudiant se feront conjointement sur les trois réseaux. Cependant, le réseau de la F.A.G.E. reste le plus visible. Aussi, pour la suite de nos travaux, nous utiliserons plus souvent les avancées et dynamiques mises en évidence par celui-ci.

## **Eléments de synthèse :**

---

La fédération des Associations générales Etudiantes (F.A.G.E.) qui naît le 12 décembre 1989 est un assemblage nouveau, atypique, du milieu associatif étudiant. Cette structure fédérative nationale, de forme inclusive, succède à trois organisations de type exclusif, la F.N.E.F., le C.L.E.F. et la C.N.E.F., qui durant près de plus de vingt ans ont tenté sans succès de réunir ce milieu de plus en plus hétéroclite.

S'appuyant sur les fédérations des villes locales, cette organisation marque sa différence en prenant acte dans sa construction des dynamiques associatives qui se donnent à voir dans le milieu étudiant depuis quelques années déjà : force du localisme, multiplication des lieux d'émergence des associations, notamment dans les filières nouvelles et les filières professionnalisantes, formes d'associations elles aussi nouvelles, avec l'apparition des associations thématiques. Signe des changements sociétaux à l'œuvre, elle tranche en outre avec ses prédécesseurs en ne plaçant pas les mono-disciplinaires au centre de l'organisation, l'identité salariale ayant perdu, dans l'avènement de la société capitaliste-informationnelle, sa centralité antérieure.

Cependant ses fondateurs ne se départissent pas de l'aspect historique du mouvement associatif étudiant, le mythe de la grande U.N.E.F. se faisant fortement présent lors des débats introductifs à la naissance de cette organisation. Cette référence perdurera, les statuts de la F.A.G.E. comportant encore à ce jour une référence explicite à « l'Union Nationale ».

Cette construction nouvelle s'appuie sur une forte appétence du public pour l'engagement associatif, le milieu étudiant n'échappant pas à la règle. Ainsi, lorsqu'elle se

créée, la F.A.G.E. peut s'appuyer sur un réseau d'environ 6 000 associations, soit environ 60 000 bénévoles répartis sur tout le territoire. Mais ce réseau est très hétéroclite, et fait se côtoyer structures institutionnalisées disposant de salariés, fédérations de villes, mono-disciplinaires, associations de filières anciennes et nouvelles, associations thématiques bâties autour de problématiques sociétales et structures fondées sur des micro-projets. Par cet aspect hétéroclite dans le regroupement opéré, elle préfigure certaines fédérations plus récentes, et notamment la Plate-Forme du Commerce Equitable (<sup>229</sup>), construite en 1997, soit près de dix années plus tard. Sa stature nationale lui permet d'institutionnaliser rapidement ce changement, impactant les formes ultérieures des engagements collectifs des individus dans le monde social.

Retraduction de la tension entre modalités d'engagements caractéristiques de la première et seconde modernité, les premiers pas de cette organisation se font dans une tension continue entre formes d'organisations caractéristiques des deux tendances. Les mono-disciplinaires, structures verticales de filières fondées sur l'identité pré-professionnelle des étudiants se disputent le contrôle de l'organisation avec les fédérations locales de ville, émanations horizontales qui retraduisent la prégnance croissante du local.

Fortes de leur dynamisme et de leur diversité, les fédérations de villes constituent l'ossature de la F.A.G.E. Ces structures sont elles-mêmes de compositions variées, accueillant en leur sein à la fois des associations de filières et des associations thématiques. Leur représentativité au niveau local est avérée, puisqu'elles regroupent en moyenne près de 55 % des associations étudiantes locales.

Le nouveau tissu associatif étudiant donne naissance à une forme organisationnelle novatrice, aux centres de décisions locaux et multiples, un poly-système. Rompant avec les modèles de la société salariale, cette nouvelle organisation fédérative s'inscrit dans une logique d'*empowerment*, de pouvoir par le bas. Les structures locales orientent l'organisation, cette dernière devenant davantage un lieu de synthèse qu'un lieu d'émergence d'une ligne politique.

La logique des liens réunissant le local et le national se construit désormais sous un angle plus partenarial et relationnel. Le pragmatisme, l'acte de service, l'identité locale et l'immédiateté, le concret des réalisations, l'interrelation constituent les piliers de cette multitude. En ce sens, ce réseau se fait particulièrement acteur du développement des formes nouvelles de l'engagement collectif des individus dans le monde social.

L'adéquation de ce nouveau modèle avec les attentes du terrain se traduit rapidement dans les résultats électoraux des listes nationales présentées par la F.A.G.E. Ainsi, en 1994, la F.A.G.E. s'installe de manière appuyée dans le paysage représentatif du monde étudiant, en obtenant 25 % des sièges des deux instances nationales C.N.E.S.E.R. et C.N.O.U.S., là où les précédentes organisations associatives nationales n'en obtenaient que 7,5 % environ quelques années auparavant. Elle devient même pour un temps la première organisation étudiante en termes de représentativité, devançant l'U.N.E.F.-I.D. habituée du fait.

Cette reconfiguration du rapport électoral se fait dans une large mesure au détriment des organisations syndicales étudiantes de gauche. Entre 1983 et 2002, l'aire d'influence de ces dernières passe de 62,39 % à 44,6 % des voix étudiantes, celle des syndicats de droite étant peu impactée. Ces transformations bousculent les positions institutionnalisées. Elles

<sup>229</sup> ( ) Dont Ingénieurs sans Frontières, réseau associatif étudiant des écoles d'ingénieurs est un des fondateurs. La P.F.C.E. regroupe en son sein et sur un même pied d'égalité des organisations nationales comme Max Havelaar France, et des structures locales de commerce équitable comme Equisol, structure de commerce équitable présente sur Lyon et Grenoble. Plus que la taille de l'organisation, ce sont les projets et leur importance qui déterminent la pertinence de l'entrée des organisations dans la P.F.C.E.

invitent à penser l'émergence d'un nouveau rapport au politique dans le monde étudiant, de philosophie social/humaniste, construit sur des bases associationnistes.

Cette nouvelle organisation se trouve cependant confrontée cette même année 1994 à la crise du C.I.P. Ce décret procède d'une forte remise en cause des identités et devenirs professionnels des étudiants des filières I.U.T. / B.T.S. notamment, alors regroupées avec les C.A.P. / B.E.P. et les jeunes sans diplômes. Il mobilise contre lui un nombre important d'étudiants, attachés à la défense de la valeur de leur diplôme et de leur devenir professionnel.

C'est dans ce contexte de précarisation des identités professionnelles que la F.A.G.E. et le réseau associatif étudiant connaissent leur première crise interne. Trois mono-disciplinaires décident en effet de se regrouper et de construire une structure alternative, P.D.E. (Promotion et Défense des Etudiants).

Cette nouvelle organisation défend l'idée d'une structuration fédérative nationale fondée en premier lieu sur les identités pré-professionnelles des étudiants. Elle est aussi le retraducteur de la guerre de tranchée que se livrent les mutuelles étudiantes régionales depuis la création de la F.A.G.E. pour le contrôle de l'organisation. Chacune disposant de poulains lors de l'élection au Bureau National, les hommes-liges de la S.M.E.R.R.A., évincés lors du scrutin de 1994, décident de créer une organisation concurrente avec l'appui de cette mutuelle. Dès lors, deux modèles d'organisations associatives vont se faire face, chacune caractéristique de deux modèles d'engagements collectifs divergents.

Le monde associatif étudiant connaît dès lors une bipolarité institutionnelle : la F.A.G.E. s'appuie sur le local et sur son hétérogénéité, P.D.E. défend les identités pré-professionnelles et une sectorialité des questions de l'Enseignement Supérieur. Au fil des années, certaines mono-disciplinaires oscilleront de l'une à l'autre, fonction pour l'essentiel d'intérêts financiers et/ou personnels. Nous reviendrons cependant plus précisément sur ce point lors de notre deuxième partie. Il est à noter que ce type de scission, sur des bases essentiellement financières, n'a jamais eu à ce jour l'heur d'exister dans l'ensemble du monde social, tout type d'organisation confondu.

Malgré cette tension, le réseau associatif animé par la F.A.G.E. poursuit son inscription et sa participation active au développement de la société capitaliste-informationnelle, se faisant de plus en plus moteur dans le développement de celle-ci. A ce titre, une centrale d'achat nationale est créée, société de service à destination des associations étudiantes. Cette structure privée – F.A.G.E.-Assos-Service – construit son offre sur et autour du réseau animé par la F.A.G.E. Si cette entreprise ne vivra guère plus d'une année, son échec confirme cependant que le développement économique des associations étudiantes s'effectue pour une large partie au niveau local, l'essentiel des échanges marchands de ces structures se situant à cet échelon. Dans le cadre du développement de la société capitaliste-informationnelle et de la reconfiguration des modes d'engagement collectif dans le monde social, le réseau associatif étudiant s'impose au niveau local comme un acteur économique d'importance croissante.

Ce réseau se construit autour des dynamiques de la seconde modernité, participant à leur institutionnalisation. Indépendance, multiplicité, forte importance donnée au local et au terrain, variété des projets et des actions en sont les maîtres-mots. Il rejoint en cela des dynamiques visibles plus largement dans le monde social, et dont il se fait tantôt le reflet, tantôt le préfigurateur.

Dans le même temps, le réseau associatif étudiant tend à inscrire une part croissante de ses modalités de fonctionnement dans l'informel, la fuite des normes rationnelles et

formalisées de la société moderne. Il est pour une part importante regroupé au sein de la F.A.G.E. (environ 1/3 des structures associatives selon nos calculs), dans une moindre mesure au travers des réseaux de P.D.E. et dans celui d'AnimaFac, l'essentiel des associations locales non partenaires de la F.A.G.E. se développant à l'écart de tout réseau fédératif. Elles inscrivent alors totalement leur action dans l'informel, l'autonomie et l'indépendance. Là encore, le mouvement associatif étudiant donne à voir tantôt des reflets, tantôt des exacerbations de modes d'agir visibles dans l'ensemble du monde social, les éléments excessifs de l'agir associatif étudiant d'aujourd'hui risquant fort de devenir la norme des engagements dans le monde social de demain.

Créée en 1994, P.D.E. se développe autour de quelques filières. Elaborée sur la base de fortes ambitions personnelles et financières ainsi que sur une philosophie corporatiste marquée, il apparaît cependant au fil des années que les mono-disciplinaires peinent à attirer les nouvelles associations étudiantes qui se créent. Construites sur un modèle d'organisation exclusif, ces structures verticales vivent de plein fouet la déconnection entre construction de l'identité individuelle et situation professionnelle, à l'instar des syndicats ouvriers quelques années auparavant. De plus, le milieu des années quatre-vingt-dix voit se développer en leur sein un processus d'éclatement des organisations sur la base d'une spécialisation croissante. Si l'on retrouve ici totalement les analyses de Jacques Ion en la matière, ces éclatements reproduisent aussi ceux qu'aura connu le syndicalisme ouvrier au début des années 1900.

Un troisième réseau émerge en 1996, AnimaFac. Fondée par des transfuges de l'U.N.E.F.-I.D. et appuyée par la Ligue de l'Enseignement, cette organisation cherche alors à regrouper autour d'elle les associations étudiantes qui le souhaitent. Elle se donne comme double objectif d'être une structure d'appui technique aux associations étudiantes, en même temps qu'une organisation de plaidoyer en faveur d'une reconnaissance par la société civile de l'engagement associatif étudiant. Organisation confédérale associative, ses contours sont volontairement flous, lui permettant de s'adapter le cas échéant aux évolutions des associations qui participent à son réseau. De manière assez novatrice en même temps que par obligation structurelle, la participation au réseau est privilégiée à l'adhésion. Si un tel processus a déjà été mis en évidence par Ion pour l'adhésion aux structures locales, il s'agit en revanche de la première forme d'organisation fédérative de dimension nationale à se réapproprié un tel processus pratique. En 1998, AnimaFac revendique regrouper 5 000 associations ; il s'agit pour l'essentiel d'associations thématiques. Il assoit son existence au fil du temps comme un lieu de ressources et d'échanges entre associations.

La poursuite du développement de la F.A.G.E., dix ans après sa naissance donne une indication des modélisations futures possibles des réseaux du secteur sans but lucratif et des modes d'engagement des individus dans le monde social. A ses débuts dépendante de quelques financeurs privés, l'organisation s'émancipe rapidement de ces tutelles en multipliant et diversifiant ses partenariats. Dans la même dynamique, elle élargit la gamme de ses interlocuteurs institutionnels, afin de démultiplier son pouvoir de négociation. Elle adopte le plus souvent un positionnement conjuguant participation et indépendance, dans une attitude qui se veut à la fois pragmatique et modérée.

La F.A.G.E. se positionne en outre lors des élections du bureau de la M.N.E.F. en 1997, et défend l'idée d'une mutualité étudiante gérée par les étudiants. Mobilisant son réseau à cet effet, elle ne réussit pas à rallier à cette idée P.D.E., centrée sur les mutuelles régionales. L'échec est partiel, ces élections étant remportées aux deux-tiers par l'U.N.E.F.-I.D. Néanmoins, dès l'année suivante et la liquidation de la M.N.E.F. consommée, elle est à l'origine d'un partenariat avec la M.G.E.N. et la F.N.M.F., pour créer la L.M.D.E. Cette

ouverture institutionnelle vers l'extérieur s'adjoint d'une entrée dans l'Intersyndicale. Elle revendique à ce titre le souci du résultat, loin des utopies et des dogmatismes.

Dans le même temps, les tensions nées des réticences des mono-disciplinaires s'estompent : le modèle d'organisation qui prévalait lors de la société salariale disparaît peu à peu devant la montée des réseaux et du local. La F.A.G.E. intègre alors ces dernières de manière spécifique dans son organisation et dans sa répartition des pouvoirs, fondant un équilibre nouveau entre identités pré-professionnelles et identités locales. Emerge ici un système innovant, atypique et visible nulle part ailleurs, conjuguant communauté salariale et socialité locale.

Ce nouvel agencement permet dès lors à la F.A.G.E. de se positionner sur les problématiques de société avec un regard atypique par rapport aux autres acteurs du social. Elle s'affirme notamment dans les problématiques de relations internationales, en étant la première organisation représentative à œuvrer en faveur du commerce équitable, et à intégrer cette thématique dans ses actions propres. Elle est ici en plein dans la construction d'une conscience humaine internationale, élément fort de la seconde modernité, se faisant élément fortement moteur et précurseur de celle-ci.

P.D.E. se développe pour sa part après 1996 sur un contre-pied récurrent avec les positions, attitudes de la F.A.G.E. Tandis que cette dernière décide de participer à l'Intersyndicale, le réseau des corporations affirme de plus en plus durement des valeurs contraires, sous un discours fortement corporatiste et exclusif. Un jeu malsain s'instaure entre ces deux organisations depuis 1998, trois élus C.N.E.S.E.R. ou C.N.O.U.S. sur les listes F.A.G.E. changeant successivement d'étiquette, pour rallier P.D.E. sans démissionner de leur mandat. Au fil des années, en excluant ces transfuges, la représentativité de P.D.E. évolue cependant peu, stagnant à un siège dans chacun des grands conseils.

Niche identitaire traditionaliste, des liens très forts perdurent encore, dix ans après sa naissance, entre P.D.E. et les mutuelles régionales, et obstruant son développement. Ses instances dirigeantes restent sous contrôle proche de ces dernières. Son devenir sera celui des organisations faux-nez du secteur privé, qui n'ont d'existence que temps qu'elles restent utiles à l'entreprise qui les contrôle.

Depuis 1996, le réseau AnimaFac se développe en se concentrant sur des activités de formations à destination des associations thématiques. Privilégiant largement l'informel, il se fait encore plus flou et difficile à appréhender que les deux réseaux précédents.

Si le développement du mouvement associatif étudiant appartient à ces trois réseaux, la plus grande visibilité du réseau F.A.G.E. nous amènera lors de notre partie suivante à privilégier davantage les éléments de ce dernier. Nous amputant partiellement de réseaux sur lesquelles les données restent difficilement accessibles voire inexistantes, nous essayerons en revanche de mettre en lumière de manière plus pointue les éléments observables sur le réseau F.A.G.E., base de notre enquête.

## **Conclusions – enseignements - transition.**

Les premiers regroupements des étudiants apparaissent vers la fin du XIX<sup>ème</sup>. Ils prennent la forme de fédérations locales, des A.G.E., construites sous une forme associative. Leur nombre se multipliant peu à peu, ces A.G.E. décident de se regrouper en 1907 au sein d'une

fédération nationale, l'U.N.E.F. Celle-ci n'exerce cependant jusqu'au début des années 1920 que peu d'influence sur les A.G.E.

Lors de cette première période de vie, les A.G.E. de l'U.N.E.F. se concentrent sur des activités folkloriques et récréatives. Cette posture est alimentée par l'individualisme mondain qui caractérise les rares étudiants de l'époque et le paternalisme bienveillant du corps professoral. Les structures ne participent à aucune forme d'agir politique, ce qui n'exclut en rien certaines participations étudiantes *intuitu personae*, notamment lors de l'affaire Dreyfus. Les étudiants participent alors à la construction du modèle de l'intellectuel engagé qui prévaudra tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle. Ils participent aussi à l'institutionnalisation de la manifestation publique comme processus d'expression de la parole sociale.

La première guerre mondiale et ses conséquences sur les individus viennent remodeler de fond en comble les postures antérieures. Les difficultés sociales et financières vécues par les étudiants, l'émergence d'un sentiment de risque face à l'avenir en matière de futur sociétal (difficulté à établir la paix) comme personnel (encombrement de certaines carrières) transforment le rapport entre étudiants et collectifs. Avec la naissance de « l'étudiant pauvre », l'U.N.E.F. et les A.G.E. entrent dans leur seconde phase de vie, la phase corporatiste.

Sur le plan politique et dans la construction de ses rapports aux institutions, le réseau associatif étudiant reste dans une position neutre et respectueuse, s'appuyant sur deux axes forts, patriotisme et paternalisme. Il participe à l'affirmation de l'Etat-Nation à l'instar des autres groupements intermédiaires de cette époque.

D'un point de vue pratique, les organisations étudiantes prennent la forme de sociétés de secours mutuelles, telles que le monde ouvrier peut en donner à voir à cette époque. A la différence du mouvement ouvrier cependant, le mouvement associatif étudiant fonde son action sur la base de quatre piliers que sont la logique solidaire, le paternalisme social, la philosophie chrétienne et les valeurs républicaines et laïques.

Le réseau associatif étudiant s'affirme comme une construction très atypique pour l'époque, qui se concentre sur l'actualité et le devenir de l'étudiant. Cette posture, en excluant la place de l'étudiant dans la société, et donc toute perspective politique, lui permet de conserver une unité entre toutes ces tendances internes. Dans le même temps, le mouvement associatif étudiant formalise les risques encourus par les étudiants, créant une unité de ces derniers pour la défense de leur sauvegarde.

Le rapport individu/organisation est en revanche similaire à ce qui se donne à voir dans les autres organisations du monde social. A leur instar, les A.G.E. développent une forte politique d'adhésion et des cartes d'engagements. L'individu est effacé par le groupe, qui prend à cette époque toute sa dimension. Les A.G.E. locales sont elles-mêmes dans un processus fort d'adhésion : le nombre de cartes vendues détermine le poids électoral de chaque A.G.E. lors des Congrès de l'U.N. Sur ce rapport, le mouvement associatif étudiant est un reflet de son temps, à la différence près que l'étudiant n'est pas enfermé dans un schème conceptuel, une utopie particulière. Toutes les utopies ayant droit de cité au sein de ce mouvement, sur la base d'un consensus non dit où aucune ne dispose d'une préséance sur les autres, une place plus grande est donc laissée aux projets.

Ce consensus interne, allié à une ambition de prévention des risques pour les étudiants, permet rapidement au mouvement associatif étudiant de développer des initiatives innovantes. Celles-ci, en s'institutionnalisant progressivement, vont conduire quelques années plus tard à des transformations dans les modes d'engagement collectif des individus dans le monde social, ainsi que dans les modalités d'action de l'Etat. Participant à



l'expansion des modèles d'organisation en vigueur à son époque, le mouvement associatif étudiant se fait en revanche davantage dynamique et précurseur sur les réalisations concrètes. Se donnent ici dès cet instant à voir les prémisses de la transitivité du « message » associatif étudiant, à tout le moins de ses modalités d'agir.

Poussées par les étudiants, les A.G.E. entrent dans une reconnaissance progressive des individus, au travers d'une posture promotionnelle sur la mise en avant du corps et de l'individu. Plus que les autres organisations collectives, le mouvement associatif étudiant s'implique par une politisation de la vie privée dans le sport pour l'individu, faisant évoluer le droit puis les modalités des engagements collectifs des individus dans le monde social. Bousculant le consensus social dans de nombreux domaines, l'U.N.E.F. et les A.G.E. précèdent les évolutions sociales et les organisations collectives du monde social sur des thématiques telles que le droit de votes des femmes, les technologies de l'information.

Le développement de l'organisation fait progressivement apparaître la nécessité d'une transformation de la structuration interne de l'U.N.E.F. Face aux difficultés d'accès au monde du travail qui s'étendent au cours des années trente, l'idée de passer d'une organisation corporative à une structure syndicale se répand en interne. Cette dernière permettrait en effet d'inscrire véritablement l'étudiant et le mouvement associatif étudiant dans le rapport salarial, à l'instar des autres organisations de représentation de groupes d'individus ayant un lien avec le monde du travail. Le modèle syndical d'organisation collective étant dominant à cette époque, la perspective étudiante reflète les modalités de l'action collective à l'œuvre dans l'ensemble du monde social.

Ce phasage s'observe notamment au travers de la similitude des rapports individu/collectif. Face au groupe, l'individualité n'existe pas ; le lien entre ces deux acteurs s'opère dans les deux cas par le biais du militant, figure emblématique de l'engagement, dans ses aspects irréprochables et abandon de soi au profit du collectif.

Cependant, le modèle syndical pensé par les instances de l'U.N.E.F. reste atypique : un peu à l'image de la F.G.E. (Fédération Générale de l'Enseignement, ancêtre de la F.E.N.) qui se constitue à cette époque, il n'est fait nul choix d'une utopie particulière pour guider le mouvement. Ceci n'empêche pas de se positionner sur des problématiques de sociétés comme la montée du fascisme, à l'instar des autres organisations du monde social de tendance humaniste.

Ces ambitions de refonte du mouvement associatif étudiant, mises en berne par la seconde guerre mondiale, renaissent après 1945. Le positionnement ambigu de l'U.N.E.F. et de certaines A.G.E. rend nécessaire une reconstruction fondamentale de l'organisation. Cette dernière se rebâtit sous la forme d'un syndicat non politisé. Le mouvement associatif étudiant entre dans sa troisième phase, la période syndicale. Il s'appuie pour se faire sur une charte, la Charte de Grenoble, fortement inspirée de la Charte d'Amiens du syndicalisme ouvrier. Le mouvement associatif étudiant emprunte donc la forme d'organisation collective la plus courante à son époque, en calquant un certain nombre de ses modalités de fonctionnement sur celle-ci, tout en lui adjoignant des spécificités particulières et en oblitérant un certain nombre de contraintes conceptuelles. Il s'ensuivra, à l'instar de ce qui se produisit pour elle au sortir de la première guerre mondiale, une capacité d'innovation pratique forte, non entravée par des préceptes ou des dogmes. Ces innovations rayonneront alors et diffuseront peu à peu sur l'ensemble du monde social, transformant progressivement par leur institutionnalisation tant l'action de l'Etat que les modalités de l'engagement collectif des individus dans le monde social. Là encore, la transitivité de l'agir associatif étudiant au travers du temps se concentre sur des modalités pratiques et organisationnelles.

L'action de l'U.N.E.F. fera évoluer l'Etat, de la même manière que les syndicats ouvriers feront évoluer ce dernier dans la conquête de droits nouveaux pour leurs membres. Mais la place du membre dans l'organisation n'est pas tout à fait la même. Si le mouvement étudiant déclare l'étudiant comme avant-garde des transformations sociales à l'instar de ce que déclame le mouvement ouvrier, s'il est entrevu lui aussi dans une vision unitaire, il y a loin de la pratique d'indépendance de l'action syndicale par rapport à l'action politique sur ce dernier milieu, réalité beaucoup plus effective sur le monde étudiant. De part la multiplicité de ses influences théoriques, le mouvement associatif étudiant adopte une position plus éloignée des utopies, créant un modèle d'organisation plus consensuel et surtout plus orienté sur des réalisations pratiques. Ebranlant le consensus social de l'époque en matière d'agir collectif, les A.G.E. se voient fortement incitées à coupler activité gestionnaire de services (souvent nombreux) avec leur activité de représentation.

Si la forme générale de la structure et ses pratiques de rapport entre individus et organisations empruntent une large part des cadres de l'action collective mis en œuvre par les syndicats ouvriers de son époque, les modalités pratiques et les réalisations de l'agir associatif étudiant s'éloignent donc fortement de celles de ses homologues ouvriers. La forte adhésion au mouvement associatif étudiant contraste ainsi avec la faible participation que connaissent les syndicats de salariés. Celle-ci n'a évidemment pas la même forme. Tandis que l'adhésion à un syndicat ouvrier affirme l'adhésion à une philosophie politique et à une utopie particulière, l'adhésion des étudiants à l'U.N.E.F. ou ses A.G.E. prend surtout la forme d'une adhésion à une structure de service. Le lien adhérent/structure se fonde davantage sur une perspective utilitaire et pas du tout idéologique, attendu que l'organisation n'a pas d'idéologie affichée, d'utopie ayant prérogative (<sup>230</sup>).

L'U.N.E.F. prend au cours des années suivantes la forme d'une équipe de techniciens, posture organisationnelle relativement en avance sur son temps.

Deux groupes animent les débats en interne : les visionnaires autour de la J.E.C., et les gestionnaires. Ces deux groupes tendent à affirmer deux perspectives politiques différentes, qui se rejoignent cependant dans la nécessité d'une unité de l'organisation. Avant l'heure, les étudiants se frottent ainsi aux pratiques de cohabitation.

Au milieu des années cinquante, et avec l'expansion progressive du conflit algérien, la J.E.C. prend un pied plus important au sein de l'U.N.E.F. Ses idées se diffusent, qui prônent un élargissement de la conscience étudiante à ce qui se passe ailleurs, sur le principe que l'ailleurs maintenant peut affecter notre ici demain. Ses prises de position précèdent fortement l'ensemble des autres organisations collectives de son temps et bousculent cette fois encore le consensus social. La transitivité du message associatif étudiant se déporte alors sur la problématique du sujet, sa place dans la société, sa capacité et son droit à être reconnu dans et par son identité.

La J.E.C., l'U.N.E.F. et le mouvement associatif étudiant vont alors œuvrer pour une conscientisation progressive de la population. Ces trois acteurs, chacun à leur échelle, organisent leur action pour une reconnaissance de l'altérité et le droit de chaque individu à disposer de lui-même et de son devenir. L'individu prend *de facto* une place grandissante dans le discours de l'U.N.E.F.

Revers de ce positionnement avant-gardiste, diverses A.G.E. parmi les plus conservatrices scissionnent. S'opposent alors deux paradigmes, l'un fondé sur l'unité de la Nation et le rejet du communisme, et l'autre autour des droits de l'individu et des

<sup>230</sup> ( ) A certains égards, il se développe une certaine forme de synonymie entre l'U.N.E.F. et la F.E.N., structure syndicale aux orientations internes consensuelles, et elle aussi fortement tournée vers l'activité de service.

Nations à disposer d'eux-mêmes. Deux fondements de la société modernes viennent ainsi s'opposer, la totalité et la liberté. Le second paradigme va peu à peu s'imposer, conduisant à l'éclatement des identités et des références. Cette opposition se donnera à voir ultérieurement sur l'ensemble des organisations du monde social, que ce soit au travers du lent mouvement d'autonomisation des structures par rapport aux groupements constellaires ou par les scissions syndicales et/ou politiques de cette époque (scission S.F.I.O./P.S.A., scission C.F.T.C./C.F.D.T. notamment).

Cette époque est aussi celle de l'installation progressive du second individualisme dans la société et dans le milieu associatif étudiant. Par une politisation de la vie privée avec notamment le refus du service militaire, le milieu associatif étudiant devance de quelques années les autres organisations du monde social sur ce point. Il invente une nouvelle praxis, transformant par incidence les formes de l'engagement des individus dans le collectif.

Des procédés nouveaux servent d'appuis à un réagencement entre discours à visée utopique (le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes) et réalisations pragmatiques locales immédiates : refus du départ des étudiants, fin de la guerre d'Algérie, .... Le discours se pragmatise, et fait le lien entre global et local. Ce sont de telles modalités de l'action collective qui sont actuellement à l'œuvre dans le monde social, permettant d'en déduire un caractère préfiguratif du mouvement associatif étudiant.

Dans le même temps, l'Etat se transforme et se personnalise. Les changements que cette reconfiguration impose à l'U.N.E.F. sont importants, notamment en matière de multiplication des élites en son sein. La J.E.C. répondra en partie à ces besoins, en fournissant au mouvement associatif étudiant des cadres déjà formés. Revers de la médaille, l'U.N.E.F. accentue sa dépendance envers cette organisation.

Par l'instruction de 1959, qui bloque les sursis des étudiants, l'Etat crée les conditions du basculement définitif de l'ensemble des étudiants et A.G.E. contre la guerre. Afin de ne pas défendre une position trop corporatiste, les membres de la J.E.C. amènent l'ensemble de ces dernières à se positionner contre le colonialisme. Si la façade de l'apolitisme tombe alors pour les A.G.E., elles emportent le soutien d'une large partie de la population et réussissent de fait à faire annuler ce décret.

Autour de la notion de risques potentiels, l'U.N.E.F. renforce son unité et l'adhésion des étudiants, en même temps qu'elle se positionne comme une force à l'égale des grandes centrales syndicales pour l'opinion. C'est une perspective avant-gardiste qu'elle développe alors, les syndicats ouvriers se ralliant à son panache, la transativité du discours associatif étudiant en direction des autres organisations du monde social se faisant à cet instant beaucoup plus rapide et visible. Cette fois encore, le mouvement associatif étudiant bouscule le consensus social ambiant, et transforme les autres formes de l'engagement collectif des individus. Ce positionnement lui vaudra sa mise au ban de la part du gouvernement, tandis que dans le même temps, l'épiscopat français somme la J.E.C. de recentrer son action.

Cette levée de boucliers institutionnels sonne le départ définitif des A.G.E. parmi les plus marquées à droite. Ces dernières créent en 1961 la F.N.E.F. S'en est alors fini de l'unité du syndicalisme étudiant. En même temps, cette scission définit aussi sur l'ensemble de la société l'instant où les identités particulières prennent le pas sur les identités collectives. A maints égards, la création de la F.N.E.F. donne à voir la réémergence sur le social d'organisations traditionalistes voire communautaires. Elle marque dans le même temps l'opposition entre l'ancien et le nouveau, à l'instar de ce que connaîtra la C.F.T.C. quelques années plus tard.

L'U.N.E.F. poursuit cependant sa route, ses élites impulsant des dynamiques qui se rendront visibles plusieurs années plus tard sur l'ensemble du monde social, de part leur accession progressive à des postes décisionnels importants (lors des élections locales de 1977 ou lors de l'alternance de 1981) ou par effet de diffusion (élites du Tiers-Monde passés entre-temps par le moule de l'U.N.E.F.).

Les années 62-64 apportent à l'U.N.E.F. la réussite de ses objectifs, en même temps que le début de son déclin. L'organisation se voit emportée par la réalisation de ce qui l'a mobilisé tout au long de ses dernières années, la fin de la guerre d'Algérie. Victoire pour l'U.N.E.F. et son investissement, ses élites se trouvent cependant démunis pour rebondir après un tel succès.

Confronté à ce vide d'objectifs, à la coupure des subventions venant de l'Etat, au tarissement du flux de cadres J.E.C., à l'hémorragie née de la scission de la F.N.E.F., un certain nombre d'A.G.E. puis l'U.N.E.F. passent progressivement aux mains des étudiants de l'U.E.C. et du P.S.U. L'U.N.E.F. entre alors dans sa quatrième période, la période syndicale, politisée et partisane. L'impact du mouvement associatif étudiant sur les transformations des modes d'engagement collectif des individus dans le monde social disparaît alors pour un temps, ainsi que définitivement pour cette organisation.

Au final, il apparaît que le caractère préfiguratif du mouvement associatif étudiant se concentre, lors de cette période, essentiellement sur les réalisations pratiques des modalités de l'engagement des individus dans le collectif et sur la reconnaissance du sujet. Les données, informations transitant d'une époque à une autre pour connaître une résurgence ultérieure sur le monde social sont principalement d'ordre pragmatique et concret. Les formes globales de l'engagement des individus (rapport individu/organisation notamment) sur le monde associatif étudiant restent pour leurs parts relativement similaires à celles mises en œuvre par les organisations syndicales de son époque, dimension constellaire exceptée. Il n'y a pas de grande variation entre le modèle proposé à cette époque par les organisations associatives étudiantes en matière modes de construction du collectif, sur le rapport entre individu et organisation, et ce qui se donne à voir à la même période sur l'ensemble du monde social.

Outre la dimension préfigurative sur le plan de l'action et sur la place du sujet, il convient aussi de relever le caractère fortement performatif des organisations associatives étudiantes en regard des autres organisations similaires dans le monde social. Ce caractère performatif s'observe tant sur la teneur des projets inventés, réalisés, que sur les taux d'adhésion obtenus. Tout au long de cette période, nous sommes dans un croisement d'une activité associative de création de gestion de projets de développement social, et d'une activité de représentation qui s'apparente à un positionnement syndical classique.

La divergence entre agir associatif étudiant et formes d'engagements sur le social se produit principalement sur l'offre de service proposée par l'organisation. Plus complète au sein du monde associatif étudiant, elle induit de la part de l'individu une adhésion duelle, l'une utilitaire pour les services, et l'autre, plus ténue, pour la perspective idéologique proposée. Sachant que lors de ses grandes périodes, l'U.N.E.F. et le mouvement étudiant ont réussi à fonder cette perspective sur une notion de risque vécu et/ou potentiellement à vivre, sachant la force du lien qu'il est possible de créer autour de cette notion de risques désormais fortement utilisée par une large part des organisations sans but lucratif (la force de ce lien pouvant parfois approcher celle de la propagande par la manipulation des peurs), il est raisonnable de penser que le modèle mis en œuvre par le mouvement associatif étudiant au cours de la période associative de l'U.N.E.F. était précurseur dans ses réalisations, parce qu'il était tout simplement éminemment performatif.

En étant plus performatif que toutes les autres organisations de son temps, l'agir associatif étudiant a pu explorer plus rapidement de nombreuses hypothèses, les tester au niveau local et les mettre le cas échéant en lumière au niveau national si le besoin était. Le caractère précurseur tient donc, pour cette période, de la capacité qu'a eu le mouvement associatif étudiant à tester rapidement des solutions au niveau local, les meilleures idées traversant alors le temps et se retrouvant ensuite dans le monde social.

La période suivante, allant du milieu des années soixante à la fin des années quatre-vingt, sera plus confuse. Le mouvement associatif étudiant se voit rejeté de l'U.N.E.F., sa création, par les faire-valoir étudiants des partis de gauche de l'époque, l'U.E.C. et le P.S.U. Ces deux organisations conduiront l'U.N.E.F. à son explosion finale et sa mort.

Une partie des organisations associatives, essentiellement issues des filières Santé et Droit, a créé au début des années soixante une nouvelle organisation, la F.N.E.F. Malgré ou sans doute à cause d'un soutien très marqué du gouvernement de De Gaulle en sa faveur, cette organisation végète. Elle est pour nombre d'étudiants la retranscription dans le monde universitaire de l'U.N.R., parti du pouvoir. Elle est en outre empêtrée dans une impossibilité chronique à créer un discours efficient et pertinent, oscillant entre participation et rejet, syndicalisme de combat et suivisme du gouvernement. Malgré son ambition première d'être une organisation inclusive, elle se développe avant tout sur le modèle d'une organisation exclusive.

Des regroupements de circonstance entre organisations associatives locales vont rapidement dépasser la F.N.E.F. lors des scrutins électoraux étudiants. Celle-ci se voit peu à peu désertée par les mono-disciplinaires, tentées par la création d'une organisation plus verticale, et par ses courants internes de droite qui lui préfèrent d'autres organisations syndicales plus facilement contrôlables. La F.N.E.F. disparaît ainsi presque totalement du paysage étudiant dès le début des années soixante-dix. Elle constitue une mise en acte parfaite du modèle des organisations exclusives en période de crise identitaire.

Quelques mono-disciplinaires tentent alors de créer une nouvelle fédération nationale, le C.L.E.F. Composée limitativement de cinq mono-disciplinaires, cette organisation verticale s'appuie sur les identités de filière. Dès sa conception, le C.L.E.F. s'enferme autour de deux valeurs : le corporatisme et l'identité pré-professionnelle. Cependant, un tel modèle ne peut fonctionner que sur la base de filières fortement intégratrices, ce qui n'est pas le cas des nouvelles filières universitaires qui se développent. L'exclusion de la différence constitue la pierre de base de cette construction, rendant son but de représentativité nationale incohérent. Structuration calquée sur les autres organisations représentatives de son temps (organisation pyramidale, centralisme, délégation de la parole, ...) le C.L.E.F. est une sorte de reflet étudiant des autres syndicats professionnels de son époque.

Cependant, cette organisation développe dans le même temps une approche presque communautariste, par son rejet de toute identité étudiante non élément des filières Droit, Santé et Grandes Ecoles. A sa manière, ce secteur du monde associatif étudiant participe au renouveau des pratiques communautaires, en même temps que continue de s'affirmer une pensée exclusive au sein de cette organisation nationale. La communauté des étudiants membres du C.L.E.F. devient le lieu de réassurance des individus face aux dangers extérieurs. Signe des transformations à l'œuvre, la société, même pour les étudiants, apparaît désormais plus dangereuse. La croyance dans le Progrès s'effrite, commandant un recours à la tradition. C'est donc un couplage original que propose cette structure, entre passé et présent.

Mais l'efficacité ne sera pas au rendez-vous. Dès le milieu des années soixante-dix, le modèle C.L.E.F. s'avère obsolète. L'organisation n'est plus en phase ni avec le milieu universitaire qui s'est transformé par la création de nombreuses nouvelles filières, ni avec la population étudiante, en attente de plus d'ouverture. Cette dernière s'est en outre fortement accrue, par l'arrivée progressive de jeunes d'origines plus populaires.

Des associations étudiantes nouvelles émergent, notamment au sein des récentes filières professionnalisantes. Le visage de l'agir associatif étudiant se transforme peu à peu. Les étudiants recherchent des engagements plus pragmatiques, plus concrets, moins idéologiques, et rejettent tout marquage politique.

Les évolutions des formes d'engagement collectif chez les étudiants (passage d'une perspective syndicale à des engagements associatifs) donnent à voir avec plusieurs années d'avance la tenue d'un phénomène similaire sur l'ensemble du monde social. Le pragmatisme, l'action concrète et les résultats visibles rapidement s'imposent au détriment des utopies et des « grands soirs ». Le mouvement associatif étudiant institutionnalise progressivement ces transformations, impactant alors les autres formes de l'engagement collectif des individus dans le monde social.

Sur le local, l'indépendance et l'autonomie s'affirment comme valeurs nouvelles au sein de ces nouvelles associations. Ces structures retranscrivent par ce biais l'affirmation croissante de l'individu dans la société. La transitivité du modèle de l'agir associatif étudiant sur l'ensemble de la société se confond alors avec les évolutions sociétales, en les précédant cependant.

Le second individualisme se concrétise aussi au travers de l'expansion du nombre d'associations thématiques, structures fondées sur des micro-projets, et le plus souvent portées par un individu seul. Ces petites associations expriment la volonté de prise en main par l'individu de son destin, sans délégation et au plus proche de la réalité locale. Ouverture sur l'altérité et construction d'un rapport plus responsable au monde constituent les principales orientations de ces nouvelles structures. L'action de ces structures se tourne en outre davantage vers la création de projets nouveaux que vers la construction d'une participation aux projets en cours dans le monde social. A la différence des corporations étudiantes et des fédérations nationales F.N.E.F. et C.N.E.F., ces associations étudiantes bâtissent leur action sur une ouverture à l'altérité quand les premières se construisent sur la base de l'exclusion de la différence.

Les corporations, structures étudiantes plus anciennes, se concentrent pour leur part sur le développement du libéralisme, en créant notamment les mutuelles régionales. Celles-ci ont alors comme mission de concurrencer la M.N.E.F., aux mains des deux U.N.E.F. Le fonctionnement des corporations étudiantes est sur ce point totalement novateur pour les organisations du secteur sans but lucratif, en même temps que totalement en phase avec son époque. L'argent devient un enjeu de pouvoir, car l'argent permet d'accéder au pouvoir. Cette posture n'existait pas auparavant dans le milieu étudiant. Dans cette logique, il devient nécessaire de construire des mutuelles concurrentes à la M.N.E.F., afin de priver les deux U.N.E.F. de leur principale ressource financière. En même temps, ce processus donne à voir des collusions inédites entre organisations de représentation et intérêts financiers. Celles-ci n'ont pas à l'époque de retranscription dans le monde social, aucun parti, syndicat comme aucune autre structure d'engagement collectif n'étant alors adossé à une organisation privée dont l'objectif est en premier lieu de générer du capital.

La distance entre organisation nationale et associations locales se creuse donc encore davantage au cours de cette période. Tandis que le C.L.E.F. s'éloigne du modèle syndical

pour tendre vers celui d'une organisation économique, les associations de terrain se rapprochent pour leur part des associations d'entraide qui émergent dans le monde social.

L'absence de suivi du C.L.E.F. par la base amène peu à peu les responsables associatifs étudiants à prendre conscience de son inanité. La construction d'une organisation nouvelle s'impose donc vers la fin des années soixante-dix. Le C.N.E.F. naît ainsi en 1982, par la fusion entre F.N.E.F. et C.L.E.F. Cependant, à rebours de ses ambitions, cette nouvelle organisation reproduit rapidement les mêmes travers que ses deux prédécesseurs : représentation unique des mono-disciplinaires, structuration autour des identités pré-professionnelles, forte délégation de la parole, ignorance des particularismes locaux, accents paternalistes et moralisateurs d'un autre âge en font une organisation dès sa conception dépassée. Cette fois encore, le modèle exclusif s'impose.

La C.N.E.F. poursuit l'implication de ses prédécesseurs dans le néolibéralisme, filiale certaines de ses activités selon une approche similaire à la gestion d'une entreprise en réseau, firme horizontale. Cette nouvelle fédération s'impliquera ainsi plus fortement dans l'animation d'un réseau économique et dans la construction de relations financières que dans l'animation du réseau des associations étudiantes. Les liens entre étudiants et bénévoles sont presque inexistants, hormis sous un rapport financier. La C.N.E.F. s'oriente en outre vers la promotion d'un discours méritocratique à l'égard des étudiants, en phase avec la société libérale de son temps.

Le mouvement associatif étudiant continue pour sa part à se développer sur le local, loin de ces organisations et de ces considérations. Le fédéralisme local se construit sur le monde étudiant, sans forcément de lien avec ce qui se produit au même moment dans l'ensemble du monde social. Il est accompagné par la décentralisation des équipements universitaires sur les villes moyennes, qui se met en œuvre à cette époque. Des partenariats nouveaux se tissent, entre associations étudiantes de terrain et institutions locales. L'individu prend son expansion sur le terrain, quand dans le même temps, le local s'impose peu à peu.

Les associations étudiantes locales se rapprochent du modèle des associations de développement économique local. On assiste à l'émergence d'identités particulières, fondées sur le local comme lieu de vie et d'appartenance. L'individu marque sa présence. Il n'y a plus dans le milieu étudiant d'unité et de globalité mais la constitution progressive d'un réseau d'identités locales, se retraduisant notamment dans la construction de fédérations locales aux identités marquées et indépendantes.

La C.N.E.F. passe à côté de ces principales évolutions, et s'affirme en outre peu à peu comme une organisation politiquement marquée à droite. Le rejet d'une telle posture s'avère radical de la part des responsables associatifs étudiants, caricaturant à l'excès des rejets similaires visibles dans le monde social. Lors des scrutins électoraux étudiants de la fin des années quatre-vingt, la C.N.E.F. est laminée, n'arrivant parfois même pas à présenter de candidats. Diverses fédérations de ville se regroupent à partir de 1988 et pensent alors la transition.

Face à une vision reproduisant le schéma d'un regroupement national des mono-disciplinaires, la perspective d'un regroupement fondé sur les fédérations de villes s'impose. Après deux ans de débats, le mouvement associatif étudiant tourne le dos au modèle syndicalo-corporatiste des organisations précédentes, et s'ouvre à une nouvelle structuration fondée sur le local. La F.A.G.E. naît ainsi le 12 décembre 1989, forte de ces

nouvelles ambitions ( <sup>231</sup> ). Elle signe dans le même temps le retour d'un modèle inclusif d'organisation fédérative sur le milieu associatif étudiant.

Dans son utopie créatrice, cette nouvelle organisation se veut un lien entre symbolique de la grande U.N.E.F. et réalités actuelles de l'agir associatif étudiant ; une sorte de reconstruction de l'U.N.E.F. sans les groupes internes politisés. La F.A.G.E. affiche dès sa naissance clairement une ligne apolitique et sa volonté de se concentrer sur l'action de terrain et le local. Une organisation inclusive naît alors, signant la fin de la crainte du monde associatif envers son environnement. Cette naissance et ce retour au modèle d'organisation inclusif après un passage appuyé dans le modèle exclusif affirment en outre l'existence d'un réel continuum de pensée et de pratiques entre l'U.N.E.F. antérieure à la F.N.E.F. et la F.A.G.E.

La F.A.G.E. renoue avec une forme plus syndicale d'organisation. Elle appuie son développement sur le renouveau associatif visible dans l'ensemble du monde social au cours des années quatre-vingt. Elle fait se côtoyer en interne différents types d'organisations : « corpos » anciennes, associations nouvelles, associations de filière, associations thématiques, fédérations de ville et mono-disciplinaires. Elle s'ouvre aux particularismes locaux, en décentrant notamment son siège social plusieurs années durant hors de Paris.

Ce renouveau s'accompagne d'une forte adhésion des associations locales aux fédérations locales, et d'une forte adhésion de ces dernières à la F.A.G.E. Ce phénomène retraduit l'attrait que représente alors le projet F.A.G.E., et tranche avec le déclin du fédéralisme visible à la même époque dans le monde social.

Une nouvelle structuration des rapports entre fédérations locales et structure nationale se fait jour : désormais, il n'y a pas un centre de décision mais des centres. Le pouvoir est désormais aux mains des fédérations locales. On assiste alors sur le monde étudiant à l'émergence d'un poly-système. Ce type d'organisation n'est à cette époque guère visible sur le monde social, excepté chez S.U.D.

Les organisations fédérées jouissent en interne d'une réelle indépendance, d'une large autonomie d'action. Cette organisation n'est pas construite sur une base de structuration pyramidale mais sous la forme d'un réseau. La coordination des idées s'établit sur une base de synthèse consensuelle entre les diverses identités locales. Le rapport entre national et local se construit par les biais du partenariat et du relationnel. Les liens entre structures se construisent par affinités, sur une base de pragmatisme, de relations de services mutuels et de mutualisation des expériences entre membres du réseau.

La modélisation structurelle mise en œuvre par le réseau F.A.G.E. se trouve conséquemment être en phase avec les attentes du terrain. Cette adéquation se retraduit ainsi rapidement dans les scores électoraux que réalise ce réseau lors des différents scrutins étudiants.

<sup>231</sup> ( ) Sur le modèle de survie des organisations au cours du temps décrit par Verta Taylor dans sa contribution à l'ouvrage collectif « *Le désengagement militant* » d'Olivier Fillieule, il est alors possible d'analyser rétrospectivement les trois organisations F.N.E.F., C.L.E.F., et C.N.E.F. comme des « organisations exclusives ». Leur fonction principale aura été de conserver et de faire perdurer le potentiel militant tout au long de la phase de transition du mouvement associatif étudiant entre U.N.E.F. et F.A.G.E. « *Organisations dormantes* » compte tenu de leur faible adhésion avec la base étudiante des années 70-90, elles permettront néanmoins de faire survivre l'idée du militantisme associatif étudiant au cours d'une période davantage propice aux mouvements contestataires. TAYLOR Verta in FILLIEULE Olivier, *Le désengagement militant*, Belin, 2005.



La tendance à l'amplification des scores associatifs ira croissante au cours des années. Pour l'essentiel, le mouvement associatif étudiant progresse au détriment des organisations étudiantes de gauche, dont l'audience chute de près de 20 % entre 1983 et 2002.

Le C.I.P., en posant au grand jour la question de la professionnalisation des filières et l'intégration des étudiants dans le monde du travail, génère en 1994 un dissensus entre associations étudiantes. Trois mono-disciplinaires « corporatistes » scissionnent de la F.A.G.E. pour créer une structure alternative, P.D.E. Cette séparation se fait sur fond d'intérêts divergents entre deux mutuelles régionales pour le contrôle de la F.A.G.E., par responsables associatifs étudiants interposés. Les intérêts financiers en jeu donnent alors corps aux divergences entre filières sur le métier d'étudiant. Le besoin de marquer sa différence se fait alors plus fort que l'intérêt d'être ensemble.

P.D.E. devient l'organe politique étudiant de la S.M.E.R.R.A. et le restera, quand dans le même temps, la F.A.G.E. cherche à s'émanciper de la tutelle financière des mutuelles régionales. A partir de cette époque, ces deux organisations cohabiteront, créant ça et là des zones de conflits intestins lors des scrutins électoraux étudiants.

La F.A.G.E. tente pour sa part de diversifier ses ressources financières, et crée une centrale d'achat, F.A.G.E.-Assos-Services. Bien que cette expérience soit un échec financier, elle permet à la F.A.G.E. d'entrer de plain-pied dans le monde de l'économie sociale et solidaire et d'essayer d'utiliser l'outil économique comme élément de structuration d'un réseau.

Dans les années qui suivent, la F.A.G.E. s'émancipe définitivement de ses tutelles financières et élargit la gamme de ses actions et de ses interlocuteurs. Elle participe en son nom propre à la tentative de sauvetage de la M.N.E.F., unique organisation étudiante à le faire ouvertement.

Mais elle ne regroupe derrière elle qu'une petite partie du monde associatif étudiant. Ce dernier, composé d'une myriade d'associations, reste flou, insaisissable, à l'instar des individus qui animent ces structures.

D'autres organisations existent, qui tentent de fédérer d'autres réseaux étudiants. P.D.E. regroupe pour sa part des organisations clairement identifiées par leur devenir professionnel. Fondée sur une dynamique proche de la F.A.G.E. et sur la base d'organisations de même type, elle ne doit son existence qu'à la poursuite d'intérêts financiers extérieurs au monde associatif étudiant.

AnimaFac, créé en 1996, apportera un éclairage complémentaire sur le mouvement associatif étudiant. Pensé et géré comme un réseau fluide, cette organisation va peu à peu agréger tout un ensemble d'associations thématiques. Elle ne prend pas part aux différents scrutins électoraux étudiants, laissant ce terrain aux différentes organisations étudiantes actuelles. En revanche, elle s'affirme comme représentant du monde étudiant au sein d'instances extérieures à l'Education Nationale (Jeunesse et Sport, International, autres ministères, ...).

Les modalités de l'action représentatives de la F.A.G.E. se construisent autour de valeurs pragmatiques, sans référence à une utopie et dans une recherche de résultats tangibles. En interne, l'organisation se transforme au cours de ces dernières années, afin d'intégrer au mieux les différences (création d'un collège spécifique pour les mono-disciplinaires, limitation du poids de Paris, ...). Elle est une tentative de rencontre entre le process d'individuation qui s'affirme, les pratiques gestionnaires et de services des associations locales, et la défense d'intérêts corporatifs des mono-disciplinaires. Au niveau

global, les modalités de structurations et les postures de la F.A.G.E. sont en relative synonymie avec celles des autres organisations du monde social.

A l'instar de la grande U.N.E.F., nous verrons cependant dans notre seconde partie que les réalisations pratiques, les projets de la F.A.G.E. s'avèrent inédits, bousculent les pratiques en cours dans le monde social, et sont en avance sur leur temps. Il restera en suspens la question du risque, inexistante et non traitée par toutes les organisations associatives étudiantes qui se sont succédées après l'U.N.E.F. Sans cette dernière, le monde associatif étudiant peut-il se prévaloir d'un quelconque rôle de fer de lance dans les transformations sociales et dans les modes d'engagement collectif des individus ?

P.D.E. reste jusqu'à aujourd'hui une niche identitaire, fondée sur des bases traditionalistes et d'identités professionnelles, et très fortement dépendante de sa mutuelle de tutelle. Son positionnement en fait un mouvement plutôt marqué à droite. AnimaFac se développe sur une logique de réseau, et cherche à créer des synergies transversales. Il organise peu à peu une forte communication institutionnelle sur l'expérience associative étudiante et sur sa reconnaissance.

L'importante fluidité qui ressort de l'observation du mouvement associatif étudiant rend délicate l'observation de ce dernier, *a fortiori* compte-tenu du peu de données dont il est producteur. Les trois organisations évoquées développent chacune des réseaux parallèles qui s'entrecroisent sans que chacun en soit toujours conscient. L'enquête sur laquelle nous travaillons permet d'étudier un pan particulier du secteur associatif étudiant, le plus visible. Ne disposant pas de données sur les réseaux AnimaFac et P.D.E. car inexistantes ou presque, il s'ensuit que ce travail observera sans doute moins facilement les dynamiques les plus émergentes, les moins saisissables, passant de fait peut-être à côté du nouveau par instant. Il permettra toutefois d'observer les modalités de l'action collective des organisations les plus structurées et les plus viables, et de ce fait, celles qui disposent des facultés les plus accrues pour réapparaître d'ici quelques années sur la société civile, et impacter les modes d'engagement des individus dans le monde social. C'est ce à quoi s'attachera notre seconde partie.

# Partie II La participation actuelle du mouvement associatif étudiant aux transformations des modes d'engagements des individus dans le monde social.

## II-A) Les associations avec leur environnement : marché, institution, autres acteurs du tiers secteur. Modes de communications.

### II-A-1) Transformations des rapports entre marché et associations étudiantes.

---

Comprendre la participation actuelle du mouvement associatif étudiant aux transformations des modes d'engagements des individus dans le monde social demande de s'intéresser tout d'abord aux formes nouvelles que tissent ces organisations avec leur environnement. Des interactions entre organisations et extérieur découlent en effet les relations mises en œuvre par les bénévoles dans leur engagement quotidien. Comprendre les nouvelles modalités de l'engagement des individus dans le collectif passe donc notamment par le décryptage des relations entre structures et environnement.

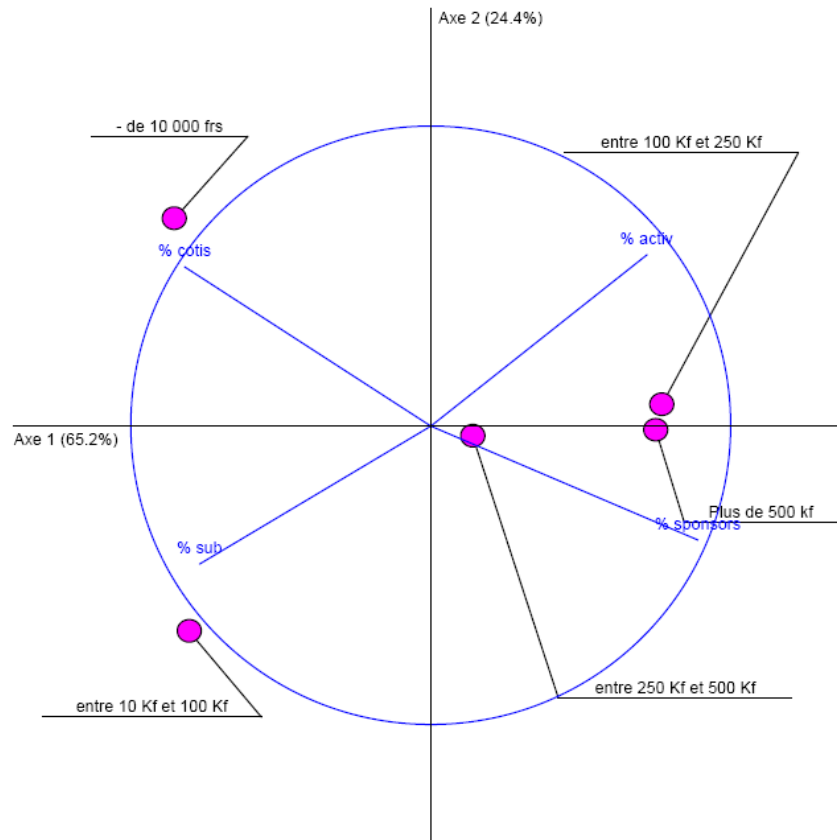
Les associations étudiantes interagissent avec leur environnement économique de façon différentielle selon la taille et le type de l'organisation. Afin de poser de manière plus explicite les pierres du débat, celles-ci doivent être identifiées clairement (cf. graphique n°17).

Il existe selon Polanyi trois grands secteurs de l'économie :

- l'économie marchande, qui assure la distribution de biens et services sur un marché concurrentiel.
- l'économie non marchande, qui est régie par le principe de la redistribution, dans le cadre de revenu de transfert.
- l'économie non monétaire, qui regroupe les actions de réciprocité et l'administration domestique. L'objectif principal n'est pas la rentabilisation d'un capital, mais plutôt des pratiques coopératives à partir d'engagements volontaires.

Comme l'a notamment montré Sainsaulieu, les associations naissent sous impulsion réciprocaire, dans le champ du don et du contre-don entre les adhérents et leurs structures. Puis, en fonction de leurs histoires et de leurs objectifs, celles-ci s'émancipent, avec la volonté de venir évoluer sur le marché de l'économie marchande et de la redistribution.

Elles se rapprochent aussi des institutions afin de bénéficier de subventions. Particularisme lié au milieu d'origine, les associations étudiantes ne peuvent prétendre à disposer de sympathisants donateurs pour financer leurs activités.



Budget % lignes	% cotisations	% subventions	% activités	% sponsors	% autres	Total
moins de 10 000 frs	36,38 %	19,91 %	33,60 %	7,08 %	3,04 %	100,00 %
entre 10 000 frs et 100 kf	25,49 %	27,17 %	26,09 %	18,28 %	2,96 %	100,00 %
entre 100 kf et 250 kf	20,20 %	22,19 %	29,14 %	27,15 %	1,32 %	100,00 %
entre 250 Kf et 500 Kf	26,02 %	21,95 %	25,20 %	24,39 %	2,44 %	100,00 %
Plus de 500 Kf	23,96 %	26,04 %	27,08 %	21,88 %	1,04 %	100,00 %
<b>Total</b>	<b>30,34 %</b>	<b>22,82 %</b>	<b>30,11 %</b>	<b>13,96 %</b>	<b>2,76 %</b>	<b>100,00 %</b>

Graphique n°17 : l'origine des ressources financières des associations étudiantes selon leur budget.

ACP et tableau correspondant des moyennes de budget des associations étudiantes. Critères évalués : % cotis, % sub, % activ, % sponsors, % autres. Les valeurs du tableau sont les moyennes calculées non-réponses exclues.

**Trois modèles d'organisations et de fonctionnements économiques :**

1. Les associations disposant en 1997 de moins de 10 000 frs de budget annuel (environ 1 500 €). Ce groupe représente plus de la moitié des associations étudiantes (54.2 % selon notre enquête). Comme le montre l'A.C.P. précédente (cf. graphique n°17), l'essentiel des ressources provient des cotisations. Le logiciel Sphinx relève pour ce croisement une dépendance significative (case bleue sur le tableau ci-

dessus). Cet ensemble se compose aussi bien d'associations de filières que d'associations thématiques. Les activités sont essentiellement tournées vers l'information aux lycéens et la mise en place d'activités culturelles : exposition, théâtre, concert, ... Créées pour plus de 50 % d'entre elles moins de trois ans avant l'enquête, leur nombre d'adhérents ne dépasse pas 50 dans plus de 60 % des cas (source : enquête). Il s'agit donc de structures jeunes, dont les comportements pourront renseigner sur les dynamiques émergentes du monde associatif étudiant. Dans le même temps, leurs modalités d'agirs et celles de leurs bénévoles pourront être comparées à celles d'organisations similaires du monde social.

2. Les associations disposant d'un budget compris entre 10 000 frs et 100 Kf (entre 1 500 € et 15 000 €). Ce sous-groupe représente 30 % des associations étudiantes (source : enquête). Leur nombre d'adhérents est inférieur à 200 pour 75.8 % d'entre elles, compris entre 0 et 100 pour 50 % d'entre elles (source : enquête).

Comme le montre le tableau des moyennes sur le graphique n°17, la part la plus significative et importante de leurs ressources provient des subventions (environ  $\frac{1}{4}$  des ressources). Celle des cotisations diminue fortement, processus qui s'accroît pour les associations disposant d'un budget encore supérieur. La proportion des recettes privées se développe, notamment celle du sponsoring. Un relatif équilibre économique s'opère sur cette strate d'associations, qui conjugue de façon équilibrée ressources privées et publiques.

Cette strate représente la strate de transition entre deux modèles économiques d'organisation, c'est-à-dire les organisations disposant de moins de 10 000 frs de budget (environ 1 500 €) et celles dont le budget varie entre 100 Kf et 250 Kf (soit entre 15 000 € et 40 000 € environ).

Ces associations évoluent essentiellement sur le secteur de l'économie marchande, par la vente et l'organisation de prestations au niveau local. Elles organisent pour la plupart de petits événements culturels divers, pour un budget annuel ne dépassant pas 50 000 frs (environ 8 000 €).

Les activités économiques se résument souvent à l'organisation de manifestations culturelles (le plus généralement des soirées), la vente de vêtements (Tee-shirts, écharpes, ...), la gestion d'annales et de photocopies parfois. Par exemple, le chiffre d'affaires réalisé par les associations de départements que j'ai gérées et côtoyées dans les I.U.T. peut se décomposer comme suit :

- Activités culturelles locales : de 40 % à 70 % du CA.
- Ventes d'articles : 10 % maximum du CA.
- Vente d'annales, journaux étudiants, ... : de 0 à 5 % du CA.
- Nourritures, bar, distribution automatique, ... : de 10 % à 25 % du CA.

S'il est possible de relever quelques différences notables entre associations de filières et associations thématiques, il n'y a pas de modalités fortement discriminantes dans les types de ressources suivant le type de structure.

Certaines associations réalisent des opérations de plus grande ampleur, nécessitant un budget plus conséquent : voyages à l'étranger, forum entreprises, ou semaines de ski, ... Le budget moyen de ces opérations avoisine alors les 100 000 frs (environ 15 000 €). Ces projets requièrent un travail conséquent d'organisation, de planification et de gestion humaine et économique. Ils sont généralement développés sur une année, et menés en parallèle des autres activités de l'association.

Les associations disposant d'élus étudiants ou de représentants dans les institutions universitaires utilisent ces derniers afin de mobiliser des ressources publiques et exogènes. Elles complètent alors leur budget et ceux des opérations en cours par cette recette supplémentaire. Les institutions universitaires locales sont les premières contactées, la proximité des instances jouant comme facteur déterminant dans l'attribution des subventions de fonctionnement ou de développement. Dans une moindre mesure, quelques démarches sont initiées auprès des collectivités territoriales, des institutions d'Etat, voire européennes, mais celles-ci restent marginales.

D'une manière générale, ces associations travaillent en terme économique sur une population locale stable, aux besoins assez clairement identifiables, le plus souvent circonscrite à l'Université, le département de formation, ou l'école. Puisqu'il n'y a, sauf rares exceptions, qu'une seule association par filière de formation, la concurrence n'existe pas. Il peut quelquefois se produire une concurrence fortuite entre deux associations de deux filières différentes pour des événements économiques qui se dérouleraient le même jour. Toutefois, les fédérations locales tentent de plus en plus d'organiser une planification des événements associatifs (soirées, concerts, ...) afin de pallier à ces difficultés. L'environnement local est donc simple et prévisible pour les associations, socio-économiquement stable.

Le monde de la nuit est le principal bénéficiaire des investissements réalisés. Ceci répond à la fois à un besoin exprimé par les étudiants et à une relative facilité organisationnelle, certaines discothèques prenant en charge la quasi-totalité de l'organisation. L'association n'a alors plus qu'à mobiliser la population étudiante par la distribution de tracts, le collage d'affiches, ... D'un relatif confort pour les débuts d'une association, cette formule transforme cependant les associations en « agents de publicité », payées uniquement à la rentabilité. Cette formule profite surtout au monde de la nuit local, qui dispose ainsi d'un stock d'agents de publicité, non déclarés et non payés.

L'autre formule d'organisation consiste pour l'association à prendre tout en charge, de la conception des tracts jusqu'à l'animation, en sous-traitant éventuellement à des entreprises locales une partie de l'organisation. L'association reste alors maître d'oeuvre. Ce type d'opération demande cependant une assise économique et implique une prise de risque maximum pour la structure. En revanche, le retour sur investissement y est souvent des plus intéressants.

3) Les associations dont le budget dépasse 100 000 frs (environ 15 000 €), avec comme modèle archétypal les organisations dépassant les 500 kf de budget annuel (environ 75 000 €). Dans la quasi-totalité des cas, il s'agit de fédérations d'associations. La participation de chaque type de ressources tend alors à s'équilibrer avec les autres, aucune ne disposant d'une prépondérance particulière. Cette configuration relativement atypique sur le tiers-secteur français doit permettre à la structure d'acquiescer peu à peu une stabilité financière. Le pourcentage des subventions dans le budget général diminue par rapport au groupe précédent, pour rester un peu inférieur à 25 %. Plus de 40 % des recettes proviennent du secteur privé, que ce soit sous forme de sponsoring ou sous forme de participations financières aux activités réalisées.

Par rapport aux groupes précédents, le fonctionnement économique des organisations de cette strate s'avère plus complexe, et le champ des actions économiques menées, plus élargi. Dans une majorité des cas, il s'agit de fédérations locales ou d'associations de filières anciennement implantées (antérieures à 1985 dans 68,8 % des cas pour les structures dont le budget dépasse 500 kf, soit environ 80 000 €). Le nombre d'adhérents dépasse 100 dans plus de 75 % des cas, est supérieur à 500 dans 52,8 % des cas pour celles excédant 500 Kf.

Pour les fédérations locales, le problème de l'environnement économique local se pose en termes complexes. Evoluant sur une aire de proximité sur laquelle sont aussi présentes d'autres associations étudiantes, l'environnement y est nettement concurrentiel. Ce dernier est parfois alimenté par des oppositions entre associations pro-F.A.G.E. et pro-P.D.E., générant une dimension conflictuelle supplémentaire. En outre, leurs projets d'animation du territoire local se retrouvent en concurrence avec ceux des autres acteurs du secteur associatif. Enfin, se plaçant sur le secteur marchand par la vente de prestations, les fédérations vivent sur ce créneau aussi un environnement économique local concurrentiel.

Il devient aussi de plus en plus imprévisible par l'apparition de nouveaux marchés auxquels il faut répondre vite. C'est ce que vivra par exemple notre fédération F.E.D.I.U.T. lors de l'opération Jeunes 2000 montée par le groupe Hachette - Lagardère, en avril 1997. Il nous fallut ainsi répondre en moins d'un mois à une commande d'organisation de forum et de publicité sur tous les sites universitaires de Lyon. La réactivité et la capacité à mobiliser des ressources endogènes de manière immédiate déterminent désormais les capacités de développement économique des organisations.

Les champs d'actions économiques des fédérations et de ces importantes associations se situent tout d'abord dans le registre de la production de biens et services en direction des associations fédérées. Ainsi, l'A.F.N.E.U.S. propose notamment des tarifs avantageux d'assurances en responsabilité civile, d'assurance des locaux à ses associations membres. Elle leur propose en outre d'héberger leur site Internet, et le salarié de cette organisation se déplace auprès des structures locales pour les aider dans leurs activités, leurs projets.

Cette dynamique de service est aussi une dimension importante du fonctionnement de la F.A.G.E. Le journal de cette organisation comporte ainsi nombre de propositions et d'offres de sociétés ou d'appels à concours divers. Le n°34 de Septembre / Octobre 1997 propose par exemple dans sa rubrique « *En pratique, les bons plans ...* » une présentation des différents partenariats proposés par les organisations telles que Coca-Cola, Radiofrance, Kronembourg, Lagardère, Max Havelaar, Bayard presse, ... Son supplément « Génération Solidaire » comporte lui aussi des informations nombreuses sur des actions, des partenariats institutionnels que les associations peuvent ensuite mettre en œuvre. Enfin, le site Internet de l'organisation présente tout un panel de société partenaires de la F.A.G.E. pouvant et/ou souhaitant devenir les partenaires des associations locales ( <sup>232</sup> ).

On retrouve à l'identique cette dimension d'aide et de services aux associations au sein des fédérations locales. Ainsi, certaines d'entre elles se lancent dans la réalisation de centrales d'achats. L'aire d'influence locale des fédérations leur permet, comme l'A.V.E. de Valence, de négocier des tarifs pour l'ensemble de leurs associations fédérées avec une large partie des interlocuteurs économiques de ces dernières : boîtes de nuit, imprimeurs, concepteurs de Tee-shirts, ... Dans ces cas, l'impact financier est réel pour l'ensemble des acteurs présents (associations, fédération, interlocuteurs marchands), qui sortent tous gagnants du processus.

Lorsque l'on compare le décryptage ci-dessus avec le fonctionnement général du monde social, il apparaît que dans son ensemble, ce dernier reste peu adepte de pratiques trop fortement tournées vers l'économique et le financier. **Cette spécificité étudiante, institutionnalisée sur ce champ par une absence historique et prononcée de financements publics, risque cependant de s'étendre au cours des années à venir dans l'ensemble du monde social.** En effet, le déclin prononcé des financements

<sup>232</sup> ( ) <http://www.fage.asso.fr>.

publics depuis le début des années 80 oblige les organisations de ce secteur à chercher de nouvelles sources de financements. **L'expérience et le message associatif étudiant disposent donc de chances raisonnables de transiter vers le monde social, impactant de fait ce dernier.**

Le deuxième pôle d'activités regroupe la réalisation de projets de dimension conséquente. Ces projets ont vocation à disposer d'une aire de rayonnement large, pouvant parfois s'étendre jusqu'au niveau national. Le Challenge de Valence, week-end de défilés et de compétitions sportives entre les étudiants de la ville, en est un des exemples. L'A.G.I.L. de Lyon réalisait pour sa part chaque année un tournoi sportif entre tous les I.U.T. de Lyon, tandis que la F.E.D.I.U.T. organisait une journée régionale annuelle de formation pour tous les nouveaux élus étudiants des B.D.E. d'I.U.T. de la région Rhône-Alpes. La Fédération des Etudiants Lyonnais organisait jusqu'à ces dernières années la « Nuit des bac-winners », importante soirée étudiante se déroulant le soir des résultats du baccalauréat. Toutes ces manifestations ont comme objectif de créer un événement communicationnel à destination des étudiants et des différents interlocuteurs institutionnels de la structure. C'est à l'aune de ses réalisations qu'une association est aussi reconnue. **Cette pratique communicationnelle liée à un évènementiel, fortement usitée sur le monde étudiant, se développe aussi depuis quelques dizaines d'années dans l'ensemble des organisations du monde social, comme nous le verrons lors de lignes ultérieures.**

Pour les deux fédérations que j'ai présidées, les grandes lignes d'activités des budgets globalisés peuvent se répartir comme suit :

- Centrale d'achat : 10 % du CA.
- Edition : de 0 à 5 % du CA.
- Soirées, animations culturelles, ... : de 10 % à 30 % du CA dont,
  - Rencontres sportives (A.G.I.L.) : 20 %
  - Formations (F.E.D.I.U.T.) : 35 %
- Ventes : de 0 à 5 % du CA.
- Partenariat : de 5 % à 15 % du CA.
- Prestations annuelles diverses : 10 % du CA.
- Autres prestations ou activités ponctuelles : 10 % du CA.

Ne touchant que très peu de subventions par rapport à notre budget global, nous avons rapidement été obligés de diversifier, pour ces deux fédérations, nos activités, mais aussi de nous concentrer sur des secteurs rentables. Ainsi, la centrale d'achat F.E.D.I.U.T. a en priorité développé un partenariat sur la distribution automatique, assurant 25 000 frs annuels (soit environ 3 800 €), avant de s'orienter sur l'édition papier et textile et l'organisation de voyages, aux revenus plus aléatoires.

Cependant, il est apparu à l'usage que la centrale d'achat de notre fédération régionale, avec son volume d'affaire de 10 %, ne pouvait, dans les conditions structurelles de sa création, envisager un développement de son activité. Ce type d'activité nécessite en effet du personnel compétent, ayant de plus le temps d'aller à la recherche des marchés locaux, de négocier des contrats, de gérer des clients et des prestataires. Lors de sa dernière année de vie, malgré l'implication de trois bénévoles et d'un responsable dans cette activité, le constat du blocage s'est fait criant.

En outre, nous pouvons observer que 25 % à 35 % du chiffre d'affaires réalisé (partenariat, prestations annuelles, ponctuelles et ventes) sur l'exemple précité sont des



activités purement commerciales. Elles se concrétisent idéalement par la mise en place de partenariats annuels, incluant toute une somme de prestations : logo, exclusivité du partenaire sur son domaine économique, publicité dans les journaux étudiants, ainsi qu'une présence dans toutes les manifestations de l'association. Les partenaires les plus courants sont les mutuelles étudiantes et les banques. Mais ces activités nécessitent du temps, des négociations et du savoir-faire.

Dès lors, le développement et la pérennisation des activités notamment commerciales commandent la professionnalisation de certaines fonctions. Les associations ayant atteint un certain seuil de développement et les fédérations oscillent alors entre deux logiques : la logique bénévole et la logique entrepreneuriale. Une logique bénévole dictée par les contraintes universitaires et les contraintes de sens de ces fédérations, et une logique d'entreprise dictée par les réalités économiques du secteur dans lequel elles évoluent. Par un biais différent, elles vivent donc des contraintes similaires aux organisations du monde social, elles aussi confrontées à la nécessité de la professionnalisation. Mais ces postes sont davantage liés au développement économique de la structure, et moins à la réalisation de ses missions, qui restent du ressort des bénévoles. Il s'agit en outre plus d'une recherche de développement et de pérennisation de ressources privées que de ressources publiques.

**Les attentes nouvelles des financeurs privés et publics :**

Face au contexte concurrentiel et au faible taux de subventions publiques disponibles pour les associations étudiantes, la professionnalisation apparaît pour un certain nombre de structures comme une étape obligée pour pérenniser le développement. L'impact de l'embauche de salariés est du reste réel sur la dimension économique de l'organisation. Ainsi, au sein des associations étudiantes, il convient de séparer les structures disposant d'un budget inférieur à 250 000 frs/an (environ 38 000 €) et celles dépassant ce seuil. Ce dernier sépare les structures qui n'ont pas de salariés de celles qui ont la potentialité d'en embaucher un (cf. graphique n°18).

<b>employés</b>	aucun employé ni permanent	CES, objecteur de conscience, service ville, salarié	<b>TOTAL</b>
<b>budget</b>			
- de 100 000 frs	99,0% ( 998)	1,0% ( 10)	<b>100% (1008)</b>
entre 100 Kf et 250 Kf	90,9% ( 110)	9,1% ( 11)	<b>100% ( 121)</b>
entre 250 Kf et 500 Kf	69,4% ( 34)	30,6% ( 15)	<b>100% ( 49)</b>
Supérieur à 500 Kf	45,0% ( 18)	55,0% ( 22)	<b>100% ( 40)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>95,2% (1160)</b>	<b>4,8% ( 58)</b>	<b>100% (1218)</b>

*Graphique n°18 : La présence de salariés en fonction du budget de l'association.*

Source : enquête. **La dépendance est très significative.**  $\chi^2 = 331,39$ , ddl = 3, 1-p = >99,99 %. Les cases encadrées en bleu (rose) sont celles pour lesquelles l'effectif réel est nettement supérieur (inférieur) à l'effectif théorique. Le  $\chi^2$  est calculé sur le tableau des citations (effectifs marginaux égaux à la somme des effectifs lignes/colonnes). Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 1218 citations. Les valeurs entre parenthèses correspondent aux effectifs.

Comme le montre ainsi le graphique n°18, il existe un fort lien de dépendance entre croissance du budget et présence de salarié. S'il est évident que le développement de la masse salariale d'une organisation entraîne celle de son budget, la place croissante

du salariat dans les associations étudiantes au fur et à mesure de leur développement économique doit aussi s'entendre comme une réponse aux attentes et exigences des partenaires privés et institutionnels de la structure.

Il existe en effet des requêtes de conformité de la part des institutions dans le travail partenarial qu'elles mettent en œuvre avec leurs interlocuteurs. Comme l'Etat et ses agréments, tout un système de régulation régit les rapports entre institutions locales et associations. Budget prévisionnel, compte de résultats, ..., « *l'administration n'a cessé de régler de manière diffuse mais efficace le droit des associations* » ( <sup>233</sup> ). Sous la contrainte exogène des administrations, les associations doivent alors professionnaliser certaines parties de leur activité.

Des requêtes similaires émanent de la part du secteur privé. L'accès aux ressources du sponsoring ou de la publicité commande une exigence d'efficacité professionnelle dans les prestations offertes. Les partenaires privés des associations étudiantes exigent désormais des résultats concrets sur la rentabilité de leur engagement.

Or, comme l'a montré le graphique n°17, l'agir associatif étudiant se développe essentiellement sur la base de financements privés. Ces derniers assurent, plus que pour toute autre organisation du tiers-secteur (cf. Archambault), une part importante du budget des organisations, *a fortiori* celles disposant d'un certain volume d'activités. Dès lors, cet appui tend à devenir davantage équivoque.

Plus que lors des périodes précédentes, les partenaires financiers des associations étudiantes souhaitent être fortement associés au projet. Désormais, les sponsors d'une association ne se contentent plus d'un logo à leur effigie sur les affiches de soirées ou d'une publicité lors des manifestations de celle-ci. De nouvelles relations se tissent entre associations et entreprises privées, dans lesquelles ces dernières cherchent à s'impliquer plus fortement dans l'activité de l'association. Ainsi, les entreprises souhaitent désormais être présentes sur la communication de l'événement tout autant que pendant l'événement. Cette présence physique se réalise par le biais d'hôtesse, de stands de démonstration, une distribution de produits publicitaires, ... . Les sociétés d'alcool sont largement présentes lors des divers événements auxquels elles sont associées, en proposant des stands et animations qui leur permettent dans le même temps de vendre leurs produits. Lors des diverses journées de formation que notre association a montées entre 1995 et 1999, notre financeur mutualiste intervenait une heure et demi sur la santé étudiante et le rôle des mutuelles.

De façon similaire, certaines entreprises, afin d'observer de manière rationnelle la rentabilité du partenariat mis en œuvre, transforment les actions des associations étudiantes, en leur ajoutant une composante qui leur est immédiatement spécifique. Ainsi, la subvention octroyée par certaines banques ou certaines mutuelles étudiantes est fonction du nombre de comptes ouverts ou du nombre d'étudiants nouvellement affiliés. Comme le rapporte par exemple le « Décisions Etudiantes » n°23 de janvier 1997, « *les entreprises sont plus attentives et sélectives quant à leurs insertions publicitaires. Concrètement, elles attendent plus qu'un encart pub ...* ». Elles préfèrent bénéficier dans les journaux étudiants de publi-reportages décrivant leurs produits, pouvoir mettre en œuvre des coupons-réponses pour apprécier le résultat de l'encart et se constituer un fichier de prospects, ou encore des coupons de réduction permettant de se donner à la fois une image positive et d'augmenter les ventes, voire d'engager avec l'association un échange de services (encart-pub contre des produits gratuits ou moins chers). En d'autres termes, le soutien financier

---

<sup>233</sup> ( ) TANGUY, in Sainsaulieu Renaud & Laville Jean-Louis, *op. cit.*, 1997.

à une association s'apparente moins à une subvention qu'à un investissement qui se doit d'être rentable. La mise en relation ne suffit plus, et certaines sociétés tendent à transformer le partenariat d'une obligation de moyen en une obligation de résultats.

De fait, l'association est moins vue par le secteur privé comme un acteur de lien social que comme un prestataire de service. Ainsi, certains partenaires n'hésitent pas à faire pression de leur participation financière pour utiliser les associations à leur guise. Ces partenariats peuvent être parfois trop contraignants, conduisant alors à leur non-renouvellement. La logique commerciale développée par ces partenaires trouve ses limites dans l'absence de leur part d'une stratégie relationnelle forte avec les associations étudiantes, nécessaire à l'accomplissement réussi d'un partenariat d'expansion mutuelle.

Outre leur plus forte implication dans le fonctionnement des associations, les sociétés privées imposent de plus en plus leur mode de fonctionnement concurrentiel aux associations étudiantes avec lesquelles elles travaillent. Ainsi, par le biais notamment de concours, elles n'hésitent pas à mettre en concurrence les structures associatives entre elles, pour l'obtention de financements. La promotion des nouvelles technologies s'est ainsi faite par le biais de cette dynamique. En 2000, la F.A.G.E. et la société Multimania organisent un concours ouvert à toutes les associations étudiantes, visant à la fois à l'encouragement de projet d'associations de quelque ordre que ce soit, en même temps que la promotion d'internet auprès des étudiants par l'ouverture de comptes gratuits. Les 100 000 frs (soit environ 15 000 €) de prix seront fournis en totalité par la société Multimania, la F.A.G.E. ouvrant son réseau pour la diffusion et la promotion de ce message.

Sous ce faisceau de contraintes, les associations étudiantes ont, à l'instar d'autres acteurs associatifs de la société civile, intégré ces dynamiques dans leurs modes de fonctionnement. Ainsi, les associations étudiantes tendent à professionnaliser davantage leurs activités afin de pouvoir accéder à des ressources nouvelles et se développer. Les fonctions administratives et commerciales sont alors les premières impactées. Comme le souligne notamment Anne-Marie Dieu pour le cas des O.S.I., l'existence d'un secrétariat fonctionnant avec des permanents rémunérés fait passer l'organisation d'une période artisanale à une stature professionnelle.

C'est dans cet esprit que la F.A.G.E. embauche dès 1995 son premier salarié, pour arriver rapidement à une dizaine d'employés en 1998. Ce développement lui permet de multiplier les partenariats avec des interlocuteurs des secteurs privés et publics. Le processus mis en œuvre est ici similaire à celui vécu par une large part des associations et que Wievorka décrit notamment dans « *Raisons et convictions – l'engagement* ».

Cette requête de professionnalisation se retrouve désormais jusque dans les journaux étudiants. Ainsi, les fiches techniques du « Décisions Etudiantes » sur le montage de projets culturels ou la recherche de subventions rappellent à de nombreuses reprises la nécessité de faire apparaître de manière explicite l'intérêt pour le sponsor de participer à l'opération. Le n°52 (novembre 2000) de ce même journal comporte un article intitulé « *Chacun cherche des sous* », dans lequel sont présentées les différentes étapes et techniques pour monter un dossier de demande de subvention. Sur un ton très didactique, tout un panel de conseils très professionnels est donné aux responsables associatifs étudiants qui souhaitent se lancer dans ce montage de dossier. On y trouve le plan général d'un dossier de demande de subventions (description de l'évènement, pourquoi être sponsor, plan de communication du projet, budget, annexes), des explications sur ce que doit comporter la couverture, des trucs et astuces techniques (le nom et les coordonnées d'un contact du projet, l'insertion d'un mot de soutien d'une personnalité, ...). Un article similaire est présent dans le n°64 (février 2002), tandis que les n°60 (octobre 2001) et 72 (janvier 2003) s'intéressent à la rédaction

d'un dossier partenaire. La multiplicité des articles et dossiers sur ce sujet montre bien la volonté de maîtrise technique dans la recherche de financements qui anime les associations étudiantes ( <sup>234</sup> ).

**Elles sont en cela en avance sur une large partie des acteurs du monde social, peu habitués à la négociation avec des partenaires privés.** En effet, si la plupart de ces techniques sont déjà utilisées par les structures importantes du monde associatif et notamment celles disposant de salariés, l'essentiel des organisations de taille moindre n'est pas du tout usager ni même connaisseur de celles-ci. Il en est de même pour les structures locales de type syndicales et/ou politiques, peu impactées par la recherche de financement. Cette importante capacité de diffusion de connaissances techniques rend le secteur associatif étudiant davantage performatif que ses consœurs, générant par incidence un caractère innovant à ce dernier. A titre personnel, il m'a été donné à plusieurs reprises dans ma carrière professionnelle de réutiliser ce type d'apprentissages pour obtenir des financements, là où d'autres acteurs n'en obtenaient aucun.

### Les transformations des modes d'organisation interne :

L'impact du financier sur les associations étudiantes ne se limite pas à des transformations de leur environnement. L'organisation interne des structures évolue, à mesure que les projets s'étoffent : la dimension économique prend alors une importance croissante, obligeant à des réorganisations internes conséquentes (cf. graphique n°19).

manière	tout le monde participe à tout	par une commission ou sous-groupe qui se réunit régulièrement	par un responsable qui rend compte régulièrement au reste de l'association	TOTAL
<b>budget</b>				
- de 10 000 frs	56,2% ( 465)	26,3% ( 218)	17,5% ( 145)	100% ( 828)
entre 10 Kf et 100 Kf	45,5% ( 209)	35,9% ( 165)	28,1% ( 129)	100% ( 503)
entre 100 Kf et 250 Kf	29,8% ( 42)	58,2% ( 82)	14,9% ( 21)	100% ( 145)
entre 250 Kf et 500 Kf	40,7% ( 24)	33,9% ( 20)	33,9% ( 20)	100% ( 64)
Plus de 500 Kf	19,0% ( 8)	35,7% ( 15)	61,9% ( 26)	100% ( 49)
<b>TOTAL</b>	<b>48,9% ( 748)</b>	<b>32,9% ( 500)</b>	<b>23,2% ( 341)</b>	<b>100% (1589)</b>

Graphique n°19 : les modes de gestion de projets en fonction du budget de la structure.

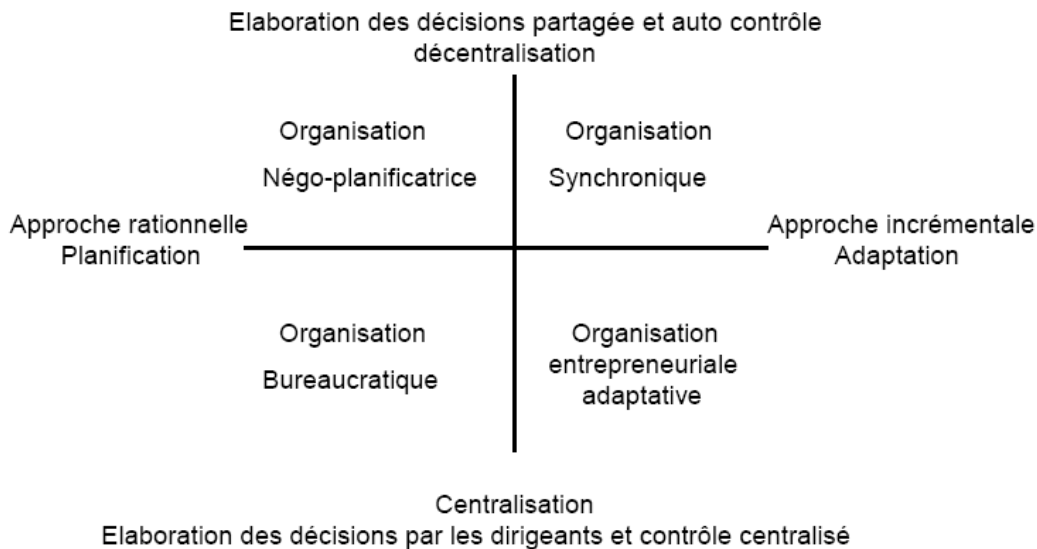
Source : enquête. La dépendance est très significative.  $\chi^2 = 114,28$ , ddl = 8, 1-p = >99,99 %. Les cases encadrées en bleu (rose) sont celles pour lesquelles l'effectif réel est nettement supérieur (inférieur) à l'effectif théorique. Le  $\chi^2$  est calculé sur le tableau des citations (effectifs marginaux égaux à la somme des effectifs lignes/colonnes). Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 1619 observations.

Sous la contrainte des administrations et du secteur privé, les associations souhaitant accéder aux ressources exogènes passent d'une approche de type adaptation-réaction à une logique de planification, selon la schématique de Calori et Tugrul (cf. graphique n°20).

<sup>234</sup> ( ) Cette dynamique de la professionnalisation des activités associatives étudiantes est du reste relevée par certains anciens responsables d'associations étudiantes comme une nécessité, influençant par leur discours les pratiques des nouvelles organisations. Ainsi, selon David Vincent, ancien responsable d'association étudiante sur Paris X et chargé de mission relations extérieures chez Max Havelaar en 2001, « les associations étudiantes doivent faire un effort pour se professionnaliser et être davantage en phase avec les réalités du monde contemporain ». Décisions Etudiantes n°62, décembre 2001.

En effet, les demandes de subventions, la réalisation de projets d'ampleurs nécessitent une planification des tâches et des actions à mener.

Nous reprendrons, pour analyser les différents types de gestion de structures, le schéma proposé par Calori et Tugrul ( <sup>235</sup> ).



*Graphique n°20 : les différentes formes d'organisations et de gestion de projets.*

Pour les associations disposant d'un budget inférieur à 10 000 frs/an (1 500 €), le fonctionnement interne s'entend le plus souvent selon un comportement communautaire, où tous sont les égaux de chacun. C'est ce que mettent en évidence à la fois le fort pourcentage de réponses « tout le monde s'occupe de tout », en même temps que le marquage d'une dépendance très significative relevé par Sphinx. Caractéristiques des associations récentes (moins de cinq ans d'existence comme nous l'avons déjà vu plus haut), les postes des membres du bureau sont alors plus anecdotiques, et retraduisent davantage une nécessité administrative qu'un fonctionnement interne. Ces organisations sont de type synchronique, dans lesquelles « *les décisions et le contrôle sont très décentralisés, chacun à son mot à dire* ». On assiste alors à une recherche récurrente d'un consensus, au moins apparent, et tous agissent pour ce qu'ils croient être le bien de l'association. Dans le même temps, il n'y a pas de recherche de planification ; celle-ci est vécue comme une contrainte bureaucratique (faiblesse des scores « un responsable qui rend régulièrement des comptes » notamment). L'adaptation-réaction aux problèmes et l'opportunisme règnent en maître sur ce type de structure. Conjuguant élaboration des décisions partagées et réactions d'adaptation aux événements, ces structures se rapprochent fortement du modèle d'organisation synchronique.

A la suite de ces cinq premières années, certaines associations vont avoir acquis une taille plus importante, y compris sur le terrain économique. Il s'opère alors certains changements dans les modes d'organisation interne. Les associations dont le budget se situe entre 100 et 250 Kf (15 000 et 40 000 €), et dans une moindre mesure, les strates qui lui sont immédiatement voisines sur le graphique n°19, laissent en effet apparaître un glissement des pratiques internes vers une structuration en sous-commissions. La rationalité et la planification font une entrée remarquée dans les modes de gestion de projets, puisque Sphinx relève une forte dépendance entre cette strate et l'item « par une

<sup>235</sup> ( ) CALORI Roland & TUGRUL Atamer, *L'action stratégique*, Les éditions d'organisations, 1991.

commission ou un sous-groupe qui se réunit régulièrement ». Une approche séquentielle des problématiques est privilégiée, tandis que la pratique communautaire reste encore présente (persistance de l'item « tout le monde s'occupe de tout » pour les strates avoisinantes notamment). Par la conciliation d'une culture associative décentralisée avec les obligations de planification des projets, ces organisations ressortent plutôt du modèle des organisations négo-planificatrices.

L'expansion d'un certain nombre des associations dépassant les dix ans d'âge les conduit à procéder à de nouvelles évolutions dans leurs modalités de gestion interne. En effet, comme le montre le graphique n°19, les structures dont le budget atteint et dépasse les 500 kf (80 000 €) se situent dans un troisième registre. Sous la contrainte exogène des administrations, elles ont été très rapidement obligées d'envisager la planification. En effet, les demandes de subventions, la réalisation de projets d'ampleur nécessitent une planification des tâches et des actions à mener. Mais il existe dans le même temps une dichotomie entre décideur/exécutant fortement mise en évidence par l'importance des réponses « par un responsable qui rend régulièrement des comptes au reste de l'association ». Le pointage par Sphinx d'une dépendance forte sur cette case renforce cette spécificité organisationnelle. Cette hiérarchie en cascade est caractéristique des modèles d'organisations centralisées. Au-delà d'un certain seuil que l'on pourra fixer aux alentours de 500 Kf (80 000 €), les associations étudiantes sont conduites à adopter un modèle d'organisation de type bureaucratique.

### **Pratiques et relations économiques nouvelles :**

Nous avons déjà évoqué, lors de notre première partie, la collusion d'intérêts liant P.D.E. et les mutuelles étudiantes régionales. De manière concrète, cela se traduit par un journal « *Acteurs étudiants* » n'ayant comme seule publicité que des encarts de la S.M.E.R.R.A. et de l'U.S.E.M., et produisant régulièrement des articles sur la sécurité sociale étudiante et en faveur des mutuelles régionales.

Edouard Bidou, président de l'U.S.E.M. (Union des Sociétés Etudiantes Mutualistes), décrit clairement la situation de dépendance dans laquelle se trouvent placées certaines associations étudiantes partenaires des mutuelles régionales : « *les assos étudiantes trouvent naturellement à développer des liens avec leur mutuelle. Cela se traduit sur le terrain par un rôle de relais des actions de prévention santé que mènent en continu les mutuelles régionales.* » ( <sup>236</sup> ). Structures relais au service des mutuelles et de leurs politiques de communication, les associations étudiantes sont de fait subordonnées à ces organisations privées et à leurs objectifs.

**Ces relations donnent à voir les nouvelles formes possibles d'enfermement des organisations associatives et celles qui peuvent, dans le futur, guetter les organisations du monde social, par l'expansion obligée de leur relation avec le secteur privé.** Tandis qu'au cours de la période précédente, les associations couraient le risque de s'enfermer dans un discours et une pratique idéologique et dépendre des partis politiques, ces risques de liens de dépendances se situent aujourd'hui entre associations et organisations commerciales. A ce jour, ce type de collusion se donne surtout à voir entre monde économique et partis politiques. Nombre sont les articles de presse, jugements auprès de divers tribunaux, qui jalonnent depuis plusieurs décennies notre actualité à ce sujet. Les associations, en s'insérant désormais sur le champ du pouvoir et de la représentation, deviennent elles aussi des proies potentielles pour ces formes de relations.

---

<sup>236</sup> ( ) Décisions Etudiantes n°56, mars 2001.

Signe de l'importance que ces questions prennent désormais, la F.A.G.E. modifiera en 2001 ses statuts, afin de créer un comité de pilotage doté d'un droit de regard sur tout ce qui engage financièrement la structure. Composé de trois membres du bureau, du responsable du personnel, et de deux anciens désignés par l'A.A.A.F. (Association des Amis et Anciens de la F.A.G.E.), il peut saisir directement le C.A. pour toute dérive sérieuse de l'organisation. Si la décision d'un tel comité est certainement un choix des plus raisonnés dans une période de turbulences économiques croissantes, il convient toutefois d'observer que le mandat de ce comité se concentre aujourd'hui sur le domaine du financier, quand dans les années 60-70, le rôle dévolu à ces mêmes comités étaient de veiller à la santé politique des organisations ( <sup>237</sup> ).

Cette transformation du rôle et du mandat donnés aux comités de tutelle retraduit bien l'importance désormais prise par les enjeux économiques, au détriment des enjeux politiques. En même temps, ils sont les révélateurs des peurs dialectiquement liées à l'époque, affirmant le caractère capitalistique de notre actualité. **Rares sont actuellement les organisations du monde social à avoir mises en œuvre des comités de pilotage similaires, conduisant donc à penser la dimension préfigurative de l'agir associatif étudiant sur ce domaine.**

Depuis près d'une vingtaine d'années, des pratiques nouvelles en lien avec le monde économique apparaissent dans le monde étudiant. Elles naissent pour l'essentiel au sein des formations aux finalités explicitement commerciales ou financières : E.S.C., I.U.T., I.U.P. de commerce, ... Ainsi, outre les juniors-entreprises, de nouveaux concepts d'associations émergent. L'association Chart PGSM fondée en 1991 à l'E.S.G.F. de Paris propose par exemple aux étudiants de gérer des portefeuilles boursiers, réels ou fictifs, à travers des clubs d'investissement. Elle dispose pour se faire d'une petite salle des marchés équipée et reliée en direct sur la bourse, organise aussi des visites et des conférences sur le monde de la finance ( <sup>238</sup> ).

Innovantes ont aussi été les pratiques de la Fed'Aix ( <sup>239</sup> ). Depuis 1997, cette structure organise lors de la rentrée universitaire un lieu de rencontre entre étudiants, acteurs du privé et institutions, sorte de préfiguration du guichet unique. Au sein de deux espaces clairement identifiés, les étudiants peuvent trouver lors de ces journées les représentants des services institutionnels indispensables, de France Telecom à la C.A.F., en passant par E.D.F., les services de logements, ... Un second espace, spécifiquement dédié aux acteurs privés, permet aux étudiants de rencontrer les représentants des mutuelles, des banques, l'A.F.I.J., ... Par leur positionnement, les associations étudiantes font ici l'interface entre les entreprises et les particuliers.

Face au délitement de la confiance constitutive de la seconde modernité (cf. notamment Beck, « *La société du risque* »), les associations étudiantes contribuent ainsi à faire renaître, par leurs actions et leurs présences, une certaine forme de confiance entre secteur privé et individus sur des bases nouvelles. Une telle dynamique de création de confiance dans le système par le mouvement associatif n'est pas nouvelle, Amnesty International ayant par exemple depuis sa création une forte volonté de crédibilité de son action qui, même si elle remet en cause certains Etats, solidifie l'ensemble de la modernité. **Cependant, les**

<sup>237</sup> ( ) Le cas de la fédération des étudiants de Strasbourg, mise sous tutelle par les anciens de la structure en 1968 parce que le bureau avait été récupéré par des étudiants situationnistes (cf. chapitre II) est à ce titre révélateur des transformations des dynamiques à l'œuvre alors, et de la forte différence d'avec celles d'aujourd'hui.

<sup>238</sup> ( ) Décisions Etudiantes n°8, mai 1995. <http://www.chartpgsm.com>.

<sup>239</sup> ( ) Fédération des associations étudiantes d'Aix.

**modalités mises en œuvre par le monde associatif étudiant, à savoir recréabiliser les acteurs économiques et non plus les acteurs institutionnels, sont en revanche totalement novatrices.**

Les associations étudiantes se donnent aussi comme ambition d'être vecteur d'impulsion de changement des pratiques entrepreneuriales. Ainsi, l'association « *Les trophées de l'emploi* » (Sciences de Gestion de l'Université Marseille III) organise chaque année la remise d'un trophée du même nom. Ces derniers ambitionnent de récompenser les entreprises les plus dynamiques de la Région, en partenariat avec l'A.P.E.C., l'U.R.S.A.A.F., l'A.N.P.E., le Conseil Général, le Conseil Régional, ainsi que des entreprises privées comme Auchan ou Solac (<sup>240</sup>). Dans le même sens, en 1997, l'association des étudiants en A.E.S. de Lille III en était à la 12<sup>ème</sup> édition du prix « *Création* », qui récompense les entreprises s'étant distinguées « par la réalisation d'un produit nouveau ou d'une croissance particulièrement dynamique pour une jeune entreprise », pour un total des prix de 160 000 frs (25 000 € environ).

Les associations étudiantes tentent dans le même temps de faire émerger des formes nouvelles d'échanges, en diversifiant les origines des partenaires économiques sur une même opération. Ainsi, lors de ses opérations « petits déjeuners », la F.A.P. VI, fédération des associations étudiantes de Paris VI, fait se côtoyer des produits provenant à la fois d'entreprises privées (Kellogs) et de structures de commerce équitable (<sup>241</sup>). **Pour pragmatique qu'elle apparaisse, cette solution est surtout préfigurative d'un rapport nouveau des individus envers leur consommation.** Participant en effet actuellement à titre personnel à divers échanges entre responsables et acteurs du commerce équitable, il semble en effet se dessiner une tendance à la multiplication des sources d'approvisionnements en produits de consommation courante pour les individus. Cette diversification n'est en rien contrainte, elle est choisie comme un moyen de ne pas privilégier un secteur au détriment d'un autre, pour permettre en quelque sorte à chaque interlocuteur de se développer raisonnablement.

En inscrivant leur démarche dans une perspective de complémentarité des produits, une telle approche permet en effet de banaliser l'approche éthique, équitable, afin de la rendre plus accessible à l'ensemble des citoyens. Elle permet à chaque acteur de rentrer dans une démarche qualitative de manière graduelle et à son propre rythme. **Loin des perspectives absolutistes, cette familiarisation progressive des étudiants aux produits nouveaux du commerce équitable inscrit l'action des associations étudiantes dans une dynamique fortement formatrice des générations montantes, et à ce titre, préfigure les comportements usuels des citoyens consommateurs de demain.** Elle confirme en outre le rôle d'école de formation au développement qu'incarnent les associations étudiantes, tel que nous avons pu le mettre en évidence lors de nos précédents travaux (<sup>242</sup>).

Cette dimension innovante du monde étudiant sur la sphère économique est du reste reconnue par le monde de l'entreprise lui-même. Ainsi, en novembre 1995, Nestlé organise dans les écoles de commerce et les écoles d'ingénieurs les « Tribunes Nestlé » avec l'aide des associations étudiantes des lieux. Espaces de rencontres, ces forums ont eu pour objectif de susciter chez les étudiants une réflexion prospective sur la place de l'entreprise

<sup>240</sup> ( ) Décisions Etudiantes n°32, mai 1997, p 1 & Décisions Etudiantes n°61, octobre 2001, p. 2.

<sup>241</sup> ( ) Décisions Etudiantes n°52, novembre 2000, p 3.

<sup>242</sup> ( ) LICHET Thierry, *op. cité*.



dans la société, sur ses valeurs, et sur ses responsabilités vis-à-vis de ses interlocuteurs. S'inscrivant fortement dans une démarche citoyenne, ces colloques se donnaient à charge de faire émerger les attentes des futurs cadres envers les entreprises, amenant de ce fait ces dernières à se transformer. L'impact des associations étudiantes et de l'engagement de ses bénévoles ne se situent donc pas uniquement sur les modes d'engagement des individus dans le secteur sans but lucratif, mais aussi sur les modalités à venir de l'engagement professionnel des individus.

### **Impacts économiques de l'action associative étudiante :**

Comme l'ont déjà fortement sous-entendus les lignes qui précèdent, les associations étudiantes s'impliquent dans la vie économique locale, devenant au fil du temps des acteurs de plus en plus présents dans cette dernière. Ainsi, comme nous avons par exemple pu le montrer lors de nos précédents travaux sur les associations étudiantes des I.U.T. de Lyon, le poids financier de ces seules organisations dans le tissu économique local pouvait en 1997 être estimé à environ 1 500 000 frs (environ 225 000 €). Les contrats étant la plupart du temps conclus avec des sociétés locales, l'inscription du milieu associatif dans le développement économique local est donc importante.

Au niveau national, l'ensemble du secteur associatif étudiant représentait en 1995 environ 1 milliard de francs (<sup>243</sup>). Ces chiffres sont à mettre en rapport avec le poids de l'ensemble du tiers-secteur en France (<sup>244</sup>). Nous avons vu précédemment que plus de 75 % des structures gèrent un budget annuel de moins de 100 Kf (soit 15 000 € environ). Petites structures locales, elles investissent néanmoins chaque année environ 0,70 milliards de francs (environ 0.1 M€) dans l'économie de proximité.

Cette manne financière ne profite pas qu'au secteur privé, mais aussi par incidence aux administrations. Si, le plus généralement, les associations sont exonérées de taxes, les entreprises avec lesquelles elles travaillent sont en revanche assujetties à la taxe professionnelle (ou ce qui lui succèdera), à la taxe sur foncier bâti, à la taxe locale d'équipement et aux versements de transport. Les entreprises représentant entre 50 % et 60 % des recettes fiscales directes locales, le développement des activités économiques créées par les associations étudiantes engendre par retombée un développement économique pour les collectivités environnantes, par effet de débordements et de diffusion.

Le rythme des actions menées, leur nombre et leur intensité qui ne cessent de croître au fil des ans du fait de l'accroissement du nombre d'associations étudiantes et du nombre des projets portés, inscrivent donc le mouvement associatif étudiant comme fortement participatif du développement de cette strate économique. Par leurs contacts fréquents, elles diffusent leurs manières de faire, en même temps qu'elles empruntent à leurs partenaires certaines de leurs méthodes. C'est aussi dans cet aspect diffusionnel, et par l'institutionnalisation progressive des innovations étudiantes, que se joue l'impact de l'action associative étudiante sur les modes de l'engagement des individus dans le monde qui les entoure.

<sup>243</sup> ( ) Soit 0,15 M€, selon le « Décisions Etudiantes » n°6, mars 1995. Ce chiffre est en totale cohérence avec ceux que nous pouvons tirer de notre enquête. En effet, en nous appuyant sur les résultats du graphique n°25, et sur le fait que nous pouvons estimer à environ 20 000 le nombre d'associations étudiantes en France (cf. annexe n°9), nous aboutissons à un chiffre d'affaire annuel de 1,2 milliard de francs pour l'ensemble du secteur associatif étudiant (environ 0.15 M€). Ce qui accessoirement confirme la pertinence des modalités de redressements de l'enquête.

<sup>244</sup> ( ). Comme l'a montré Archambault, on pouvait estimer ce dernier à 217 Milliards de francs en 1996. ARCHAMBAULT Edith, *op. cité*.

Outre ces incidences macro-économiques, l'action associative étudiante impacte au plus près la vie des entreprises. Lors de nos précédentes recherches sur le mouvement associatif étudiant dans les I.U.T., nous nous sommes notamment intéressés aux modalités d'insertion et de vie professionnelle des anciens militants associatifs.

Comme le montre le graphique n°21, les potentialités du militant sont importantes pour l'entreprise, car l'activité associative est à la base une activité de type sociale et éminemment relationnelle.

Fonction 1 <sup>ère</sup> embauche / Activité associative	Artisan et chef d'entreprise	Cadre Supérieur	Contremaître et instituteur	Employé	Technicien	Autres	TOTAL
Oui	9,1 %	19,0 %	7,3 %	10,0 %	45,5 %	9,1 %	100 %
Non	4,6 %	15,7 %	7,0 %	18,6 %	51,8 %	2,3 %	100 %

Graphique n°21 : l'impact de l'investissement associatif étudiant sur l'insertion professionnelle

Source : LICHET Thierry, op. cité.

Ainsi, les entreprises vont plus facilement recruter les anciens militants pour des postes à responsabilité, dès la première embauche : cadres supérieurs et contremaîtres (26,3 % contre 22,7 % pour le groupe étudiants). Ils vont être mieux payés, et connaître des possibilités de promotions internes plus importantes (cf. annexe n°6 : « L'insertion professionnelle des militants associatifs »). Celles-ci seront du reste beaucoup plus rapides que pour le groupe témoin.

Par ailleurs, les anciens militants ont plus grande propension à devenir artisan ou chef d'entreprise, donc générateur d'emplois et d'activités, dès la sortie de leurs études (9,1 % contre 4,6 %). Ainsi, au-delà du développement de l'activité économique locale, l'associatif étudiant est lui-même créateur d'innovation économique. **Le secteur associatif étudiant n'impacte donc pas seulement les modes futurs d'engagements des individus dans le collectif, mais aussi plus largement les modalités d'engagements des individus dans l'économie et la société.**

### Les similitudes/divergences avec les autres organisations du monde social :

Très nombreuses ont été les associations de l'ensemble du monde social à vivre et se développer à l'ombre des pouvoirs publics, jusqu'au début des années quatre-vingt. La décentralisation et la crise économique reconfigurent cependant entièrement dès les années qui suivent les rapports associations/institutions et par là même, l'interaction entre associations et secteur privé.

L'environnement économique devient alors aléatoire pour une très large partie des structures du monde social, du fait des baisses de subventions. Ces organisations se voient alors contraintes d'aller en quête de nouveaux marchés pour assurer leur survie. Cette dernière tend à devenir davantage imprévisible, du fait de la courte durée des projets institutionnels, et complexe du fait des réalités sociales générant des besoins sociaux inédits. La prégnance croissante de l'économie questionne les projets et mythes fondateurs, qui dans un certain nombre de cas, ne résistent pas à cette nouvelle contrainte.

*A contrario*, le monde associatif étudiant reste peu impacté par ces changements, vivant depuis longtemps déjà sans réel financement institutionnel. La recherche de financements

privés est une pratique ancienne, la création du Sanatorium par l'U.N.E.F. (cf. première partie) au cours des années Trente procédant déjà de ce fonctionnement.

Ces nouvelles contraintes conduisent à l'apparition de la culture d'entreprise dans le secteur sans but lucratif, avec notamment l'affirmation de notions nouvelles telles que la rentabilité, l'efficacité. Le rapport salarial se transforme, et la mise en place d'objectifs quantifiés se développe pour les salariés. Les professionnels se spécialisent, processus souvent réalisé par le recrutement de nouveaux personnels, plus pointus et moins militants.

Ces transformations conduisent à un poids croissant des salariés dans les organisations, du fait de leur importante présence et de leur maîtrise grandissante des arcanes de la gestion et des réseaux. Plus qu'auparavant, des lignes hiérarchiques se forment dans les associations du monde social. Les C.A. et les visionnaires perdent peu à peu leur influence, au profit des gestionnaires et des techniciens professionnels. La nécessité de prises de décisions rapides accentue le phénomène : il n'est parfois pas possible d'attendre le prochain C.A. pour trancher. Dans un certain nombre d'organisations associatives, le C.A. passe de lieu de débat et de définition stratégique à chambre d'entérinement des actions réalisées par les salariés.

Sur le monde étudiant, l'existence de professionnels militants est beaucoup plus rare. La situation diffère notamment par la configuration des emplois proposés. En effet, le plus souvent, la faiblesse des ressources disponibles ne permet aux associations employeurs de recruter que sur des contrats précaires (C.D.D., temps partiels, C.E.S., ...), et pour des fonctions de types aides administratifs, secrétariats. Rares sont les postes rémunérés d'encadrement ou à responsabilité dans les associations étudiantes : seules deux structures disposent à ce jour de postes de directeur, l'A.F.G.E.S. et la F.A.G.E.

En outre, la faiblesse des fonds publics octroyés aux structures associatives étudiantes les oblige à devoir financer largement ces postes sur recettes privées. Ainsi, le salarié de la Fédération des Etudiants Lyonnais fut longtemps financé par la S.M.E.R.R.A.

Le rapport salarial diffère donc totalement, les responsables bénévoles étudiants contrôlant largement les organisations. Ainsi, plusieurs directeurs de la F.A.G.E. ont été vers la fin des années quatre-vingt-dix successivement embauchés puis remerciés : anciens responsables associatifs étudiants, ils tendaient à empiéter, dans leurs pratiques, sur les prérogatives du bureau. Depuis, les directeurs ne sont plus d'anciens militants issus du « sérail » ; le bureau décide et assume avec sa propre vision stratégique. Il reste, sur ce milieu, un fort lien entre prise de position stratégique et bénévolat, constitutif à la fois du temps disponible dont disposent les étudiants, et des faibles ressources financières de ce secteur particulier du monde social. Ce lien permet de faire vivre une forte coexistence entre travail salarié et travail bénévole.

La professionnalisation des structures du monde social s'accompagne d'une responsabilisation accrue de tous les acteurs. L'organisation interne devient un enjeu d'efficacité. La bureaucratisation, la rationalisation des processus, l'accentuation de la diffusion de l'information interne et des règles internes font leur apparition, tandis que s'estompe l'informel. Les structures, comme les acteurs, entrent dans une recherche croissante de qualité et d'efficacité, accentuée par l'émergence de structures privées concurrentes.

L'apparition de ces contraintes économiques et le développement des politiques de ressources humaines par objectifs ont rendu plus délicat, pour un certain nombre d'acteurs professionnels du monde social, la conciliation entre projet personnel et objectifs de l'organisation. Tandis que les anciens salariés militants se sont vus

progressivement remplacés au sein des structures, ces dernières se transforment, l'éclatement entre bénévoles et salariés conduisant à l'adoption de modèles d'organisations plus bureaucratiques ou entrepreneuriales. Comme le montre notamment Sainsaulieu dans « *Sociologie de l'association* », celles n'ayant pas réussi cette transformation furent vouées à disparaître.

A la différence d'un certain nombre d'acteurs du monde social, les organisations associatives étudiantes ne connaissent pas de difficulté particulière de positionnement avec les organisations du privé. En effet, la dimension politique (au sens utopie du terme) reste, même pour les structures les plus importantes et les plus impliquées, très éloignée de l'action réalisée au quotidien. L'absence de fond idéologique particulier lui empêche toute prise de position trop pointue. Il existe en conséquence une forte pratique du sponsoring dans le milieu étudiant, avec une large gamme d'entreprises du secteur privé. La pratique des modèles d'organisation de type bureaucratique ou entrepreneurial se voit donc plus largement répandue, sur un panel de structures relativement faible cependant, rares étant les associations étudiantes à disposer de la taille critique suffisante.

Le secteur associatif étudiant évolue, à l'instar des autres organisations du monde social, sur le secteur tertiaire relationnel au sens de Sainsaulieu. Il existe cependant une différence profonde. L'association étudiante est aussi, pour les bénévoles, un outil permettant d'essayer de nouvelles idées, de nouveaux projets économiques : mise en place de services, d'activités culturelles, de loisirs, ... La notion de rentabilité et d'efficacité est donc, par contrainte, intégrée depuis longtemps dans les réalisations étudiantes, puisque celles-ci sont largement économiques : soirées, galas, services de photocopies, manifestations humanitaires, ... Ces réalisations se font sans avoir recours le plus souvent à l'économie non marchande, marquant là encore une spécificité du monde étudiant par rapport à l'ensemble du monde social. Bousculant les pratiques habituelles de ce dernier, le modèle de fonctionnement des associations étudiantes rejoint en revanche celui partagé par une très large part des structures sans but lucratif dans le monde. Le modèle français actuellement en vigueur, basé sur un fort financement public, ressort en effet davantage du particularisme. **Par l'orientation de leurs objectifs comme par la faiblesse de la strate salariée, les associations étudiantes se rapprochent davantage d'un fonctionnement de type entrepreneurial, en avance sur un certain nombre d'organisations du monde social en France.**

A la différence des organisations du monde social, il n'existe quasiment pas de concurrence entre les structures pour les actions menées, de même qu'il n'existe pas de concurrence de structures privées sur les activités. Exceptés quelques organisateurs autonomes de soirées, le secteur privé intervient davantage comme prestataire que comme concurrent. Parfois, ce sont les associations étudiantes qui développent leurs activités à la marge du secteur privé. C'est le cas notamment de l'A.F.G.E.S., fédération des étudiants de Strasbourg qui gère depuis 1927 un restaurant universitaire (La Gallia, plus vieux R.U. de France), une cafétéria (le Minotaure), et depuis 1985, une salle polyvalente pour manifestations culturelles et festives. Outre le fait que ce cas reste une exception dans le paysage associatif étudiant français, ces activités demeurent orientées spécifiquement en direction des étudiants.

La tendance nouvelle de certaines sociétés à vouloir transformer les associations étudiantes en prestataires de service fait apparaître au grand jour un risque inédit dont l'ensemble du secteur sans but lucratif doit apprendre à se défier.

Les associations étudiantes s'apparentent au modèle d'auto-organisation selon le référentiel proposé par Sainsaulieu, c'est-à-dire des organisations où les créateurs

développent des activités pour des individus dont ils estiment faire partie. Elles rejoignent les préoccupations de ces types d'organisation, notamment dans leurs difficultés à évaluer les résultats et leur absence de contrôle ou de règlement intérieur. Excepté un cas atypique, il n'existe pas de personnes iconiques, de grands référents, cette spécificité étant alimentée par la disparition rapide des cohortes étudiantes et l'important éclatement géographique du réseau. Les pratiques d'exclusion d'éventuels dissidents sont inusitées. Peu confrontées aux rapports hiérarchiques, aux pouvoirs de classes, les associations étudiantes restent aussi peu confrontées aux volontés individuelles de promotion sociale. Dans ces deux cas, lorsque les ambitions ou volontés se font trop fortes, les individus choisissent eux-mêmes de créer un projet alternatif, l'espace public étudiant étant suffisamment large pour les accueillir.

**Les associations étudiantes forment donc une hybridation originale d'activités économiques et d'activités politiques développées.** Elles créent à la fois du lien social et de l'économique. Le financier constitue un élément clé du but de survie de l'organisation étudiante à l'instar des autres organisations du monde social. Différence cependant, les ressources ne sont pas là pour rémunérer des permanents, mais sont des ressources liées aux projets. En conséquence, la croissance en ressources financières reste un objectif parmi d'autres pour une très large partie des organisations étudiantes. Les ressources doivent permettre de faire perdurer la structure tout en développant de nouveaux services aux étudiants, mais n'ont pas pour objectif principal de financer des emplois. Expérience pratique de gestion de structure et de projets, le financier constitue à la fois un but de système et un but de mission sans disposer de la primauté des objectifs pour ces organisations. La faiblesse ancienne de tout financement public dans ce secteur et son recours séculaire aux ressources du privé constituent les pierres de base de cette particularité fonctionnelle.

## **II-A-2) Transformations des rapports institutions/associations étudiantes.**

---

### **Une évolution des rapports financiers :**

Le secteur privé n'est pas le seul interlocuteur des associations étudiantes avec lequel les rapports changent. L'entrée dans la seconde modernité se traduit aussi par une évolution des relations entre tiers-secteur et institutions. Développement du capitalisme, débordement de l'information, déclin des formes instituées impactent de plein fouet depuis deux décennies les acteurs publics. Les modalités de l'engagement collectif étudiant s'en ressentent, et par là, donnent une orientation des possibles pour les formes de l'engagement collectif à venir des individus dans le monde social.

Ainsi, les collectivités locales et les institutions financent de moins en moins les associations étudiantes sur le principe de la légitimité de leur action. Il se développe en revanche depuis près d'une dizaine d'années une logique de financement sur projet (cf. graphique n°22). La Sécurité Routière développe par exemple l'opération « *Label Vie* ». Elle offre à ce titre des financements pour la réalisation d'actions spécifiques visant à améliorer la sécurité routière. Dans le même sens, le Conseil Interprofessionnel des vins de Bordeaux a mis en oeuvre en 1999 un concours sur le milieu étudiant, visant à promouvoir « *l'an 2000 à Bordeaux* ». La même année, le Ministère de la Jeunesse et des Sports initie quant à lui un concours de scénarios sur le milieu étudiant, visant à promouvoir la lutte contre les discriminations envers les jeunes.

Dans leur ensemble, les acteurs publics mettent en oeuvre toute une gamme d'appels à projets, appels d'offres auxquels les associations étudiantes doivent répondre si elles souhaitent bénéficier de financements. Ces derniers s'accompagnent en outre de comptes-rendus d'exécution, subordonnant parfois le paiement des soldes dûs à leur production. Elles vivent en cela les mêmes contraintes que les autres organisations du monde social.

Comme le montre le graphique ci-dessous, la part du financement des associations étudiantes par subvention reste faible, et représente moins de 20 % des recettes. Lorsqu'elles existent, les subventions viennent majoritairement participer à la réalisation d'un projet. Spécificité étudiante, les universités financent en plus grande proportion les structures sur le fonctionnement. Mais dans son ensemble, le monde associatif étudiant n'échappe pas aux pratiques institutionnelles de mise en concurrence des structures en vigueur depuis plus d'une vingtaine d'années dans l'ensemble du monde social.

	Non et non réponse	pour un projet	pour le fonct ionnement	TOTAL
subv univ	44,2%	27,3%	28,5%	100%
sub crous	91,5%	7,8%	0,7%	100%
sub mairie	79,7%	14,5%	5,8%	100%
sub CG	89,0%	10,2%	0,9%	100%
sub CR	90,9%	8,4%	0,7%	100%
sub bourse	92,5%	6,9%	0,6%	100%
sub autre	92,1%	5,1%	2,8%	100%
<b>Ensemble</b>	<b>82,4%</b>	<b>11,7%</b>	<b>6,0%</b>	<b>100%</b>

Graphique n°22 : la forme des subventions touchées par les associations étudiantes.

Source : enquête propre. Les valeurs du tableau sont des pourcentages en ligne établis sur 1619 observations.

La proximité institutionnelle joue aussi un rôle déterminant dans l'obtention de financements publics. Les universités, et dans une moindre mesure les mairies, participent le plus à la vie financière des associations étudiantes. Si l'on exclut les institutions universitaires, spécifiques au milieu étudié, la participation plus importante des mairies par rapport aux autres institutions fait écho à la forte participation des municipalités sur de très larges pans du secteur associatif. Cependant, si l'on se réfère aux travaux d'Archambault notamment, les volumes attribués aux associations étudiantes restent très faibles en regard des autres secteurs du monde social.

### L'association étudiante, outil de communication institutionnelle :

Nous avons, lors de nos précédents travaux sur les I.U.T. (<sup>245</sup>), montré combien articles, reportages, même ceux publiés lors de périodes de manifestations étudiantes, sont utiles pour le système I.U.T. local. En effet, en tant qu'espaces publics d'expression d'opinions, ils en deviennent une publicité pertinente pour l'institution qui, par ce biais, fait passer une image forte et positive. Le gain d'image est substantiel pour l'institution toute entière : elle véhicule et démontre son dynamisme, sa vitalité, ses potentialités, ainsi qu'une image saine et structurée.

<sup>245</sup> ( ) LICHET Thierry, *op.cité.*

Pour les Instituts étudiés alors, la communication institutionnelle née des associations étudiantes génère l'augmentation du nombre de dossiers de candidatures déposés, impactant les potentialités de sélection des futurs étudiants. Pour le corps enseignant, c'est la possibilité d'enseigner à des étudiants plus motivés, ayant une culture scientifique, littéraire et/ou technique plus développée, ce qui induit, pour les enseignants, des conditions locales d'enseignements meilleures.

Enfin, la réalisation d'activités avec différentes entreprises locales par les associations étudiantes ouvre, pour les Instituts, des portes industrielles non connues ou non prospectées. Ces opportunités pour les I.U.T. étudiés trouvent leurs applications dans la réalisation de contrats en leur nom propre, mais aussi dans le versement de la taxe d'apprentissage ou dans la formation continue, voire des ouvertures de recherche.

Cependant, le processus communicationnel dépasse de plus en plus cet aspect fortuit. A l'instar du secteur privé, les institutions utilisent désormais les associations étudiantes pour leur communication extérieure. Ce phénomène s'observe notamment par la forte politique d'incitation des écoles, instituts, à la multiplication des associations et du bénévolat étudiant. L'investissement associatif étudiant a été, à partir du début des années quatre-vingt-dix, compris et entrevu comme apport expérientiel pour l'étudiant et comme élément d'image pour l'institution-support. De fait, les plaquettes de présentation des écoles d'ingénieurs, de commerce, les I.U.P. parfois, mettent désormais en avant une vie associative interne riche, dynamique et enrichissante, où chaque étudiant peut s'investir et développer son propre projet. Ainsi, « *si les structures associatives sont indissociables des écoles, c'est parce qu'elles sont sollicitées et encouragées. Ces établissements les revendiquent et les soutiennent. Force à part entière, c'est pour eux un outil et une image positive à véhiculer pour leur recrutement* » ( <sup>246</sup> ).

Deux publics sont principalement visés : les candidats-étudiants, permettant à l'institution d'attirer un nombre plus important de dossiers et de disposer d'un potentiel de sélection plus important, et les entreprises, pour qui le dynamisme associatif est souvent un gage de performance de la formation.

Le site de l'I.N.S.A. de Lyon fournit un exemple caractéristique de ce phénomène. Ainsi, « *l'INSA de Lyon a pour tradition d'avoir une vie associative particulièrement riche. Près de cent associations étudiantes ont été recensées. L'établissement leur offre un soutien direct en permettant à une soixantaine d'associations de bénéficier de locaux, avec une surface totale réservée à la vie associative d'environ 3 500 m<sup>2</sup>, en comprenant la Maison des étudiants, les départements et les résidences* » ( <sup>247</sup> ). Dans le même sens, le site de l'E.S.C. de Clermont-Ferrand comporte toute une rubrique sur la vie associative. Le cas de cette école se fait révélateur de la réappropriation des réussites des associations à des fins de communication pour l'institution qui la porte. Ainsi, on trouve notamment au travers du descriptif des différentes associations du campus, l'association S.E.G.M.A., « *la Junior Entreprise ; classée 4<sup>ème</sup> JE des Ecoles de management françaises* », ou encore l'association « *LES 63èmes RUGISSANTS* », « *3<sup>ème</sup> en 2002 et 4<sup>ème</sup> en 2003 à la course de l'Hedhec. Comme quoi on peut être un peu loin des côtes et se placer parmi les meilleurs* » ( <sup>248</sup> ). Les exemples, trop nombreux, pourraient être multipliés à l'envie. Ils démontrent tous que l'activité associative étudiante à l'intérieur de l'établissement est

<sup>246</sup> ( ) Décisions Etudiantes n°66, avril 2002, p 4.

<sup>247</sup> ( ) <http://www.insa-lyon.fr>.

<sup>248</sup> ( ) [http://www.esc-clermont.fr/fr\\_htm/vivre\\_esc/associations.htm](http://www.esc-clermont.fr/fr_htm/vivre_esc/associations.htm).

fortement réutilisée par l'institution, comme outil de communication et de rayonnement. Les associations étudiantes, à l'instar de nombres d'autres organisations du secteur sans but lucratif oeuvrant à la marge des institutions, se trouvent en quelque sorte réutilisées par ces dernières, dans une forme de sous-traitance des problématiques traitées. En même temps, les réalisations à chaque fois particulières des associations étudiantes locales renforcent la croissance de la pluralité des institutions, tout en leur permettant de communiquer sur leur différence, leur particularisme.

Les associations étudiantes et les bénévoles sont même utilisés dans certains lieux comme acteurs de la politique de communication de l'institution. Ainsi, lors des journées portes ouvertes ou lors des journées d'inscription de certains I.U.T de la région Rhône-Alpes, j'ai pu voir plusieurs années de suite des bénévoles associatifs étudiants tenir un stand d'accueil, pour servir à la fois de guides d'orientation en même temps que présentateurs de leur institut et de leurs associations. Ils deviennent en quelque sorte les nouveaux assistants commerciaux de leur administration scolaire. Ce dispositif n'a cependant rien d'innovant, l'administration ayant une longue pratique des associations « faux nez » ou « associations transparentes ».

### **Affirmation de l'instituant, déclin de l'institué :**

Si les institutions utilisent désormais les associations étudiantes pour communiquer, c'est parce qu'elles ne disposent plus des moyens pour le faire seules. Ce processus retraduit le déclin de l'institution, en même temps qu'il y participe par la multiplication des modèles institutionnels. Les associations sont convoquées par facilité, pour la gratuité du service qu'elles offrent, mais aussi pour l'efficacité du message qu'elles diffusent. Il s'ensuit un accroissement de pouvoir de communication des associations étudiantes, une affirmation de l'instituant sur l'institué.

Ce recentrage du pouvoir s'observe aussi au travers des nouvelles modalités d'expansion du mouvement associatif étudiant.

Mouvements des générations jeunes, Nonna Mayer ( <sup>249</sup> ) a montré dans son étude sur la post-matérialité des populations que les jeunes étaient plus enclins à défendre leurs idées de manière protestataire. Cette expression politique doit être comprise comme un prolongement de formes politiques plus conventionnelles, non comme une remise en cause du système.

Or, cette même étude montre qu'il existe un lien entre caractère protestataire des jeunes et participation à l'action associative. Ce caractère protestataire n'est donc pas à entrevoir dans une dimension de négation de participation citoyenne, mais bien plutôt dans le sens d'une demande de participation non comblée. Ce n'est pas une forme d'opposition à la vie politique pacifiée, et ne constitue en rien une forme de désintégration du système établi. En effet, Muxel montre par ailleurs que plus les jeunes participent à des actions protestataires (manifestations, ...), plus ils participent ensuite à la vie politique, aux élections. L'action protestataire constitue donc souvent pour les jeunes le moyen d'entrer en politique ( <sup>250</sup> ). Leur intégration politique se concrétise ensuite par le développement d'actions associatives.

Le conflit avec l'institution, en tant que vecteur d'impulsion à la création associative connaît depuis ces vingt dernières années un fort développement. Cette opposition étudiante qui s'affirme régulièrement conduit à des évolutions dans les rapports

<sup>249</sup> ( ) MAYER Nonna & PERRINEAU Pascal, *Les comportements politiques*, Armand Colin, 1992.

<sup>250</sup> ( ) MUXEL Anne in MAYER Nonna & PERRINEAU Pascal, *op. cit.*



qu'entretiennent les associations étudiantes avec les pouvoirs publics, eux-mêmes potentiellement préfigurateurs d'évolutions des formes de la participation des individus au collectif dans le monde social.

### **1) Le conflit avec l'institution génère une vie associative nouvelle. L'expression politique de la conflictualité sociale se transforme.**

Selon Nonna Meyer et Pascal Perrineau, les associations profitent aujourd'hui d'une réorientation de la pensée collective, en matière de responsabilités collectives, plus que tout autre structure (partis, syndicats, ...) ( <sup>251</sup> ). Avec la fin de l'Etat-providence, l'Etat a perdu son image symbolique de « défenseur naturel du Bien commun ». Il est de moins en moins perçu comme le protecteur des plus démunis. Face à ce vide qui s'étend, les associations concrétisent de plus en plus le devoir moral de solidarité, rôle théoriquement dévolu à l'Etat. Celui-ci se traduit dans le monde universitaire par les abondantes actions de solidarité imaginées par les associations étudiantes, et que les pages des journaux « Décisions Etudiantes », « Génération Solidaire », « Factuel, la Revue », ... présentent régulièrement.

Outre cet aspect de solidarité concrète, les associations vont aussi incarner une nouvelle forme de parole politique, notamment dans le conflit avec l'institution. Sur cette dynamique de nombreuses associations naissent au cours des années 80-90. Le processus est du reste explicité clairement sur le site de la F.N.E.S.I. ( <sup>252</sup> ) :

#### **« AU DEPART : LES MANIFESTATIONS ...**

*Le monde des étudiants infirmiers a été marqué en l'an 2000 par l'expression d'un mécontentement, par le biais de diverses manifestations dans plusieurs régions. Le 24 octobre 2000, ces manifestations ont été fédérées en un mouvement national coordonné par la F.N.E.S.I., pour un impact réel et efficace. C'est ainsi que près de 15 000 E.S.I. (Etudiants en Soins Infirmiers) défilèrent dans les rues de Paris ... Pour se faire entendre, et pour apporter des évolutions au sein d'un système établi depuis plusieurs années, les manifestations ne suffisent pas et ne sont pas toujours nécessaires. C'est pourquoi, à l'initiative de quelques étudiants, les mêmes qui unissaient les voix dans les rues de Paris, la Fédération Nationale des Etudiants en Soins Infirmiers a vu le jour pour suivre l'application de ce protocole, et favoriser à travers le développement associatif, une cohésion entre étudiants en soins infirmiers. ... » ( <sup>253</sup> ). Ainsi, le conflit, l'opposition avec l'institution fait émerger la nécessité de se structurer et de formaliser organiquement la parole prise, afin de devenir un interlocuteur visible face à l'institution. Cette formalisation prend alors la forme de l'action associative.*

Mon cursus étudiant en I.U.T. m'a amené à vivre totalement ce type de processus. En 1994, le C.I.P. mobilise contre lui les I.U.T., les B.T.S., ainsi qu'une partie des étudiants des universités et écoles d'ingénieurs. Le C.I.P. est alors, selon Fischer, le déclencheur d'une prise de conscience chez les étudiants : le diplôme n'est plus l'assurance pour trouver un travail, il existe désormais au sein de la société salariale une déconnexion entre diplôme et emploi, diplôme et niveau de rémunération ( <sup>254</sup> ). Au sein de la filière I.U.T. entre autre, ce mouvement donne naissance dans les années immédiatement postérieures à nombre

<sup>251</sup> ( ) MAYER Nonna & PERRINEAU Pascal, *op. cit.*

<sup>252</sup> ( ) Fédération Nationale des Etudiants en Soins infirmiers.

<sup>253</sup> ( ) Info@fnesi.org.

<sup>254</sup> ( ) FISCHER Didier, *op. cit.*

d'associations ayant pour objectif et fondement statutaire « *la défense et la valorisation de la filière technologique et des I.U.T.* ». C'est à cette époque qu'avec deux autres étudiants leaders des manifestations d'I.U.T. sur Lyon, j'ai créé l'A.G.I.L. (Association Générale des I.U.T. de Lyon).

Deux ans plus tard, je créai avec d'anciens étudiants associatifs d'I.U.T. la F.E.D.I.U.T. – Région Rhône-Alpes, avec comme premier objectif statutaire : « *La F.E.D.I.U.T. a pour but de valoriser et de développer l'avenir des D.U.T., et d'une manière plus générale celui de la filière technologique. Elle développe à ce titre des relations avec notre Ministère de tutelle, les organismes représentatifs étudiants ou non, pour faire connaître et reconnaître la position et les idées des étudiants qu'elle représente.* » ( <sup>255</sup> ). C'est aussi à cette époque qu'une fédération nationale des I.U.P. cherche à naître, sur des dynamiques similaires.

La contestation et l'opposition à l'institution génèrent donc l'apparition d'associations étudiantes, dont la taille et l'aire d'influence sera pour partie fonction de la dimension institutionnelle du conflit. On observe en outre une transformation profonde des engagements contestataires : tandis qu'au cours des années soixante-dix, ces derniers s'expriment dans le milieu étudiant au travers de groupuscules se situant souvent aux extrêmes bords politiques, les nouvelles modalités de l'engagement des individus se retraduisent dans une expansion de la pratique associative aux tonalités politiques neutre. Comme nous le disions alors à nos étudiants lors des manifestations contre le C.I.P., « *on peut faire de la politique sans être politisé* ». Bousculant le consensus social, les associations étudiantes sortent ainsi du domaine de l'assistanciel pour venir se positionner comme acteur de la contestation sociale. Cette transformation de leur rôle et de leurs modalités d'action induit par effet de diffusion comme par effet de l'exemplarité une transformation à venir des formes de l'engagement des individus dans le monde social.

## **2) Le conflit institutionnel participe au déclin de l'institution et à l'affirmation des identités individuelles.**

Le conflit avec l'institution participe dans le même temps à l'affirmation d'identités individuelles. C'est le cas notamment pour la création de la F.E.D.E.L., fédération locale d'associations ( <sup>256</sup> ). Comme le relate Franck Dupenloux, membre fondateur de cette fédération, « *L'aventure a débuté en 1989 en U.F.R. d'Histoire et de Géographie. Mon ambition : améliorer nos conditions de travail et représenter les étudiants et non des intérêts personnels ou extérieurs à la fac. Utopie ? Oui, selon mes détracteurs. Non ! Nos actions et avancées l'ont prouvé ... Nous prenons les initiatives et lançons les mouvements de protestation : amphes surchargés, notamment en Psycho, manque d'enseignants, locaux vétustes, .... Lors des mouvements de 1990, nous sommes leaders et devenons les interlocuteurs du Préfet et de la Région. L'année suivante, 1991, objectif n°2 : le C.R.O.U.S. Pour parvenir à nos fins, nous décidons de nous associer avec les corporations de Nancy I et de l'I.N.P.L. S'en suit un partenariat avec des étudiants messins : ainsi naît la F.E.D.E.L.* ». De fait, l'apparition d'un conflit avec l'institution fédère des énergies et fait émerger des identités, qui vont peu à peu s'affirmer.

<sup>255</sup> ( ) Statuts de la Fédération des Etudiants et Diplômés d'I.U.T. – Région Rhône-Alpes déposés en préfecture le 14 janvier 1997.

<sup>256</sup> ( ) Fédération des Etudiants Lorrains. Les propos des bénévoles de la F.E.D.E.L. cités dans cette recherche sont, sauf indications contraires, issus du site Internet de cette fédération : <http://www.fedel.net> . Il est à noter cependant que depuis la rédaction de ces passages, cette fédération a disparu.

Ces conflits conduisent à une crise de légitimité de l'institution et de ses choix pour les étudiants et la construction de leur devenir. La contestation sociale portée par les étudiants dispose depuis 68 d'une certaine crédibilité aux yeux de la population. L'exacerbation des rapports étudiants/institution mène alors au déclin progressif de la légitimité institutionnelle, qui s'intensifie à mesure que l'Etat poursuit la défense de ses projets. Il s'ensuit, par effet induit, une perte générale de la légitimité institutionnelle, qui impacte alors l'ensemble des formes de l'engagement collectif des individus dans la société.

Cette crise de légitimité de l'institution centrale s'accompagne, nous l'avons vu, d'un développement des engagements associatifs étudiants. Ces derniers varient selon les établissements, les périodes et les projets, conduisant à une multiplication des modèles d'engagements. Par contrecoup, cette diversité induit une multiplication des modèles institutionnels, elle-même accentuant la perte de légitimité de l'institution.

En effet, l'observation des spécificités des actions réalisées par les associations étudiantes selon les cursus montre une évidente dichotomie entre engagements associatifs. Certaines filières d'enseignements se distinguent par une profusion d'activités réalisées, tandis que d'autres laissent apparaître d'importants déficits de réalisation (cf. graphique n°23).

Le tableau n°23 donne à voir d'importantes variations de rythme d'activités réalisées selon les cursus. Trois modèles semblent se dégager :

- un premier groupe, composé des associations étudiantes d'universités, toutes filières confondues ( <sup>257</sup> ), ainsi que des écoles. A la différence des autres modèles, elles se distinguent par une importante absence d'éléments distinctifs en excès ou en fort manque. En d'autres termes, les associations de ces cursus sont polyvalentes et non spécialisées.
- les associations des B.T.S. et des I.U.T. adoptent un fonctionnement différent. Elles se caractérisent par un nombre plus important d'activités hétérogènes, plutôt orientées sur le ludique. Elles introduisent de plus une identité plus forte dans leurs actions. Certaines d'entre elles sont typiques à un type de formation (le soutien scolaire et social), ce qui constitue un marqueur d'identité sur la population et les associations.
- les associations des I.U.P. et D.E.S.S. renforcent le trait du groupe précédent. Seuls quelques types de manifestations sont réalisés. Les objectifs de l'agir associatif sont très spécialisés, induisant un marquage identitaire fort pour ce type d'engagement.

Types d'actions réalisées par les associations étudiantes	En excès	En fort manque
Aucune	DESS	
Soirées diverses	IUT, BTS, IUP	
Stands d'accueil	Université	BTS, IUP, DESS
Gala	IUP	DESS
Expositions	BTS	IUT, IUP
Conférences	DESS	IUT, IUP
Tournois sportifs	BTS, IUP	DESS
Jeux de rôles	Ecoles, IUT	DESS
Collectes humanitaires		IUT, IUP, DESS
Soutien scolaire et social	IUT	Ecoles, BTS, IUP, DESS
Concerts	IUT	DESS, IUP
Pièce de théâtre		IUP, DESS
Organisations de voyages	IUT, BTS	
Informations des lycéens		Ecoles, DESS
Autre		BTS

Graphique n°23 : les spécificités de l'action associative étudiante selon les filières

Source : enquête personnelle. Ce tableau est la synthèse des résultats obtenus par le croisement des questions « type d'établissement d'implantation » et types d'actions réalisées par votre association ». Les résultats portent sur 1 619 observations. Le tableau de pourcentage, non présenté ici, fait apparaître un chi 2 élevé, le logiciel sphinx relevant sur ce croisement une dépendance très significative entre type d'activités et filières d'enseignement.

Ces différences marquées et revendiquées entre modèles d'engagements renforcent l'éclatement des modèles institutionnels et le déclin de l'institution. En cela, l'action associative étudiante participe du déclin général de l'institution en tant que modèle uniforme et en tant que norme. Les modalités de l'engagement actuel des étudiants s'en ressentent, et par incidence les modalités à venir de l'engagement des individus dans le monde social.

**Les associations étudiantes comme vecteur d'affirmation du besoin de reconnaissance de l'individu face à l'institution :**

Le monde associatif étudiant ne va pas se faire uniquement participatif et retranscripteur des transformations et du déclin de l'institution. Il convient, dans le même temps, d'observer la part de transformation sociale qu'occupent les associations étudiantes, et leurs rôles actifs dans les transformations de l'institution. Celles-ci impacteront par incidences les modalités futures de l'engagement collectif des individus dans le monde social.

Ce rôle se donne tout d'abord à voir au travers des nouvelles modalités de relations entre les institutions et les individus. Ainsi, les associations étudiantes vont faire s'exprimer de manière plus prégnante le besoin grandissant des individus en matière de reconnaissance, auquel les institutions ont désormais à charge de répondre de manière explicite. Dubet montre en effet dans « *Le déclin de l'institution* » qu'un rapport de force nouveau s'engage entre l'individu et l'institution, pour une reconnaissance formelle du premier. De fait, l'action de celle-ci se transforme pour répondre à ce besoin. Ainsi, dès 1996, les institutions de la ville de Lille organisent un colloque sur la place des étudiants dans la prise de décision sur la gestion des risques environnementaux et scientifiques dans l'Enseignement Supérieur ( <sup>258</sup> ).

**Les associations jouent donc un rôle transformateur dans l'ouverture de l'institution à la reconnaissance de l'individu.** Les associations étudiantes défendent par exemple à partir de 1997 la reconnaissance de l'expérience associative étudiante dans les études. Celle-ci sera rendue officielle en 2001 par la possibilité d'une validation des engagements associatifs étudiants dans les cursus. Par leur action, elles institutionnalisent la reconnaissance de l'individu par l'institution, transformant alors les formes de l'engagement collectif des individus dans le monde social.

La reconnaissance croissante des individus par l'institution se fait dans un certain nombre de cas par le biais de pratiques contestataires. Ainsi, la F.N.E.S.I. (Fédération Nationale des Etudiants en Soins Infirmiers) se mobilise en 2000 pour obtenir *via* un mouvement étudiant de masse ce que des années d'attentes n'ont pas apportées. Après six mois de mobilisations, les étudiants infirmiers décrochent une reconnaissance de leur formation au niveau bac +3, un statut et des bourses équivalents aux autres étudiants, le remboursement des frais d'études, ainsi qu'une augmentation des quotas d'étudiants dans la formation.

En s'inscrivant dans une dynamique de désobéissance civile, le mouvement associatif étudiant participe donc activement à la désacralisation de l'institution dans son rôle de dire le droit et ce qui est de l'intérêt général. Il s'affirme dans le même temps comme acteur de premier ordre dans ces thématiques. En se fondant sur la légitimité de l'action opposée à la légalité en place, le mouvement associatif étudiant fait, par l'action de contestation sociale, évoluer le droit en faveur des droits du citoyen, l'illégalité des moyens étant mis au service d'une fin légitime. **Que ce soit par l'expérience du conflit institutionnel ou par l'utilisation de droits nouveaux par le biais de l'outil associatif, les modalités de l'engagement collectif des étudiants se transforment et par incidence, celles de l'engagement collectif à venir des individus dans le monde social aussi.**

En effet, **par ce type d'actions contestataires transparaît de manière éclatante la fin du monopole des syndicats et partis politiques dans la contestation sociale. Les associations sortent de leur enfermement précédent sur l'assistanciel pour venir investir le champ de la mobilisation sociale et de la contestation**, auparavant domaine réservé des syndicats et partis politiques. Elles signent par là la fin d'un modèle institué des rapports sociaux, imposant une reconfiguration de ces derniers en faveur de plus

<sup>258</sup> ( ) Décisions Etudiantes n°18, octobre 1996.

amples capacités d'actions du secteur associatif. Outre une redéfinition des rapports entre organisations, **cette reconfiguration dispose de fortes potentialités transitives**, laissant fortement supposer sa réapparition sur le monde social d'ici peu.

De manière plus négociée, des revendications de diversification et de pluridisciplinarité des cursus ont été défendues avec succès par la F.A.G.E. lors de la mise en œuvre des E.C.T.S. Dans le cadre de ces derniers, la refonte du système d'enseignement a ainsi permis d'aboutir à une plus grande personnification des enseignements. Au sein de ce nouveau modèle, toutes les formations sont prises en compte, les stages comme les activités associatives, contribuant à renforcer l'identité particulière de chaque cursus. L'action associative étudiante se fait donc vecteur d'impulsion pour une plus grande reconnaissance des individus par l'institution, impactant de fait les formes à venir des engagements des individus dans le monde social.

Cette revendication s'accompagne d'une volonté de plus grande prise en compte des parcours sociaux individuels, et dont le mouvement associatif étudiant est aussi porteur. Ainsi, le projet d'allocation sociale d'études individualisée de la F.A.G.E. revendique la reconnaissance des spécificités de parcours et des situations de vie individuelles. Il s'agit alors de poser un vrai regard sur la situation de l'étudiant qui prenne en compte ses besoins et ses ressources, ainsi qu'en valorisant les jobs étudiants ou en intégrant l'aide reçue des parents. Comme le résume à ce titre la F.A.G.E., « *l'allocation ainsi définie s'inscrit dans la logique de reconnaissance de l'étudiant puisqu'elle se construit autour de l'analyse de ses ressources et de ses besoins* » ( <sup>259</sup> ). Si ce projet n'a pas encore abouti, cette organisation se bat néanmoins pour sa réalisation au sein des instances décisionnelles. Il est à ce titre raisonnable de penser qu'il se verra concrétisé d'ici quelques années, que ce soit sous une telle mouture ou agrémenté de quelques modifications. L'engagement dans le monde social ainsi que dans le monde universitaire des individus s'en trouvera de fait changé.

### **Les associations étudiantes, vecteur des évolutions de l'institution :**

Le monde associatif étudiant fait aussi se transformer l'institution dans ses pratiques, en amenant cette dernière à devenir un acteur plus éthique. Cette nouvelle posture de l'institution impactera alors les formes de l'engagement collectif des individus. Ainsi, le C.R.O.U.S. de Strasbourg distribue depuis janvier 1999 du café commerce équitable labellisé Max Havelaar dans l'ensemble de ses restaurants et cafétérias ( <sup>260</sup> ). De même, la fédération des étudiants de Lorient a réussi ces dernières années à imposer une alimentation bio au C.R.O.U.S. local.

Dans une autre dynamique, l'association « *Vive la trottinette* » a pour sa part réussi à développer le tri sélectif à l'Université de Jussieu, tandis que l'A.N.E.M.F., à l'origine du concept du développement des « universités sans tabac » a imposé en un peu moins de cinq années cette pratique nouvelle sur l'ensemble des universités du territoire. Autre exemple, en 2002, après avoir été pendant cinq ans initiée et organisée par la fédé de Bordeaux, « l'Espace Rentrée Etudiante » est pour la première fois organisé par le pôle universitaire de la ville. Sorte de guichet de service unique, les étudiants peuvent, de la fin août à fin octobre, rencontrer dans un seul espace les différents interlocuteurs incontournables de la ville : les services de la mairie, le C.R.O.U.S., la C.A.F., France Telecom, la compagnie de

<sup>259</sup> ( ) « *Qu'est ce que la F.A.G.E. ?* », p 104.

<sup>260</sup> ( ) Cette décision du conseil d'administration du C.R.O.U.S. de Strasbourg du 17/12/1998 doit sa promulgation à l'action menée en ce sens par les associations étudiantes de la ville.

bus, le C.I.L.G. (caution pour les logements), la médecine préventive, le sport universitaire, et les associations étudiantes de la ville.

Dans le même temps, les associations étudiantes se sont fortement impliquées pour une réforme en profondeur du système SAN REMO de comptabilité publique des universités. En effet, celui-ci ne prend actuellement pas en compte ni les besoins nouveaux (N.T.I.C. par exemple) ni le sport, la culture, ou la vie étudiante ... au sein des établissements. Selon la F.A.G.E. et certaines associations étudiantes, l'entretien du patrimoine existant ou l'accueil des étudiants étrangers devraient aussi être chiffrés. Dans cette perspective, les associations étudiantes membres de ce réseau défendent le passage du quantitatif au qualitatif pour la gestion des universités.

Sous la pression des demandes, l'institution universitaire a déjà réformé le F.A.V.E. (Fond d'Aide à la Vie Etudiante). Demandée par les associations étudiantes depuis 1996, le ministère lance en 2001 une étude sur le sujet, puis transforme entièrement ce fond d'aide aux projets étudiants. Depuis, le F.S.D.I.E., nouveau nom donné à ce fond, répond aux demandes de subventions en reprenant l'essentiel des propositions avancées par les associations étudiantes. Par leur action transformatrice sur les institutions, les associations étudiantes transforment de fait les modalités des engagements à venir des individus dans le monde social.

### **Subrogation de l'institution, les associations étudiantes deviennent les nouveaux services publics locaux :**

Le déclin généralisé de l'institution amène à un désengagement progressif de l'Etat de ses responsabilités antérieures. Ainsi et pour exemple, sur le plan universitaire, la participation de l'Etat au financement de la médecine préventive stagne, tandis que la part demandée aux étudiants est en constante augmentation.

Face à l'absence croissante de services publics locaux, les associations développent des réponses aux besoins sociaux des étudiants. Certaines des missions s'apparentent alors à des missions de services publics : accueil des nouveaux étudiants, accueil des étudiants étrangers, soutien scolaire, gestion de restaurants universitaires, formation des responsables d'associations à la citoyenneté, ... Ces missions, du fait de leur abandon ou leur absence de prise en charge par les institutions, sont alors réalisées par les associations étudiantes. Un rapport nouveau entre institutions et associations s'établit donc, passant progressivement du travail partenarial à un remplacement complet de l'action institutionnelle par celle des associations étudiantes. Sans forcément de contrepartie directe.

La réalité de ces missions de service public se concrétise tout d'abord dans la multitude de services de proximité que proposent au quotidien les associations étudiantes. Ainsi, comme le résume le « Décisions Etudiantes », « *offrir des services adaptés à la filière de l'étudiant, c'est lui donner la possibilité de lui apporter une aide tout au long de son cursus mais également de lui offrir des pistes pour son insertion professionnelle* » ( <sup>261</sup> ). De fait, par le biais de ronéos, de polys de cours, d'annales, ... mais aussi par le biais de bibliothèques spécialisées comme par exemple Arthotem à Bordeaux, spécialisée en Histoire de l'Art, ou Culture PX à Nanterre, les associations étudiantes cherchent à combler les vides laissés par les abandons successifs de l'institution en matière de service au public.

Nombreuses sont aussi les associations à animer chaque année des bourses aux livres, à offrir des réductions sur le matériel indispensable à la filière (rotring, blouses, ...), à mettre en œuvre des pratiques de parrainage, voir d'organisation du tutorat dans certaines

<sup>261</sup> ( ) Décisions Etudiantes n°63, janvier 2002, p 5.

filiales comme en médecine. L'administration en arrive ainsi à confier le tutorat officiel à certaines associations bien implantées. Un certain nombre d'associations étudiantes offre aussi une large gamme de services essentiels pour les étudiants en matière de logements, de cafétéria, de gestion de coopérative, ... activités ressortissant pour une large part de missions de service public. Certaines fédérations locales comme la FACE 006 à Nice, ou la FELIX à Lille éditent des agenda-guides de la ville et des études pour les nouveaux étudiants. Toutes ces activités, qui dans d'autres secteurs sont ou étaient réalisées par les services institutionnels, se voient désormais prises en charge par les associations étudiantes locales. **Ces dernières remplacent alors peu à peu l'institution dans ses missions de service public. L'expérience acquise par les bénévoles a toute chance de se voir reproduite par ces derniers ou par effet de diffusion d'ici quelques années dans le monde social.**

Depuis près d'une quinzaine d'années, elles sont en outre nombreuses à s'investir dans les problématiques de l'insertion professionnelle des étudiants. Le secteur associatif étudiant, par le biais de la F.A.G.E., a notamment été à l'initiative de la création de l'A.F.I.J. en 1994. Cette organisation, gérée de manière associative, est devenue en quelques années une institution oeuvrant de manière parallèle à, et en partenariat avec, l'A.N.P.E., dans le domaine de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés. Recherchant et diffusant en permanence des offres d'emploi spécifiques à ce public, elle produit un service similaire aux services publics de l'emploi. Se donne ici à voir une forme de sous-traitance des problématiques sociales par l'institution en direction du réseau associatif étudiant.

Sur cette même thématique, les associations locales sont nombreuses à organiser, le plus souvent seules, des forums des métiers, pour permettre et multiplier les rencontres entre étudiants et professionnels de la filière. Certaines d'entre elles éditent des guides et annuaires d'anciens, développent des services d'offres de stages, voire d'emplois. Les mono-disciplinaires se sont lancées depuis plusieurs années déjà dans l'édition de guides des études, de programmes des études, ou encore dans le recensement de stages possibles, et des débouchés professionnels de la filière ( <sup>262</sup> ). L'A.N.E.M.F. édite chaque année le Carabook, guide de l'externe, ainsi que le guide des urgences médico-chirurgicales. Toutes ces activités sont autant de missions dépendant en première instance des C.E.L.A.I.O. ou des S.C.U.I.O. Elles sont, depuis un certain nombre d'années déjà, entièrement réalisées par les associations étudiantes. Ainsi, le secteur associatif étudiant prend peu à peu une place grandissante dans le rapport au travail, remplaçant par endroit l'institution. Il ouvre de fait un champ des possibles nouveau pour les engagements des individus dans le monde social, que ce soit par report d'expérience ou par effet de diffusion, par transitivité du message associatif étudiant.

Outre ces multiples activités de services au public, les associations étudiantes s'investissent de plus en plus dans les dynamiques de santé publique. Cet investissement n'est pas récent puisque l'U.N.E.F. avait en son temps financé la création d'un sanatorium pour les étudiants. Cependant, les projets portés par les associations étudiantes ne sont plus désormais de dimension nationale, mais s'inscrivent dans une perspective d'action locale et immédiate, dans des problématiques de moyen terme. Cette prise de conscience des associations étudiantes et leur implication dans cette thématique de santé publique s'observent au travers de sujets d'articles, d'interrogations portées dans les journaux étudiants. Conséquences de l'obésité et de ses risques ( <sup>263</sup> ), importance de l'alimentation,

<sup>262</sup> ( ) Décisions Etudiantes n°60, octobre 2001.

<sup>263</sup> ( ) Décisions Etudiantes n°16, mars 1996.



de la pratique régulière d'un sport, mises en garde contre les psychotropes ( <sup>264</sup> ), les associations étudiantes sont bien souvent précurseurs des prises de conscience liées à ces risques, ces questions ne commençant à trouver une oreille attentive sur l'ensemble de la société que depuis le début 2004. On observe ici une transitivity du message associatif étudiant et des formes de l'agir associatif étudiant, qui impactent concrètement les formes de l'engagement collectif des individus dans le monde social. Dans le même temps, cette action de formation et d'information réalisée dès 2000 par la F.A.G.E., ressort davantage de l'autorité publique, confirmant l'effacement de cette dernière et son remplacement par les associations étudiantes.

Dans ce même esprit, partant du constat public que près d'un quart des étudiants ne prennent pas de petit déjeuner le matin, nombreuses sont les associations étudiantes à s'être lancées depuis un certain nombre d'années dans des opérations « petit déjeuner » ( <sup>265</sup> ). Organisées dès la rentrée, celles-ci proposent aux étudiants un petit déjeuner gratuit, composé des éléments nutritifs essentiels à une matinée de travail. Elles deviennent dans un certain nombre de cas des activités régulières, comme pour l'A.F.G.E.S. ou la F.A.P. VI. L'objectif affiché est clair : il s'agit de faire prendre conscience aux étudiants des bienfaits pour l'organisme d'un petit déjeuner équilibré. Certaines associations tentent ainsi de montrer aux étudiants que l'on peut se constituer un petit déjeuner équilibré pour le prix d'un café en machine. Ces opérations montrent le rôle d'acteur que prennent désormais les associations étudiantes dans la construction de la connaissance par l'individu de son corps, de ses besoins, ainsi que dans l'apprentissage par l'individu à prendre soin de lui-même. Elles participent ainsi totalement de l'affirmation des dynamiques de l'individualisation dans la société en même temps que de la responsabilisation de soi. Elles s'impliquent en outre de manière forte dans des dynamiques de santé publique, dépassant largement l'action des institutions universitaires dans ce domaine.

Sur ce point encore, les associations étudiantes sont préfiguratives de dynamiques visibles ultérieurement sur des strates plus larges de la société. Ainsi, des opérations « petits déjeuners » similaires se mettent en place depuis 2004-2005 dans certains collèges ou des classes primaires, visant à apprendre aux enfants l'importance d'un petit déjeuner équilibré. **Les associations étudiantes, à l'origine d'actions de transformations sociales innovantes au sein de l'institution, ouvrent à une plus grande prise en compte de l'individu, et impulsent par effet de diffusion l'apparition de pratiques nouvelles dans l'ensemble de la société.** Là encore, des formes pratiques d'engagements transitent entre monde associatif étudiant et monde social, avec quelques années de décalage.

Nous l'avons déjà évoqué, l'A.N.E.M.F. s'est fortement impliquée dans le montage et le développement de l'opération « fac sans tabac ». Celle-ci consiste notamment en une large campagne anti-tabac dans les campus, avec pour objectifs d'attirer le regard sur le tabagisme passif et d'orienter les fumeurs qui souhaiteraient arrêter vers des structures adéquates. Ce concept de campus sans tabac est mené en France en relais à l'action internationale développée par l'I.F.M.S.A., organisation mondiale des étudiants médecins, qui réalise une campagne internationale sur les méfaits du tabac, ainsi qu'une sensibilisation à l'automédication, ...

Ces nouvelles actions des associations étudiantes s'inscrivent dans une dynamique générale de mutation des réponses apportées aux problématiques de santé des individus.

<sup>264</sup> ( ) Décisions Etudiantes n°62, décembre 2001.

<sup>265</sup> ( ) Décisions Etudiantes n°49, novembre/décembre 1999.

L'institution se désengageant de plus en plus de ses responsabilités en la matière, les associations étudiantes prennent désormais à leurs charges d'apporter une réponse à ces questionnements. **En même temps, l'expérience acquise par les bénévoles étudiants comme par les utilisateurs de ces services en matière de subrogation des services publics par le secteur associatif a toutes les chances de se retranscrire dans les années à venir dans l'ensemble de la société, et sur les modes d'engagements des individus dans le collectif.** Il existe en effet peu de chances pour que l'Etat redevienne Etat-Providence ...

Expression de l'institutionnalisation des services au public proposés par les associations étudiantes, la F.A.G.E. a créé il y a quelques années le réseau Jeune et Prévention, banque de données de projets « prévention » pour les associations étudiantes. Ce réseau propose des opérations « clé en main » dans des domaines variés, et des formations sur la santé publique. Son action s'apparente fortement à une action institutionnelle qui pourrait tout à fait être réalisée par une cellule administrative, un comité d'action ministériel ou une délégation, confirmant le remplacement progressif de l'institution par le monde associatif.

Ce basculement des responsabilités se donne à voir jusque sur des sujets éminemment sensibles, comme peut l'être par exemple la lutte contre le Sida. Ainsi, outre les soirées au profit d'associations oeuvrant pour cette cause, des associations étudiantes s'impliquent dans la formation et l'information des publics jeunes. Depuis plusieurs années, les bénévoles de l'association corporative des étudiants en médecine de Lille se déplacent chaque semaine dans les lycées environnants pour intervenir sur ce sujet et faire de la prévention. Dans le même sens, les étudiants Pharmaciens se sont engagés dès 1995 au travers de pharm-aids, ainsi que *via* la « *charte des Pharmaciens contre le S.I.D.A.* » ( <sup>266</sup> ). Cette dernière prônait à l'époque la vente des préservatifs à 1 franc, celle de seringues à un prix abordable, ainsi que la diffusion d'informations sur le sida par les Pharmaciens signataires. Aujourd'hui, un certain nombre de Pharmacies ont repris, au moins partiellement, ces propositions d'actions. Ici encore, il est possible d'observer que les engagements associatifs étudiants impactent les modes d'engagement futurs des individus dans le monde social.

Des associations étudiantes parmi les plus importantes initient enfin des actions visant à informer de manière large les étudiants sur ces questions de santé publique. Ainsi, la Fédé B (Fédération des Etudiants de Brest) organise chaque année un forum « Santé et Prévention ». L'objectif de ce dernier est d'informer et de prévenir les jeunes sur la sécurité routière, le suicide, les conduites addictives, les M.S.T. Sur ce forum, sont présents à la fois les institutions et les professionnels des questions abordées. Le retournement des responsabilités est ici saisissant, les institutions intervenant en tant qu'acteurs parmi d'autres, tandis que les associations sont pour leur part devenues organisme centralisateur, maître d'ouvrage, mettant en œuvre avant l'heure une sorte de guichet unique informatif à destination du public. **Là encore, l'expérience acquise, tant par les bénévoles que par les utilisateurs, sur le rôle nouveau des associations a toutes les chances d'impacter les formes des engagements futurs des individus dans le collectif, dans leurs rapports avec les institutions comme dans la définition du projet collectif. En même temps, les réalisations des structures étudiantes institutionnalisent les changements à l'œuvre, impactant de fait les formes futures des engagements collectifs des individus.**

---

<sup>266</sup> ( ) Décisions Etudiantes n°11, octobre 1995.

### **Les similitudes/divergences avec les autres organisations du monde social :**

Les processus de création des associations divergent, selon que l'on est sur le milieu étudiant et sur l'ensemble du monde social. En effet, il est peu d'associations ou d'organisations du monde social qui se créent désormais à la suite de mouvement de contestation sociale ou d'opposition à l'institution. Les structures revendicatives ou à vocation de transformation sociale sont, dans le monde social, la conséquence d'une attente intellectuelle autour d'une question lancinante qui fait sens (remise en cause des règles de commerce internationale générant des mouvements comme A.T.T.A.C. ou de commerce équitable, déficit de qualité dans les produits alimentaires générant le mouvement bio, critique du nucléaire amenant à la création de mouvements opposés, interpellation sur les Droits de l'Homme générant des organisations concomitantes, ...).

*A contrario* du monde étudiant, l'initiative des mouvements revient le plus souvent aux structures dans le monde social. Lorsque des coordinations d'individus se réalisent dans le cadre d'un conflit particulier avec l'institution, elles ne trouvent que rarement une suite structurée à la fin des mouvements. Sur le monde étudiant, l'impulsion part avant tout des individus, qui cherchent ensuite à construire une forme institutionnelle à leur engagement.

Les formes nouvelles que prend parfois la contestation sur le milieu étudiant décroissent en outre les rapports antérieurement existant entre associations, assistance, syndicat et contestation sociale. Désormais, le monde associatif se fait lui aussi acteur de la revendication et des manifestations, transformant de manière rédhibitoire les formes de l'engagement collectif des individus dans le monde social. Le monde associatif étudiant est ici clairement préfiguratif.

Pour l'ensemble des structures du secteur sans but lucratif, la période 1980-1990 est une période de profonde mutation en matière de rapports économiques avec les institutions. Tandis que sur la période précédente, les associations élaboraient des projets et négociaient avec les pouvoirs publics pour faire se rencontrer projets et attendus institutionnels en matière de bonne redistribution des moyens, les institutions octroient désormais des subventions en contrepartie de prestations, réalisations d'actions clairement et préalablement définies. Les associations du monde social sont désormais largement cantonnées dans un rôle de réponse aux appels d'offres institutionnels.

En effet, la décentralisation conduit les élus locaux à s'investir sur leurs nouveaux champs de compétence. Ils deviennent de plus en plus techniciens, et dès lors plus exigeants avec les associations. La culture du contrat et de la concurrence entre structures se développe, et tandis que l'Etat se désengage du social, les associations deviennent des outils parmi d'autres pour assurer la relève du service public. En résumé, l'action sociale des institutions se restreint, elles sous-traitent celle-ci par le biais d'une mise en concurrence des associations, et se font plus exigeantes en matière de rendus des résultats.

Comme nous l'avons déjà vu, il existe donc à partir de cet instant une obligation d'hybridation des logiques pour les associations du monde social : à la logique de sens vient s'adjoindre la professionnalisation. Ces structures se retrouvent de plus en plus à devoir rendre des comptes sur les crédits alloués ainsi que sur les résultats obtenus. Il s'ensuit une modélisation progressive des formes des associations par les institutions. L'obtention de subventions oblige en effet les organisations à entrer dans une démarche bureaucratique, afin de répondre aux attentes des institutions en matière de comptes rendus.

Le secteur associatif étudiant connaîtra moins ces difficultés, le rapport avec les institutions ayant toujours été partiel. Ainsi, même à l'époque de l'U.N.E.F., les associations étudiantes étaient obligées de trouver des financements privés pour financer leurs activités.

Lors de mes présidences successives à la tête de la F.E.D.I.U.T. Région Rhône-Alpes, les subventions publiques de fonctionnement ne représentaient que 5 % de notre budget annuel. Les prestations en nature offertes par l'institution (mises à disposition de locaux), soit 15 % de notre budget, peuvent être ajoutées à cette participation institutionnelle. En conséquence, 80 % de nos ressources provenaient du secteur privé, nous conférant *de facto* une forte autonomie face aux transformations du secteur public. Notre organisation fédérant 56 associations, soit 12 000 étudiants, disposant d'élus dans différents conseils et commissions ministériels, pouvait de fait se construire un discours propre et exempt de toute influence. **L'expérience de l'indépendance institutionnelle acquise, les bénévoles étudiants s'investissant ultérieurement dans le monde social tendront alors à vouloir reproduire des conditions de fonctionnement similaires.**

Quelques fédérations étudiantes vécutent cependant elles aussi difficilement les exigences croissantes du secteur public. L'A.G.E.M., fédération des associations étudiantes de Montpellier de taille sensiblement équivalente à l'A.F.G.E.S. n'y survivra pas. Au milieu des années quatre-vingt-dix, confrontée à des difficultés financières importantes, elle est dissoute. Deux fédérations successives tenteront de lui succéder, sans succès. Néanmoins, ce phénomène connu moins d'ampleur sur le milieu étudiant, l'absence de coûts salariaux et le renouvellement rapide des élites dirigeantes ouvrant la porte à de prompts transformations des organisations le cas échéant.

Particularisme du monde social, certains secteurs d'activités peuvent se prévaloir d'une oreille attentive de la part de cadres institutionnels ou gouvernementaux. Ces derniers partagent avec les associations du secteur les mêmes vues, voire les mêmes sous-cultures professionnelles et administratives. Ce phénomène a notamment été mis en évidence par Kramer, qui parle de symbiose démocratique (<sup>267</sup>). Un tel processus reste nettement moins visible dans le monde associatif étudiant. En premier lieu car les expériences collectives étudiantes ressortent au bout d'un certain temps d'un passé révolu. Elles ont en outre plus souvent pris la forme d'un engagement syndical lors de la période 1960-1990.

Comme le montre Anne-Marie Dieu, les organisations du monde social sont animées par plusieurs buts, dont notamment celui de contrôle de l'environnement (<sup>268</sup>). Elles oeuvrent à une modification de leur environnement proche afin que ce dernier soit favorable à la réalisation de leur mission. Elles interviennent dès lors auprès des autorités publiques, et visent à faire évoluer le comportement, les approches de ces dernières sur les problématiques traitées. Le contrôle de l'environnement par les organisations du monde social se traduit par l'adoption d'orientations publiques, de règles institutionnelles plus favorables.

Les associations étudiantes fonctionnent à l'instar des autres organisations du monde social. Lorsque j'étais élu étudiant au Conseil d'Administration de l'Université Lyon I, j'ai notamment assisté aux négociations puis à la concrétisation institutionnelle des revendications de plusieurs associations étudiantes bien implantées en matière de gestion des fonds F.A.V.E. (devenu F.S.D.I.E.). Afin de tenter de limiter le pouvoir des syndicats étudiants dans l'Université, un groupe d'associations étudiantes fit voter en C.E.V.U. puis en C.A. le conditionnement des aides F.A.V.E. à un statut exclusivement associatif

<sup>267</sup> ( ) R.M. KRAMER, in DIEU Anne-Marie, *op. cité*, p 275.

<sup>268</sup> ( ) DIEU Anne-Marie, *op. cité*. Pour analyser ces différents buts, Anne-Marie Dieu s'appuie sur les travaux de l'école de la contingence et de Mintzberg notamment, qui séparent buts de système - relatifs à l'organisation elle-même et/ou à ses membres -, et buts de missions - qui visent la clientèle ou les produits. Si ces buts sont compatibles, ils sont alors dit intégrés, sinon, ils sont conflictuels.

des structures. Les fonds F.A.V.E. étant à l'époque les seules subventions universitaires disponibles pour les structures étudiantes, la contraction des ressources financières pour les syndicats devaient dans l'esprit des concepteurs de cette proposition amener à une disparition rapide de ces structures sur l'Université. Ainsi, à l'instar d'autres organisations du monde social, les associations étudiantes sont donc vecteurs des évolutions de l'institution. La différence entre monde étudiant et monde social s'établit surtout dans la dimension novatrice des thèmes de l'engagement et donc de la mobilisation en faveur d'une transformation de l'institution. Par ce biais, les formes à venir des engagements des individus dans le monde social s'en trouveront transformées.

Les transformations du rapport des organisations du monde social avec les institutions s'observent enfin dans le rapport qu'entretiennent ces dernières avec les médias. Comme le montre notamment Michel Wievorka dans « *Raisons et engagement* », les organisations publiques utilisent de plus en plus les associations comme nouveaux outils communicationnels. Tandis que les institutions apportent le crédit de leur position à la cause défendue, les associations humanisent les premières et les rapprochent du citoyen. Un processus identique s'observe dans le milieu étudiant. Particularisme cependant sur ce dernier, les associations sont aussi entrevues comme « agent de promotion commerciale » dans un certain nombre d'instituts, écoles.

### **II-A-3) Relations avec les associations.**

---

#### **Avec des organisations à l'intérieur du réseau étudiant, une complémentarité nouvelle et subsidiarité entre organisations :**

Nous l'avons vu lors de notre première partie, le monde associatif étudiant se compose désormais d'un nombre important de structures. Expression de la diversité et de la complexité du réel, cette multitude va entretenir des rapports internes particuliers. L'observation de ces derniers s'avère nécessaire si l'on veut décrypter les lignes de construction des futurs modes d'engagement des individus dans le monde social.

*Lors de nos précédents travaux, nous avons notamment montré que dans les I.U.T., la création de clubs aux thématiques précises était une expression particulière du rapport institué / instituant, circonscrite au système interne de l'institut. Nous y présentions et démontrions le positionnement au fil des ans des B.D.E. et associations de la filière comme structures instituées. L'émergence des associations thématiques dans le monde universitaire répond de la même logique. Lorsqu'elles apparaissent au sein d'une école, d'une filière, il existe la plupart du temps un B.D.E., une association fortement implantée sur cet environnement local et qui, par son enracinement, a permis l'émergence de structures nouvelles oeuvrant sur des thématiques auxquelles le B.D.E. ne répondait pas.*

*L'existence d'un tel rapport se confirme statistiquement par l'observation des années moyennes de création des associations de filières et des associations thématiques. Les premières sont antérieures aux secondes de plus de cinq ans (cf. graphique n°24).*

Type d'association	Année moyenne de création
De filière	1987
Thématique	1992

Graphique n°24 : Année moyenne de création selon les types d'associations

Source : enquête. Les valeurs du tableau sont les moyennes établies sans tenir compte des non-réponses.

L'observation d'un panel de population d'association assez large montre que la naissance des associations thématiques est presque toujours, sur le milieu étudiant, postérieure à celle de l'association de filière, même dans le cas des nouveaux sites universitaires. Sur place est déjà présent un B.D.E., une association de filière depuis en moyenne près de cinq ans, disposant le plus souvent d'un local, ainsi que d'une écoute de la part de l'administration et des étudiants. La multiplication des cas incite à penser à un phénomène global plus qu'à l'exposé d'un particularisme. Ce phénomène rejoint le processus de spécialisation mis en évidence par Ion pour l'ensemble du monde social.

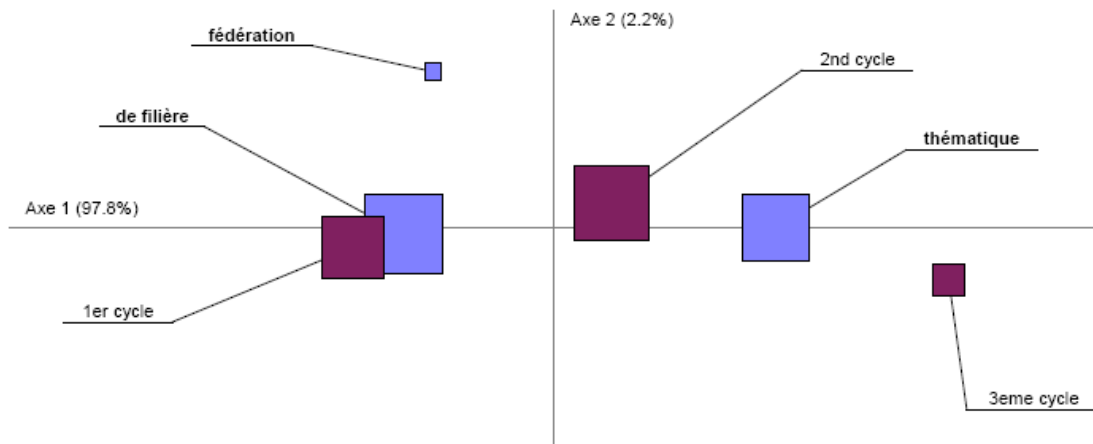
Sans approfondir plus avant ce début d'analyse institutionnelle, il convient surtout de remarquer le lien quasi-ombilical entre association thématique et association de filière. Les associations thématiques se créent selon la logique de l'instituant-institué, qui veut que l'existence d'un institué fort crée à la fois les conditions et les moyens de l'émergence d'instituants.

Un processus similaire se donne à voir dans le monde social, notamment sur le commerce équitable. L'émergence et l'institutionnalisation de Max Havelaar France a fait fleurir tout un réseau d'organisations spécialisées sur des approches particulières de cette question, ainsi que d'autres autour d'une filière spécifique. Il n'est cependant en l'état des connaissances pas possible de déterminer sur ce point un lien de préexistence entre secteur associatif étudiant et monde social. Nous en concluons donc que ces deux secteurs participent conjointement au développement de cette dynamique.

De prime abord, l'existence conjointe sur un même terrain universitaire d'associations de filières et d'associations thématiques pourrait conduire à penser une lutte entre ces deux acteurs pour la possession des ressources rares que sont les bénévoles. Ainsi, l'émergence de nouvelles structures pourrait laisser supposer un rapport de type conflictuel entre le nouveau et l'ancien.

Cependant, lorsque l'on observe les cycles d'études qui correspondent à ces différentes catégories d'associations, il apparaît que celles-ci sont constituées de populations fort différentes. Cette spécialisation des adhérents se trouve être révélée par la construction d'une A.F.C., présentée ci-dessous (cf. graphique n°25).

Comme le montre l'A.F.C. ci-dessous, les associations de filière recrutent majoritairement des étudiants de premier cycle. En revanche, les associations thématiques vont plutôt être l'œuvre et s'adresser à une population de second et troisième cycle. Il n'y a donc, de toute évidence, pas concurrence entre les différentes formes d'associations étudiantes, mais bien plus une complémentarité.

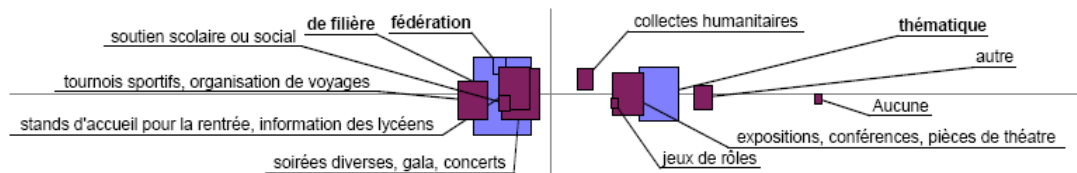


Graphique n°25 : les types d'adhérents selon les types d'associations

Source : enquête propre.

La réalité du terrain corrobore ces résultats statistiques. Ainsi, dans la filière L.E.A. de Nantes, deux associations, L.E.A. Junior et L.E.A. service partagent leur local et apportent des services à la fois différents et totalement complémentaires aux étudiants (269). Tandis que la première s'occupe de tisser des contacts avec les entreprises pour trouver des offres de stages, des activités rémunérées pour les étudiants à l'instar d'autres juniors-entreprises, la seconde s'occupe des soirées, des rencontres sportives et de la représentation des étudiants. Des activités communes sont organisées, notamment des forums de rencontre entre étudiants et entreprises.

Cette complémentarité s'observe aussi sur les formes d'actions réalisées par les associations (cf. graphique n°26). Comme on peut en effet le remarquer sur le graphique ci-dessous, il y a un véritable partage des actions réalisées selon le type d'association. Si cette distribution renforce la spécialisation des organisations, elle confirme dans le même temps la complémentarité croissante des structures entre elles. **Cette complémentarité des structures, visible dans le monde étudiant depuis de nombreuses années, reste peu développée dans le monde social. Depuis peu, certaines associations de secteurs différents mettent en place des « plates-formes » de travail, leur permettant de se rencontrer et d'élaborer des projets ensemble. Le secteur étudiant dispose ici encore d'une certaine antériorité, qui impacte par effet de diffusion les modes d'engagements des individus dans l'ensemble du monde social.**



Graphique n°26 : Les différentes actions des associations selon leur type.

Source : enquête propre. Les résultats sont établis sur 5729 citations.

Cette appréhension des problématiques et des besoins de plus en plus sectorisée, dichotomisée, illustre dans le même temps la participation du mouvement associatif étudiant

269 ( ) Décisions Etudiantes n°61, novembre 2001.

au mouvement sociétal global d'individuation, telle que mis en évidence tant par Ion que par Castells. En effet, l'accroissement des demandes sociales auxquelles répondent de manière générale les associations auraient pu trouver au moins deux types de réponses différentes :

- soit un accroissement du nombre de bénévoles, d'activités, « d'encartés » au sein des associations déjà existantes,
- soit une augmentation du nombre de structures, une multiplication des projets associatifs.

C'est cette deuxième piste qui se développe. Les évolutions de la société salariale ont donc impulsé des réorganisations structurelles nettement visibles. Les différentes typologies d'associations se font à la fois plus spécialisées, en même temps que plus complémentaires les unes envers les autres. L'action associative étudiante s'élabore désormais autour de trois notions principales : la spécialisation, la différenciation, en même temps que la complémentarité des actions. Comme nous l'avons déjà évoqué lors de notre première partie, les fédérations locales jouent alors le rôle d'espaces de mutualisation et d'échanges de pratiques entre organisations différentes.

Les liens réunissant associations et fédérations locales s'établissent principalement selon deux modèles. A des réseaux d'organisations indépendantes et autonomisées les unes par rapport aux autres font face des modèles d'organisations plus traditionnels. Ainsi, nombreuses sont les fédérations de ville où les associations qui souhaitent adhérer se doivent de payer une cotisation préalable ; et si le modèle d'organisation pyramidale a bien disparu des pratiques associatives étudiantes, il perdure plusieurs situations où l'action de la fédération locale emporte avec elle celles des associations qui en sont membres. C'était le cas notamment de la Fédération des Etudiants Lyonnais, qui en se positionnant historiquement en faveur de P.D.E. au détriment de la F.A.G.E., a fait vivre une dynamique identique à une large partie des associations étudiantes lyonnaises jusqu'à sa disparition.

Ces cas tendent cependant à disparaître, l'influence des réseaux transversaux auxquels appartiennent les diverses associations étant source d'informations et d'exposés de pratiques divergentes. Cette concurrence entre les réseaux induit alors une plus grande autonomie des associations envers chacune des structures qui la surplombe. Elles tendent alors de ce fait à adopter un fonctionnement plus indépendant, autonome, qui se rapproche de réseaux d'entités autonomes. **Sur l'ensemble du monde social, ce type de réseaux se développe progressivement. L'expérience acquise par les individus en milieu étudiant ne peut que contribuer à accentuer le phénomène, par réédition des expériences acquises antérieurement.**

### **Avec des structures à l'extérieur du réseau associatif étudiant :**

La seconde modernité a fait naître avec elle des luttes nouvelles, aux ambitions et réalisations inédites. L'homme, en tant qu'élément primordial de la société et de la sphère plus globale qu'est la Terre, se situe désormais au centre des nouvelles problématiques de l'action collective. Le projet sociétal n'est plus l'émergence d'une nouvelle société sur la base d'une utopie, mais la sauvegarde et la défense de la qualité des éléments qui constituent l'environnement de l'individu : arbres, Terre, peuples éloignés, ...

Actrices de ces nouvelles dynamiques, les associations étudiantes relaient les luttes et les discours des mouvements sociaux émergents. La F.A.G.E. s'implique par exemple dans les actions de promotion des nouvelles modalités d'engagement des individus dans le monde social, en diffusant notamment celles-ci *via* ses moyens de communications. La quatrième de couverture du « Décisions Etudiantes » n°57 (avril 2001) présente par exemple



les actions réalisées par « Les amis de la Terre » depuis les années soixante-dix. Au travers d'une interview de Ben Le Fetey, président de cette organisation, elle pose notamment la question de l'implication possible des associations étudiantes dans les différents projets de cette O.N.G. Des pistes d'actions concrètes sont alors proposées, que les associations étudiantes peuvent reprendre : organisation de conférences, de débats autour de la réforme des institutions financières internationales ou dans les rapports Nord-Sud, exigence d'une nourriture garantie sans O.G.M. dans les C.R.O.U.S., expositions, pétitions, ...

Cette question de l'environnement tend à prendre désormais une véritable place dans les orientations et les centres d'intérêts du mouvement associatif étudiant. En 2001, la F.A.G.E. estimait à plus de cinquante le nombre d'associations étudiantes qui, dans toute la France, s'occupent spécifiquement de la question environnementale. Créées le plus souvent en réaction à une catastrophe écologique (marée noire, tempête, ...), elles poursuivent ensuite leurs activités, au-delà de phénomène ponctuel.

Ces organisations ont créé il y a peu une plate-forme commune : Etudiants & Développements. Réseau souple et démocratique, cette structure permet la mutualisation des expériences au travers d'un site internet, de fiches pratiques, ... Source de stimulation des échanges entre les membres ainsi qu'avec l'extérieur, ce réseau ouvre à la réalisation de projets d'envergure : campagne d'action annuelle, édition de l'Ecolo-guide étudiant.

Certaines associations étudiantes s'impliquent plus intensément dans les nouveaux mouvements sociaux, en organisant elles-mêmes des manifestations alternatives. Ainsi, l'association GAIA du D.E.S.S. de Gestion de la Planète à Nice organise chaque année depuis 1997 une journée de l'environnement et du développement durable, dans le but de sensibiliser les nouveaux étudiants et le grand public aux problématiques de l'environnement.

Le site d'AnimaFac ( [www.animafac.org](http://www.animafac.org) ) présente nombres d'exemples d'associations étudiantes impliquées et actrices des nouveaux mouvements sociaux. Grâce à l'annuaire des associations étudiantes que cette organisation a développé et à sa mise en ligne, il est possible de trouver de larges listes de structures, classées par thèmes d'action : droits de l'homme, solidarité internationale, solidarité urbaine, environnement, ... AnimaFac complète son action fédérative par l'édition de fiches pratiques sur ces mêmes thèmes : fiches droits de l'homme, discriminations (faire du *testing* en toute légalité), environnement (créer une A.M.A.P., promouvoir le tri sélectif, sensibiliser au changement climatique, ...), Europe, prévention des risques (sida, toxicomanie, sécurité routière), solidarité internationale, solidarité urbaine, handicap, ... Leur densité suffit, à elle seule, pour convaincre de l'importance de ces thématiques sur le monde étudiant.

De façon parallèle, la F.A.G.E. s'investit depuis de nombreuses années dans les problématiques du commerce équitable, en faisant notamment la promotion de Max Havelaar France à travers son réseau. A ce titre, elle informe les associations étudiantes des événements réguliers de cette organisation. Mais surtout, dès 1999, la F.A.G.E. intègre ces problématiques dans la construction de ses projets : elle est ainsi l'une des premières organisations représentatives à intégrer dans ses actions concrètes (formations, congrès, ...) des stands où les étudiants peuvent se renseigner mais aussi acheter des produits commerce équitable.

Autre mode d'implication des associations étudiantes sur les thématiques des nouveaux mouvements sociaux, la sensibilisation du public et la recherche de financement dans le cadre d'un partenariat inter-associatif. Les étudiants en Maîtrise de Sciences de Gestion de l'I.U.P. de Metz récoltent par exemple les pièces jaunes depuis 1992, au bénéfice

des enfants défavorisés de la ville de Metz. Pour sa part, l'association Human'ISC de Paris organise un Noël pour les enfants du Secours Populaire, du Secours Catholique, et d'associations de quartier depuis 1994, avec magicien, conteur, spectacle, goûter et distribution de cadeaux. Sur le même principe, l'association « Action humanitaire » de l'I.U.P. M.S.G. de Lille organise chaque année un marché de Noël, dont les bénéfices sont intégralement reversés à une association caritative de service aux personnes en difficultés. En 2000, les bénéfices ont été reversés à l'Institut des jeunes aveugles ; en 2001 ils le furent au profit de la Ligue contre le Cancer et de l'A.P.A.J.H. (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés). La Fédération des étudiants de Caen monte en 2001 une course à pied sous forme de défi, où participent les étudiants, les habitants, ... Les bénéfices de cette action sont quant à eux reversés à l'association française contre les myopathies.

Actif sur le terrain, le mouvement associatif étudiant apporte dans le même temps sa pierre à la réflexion intellectuelle née avec les nouveaux mouvements sociaux. Ainsi, le thème du 12<sup>ème</sup> congrès de la F.A.G.E. en novembre 2001 s'inscrit de plain-pied dans ces thématiques de pensée : « Les étudiants français, acteurs ou victimes de la mondialisation ? ». Au travers d'ateliers tels que « Monter un projet lié à l'environnement », « Commerce équitable et solidarité : les actions possibles », les responsables associatifs étudiants choisissent cette année-là de réfléchir à ces dynamiques au cours des trois journées du Congrès National, confirmant l'implication du mouvement associatif étudiant dans l'émergence de formes nouvelles de citoyenneté et de relation à l'Autre ( <sup>270</sup> ).

**Cette implication du secteur associatif étudiant dans ces nouvelles thématiques sociales participe de leur expansion sur l'ensemble du monde social.** La participation du secteur associatif étudiant aux transformations des modes d'engagement collectif des individus ne se fait donc pas uniquement par la dimension préfigurative de certains de ses projets, mais aussi par sa capacité à développer la reconnaissance et l'institutionnalisation sur l'ensemble de la société des problématiques sociétales, et des réponses apportées par tous les acteurs du monde social.

Ces implications produisent par incidences des transformations au sein des structures. Ainsi, dès 2001, la F.A.G.E. crée un poste de vice-président solidarité au sein de son bureau. Ce dernier initie des liens avec l'ensemble des structures spécialistes de ces questions. Il agit à la fois au sein du réseau de la F.A.G.E., et à l'extérieur par la mise en œuvre de partenariats.

**Enfin, du milieu étudiant émergent des projets novateurs, qui impactent l'ensemble du monde social.** Les étudiants de l'université de Paris 13 / Villetaneuse ont ainsi créé en 1995 l'association « Déclat, agitateur de solidarité », afin de sensibiliser et d'orienter le grand public vers des actions de solidarité. Cette association relaye les campagnes thématiques solidaires de type commerce équitable, défense des paysans du monde contre les O.G.M., ...). Elle propose surtout des pistes et des relais pour toute personne souhaitant s'impliquer dans une action de solidarité. Dépassant le cadre de

<sup>270</sup> ( ) A titre anecdotique, les auteurs de « *l'altermondialisme en France* » relèvent que lors des mouvements sociaux de 1995, prémices de la construction institutionnalisée du mouvement altermondialiste en France, les premiers tracts abordant de façon explicite les dégâts de la mondialisation, du libéralisme et de l'ordre économique mondial furent diffusés lors de la manifestation étudiante du 21 novembre 1995. Cette dernière constitue l'ouverture du mouvement social de novembre-décembre 1995. S'il n'est pas possible de donner la préséance au mouvement associatif étudiant lors de cet épisode puisque ces tracts sont avant tout l'oeuvre de mouvements d'extrêmes-gauches, il est remarquable que cette thématique, apparue tendanciellement avec plus de poids lors de cette manifestation étudiante, se soit ensuite imposée avec la force qu'on lui connaît sur l'ensemble de la société. AGRIKOLIANSKY Eric, FILLIEULE Olivier, MAYER Nonna, *L'altermondialisme en France, la longue histoire d'une nouvelle cause*, Flammarion, 2005.

l'Université, elle offre ses services à l'ensemble de la société civile, participant de fait aux transformations des modes d'engagements des individus dans le monde social. Il en est de même pour l'Association I.S.F., qui fut à la fois à la création de Max Havelaar France et de la P.F.C.E. **Les associations étudiantes ne répercutent donc pas uniquement les problématiques sociétales à l'œuvre, elles participent de leur résolution et inventent de nouveaux outils pour tenter d'y répondre.**

### **Les similitudes/divergences avec les autres organisations du monde social :**

Excepté le conflit historique entre F.A.G.E. et P.D.E. entraînant dans quelques cas restreint des oppositions structurelles locales, il n'existe pas de conflits d'intérêts réels entre associations ou fédérations locales. Sur le milieu étudiant et à la différence du monde social, les relations interstructurelles locales sont dans leur ensemble pacifiées. Cette situation résulte pour une large part de la faiblesse des fonds institutionnels disponibles et des besoins structurels plus légers. Les associations étudiantes fonctionnent habituellement sans réel soutien financier institutionnel. Elles n'ont donc pas le besoin impérieux de s'opposer pour l'obtention de ces financements.

A l'échelon des fédérations étudiantes locales, le travail commun entre structures s'opère par mutualisation des expériences et avec la force du relationnel que l'ensemble des technologies de communication actuelles contribue à renforcer. Celle-ci s'adjoint d'une forte indépendance des organisations entre elles, chacune défendant son autonomie.

Il existe en revanche dans le monde social des conflits d'intérêts parfois sérieux entre associations oeuvrant sur des thématiques parallèles, pour la détention de ressources stratégiques. Comme le montre notamment Anne-Marie Dieu dans « *Valeurs et associations* », les bénévoles, les financements sont l'objet de désirs concurrentiels. Les approches comme les manières de travailler au sein des organisations sont en outre quelquefois diamétralement opposées. C'est le cas notamment de Médecins Sans Frontières, bâti sur le modèle de l'entreprise privée, fonctionnant à partir d'une politique de marketing agressive, d'un fort usage des médias, en regard de structures plus anciennes comme la Ligue des Droits de l'Homme, ou Oxfam.

Le militantisme associatif étudiant ne s'attache pas à une idée politique ou une idéologie particulière, mais reste pour l'essentiel centré sur la dimension associative de l'engagement, la neutralité politique. Il n'existe donc pas de divergence entre le rôle de militant et l'engagement associatif, c'est-à-dire entre valeurs du mouvement et réalité de l'action quotidienne. En effet, ces valeurs se fondent sur le pragmatisme et l'action quotidienne. Mouvement national et actions locales restent donc dans une relation forte de proximité d'engagement, au moins pour le cas de la F.A.G.E.

Les organisations du monde social vivent parfois cette relation avec plus de difficulté. Comme le montre notamment Sainsaulieu, des divergences d'interprétations des idéaux fondateurs et de leur adéquation face aux évolutions sociétales apparaissent plus régulièrement au sein de ces dernières, notamment celles fondées sur une base idéologique. Des tensions peuvent se faire jour entre structures locales et organisation nationale, voire parfois entre structures locales.

Les répartitions de populations bénévoles dans les organisations associatives étudiantes et les structures du monde social se construisent sur des bases similaires. Même s'il existe un plus grand brassage au sein des secondes, les populations bénévoles tendent elles aussi à se regrouper par tranches d'âges. En revanche, il existe peu de

complémentarité entre organisations du monde social, les relations s'établissant davantage sur la base d'une concurrence pour la possession des ressources bénévoles.

Enfin, il n'y a pas d'espace de mutualisation locale dans le monde social : il n'existe pas de structures transversales de rencontre pour les organisations du monde social d'une même ville. La structuration se fait prioritairement en tuyaux d'orgues, des fédérations locales d'associations du même secteur pouvant même exister (cas du C.A.D.R. pour les organisations de commerce équitable de Lyon par exemple). Les réseaux se côtoient, mais se rencontrent rarement. Les seuls espaces publics de rencontre existant sont ceux créés par la ville d'appartenance, au sein de conseils de développement par exemple (mise en place d'une démarche de participation citoyenne). Cependant, depuis le milieu des années quatre-vingt-dix, les organisations du monde social tendent à se regrouper épisodiquement sous la forme de plates-formes d'échanges. Ces structures sont éphémères, et donc à comparer aux structururations plus institutionnalisées du monde étudiant. **Sur un nombre certain de points, le secteur associatif étudiant dispose donc d'une expérience plus poussée. Il en découle un impact sur les modalités futures de l'engagement collectif des individus dans le monde social, que ce soit par effet progressif de diffusion (exemplarité de l'action menée qui devient source d'inspiration pour d'autres militants associatifs) ou par effet de réédition par les actuels étudiants bénévoles associatifs dans leurs engagements ultérieurs.**

### **II-A-4) Vers de nouvelles pratiques communicationnelles.**

---

Dans la mise en œuvre de ses relations internes et externes, le secteur associatif étudiant est un lieu important d'affirmation de la société communicationnelle. Les nouvelles technologies, Internet notamment, sont fortement mobilisées, les associations participant activement de leur prégnance croissante dans la société. Plus généralement, les pratiques des associations étudiantes prennent une dimension fortement communicationnelle. Pour se faire, les structures utilisent des outils comme des journaux, des radios ou des télévisions étudiantes. Elles développent dans le même temps des partenariats multiples avec la presse et les organismes d'informations dans le but de se faire connaître, à l'instar de ce que montre notamment Wieworka dans « *Raison et conviction, l'engagement* ».

#### **Une implication forte dans les technologies de l'information et de la communication :**

Premier signe révélateur, l'enquête sur laquelle nous nous appuyons, réalisée en 1996-1997, contient près d'une demi-page de questionnaire orienté sur les moyens de communication des associations : téléphone, fax, portable, email, ... Dès cette époque, la F.A.G.E. essaye d'être en pointe dans ce domaine. Par ces questionnements, elle cherche à poser un état des lieux des pratiques existantes afin de définir sa stratégie de communication en direction des associations.

Cette organisation dispose déjà d'un site Web depuis 1995, et met en ligne des annonces d'associations, des liens nombreux avec d'autres structures. Elle pousse les associations étudiantes à créer leur propre site en s'appuyant sur les serveurs des universités, afin de constituer rapidement « *une association globale* », un « *véritable réseau associatif étudiant* » (<sup>271</sup>). Le réseau AnimaFac n'est pas en reste, et développe sensiblement à la même époque une politique similaire. En revanche, rares sont à cette

---

<sup>271</sup> ( ) Décisions Etudiantes n°9, juin 1995, p 3.

époque les organisations du monde social à pouvoir se prévaloir d'un rapport aux nouvelles technologies aussi avancé.

Internet devient rapidement pour les associations étudiantes un outil puissant de structuration de réseau. Le cas de la Fédération des Etudiants du Mans est à ce titre caractéristique, puisque dès 2001, cette structure s'organise et se développe uniquement à partir de ce média, la fédération ne disposant pas de local. Cependant, des activités importantes s'organisent (challenge de karting, édition d'un journal, ...) et les associations étudiantes de la ville se raccrochent à la fédération. Dans le même ordre de pratiques, la F.N.E.K.E. (Fédération Nationale des Etudiants en Kinésithérapie et Ergothérapie) créée mi-février 2002 ouvre moins de deux mois plus tard son propre site Internet, « *afin de faire circuler l'information au sein [du] réseau national* » ( <sup>272</sup> ). D'outil de communication, Internet devient vecteur de structuration des nouveaux réseaux, en abolissant les contraintes géographiques et matérielles ( <sup>273</sup> ). **A ce jour, il n'existe guère encore sur le monde social de réseau associatif structuré avant tout sur une base virtuelle. Bousculant les pratiques habituelles, le mouvement associatif étudiant institutionnalise de nouvelles modalités d'engagement pour les individus, alliant nouvelles technologies et informalité croissante** ( <sup>274</sup> ).

Cette dynamique se retraduit notamment au travers de l'utilisation par les associations des différents outils et moyens liés aux technologies de l'information et de la communication (cf. graphique n°27).

informatique	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	586	36,2%
Un ou plusieurs ordinateurs	1156	71,4%
Connexion internet, modem	589	36,4%
Un ou plusieurs périphériques	941	58,1%
pas de matériel propre à l'association	535	33,0%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>1619</b>	

*Graphique n°27 : l'utilisation des nouvelles technologies par les associations étudiantes.*

<sup>272</sup> ( ) MORFIN Luc, Président de la F.N.E.K.E., Décisions Etudiantes n°66, avril 2002, p 3.

<sup>273</sup> ( ) Olivier FILLIEULE relève à ce titre dans « *Lutter ensemble* » l'importance de l'usage du minitel par les organisateurs des mouvements lors des manifestations étudiantes de 1986 ou le mouvement lycéen de 1990, comme emblématique des changements à l'œuvre en matière de communication interne et de propagation de l'information. FILLIEULE Olivier et PECHU Cécile, *Lutter ensemble*, L'Harmattan, 2008.

<sup>274</sup> ( ) A titre personnel, membre « déconcentré » du réseau bénévole Max Havelaar France, nous construisons actuellement sur Lyon une antenne, un groupe local structuré. Ce sont des modalités liées aux nouvelles technologies que nous utilisons pour ce faire, échanger, se répartir les actions entre une dizaine de volontaires. Les réunions sont donc peu fréquentes (une par mois), et nous permettent d'échanger sur l'actualité de nos projets ainsi que d'échanger sur nos difficultés respectives. L'antériorité de l'agir associatif étudiant est ici encore avérée, de même que la capacité transitive de son message.

Source : enquête propre. Les valeurs sont les pourcentages, établis sur 1619 observations. Le total dépasse 100 % du fait des réponses multiples possibles.

Comme le montre en effet le tableau ci-dessus, plus de 70 % des associations étudiantes disposent en 1997 d'un ordinateur au minimum. En outre, certaines d'entre elles possèdent à la fois d'un ordinateur PC et d'un Mac, dualité très utile pour travailler avec des imprimeurs (<sup>275</sup>). Dans le même temps, plus du tiers des structures est relié à Internet. Ces chiffres dépassent très largement la moyenne nationale, puisqu'à la même époque, le taux d'équipement des ménages en matière de connexion Internet était de moins de 6 % (<sup>276</sup>). **Par leur action fortement volontariste en direction des T.I.C., les associations étudiantes contribuent donc à développer et vulgariser un modèle nouveau d'agir individuel et collectif qui s'appuie sur ces nouveaux outils.** Comme le note de fait Castells sous un angle beaucoup plus large, « *contrairement à l'imputation d'isolement social que suggère la métaphore de la tour d'ivoire, les universités sont les principaux agents de la diffusion de l'innovation sociale en ce que, génération après génération, la jeunesse qui les fréquente découvre de nouvelles manières de penser, de diriger, d'agir et de communiquer* » (<sup>277</sup>).

Cette implication en direction des technologies de l'information s'observe aussi au travers des journaux étudiants. « Décisions Etudiantes », journal du réseau F.A.G.E., comporte ainsi de nombreux articles et dossiers sur l'utilisation et le maniement de ces dernières (<sup>278</sup>). On trouve au gré des pages de ce journal des renvois nombreux aux technologies de l'information, sous forme de promotion d'associations s'investissant sur ces dynamiques, ou sous forme d'informations sur les potentialités de ces technologies. Une rubrique « *A l'asso du net* » présentera, pendant un tiers de l'année 2000, des sites et des activités liées à Internet et potentiellement utiles aux associations étudiantes. Elle se poursuit pendant l'essentiel de l'année 2001 sous la forme d'un « point Etnoka », ce site-entreprise étant entre-temps devenu le partenaire de la F.A.G.E. sur ce domaine.

De fait, les associations étudiantes mettent rapidement en oeuvre des projets s'appuyant sur ces technologies pour accroître leur capacité de communication. Ainsi

<sup>275</sup> ( ) Les imprimeurs travaillent en effet essentiellement sous Mac. En conséquence, posséder un Mac pour une association s'avère relativement utile lorsqu'elle a de nombreux travaux d'impression à réaliser. La connaissance et la maîtrise de cette spécificité dès le milieu des années quatre-vingt-dix s'avèrent pour l'époque très atypiques sur le monde social. Une telle réalité existe en revanche sur le monde étudiant, ce qui explique notamment le fait que nous ayons 68,8% des associations à disposer d'un ou plusieurs ordinateurs : nous avons regroupé sous cette modalité à la fois le fait d'avoir un ou plusieurs PC, et avoir un ou plusieurs Mac. En conséquence, nous aurons par exemple « pas d'informatique » + « un ou plusieurs ordinateurs » > 100 %.

<sup>276</sup> ( ) INSEE Première, n°1011, mars 2005. « *Un ménage sur deux possède un micro-ordinateur, un sur trois a accès à Internet* ».

<sup>277</sup> ( ) CASTELLS Manuel, « *La société en réseau* », p 403.

<sup>278</sup> ( ) Le n°17 de juin 1996 décrira dans sa rubrique « *Actu asso* » à quoi ressemble une association étudiante type. On y apprend notamment que les accessoires les plus courants possédés par cette dernière sont **le téléphone**, le frigo, **l'ordinateur**, le trophée, la cafetière, et le radiocassette. Deux des six éléments cités sont spécifiquement liés aux technologies de l'information et de la communication. Le n°28 d'avril 1997 consacre pour sa part un dossier complet sur l'utilisation d'Internet par les associations étudiantes. Le n°46 de mai 1999 est l'occasion d'un long exposé sur les différents sites Internet des associations étudiantes. Le n°51 d'octobre 2000 est pour sa part un numéro spécial Internet, dans lequel sont abordées à la fois toute une série de questions techniques (choix de l'ordinateur, choix du provider, exposé des arnaques les plus courantes dont il faut qu'une association se méfie, méthode de recherche sur Internet,...), ainsi que toutes les utilisations possibles que peut faire une association étudiante de cet outil (communication avec des étudiants étrangers, recherche d'informations, circulation rapide d'information, ...). La liste des articles traitant de ce sujet est trop longue pour être citée de manière exhaustive.

l'A.D.B.E.P, ( <sup>279</sup> ) a élaboré un site assez exhaustif, avec une rubrique recensant un annuaire des anciens doctorants, un bulletin d'infos *on line* « biothésard » qui permet la circulation et l'échange d'infos, des aides pratiques types bourses, financements, une rubrique emploi et post-doc, ... L'ensemble des informations concernant l'emploi, la recherche, la vie étudiante et l'enseignement de cette filière sur Poitiers est centralisé sur ce site. Régulièrement mis à jour, il est un lieu d'échanges et d'informations important pour les étudiants.

Comme le relève le n°55 (février 2001) de « Décisions Etudiantes » dans son article consacré aux médias étudiants, le nombre de journaux étudiants en ligne se développe fortement dès le début des années quatre-vingt-dix. Outre le fait que les associations bénéficient dans ce cas des moyens informatiques mis à leur disposition par les établissements et disposent d'un média peu coûteux, le développement de ces « feuilles de chou » étudiantes doit surtout son succès aux potentialités offertes par Internet, dont notamment le caractère informel, furtif et instantané de ce dernier : « *rapidité, réactivité, interactivité, incontrôlabilité ... des avantages qui valent leur pesant d'or* » ( <sup>280</sup> ). **L'absence de possibilité de contrôle, le caractère immédiat et déjà dépassé, l'absence de mémoire de ce qui est écrit, de ce qui est échangé, participe ici totalement du développement des nouvelles actions associatives étudiantes.** Si elles bousculent les pratiques habituelles du secteur sans but lucratif en la matière, ces modalités d'actions donnent dans le même temps à voir une forme potentielle de la communication et de l'engagement collectif de demain.

Désormais, l'individu se fait de plus en plus présent dans le cadre de l'agir associatif par une croissance de l'individuation et l'expansion du nombre de micro-projets. Les nouvelles technologies de la communication deviennent dans le même temps un moyen pertinent de s'adresser à l'individu pour accéder au groupe.

C'est ainsi à un véritable changement de perspective auquel on assiste, et que le mouvement associatif étudiant institutionnalise par son action. Alors qu'auparavant, en s'adressant au groupe, on s'adressait à des individus, désormais, il s'avère nécessaire de s'adresser à des individualités, qui retranscrivent ensuite le message auprès de leurs groupes d'appartenances divers. Les technologies de l'information, et leur utilisation par les associations étudiantes, sont des éléments d'actions puissants dans ce changement de perspective. **La très forte implication des associations étudiantes dans ce domaine conduit à leur affirmation sur l'ensemble de la société, impactant de fait les formes des engagements collectifs des individus.**

De fait, les projets mis en œuvre sur le terrain par les associations étudiantes intègrent cette nouvelle dimension. Des réalisations nouvelles émergent, qui prennent en compte celle-ci. Ainsi, l'association étudiante de Sup-Telecom organise en 1997, parallèlement à son gala annuel, une exposition sur le thème « Un monde sans communication, comment nous représentons-nous les nouvelles technologies ? ». Cette même année, l'I.S.I.M. met en place, pour son gala annuel, un espace Internet doté de cinq machines connectées et une initiation avec un moniteur. En 1997 encore, une association étudiante de Perpignan crée l'un des premiers journaux sur Internet, le « facultatif-ezine ».

Si toutes ces idées participent de l'affirmation des dynamiques de la société communicationnelle sur l'ensemble de la société, le secteur associatif étudiant se fait dans le même temps innovant, utilisant les technologies de l'information dans le cadre de réalisations inattendues. Ainsi, dès 1995, dans son numéro de Décembre, le « Décisions

<sup>279</sup> ( ) Association des Doctorants en Biologie de Poitiers sur <http://asso.univ-poitiers.fr/adbep/>.

<sup>280</sup> ( ) Décisions Etudiantes n°55, février 2001, p 4.

Étudiantes » évoque l'idée de cyber-galas, c'est-à-dire de soirées qui verraient se côtoyer dans un même lieu et même moment un espace discothèque et un espace Internet et multimédia. Quelques années plus tard, une telle idée se voit reprise par le monde social, avec notamment dès 1999, l'organisation de cyber fest-noz, soirées bretonnes retransmises *via* Internet dans le monde entier (<sup>281</sup>). Le mouvement associatif étudiant joue donc un rôle fortement volontaire sur ces techniques, impactant par la force de l'exemplarité et la diffusion des messages l'ensemble des formes de l'engagement collectifs des individus dans le monde social.

### Un rapport dynamique aux médias :

Outre cette implication dans l'usage des nouvelles technologies de la communication, les associations étudiantes cherchent plus qu'auparavant à pénétrer le monde des médias. On retrouve à ce titre un fonctionnement similaire à celui que Pierre Pachet met en évidence dans « *Raison et conviction – l'engagement* » pour la construction des comités de soutien dans l'ensemble du monde social : travail de lobbying auprès des diverses institutions pour leur faire prendre conscience de la problématique traitée, fort investissement en direction des médias et de l'opinion publique plus particulièrement, afin d'interpeller plus que de convaincre la population de la justesse et de l'urgence de la problématique, ...

Les associations étudiantes organisent tout d'abord de manière plus récurrente des partenariats avec les différents médias, et plus particulièrement les radios et la presse locale. Ainsi, dès 1994, les fédérations étudiantes des villes de Toulouse, Metz, Clermont-Ferrand élaborent un travail commun avec les stations NRJ locales : tous les soirs à 18 heures, elles disposent de deux minutes d'antenne pour traiter de l'actualité étudiante locale ou nationale (<sup>282</sup>). Les fédérations étudiantes de Marseille et d'Aix ont négocié pour leur part un partenariat avec les stations Skyrock, leur permettant de disposer de sept minutes d'antenne. D'une manière générale, les associations et les fédérations construisent des liens forts avec la presse locale. Sont alors échangées une « oreille attentive » des médias aux problématiques et actions des associations étudiantes contre une promotion du journal sur l'école ou au travers des actions réalisées.

Les associations étudiantes diffusent dans le même temps leur message *via* le réseau des radios étudiantes locales. Ainsi, dans les villes de Strasbourg, Bordeaux, Lyon, Lille, Toulouse, Grenoble, Dijon, Limoges se tissent des partenariats forts entre associations étudiantes et les Radios Campus. Comme le décrit du reste Thierry Danet, directeur de Radio Campus Strasbourg, c'est autour d'une implication mutuelle que se construisent ces relations : « *il faut aussi soutenir leurs actions, je recherche un partenariat basé sur l'échange* » (<sup>283</sup>). Celles-ci se concrétisent le plus souvent par des temps d'antennes pour les associations étudiantes, des spots pub et des interviews, contre l'apposition du logo voire la présence de la radio lors des manifestations de l'association. **Ces collaborations s'élaborent sous une forme de plus en plus récurrente, à savoir un partenariat entre une association thématique et une association de filière ou une fédération, structures à vocation beaucoup plus généraliste. Partenariat inédit dans le monde social, il**

<sup>281</sup> ( ) L'idée du cyber-gala, apparue dans le « Décisions Étudiantes » de décembre 1995 se verra ainsi retraduite en fait lors des cyber-fest-noz de Quimper, qui depuis 1999 se mettent en place chaque année à Quimper. L'édition 2003 aura été suivie en direct par plus de 33 000 spectateurs à travers le monde *via* internet.

<sup>282</sup> ( ) Décisions Étudiantes n°2, novembre 1994.

<sup>283</sup> ( ) Décisions Étudiantes n°2, novembre 1994.



**donne à voir des formes potentielles à venir de recomposition du tissu associatif et du monde social dans son ensemble.**

Il devient alors nécessaire pour les associations étudiantes de créer du sensationnel, de l'évènementiel, afin de plaire aux médias et par effet induit, de disposer des moyens de diffuser le message qu'elles portent. Cette recherche de construction de partenariats avec les médias participe totalement de la dynamique générale de transformations du rapport au médiatique qu'entretiennent les structures du secteur sans but lucratif. Wievorka cite à ce titre dans l'ouvrage collectif « *Raison et conviction – l'engagement* » la mobilisation associative et médiatique en faveur de Salman Rushdie. Dans une moindre mesure mais dans une même dynamique, les heures d'antenne hebdomadaires des associations étudiantes sur les radios jeunes participent pleinement de ce phénomène.

L'absence de médias lors d'une manifestation se vit de fait comme une forme de stigmatisation, ce que confirment les échanges entre la Ville de Lyon et les associations étudiantes ces dernières années. Désormais, par l'implication de la municipalité, une visibilité plus importante est donnée aux actions associatives étudiantes au travers des médias locaux. De manière identique, par l'implication de la municipalité, l'Association Valentinoise des Etudiants dispose d'une plus large audience médiatique, permettant une diffusion étendue de ses informations et de ses actions.

Cette volonté communicationnelle impacte les modes d'organisation interne des associations étudiantes. Si ces dernières souhaitent voir désormais leurs événements « couverts », les structures dont les projets disposent d'une certaine ampleur se construisent de plus en plus souvent un « press book ». La fédération des étudiants du Mans met même en ligne ce dernier <sup>(284)</sup>, idem pour l'A.F.N.E.U.S. <sup>(285)</sup> ou le B.N.E.I. <sup>(286)</sup>. Les exemples en ce sens pourraient être multipliés à l'envie, il conviendra donc de remarquer la forte volonté des associations étudiantes de se faire présentes et visibles aux yeux de l'opinion publique, afin d'y diffuser leurs messages.

Cette résolution se donne aussi à voir au travers des journaux étudiants, et notamment le « Décisions Etudiantes » du réseau F.A.G.E. Le n°66 (avril 2002) comporte un dossier « *Communiquer autour d'un évènement* ». Au travers d'une approche très professionnelle de la communication évènementielle, sont alors explicités ce qu'est une stratégie de communication, comment communiquer efficacement, les relations presses, ... Le n° 73 (février 2003) comporte pour sa part un dossier « *communiquer avec les médias* », expliquant les différents types de relations possibles avec les médias, ainsi que les outils communicationnels : fichier presse, communiqué, dossier de presse, revue de presse, ... Le n°81 (janvier 2004) revient encore sur ce thème, au cours d'un dossier « *les assos et les médias* », expliquant comment monter le plan média d'une opération.

Sans disposer de l'aire médiatique de structures plus importantes du secteur sans but lucratif, les associations étudiantes entrent donc, elles aussi, dans un travail de lobbying en direction des institutionnels et des décideurs, afin de développer leur communication vers l'ensemble de la société.

**Ces nouvelles modalités de l'agir pour les associations étudiantes participent du jeu de la parole, c'est-à-dire de l'intervention médiatique auprès et avec des partenaires institutionnels moins pointus mais plus reconnus, pour la défense de**

<sup>284</sup> ( ) <http://fedm.univ-lemans.fr>.

<sup>285</sup> ( ) <http://www.afneus.org>.

<sup>286</sup> ( ) <http://www.bnei.org>.

**projets. Dans une relation dialectique, les associations crédibilisent les institutions par l'expertise de leurs discours, ces dernières crédibilisant les organisations bénévoles par leur aura d'institution. Les modes d'engagement des individus s'en ressentent, qui incluent désormais cette dimension comme élément participatif important dans la construction de tout projet.**

L'incursion étudiante dans le champ médiatique se réalise aussi au travers de la contestation institutionnelle. En effet, même sous cette forme, il se donne à voir une transformation du rapport au médiatique, sous un rapport plus communicationnel. L'importance du médiatique dans l'action des associations étudiantes se mesure alors à l'aune des potentialités de mobilisation des médias.

A cet égard, lors des manifestations de février 1997 des étudiants d'I.U.T., la couverture presse locale des actions envisagées et menées sur la région Rhône-Alpes fut rapide et intense. La première journée d'action que nous avons planifiée au sein de la F.E.D.I.U.T. a vu l'arrivée massive et en une demi-heure, de quatre chaînes de télévisions (CTV, TLM, M6, FR3) trois quotidiens régionaux (Le Progrès, Le Dauphiné, Lyon Matin). Les conséquences ont été rapides, puisque le lendemain, le Ministère demandait à nous rencontrer.

Ces projets nouveaux s'accompagnent en outre d'une liberté de ton croissante dans les discours, qui vient s'opposer aux paroles policées des groupes institués de la société industrielle. En effet, comme le note Castells, l'ironie s'affirme comme une valeur suprême de la société capitaliste-informatique. Les associations étudiantes participent depuis longtemps déjà de cette dynamique, notamment par le biais de leurs journaux. Les archives des journaux étudiants regorgent d'articles tournant en dérision tel ou tel professeur, tel ou tel ministre. Les journaux étudiants actuels ne se sont en rien départis de cette liberté d'expression. Ainsi, Franck de la F.E.D.E.L. qui raconte son expérience associative étudiante : « *nous éditons tous les mois un journal : Fac's. Succès avec plusieurs milliers de lecteurs chaque mois ! Il devient un organe d'expression, associant information, humour et divertissement (et notamment une mini-série avec notre journaliste - héros malgré lui : Indiana Bond)* ».

Dans le même sens, les différents numéros de « Décisions Etudiantes » édités sous le Ministère Allègre tourneront souvent en dérision, dès la première de couverture, le personnage et ses actions. Ainsi en est-il par exemple du n°38 de décembre 1997, dont le titre de la première de couverture sera « *1998 : les étudiants peuvent-ils encore croire au père Noël ?* ». On y voit notamment le ministre Allègre croqué en Père Noël. Le numéro de janvier affiche le même esprit, avec ce titre : « *Plan social étudiant ... on consulte* ». On y voit alors un mammoth alité sur un sofa chez un psy que l'on voit de dos, et dont on se doute fort qu'il s'agisse du ministre Allègre. Là encore, les exemples seraient trop nombreux à répertorier, on retiendra surtout l'aspect courant de la pratique de la dérision et de l'ironie au travers des modalités de communication des associations étudiantes, inscrivant de ce fait l'action de ces dernières dans les nouvelles modalités de l'agir communicationnel des organisations du monde social.

**Quelle que soit donc la forme que prend l'action collective étudiante, le « médiatique » s'impose désormais dans les actions des associations. Par incidence et par effet d'expérience, ce dernier impactera d'autant les modalités à venir de l'engagement collectif des individus dans le monde social.**

**Les similitudes/divergences avec les autres organisations du monde social :**

Outre les changements déjà évoqués, la fin des années quatre-vingt et le début des années quatre-vingt-dix voient l'informatisation progressive des organisations du monde social. Celle-ci fut dans un certain nombre de cas source de tensions entre anciens militants réfractaires, nouveaux bénévoles, et salariés de l'organisation. La place croissante des buts de système dans la hiérarchie des normes des organisations et la mise en évidence des gains potentiels en termes de temps et de travail permettront sa mise en place dans des délais raisonnables.

L'utilisation d'Internet fut très progressive pour les organisations du monde social, suivant en cela le rythme général de la société. Les structures sont souvent obligées d'attendre l'arrivée aux commandes d'une deuxième génération plus professionnelle, succédant aux fondateurs idéalistes.

Le secteur associatif étudiant dispose sur ce point d'une incontestable antériorité. Celle-ci découle en première mesure du fort taux de rotation des élites, rares étant les bénévoles s'investissant plus de trois années consécutives. Le milieu universitaire, lieu de nouveauté, jouera aussi incontestablement son rôle de catalyseur. De fait, son action impactera les autres formes de l'engagement collectif des individus.

A cette même période, les organisations du monde social entrent dans une démarche forte de communication publicitaire et de marketing. La publicité médiatique est utilisée pour accéder à des fonds nouveaux, notamment par une augmentation du nombre de donateurs. L'évènementiel s'impose comme moyen principal pour faire connaître l'organisation et la cause défendue. Recherche de fond et de reconnaissance conduisent ainsi le monde social à mettre en œuvre une forte démarche en direction des médias.

L'orientation d'une partie des organisations du monde social se déplace progressivement en direction de l'extérieur, par le développement de politiques actives de communication, de lobbying, de diffusion d'informations et de recherche de fonds. Faire parler de soi et récupérer des fonds s'imposent comme tâches stratégiques et complémentaires aux buts de système.

Pour réaliser ces activités nouvelles, les organisations du monde social recrutent des professionnels de la communication. Ces derniers ont à charge d'organiser les contacts presse, développer la communication en direction des médias. La qualité de la communication s'en ressent : les contacts deviennent plus réguliers, tandis que les aspects trop excessifs ou engagés des organisations sont peu à peu gommés. Les références au capital, des termes comme « exploiters », « structures d'oppression », ... disparaissent des discours pour être remplacés par des notions telles que le « développement durable », le « commerce équitable », ... (<sup>287</sup>). L'image, les publications des organisations font l'objet de mise en place de procédures rédactionnelles et de contrôle avant diffusion.

Les associations étudiantes vivent ces évolutions communicationnelles de manière plus partielle. Lors de mes présidences successives, nous avons référencé tous les médias rhônalpins, leurs coordonnées ainsi que les noms des journalistes à contacter. Notre dossier « contact presse » comportait près d'une cinquantaine de référence (journaux, radios, télés). Nous l'avons mis à profit utilement tant lors de nos congrès annuels, lors des Olympiades de l'A.G.I.L., ou lors des manifestations étudiantes.

<sup>287</sup> ( ) AGRIKOLIANSKY Eric, FILLIEULE Olivier et MAYER Nonna montrent toutefois dans « *L'altermondialisme en France, la longue histoire d'une nouvelle cause* » que ces nouveaux thèmes de mobilisation ne viennent pas tant remplacer les anciens, mais qu'ils en assurent sans doute bien plus la continuité sous une forme discursive différente, plus en phase avec le social. *L'altermondialisme en France, la longue histoire d'une nouvelle cause*, Flammarion, 2005.

Le discours des structures tend à intégrer plus qu'auparavant des problématiques liées au développement durable, au commerce équitable, et comporte moins de critiques institutionnelles (cf. « Décisions Étudiantes », journal de la F.A.G.E. et son supplément « Génération Solidaire »). Elles connaissent les mêmes difficultés relationnelles avec les médias, dans la nécessité qu'elles ont parfois à devoir compléter, nuancer voire infirmer le discours médiatique sur certains sujets. A l'instar de nombreuses autres organisations du monde social, les médias de communication interne ont une vocation fortement consensuelle. Ils abordent des points techniques et événementiels, mais ne retraduisent jamais les débats de fonds qui animent le cas échéant l'organisation.

En revanche, rares ont été les associations étudiantes à recruter sur des postes de communicants. La communication reste du ressort des bénévoles dans une très large partie des structures, même pour les fédérations, du fait de l'absence de ressources financières. L'utilisation de l'événementiel s'en trouve donc amoindri en regard des organisations du monde social. Les victoires électorales ou les Congrès annuels des associations étudiantes restent connus d'un microcosme, et ne débordent que rarement de celui-ci. La collecte de fond étant une activité inexistante dans le milieu étudiant, les rapports avec les médias n'intègrent pas cette dimension, même dans les communications internes. L'impact du milieu associatif étudiant sur cette modalité des engagements collectifs des individus sera donc négligeable.

## **II-B) Nouvelles configurations du réseau associatif étudiant : rapports internes, rapport entre local et national, rapport au politique**

### **II-B-1) Nouvelles formes de configuration interne dans les associations.**

---

#### **Affirmation des identités individuelles :**

A la différence de la période précédente, l'époque actuelle est celle, pour le mouvement associatif étudiant, de la fin du « grand leader », et de la naissance d'une multiplicité de « micro-leaders ». Il arrive parfois que ces derniers prennent une importance nationale rapide quand, dans le même temps, les dirigeants des organisations nationales ou des fédérations locales étudiantes restent inconnus pour l'ensemble des étudiants. C'est le cas par exemple lors des manifestations étudiantes. J'ai personnellement vécu le fait d'être interviewé par presque toutes les chaînes de télévisions lors des manifestations étudiantes des années 96 et 97, quand le président de la F.A.G.E. de l'époque, de P.D.E ou celui d'AnimaFac restaient d'obscurs inconnus pour le public et les étudiants.

Ce phénomène s'observe aussi dans les conflits qui parfois naissent entre représentants associatifs étudiants locaux et présidences d'universités (cas de la cafétéria de Toulouse-Richter, ou de l'université Versailles/Saint-Quentin). Désormais, les responsables associatifs locaux n'hésitent plus à aller à l'affrontement direct avec l'institution universitaire, tandis que dans le même temps, les organisations nationales adoptent un discours, une attitude plus en retrait. Il s'ensuit évidemment une absence d'influence,

d'existence formelle des représentants de ces organisations aux yeux des étudiants, qui leurs préfèrent les leaders émergés du local.

Le cas des transfuges de la F.A.G.E. vers P.D.E. (cf. Chapitre I, Partie I-C) sont aussi à envisager au travers du prisme de l'affirmation des identités individuelles. Ils donnent à voir des transferts d'allégeance, signe donc d'un transfert des engagements des individus. Cependant, nous ne sommes pas dans l'abandon de l'engagement suite à une rupture entre le cercle de l'engagement et les cercles de la vie individuelle (vie de famille, profession, ...), ni dans un abandon consécutif à un déclin de l'idée F.A.G.E. en regard des évolutions de la société (comme a pu le connaître en son temps le P.C.F.). Nous sommes en revanche dans une analyse d'opportunité pour les individus et éventuellement leur structure, qui déclenche une réorientation de l'engagement au profit d'un autre plus « rémunérateur » en termes de reconnaissance et d'ascension sociale.

Désormais, pour les individus militants, il se développe aussi le sentiment subjectif que le temps est compté et que les opportunités sont peu nombreuses. Elles doivent donc être saisies lorsqu'elles se présentent à soi ( <sup>288</sup> ). Ces postures, pour inédites qu'elles aient pu paraître à l'époque sur le milieu étudiant, peuvent cependant, à la lumière des dernières élections présidentielles, être considérées comme préfiguratives des modalités des engagements des individus dans le monde social (cas de M.Besson notamment).

Selon qu'il s'agit d'une association de filière, d'une fédération ou d'une association thématique, les processus de représentation, de délégation de la parole au leader, s'opèrent de manière différentielle. Seul le dernier cas voit une mise en œuvre de type « engagement distancié », avec notamment :

- contestation du couperet du vote,
- réappropriation par tous de l'usage de la parole : désacralisation de son usage, elle n'est plus uniquement réservée aux dirigeants.

Construction caractéristique de ce modèle, le réseau Moules-Frites se décrit comme « une anarchie organisée... Il n'y a ni chef ni élu, que des représentants qui ne choisissent jamais en leur nom mais qui jouent le rôle de relais. M.F. est une organisation mouvante » ( <sup>289</sup> ). **Dans leur ensemble, les associations thématiques se décrivent à la fois comme indépendantes et autonomes, tout en participant à des regroupements tels que les fédérations locales. Des structures aux rapports aussi distendus restent encore rares dans le monde social.** Ceci laisse donc à penser un impact à venir sur le monde social. En effet, l'une des pistes de reconfiguration sur laquelle nous travaillons au sein de Max Havelaar France dans le cadre du comité de pilotage pour sa refonte et sa redéfinition stratégique 2009-2012 intègre cette hypothèse comme futur potentiel de l'organisation et des engagements des structures locales participant à son développement.

Sur le terrain, apparaissent de nouvelles associations fondées sur des micro-projets, eux-mêmes inscrits dans un quotidien immédiat et dans le faire : « courir le marathon Shell », « organisation d'un colloque sur l'euro », « tentative de record du monde », « rallye pharma », « construire un télescope », « édition d'un guide de Lyon gratuit », ... La plupart de ces projets sont uniques, et sont autant de participation à l'expansion de l'individualisation des rapports sociaux. En effet, ces projets concrétisent la passion d'une ou deux personnes,

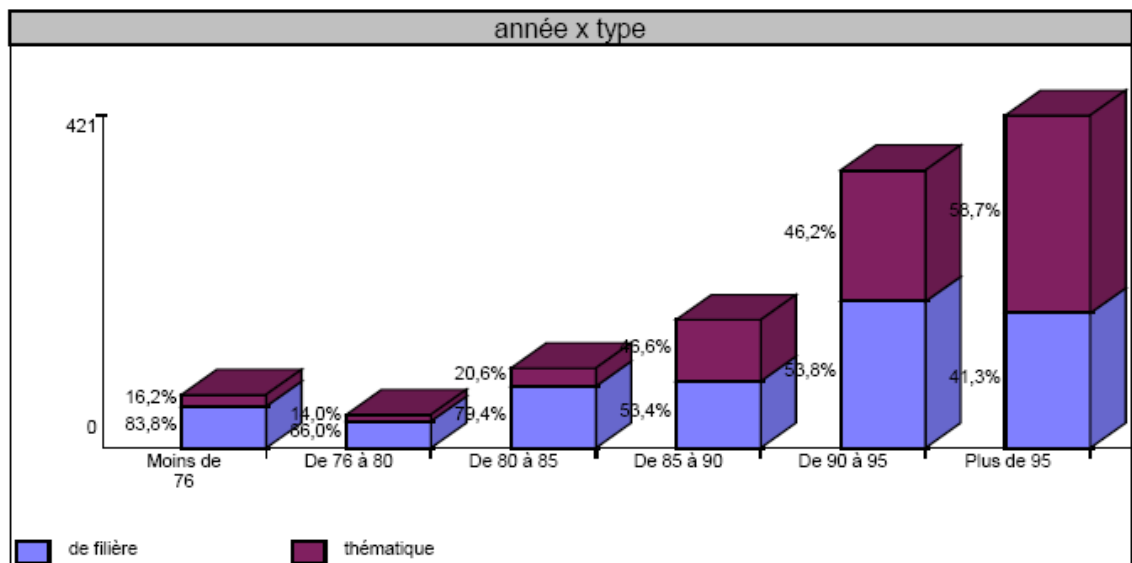
<sup>288</sup> ( ) Olivier Fillieule montre ainsi dans « *Le désengagement militant* » l'expansion du sentiment utilitariste dans les choix des postes et engagements des militants, depuis le début des années 80. FILLIEULE Olivier, sous la direction de, *Le désengagement militant*, Belin, 2005.

<sup>289</sup> ( ) Décisions Etudiantes n°59, juin 2001.

qui cherchent un cadre juridique formel pour une mise en œuvre de celui-ci. Dans le cadre de notre enquête, cette population d'associations regroupe près de 20 % du nombre des associations thématiques.

Cette tendance à l'expansion des micro-projets, pratiques individuelles plus que collectives, se donne à voir notamment dans l'évolution du rapport entre associations de filières, traditionnellement plus inscrites dans le collectif et les modalités d'engagement de la société salariale, et les associations thématiques (cf. graphique n°28).

Comme le montre le graphique ci-dessous, on assiste au fil des années, et notamment à partir du milieu des années quatre-vingt, à une inversion dans les modalités de l'engagement collectif étudiant. Alors qu'antérieurement, les associations de filières représentent l'essentiel des engagements bénévoles étudiants, l'écart se tasse très fortement entre les deux types d'organisations à partir de 1985. Lapeyronnie et Marie notent du reste dans « Campus blues » sensiblement à cette période l'importance croissante de l'émotion et de l'affect dans les engagements des étudiants. La prédominance des projets fondés sur l'affect apparaît clairement à partir des années 95. **Cette évolution confirme la place plus importante prise par les investissements personnels et individuels dans la construction des formes de l'engagement collectif au sein de la population étudiante, et la participation du mouvement associatif étudiant aux dynamiques d'expansion de l'individualisme dans les formes de l'engagement collectif dans le monde social.**



Graphique n°28 : comparaison des taux de création entre associations de filières et associations thématiques.

Source : enquête propre.

Cependant, si tous les types d'idées se côtoient dans le cadre de ces micro-projets, il est rare de voir naître des associations centrées uniquement sur le bien-être d'un groupe d'étudiants. La dimension individualisation du nouvel individualisme se fait donc moins immédiatement visible dans toutes ses facettes, seules les dimensions les plus ouvertes sur les autres, ou les plus marquées par une activité de création, de réalisation trouvent écho sur le monde étudiant. Si celui-ci participe donc de l'expansion de l'individualisme sur les formes de l'engagement collectif dans le monde social, il ne l'est donc que dans ses aspects les moins individualistes.

Les associations locales travaillant sur ces thématiques, expression d'identités particulières, sont le plus souvent des organisations indépendantes et autonomes, renforçant encore cette dimension d'affirmation des identités. Ainsi en est-il, par exemple, de l'association « Rencontre à petits pas » qui, sur Lyon I, se donne pour objectif de lutter contre l'exclusion en proposant aux étudiants plusieurs activités de rencontre entre le campus de la Doua et les quartiers populaires voisins : soutien scolaire, alphabétisation et jumelage avec des écoles primaires, collèges et L.E.P. de Vaulx-en-Velin. Cette structure s'est construite en marge du B.D.E. INSA, structure instituée, ancienne et importante.

Ses bénévoles auraient pu tout aussi bien développer leur activité au sein de celui-ci. Cependant, a prévalu la volonté de construire et de faire reconnaître une différence, de l'institutionnaliser comme telle. Ceci permet de sauvegarder l'authenticité du projet. L'action de la structure indépendante n'est pas effacée par le développement d'autres moments forts au sein d'une plus grande organisation. Les bénévoles peuvent ainsi se concentrer à la réalisation d'une seule et unique tâche sans souffrir des contraintes nées de l'appartenance à une structure plus importante, souvent la finalisation ultime d'un projet d'ampleur commandant en effet l'abandon des projets et actions annexes.

L'affirmation de l'individualité du projet se réalise ainsi plus efficacement dans l'indépendance formelle, qui autorise de plus une place mieux reconnue dans la négociation avec des partenaires, quels qu'ils soient. L'individualité tend à disposer ainsi de plus de poids que l'appartenance à un groupe, à un collectif, dans la négociation avec des interlocuteurs de statut équivalent. Par son action, le monde associatif étudiant institutionnalise ce nouveau rapport individu/collectif. **L'apprentissage de cette expérience par les bénévoles et leurs interlocuteurs ne peut que les conduire à reproduire ultérieurement celle-ci au travers d'autres engagements au sein du monde social, impactant de fait les formes futures de l'engagement collectif des individus dans le sens d'une plus grande affirmation de l'individu.**

L'indépendance, la différenciation croissante des individualités comme des structures ne s'accompagnent donc pas d'un rejet de l'autre mais bien de la construction d'un nouvel agencement entre les individualités, autorisant la prise en compte réelle et efficace des avis de chacun. La délégation de parole s'estompe, laissant place à une négociation permanente. Dans ce procès d'égalité formelle de tous avec tous, dans ces modalités de négociations qui fondent l'action d'une association avec une autre, s'expriment les modalités post-industrielles du commun mises en évidence par Giraud. C'est aussi la mise en acte de ce que pressent Sainsaulieu lorsqu'il affirme que « les associations sont confrontées à la mise en oeuvre de pratiques susceptibles de mieux concilier projets individuels et projets collectifs. Une autre modernité se dessine au carrefour du procès de rationalisation indispensable aux systèmes productifs complexes et procès de subjectivation ou de reconnaissance des individus comme acteurs et sujets de leur devenir personnel et collectif » ( <sup>290</sup> ). **Le nouvel agir associatif se construit donc de manière clairement visible au niveau de l'action associative étudiante, par une institutionnalisation désormais plus forte des individualités dans l'action collective.**

### **Rejet des formalismes :**

Les nouvelles formes de l'agir associatif étudiant se construisent de plus par l'abandon généralisé du juridisme et de tout formalisme. P.V., convocations et ordres du jour, compte des présents, des excusés ou des représentés, de ceux qui prennent la parole,

<sup>290</sup> ( ) LAVILLE Jean-Louis & SAINSAULIEU Renaud, *op. cit.*, p 301.

font dorénavant figure de lourdeurs procédurales inutiles. Les associations thématiques proposent un modèle organisationnel quasi-archétypal de ce mode de fonctionnement.

Cet abandon des formalismes se reflète en premier lieu au travers de l'implication de la F.A.G.E. sur cette question. Ainsi, le n°56 de mars 2001 du « Décisions Etudiantes » consacre toute une fiche pratique sur « le secrétariat de l'association ». Fortement détaillée et explicite, elle présente le rôle du secrétaire dans sa double dimension, à la fois archivage, juridique et sa dimension communication interne. L'article insiste plusieurs fois sur l'importance de l'archivage. Il est à noter que sur l'ensemble des « Décisions Etudiantes », seul ce poste a été à ce jour abordé et décrit de manière aussi explicite. Cependant, dans le même temps, une petite B.D. complète l'article : elle présente le secrétaire d'une association en train de recopier des documents pendant Noël, pendant que les autres font la fête : rôle ingrat et rabat-joie du secrétaire est ici tourné en dérision, montrant dès lors la perte de considération de cette fonction sur l'ensemble du mouvement associatif étudiant. L'édito du n°57 (avril 2001) insiste néanmoins de nouveau sur la nécessité d'un secrétariat archivé, en essayant de responsabiliser les dirigeants d'associations par quelques lignes appuyées du président de la F.A.G.E. de l'époque : « *Vous vous devez également de laisser votre asso dans les meilleures conditions à vos successeurs, c'est-à-dire au moins avec un secrétariat archivé et un cahier de trésorerie bien tenu pour ne pas découvrir de mauvaises surprises plus tard.* ». Comme tout excès qui se fait avant tout révélateur d'un vide, cette profusion de formulation, d'implication, au-delà de la valeur légitime de l'acte, retraduit clairement le vide qui entoure la réalité des pratiques sur le terrain.

Les permanences des bénévoles répercutent elles aussi l'abandon du formalisme visible dans une large partie des associations étudiantes (cf. graphique n°29).

Comme le montre le graphique n°29, seule un peu plus de la moitié (55,6 %) des associations disposant de locaux tiennent des permanences. Si une majorité se dégage en faveur des permanences, celle-ci n'est pas suffisamment significative pour être relevée par Sphinx. Il semble en revanche se dessiner une forte propension à l'abandon du formalisme des permanences (44,4 %).

horaires	Nb. cit.	Fréq.
pas d'horaires fixes	214	44,4%
permanence	268	55,6%
<b>TOTAL CIT.</b>	<b>482</b>	<b>100%</b>

Graphique n°29 : les permanences au sein des associations disposant de locaux.

Le tableau est construit sur 536 observations. Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations. Ce tableau est construit sur la strate de population « associations ayant un local » contenant 536 observations et définit par le filtrage suivant : local = {un local ou plusieurs}.

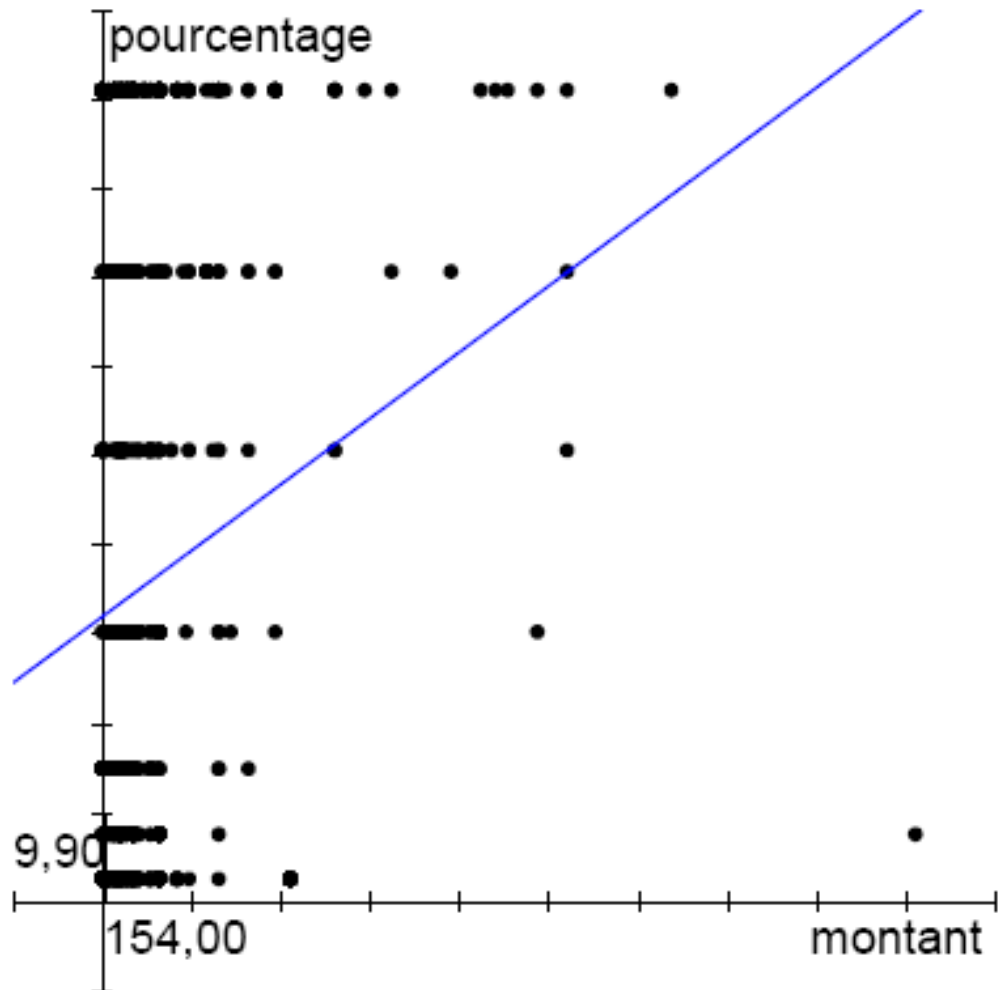
De ce fait, l'important pourcentage actuel d'associations ne réalisant pas de permanences conduit à penser une **expansion des pratiques informelles dans le milieu associatif étudiant, elles-mêmes élément du nouvel individualisme**. S'observe donc



une lente réorganisation des temps de participation des bénévoles. A titre d'exemple, nous disposions de locaux pour les deux fédérations que j'ai présidées. Si nous étions présents sur une large plage horaire de la journée, nous n'avons jamais, en cinq années de présidence, mis en place la moindre organisation de permanence. Exceptée dans un cas, la dizaine d'associations étudiantes présentes sur le site fonctionnaient de même. Ce qui ne veut pas dire que nos locaux étaient fermés ou vides : machine à café et accès à Internet nous garantissaient une présence régulière de plusieurs bénévoles, pas toujours membres du bureau. Les bénévoles concilient désormais les contraintes formelles liées aux adhérents, et leurs envies personnelles, souhaitant disposer d'une vie propre en dehors de l'association. Ces pratiques bousculent les modes de fonctionnement collectifs antérieurs, et donnent à voir les formes pratiques des engagements actuels et futurs des individus dans le monde social.

La notion d'adhésion prend elle aussi des formes et des allures différentes. « *Alors qu'hier l'adhésion valait acte militant, aujourd'hui l'adhésion peut être de pure forme tandis que la mobilisation peut se passer d'adhésion* » ( <sup>291</sup> ). Ainsi, le calcul de corrélation entre adhésion effective et taux de suivi des activités des associations, montre que ces deux variables sont totalement indépendantes (cf. graphique n°30).

<sup>291</sup> ( ) ION Jacques, *op. cité*, p 103.



Graphique n°30 : calcul du coefficient de corrélation entre montant de l'adhésion et pourcentage de suivi des activités.

Source : enquête. Le graphique montre les 1619 points de coordonnées montant ; pourcentage d'adhérents. **La dépendance n'est pas significative.** Equation de la droite de régression :  $\text{pourcentage} = 0,05 * \text{montant} + 31,97$ . **Coefficient de corrélation : + 0,12** (le montant explique 1 % de la variance de pourcentage). Ecart-type du coefficient de régression : 0,009. Les non-réponses ont été mises à 0. Chaque observation est représentée par un point.

Comme le montre le graphique ci-dessus, il n'existe aucun effet de corrélation entre montant de cotisation et pourcentage de suivi des activités par les étudiants. Une association peut donc mobiliser des étudiants sur ses activités sans pour cela que ceux-ci soient dans leur majorité « encartés » par elles. Elle dispose par conséquent d'une aire de diffusion plus large que ses capacités numériques : son territoire d'influence déborde de son territoire formel. S'observent ici les nouvelles modélisations de l'agir collectif, le secteur associatif étudiant se faisant fortement acteur de ces nouvelles modalités de l'engagement des individus. Il participe à ce titre de leurs diffusions et de leur institutionnalisation, et donc des évolutions des formes de l'engagement des individus dans le collectif.

En revanche, la sociabilité tend à devenir une dimension capitale du fonctionnement des organisations. Celle-ci s'articule autour de, et s'appuie sur, la dimension informelle de la relation en cours. Il n'est pas rare de voir des responsables d'associations faire des cartes d'adhésion gratuites à des relations proches. Celle-ci n'est du reste plus toujours payante. La carte ne fournit plus une identité collective, une appartenance à son possesseur. Elle participe de la construction de l'identité individuelle de l'étudiant détenteur, comme élément parmi d'autre. Élément d'inscription dans un réseau nouveau de connaissances, l'adhésion n'enferme pas et autorise pleinement tant la multi-adhésion que le soutien sans adhésion.

**Tout un ensemble de nouvelles pratiques se donnent donc à voir dans le milieu étudiant, visant à faire disparaître les différentes formes de contraintes formelles de l'action collective et les modèles de construction de la société salariale. Ces dynamiques nouvelles retraduisent la participation du mouvement associatif étudiant à l'émergence de la seconde modernité, et plus particulièrement à l'affirmation de formes nouvelles d'engagement des individus dans le monde social.**

### **Abandon de la mémoire :**

Cette tendance à l'abandon des formalismes conduit à voir disparaître peu à peu la mémoire des associations, et notamment celle des associations de terrain. **Les bénévoles se concentrent désormais sur l'immédiat, l'instantané.** Ainsi, lorsque l'on interroge les représentants d'associations sur l'année de création de leur structure, donnée juridique la plus importante avec l'adresse, plus du quart d'entre eux (25,7 %) ne peuvent citer ou retrouver cette date (alors que dans près de 60 % des cas, le questionnaire aura été rempli par le président) (source : enquête propre).

L'association, l'équipe vit donc de plus en plus dans le *hic et nunc*. La création et la mise en oeuvre de projets s'imposent, au détriment de leur suivi formel. Ainsi, l'A.G.I.L. a réalisé pendant deux années consécutives une importante soirée regroupant tous les B.D.E. d'I.U.T. de Lyon, puis, le bureau changeant, abandonna ce projet pour réaliser une journée de compétition sportive entre tous les I.U.T. lyonnais. Ce projet fut reconduit deux années de suite. Il n'y eu jamais d'analyses faite sur l'efficacité de chacun des projets réalisés. La formalisation de l'action menée se pose moins comme suite et conclusion de l'action que comme lourdeur administrative inutile. **Le positionnement plus volontaire que prennent les bénévoles étudiants vers une logique de création de projets multiples et cet abandon de plus en plus marqué du formalisme donne à voir une figure potentielle des formes à venir de l'engagement collectif dans le monde social.**

La mémoire collective, source de communication, à la fois cause et effet de la communauté qui la supporte, ne se cristallise pas en écriture, en traces effectives. Elle se crée et disparaît donc à chaque fin de mandat. Elle devient une mémoire collective spécifique de l'équipe qui la porte, d'un temps particulier, ressort du domaine de l'oralité et reste en perpétuelle reconstruction, puisque les acteurs étudiants changent cycliquement.

Il est ainsi courant de voir une équipe achopper sur un problème, une difficulté déjà rencontrée quelques années auparavant par la même association, mais dont il ne reste pas trace. J'ai pu ainsi voir plusieurs bureaux successifs d'associations se heurter aux mêmes difficultés en matière de politique d'affichage et de promotion de leurs événements. **Les formes nouvelles de l'engagement collectif des individus se retranscrivent donc, dans le milieu associatif étudiant, par un phénomène de parcellisation de la mémoire collective, et par une disparition de la notion de partage effectif de celle-ci ; chacun souhaite implicitement être ou devenir l'unique dépositaire d'une époque, d'un acte.**

Cette personnification progressive de la mémoire s'inscrit dans le processus social d'individualisation. Tout un chacun peut ainsi, par ce mode d'action, devenir référence, une autorité ou un dépositaire reconnu de savoirs pratiques, dont les exploits, les faits et la geste transcenderaient les générations étudiantes futures. **La construction du nouvel individualisme s'adjoint dans le milieu associatif étudiant d'une gestion de la mémoire, où la maîtrise du temps et du savoir devient un moyen d'affirmer son individualité dans le rapport collectif.** Il est arrivé pendant plusieurs années consécutives à l'A.E.B.L. (Association des Etudiants Biologistes de Lyon) de définir ses choix et orientations en interrogeant régulièrement l'un de ses anciens présidents, pourtant entré dans la vie professionnelle.

Si une telle pratique de l'oubli permanent existe au niveau des structures, peut-on pour autant dire qu'il en est de même pour les bénévoles qui les composent ? Rien n'est moins sûr. En effet, nous touchons sur ce point à l'apport expérientiel de l'acte associatif étudiant. Nous sommes ici, par la répétition des erreurs et des difficultés, dans le champ de l'apprentissage par expérience concrète, et non pas par explication ou par lectures. Le « faire » est plus important que « l'avoir lu », souvent même que « l'avoir écouté ». L'apprentissage ici et maintenant se voit privilégié au détriment de la lecture de l'histoire ou l'écriture des actes, supports essentiels à la construction du futur dans une continuité. C'est bien cette ligne qui est ainsi constamment remise en cause, et chaque année voit sa nouvelle génération de novateurs.

Par la création de cette discontinuité avec le passé, le bénévole conçoit la vie de la structure comme étant celle qu'il écrit, sans référence à toute histoire. La montée de l'individuation s'accompagne alors d'une mise au rebut de l'histoire. Sous un angle parallèle, un phénomène identique peut être observé dans les organisations du monde social, avec l'arrivée des deuxièmes générations de bénévoles et des professionnels et la disparition progressive des fondateurs. Le processus est cependant moins flagrant, de part la plus grande continuité des engagements actuels dans le monde social.

### **Croissance de l'informel et importance croissante de la vie privée dans les modalités de l'engagement :**

Cette croissance de l'informel dans la construction des nouvelles individualités et dans les modalités d'engagements des individus s'observe notamment au travers des transformations des modes d'appartenance au groupe. Ainsi, le mode de recrutement des associations étudiantes s'excentre de plus en plus hors du champ électif et procédural. Sont privilégiés l'informel, la discussion ou l'instant (« rencontres informelles », « lors d'une manifestation ») au détriment du système électif et de représentation (cf. graphique n°31).

recrutement	type	de filière	thématique	fédération	TOTAL
à la rentrée dans les amphis		21,0% ( 307)	20,5% ( 263)	12,2% ( 9)	20,5% ( 579)
par des équipes qui se constituent pour être élues		14,8% ( 217)	6,2% ( 79)	9,5% ( 7)	10,7% ( 303)
lors de la rentrée suite à des stands ou des interventions en		15,4% ( 226)	18,0% ( 231)	9,5% ( 7)	16,4% ( 464)
lors d'une manifestation		11,5% ( 169)	12,6% ( 162)	9,5% ( 7)	12,0% ( 338)
lors de rencontres informelles avec des groupes d'amis		18,7% ( 274)	25,0% ( 321)	28,4% ( 21)	21,8% ( 616)
au local, tout le long de l'année		16,3% ( 239)	15,0% ( 193)	28,4% ( 21)	16,1% ( 453)
autre		2,3% ( 33)	2,7% ( 34)	2,7% ( 2)	2,4% ( 69)
<b>TOTAL</b>		<b>100% (1465)</b>	<b>100% (1283)</b>	<b>100% ( 74)</b>	<b>100% (2822)</b>

*Graphique n°31 : les modes de recrutement dans les associations étudiantes.*

Source : enquête. Les pourcentages sont établis sur 2822 citations.

Comme le montre le tableau ci-dessus, « *la rencontre informelle avec des groupes d'amis* » constitue la modalité la plus importante dans les modes de recrutement des bénévoles associatifs étudiants. En revanche, des modalités plus traditionnelles comme « *par des équipes qui se constituent pour être élues* » ou « *lors de la rentrée suite à des stands ou des interventions en amphis* » rencontrent un succès plus mitigé.

Le n°54 de « Décisions Etudiantes » (janvier 2001), au travers de la fiche technique intitulée « Comment recruter un bénévole ? », confirme largement ces résultats. Ainsi, pour le recrutement de nouveaux bénévoles, il est vivement conseillé de « *« Parlez : bouche à oreille ou bouche à bouche ... Une association étudiante, c'est avant tout des amis. Ne pas hésiter à en parler à ses camarades d'amphis et à ses amis* » ( <sup>292</sup> ). Désormais les liens inter-individuels servent de base à la construction des engagements collectifs des étudiants, au détriment de modalités d'actions plus typiques de la société salariale. Lorsque j'ai créé la Fédération des Etudiants d'I.U.T., j'ai « recruté » personnellement une partie de mon équipe, parmi les membres de ma précédente fédération. Sur les cinq membres du premier bureau, trois étaient des personnes « recrutés ». **Ces pratiques nouvelles dans le monde associatif étudiant retraduisent l'accroissement de la dimension informelle dans les engagements, en même temps qu'elles révèlent la participation du mouvement associatif étudiant à la construction de réseaux d'individus, formes nouvelles de l'engagement collectif dans le monde social.**

Elles tendent à donner aux engagements et aux structures une forme davantage sociétaire. En effet, ces « rencontres informelles » ne peuvent être en toute logique établies sur la base de la socialité primaire. Dans ce cas-ci, les modalités choisies auraient été du type « par des équipes qui se constituent pour être élues » voire « lors d'une manifestation », puisque la socialité primaire aurait joué en faveur de la construction de liens antérieurs à une « rencontre informelle entre amis » : on ne se découvre pas, lors d'une rencontre informelle, disposer avec d'autres de liens de socialité primaire, qui sont sensés être les plus structurants et constitutifs de l'histoire commune des individus qui la partagent.

L'écoute des bénévoles et responsables d'associations étudiantes sur ce sujet confirme cette tendance. Ainsi, pour Sylvain, ancien président de la F.E.D.E.L., « *tout ceci [l'existence de la fédération] n'a de sens que si cette inter-association rassemble un réseau d'amis le plus large possible sur les 3 campus* ». Par la construction de réseaux d'individus, le mouvement associatif étudiant participe activement à l'affirmation et l'institutionnalisation de ces derniers comme nouvelle modalité de l'engagement collectif dans le monde social.

L'expansion des pratiques informelles et l'importance des relations inter-individuelles dans les nouvelles modalités de l'engagement collectif des individus se donnent aussi à voir dans les modalités de gestion des projets. Ainsi, Delphine, ancienne élue étudiante au C.A. de l'Université de Metz raconte : « *Dès le début 91, nous sommes présents aux élections universitaires de Metz. La campagne est lancée sur fond de bouches à oreilles et système D. A force d'arpenter les couloirs de l'Université, nos candidats se font connaître et les élections sont gagnées. ... La FEDEL ne s'arrête pas en si bon chemin. Le petit groupe d'amis à l'origine s'agrandit* ». Les pratiques mises en œuvre s'avèrent ici fortement éloignées des campagnes procédurisées, telles que peuvent les mettre en œuvre des organisations syndicales par exemple. Le bouche à oreille, les relations inter-personnelles sont un support en même temps qu'un concurrent efficace au tractage et au placardage d'affiches.

Les recommandations faites aux associations dans l'élaboration de leurs relations extérieures retraduisent elles aussi l'importance de l'informel. Ainsi, dans le n°59 de

<sup>292</sup> ( ) Décisions Etudiantes n° 54, janvier 2001, p 8.

« Décisions Etudiantes », on trouve notamment le conseil de faire, dès la rentrée, le tour des incontournables de l'Université, au premier rang desquels ... le concierge : « *si vous entretenez de bonnes relations, il pourra vous laisser travailler plus tard le soir, ... il réceptionnera les colis en votre absence, il orientera les étudiants vers vous, ... A l'inverse, il peut tout à fait cafter à la C.H.S. que des émanations de Punch, en pleine macération pour la prochaine soirée, parfument tout le hall de la fac... Il faut donc veiller particulièrement à copiner franchement avec lui ... En lui proposant de goûter le punch par exemple !* » ( <sup>293</sup> ).

Dans le même sens, la réalisation des projets conduit parfois les associations à faire appel à des bénévoles supplémentaires, pour des actions ponctuelles. Il s'agit le plus souvent de tâches requérant un haut degré de technicité (compétences qui ne sont alors pas détenues par l'association), ou pour la réalisation d'une tâche précise : maîtrise de l'outil informatique, connaissance d'un réseau, ... L'informel régit le processus d'intégration.

Ces bénévoles, qui évoluent le plus souvent depuis longue date à la périphérie gravitationnelle de l'association, intègrent celle-ci par simple cooptation. Ainsi, Annabel, ancienne de la F.E.D.E.L., et élue au Conseil d'Administration de l'Université de Metz : « *On y entre parfois comme moi, sur la pointe des pieds, du bout du nez comme par peur de déranger. Avec juste le sentiment que dans ma vie étudiante, il restait une disponibilité, une envie de s'investir, de côtoyer des gens animés par cette même flamme. ... Me voici élue étudiante, cooptée, admise dans le cercle* » ( <sup>294</sup> ). Cette pratique, pourtant plutôt caractéristique du modèle industriel s'exprime sur le monde étudiant de manière récurrente, de part ses aspects fortement informels et inter-personnels.

Cette logique s'apparente à celle exposée par Pecqueur ( <sup>295</sup> ) sur le développement local comme facteur de recrutement de technicité, de « matière grise », par les solidarités de réseaux, dans le développement industriel. La logique des réseaux pour accéder à un rôle social et à une fonction participe en cela totalement de l'affirmation d'un nouveau modèle de l'engagement collectif sur l'ensemble de la société, s'appuyant sur des pratiques et des modèles d'action plus typiques de la société salariale. Les nouvelles modalités de l'agir associatif progressent ainsi par l'action conjointe d'un développement de l'individualisme et des pratiques informelles et relationnelles en même temps que par le retour des aspects plus premiers de la pré-modernité.

Dans le même temps, de nouvelles modalités d'agir collectif se développent, et intègrent cette dimension informelle comme modalité de l'action. Ainsi, tranchant avec les faibles temps de permanence observés précédemment et les pratiques de l'ensemble du monde associatif, les temps d'investissements des bénévoles associatifs étudiants s'inscrivent dans l'intensité et la durée (cf. graphique n°32).

<sup>293</sup> ( ) Décisions Etudiantes n°59, juin 2001, p 8.

<sup>294</sup> ( ) <http://www.fedel.net>.

<sup>295</sup> ( ) Pecqueur Bernard, *op. cité*.

temps	Nb. cit.	Fréq.
env. 2h	505	33,1%
de 2 à 6h	620	40,7%
de 7 à 15h	247	16,2%
de 15 à 25h	98	6,4%
plus de 25h	55	3,6%
<b>TOTAL CIT.</b>	<b>1525</b>	<b>100%</b>

Moyenne = 6,44 Ecart-type = 6,65

Moyenne : 6,44 heures par semaine, écart type de 6,65 heures.

temps1	Nb. cit.	Fréq.
3 mois	43	3,0%
6 mois	161	11,1%
1 an	686	47,5%
2 ans	432	29,9%
plus de 3 ans	123	8,5%
<b>TOTAL CIT.</b>	<b>1445</b>	<b>100%</b>

Moyenne = 16,69 Ecart-type = 8,75

Moyenne : 16,69 mois, écart type de 8,75 mois.

*Graphique n°32 : les temps d'investissement des bénévoles associatifs étudiants*

Source : enquête. Les calculs sont effectués sur 1619 réponses, non réponses exclues.

Si près des ¾ des bénévoles s'investissent moins de six heures par semaine, il convient néanmoins de comparer ce chiffre avec le temps consacré par les bénévoles sur l'ensemble du secteur sans but lucratif en France.

Ainsi, selon le rapport du C.R.E.D.O.C. (<sup>296</sup>) :

- les membres impliqués, c'est-à-dire s'investissant plus de cinq heures par mois, et dont la participation aux A.G. est habituelle, représentent 43 % des français adhérents à une association.
- les membres ordinaires, c'est-à-dire ceux s'investissant moins de cinq heures par mois, et dont la participation aux A.G. est occasionnelle, représentent 26 % des français adhérents à une association.

Or, le taux d'adhésion, lui, est de 45,6 % de la population française, sachant que dans le même temps, 19,1 % des bénévoles adhèrent à plus d'une association. Par calcul, il apparaît donc que la proportion des français s'investissant plus de cinq heures par mois dans leur association n'est au mieux que de 15,9 % (<sup>297</sup>).

De manière plus générale, Lionel Prouteau et François-Charles Wolff ont montré, à partir des études de l'I.N.S.E.E., que le don de temps des bénévoles pour leurs activités associatives sur l'ensemble de la population était de deux heures et demi par semaine, avec là aussi de forts écarts-types, traduisant une forte dispersion. Cependant, selon cette même enquête, les bénévoles les plus investis le sont à hauteur de six heures par semaine (11 % de la population totale bénévole), jonglant le plus souvent sur plusieurs structures (<sup>298</sup>).

<sup>296</sup> ( ) BELORGEY Jean-Michel, *100 ans de vie associative*, Presses de Sciences Po, 2000.

<sup>297</sup> ( ) ARCHAMBAULT Edith, *Le secteur sans but lucratif*, p 123 & 124. A partir de ces chiffres, nous pouvons donc dire que 43 % des 45,6 % des français adhérents à une association s'investissent plus de 5 heures par mois. Ce qui ne représente déjà plus que 19,6 % de la population française. Compte-tenu du fait que 19,1 % d'entre eux sont membres de deux associations au moins, le pourcentage de bénévoles actifs (c'est-à-dire s'investissant au minimum 5 heures par mois dans une association) dans la population française n'est en fait que de 15,9 % au mieux.

<sup>298</sup> ( ) PROUTEAU Lionel & WOLFF François-Charles, *Donner son temps - Les bénévoles dans la vie associative*, dossier économie et statistique n°372, INSEE, 2004.

Or, sur le milieu étudiant, plus de 75 % des militants associatifs dépassent allégrement les cinq heures d'investissement mensuel, le plus souvent dans une seule structure. L'encadrement en bleu sur le graphique n°31 révèle même une forte dépendance observée par Sphinx sur la tranche deux à six heures par semaine. La moyenne du temps d'investissement par semaine s'élève à près de six heures et demi, tandis que 26 % des bénévoles dépassent sept heures de temps hebdomadaire d'investissement. La notion du temps d'investissement des bénévoles montre donc une dichotomie importante entre société civile et société civile étudiante. Comme nous l'avons montré dans notre annexe n°7, les temps d'investissement des bénévoles étudiants dépassent largement celui de l'ensemble des acteurs du monde associatif dans son ensemble. Il représente en moyenne l'équivalent de 1,74 emplois équivalents temps pleins par association, ce qui est nettement supérieur à la moyenne de l'ensemble du secteur associatif (cf. annexe n°7 : « Les temps d'investissements des bénévoles associatifs étudiants »).

**Le monde associatif étudiant se fait donc ici promoteur d'une nouvelle pratique sociétale, dans laquelle l'investissement est beaucoup plus important, mais dans le même temps de moins en moins visible institutionnellement** (cf. paragraphe précédent relatif aux temps de permanence dans les locaux). Citons à ce titre Sylvain, ancien président de la F.E.D.E.L., dont les modalités d'action retraduisent ce type d'intense investissement personnel : « *C'est ainsi qu'une poignée d'idéalistes dont je fais alors partie investissent la plus grande partie de leur temps libre au service de cette idée simple : la dynamique étudiante sur les campus à travers ses assos, corpos et BDE, doit être aidée afin de pouvoir continuer à créer d'une part et demeurer d'autre part les acteurs des projets qui concernent la vie étudiante à Metz* » (<sup>299</sup>). Il bouscule à ce titre les pratiques ambiantes, et impose progressivement un nouveau modèle d'engagement dans le collectif pour les individus.

Cet important investissement temporel est du reste appuyé par la durée des investissements associatifs étudiants militants en termes de période (cf. graphique n°31). Si près de la moitié des bénévoles associatifs étudiants ne s'investissent qu'une année (ces chiffres doivent toutefois prendre en considération que parfois ce sont justement des premières années qui répondent ...), 38,7 % des bénévoles s'impliquent plus d'une année. Au détour des articles de « Décisions Etudiantes » se loge parfois l'exposé d'investissements individuels de longue durée. Ainsi cet article sur l'association Alternative Aix, association de Droit de l'Université d'Aix, dans le n°58 de mai 2001 : « *Charles-Jacques Martinetti, président d'Alternative depuis 1996, évoque ce passé, ...* ». Des investissements associatifs d'une durée supérieure à cinq années sont donc visibles même au sein de petites associations locales.

Le calcul de la moyenne sur le graphique n°17 complète et confirme l'importance de cette dynamique d'investissement. Les bénévoles s'investissent en moyenne près de 17 mois, soit plus d'un an et demi. Ces chiffres importants doivent certes être relativisés par l'écart-type (près de neuf mois). Ces résultats nous amènent cependant à infirmer l'idée d'une faiblesse de l'investissement associatif dans le milieu étudiant. La durée de l'investissement bénévole dans ce dernier dépasse largement celle de la société civile, donnant peut être à voir les formes à venir des engagements collectifs des individus dans le monde social.

En revanche, les formalismes liés à la durée disparaissent : C.A., A.G., réunions, notamment pour les structures les plus petites, de même que le temps de présence et la rythmicité des permanences déclinent. **L'investissement bénévole étudiant se fait de moins en moins visible, de plus en plus flou. Il cherche à échapper le plus possible**

<sup>299</sup> ( ) <http://www.fedel.net> .



**à toute tentative de définition, de contrôle, de repérage institutionnel. Il est possible que cette caractéristique du monde associatif étudiant se développe au fil des années dans le monde social, de par les phénomènes de diffusion et de reproduction des expériences acquises.**

**Les similitudes/divergences avec les autres organisations du monde social :**

Pour les associations étudiantes, l'émergence de la seconde modernité se confond avec la fin des grands leaders et la fin du processus de délégation de la parole. Ces ruptures sont liées à l'importance croissante prise par l'individu. Le processus de délégation de la parole se voit remplacé par un développement de réseaux d'organisations fondés sur les réseaux interpersonnels, ces derniers étant eux-mêmes constitutifs de l'individu. Indépendance et autonomie sont les nouvelles valeurs fortes des organisations, à l'instar de celles des individus qui les composent.

Si l'on observe un parallélisme de forme avec l'ensemble des organisations du monde social, le processus s'y fait cependant moins visible. Les schèmes organisationnels de la première modernité disposent encore dans ce milieu d'une prégnance certaine. Pour une large majorité des membres de bases de ces organisations, l'engagement collectif s'est longtemps construit autour du loyalisme à l'organisation et d'une non-implication dans le cœur et la globalité du mouvement. La parole était déléguée à ceux prenant des responsabilités. Ce mode de relation entre individu et collectif dispose encore d'une forte prégnance au sein des structures instituées.

Les contraintes externes qui s'imposent cependant à partir des années quatre-vingt génèrent des revendications internes plus fortes, conduisant parfois à une montée des prises de paroles. Celles-ci restent fonction des interdépendances en termes d'objectifs entre les différentes strates de l'organisation. Moins elles sont fortes, plus faibles sont les tensions. Le mouvement associatif étudiant fournit ici un archétype explicatif important : depuis son émergence et de manière plus accentuée à partir de la fin de l'U.N.E.F., les bénévoles de bases s'occupent de l'animation des campus, l'organisation nationale gère les relations avec les Ministères. En revanche, les mouvements revendicatifs naissent du terrain, faisant émerger de nouveaux leaders qui occultent alors institutionnellement, pour une période, les représentants étudiants des organisations nationales. Une relation fondée sur l'autonomie et une reprise en main rapide de la parole par le terrain constitue donc le cœur du rapport entre les différentes strates du monde associatif étudiant. Les coordinations, regroupements éphémères, permettent l'émergence de leaders momentanés et médiatiques, en phase avec un engagement temporaire et sans contrainte. Ce nouveau rapport plus performatif du milieu étudiant en regard de la seconde modernité essaime alors sur l'ensemble des organisations du monde social.

Dans le monde social, les mobilisations et revendications utilisent la mise en scène publique de soi, l'expression des sentiments et la valorisation de l'expérience personnelle comme moyen d'impact sur les médias et la société. L'affect, qui ressort de la sphère privée, dispose désormais de toute sa place dans la construction de l'action publique. La mise en scène de soi, et jusqu'à sa propre mise en danger (grève de la faim par exemple), devient des supports de l'acte politique. Evoluant au sein d'une sphère plus « protégée », les étudiants n'utilisent qu'à la marge cet outil revendicatif.

Moins confrontées aux difficultés financières que leurs homologues dans le monde social, les organisations associatives étudiantes instituées disposent d'une forte pratique de reconduction des projets d'une année sur l'autre. L'innovation n'est pas une nécessité de survie, la novation s'opère davantage sur l'impulsion d'une envie, d'un projet, c'est-à-dire

d'une personnalité. L'institutionnalisation des projets à succès s'opère de manière identique dans le monde social.

L'émergence de projets innovants et de structures nouvelles s'opère de manière différentielle dans le monde social et le monde étudiant. Dans le premier, les créations nouvelles se concentrent autour des notions de risques et d'urgence. Conjurer les risques présents ou à venir constitue le moteur principal de la création associative. Au travers d'une représentation désabusée du progrès, ceux-ci prennent alors tant la forme de défense d'une population, d'un environnement en danger, que d'une proximité accueillante à défendre (phénomène *nimby*).

Pour leur part, autour du point central que constitue l'individu, les projets étudiants se personnalisent, avec comme vecteur projectif une passion, une envie spécifique. L'association constitue alors une expérience concrète d'élaboration d'une réponse à une passion, et l'on peut observer le développement d'une multitude de micro-projets.

Dans le monde étudiant, la forme prise par l'individualisme qui s'y affirme ne donne pas cependant de prédominance à la composante individualisation. La croissance des identités ne s'accompagne pas dans le milieu étudiant d'un rejet de l'autre et de la différence mais d'une croissance des autonomies.

Elle s'adjoint en revanche d'un déclin des formalismes, qui contraste avec la demande croissante des institutions en matière de bureaucratisation des organisations. Les écrits, comme les permanences, s'estompent dans leurs aspects formels, tranchant avec la période antérieure. Cette croissance des pratiques informelles cherche à faire se concilier plus facilement vie privée et vie publique. Sur l'ensemble du secteur sans but lucratif, ce besoin de conciliation s'exprime tout aussi fortement. Les mises en œuvre et les solutions diffèrent, conséquences de rythmes de vie divergents.

L'adhésion se voit ainsi désormais totalement décorrélée du taux de suivi des activités proposées par l'association. **Le nombre de cartes vendues n'indique plus l'aire d'influence de la structure ; le volume financier des opérations devient un indicateur plus pertinent.** Ce rejet des formalismes devient visible pour l'ensemble des organisations sans but lucratif, chez les jeunes comme dans de nombreux collectifs du monde social. L'action prime désormais sur l'organisation. Pour l'ensemble des organisations, « *c'est désormais moins l'unité et la cohésion interne et la défense de l'identité du regroupement qui importe que la capacité à réunir des compétences en vue d'une action déterminée* » ( <sup>300</sup> ). Le militantisme à la carte s'impose peu à peu, dans le secteur étudiant comme dans l'ensemble du monde social. Cependant, **les investissements des bénévoles étudiants sont plus longs et plus importants que ceux que l'on peut observer sur l'ensemble du monde social. Ils se font en revanche beaucoup moins formels et plus flous.**

Enfin, dans le monde étudiant, le recrutement s'appuie sur l'informel, les rencontres opportunes, et de façon moins marquée par un processus électif plus traditionnel. On « recrute » des bénévoles, parce que l'on reconnaît leur pertinence et l'apport potentiel qu'ils peuvent donner à la structure. La gestion de projets, l'organisation des relations extérieures prennent elles aussi des aspects plus informels. Les associations étudiantes déploient ici des processus de dégageant plus explicites que ce qui se donne à voir dans l'ensemble du monde social, préfigurant certainement les formes à venir des engagements des individus dans le collectif.

---

<sup>300</sup> ( ) ION Jacques, FRANNGUIADAKIS Spyros, VIOT Pascal, *Militer aujourd'hui*, CEVIPOF, 2005, p 52.

## II-B-2) Nouveaux rapports entre local et national

### Multitude et diversité du terrain, étroitesse de l'échelon fédératif :

C'est désormais à partir du terrain et des associations de bases qu'il nous faut comprendre la réalité des réseaux associatifs étudiants. A l'instar de ce que montre par ailleurs Castells sur l'ensemble de la société, les réseaux anciens se désagrègent en même temps que de nouveaux émergent. Les réseaux vont s'additionner par superposition, parfois fusionner, le plus souvent s'influencer mutuellement tout en restant séparés formellement les uns des autres (cas des réseaux de mono-disciplinaires et du réseau F.A.G.E. par exemple). Alors que la première modernité imposait de partir du global pour aboutir au local, nous repartons à présent du local et des types d'associations pour construire le global. Comme l'analyse à ce titre la F.A.G.E., « *les étudiants ont rejeté les grands ensembles trop contraignants pour de petites structures souples. Ils ont préféré le réseau à l'organisation* » ( <sup>301</sup> ).

Le secteur associatif étudiant se compose aujourd'hui à plus de 95 % d'associations de terrain, les fédérations ne représentant que 3 % du nombre total d'associations (source : enquête propre). En outre, le fédéralisme ne se structure pas dans ce secteur comme sur d'autres champs du monde associatif, en ce sens qu'il n'existe quasiment aucune fédération d'échelon départemental ou régional. Faible structuration fédéraliste, absence de parallélisme de forme avec l'institution, le secteur associatif étudiant se construit donc de manière atypique, en décalage du modèle général décrit par Ion dans « *La fin des militants ?* » pour l'ensemble du secteur associatif ( <sup>302</sup> ).

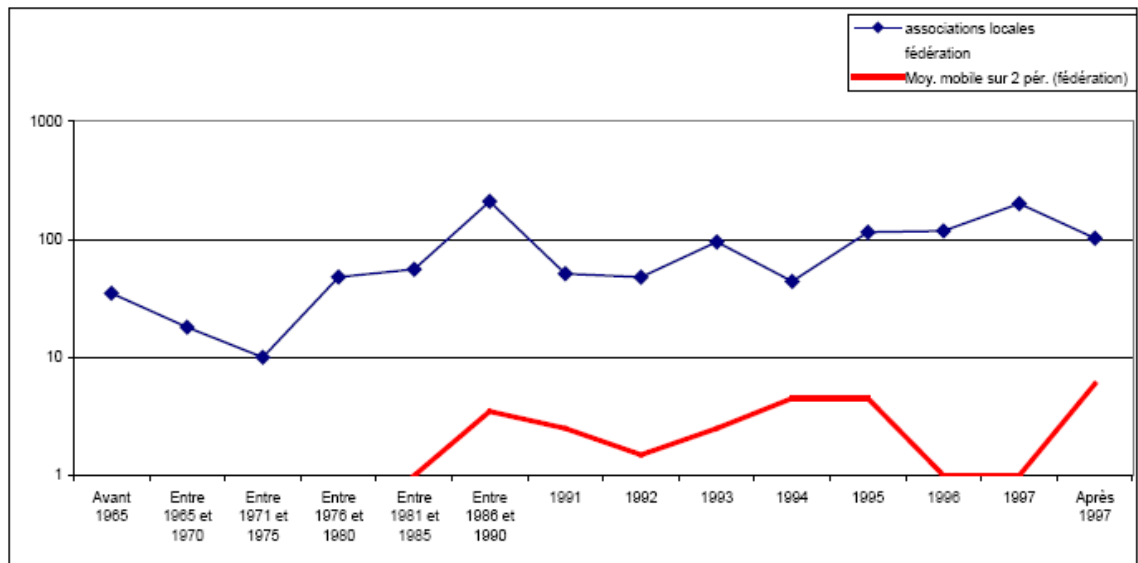
Comme le montre le graphique ci-dessous, la principale période de création des fédérations locales démarre à partir des années quatre-vingt (cf. graphique n°33). Si cela ne sous-entend pas qu'aucune structure fédérative n'existait antérieurement, il convient de remarquer l'accentuation du développement de ces regroupements à partir de cette date. La courbe de tendance (moyenne mobile) des créations de fédérations suit peu ou prou la forme de celle des associations étudiantes, au moins jusqu'en 1995. La petitesse de l'échantillon fédéral peut certainement expliquer une partie des divergences observées.

Deux éléments disjoints s'additionnent pour donner corps au développement de ce fédéralisme local. Une pression exogène exercée par l'Etat rencontre à cette période la tendance sociétale de fond de développement du monde associatif. Les années quatre-vingt-dix sont en effet une période de rééquilibrage des équipements universitaires nationaux. La multiplication et le renforcement des sites d'Enseignement Supérieur sur l'ensemble du territoire viennent alors nourrir les volontés individuelles croissantes en matière d'engagement collectif, visibles tant sur l'ensemble de la société que sur le monde étudiant ( <sup>303</sup> ).

<sup>301</sup> ( ) « *Qu'est ce que la F.A.G.E. ?* », p 106.

<sup>302</sup> ( ) Cette faiblesse numérique de l'échelon fédéral n'est pas nouvelle, la grande U.N.E.F. ne regroupant au plus fort de sa présence qu'une soixantaine d'A.G.E. Ce particularisme trouve son origine dans le fait que le secteur associatif étudiant n'est que très rarement en contact avec des échelons décisionnels autre que les universités et les villes, excepté lors des élections C.R.O.U.S. (élection de dimension académique). Ainsi, excepté les organisations à ambition nationale, les autres structures fédératives associatives sont essentiellement des fédérations locales d'associations.

<sup>303</sup> ( ) Archambault montre en effet que cette période connaît une forte croissance du nombre de création d'association sur l'ensemble de la société française. Si cette tendance traduit la volonté plus marquée des individus en matière d'engagement collectif, le monde étudiant participe à sa manière de l'affirmation de cette orientation sociale. ARCHAMBAULT Edith, *op. cit.*



Graphique n°33 : Comparaison création associations/fédérations au cours du temps

Source : enquête propre.

Cette faiblesse de l'échelon fédéral, qui rejoint celle exposée par Ion pour l'ensemble du secteur sans but lucratif, ne s'accompagne pas d'une prise de distance des associations avec les instances de niveau supérieur. En effet, près de 60 % des associations étudiantes d'une ville adhèrent aux fédérations locales présentes (cf. annexe n°4 : Fédérations locales et tailles de villes). Milieu étudiant et secteur sans but lucratif diffèrent sur ce point.

L'importance de cette adhésion doit aussi s'entrevoir avec le développement de relations moins hiérarchiques et distancées entre les associations et la fédération locale. Un modèle de relations très lâches entre les structures s'observe dans un certain nombre de cas. Ainsi, l'A.J.A.N. 06 (<sup>304</sup>), se présente elle-même comme un réseau plus qu'une fédération. Malgré son rôle fortement structurant (gestion d'un site Internet présentant toutes les actualités des associations jeunes de la région, édition d'un « ajanda » gratuit pour les étudiants de Nice, édition d'un journal, mobilisation lors des élections étudiantes, ...), les associations qu'elle regroupe restent totalement indépendantes : pas de cartes d'adhésion, participation ou non aux activités, ... Dans les faits, ces dernières se font alors fortement demandeuses et motrices des actions menées : « A Nice, ... ce qui fédère les assos, ce sont plus les événements et les opérations concrètes que les réunions. ... Aujourd'hui les assos des Alpes-Maritimes viennent d'elles-mêmes nous transmettre leurs infos, leur actu, elles aiment utiliser le nom de l'A.J.A.N. pour de grosses soirées par exemple. Mais aucune hégémonie surtout ! On se rassemble autour de thèmes fédérateurs tout simplement pour faciliter la vie associative, soutenir leurs actions quand elles le désirent ». Une forme nouvelle de relations entre investissement sur le terrain et cadre structurel se tisse donc, visible à tous les échelons organisationnels, de l'individu aux structures. Elle se construit autour de projets concrets et de valeurs telles que l'indépendance, l'autonomie et le travail en réseau, rejoignant en cela les modèles d'organisations militantes en pointe dans le combat de transformation sociale, comme A.C. ! ou le D.A.L.

Le fonctionnement de la F.A.G.E. reste lui aussi atypique sur le monde étudiant, puisqu'il est construit sur un modèle confédéral, disposant toutefois d'un certain nombre d'aménagements. Ce modèle s'avère nécessaire à la survie et au développement de

<sup>304</sup> ( ) Association des Jeunes à Nice et dans le 06, Décisions Etudiantes n°53, décembre 2003, p 3.

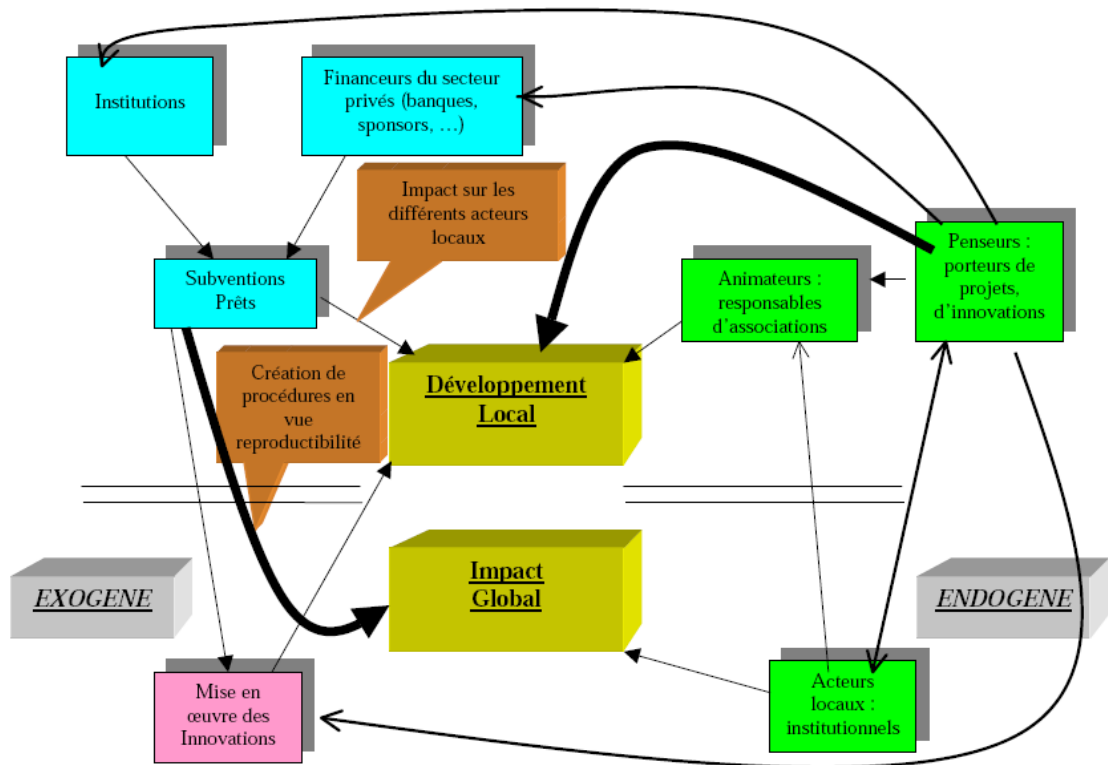
l'organisation : la multiplicité des profils des organisations adhérentes interdit en effet tout corporatisme, en même temps que toute hégémonie d'une organisation sur les autres. Elle agence en outre son fonctionnement avec ses structures adhérentes selon un fort principe de subsidiarité, particulièrement visible dans les relations qui se tissent entre le national et le local. Ainsi, lors des périodes électorales, la F.A.G.E. ne se présente pas en son nom propre. Elle laisse aux associations l'entière liberté de construction des listes et des campagnes, tout en leur fournissant matériel et idées. Lorsque nous avons présenté des candidats aux élections C.R.O.U.S. de l'Académie de Lyon en 1995 et 1997, la F.A.G.E. nous a fourni des trames de tracts, des idées d'affiches, du matériel explicatif pour des interventions en amphi, ... Notre fédération n'était pourtant pas adhérente de la F.A.G.E., et nous n'avons jamais précisé ce soutien sur nos documents lors de ces campagnes. La F.A.G.E. ne nous l'a jamais demandé non plus. Un lien très lâche en même temps que solide réunissait alors notre fédération locale et la F.A.G.E.

### **Les réseaux interpersonnels, bases de l'engagement :**

La conjugaison des hommes et des événements est la condition nécessaire à l'émergence des structures. Kayser a montré qu'il existe une catégorisation des différents acteurs du développement : les acteurs locaux, les intellectuels, et les animateurs locaux (cf. graphique n°34) (<sup>305</sup>).

---

<sup>305</sup> ( ) KAYSER Bertrand, *La renaissance rurale*, Armand Colin, 1989.



Graphique n°34 : Les liens entre individus, projet, ressources et développement

En décryptant le développement des associations et des fédérations étudiantes que j'ai présidées sur les I.U.T. de Lyon, les responsables des associations peuvent être entrevus comme animateurs locaux, les dirigeants charismatiques, porteurs des projets et des mythes fondateurs comme les intellectuels, et les acteurs locaux, incarnés par la présence et l'orientation en direction des associations, d'un directeur de l'I.U.T. de l'époque.

L'une des chances de l'I.U.T. B aura peut-être été, en effet, de pouvoir conjuguer, à un moment de son histoire, à la fois des dirigeants associatifs charismatiques, émergés des conflits institutionnels nationaux, et un directeur ouvert au développement des associations étudiantes. La conjonction des deux, alliée à une volonté partagée d'un travail partenarial entre personnes, fondé sur les identités de chacune d'entre elles, aura fait le reste.

En effet, le développement des organisations aurait pu aussi se faire uniquement sur la base d'une logique endogène. Comme le relève le rapport de l'O.C.D.E. de 1986 sur le développement local, « *en faisant fond sur les forces intérieures, le développement [...] est possible sans l'apport de capitaux, de modes d'organisations ou d'idées venant de*

*l'extérieur* » ( <sup>306</sup> ). Cette analyse, développée sur une approche des collectivités rurales, s'entend tout aussi bien pour le développement associatif étudiant local.

Toutefois, il s'avère nécessaire d'adjoindre à l'endogène des ressources exogènes lorsqu'il existe pour la structure et ses leaders une aspiration à :

- Se faire reconnaître,
- Faire admettre sa capacité,
- Asseoir sa crédibilité,
- Obtenir des moyens.

L'endogène et l'exogène concourent alors conjointement au développement de l'association, afin d'assurer et perpétuer son fonctionnement. Ce recours à l'institutionnel ou au privé s'exprime à la fois dans la rencontre de soutiens matériels et financiers, mais aussi dans l'insertion multiforme des associations dans les structures institutionnelles. **La volonté d'accéder aux ressources exogènes génère la nécessité d'un travail avec autrui, ce dernier se fondant, dans les cas étudiés, sur la base de relations inter-personnelles. L'apprentissage de cette expérience transforme, par apport expérientiel ainsi que par effet de diffusion, les modalités à venir de l'engagement des individus dans le monde social.**

La multiplication des associations étudiantes, notamment sur un site universitaire, s'effectue aussi par une logique de réseaux, de contacts interpersonnels, de relations. Ces réseaux permettent la transmission de savoir, tout autant que d'informations, comme l'a par ailleurs montré Bernard Pecqueur ( <sup>307</sup> ). Ils naissent de la proximité culturelle et géographique qu'ont les différents interlocuteurs entre eux.

Les différents numéros du « Décisions Etudiantes » mettent fortement en avant cette logique de réseau. Ainsi, le n°70 (novembre 2002) propose notamment un dossier intitulé « *Organiser et développer un réseau associatif* ». Au travers de conseils de structuration autour de pratiques informelles (échanger un café, se faire un repas ensemble, ...), c'est la structuration d'un tissu de relations où tous les éléments « *pourront fonctionner de façon autonome, et communiquer avec d'autres, sans hiérarchie et indépendamment de tout élément dominant* » ( <sup>308</sup> ). Les propos de Delphine, membre de l'équipe fondatrice de la F.E.D.E.L. explicitent le processus : « *fin 90, un étudiant messin exilé temporairement à Lille découvre le fax et les fédérations d'associations étudiantes ! De retour à Metz il en parle à ses amis et c'est ainsi que le projet FEDEL commence à prendre forme !* » ( <sup>309</sup> ).

Sur une dynamique similaire, j'ai pu voir fleurir sous mes mandats successifs au sein des associations de l'I.U.T. B de nouvelles structures. Le bureau des élèves du département Maintenance industrielle que j'ai créé s'inspirait directement de la forte proximité que nous entretenions avec les B.D.E. des départements Génie Mécanique, Génie Electrique et Techniques de Commercialisation. J'ai aussi assisté à la naissance de plusieurs clubs et associations thématiques, le foisonnement associatif et la concentration des structures favorisant l'émergence d'associations nouvelles : club jonglage, club jeux de rôle, club photo, humanitaire international, ...

<sup>306</sup> ( ) KAYSER Bertrand, *op. cité*.

<sup>307</sup> ( ) PECQUEUR Bernard, *op. cité*.

<sup>308</sup> ( ) Décisions Etudiantes n° 70, novembre 2002, p 13.

<sup>309</sup> ( ) <http://www.fedel.net>.

Les modalités de développement du secteur associatif étudiant se rapprochent au final fortement des formes actuelles de construction des réseaux professionnels locaux à l'échelle de petites et moyennes entreprises. Les formes à venir de l'engagement des individus ont toute chance de répercuter ces orientations.

### **Transformation du rôle et de la place du national :**

Dès sa conception, la F.A.G.E. donne une importance primordiale au local. Ainsi, les statuts de cette structure sont élaborés selon le droit alsacien. A la différence de toutes les autres organisations de représentation étudiante, le siège social de la F.A.G.E. se situe en province, à Strasbourg ( <sup>310</sup> ). Le localisme dispose donc dans le cadre de ce nouveau réseau d'une importance très forte.

Par incidence, les modalités de relations entre local et national se révèlent être en fort changement. Une véritable transformation du rôle de la fédération nationale s'opère dans le milieu associatif étudiant. Le rôle de cette dernière n'est plus de diffuser un message descendant, mais bien d'être avant tout un réceptacle, un lieu d'échanges et de débats des initiatives locales. Ainsi, comme le remarque Alexis, président de la F.A.C.E. 06, « *la F.A.G.E. est un grand lieu d'échanges et de rencontres où nous pouvons confronter nos idées avec des étudiants issus de différents milieux pour approfondir notre réflexion* » ( <sup>311</sup> ). Ce que confirme les propos de Guillaume Muller, président de l'A.N.E.M.F. (Association Nationale des Etudiants en Médecine de France) et élu C.N.E.S.E.R., analysant les rapports entre élus associatifs locaux et nationaux : « *Au niveau local, la représentation est importante. Les élus locaux impulsent une dynamique aux élus nationaux, eux-mêmes élus dans leur université. ... En terme de représentation, il me semble indispensable de faire participer nos élus locaux aux réflexions sur les grands thèmes de l'Enseignement Supérieur. Je pense qu'il est aussi important d'avoir leur avis, de les questionner sur les textes, les projets d'arrêtés passant au C.N.E.S.E.R. Les élus (locaux) connaissent des problématiques dont nous n'avons pas connaissance* » ( <sup>312</sup> ). C'est à partir de ces échanges et par la synthèse de ceux-ci que s'élabore la ligne politique de la fédération nationale.

Lors de mes présidences successives à la tête des fédérations locales puis régionale des I.U.T., nous entretenions de forts rapports avec la F.A.G.E. Ces derniers étaient avant tout construits sur une remontée des informations, des visions et perspectives de notre part. Nous n'avons jamais eu de directives particulières émanant de la F.A.G.E. pour orienter notre action. Lors des manifestations étudiantes de 1995, différentes réunions de sorties de crises ont été montées par le Ministère. Avec plusieurs représentants des B.D.E. d'I.U.T. de Rhône-Alpes, nous siégeons alors en notre nom propre, représentant les étudiants des I.U.T. Si nous avons notre propre discours et la F.A.G.E. le sien, les représentants de cette organisation s'inspiraient directement de nos positions pour définir le leur lors de ces réunions. Hors périodes conflictuelles avec l'institution, nous étions régulièrement consultés sur toute problématique touchant la filière I.U.T., le discours officiel de la F.A.G.E. étant alors une synthèse entre nos perspectives, celles d'autres associations étudiantes d'I.U.T., et le regard plus global dont une organisation nationale est empreinte.

De fait, la F.A.G.E. comme AnimaFac construisent leur communication en direction du local, en incitant fortement à des remontées continues de projets, d'idées, de position sur les sujets les plus larges. Ainsi, le n°52 du « Décisions Etudiantes » (novembre 2000) appelle

<sup>310</sup> ( ) et ceci, même si le siège administratif est à Paris depuis le milieu des années quatre-vingt-dix.

<sup>311</sup> ( ) Décisions Etudiantes n°88, novembre 2004, p 9.

<sup>312</sup> ( ) Décisions Etudiantes n°88, novembre 2004, p 10.



à de nombreuses remontées d'informations de la part des associations étudiantes de terrain, en vue de proposer une redéfinition du F.A.V.E. Pour sa part, le n°54 du « Décisions Etudiantes » (janvier 2001) comporte un fort appel à contribution, sur les questions relatives aux licences professionnelles. La profession de foi du candidat Stephen Cazade, lors de son élection à la présidence de la F.A.G.E., sera encore plus révélatrice de cette volonté de faire émerger du terrain les idées et les initiatives, dans un appel fort aux fédérations locales pour des idées et des orientations de développement de la F.A.G.E. Dans le même objectif, il n'est pas rare de trouver dans les numéros du « Décisions Etudiantes » des appels à candidatures lancés aux associations locales pour des postes à dimension nationale : Conseil Supérieur de l'Education, Observatoire de la Vie Etudiante, Commission Consultative Nationale I.U.T./I.U.P., ... **Si le fonctionnement en réseau s'impose aujourd'hui à une très large partie des organisations du monde social, rares sont encore les structures du monde social à opérer de manière aussi découverte dans leur appel à leur base pour des candidatures et/ou initiatives. Il s'agit ici soit d'une spécificité du monde étudiant, soit d'une forme préfigurative de fonctionnement qui apparaîtra d'ici peu dans d'autres secteurs de la vie sociale** (<sup>313</sup>).

Les rapports entre structures locales et nationales s'élaborent donc sous un angle avant tout partenarial et relationnel. Ainsi, comme l'explique notamment Ana, présidente de l'U.N.E.C.D. (Union Nationale des Etudiants en Chirurgie Dentaire) : « *la F.A.G.E. nous a apporté une vision plus globale et plus ouverte sur le monde étudiant. Elle nous a permis de nous mettre en relation avec des tutelles, avec d'autres étudiants du secteur de la santé. Nous avons également pu développer des projets communs avec d'autres filières* » (<sup>314</sup>). Ainsi, sans être affiliée et adhérente officielle de la F.A.G.E., notre fédération étudiante F.E.D.I.U.T. a représenté cette dernière lors des commissions d'élaboration du contrat de Plan Etat-Région de 1997 dans la région Rhône-Alpes. Partenariat gagnant-gagnant, nous avons tout intérêt à nous positionner sur ce type de réunion officielle, quand la F.A.G.E. cherchait pour sa part un relais, une antenne avec qui travailler sur la région.

En même temps, l'action qui est menée par les fédérations nationales étudiantes type F.A.G.E., mais aussi I.S.F., A.C.C.E.D.E. est guidée par le pragmatisme, l'acte de service. Ainsi, une part importante des relations qu'entretient la F.A.G.E. avec son réseau passe par la fourniture de services de toutes sortes, l'aide au développement, l'apport ou la rencontre de sponsors éventuels, et la communication inter-associations. Elle colle en cela avec les demandes d'immédiateté qui émanent du local, répond de manière rapide aux demandes ponctuelles des représentants d'associations, leur fournit même parfois les moyens matériels de réaliser leurs actions. Ainsi, pour aider les structures à faire une campagne d'élections universitaires ou une action contre l'alcool au volant, la F.A.G.E. propose à ces dernières des formations, des tracts, des affiches, parfois même les trames des discours, charge ensuite à celles-ci de se réapproprier ces outils, si elles le souhaitent. Sur chacun de ceux-ci, une place est laissée pour l'association locale afin qu'elle y imprime son identité, sa marque, qu'elle se l'approprie.

Dans le même esprit, le « Décisions Etudiantes » n°88 de novembre 2004 propose un résumé de l'ensemble des services offerts par la F.A.G.E. aux associations étudiantes locales, sur un ton des plus dynamiques : « *vous ne savez pas quelle stratégie de communication adopter pour vous faire connaître du plus grand nombre ? Si vous ciblez les*

<sup>313</sup> ( ) Etant maintenant bénévole au sein de Max Havelaar France et siégeant au Conseil des Régions de cette organisation depuis plusieurs années, 2008 aura été la première année où il a été officiellement lancé des appels à candidatures similaires. Ce détail confirme là encore le rôle précurseur du mouvement associatif étudiant.

<sup>314</sup> ( ) Décisions Etudiantes n°88, novembre 2004, p.9.

*institutionnels, les partenaires économiques ou les étudiants ? Vous ne savez pas comment rédiger un dossier de presse ou un communiqué de presse ? La F.A.G.E. vous aide dans vos démarches. Notre chargé de communication, David Zeisler, vous donnera les bons conseils pour passer aux 20 h de PPDA ». « Votre logo n'est pas vraiment original, la mise en page de votre revue a pris un coup de vieux ? La F.A.G.E. vous donne des idées. Notre graphiste, Olivier Jolly, répondra à coup sûr à vos attentes. » ... « Vous souhaitez créer votre site, mais vous ne savez pas comment vous y prendre, créer un nom de domaine, vous avez besoin de conseils techniques ? Pas de panique ! Jean Charles Fleury, notre ingénieur informaticien, résoudra tous vos problèmes ». L'élaboration de la communication institutionnelle des associations locales sert de lien entre ces dernières et la fédération nationale sur la base d'une relation d'entraide.*

Dorénavant, une fédération, *a fortiori* nationale, incarne donc avant tout un lieu d'échanges et d'élaboration en commun d'une politique, donc d'une identité et d'une culture. Si elle n'est que le réceptacle de cette identité qui se forme et se crée au travers d'elle et pas par elle, elle en devient cependant le symbole implicite. En ce sens, la F.A.G.E. (ainsi qu'AnimaFac qui fonctionne sur une dynamique similaire) prend la forme d'un organe de diffusion culturel, au sens où cette organisation fait transparaître, au travers de sa structuration et de ses actions, une culture d'action et non pas un discours ou des idéaux particuliers (<sup>315</sup>). Par son action, le mouvement associatif étudiant institutionnalise les changements de formes des engagements des individus dans le collectif.

Le rapport nouveau qui se tisse entre organisations d'échelons institutionnels différents, et notamment l'importante autonomie dont jouissent les structures membres des fédérations, laisse deviner l'émergence d'un mouvement culturel, tel que le définit Touraine : « *ce qui définit le mieux le but des mouvements culturels actuels est l'idée d'empowerment, d'autonomie, qui réclame pour les individus et les groupes le pouvoir d'agir sur leur environnement, de devenir acteurs de leur histoire personnelle et collective* » (<sup>316</sup>). **La participation du mouvement associatif étudiant aux transformations des modes d'engagement des individus dans le monde social se fait là encore fortement visible, l'apparition de telles dynamiques sur la société n'étant pas encore à l'œuvre selon Touraine.** En proposant un nouveau modèle d'engagement, le mouvement associatif étudiant vient remettre en cause les modalités antérieures en même temps qu'il institutionnalise progressivement le changement.

### **Nouveaux outils de structuration :**

Face à cette multiplication des organisations locales et leur extrême fluidité, le mouvement associatif étudiant utilise la formation sur les sites locaux comme un moyen de stabilisation du réseau. Cette dernière permet d'élaborer une continuité des échanges entre local et national, et de construire au quotidien un discours national en phase avec le terrain. De fait, même si les étudiants changent de façon continue et rapide, la multiplication des formations locales permet une reconstruction ininterrompue du réseau associatif étudiant

<sup>315</sup> ( ) Dans le cadre de mes fonctions actuelles de bénévole au sein de Max Havelaar France, c'est ce que nous vivons aujourd'hui en 2009/2010, avec la définition de notre orientation et de notre identité au sein du programme « Plus de CEL dans les territoires », réforme en profondeur de l'organisation. Anecdotiquement, je suis l'un des membres du comité de pilotage de cette réforme (composé de neuf membres, ce comité de pilotage comporte quatre anciens responsables associatifs étudiants, dont trois à avoir exercé des responsabilités nationales).

<sup>316</sup> ( ) TOURAINE Alain, *op. cité*, p 423.

et du discours des organisations nationales. Le phénomène est visible pour au moins deux des trois réseaux d'associations étudiantes, AnimaFac et la F.A.G.E.

Pour cette dernière organisation, le Congrès annuel, les Assoliades, mais aussi et surtout le « Formation tour », structurent fortement le réseau. Le « Formation Tour » constitue une déconcentration forte de la pratique de diffusion des connaissances : les fédérations de villes, ou les associations étudiantes qui le souhaitent, réunissent leurs membres locaux pour des sessions de formation d'une journée ; des membres du bureau de la F.A.G.E. descendent alors de Paris et interviennent, seuls ou avec des spécialistes de la question.

Ces formations locales, au bon vouloir des organisations de terrain, permettent une circulation aisée des messages, dans les sens ascendants et descendants. Lors des différentes sessions de formations organisées par la fédération des Etudiants d'I.U.T. région Rhône-Alpes, nous avons fait appel à des formateurs de la F.A.G.E. pour intervenir sur des thématiques telles que le rôle des élus en C.A. d'université, au C.R.O.U.S., ... Ces journées étaient aussi pour notre fédération un moyen efficace de faire remonter au niveau national nos positions sur les problématiques de l'actualité étudiante touchant les I.U.T.

Internet constitue aussi, comme nous l'avons déjà vu plus haut, un formidable outil de structuration du réseau. Dès le milieu des années quatre-vingt-dix, une partie non négligeable des associations étudiantes utilisent cet outil dans leur communication, de même que la plupart des fédérations échangent entre elles et avec le national *via* celui-ci. La structuration qui en résulte n'a alors rien de virtuelle, et permet au contraire de solidifier les réseaux par l'intensification des échanges. L'apprentissage et l'utilisation de ces nouveaux outils, nouvelles méthodes, impactent par leur institutionnalisation, effet de diffusion et/ou report expérientiel les modalités à venir des individus dans le monde social.

### **Les similitudes/divergences avec les autres organisations du monde social :**

Pour l'ensemble des organisations du monde social, secteur étudiant compris, on assiste à une montée en puissance des réseaux horizontaux tissés par les individus comme modalité de structuration et de solidification des organisations. Les individualités constituent l'ossature du collectif, processus en total renversement par rapport aux modes antérieurs de l'action collective.

A l'instar des autres secteurs du monde social, le secteur associatif étudiant se voit à partir du début des années quatre-vingt confronté à une forte croissance des engagements associatifs. Celle-ci s'exprime à la fois par une croissance du nombre des projets, des structures, et des actions réalisées. Au sein des réseaux constitués et des organisations nationales, ce développement structurel prend la forme de commissions thématiques, de nouveaux secteurs d'activités, générant même parfois l'émergence d'organisations parallèles plus spécialisées et complémentaires. Les études de l'I.N.S.E.E. montrent dans le même temps un déclin des engagements individuels dans des organisations d'intérêt général au profit d'organisations plus spécialisées et/ou plus locales. Visible dans le monde social, ce processus l'est aussi sur le monde étudiant, avec l'incitation à la création de nouvelles mono-disciplinaires par la F.A.G.E. par exemple, ou la multiplication des associations thématiques.

Dans le monde social, cette expansion conduit un certain nombre de réseaux à adopter une politique de standardisation des processus de fonctionnement interne. Celle-ci prend forme par le développement conjoint de trois modes de coordination : standardisation des procédés, planification du travail par le centre professionnel, mobilisation idéologique. Elle est une des conséquences de l'arrivée de professionnels dans les structures.

A l'inverse, elle génère dans le monde étudiant une croissance des différences de réalisation. Cependant, si cette croissance n'est pas un facteur de contingence sur le terrain, elle le devient bien pour les organisations nationales et les fédérations les plus importantes. On assiste dans ces cas à un accroissement de la bureaucratie, y compris sur le monde étudiant.

Pour faire face aux institutions, au marché, ainsi que pour générer des économies d'échelles, un certain nombre de réseaux associatifs du monde social créent, à partir du début des années quatre-vingt-dix, un échelon d'intervention supplémentaire au niveau supra-national. Ce dernier est aussi une des conséquences du développement d'organisations similaires dans des pays voisins. L'importance de ce dernier ira croissante au fil des années.

Le monde étudiant connaît pour sa part un fonctionnement à la fois similaire et différent. Une organisation supra-nationale, l'E.S.I.B., existe depuis 1982 à laquelle la F.A.G.E. adhère dès les premières années de son existence. Mais certaines associations, certaines mono-disciplinaires, développent elles aussi des accords et des relations internationales avec des organisations parallèles, démultipliant les réseaux de relations.

Sur le secteur étudiant, les relations au sein des réseaux s'établissent sur la base d'une forte autonomie des organisations entre les différents échelons. Les structures jouissent entre elles d'une réelle autonomie. L'appartenance à un réseau se fonde donc sur un acte volontaire des individus et des structures, et peu sur la base d'une tradition ou d'une appartenance antérieure. Ces modalités se retrouvent à l'identique dans les modes d'adhésion des individus aux structures : les bénévoles agissent au sein de celles-ci comme entités autonomes, sans être indépendantes. **Ce mode de fonctionnement reste actuellement typique du monde étudiant. Il bouscule les pratiques habituelles et le consensus social. Compte-tenu de la croissance du process d'individuation, il est à penser qu'il s'étendra au fil du temps sur l'ensemble du monde social.**

Cette forme d'adhésion s'appuie sur la nouvelle configuration des rapports entre structures locales et organisation nationale. Dans au moins deux cas sur trois (réseau F.A.G.E. et AnimaFac), le national assure de plus en plus d'activités liées directement à la réalisation des buts de mission et des buts de système. Ces activités de service aux associations se couplent à un fort partage de l'information en interne. Pour réaliser cet objectif, dans au moins un des cas (réseau F.A.G.E.), l'organisation nationale a créé, au début des années quatre-vingt-dix, un poste de direction nouveau : vice-président chargé de la communication interne. Ce dernier a à charge de créer et développer des liens de reliance entre structures, à la fois de manière transversale et de manière horizontale.

Ces orientations nouvelles rejoignent celles prises par les O.N.G. et diverses organisations du monde social depuis ces dernières années. Nombres d'entre elles investissent dans le développement de la communication latérale, afin de favoriser les échanges entre les structures. Si certaines structures renforcent ces échelons intermédiaires par le placement de « pointures » bénévoles (cas d'Amnesty International notamment), rares sont celles qui ont à ce jour créé des postes de direction similaire. **Il est pourtant permis de penser que ces derniers sont appelés à se développer, notamment pour générer du liant entre des individualités en expansion** (<sup>317</sup>).

<sup>317</sup> ( ) Ainsi, longtemps resté un service peu étoffé et peu reconnu, la cellule « communication interne » au sein du réseau Max Havelaar France s'est agrandie début 2009, quadruplant rapidement son effectif salarié. Tous ont à charge de démultiplier la communication interne du réseau, à la fois entre associations et entre celles-ci et les instances nationales.

En outre, la formation des bénévoles tend désormais à devenir un élément clé dans les nouvelles organisations. L'apprentissage « sur le tas » s'estompe, pour être remplacé par de vraies formations. Pour les organisations du monde social, il s'agit d'une des conséquences de la professionnalisation des structures.

Dans le monde étudiant, l'impact de l'arrivée des professionnels est moindre : les formations restent pour l'essentiel réalisées par les équipes bénévoles. Cet outil est surtout utilisé pour renforcer l'identité commune du mouvement, et rompre l'isolement dans lequel se trouvent parfois certaines associations. Elles sont autant de lieux d'expression et d'échanges d'expériences individuelles. Les actions de formation ponctuelles se multiplient, et s'inscrivent dans la gamme de service que rend la fédération, l'organisation nationale aux structures qui lui sont rattachées.

### **II-B-3) Nouveaux rapports au politique.**

---

#### **Un éclatement et une spécialisation des formes de la participation politique :**

La forme de l'action politique des associations étudiantes s'analyse en premier lieu au travers du rapport qu'entretient chaque association avec l'histoire de la grande U.N.E.F. Ainsi, une association d'aide aux populations du Bénin, une association organisant une manifestation au profit d'une organisation caritative comme les Restos du Coeur, une association de résidents universitaires, n'entretiennent que peu de rapports affectuels ou historiques avec la structure de services et de défense des étudiants qu'a été la grande U.N.E.F., à la différence de certaines associations de filière ou des fédérations locales. Les différentes typologies d'associations s'organisent donc aussi selon une réappropriation différentielle de cette dimension historique, dans son aspect héritage de pratiques, sa dimension de mythe ainsi que comme corpus de pensée.

Ce lien différentiel avec l'histoire constitue un facteur explicatif fort des différents vecteurs de construction qui ont animé le monde associatif étudiant.

A partir des années soixante-dix, les associations de filière se multiplient, dans un nombre croissant d'entités universitaires, sur des secteurs auparavant totalement hors champ associatif (cf. partie I). C'est une ère de tâtonnement, d'essais multiples et multiformes, se rejoignant dans un discours commun : l'apolitisme. Cette constante, hautement revendiquée et présentée par un certain nombre d'associations étudiantes comme rempart à toute manipulation, ne procède toutefois que de l'illusion quand ce n'est pas, parfois, du mensonge.

C'est néanmoins à partir de cette notion que se reconstruit le mouvement associatif. Toutefois, étant une notion négative et négatrice, elle n'emporte avec elle aucune dimension organisationnelle ou structurelle. Une forme nouvelle du rapport au politique et à la représentation émerge. Tandis que les syndicats étudiants politisés s'inscrivent dans un rapport dominant/dominé dans leurs relations avec le politique et s'appuient sur des stratégies de rapport de force et de conflit institutionnel, les associations, pour leur part, cherchent à mettre en œuvre et développer une pratique davantage inscrite dans la participation, la négociation. Comme en opposé des syndicats étudiants, elles fuient les attitudes contestataires, dans une crainte presque permanente de tout marquage politique ou de ce qui pourrait y ressembler. Ainsi, pour Stephen Cazade notamment, « la F.A.G.E. se positionne de façon pragmatique, c'est une grosse différence avec les autres organisations. Elle n'est ni à droite, ni à gauche. Elle est plus ouverte. Quand une loi sort et qu'elle ne plait à personne, la F.A.G.E. ne la rejette pas en disant qu'elle ne plait à personne. Elle explique

pourquoi elle ne plaie pas et donne des explications d'ordre technique. L'U.N.E.F. et l'U.N.I. ne sont que revendicatifs, alors que la F.A.G.E. est pragmatique et non idéologique » ( <sup>318</sup> ).

Arme à double tranchant, l'apolitisme revendiqué de manière ostentatoire permet un ralliement plus aisé d'individus autour des notions pragmatiques et d'actes de services défendus par les associations, en même temps qu'il freine fortement toute implication dans les débats de société. Aux associations de filières vont donc peu à peu s'adjoindre les associations thématiques, moins inscrites de manière dogmatique sur cette ligne apolitique.

Différentes approches de l'agir politique vont dès lors cohabiter dans le milieu étudiant. Dans l'action des associations de filières, ainsi que dans celle des fédérations, transparaissent par endroit les résurgences de pratiques plus anciennes, réalisations des associations de la grande U.N.E.F. des années cinquante. Par leurs pratiques plus individualisées, en même temps que plus impliquées dans le devenir de la planète, les associations thématiques se font plus caractéristiques de la société capitaliste-informationnelle, c'est-à-dire d'une société en mutation, et plus réfléchie sur elle-même. Nous allons cependant voir dans les lignes qui suivent que chaque type d'associations – de filières, thématiques, fédératives –, tout en se spécialisant dans un type d'action politique particulier, inscrira cette dernière dans un rapport complémentaire et imbriqué avec celles, alternatives, mises en œuvre par ses pairs.

### 1) Une répartition des territoires politiques.

Lors de nos précédents travaux, nous avons montré que les associations de filières des I.U.T. servaient d'intermédiaires entre les étudiants et le corps professoral. L'une des principales caractéristiques des associations de filière réside en effet dans la possibilité qu'elles s'offrent de faire acte de représentation auprès des instances universitaires, ceci de manière formalisée. Les associations de filières sont, avec les fédérations, les structures les plus enclines à prendre des positions et les affirmer, dans le champ de l'Enseignement Supérieur (cf. graphique n°35).

citoyenneté	rarement voire jamais	de temps en temps	assez souvent voire toujours	TOTAL
<b>type</b>				
de filière	49,6%	28,1%	22,3%	100%
thématique	60,8%	27,6%	11,6%	100%
fédération	37,1%	2,9%	60,0%	100%
<b>TOTAL</b>	<b>54,4%</b>	<b>27,3%</b>	<b>18,4%</b>	<b>100%</b>

Graphique n°35 : prise de position des associations sur les problématiques de l'Enseignement Supérieur.

Source : enquête personnelle. La dépendance est très significative.  $\chi^2 = 73,86$ , ddl = 4,  $1-p = >99,99\%$ . Les cases encadrées en bleu (rose) sont celles pour lesquelles l'effectif réel est nettement supérieur (inférieur) à l'effectif théorique. Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 1 453 citations.

<sup>318</sup> ( ) CAZADE Stephen, Décisions Etudiantes n°88, Novembre 2004, p 5.

Comme le montre le tableau ci-dessus, il existe une réelle différence de comportement entre les fédérations (et dans une moindre mesure les associations de filière) et les associations thématiques concernant les problématiques de l'Enseignement Supérieur. Autant les premières sont nettement plus impliquées que la moyenne des associations sur ces questions (taux de « assez souvent voire toujours » des fédérations et des associations de filière supérieur à la moyenne), autant les secondes se remarquent par un plus faible intérêt pour ces problématiques (fort taux de « non réponse et jamais » et faible taux de réponse « assez souvent voire toujours »). Cette spécialisation se trouve renforcée par l'analyse du chi 2, montrant une forte dépendance des fédérations à celles-ci (case encadrée en bleu), et une forte indépendance des associations thématiques (case encadré en rose).

Sur le terrain, les associations de filières servent de manière quasi-générale de médiateurs entre un public étudiant nombreux et des professeurs distants, dans un univers où les moyens de communication entre ces populations n'existent pas forcément. De fait, ces structures se placent souvent comme les porte-paroles des étudiants dans les conseils centraux, d'écoles, de facultés ou de filières.

La situation se trouve totalement inversée lorsque l'on s'intéresse à la participation des associations étudiantes aux débats de société.

Comme le montre en effet le graphique ci-dessous, les associations de filière évitent, dans une très large mesure, les débats sur des problématiques sociales sortant du cadre *stricto sensu* de l'univers étudiant (cf. graphique n°36). Seules 4,3 % des associations de filières participent à des débats, actions, pétitions sur des problématiques de société. Ce rejet est accentué par la mise en évidence par Sphinx de l'indépendance entre ce type d'associations et ces formes d'actions (cas encadrée en rose). Près de 75 % d'entre elles n'y participent que rarement, voire jamais.

<b>citoyenneté2</b>	<b>rarement voire jamais</b>	<b>de temps en temps</b>	<b>assez souvent voire toujours</b>	<b>TOTAL</b>
<b>type</b>				
de filière	73,3%	22,4%	4,3%	100%
thématique	69,6%	18,4%	12,0%	100%
fédération	70,6%	20,6%	8,8%	100%
<b>TOTAL</b>	<b>71,7%</b>	<b>20,6%</b>	<b>7,7%</b>	<b>100%</b>

Graphique n°36 : la participation des associations étudiantes aux débats de société.

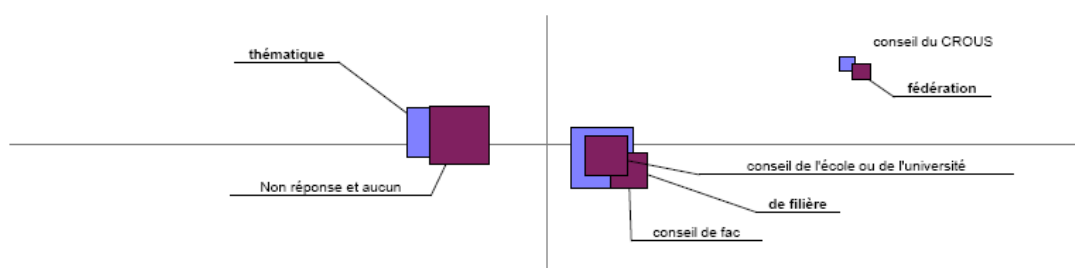
Source : enquête propre. La dépendance est très significative.  $\chi^2 = 32,95$ , ddl = 4, 1-p = >99,99 %. Les cases encadrées en bleu (rose) sont celles pour lesquelles l'effectif réel est nettement supérieur (inférieur) à l'effectif théorique. Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 1571 citations.

Les associations thématiques se réapproprient en revanche ces débats. En effet, Sphinx note une forte dépendance entre associations thématiques et ce type de participation politique.

Les territoires de l'action et du discours politiques sur le milieu étudiant se répartissent donc entre associations de filières, associations thématiques et fédérations, chacune oeuvrant sur des strates différentes, porteuses de discours *a priori* déconnectés les uns des autres. Cette spécialisation des modalités d'actions inscrit totalement le secteur associatif étudiant dans les nouvelles formes de l'engagement collectif, où les structures cherchent à différencier de manière plus accentuée leur agir.

### 2) Les associations de filière, une participation politique dans le cadre stricto sensu de l'Université

Comme le montre le graphique ci-dessous (cf. graphique n°37), les associations de filière sont les structures les plus enclines à siéger au sein des conseils de facultés et les conseils d'écoles (<sup>319</sup>). Par tradition autant que par volonté, les associations étudiantes de filière s'inscrivent dans les schèmes de la démocratie représentative.



Graphique n°37 : participation des associations aux instances décisionnelles selon leur type.

Source : enquête personnelle. Le graphique est établi sur 1818 citations.

A l'inverse, les associations thématiques se positionnent tendanciellement hors du jeu de la représentation électorale.

Les associations de filières se positionnent sur l'échiquier politique local comme des groupes d'intérêts. Elles permettent la construction de la formulation de problèmes sociaux concernant directement les étudiants, et interpellent les pouvoirs publics pour leur résolution. Dans le contexte actuel, les associations de filière s'orientent le plus souvent vers la promotion de la filière et l'aide à l'intégration des étudiants, au détriment de la défense des usagers. A cette différence près, elles jouent peu ou prou le rôle qu'incarnent les sections syndicales de branches dans les entreprises.

Les objectifs d'une association de filière se répartissent principalement en trois tendances : le service immédiat à l'étudiant, la valeur professionnelle de la formation et la chaleur humaine échangée. L'aspect pragmatique et concret se couple d'une forte dimension affective et de lien social, elle-même constitutive de l'expérience associative (<sup>320</sup>). L'ensemble de ces objectifs se distancie dans le même temps clairement des espaces

<sup>319</sup> ( ) C'est cette ouverture vers l'univers du politique et de la représentation qui entraîne les associations de filières à des oppositions vives et marquées avec d'autres organisations étudiantes. Comme le note du reste de manière parallèle Le Bart, « *les conflits qui peuvent exister entre (l'association) et (les syndicats) sont davantage liés à cette concurrence objective autour du droit à parler au nom des étudiants qu'à une position idéologique de type droite / gauche* ». LE BART Christian et MERLE Pierre, *op. cit.*, p 86.

<sup>320</sup> ( ) Ce qui rejoint du reste les analyses de François Rolin, cité par François Bloch-Lainé, concernant l'ensemble du secteur sans but lucratif. A ce titre, il considère notamment qu'il existe trois principes opérationnels qui fondent le particularisme associatif : « *la primauté de l'homme, l'exigence d'associer, et la non lucrativité* ». BLOCH-LAINE François, sous la direction de, *Faire société*, Editions Syros, 1999, p 131.



polémiques, en privilégiant des terrains d'action où sont présents consensus et fortes perspectives d'adhésion de principes de la part de l'ensemble des étudiants.

La défense des étudiants en tant qu'individus reste ainsi un domaine peu abordé par ces associations. On touche ici aux limites des potentialités de l'esprit de corps, élément central de ces organisations. Mis à mal par l'expansion de l'individualisme, l'esprit de corps s'avère désormais n'être plus un élément à lui seul déterminant dans le cadre d'une mobilisation sur des questions pédagogiques. Celles-ci sont en effet, pour reprendre Le Bart et Merle, « *perçues comme extérieur au champ des bénéfiques pédagogiques* » que chaque étudiant souhaite escompter d'un engagement quel qu'il soit, de groupe comme individuel ( <sup>321</sup> ).

Les débats se situent donc avant tout sur le terrain du « comment faire », « quelle action choisir » ... En revanche, prendre une position claire de la forme « pour ou contre la défense de tel étudiant » s'avère plus problématique, plus dangereux, moins consensuel. Donner un sens, une pensée générale, c'est-à-dire au final une grille d'interprétation du réel, s'avère être envisagé comme une opération trop risquée dans un objectif utopique de l'adhésion maximum des étudiants à l'association. Se donne à voir dans le champ de l'action politique et représentative des associations de filières une des tensions entre individualisme et collectif, caractéristique des formes nouvelles de l'engagement collectif dans le monde social. En cela, les associations de filière se font participatives des modalités actuelles de l'engagement collectif des individus.

Ces organisations se caractérisent donc par une absence de caractère revendicatif dans leur agir politique. Ce n'est pas leur créneau d'action, stratégie qu'elles revendiquent clairement par un positionnement « a-politique », parfois presque caricaturalement. Le champ revendicatif et d'utopie sociale étant occupé par les syndicats politisés étudiants, essentiellement l'U.N.E.F. et dans une moindre mesure l'U.N.I., il existe un véritable partage de territoires et des espaces publics de représentation entre ces deux types de structures, la ligne de fracture se situant dans une appréhension différente de la notion d'intérêt général.

Remarquons tout d'abord à la suite de Sainsaulieu que l'association, même lorsqu'elle se dote d'ambitions représentatives, n'est pas un mouvement social au sens Tourainien du terme. En effet, « *alors que le mouvement social trouve sa subsistance collective dans la critique et l'action oppositionnelle au prix d'une implication militante de ses membres contre les pouvoirs en place, l'action associative ne peut échapper à la mise en oeuvre de fonctionnements concrets et durables. La grande différence entre le mouvement social et l'association se retrouve donc être précisément l'importance de la réalité de ses fonctionnements collectifs, car c'est de leur qualité que découlera la valeur du projet associatif* » ( <sup>322</sup> ). En conséquence, l'agir des associations de filières, regroupant à la fois action politique et action économique, s'inscrit plus dans une dynamique de « société civile ». La forme de participation politique de ces organisations ne doit donc pas s'entrevoir comme une représentation de l'action représentative calquée sur les modèles de l'action politique d'un parti ou d'un syndicat. Elle se développe au travers de dynamiques participatives et de représentations différentes. De fait, l'imaginaire collectif lié à cette typologie d'agir diffère lui aussi des imaginaires collectifs hérités.

A ce titre, comme nous l'avons vu déjà précédemment, la dimension professionnelle se fait éminemment présente dans les imaginaires collectifs de ces structures, mais aussi et surtout dans l'imaginaire collectif qui sous-tend l'action représentative de ces associations. Une telle subjectivation des objectifs de l'action collective à réaliser est avant tout une

<sup>321</sup> ( ) LE BART Christian et MERLE Pierre, *op. cité*, p 100.

<sup>322</sup> ( ) SAINSAULIEU Renaud et LAVILLE Jean-Louis, *op. cité*, p 334.

conséquence de la détérioration de l'avenir professionnel des étudiants, et en ce sens, un essai de construction d'une adéquation de l'action associative aux problématiques sociétales.

Les associations de filière défendent en outre une vision pragmatique de l'action et de la représentation politique. Celle-ci n'est pas une fin en soi, elle est davantage entrevue comme une sorte de service supplémentaire rendu aux étudiants, à tout le moins le passage obligé pour rendre efficient une partie des actions engagées pour les étudiants. A telle enseigne, une des principales revendications et avancées des associations étudiantes dans leur rôle de représentation aura été la refonte du F.A.V.E. en F.S.D.I.E., afin notamment que les associations puissent bénéficier de lignes budgétaires plus claires pour la réalisation de leurs projets. La représentation politique constitue donc aussi un moyen de faire avancer les choses, de débloquer des moyens, d'agir sur des leviers *a priori* plutôt économiques. L'U.N.E.F. et l'U.N.I. n'ont à ce titre quasiment pas évoqué cette réforme, quand les deux réseaux associatifs F.A.G.E. et P.D.E. l'ont longuement expliquée à leurs associations respectives au travers de différents numéros de leurs journaux de communication, des formations, ...

Nous ne sommes pourtant en rien ici dans une vision opportuniste ou utilitariste de l'action politique. Il s'agit simplement pour les associations étudiantes de filières de se doter des moyens techniques pour réaliser les projets pour les étudiants.

Il reste donc dans **l'action de représentation politique des associations étudiantes de filière** un fort imaginaire collectif, le rêve d'une dynamique de groupe. Celle-ci **s'exprime principalement** autour de la **dimension technique, économique et professionnelle de l'action, avec la recherche de résultats concrets rapidement visibles**.

Dans le même temps, l'action politique de représentation des associations de filières tend à se déplacer en direction du domaine du droit, à l'instar des autres organisations du secteur sans but lucratif. Les négociations menées lors de la mise en place du F.S.D.I.E. reflètent cette nouvelle dynamique. La revendication politique portée alors par ces organisations dans les instances décisionnelles concerne le droit des étudiants à bénéficier de financements cohérents pour la réalisation de leurs projets et activités, ceci à partir d'une analyse juridique et technique de la réalité du F.A.V.E. (<sup>323</sup>). Dans le même sens, les associations de filières soulèveront les premières la question des droits illégaux perçus par les universités, en se plaçant là encore sur le domaine du droit. En se posant comme défenseur de l'intérêt général et en s'appuyant sur un argumentaire juridique solide, ces structures vont ainsi réussir à faire reculer l'institution et lui faire abandonner certaines des facilités d'interprétation qu'elle s'accordait (<sup>324</sup>).

Si les associations de filière se placent donc désormais sur le domaine du droit pour l'exercice de leur activité de représentation, elles n'hésitent cependant pas en certaines occasions à sortir de ce registre et entrer dans celui de la contestation sociale. Ainsi en est-il des mouvements étudiants au sein des I.U.T. des années 95. La contestation sociale, la désobéissance civile, est alors utilisée pour faire avancer le droit, en opposant légitimité de

<sup>323</sup> ( ) Institution d'une véritable commission de répartition des crédits F.D.S.I.E., report automatique des crédits non utilisés d'une année sur l'autre (circulaire du 29 août 2001), orientation du F.D.S.I.E. uniquement pour le financement de projets étudiants (circulaire ministérielle du 22 avril 2005) constituent les changements principaux entre F.A.V.E. et F.D.S.I.E. Ces évolutions sont toutes de forme réglementaire, limitant de fait fortement les dérives.

<sup>324</sup> ( ) Il est à noter que la notion des droits illégaux arrive aujourd'hui, en 2009, sur le terrain de l'enseignement secondaire, portée par les parents d'élèves. Se donne ici encore à voir la dimension préfigurative de l'action associative étudiante, précédant de près de dix années l'ensemble de la société civile.

l'action à la légalité en vigueur. Elle s'appuie pour se faire sur une forte dimension d'intérêt général, nécessaire à une mobilisation de ce type dans les associations de filières, l'intérêt collectif rejoignant alors l'intérêt individuel. Nous nous trouvons ici dans une mise en forme explicite des nouvelles manières d'agir collectif telles qu'elles se dessinent sur l'ensemble des organisations du monde social (mouvements de sans papiers, D.A.L., ...)

Les associations de filières restent cependant soumises à un rapport de dépendance à l'institution, à la fois matérielle mais aussi parce que cette dernière constitue le premier interlocuteur. A ce titre, les associations étudiantes sont en permanence soumises au risque de vassalisation, comme le relève notamment sous un angle parallèle Martine Barthélemy ( <sup>325</sup> ) pour les structures associatives du secteur sans but lucratif en contact rapproché avec les institutions.

A l'inverse, les associations thématiques développent un lien plus subversif à l'égard de l'institution, en contredisant leur discours, voire en s'opposant avec les institutions situées hors du champ de l'Enseignement Supérieur.

### **3) Les associations thématiques, un investissement et une action hors du champ de l'Université.**

A l'inverse du fonctionnement et des modalités de participation politique des associations de filières, les associations thématiques investissent pour leur part les problématiques situées hors du champ de l'Enseignement Supérieur. Comme le montre le graphique n°38, 46,6 % des associations de ce type s'impliquent dans des actions revendicatives sur ces sujets, les forts résultats et les corrélations visibles sur les modalités « *de temps en temps* » et « *assez souvent, voire toujours* » confirmant leur dynamisme.

<b>citoyenneté1</b>	jamais	rarement	de temps en temps	assez souvent voire toujours	<b>TOTAL</b>
<b>type</b>					
de filière	66,5%	19,4%	10,6%	3,6%	100%
thématique	53,4%	16,7%	17,8%	12,1%	100%
fédération	55,8%	16,3%	16,3%	11,6%	100%
<b>TOTAL</b>	<b>60,5%</b>	<b>18,1%</b>	<b>13,9%</b>	<b>7,5%</b>	<b>100%</b>

*Graphique n°38 : la participation à des actions revendicatives sur des problématiques de société, hors champs de l'Enseignement Supérieur.*

Source : enquête propre. Les résultats sont établis sur 1603 réponses.

On observe donc une véritable inversion des comportements entre les associations thématiques et les associations de filières. Celle-ci provient de la divergence des modalités de l'agir associatif entre ces deux types d'organisation.

En effet, l'observation des projets fondateurs des associations thématiques montre que ces dernières inscrivent l'essentiel de leur action collective dans le cadre d'une dynamique éthique, humaniste, loin de la représentation d'intérêt d'un groupe particulier de personnes (cf. graphique n°39).

<sup>325</sup> ( ) BARTHELEMY Martine, *Associations : un nouvel âge de la participation ?*, Presses de Sciences-Po, 2000.

Comme le montre le graphique ci-après, les items à connotation politique au sens large regroupent une part importante des associations étudiantes thématiques : humanitaire international, aide à l'insertion professionnelle, défense d'une communauté, activités environnementales. Ainsi, plus de 40 % des associations thématiques se constituent autour d'un projet d'action de ce type. Ces pratiques nouvelles ne sont pas sans faire écho aux travaux d'Habermas ou de Touraine sur la question de société civile. En effet, pour ne citer que le second, Touraine précise bien dans « *Pourrons-nous vivre ensemble ?* » que la société civile « *est plus éthique que politique* ».

Valeurs	Nb. cit.
humanitaire international	21,5% ( 103)
activités culturelles	16,1% ( 77)
promotion de la filière, aide à l'insertion professionnelle	14,6% ( 70)
activités sportives	12,3% ( 59)
communication	10,2% ( 49)
autres	9,2% ( 44)
activités commerciales, junior-entreprise	8,1% ( 39)
communauté	3,1% ( 15)
faluche	2,7% ( 13)
environnemental	2,1% ( 10)
<b>TOTAL</b>	<b>100% (479)</b>

Graphique n°39 : les projets fondateurs des associations thématiques.

Source : enquête propre.

Se donne aussi ici à voir l'une des principales différences entre les associations thématiques et les associations de filières, à savoir la dimension de territoire politique. Autant les associations de filières se concentrent sur un territoire local et universitaire, autant les associations thématiques placent leur territoire d'action et de réflexion à l'extérieur des campus, en cherchant à la fois à faire entrer le monde extérieur au sein de ces derniers, en même temps que de faire exister les étudiants à l'extérieur des sites universitaires, comme acteurs à part entière de la société.

Si ces organisations sont par moment assez proches de certaines dynamiques ayant animé les mouvements étudiants des années soixante-dix, nous ne sommes en revanche plus ici dans une perspective de lutte et d'opposition ou de transformation sociale, mais bien plus dans une volonté d'action immédiate. La portée politique de l'action n'est ainsi pas entrevue comme un but. **Ces structures affirment en revanche une logique de projets, d'actions, qui disposent, outre leurs retombées concrètes sur le terrain, de résultats ou d'incidences politiques. Elles offrent donc une alternative aux engagements syndicaux et politiques, générant de fait de nouvelles manières d'appréhender l'engagement collectif pour les individus.**

Ces structures et les bénévoles qui les animent disposent d'une véritable conscience sociale qui donne sens à un nouvel agir politique. Pour Anne Muxel « *la demande d'engagement et d'éthique des jeunes d'aujourd'hui ... peut déboucher sur la mise en*

*oeuvre de moyens concrets de transformation sociale. Ce surcroît de morale pourrait se retrouver au fondement du politique et de son renouveau* » ( <sup>326</sup> ). Cette réflexion, issue de recherches plus larges sur la population jeune en général, et étudiante en particulier, nous fournit les pistes des orientations des nouvelles configurations de l'agir politique des actions collectives du monde social, et dont les associations thématiques étudiantes nous donnent une approche pertinente.

**Cette nouvelle conscience sociale** se construit, dans le cadre des associations thématiques, par une intégration d'arguments moraux dans l'action politique. Elle **est en fait la mise en forme d'une politisation des actions et des questions ressortant auparavant du strict registre de l'action caritative**. Dans le cadre des actions menées par les associations thématiques, la prise de conscience dans le milieu étudiant des problématiques soulevées se fait, à l'instar des dynamiques de la société civile, par une mise en avant de la souffrance d'autrui, mélangeant alors deux regards, à la fois objectif et subjectif.

Les associations thématiques sont ainsi sources de création d'actions politiques à partir d'une pensée humanitaire, tout en restant dans le champ associatif.

Les modalités d'actions politiques des associations thématiques couplent à la fois exposition de soi, discours basé sur le registre moral, et lorsque cela est nécessaire, celui de la désobéissance civile. En effet, comme le montre notamment le graphique n°38, les associations thématiques n'hésitent pas à entrer dans le jeu des actions revendicatives sur des problématiques de société hors champ de l'Enseignement Supérieur et à l'affirmer clairement, tranchant en cela totalement avec les autres types d'associations étudiantes ( <sup>327</sup> ). Elles s'inscrivent en cela totalement dans la dynamique des nouveaux mouvements sociaux.

Leur discours se place en outre dans une perspective de moyen terme. Si elles n'envisagent pas la transformation radicale de la société, elles se développent pour une certaine partie d'entre elles sur des perspectives de changement social : commerce équitable, développement durable, reconnaissance des droits des minorités, égalité des individus de part le monde, sauvegarde de l'existant, ... Les associations thématiques donnent donc à voir dans le monde étudiant les formes nouvelles de l'agir politique, plaçant de fait le secteur étudiant comme participatif de l'affirmation des nouvelles modalités de l'engagement collectif des individus dans l'ensemble du monde social. Elles bouleversent le consensus social entourant la fonction des associations dans le social, et ouvrent un nouveau champ des possibles tant pour ces structures que pour les individus. Elles génèrent de fait une transformation des formes de l'engagement collectif des individus dans le monde social.

#### **4) Les fédérations, une synthèse pragmatique des différentes perspectives politiques.**

Les fédérations constituent le lieu de construction d'un lien commun entre ces différentes dynamiques. Cet assemblage de modalités d'agirs collectifs différentes explicite

<sup>326</sup> ( ) MUXEL Anne, *L'expérience politique des jeunes*, Presses de Sciences Po, janvier 2001.

<sup>327</sup> ( ) En témoigne à ce titre les difficultés de placement qu'a connu la F.A.G.E. lors de la crise du C.P.E. LA F.A.G.E. est ainsi la seule organisation à s'être prononcée contre le C.P.E., tout en appelant à manifester du bout des lèvres, refusant le blocage des universités, et à n'être pas membre du collectif syndical des 12 (12 organisations syndicales salariées, étudiantes et lycéennes opposées au C.P.E., regroupant la quasi-totalité du champ syndical français.)

concrètement la participation des associations étudiantes aux transformations des modes d'engagements des individus dans le monde social.

L'ensemble des dynamiques sociales à l'œuvre dans l'émergence du sujet de la seconde modernité influe sur les modes de construction des formes d'engagements collectifs. Spécialisation des projets, force donnée au local, mise en réseau des personnes, des savoirs et des organisations, place grandissante du capitalisme et de l'information, nouvelles potentialités contestataires pour le secteur associatif, autant de dynamiques qui ont touché de plein fouet les organisations préexistantes à l'avènement de la société capitaliste-informatrice, qu'engendré des constructions collectives nouvelles.

*Ces évolutions ont elles-mêmes généré une transformation des formes du discours et de la mobilisation, qui deviennent plus spécialisées en même temps que complémentaires. Ainsi, les associations de filière mobilisent facilement les étudiants autour de la valeur de la filière et de sa dimension pré-professionnelle. Cependant, elles ne disposent le plus souvent que de peu d'éléments d'ordre politique, au sens de dépassement de leur action propre. Cette dimension se trouve rejetée, comme résurgence des discours politiques des années soixante-dix. Au final, c'est le sens de l'action qui se trouve être quelque peu absent de la logique des associations de filière.*

*Certaines associations thématiques développent en revanche une approche plus politique de l'action associative étudiante, dans le sens où elles s'attachent à essayer de transformer une réalité sociale. Cependant, fonctionnant essentiellement sur un mode communautaire, il s'ensuit une influence tout autant qu'une notoriété plus relative de leur action auprès du public étudiant. Presque à l'inverse des associations de filières, elles disposent de la force du discours et du sens, mais pas de celle du nombre. Ainsi, les associations du réseau I.S.F. (Ingénieurs Sans Frontière) qui ambitionnent de mettre en œuvre des projets d'entraide technique Nord-Sud et d'aider au développement de communautés locales par l'appui de l'ingénierie des étudiants des écoles d'ingénieurs, ne se composent en moyenne que d'une dizaine de bénévoles, quand le B.D.E. de l'école en comporte pour sa part une vingtaine (source : enquête).*

*Une telle multiplicité des agirs retranscrit en acte l'individuation progressive des rapports sociaux dans le cadre du développement des nouveaux modes de l'engagement collectif. S'exprime ici un nouveau rapport au politique et à la chose commune. Ce dernier se construit essentiellement à partir d'expérimentations personnelles réalisées par le sujet, qui viennent contrebalancer à la fois les identités collectives et les éventuels héritages. Ainsi, comme le note Anne Muxel, « entre héritage et expérimentation, le jeu se ferait donc à part égale mais sans grande prévisibilité quant au mécanisme qui en bout de course prévaudrait, composant ensemble les legs et les apports nouveaux » ( <sup>328</sup> ).*

*Le lieu de rencontre que sont les fédérations locales est dans le même temps un lieu de synthèse et d'élaboration d'une identité et d'un projet politique local et national commun. Ces derniers se voient fondés autour de valeurs partagées, représentées le plus souvent par les associations thématiques adhérentes (humanitaire, social, développement culturel, ...), qui donnent sens à l'action de mobilisation des associations de filières.*

**Tenant à la fois du réseau et du brassage permanent, les fédérations locales semblent augurer une nouvelle mise en œuvre de l'agir associatif, dans lequel interagissent de manière complémentaire, différenciée en même temps mutualisée, les différentes formes de l'engagement social.** Nous retrouvons ici les propos tourainiens

<sup>328</sup> ( ) MUXEL Anne, *op. cit.*, p 174.

en matière de mouvement culturel et plus particulièrement des acteurs politiques de demain (<sup>329</sup>). Confirmant en cela que la jeunesse est l'un des acteurs historiques les plus manifestes, l'observation du mouvement associatif étudiant nous donne ici à voir les prémisses des formes futures de l'engagement collectif des individus dans le monde social.

Au sein des fédérations locales, se construisent ainsi des complémentarités nouvelles, entre les pratiques gestionnaires des associations de filières et les approches subversives des associations thématiques. La pratique des associations de filières s'inscrit dans une politisation de la vie privée avec le traitement de questions liées à la santé des étudiants, leur vie quotidienne, ... que ce soit dans les projets réalisés et/ou dans leurs actions au sein des conseils et groupes de travail. Elles se placent ici en acteur politique fortement novateur, amenant sur le terrain des discussions institutionnelles des problématiques qui en étaient, il y a peu, encore très éloignées. A l'inverse, les associations thématiques placent leur action politique dans un cadre plus large, déjà mieux connu et reconnu, celui des luttes pour la défense de la planète et de l'humanité sous toutes ses formes. Les fédérations, dans le regroupement des discours, sont dès lors le lieu de jonction entre le local et le global. On retrouve ici en partie le concept de coopération communicationnelle chère à Gorz, que ce dernier analyse comme nouvelle dynamique sociale (<sup>330</sup>). Mais il reste au réseau associatif étudiant à faire émerger le discours mettant en cohérence ces deux dynamiques.

Cette complémentarité et cette construction d'une synthèse permanente du discours politique du monde associatif étudiant s'appuient en outre sur la technique de l'*empowerment*, c'est-à-dire la prédominance donnée au pouvoir du bas. Cette logique, revendiquée par la F.A.G.E. ainsi que par le réseau AnimaFac sur le principe de subsidiarité, cherche à ramener au plus près de l'individu le poids et la force de l'action politique. Elle rejoint en cela totalement les autres revendications de participation politique directe défendues et obtenues par les associations étudiantes, comme la mise en place de vice-présidents étudiants dans les C.R.O.U.S., les universités. Mais là encore, aucun discours, aucune théorisation ne vient définir clairement et explicitement les pratiques mises en œuvre par ce réseau.

Ces réseaux ne sont en outre pas le lieu de construction de normes, de valeurs alternatives explicites au néolibéralisme, puisque les associations étudiantes en sont aussi actrices. Les fédérations d'associations, et dans son ensemble, tout le réseau associatif étudiant, ne se confrontent pas à l'idée de concilier court terme et long terme, puisqu'il n'est pas de dynamique de long terme pour ce réseau, excepté perdurer. En ce sens, ce n'est pas une offre politique complète, car sa finalité terminale se tourne avant tout vers lui-même, sa survie, et pas en direction de l'extérieur.

Le réseau associatif étudiant revêt donc certains aspects assez proches des nouveaux mouvements sociaux. Il se remarque lui aussi par une absence d'horizon autre que la réussite immédiate du projet, de l'action. Il se retrouve à ce titre pleinement dans les discours d'organisations de la société civile : *« la notion du concret chez nous, revient sans cesse. C'est important d'élaborer une pensée, mais c'est encore plus important de passer à la pratique ! Contrairement à diverses organisations, où il faut d'abord partager une théorie, élaborée par d'autres, pour en faire partie, il suffit chez nous de partager une pratique. Le*

<sup>329</sup> ( ) Ainsi, « les principaux acteurs politique de notre futur proche ne seront ni le citoyen, comme dans notre première modernité, ni le travailleur, comme dans la société industrielle ; ils seront, ils sont déjà présents partout où des individus ou des groupes travaillent à combiner une expérience culturelle privée avec la participation à l'univers de l'action instrumentale ». TOURAINE Alain, *Pourrons nous vivre ensemble ?*, p 492.

<sup>330</sup> ( ) GORZ André, *Misère du présent, Richesse du possible*, Editions Galilée, 1998.

décalage avec les militants politiques vient parfois de là. En réalité, il y a même une grande méfiance de beaucoup de nos militants envers les partis, au moins chez ceux qui n'en sont pas membres ! ... Nous notre énergie passe d'abord dans des actions concrètes » ( <sup>331</sup> ). Ce discours, issu d'organisations de la société civile, peut tout aussi s'entendre dans le cadre des actions menées par les associations étudiantes, confirmant le parallélisme de comportement. A ce titre, le monde associatif étudiant est acteur participatif des formes à venir de l'engagement collectif des individus.

### **Le mouvement associatif étudiant, entre associationnisme, syndicalisme et représentation politique :**

En tant que modèle atypique de représentation politique d'un groupe de population, les modélisations de l'action politique de la F.A.G.E. et de son réseau se doivent d'être abordées de manière plus explicite. AnimaFac offre une perspective en réseau plus détachée du politique, attendu notamment que celui-ci refuse de s'inscrire dans les processus électoraux étudiants et se positionne avant tout comme structure de mutualisation et de réalisation de projets d'actions. P.D.E., en tant que regroupement de corporations, donne à voir une organisation construite sur les schèmes de la société industrielle que solidifie une perspective communautaire.

Le réseau F.A.G.E. offre pour sa part une perspective inédite, et c'est en ce sens qu'il nous faut nous attarder plus avant sur sa construction politique. Nous sommes en effet ici à la fois dans la synthèse de l'ensemble des particularismes décrits plus haut, en même temps que dans l'apparition de quelque chose de différent, d'alternatif par rapport aux autres modèles de représentations politiques, syndicaux ou partis. Les modalités de structuration et de représentation de cette organisation et de son réseau donnent certainement à voir des formes de construction du collectif, qui par leur caractère innovant, risquent de vivre une résurgence sur l'ensemble de la société civile d'ici quelques années.

**L'action politique de la F.A.G.E.** et d'une large part du réseau associatif étudiant se situent aujourd'hui dans le cadre d'une représentation gestionnaire, d'un syndicalisme de négociation. Elle **s'appuie sur une forme de construction au départ associative, et qui le reste même après vingt années d'existence et de confrontation au pouvoir.** Ce syndicalisme atypique se veut être un syndicalisme réformiste et pas seulement contestataire. La démarche poursuivie est une démarche de type corporative, mais pas corporatiste. A ce titre, elle se donne pour but de défendre les intérêts de la population qu'elle représente, sans oublier totalement le reste des autres acteurs. Elle allie dans ses pratiques l'ensemble de la palette de positionnements, allant de la revendication, la négociation, jusqu'au réformisme et la cogestion. Elle utilise pour ce faire les outils que sont la lutte, la résistance et la cogestion en fonction des moments, des lieux. Ce n'est pas une idéologie ou une volonté de transformation sociale qui guide son action, mais bien plus la culture du résultat.

**La mission syndicale est exercée au plus près du terrain, en cherchant en permanence l'avis de ce dernier.** L'organisation ne produit pas un discours surplombant, elle est en revanche le lieu de la construction d'un discours national qui se veut la synthèse des pratiques et des avis locaux. Ainsi, « face aux syndicats traditionnels, la F.A.G.E. est une organisation représentative, organisée du bas vers le haut, ancrée localement, parlant aux étudiants d'une façon crédible de l'Université, alors que les syndicats ne font que diffuser

---

<sup>331</sup> ( ) Propos tenus à Jean-Christophe BROCHIER et Hervé DELOUCHE, *Les nouveaux sans-culottes*, Paris Grasset, 2000, p 187.



332

de haut en bas des mots d'ordre décidés au niveau national » ( ). Animée d'une forte dimension de proximité et de logique de réseau, ainsi que de la nécessité de réalisations concrètes, la F.A.G.E. et son réseau associatif n'hésitent pas à s'investir dans la vie politique locale lorsque c'est possible. L'A.F.G.E.S. siège ainsi dans de nombreuses commissions municipales de la ville de Strasbourg. J'ai personnellement siégé pendant plusieurs années à différentes commissions de la ville de Lyon, puis au Conseil de Développement de la COURLY. Les syndicats étudiants politisés sont en revanche le plus souvent totalement absents de ces lieux. Les associations étudiantes cherchent alors à promouvoir tout un ensemble d'actions civiques et citoyennes, à la fois pour les étudiants, mais aussi plus largement, pour l'ensemble des individus.

Si les modalités d'actions sont syndicales, la forme du projet et le sens de l'action restent en revanche clairement associatifs. La F.A.G.E. mène en effet de nombreuses activités associatives et met en œuvre un nombre important de projets concrets en dehors de ses activités de représentations institutionnelles. Ses militants restent des militants associatifs, et ne se définissent pas comme militant syndicaux. Nous sommes ici dans le cadre d'une sorte de syndicalisme citoyen et associatif, ouvert, solidaire, indépendant et pragmatique.

Bousculant les pratiques et les placements sociaux institués, la représentation politique de la F.A.G.E. dépasse le rôle assistanciel auparavant dévolu aux associations. L'hégémonie des syndicats et partis politiques en matière de représentation des individus et de contestation sociale s'effrite, pour laisser une place plus conséquente au mouvement associatif. **En instituant par la force de l'exemple cette nouvelle modalité d'action politique, le mouvement associatif étudiant ne peut qu'impacter les formes des engagements des individus dans le monde social.**

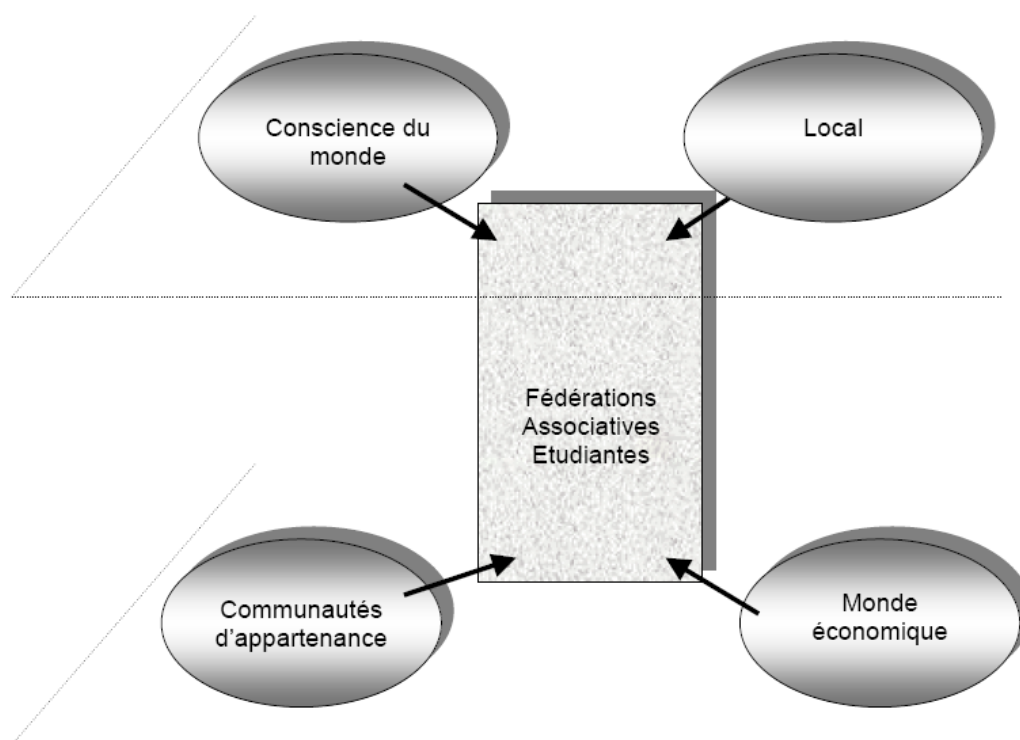
A l'image des associations de terrain qu'elle fédère, la F.A.G.E. participe activement à l'animation de la vie étudiante, en offrant toute une gamme de services matériels. Elle organise en son nom propre des manifestations culturelles et festives, met en œuvre des projets civiques et de solidarité, ...

**Elle s'ouvre enfin à des prises de positions sur des questions internationales telles que la guerre en Irak, ou le commerce équitable, ... Ces dernières participent d'une vision humaniste de la société, très clairement hors du champ de la politique nationale.** Par ce positionnement, elle place en quelque sorte les étudiants comme une sorte de conscience au monde, pour ne pas dire une conscience du monde. Pour reprendre les termes d'Isabelle Sommier, elle participe, à l'instar d'autres organisations du secteur sans but lucratif et des nouveaux mouvements sociaux, de la construction d'une « Internationale civile » ( <sup>333</sup> ). A ce titre, le mouvement associatif étudiant participe activement à la construction des formes à venir de l'engagement collectif des individus dans le monde social. Mais c'est dans la complémentarité de toutes ces activités politiques que la F.A.G.E. et le réseau associatif étudiant tirent leur originalité, et préfigurent potentiellement des formes d'organisations et d'engagements des individus dans le collectif à venir (cf. graphique n°40).

---

<sup>332</sup> ( ) PADIS Marc-Olivier, *Les vingt-trente ans : une cartographie politique*, note de la fondation Saint Simon, juillet 1999, citée dans le hors série n°1 du « Décisions Etudiantes », novembre 1999.

<sup>333</sup> ( ) SOMMIER Isabelle, *Le renouveau des mouvements contestataires*, Champs, Flammarion, 2003.



*Graphique n°40 : le positionnement politique des fédérations d'associations étudiantes, à la croisée des chemins de la seconde modernité.*

### **Un positionnement d'expert :**

Face au déclin des institutions, garantes de l'équité entre les individus, et à la croissance du poids des logiques capitalistes dans la prise de décision institutionnelle, le secteur associatif cherche depuis près d'une vingtaine d'années à se positionner en tant qu'expert indépendant et crédible des problématiques auxquelles il s'attache. C'est le cas notamment d'organisations telles qu'Amnesty International, Greenpeace, ...

A l'instar de ces autres organisations, les associations étudiantes tentent, dans leurs pratiques quotidiennes, de se positionner en tant qu'experts du monde étudiant. Les élus F.A.G.E. revendiquent être les représentants étudiants les plus assidus des conseils auxquels ils appartiennent. Ainsi, dès 1991, la F.A.G.E. met en place une charte des élus, dans laquelle « *les étudiants soutenus par la F.A.G.E. lors d'élections universitaires s'engagent : à assister aux réunions des instances universitaires où ils ont été nommés ou*

à se faire représenter s'ils sont empêchés » ( <sup>334</sup> ). L'analyse des taux de présence des mandats C.N.E.S.E.R. valide la réalité de cette ambition. De fait, l'impact de cette présence est réel sur les autres partenaires, le réseau et le discours associatif étudiant de cette organisation se trouvant fortement crédibilisés.

Intégrée tout d'abord aux statuts de l'organisation, cette charte sera ensuite déconnectée de ces derniers, pour lui donner à la fois son autonomie propre et une plus grande visibilité aux yeux de tous. Encore présente dans le fonctionnement de la représentation étudiante au sein de la F.A.G.E., elle pose le principe d'un travail assidu, de fond et de longue haleine, des élus associatifs étudiants notamment nationaux, dans le but de positionner l'organisation et ses membres représentants comme experts des questions traitées.

Les exemples de pratiques relevant du domaine de l'expertise de la part des représentants associatifs étudiants dans les instances nationales sont nombreux. Ainsi, chaque année, le travail des élus nationaux au C.N.O.U.S. et au C.N.E.S.E.R. donne lieu à la rédaction d'un rapport d'activités détaillant chaque groupe de travail. Pour chaque réunion, on trouve l'ordre du jour, le P.V. de celle-ci fait par l'élu F.A.G.E., les différentes motions proposées, les résultats et explications de chaque vote, ... Ce pavé, constitué d'une centaine de pages, est distribué lors du Congrès national à tous les membres de l'Assemblée Générale de la F.A.G.E. Il est un outil de communication tant en interne qu'en direction de l'extérieur, visant à affirmer le sérieux et le degré de maîtrise des questions traitées par les élus étudiants de l'organisation.

Le « Décisions Etudiantes », journal de diffusion de la F.A.G.E. sur l'ensemble de son réseau, s'en fait régulièrement l'écho, notamment pour interpeller les associations étudiantes sur des problématiques pointues touchant aux cursus des étudiants. A ce titre, le n°35 d'octobre 1997 met en exergue les problèmes d'application de l'arrêté du 9 avril 1997, et notamment de son article 24 prévoyant les modalités d'examens ( <sup>335</sup> ).

Dans son ensemble, le « Décisions Etudiantes » est emplit d'informations techniques pointues sur le devenir des filières, l'état des négociations avec le gouvernement au C.N.E.S.E.R. et au C.N.O.U.S. Lors des mouvements étudiants d'une filière particulière, de longues notes composées d'un état des lieux puis d'une analyse explicitent les positions des associations étudiantes, et celles défendues par la F.A.G.E. au Ministère. Le problème de la filière S.T.A.P.S. sera notamment traité en juin 1997 dans le n°33, la contestation touchant les I.U.T. en Novembre de la même année ( <sup>336</sup> ).

D'une manière plus générale, le « Décisions Etudiantes » comporte à partir de 1996 une rubrique « Ligne Directe » informant les responsables associatifs étudiants des réformes en cours et de l'état d'avancement des négociations. Ainsi, cette année-là sont abordées les réformes des D.E.U.G., Licences, Maîtrises, ...

A partir de 1999, cette rubrique devient « Informations Elus ». Elle s'intéresse désormais aussi aux C.R.O.U.S., universités, principalement sur des questionnements

<sup>334</sup> ( ) Statuts de la F.A.G.E.M. Archives de la F.A.G.E.

<sup>335</sup> ( ) Deux modalités de notation se trouvant être en application au même moment pour les étudiants d'universités, il s'ensuit la naissance d'un vide juridique pouvant entraîner l'annulation au tribunal administratif des examens terminaux pour cette population. Ayant informé le gouvernement de ce risque, la F.A.G.E., seule organisation étudiante à avoir relevé alors ce point d'achoppement, se heurtera cependant à une fin de non-recevoir de la part celui-ci, gelant la situation, en même temps qu'ouvrant la porte à des contestations.

<sup>336</sup> ( ) Décisions Etudiantes » n°36, novembre 1997.

technico-juridiques. Le coût des études (ticket R.U.), des subventions mobilisables pour les associations (F.A.V.E., ...), les nouveaux droits des étudiants (réformes des instances disciplinaires des E.P.S.C.P.), l'évolution des normes SAN REMO (<sup>337</sup>) sont quelques-uns des dossiers traités. Si les thèmes changent donc, la dimension technique et l'ambition de diffuser sur l'ensemble du réseau ce savoir restent les mêmes.

Pour sa part, le journal de P.D.E. « Acteurs Etudiants » se compose en quasi-totalité de sujets d'ordre technique. Il se concentre pour l'essentiel sur les négociations en cours au C.N.E.S.E.R. et au C.N.O.U.S., et ne comporte aucun support technique sur l'aide à la gestion d'associations, de projets. Nous sommes ici davantage dans l'ordre du compte-rendu des négociations et dans l'information sur les actualités associatives du moment. Cependant, dans ce cas aussi, s'exprime la volonté d'être un support explicatif technique pointu pour les responsables associatifs étudiants. **L'expertise comme nouvelle constante de l'engagement collectif des individus dans le monde social s'impose donc peu à peu, les associations étudiantes se faisant actrices de ce processus.**

### **Les similitudes/divergences avec les autres organisations du monde social :**

Pour une très large partie des acteurs du monde social, la période débutant à l'orée des années quatre-vingt-dix constitue un instant de reformulation des stratégies politiques. Aux buts de missions premiers fixés par le projet fondateur, se rajoutent des buts de système : développer le nombre de bénévoles, développer les ressources financières. Ces buts nouveaux doivent permettre une réalisation plus efficiente des buts premiers, d'où une augmentation au fil du temps des moyens consacrés à l'accomplissement de ces buts de système. A cette époque, « *la proportion et l'influence des membres qui estiment que les buts de missions ne peuvent être accomplis au mieux qu'en assurant la croissance de l'organisation augmente* » (<sup>338</sup>).

Dans le même temps, les changements macro-sociaux amènent un certain nombre d'organisations du monde social à transformer leurs buts de missions initiaux. Elles se voient alors dans l'impérieuse nécessité de rapprocher leurs buts premiers des réalités sociales de proximité afin de conserver une crédibilité sociale. L'économique entre donc dès lors dans le discours politique des structures, du fait de l'exigence de prise en charge des questions non résolues par l'Etat. La mise en place de solutions s'adjoint alors d'un discours de transformation sociale que la sphère économique vient nourrir.

L'inscription conjointe de l'action associative étudiante dans la sphère économique et la sphère politique est très antérieure à cette période. Elle est une des conséquences du faible taux de subventions dont dispose ce secteur, l'obligeant depuis longue date à être acteur de la sphère économique. En revanche, et à l'inverse d'une large part des organisations du monde social, le rapport à la sphère politique reste plus distant. Sur le monde étudiant, les organisations abordent moins souvent la question sociale et la déstabilisation salariale, problématiques centrales pour le reste des autres secteurs. La plupart des associations étudiantes n'approchent ces problématiques que sous l'angle des solutions : recherche de jobs, de logements, collecte de fournitures, .... Certaines associations thématiques à vocation humanitaire ou sociale s'insèrent dans un rapport plus politique, mais elles se réapproprient alors pour l'essentiel le discours des organisations du monde social. Quelques exceptions notables toutefois disposent du recul suffisant pour se construire une

<sup>337</sup> ( ) Décisions Etudiantes n°57, avril 2001.

<sup>338</sup> ( ) DIEU Anne-Marie, *op. cit.*, p 234.

pensée propre : c'est le cas des réseaux Ingénieurs Sans Frontière, ou des associations de Médecine par exemple.

Cette transformation du rapport au politique n'est pas sans générer des tensions internes au sein des structures du monde social. Elle s'accompagne en effet dans un certain nombre de cas d'une crise du militantisme au sein des organisations les plus anciennes, l'éthique de conviction se voyant supplantée par le professionnalisme et les problématiques financières. Les organisations comme les acteurs participent aux transformations de la place et de la forme des utopies, ces dernières entrant dans une troisième phase de laïcisation : après le bonheur demain dans le ciel, puis le bonheur demain sur Terre, l'action concrète et les réalisations immédiates s'imposent. L'utopie doit désormais s'adjoindre de réponses pragmatiques immédiates qui sont autant de moyens de rendre publique la cause et d'améliorer la visibilité institutionnelle de l'organisation.

Le monde étudiant ne vit pas ce type de difficulté, son action étant depuis ses débuts très largement inspirée par la mise en place de réalisations concrètes. L'utopie n'est pas un élément constitutif de l'action associative étudiante, en ce sens qu'elle ne vise pas à une transformation des rapports salariaux ou des rapports de classe. La dimension politique de l'action menée depuis les débuts du mouvement associatif étudiant est avant tout pragmatique, ce qui tranche fortement avec un nombre conséquent d'organisations du monde social. Si ce dernier se trouve donc confronté aujourd'hui à ce nécessaire pragmatisme du fait de l'impuissance et du retrait des pouvoirs publics dans le traitement de la question sociale, le mouvement associatif étudiant vit en revanche la nécessité des réalisations concrètes depuis de nombreuses années déjà, confirmant son positionnement précurseur.

Il existe sur ce point une différence notable entre associations de filière et associations thématiques dans le monde étudiant. Pour les premières, il n'y a pas de mythe fondateur. Dans les quelques cas où il existe, le départ des pères fondateurs un ou deux ans après la naissance de la structure et le remplacement rapide des élites fait que le mythe s'estompe et disparaît en peu de temps. Ce fut le cas des deux fédérations que j'ai créées, sur la base d'une opposition avec l'Etat. Le conflit s'estompant, la prégnance du projet fondateur se fait moindre, pour être, au bout de quelques années, oublié. Ce pan du secteur associatif étudiant s'inscrit davantage dans une perspective de gestion de structures, où les bénévoles sont mus par l'envie de l'expérience pratique et collective, et moins par une idéologie.

Pour les secondes, la présence d'idéaux sociétaux est plus marquée, notamment pour les structures intervenant sur les domaines du social et de l'humanitaire. Cependant, là encore, le départ des pères fondateurs impacte peu l'organisation et le mythe fondateur. Les buts de système servent de guides. Sur ces organisations comme pour les précédentes, la notion d'apprentissage, d'expérience professionnelle et relationnelle reste centrale pour les bénévoles.

La construction de l'action politique des bénévoles associatifs s'établit donc au travers d'un double objectif de reconnaissance : reconnaissance dans l'instant par les étudiants (expérience relationnelle) et dans le futur dans le monde du travail (expérience professionnelle). Elle rejoint en cela les expériences de système participatif dans les entreprises telles que décrites par Sainsaulieu dans « *Sociologie de l'association* ».

Dans les organisations du monde social, les groupes générationnels structurent les organisations et le rapport au politique. Il s'ensuit des risques de tensions, des oppositions parfois sur le sens de l'action, dans un conflit entre innovation et tradition. Ces dissensions font souvent suite à l'arrivée de salariés professionnels non militants.

Ce phénomène trouve une retranscription partielle dans l'opposition F.A.G.E./P.D.E. Tandis que P.D.E. s'oppose à l'entrée de tout salarié dans les associations étudiantes et défend le modèle des corporations, la F.A.G.E. travaille avec tout type d'association étudiante et appuie son développement sur l'intégration de l'altérité. Des salariés sont associés au processus afin de favoriser son développement. Le réseau AnimaFac fonctionne de manière identique.

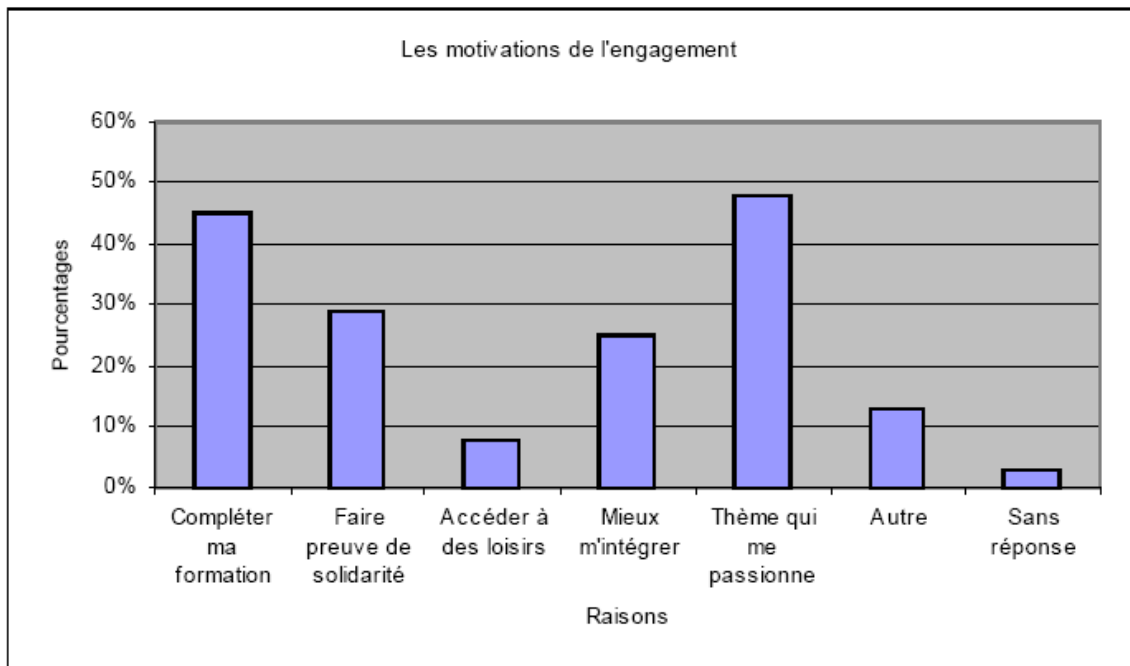
Enfin, l'environnement des associations étudiantes reste paisible tant qu'elles ne s'inscrivent pas dans le jeu politique. Cette limite franchie, il devient hostile, la structure devenant la cible des syndicats étudiants politisés voire d'autres organisations associatives. Lorsque nous avons souhaité présenter des listes I.U.T. aux élections universitaires de Lyon I puis au C.R.O.U.S. de Lyon, nous nous sommes heurtés à de très fortes oppositions de la part des autres associations étudiantes de Lyon. Ces dernières étaient pour l'essentiel d'entre elles affiliées officiellement à P.D.E., quand nous travaillions pour notre part plutôt avec la F.A.G.E.

## **II-C) La participation des associations étudiantes à l'émergence du « sujet ».**

### **II-C-1) Une complémentarité forte entre passion et raison.**

---

Dans le cadre de la construction nouvelle de l'individu, ce dernier cherche désormais à concilier, plus qu'auparavant, ses passions avec sa trajectoire de vie, visant à la construction d'une cohérence entre ces deux dynamiques. Pour autant, il n'est pas possible de résumer cette attitude à une succession de choix rationnels, fait par des individus an-historiques. Ces derniers mettent en oeuvre des choix raisonnés, comme guide de construction de leur militantisme. Ces choix prennent dans le même temps, et ceci de manière non contradictoire, une dimension passionnelle, affective presque dans certains cas. Il n'est qu'à, à ce titre, observer les motivations de l'engagement, telles qu'a pu le mettre en évidence Valérie Becquet (cf. graphique n°41).



Graphique n°41 : les motivations de l'engagement.

Source : BECQUET Valérie, in « Factual, la Revue », n°2, Janvier 1998, p 33.

Comme l'expose le graphique suivant, les dimensions passionnelles et affectives (thème qui me passionne, faire preuve de solidarité) constituent des facteurs prégnants de l'engagement associatif chez les étudiants. Pour près de la moitié des enquêtés (49 %), l'exercice associatif permet de « s'adonner à une passion ». Ainsi, Alexandra Papeloff : « *On ne comptait pas notre temps, on restait des heures, on était passionnés. La fibre associative, on l'a ou on ne l'a pas* » ( <sup>339</sup> ). Dans le même temps, il convient de relativiser les réponses du type « *Compléter ma formation* », qui doivent plus s'entendre comme une constatation que comme une motivation ( <sup>340</sup> ). L'engagement étudiant prend donc une forme de type passionnel.

Le rêve, l'utopie, marquent toujours fortement la construction des actions menées par les bénévoles. Ils servent de guides et de moteurs aux initiatives développées. Ainsi, Sylvain, ancien président de la F.E.D.E.L. : « *A titre individuel aussi, pour tout ceux qui se sont investis un tant soit peu dans un projet, le bénéfice existe : celui d'avoir testé en vrai grandeur un rêve, une idée, d'avoir vécu une expérience sans vrai risque, si ce n'est celui de réussir !* ». Ou encore Annabel de la F.E.D.E.L., « *... notre véritable motivation réside dans la réalisation de grands projets* ». De même pour Charlotte « *mon entrée dans une association étudiante m'a permis de concrétiser mes envies et mes projets. ... Etudier devient alors un vrai plaisir* » ( <sup>341</sup> ). Cette utopie n'est pas exempte de grands sentiments humains et d'abnégation, comme le montre notamment le discours de Catherine, ancienne

<sup>339</sup> ( ) PAPELOFF Alexandra, Secrétaire Générale adjointe de la F.A.G.E. 1998-2000, Décisions Etudiantes n°88, Novembre 2004, p 3.

<sup>340</sup> ( ) En effet, comme l'énonce Valérie Becquet, « *concernant cette dernière, on peut supposer que les 45% des étudiants l'ayant citée font davantage un constat et qu'il s'agit donc d'une motivation a posteriori. En effet, peu d'étudiants savaient, en arrivant dans l'Enseignement Supérieur, que leur formation nécessiterait un apport annexe de savoirs, et surtout qu'ils seraient susceptibles de le trouver au sein d'une association* ». BECQUET Valérie, in « Factual, la Revue » n°2, Janvier 1998, p 33.

<sup>341</sup> ( ) MOUGEL Jean-Baptiste, *Qu'est ce que la F.A.G.E. ?*, Editions Archipel, octobre 2003, p 73.

présidente de la F.E.D.E.L. : « *Nous étions tous étudiants, nous les défendions avec plaisir, rage parfois mais toujours avec sincérité.* »

Mais cette utopie ne s'incarne plus dans une transformation radicale de la société. En fait, les modèles d'utopies de la première modernité, visant à une émancipation de la société, sont désormais inusités : il n'est ainsi fait aucune référence ni à la Charte de Grenoble sensée guider les étudiants vers des lendemains meilleurs, ni à tout autre guide conceptuel d'action. L'action ne s'accompagne d'aucun discours transformatif sur l'avenir, pas plus pour les associations de terrain qu'au sein des plus grosses organisations comme la F.A.G.E. L'engagement s'opère dans une démarche pragmatique de réalisations concrètes. **Les associations étudiantes s'inscrivent totalement dans la dynamique de troisième sécularisation des utopies. On pourra parler d'engagement passionnel raisonné, forme particulière de l'engagement distancié. A ce titre, elles participent activement aux transformations des modes d'engagement à l'œuvre dans l'ensemble de la société.**

En outre, si les étudiants sont désormais pleinement conscients des problématiques sociales liées à l'avènement de la seconde modernité, s'ils sont prêts à s'investir dans le cadre d'une association, d'une O.N.G. pour 57 % d'entre eux (<sup>342</sup>), leur investissement réel ne s'oriente pas uniquement en direction des grandes causes. Les étudiants privilégient aussi l'action locale, le soutien scolaire, l'aide aux chômeurs, c'est-à-dire des actions de proximité et d'urgence. **L'idéalisme qui guide l'action laisse donc place à des modalités d'actions pragmatiques, privilégiant le quotidien et le local, dans un but d'efficacité immédiate et visible.** L'agir associatif étudiant participe en cela totalement de la construction des nouvelles modalités d'engagement collectif des individus dans le monde social.

### **La recherche d'une cohérence entre engagement associatif et construction personnelle de l'individu :**

A la différence des modalités d'agirs collectifs antérieurs, les bénévoles associatifs étudiants d'aujourd'hui cherchent désormais à faire émerger une cohérence entre leur engagement politique, associatif, et leur parcours personnel, à l'instar de ce que relève notamment Wievorka dans l'ouvrage commun « *Raison et conviction, l'engagement* » (<sup>343</sup>). Désormais, le bénévole souhaite contrôler la forme de son engagement, sa durée, ... C'est ce que nous avons pu voir précédemment avec le développement des pratiques informelles dans la gestion du temps, qui autorisent dès lors le bénévole à n'avoir des comptes à rendre qu'à lui-même.

Mais outre cet aspect, l'individu qui s'engage ambitionne de tirer un bénéfice personnel de son engagement. Ce dernier doit lui servir, lui être utile au sens pragmatique du terme et non utilitariste : il s'intègre dans la construction individuelle du sujet. C'est en ce sens que se comprennent les propos de Sylvain, ancien président de la F.E.D.E.L. : « *Quel génial complément à la formation parfois très théorique des amphithéâtres afin de se lancer dans la " vraie " vie, de prendre des responsabilités et de développer sa confiance en soi et dans les autres. Car au bout du compte, que l'on fasse un bide ou un super " bénéf ", dans tous les cas, on a toujours tenté et souvent réussi une aventure humaine d'où ressort la convivialité et l'amitié au sein d'une équipe* ». L'expérience associative étudiante s'envisage comme une

<sup>342</sup> ( ) Enquête réalisée par la SOFRES en 2000, sur la population jeune de 18 à 25 ans, citée dans le Décisions Etudiantes n°65, mars 2002, p 4.

<sup>343</sup> ( ) WIEVORKA Michel et alii, *op. cité*.



expérience de vie permettant tant de compléter sa formation que de développer sa confiance en soi. Cette analyse retraduit la perspective d'une insertion de l'expérience associative dans la construction d'un parcours personnel tant professionnel que psychologique. **Par la distanciation des expériences personnelles communautaires et celles du monde des techniques et du commerce, le sujet se construit. Ce faisant, le mouvement associatif étudiant institue le changement, disposant de ce fait d'un rôle dynamique décisif dans les transformations des modes d'engagement des individus dans le monde social.**

Cette dynamique d'apprentissage par l'expérience associative se lit aussi au travers d'articles de journaux étudiants, dont le « Décisions Etudiantes », journal de la F.A.G.E. Ainsi, dès le n°5 (février 1995) apparaît une rubrique nouvelle, « *Y-a-t-il une vie après l'associatif ?* », avec dans ce numéro l'interview d'un responsable d'une société de recrutement. On retrouve cette pratique dans l'édito du n°8 (mai 1995), consacré à la « vente » de l'expérience associative. La description d'un lien entre expérience associative et expérience professionnelle croît au fil des années, les numéros des années 2002 se concluant par exemple toujours avec l'interview sur une pleine page d'un ancien responsable associatif étudiant. Sous une forme ou une autre, revient invariablement la question de la réappropriation de l'expérience associative étudiante dans le parcours professionnel et personnel de la personne. La réponse étant généralement positive, elle contribue à renforcer l'idée d'un fil conducteur important entre expérience associative étudiante et insertion professionnelle. Ainsi, cette phrase d'un ancien : « *Il n'y a que l'expérience qui forme réellement, autant dans le domaine associatif que professionnel, et l'un apporte toujours quelque chose à l'autre* » ( <sup>344</sup> ). Ou encore cette analyse : « *Selon moi, un engagement associatif ne doit pas s'effectuer en fonction d'un futur calcul en terme de carrière. Cela dit, il est évident que des expériences associatives sont un atout dans un C.V. et qu'il faut les valoriser. Dans mon cas, cela m'a aidé à trouver du travail* » ( <sup>345</sup> ). Si l'on ne peut donc réduire l'expérience associative étudiante et l'engagement bénévole de cette population à un utilitarisme calculateur qui tairait son nom, il existe bien un lien pensé entre expérience bénévole et pratique professionnelle, la seconde s'inscrivant comme une suite de la première.

**Cette compréhension de l'engagement associatif par les bénévoles étudiants ouvre la voie à des postures nouvelles pour les engagements des individus dans le monde social, fondées sur une réutilisation positive des apprentissages bénévoles dans le cadre des pratiques professionnelles.** Personnellement militant engagé au sein de Max Havelaar sur des thématiques de commerce équitable, je profite des connaissances que j'ai acquises dans ce domaine pour transformer les pratiques de l'établissement que je gère : mise en place de projets d'équipes avec les personnels T.O.S.S. sur les repas servis au sein de notre demi-pension, avec mon équipe administrative sur de la recherche documentaire, interventions de professionnels du commerce équitable auprès des élèves et des enseignants, ... L'acte militant se confond alors avec l'utilisation des apprentissages issus du bénévolat à des fins professionnelles, sans que l'on puisse vraiment définir laquelle des deux facettes de la problématique dispose d'un ascendant sur l'autre. Ces pratiques nouvelles laissent à penser un changement de regard sur l'investissement bénévole des individus dans le monde social, faisant apparaître un lien transitif plus fort entre expériences militantes et pratiques professionnelles. La pratique militante influence donc aussi les formes de l'engagement des individus dans le monde du travail.

<sup>344</sup> ( ) Décisions Etudiantes n°65, mars 2002, p 15.

<sup>345</sup> ( ) Décisions Etudiantes n°62, décembre 2001.

Cette recherche par les bénévoles d'un apport concret, utile à la construction de leur identité, s'observe aussi au travers des attentes nouvelles qu'ils expriment en matière de formations. Celles-ci se concentrent dans une très large mesure sur les domaines du droit et de la comptabilité, et plus largement sur les points techniques réutilisables professionnellement (cf. graphique n°42).

Comme le montre le graphique ci-dessous, les bénévoles plébiscitent les connaissances supplémentaires sur des domaines permettant une véritable réutilisation professionnelle (comptabilité, connaissances juridiques, connaissance des médias, montage de projets et recherche de partenaires). Cette tendance se confirme à la lecture des numéros successifs du « Décisions Etudiantes ». Ainsi, le n°1 (septembre 1994) fait le point sur la S.A.C.E.M. et les obligations légales afférentes aux soirées étudiantes en matière de musique. Le n°2 (octobre 1994) fait un point sur la loi 1901, avec une ½ page d'explications, tandis que le n°58 de mai 2001 revient dans un article de trois pages intitulé « *Les assos dans la balance* » sur les différents éléments juridiques à connaître pour une association : la responsabilité de l'association et de ses membres, les assurances nécessaires, la sécurité et la prévention. Le n°80 (novembre 2003) traitera pour sa part du rapport des associations avec le droit, ... au travers d'un dossier de quatre pleines pages. Les exemples pourraient être multipliés à l'envie (<sup>346</sup>).

*A contrario*, les connaissances relatives à la connaissance des institutions universitaires ne rencontrent que peu de succès lors des sessions de formation, comme au niveau des besoins exprimés (cf. graphique n°42). Dans une large majorité des cas, seuls les élus étudiants au sein des conseils d'universités, de C.R.O.U.S., suivront ce type de formation. Or, de toutes les formations proposées, il s'agit de la seule ayant une dimension politique, perspectiviste, non immédiatement pratique.

Ainsi, par les choix de formation qu'ils font, les nouveaux responsables associatifs étudiants complètent la dimension passionnelle de leur action par un corpus de savoirs pratiques, participant de ce fait totalement de l'abandon des utopies de la première modernité comme guide de l'action. Ces nouvelles modalités d'agir collectif chez les étudiants tendent à faire émerger une forme passionnelle raisonnée de l'engagement, poussant plus loin le modèle de l'engagement distancié dont il s'inspire fortement. La place du travail y occupe une place plus importante, tout en s'appuyant sur le fait que ce dernier n'est qu'un élément parmi d'autres de la construction de la personne. En fait, c'est la forme même du travail qui évolue, intégrant peu à peu l'expérience bénévole et son caractère transformatif du social. Le secteur associatif étudiant se fait ici innovateur et précurseur dans les formes de l'action sociale et solidaire de demain, par son action d'institutionnalisation de ces transformations.

<sup>346</sup> ( ) La prégnance des éléments techniques s'observe dans les journaux étudiants de façon plus anecdotique par la comparaison des types d'articles qui les composent selon les époques. Tandis que les journaux étudiants des années Vingt et Trente faisaient la part belle aux récits, poèmes et autres tentatives écrivaines, ceux des années 60 aux questions politiques, les journaux actuels se concentrent sur des problématiques pratiques et techniques. Ils sont en cela révélateur des changements sociétaux et des transformations des formes de l'engagement collectif des individus.

lacunes	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	154	9,5%
Juridique	672	41,5%
comptabilité et fiscalité	704	43,5%
PAO et imprimerie	312	19,3%
connaissances des institutions de l'enseignement supérieur	266	16,4%
connaissance des collectivités locales	524	32,4%
connaissance des médias et des dossiers presse	620	38,3%
utilisation de logiciels informatiques et d'internet	288	17,8%
animation d'une équipe	175	10,8%
montage d'un projet et recherche de partenaires	529	32,7%
autre	43	2,7%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>1619</b>	

Graphique n°42 : dans quels domaines êtes-vous conscient d'avoir des lacunes ?

Source : enquête propre. Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (10 au maximum).

### Un fort rapport à la fête et au plaisir hédoniste :

Outre les modalités d'actions fortement orientées vers la réalisation, la construction de soi, tout un pan des activités menées par les associations est dédié à la mise en perspective du corps, le plus souvent au travers d'activités festives. A ce titre, elles révèlent des formes nouvelles de l'engagement collectif des individus dans le monde social. Ainsi, depuis près d'une quinzaine d'années déjà, on assiste au développement d'activités festives ou autre, impliquant un rapport explicite au corps.

Il n'est sur le milieu étudiant plus guère d'associations qui ne fassent pas au moins une soirée annuelle, ... (cf. graphique n°43). Comme le montre le graphique ci-dessous, plus de 80 % des associations étudiantes réalisent, au cours de leur exercice annuel, au moins une soirée, un gala.

type action	Nb. cit.	Fréq.
soirées diverses, galas	1337	82,6%
stands d'accueil pour la rentrée	603	37,2%
expositions	358	22,1%
conférences	632	39,0%
tournois sportifs	414	25,6%
jeux de rôles	81	5,0%
collectes humanitaires	296	18,3%
soutien scolaire ou social	183	11,3%
concerts	258	15,9%
pièce de théâtre	106	6,5%
organisations de voyages	597	36,9%
informations des lycéens	444	27,4%
autre	372	23,0%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>1619</b>	

Graphique n°43 : les différentes actions réalisées par les associations étudiantes.

Source : enquête. Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (14 au maximum).

En comparaison avec les autres types d'activités, la soirée étudiante apparaît clairement aujourd'hui comme la pierre d'angle de l'activité associative étudiante. Répétition du chaos primordial, la fête permet de vivre ou revivre une violence fondatrice, acte régénérateur, et sert à exprimer une liberté étouffée. Force du présent, émotion collective ou personnelle de l'instant, l'événement festif est l'exutoire qui assure au système sa stabilité. L'individu participant cherche alors à faire éclater les contraintes qui l'entourent, dans des situations de frénésie groupale et à affirmer ainsi son identité personnelle.

La fête dispose en outre d'un rôle structurant important, comme l'ont bien compris tant les responsables associatifs étudiants que les dirigeants des associations du monde social : toute association, groupe, organise au moins une fois dans l'année un repas, une kermesse, une activité festive. En effet, « *mettre en place un événement fort et festif ...*

*est un bon moyen pour susciter l'attention et l'investissement de chacun* » ( <sup>347</sup> ). La fête a toujours été un élément central de la tradition étudiante, se transmettant au fil des années, de génération d'étudiants en génération d'étudiants. Les événements festifs étaient déjà l'une des réalisations principales des premières A.G.E., et l'U.N.E.F. de 1907 se donnait notamment pour objectif de développer l'esprit d'association et de camaraderie chez les étudiants. Pourtant, si l'ambition reste au fil des époques toujours la même, c'est-à-dire créer des liens entre les étudiants en dehors du contexte scolaire et universitaire, la forme prise par la fête a beaucoup évolué depuis le temps de premières A.G.E., retraduisant la transformation tant du milieu étudiant que de ses aspirations.

Avec l'expansion du nombre d'étudiants dès la fin de la seconde guerre mondiale et plus encore à partir des années soixante, la fête se démocratise. On passe des soirées en maisons closes, des cafés où l'on fume de l'opium et l'on boit de l'absinthe, ou des cercles où l'on lit et discute pour les étudiants plus sages des années 1910, à des soirées plus ouvertes sur le monde et l'extérieur. Si les soirées étudiantes d'aujourd'hui se réalisent toujours dans des lieux semi-clos (salles louées à cet effet ou boîtes de nuit), elles s'ouvrent désormais à tout public. En effet, la recherche des organisateurs est désormais d'attirer un public beaucoup plus large, diversifié, dans les soirées qu'ils organisent, à des fins de rentabilisation notamment. La contrainte financière fait exploser les cadres strictement corporatistes, obligeant à intégrer la différence. Dans le même temps, on passe de l'étudiant chahuteur, faluchard, et disposant de ressources financières conséquentes du début de la société industrielle, à un étudiant plus proche de ses dépenses, moins immédiatement exubérant.

L'apparition d'une multiplicité de types d'étudiants qui remplacent le modèle de l'Héritier s'accompagne d'une transformation du rapport de l'individu à la fête. Ainsi, désormais, une soirée classique n'est plus tant le lieu où l'on discute, où l'on rencontre des personnes nouvelles, qu'un lieu où l'on vient danser jusqu'au bout de la nuit, mettre en évidence son corps au travers d'un exercice stylistique et physique. La musique, poussée au maximum des décibels, n'incite pas à l'instauration de discussions entre individus qui ne se connaissent pas. Il n'est plus rare désormais, lorsque l'ambiance est présente et que l'alcool commence à produire quelque peu ses effets, de voir des Tee-shirts s'enlevant au rythme de la musique, de croiser des torsos de garçons dénudés, même dans une soirée « classique ». Le bar, la scène, le podium lorsqu'ils existent, toute estrade est bonne, à partir d'une certaine heure pour une mise en scène de soi, pour une exposition de soi et de son corps, de ses prouesses physiques et stylistiques.

Sur la piste comme sur la scène, se mélangent souvent, lorsque le nombre fait masse, c'est-à-dire lorsque la foule des spectateurs sert à la fois de motivation à la monstration de soi en même temps que protection, des filles et des garçons qui ne se connaissent pas, et qui n'hésitent cependant pas à mimer de manière sensuelle des gestes, des mouvements très explicitement sexuels. S'exprime au travers de ces gestes suggérés un désir, une envie de se montrer aux autres dans sa sensualité, presque dans son intimité, tout en ne dépassant pas les limites imposées par le cadre (vigiles, formalisme de la discothèque, ...). Les suites sexuelles éventuelles se jouent à l'extérieur du regard des autres. Néanmoins, plus qu'auparavant, la soirée étudiante est un des lieux où l'étudiant va pouvoir assouvir son besoin de se montrer, de s'exposer aux autres, plus que dans toute autre soirée. Les associations étudiantes, à l'origine de ces festivités, participent ainsi activement de l'affirmation de soi et de l'expression de ce besoin sur l'ensemble de la société.

<sup>347</sup> ( ) Décisions Etudiantes n° 59, juin 2001, p 7.

Mais la fête constitue aussi un moyen de fédération des étudiants autour de thèmes beaucoup plus sérieux. L'événement festif devient alors une forme d'esthétisation de la révolte. Ainsi, l'I.N.S.A. de Lyon organise chaque année depuis 1991 le Carnaval humanitaire. Au travers de conférences, soirées, défilés, action revendicatrice et action festive se rejoignent. L'expression de la révolte, si elle est un temps fort de l'organisation, est aussi un moment où l'individu doit pouvoir se faire plaisir. Cette recherche et ce besoin du plaisir dans l'action n'est ici que la mise en forme politique de dynamiques sociales mises en évidence par Ehrenberg notamment.

Tout un ensemble d'événements alliant le festif au sérieux est donc utilisé pour mettre en exergue les questions humanitaires actuelles, en même temps que ces moments cherchent à apporter des réponses pragmatiques et efficaces à celles-ci. Parmi les thèmes débattus notamment dans le cadre du Carnaval humanitaire, on trouve par exemple : « *Les jeunes dans l'humanitaire* », « *Mondialisation et commerce équitable* », « *Pauvreté et faim dans le monde* », « *Les droits de l'enfant* », ... Autant de réflexions qui ne sont pas sans faire écho à des manifestations plus globales animées par des structures institutionnalisées de type A.T.T.A.C., C.C.F.D., ... Si l'approche s'affirme clairement contestataire et revendicative, elle s'inscrit dans le même temps dans une dynamique de plaisirs immédiats, compensant en quelque sorte le futur forcé des transformations sociales à mettre en œuvre.

Mais d'autres activités se développent, prônant un rapport au plaisir et au corps beaucoup plus intense, notamment sous un angle sportif. Ainsi, depuis quelques années, certaines associations étudiantes organisent des sauts à l'élastique. La tendance culturelle des étudiants s'affirme en effet en direction de lieux, d'actions qui engagent le corps, qui créent une excitation et peuvent être vécus à plusieurs. Les écoles de commerce, fertiles en la matière, mettent aussi en œuvre de nombreuses activités de ce type depuis déjà de plusieurs années : tournoi européen des écoles de commerce, Spi dauphine, Course de l'Edhec, ... Plus largement, un nombre important d'associations de filière réalise un ou plusieurs voyages au ski dans l'année.

Les tournois sportifs tendent eux aussi à se développer, et sortent du cadre de la F.N.S.U. Des associations de filière et des fédérations n'hésitent plus à créer des rencontres sportives entre associations ou filières d'une même ville, d'un même campus. Ainsi, l'Association Générale des I.U.T. de Lyon organisait chaque année un tournoi sportif entre les différents départements d'I.U.T. de Lyon, événement très prisé des étudiants. Dans le même esprit, les Grandes Ecoles de commerce organisent chaque année la coupe Adhémar, rencontre nationale de ski où pendant trois jours, les différents représentants des écoles se mesurent au travers d'épreuves sportives diverses.

**L'accroissement du nombre de ces manifestations dans lesquelles le corps est mis en avant, en valeur, confirme l'implication forte du secteur associatif étudiant dans l'affirmation du nouvel individualisme et donne à voir, par son caractère instituant, les pistes de construction des nouvelles modalités de l'engagement des individus dans le collectif sur le monde social.**

### **Les similitudes/divergences avec les autres organisations du monde social :**

Le monde associatif étudiant montre de manière exacerbée la forte volonté pour l'individu de concilier désormais ses passions avec sa trajectoire de vie. Celle-ci se traduit par la recherche de construction d'un lien et d'une cohérence entre les deux facettes de l'individu que sont la dimension rationnelle et la dimension passionnelle. Les projets et les

engagements étudiants prennent la forme d'un engagement passionnel raisonné, qui rejoint peu ou prou l'engagement distancié de Jacques Ion.

Un peu à l'instar de ce que l'on peut observer sur l'ensemble du monde social, on note sur le monde étudiant une persistance du rêve et de l'utopie dans la construction des engagements. La différence s'opère sur la portée de l'utopie : sur le monde étudiant, l'agir associatif est une expérience concrète de la réalisation d'un rêve par une construction personnelle. Si l'on y retrouve le plus souvent la présence d'une volonté humaniste, les réalisations étudiantes ne comportent pas d'ambition de transformation radicale de la société. Sur le monde social, la réalisation d'actions pragmatiques reste en revanche le plus souvent adjointe à une pensée utopique de transformation sociale.

Cette dimension utopique se couple sur le milieu étudiant d'une volonté de contrôle par l'individu de ses formes d'engagements. Désormais, la participation de l'individu au collectif se construit dans la recherche d'une cohérence entre parcours associatif et parcours personnel, entre vie privée et vie publique. L'expérience associative vécue prend place dans la construction du sujet comme une expérience de construction de soi. Il s'ensuit par incidence une volonté marquée de réutilisation des apprentissages associatifs dans le monde professionnel. **L'expérience associative n'est alors pas seulement une pré-expérience professionnelle, elle est aussi le lieu d'expérimentation de nouvelles pratiques qui réapparaîtront sur le monde professionnel et social quelques années plus tard.**

De fait, les formations souhaitées par les bénévoles étudiants se concentrent surtout sur des apprentissages de pratiques nouvelles, et nettement moins sur des enseignements d'ordre politique ou perspectiviste. Les utopies n'ont de pertinence que dans leurs applications immédiatement retranscriptibles pour des réalisations concrètes.

Sur le monde étudiant, la dimension festive se généralise et s'intègre à la construction du nouvel individualisme. En premier lieu parce que la fête constitue un moment social de mise en scène de soi. Mais celle-ci devient aussi élément participatif de la révolte sociale. A l'instar de ce qu'il est possible d'observer sur l'ensemble du monde social, cette dimension n'est plus uniquement un exutoire pour l'individu, elle est aussi un outil d'expression de sa contestation sociale.

Sur le monde social, cette dernière se transforme, pour intégrer de manière plus forte la mise en scène de soi. Par le biais de témoignages, d'expositions de soi où parfois tout le corps est mobilisé, chaque individualité se pose désormais comme un atout, et moins comme un obstacle à la mobilisation collective. L'exposition du je devient une ressource nouvelle pour le collectif, dynamique renforcée par la médiatisation des témoignages. Le déclin du modèle du militant se conjugue dès lors avec un accroissement de la subjectivité.

Cette posture nouvelle visible sur l'ensemble du monde social heurte de plein fouet les pratiques héritées. Auparavant, il existait une cohérence affective entre l'engagement public et la vie privée de l'individu : les réseaux collectifs dans lesquels évoluait ce dernier comportaient aussi d'autres membres de sa famille, des voisins, son cercle de socialité primaire. Les qualités personnelles de l'individu étaient déniées au profit de l'identité collective. **Désormais, le primat de l'expérience personnelle succède à celui de la filiation. Sur cette thématique, le monde associatif étudiant dispose d'une antériorité certaine**, l'éclatement des origines géographiques des étudiants et des responsables associatifs étant une donnée suffisante pour générer un brassage des socialités. Le recrutement des élites associatives étudiantes s'opère ainsi depuis de nombreuses années déjà sur une base de reconnaissance des individus et de leurs compétences propres.

S'observe donc ici encore la capacité instituante de l'agir associatif étudiant, qui par son action transforme les modalités des engagements collectifs des individus dans le monde social. La capacité transitive de l'agir associatif étudiant s'en trouve elle aussi de fait fortement révélée.

La figure de l'engagement distancié sur le monde étudiant constitue une fois encore une posture inédite par rapport aux modes d'engagements collectifs des individus sur le monde social. L'importance prise par l'informel dans les engagements étudiants, leur affranchissement et leur indépendance à l'égard de toute contrainte bureaucratique ou administrative, en font des archétypes, dont les postures actuelles potentiellement « excessives » risquent fort de devenir habituelles sur l'ensemble du monde social dans les années à venir.

*A contrario*, le *nous* garde encore une dimension importante, notamment dans ses aspects festifs. Le temps de l'engagement ne décline pas et reste très élevé, de même que la dimension de convivialité et de partage entre les membres. La dimension communautaire garde encore de forts ancrages sur le milieu associatif étudiant, tout en s'adjoignant de très fortes libéralités en matière de gestion des contraintes formelles. Formulation inattendue, cette configuration de l'engagement collectif des individus dispose de certaines chances pour s'imposer peu à peu comme modalité principale sur le monde social, compte tenu de sa capacité à faire se rejoindre vie publique et vie privée, partage et indépendance.

### II-C-2) L'affirmation de nouveaux droits pour l'individu.

---

#### Les évolutions juridiques :

Le monde associatif étudiant agit aussi fortement pour l'affirmation de nouveaux droits en faveur de l'individu, impactant de fait les formes à venir des modes d'engagement collectif des individus dans le monde social. Ces derniers se donnent tout d'abord à voir au travers de la mise en place d'une reconnaissance de l'engagement étudiant sur les campus dans le cadre de la scolarité.

Il y a encore une dizaine d'années, le soutien par le corps enseignant et le corps de direction d'un étudiant fortement investi dans la vie associative n'existait pas ou se limitait à des pratiques informelles. Il était parfois possible de solliciter auprès du chef d'établissement ou du responsable de la filière une lettre de recommandation pour appuyer une demande d'entrée dans une école d'ingénieur ou de commerce. A titre personnel, j'ai eu le privilège de bénéficier de courriers de recommandation de la part de mon directeur d'I.U.T. lors de mes candidatures pour mes poursuites d'études. Ces pratiques tenaient cependant pour beaucoup du bon vouloir et de la disposition du ou des responsables enseignants.

La reconnaissance officielle des activités associatives apparaît en 1997, par un débat et un vote au C.N.E.S.E.R. (séances du 7, 8 et 9 avril 1997), repris dans l'arrêté du 9/04/97, article 16 dans le cadre de la réforme des D.E.U.G., licences et maîtrises. Cet arrêté établit l'engagement associatif étudiant comme une spécificité du cursus, pouvant bénéficier d'un régime spécial d'études, à l'instar des engagements dans la vie active ou dans le sport de haut niveau. Elle sera conquise de haute lutte par les représentants des associations étudiantes, les élus étudiants des syndicats politisés s'opposant à cette avancée ( <sup>348</sup> ).

<sup>348</sup> ( ) Ainsi, l'U.N.I. accusait-elle la F.A.G.E. de « vouloir constituer une caste d'élus et de responsables associatifs bénéficiant de privilèges par rapport aux autres étudiants et de vouloir appâter de nouvelles associations par ce biais ». L'U.N.E.F.-I.D. émettra



Ayant personnellement présenté ce projet en 1996 au Conseil d'Administration de Lyon I où je siégeai comme élu étudiant, celui-ci fut enterré par les représentants d'organisations étudiantes politisées et ne vit pas le jour.

Ce droit nouveau a été confirmé par la circulaire 29 août 2001, visant à une reconnaissance des engagements associatifs étudiants par la mise en place de modalités d'évaluations particulières (<sup>349</sup>). Si ces évaluations ouvrent à une reconnaissance officielle de la validité et de la pertinence de l'engagement associatif au cours des études, elles retraduisent dans le même temps une réelle transformation des habitudes et des pratiques, dans le sens d'une affirmation plus grande des droits des individus.

Là encore, le secteur associatif étudiant se fait promoteur en même temps qu'à l'initiative de changements sociétaux profonds. Ainsi, depuis la rentrée 2005-2006, les élèves des collèges ont vu leur système de notation évoluer. Ce dernier comporte désormais un nouvel item « Vie de classe ». Celui-ci permet d'évaluer et de noter la participation de l'élève à la vie de l'établissement, son investissement dans le collectif, et valoriser le cas échéant des engagements importants d'élèves en faveur des autres. **Par son rôle d'impulsion et de préfigurateur dans les dynamiques sociales, le mouvement associatif étudiant a ainsi donné à voir des formes particulières de lien et de reconnaissance de l'engagement collectif des individus sur le monde social par l'institution, avec près d'une dizaine d'années d'avance.**

Les développements de la citoyenneté étudiante, ainsi que les revendications menées par les représentants étudiants ont amené peu à peu les instances décisionnelles de l'Enseignement Supérieur à prendre acte de l'existence de ces derniers en tant qu'acteurs de l'Université. Pour Alexandre, vice-président étudiant de l'Université de Metz, « nous rentrons dans une ère où, l'étudiant ne veut plus être simple consommateur de cours ou revendicateur occasionnel, mais acteur permanent au sein de sa propre Université » (<sup>350</sup>). Cette implication et cette volonté étudiante amènent les universités à reconnaître et instituer l'existence d'un personnage nouveau, le vice-président étudiant, dès le milieu des années quatre-vingt-dix. Ce dernier dispose, à l'instar des autres vice-présidents des universités, d'un véritable pouvoir décisionnel, de gestion et de contrôle sur le fonctionnement de l'Université. Les C.R.O.U.S. créeront eux aussi un poste de vice-président étudiant au sein de leurs instances quelques années plus tard.

L'arrivée d'étudiants dans les organes centraux des institutions universitaires confère désormais à ces derniers un droit de regard et de critique plus important qu'auparavant sur le fonctionnement et les pratiques de ces organisations. En même temps, en tant qu'utilisateurs, la place nouvelle prise par les étudiants signe pour l'individu la reconnaissance de droits nouveaux, dont notamment celui d'être véritablement un acteur politique responsable des institutions dans lesquelles il évolue.

Le cadre de la réforme des instances disciplinaires ouvre aussi de nouveaux droits pour les étudiants. Ainsi, les jugements des commissions disciplinaires statuant sur les étudiants sont désormais publics. C'est une grande nouveauté en France, même si la convention

quant à elle de nombreuses réserves envers tout mécanisme de validation dans les cursus. Décision étudiante n°30, avril-mai 1997, p 3.

<sup>349</sup> ( ) Celles-ci peuvent prendre la forme d'« unité d'enseignement optionnelle [qui] constitue sans aucun doute le meilleur moyen de validation de l'action étudiante dans le cadre de la formation. Mais cela peut aussi prendre la forme de stages, de rédaction d'un mémoire ou d'un rapport, de mention sur le diplôme voire de bonification ». Circulaire n°2001-159 du 29-08-2001, Bulletin officiel du Ministère de l'Education Nationale.

<sup>350</sup> ( ) <http://www.fedel.net>.

européenne des Droits de l'Homme reconnaît à tous le droit d'être jugé en public. En outre, cette nouvelle mouture des textes régissant les procédures disciplinaires voit l'apparition du sursis à exécution pour les décisions auparavant déclarées « exécutoires nonobstant appel », c'est-à-dire devant s'appliquer sans attendre le jugement de l'appel.

En effet, ce type de sanctions disciplinaires était parfois utilisé à l'encontre de responsables étudiants devenant trop gênants dans une université, afin d'obliger ce dernier à s'inscrire ailleurs. Désormais, le sursis à exécution permet à l'étudiant de poursuivre ses études dans son université, en attendant le jugement d'appel. Cette réduction de l'arbitraire dans les procédures disciplinaires ouvre à l'étudiant de meilleurs moyens de défense. Mises en œuvre sous l'impulsion des représentants étudiants dans les instances décisionnelles nationales, elle inscrit totalement le mouvement associatif étudiant comme acteur de la naissance de droits nouveaux pour les individus.

Dans la poursuite de ses revendications posées en 1996 lors des Etats Généraux de l'Université, la F.A.G.E. et le réseau associatif étudiant obtiendront en 1997 au C.N.E.S.E.R. l'évaluation par les étudiants des formations et des enseignements. Ce droit étudiant nouveau répond à un double objectif. Il permet à la fois une évolution plus efficiente des formations, par leur confrontation avec le regard des étudiants formés, en même temps qu'il conduit à un accroissement de la citoyenneté des étudiants, désormais partie prenante de leur lieu d'enseignement, et non plus seulement usager.

### **Des droits financiers nouveaux :**

Au niveau financier, les associations étudiantes et les organisations nationales associatives se font aussi fortement actrices dans l'émergence et la reconnaissance de droits nouveaux pour les étudiants. Ainsi, les négociations menées par la F.A.G.E. avec les organisations professionnelles ouvrent en octobre 1999 l'accès au 1 % logement pour ces derniers. Auparavant réservée aux salariés, cette aide au logement s'étend désormais aux étudiants justifiant d'un contrat de travail, ou qui ont fait un stage d'au moins trois mois. Ce droit nouveau les dispense désormais d'avoir un garant, leur permettant un plus grand accès à l'autonomie personnelle.

La rentrée 2001 voit aussi l'extension des aides sociales aux étudiants de 3<sup>ème</sup> cycle. Auparavant, ces derniers ne pouvaient bénéficier d'une bourse que sur critères liés au mérite. Après plusieurs années de négociation, la F.A.G.E. obtient finalement l'extension des bourses sur critères sociaux pour ces étudiants.

Cette organisation négocie et obtient en outre la création d'une « bourse joker », permettant le maintien des bourses aux étudiants en difficulté qui se retrouvent confrontés à un échec aux examens terminaux. De plus, la création d'une bourse de cycle, qui maintient la bourse pendant trois années, permet ainsi de ne pas enfermer certains étudiants dans la spirale de l'échec mais de leur ouvrir au contraire de vraies chances.

Sur une dynamique parallèle, grâce aux revendications des associations étudiantes, un nouveau système d'aide pour les étudiants boursiers a été instauré en 2002, visant à exonérer ceux-ci des avances de cotisation au régime général de sécurité sociale. En effet, auparavant, les bourses n'étaient attribuées qu'à partir du mois de septembre, et l'attente pouvait parfois se prolonger jusqu'au mois de décembre. Or, les inscriptions universitaires ont lieu en juillet. Les étudiants boursiers étaient donc obligés de faire l'avance de cette cotisation, pour se faire ensuite rembourser par l'U.R.S.A.A.F. Les négociations menées par P.D.E. avec le Ministère ont donc permis de faire aboutir l'idée d'une exonération

systématique de cette cotisation pour tous les anciens boursiers, participant ainsi du développement de droits nouveaux pour les étudiants.

En outre, depuis plusieurs années, la F.A.G.E. et les associations étudiantes de terrain mènent une lutte pied à pied avec les universités contre la perception des droits illégaux. En effet, un certain nombre d'universités et d'écoles n'hésitent pas à rajouter aux frais d'inscriptions toute une série de charges supplémentaires, présentées aux étudiants comme obligatoires, quand elles ne sont que facultatives.

Pour venir à bout de ces pratiques, la F.A.G.E. agira à la fois au niveau institutionnel, en même temps qu'elle informe largement les associations de terrain de cette dérive. Ainsi, dès 1993, un article du « Décisions Etudiantes » de Juillet-Aout met en lumière ces dysfonctionnements, incitant les associations à s'intéresser à ces derniers lors de la rentrée suivante. Un second article sur ce même sujet est diffusé en 1997 (<sup>351</sup>). Plusieurs associations et fédérations de villes se font l'écho sur le terrain de cette opposition, parfois même par voie juridique comme la Fédération des Etudiants de Picardie. L'aboutissement positif des revendications associatives étudiantes viendra reconnaître leur pertinence. Cette lutte confirme la place prise par le réseau associatif dans l'affirmation des droits des étudiants, participant en cela de l'affirmation et la reconnaissance des droits de l'individu dans la société.

### **Nouveaux droits sociaux :**

Acteur et partie prenante de la naissance d'une nouvelle conscience mondiale, le mouvement associatif étudiant travaille aussi à faire naître des droits nouveaux pour ceux-ci, en visant une plus grande mobilité de ces derniers en Europe notamment. Ainsi, l'A.N.E.M.F., mono-disciplinaire des étudiants de Médecine a signé en 2000 des accords internationaux, afin de permettre aux étudiants médecins qui le souhaitent de faire un stage d'un ou deux mois à l'étranger. Dans le cadre de la réforme L.M.D. dans laquelle la F.A.G.E. s'est fortement impliquée, les séjours à l'étranger sont désormais validés et intégrés au cursus de l'étudiant. Ces évolutions ouvrent des droits nouveaux pour les étudiants, dont celui de s'instruire différemment et de développer son ouverture culturelle. Par la connaissance de cultures alternatives, les individus se transforment, faisant eux-mêmes évoluer leurs modalités d'engagements dans le monde social.

Sur une dynamique parallèle, les manifestations étudiantes ont été ces deux dernières décennies des moments forts d'affirmation d'un droit des étudiants aux études et aux débouchés professionnels. S'insurgeant contre des politiques de dévalorisation des diplômes et des formations, les I.U.T. furent en pointe de ces contestations tout au long de la période 1995-2000. Signe retraducteur de l'institutionnalisation de ces conflits dans la conscience collective étudiante, la naissance de structures associatives apparaît souvent comme une suite des mouvements, organisations se donnant à charge d'être un pôle de veille, d'alerte le cas échéant, sur les intentions ministérielles. Ainsi en est-il par exemple de l'Association Générale des I.U.T. de Lyon, ou de la Fédération des Etudiants et Diplômés d'I.U.T. – Région Rhône Alpes. Ces deux organisations furent construites à la suite des mouvements de grèves dans les I.U.T. des années 1995. L'un des objectifs statutaires de la F.E.D.I.U.T. était notamment de porter un regard critique sur le devenir institutionnel de la filière I.U.T. Pour se faire, elle se donnait à charge d'être un acteur de proposition dans les instances décisionnelles liées à cette filière, en même temps qu'un contre-pouvoir efficient par la mobilisation étudiante et médiatique.

<sup>351</sup> ( ) Décisions Etudiantes n°34, Septembre 1997.

Le mouvement des élèves infirmiers de 2000 s'inscrit dans la même logique. Il se fonde sur l'affirmation du droit des élèves infirmiers à bénéficier du statut d'étudiant, notamment en matière d'accès aux bourses, aux logements sociaux. Il affirme la volonté d'une reconnaissance de la formation suivie à la hauteur de ce qu'elle est, à savoir un niveau bac +3. Ce mouvement, qui durera près de six mois, verra lui aussi la naissance d'une nouvelle organisation étudiante, la F.N.E.S.I. (<sup>352</sup>), dont l'un des buts est notamment d'être acteur de la formation et de porter un regard critique sur le devenir de cette dernière.

Cette multiplicité de naissance de structures, en même temps que la force des revendications portées, montrent bien l'affirmation, sur une base de défense, du droit aux études pour tous, du droit à l'individualisation des parcours universitaires, et surtout aux études qui ne soient pas des voies de garage. Désormais, les étudiants souhaitent disposer du droit de faire des études, mais aussi que ces dernières disposent d'un réel débouché professionnel.

Outre les actions menées spécifiquement sur le monde universitaire, le secteur associatif étudiant se fait acteur de démarches et de revendications plus globales touchant à l'affirmation des droits de l'individu. Ainsi, en 2003, la F.A.G.E. lance *via* son supplément « Génération Solidaire » une action de mobilisation du mouvement associatif étudiant pour le droit à l'éducation des enfants travailleurs. Il s'implique aussi pour la reconnaissance et les droits des minorités, en oeuvrant pour la reconnaissance des droits des handicapés à étudier. La F.A.G.E. travaille à ce titre avec l'A.P.F., Association des Paralysés de France.

Au-delà de ces actions participatives dans l'affirmation des droits les plus élémentaires, le monde associatif étudiant a su ces dernières années inventer des formes nouvelles de droits pour les individus, certes plus utopiques au sens de rêves, mais qui, étonnamment prennent peu à peu pied sur l'ensemble de la société. Ainsi en est-il de ce que l'on pourrait dénommer le droit au sourire et au bonheur pour les enfants, et plus particulièrement les enfants hospitalisés. L'association Sup de Cœur de Clermont-Ferrand développe en effet depuis le milieu des années quatre-vingt-dix le projet « Cœur de clown », qui consiste notamment à tenter de faire rire les enfants hospitalisés dans les services pédiatriques de la ville. Cette idée se sera peu à peu diffusée, pour trouver une audience plus large au cours du temps sur l'ensemble de la société. Divers médias se sont fait l'écho en 2004 d'expériences similaires réalisées à l'initiative des hôpitaux eux-mêmes. **Ainsi, de nouvelles pratiques sociales émergent et s'institutionnalisent, qui trouvent leurs origines dans les pratiques associatives étudiantes, le secteur associatif étudiant se faisant alors innovateur et précurseur des modalités futures de l'engagement collectif des individus.**

### **Les similitudes/divergences avec les autres organisations du monde social :**

A l'instar de ce qu'il est possible d'observer sur l'ensemble du monde social, l'action du mouvement associatif étudiant ouvre de nouveaux droits pour les individus. Ces derniers s'observent à la fois sur le plan juridique, financier, ainsi que vers une plus grande reconnaissance de l'individu par l'institution. L'agir associatif étudiant devient un outil de conquête de nouveaux droits sociaux pour ceux-ci : droit à la mobilité internationale, accès aux bourses étudiantes, ... L'association étudiante s'impose peu à peu comme un outil nouveau de lutte étudiante contre les débordements de l'administration universitaire et contre le monopole de violence symbolique dont elle dispose. Elle s'émancipe de fait de ses rôles précédents, davantage tournés sur l'animation des campus et la gestion

<sup>352</sup> ( ) Fédération Nationale des Elèves en Soins Infirmiers.

administrative de ces derniers. En ce sens, l'association sort du rôle strictement assistanciel dans laquelle elle était auparavant cantonnée, pour s'affirmer progressivement comme outil de conquête et d'avancées sur le social. Cette évolution impacte d'autant les formes à venir des engagements collectifs des individus dans le monde social (<sup>353</sup>).

Les syndicats et partis politiques disposent d'une antériorité indéniable en matière de contestation sociale et de conquêtes de droits nouveaux. Ces postures constituent pour ces derniers des processus de renforcement du groupe bien rodés, participant à la reconstruction identitaire permanente des organisations. Des droits nouveaux peuvent se voir être réclamés par l'usage de la radicalité, frôlant parfois l'illégalité. Les syndicats et partis politiques disposent aussi d'une antériorité certaine dans la mise en exergue des conflits de droit et la mise en débat de ces derniers devant des tribunaux pour faire évoluer le droit. « *Guérilla législative pour faire reconnaître ou conquérir de nouveaux droits* », la mobilisation de l'expertise juridique pour faire évoluer le droit est une pratique ancienne chez les syndicats, pour qui « *le droit n'est pas qu'une contrainte, il peut être une ressource pour l'action* » (<sup>354</sup>).

Mais, sur le monde social, l'apparition des luttes des « sans » à partir des années quatre-vingt-dix, constitue une figure emblématique de la conquête de droits nouveaux en dehors des syndicats et partis politiques. Elle donne à voir une affirmation publique de groupes en difficultés qui s'adresse tant au pouvoir public qu'à la société toute entière. Le collectif devient un outil de déstigmatisation ou de revendication identitaire. A ce titre, l'association permet la formalisation du combat pour l'autonomie des personnes et contre leur stigmatisation, oeuvrant donc à la défense des droits sociaux fondamentaux de l'individu. Outil de solidification personnelle, l'association cherche à obtenir par le droit une autonomie des personnes, que le droit pourrait sécuriser. Elle devient maintenant une modalité de structuration pertinente dans le cadre de la contestation sociale et l'obtention de droits nouveaux pour les individus.

Les récentes avancées obtenues par le mouvement associatif étudiant en matière de reconnaissance de l'expérience associative dans les parcours universitaires renforcent cette dynamique. L'action associative s'est faite revendicatrice et a permis la conquête de nouveaux droits par le combat juridique. Son action institutionnalise la place de l'agir associatif comme modalité pertinente de l'engagement collectif en matière de conquêtes

<sup>353</sup> ( ) Sur ce point, notre analyse diverge quelque peu de celle faite par Martine Barthélémy dans « *Associations : vers un nouvel âge de la participation ?* », pour qui l'association se cantonne désormais de plus en plus à la gestion de l'urgence (lutte contre les exclusions, pauvreté, SIDA, ...) et qui contribue, par sa recherche continue de solutions pragmatiques et immédiates, à éluder progressivement la dimension politique de l'agir associatif. Sans me prononcer sur les modalités associatives du monde social, il m'apparaît pour ma part que l'agir associatif étudiant contribue bien au contraire à amener les étudiants à l'action et la réflexion politique (oeuvrer bénévolement en faveur de la scolarisation des jeunes de banlieues ou pour le développement du commerce équitable amène nécessairement, par la confrontation des avis, à une réflexion politique des individus sur le sens de l'action qu'ils mènent). Le conflit avec l'institution constitue alors une modalité d'agir parmi d'autres pour ce faire. Comme le relève à ce titre le rapport 2009 de l'O.V.E., « *ce sont les moyens plus que les thèmes qui ont changé, avec un engagement dit plus concret actuellement, mais qui peut aussi revêtir des formes plus contestataires.* » ... A rebours de l'analyse de Barthélémy, l'O.V.E. confirme que sur le monde étudiant au moins, « *les frontières entre pragmatisme et idéologie sont poreuses* ». COME Thierry & MORDER Robi, sous la direction de, *op. cit.*, p 38-39. En sortant de ses précédents rôles assistanciers et d'animateurs, en s'essayant à une conflictualité conjuguée à une participation gestionnaire, par son plus fort détachement envers les sources de financement institutionnelles aussi, l'agir associatif étudiant offre un nouveau modèle attractif d'agir collectif pour la transformation du social, et de fait, des formes de l'engagement collectif des individus dans le monde social.

<sup>354</sup> ( ) ION Jacques, FRANKIADAKIS Spyros, VIOT Pascal, *Militer aujourd'hui*, p 105.

sociales. De fait, les modalités des engagements des individus dans le monde social s'en trouvent impactées.

En outre, cette obtention permet de faire avancer le droit sur ce point pour l'ensemble de la société, puisqu'elle ouvre à une légitimation de ces pratiques sur l'ensemble du parcours éducatif (actuellement en cours ou à l'œuvre depuis sur d'autres niveaux scolaires) ainsi que sur le secteur professionnel. Ainsi, malgré son « retard » sur ce point, certaines avancées en matière de droit des individus obtenues par le mouvement associatif étudiant diffusent ensuite sur l'ensemble de la société, conférant alors un rôle précurseur au mouvement associatif étudiant.

### II-C-3) De la participation à la construction du Sujet.

---

Les dynamiques de transformation des modalités de l'action associative étudiante vont être à la fois des retranscriptions en même temps que des forces de transformation de l'individu et des acteurs du social en Sujet. Bricoleurs permanents de montages instables visant à concilier dans leurs pratiques à la fois l'économie de masse et la culture de l'individu, actrices de la reconnaissance de l'Autre, responsabilisatrices des individus et des bénévoles qui les composent, les associations étudiantes sont en totale cohérence avec l'idée tourainienne du nouvel individu de la seconde modernité. En tant qu'acteur du social, mais aussi en tant qu'école de formation ( <sup>355</sup> ), l'association étudiante joue donc un double rôle dans la construction de ce dernier. Dans le même temps, les militants qui la composent sont eux-mêmes producteurs de sens, d'actions qui tracent les lignes du sujet de demain.

Ce croisement des rôles, ainsi que la participation de ces deux acteurs à la construction du Sujet s'observe notamment au travers de la Charte des Associations, mise en œuvre et rédigée au sein du réseau F.A.G.E. en 1997. Si le préambule s'inspire à l'évidence de l'esprit de la Charte de Grenoble (« *les étudiants incarnent les forces vives et les énergies créatrices de demain. Ils mettent leurs connaissances au profit de leur entourage et les partagent* », préambule de la déclaration des associations), l'accent est cependant rapidement mis à la fois sur la diversité reconnue des étudiants (la déclaration des associations parlent « des étudiants », tandis que la Charte de Grenoble ne reconnaît pour sa part que « l'étudiant »). En outre, par cette déclaration, nous sommes moins dans la définition d'un individu particulier que dans l'exposé des outils et des moyens nécessaires à la construction du Sujet.

En effet, si les six articles s'attachent bien à définir le rôle et les valeurs qui animent les associations étudiantes, ils définissent en même temps de manière implicite le profil des bénévoles qui les animent. Dans les deux cas, la définition posée n'est pas sans s'approcher du Sujet tourainien. En effet, « *les associations étudiantes sont les outils légitimes des étudiants, qui peuvent y réaliser leurs passions et leur projet* » (article 1). On retrouve ici couplées la dimension passionnelle et la dimension rationnelle, dualité complémentaire et antagoniste nécessaire à la construction du Sujet. Dans le même sens, « *les associations étudiantes développent la différence, le brassage culturel, la tolérance, l'esprit solidaire et communautaire. Elles sont un lieu d'accueil, de découverte, d'ouverture de l'esprit, d'échange et de travail indispensable. Elles rassemblent les structures, personnes, idées et énergies et s'opposent à toute forme d'exclusion* » (article 3 : l'intégration). Se retrouvent ici mis en musique par les militants associatifs étudiants les dimensions d'ouverture vers l'Autre, la conciliation du communautarisme et du travail, l'ouverture culturelle, toutes ces dynamiques que Touraine définit comme constitutives de l'émergence du Sujet.

<sup>355</sup> ( ) LICHET Thierry, *op. cit.*

Dans le même temps, le rapport au marché se fait selon un processus à la fois participatif et distant, à l'instar de ce que définit Touraine pour le Sujet. Ainsi, dans son article 5 intitulé l'indépendance, la Charte des associations étudiantes précise qu'« aucune structure politique, socio-économique ou religieuse ne doit disposer de relais ou de moyens de pression pour orienter ou infléchir leurs choix. Elles agissent en partenaires » (cf. annexe n°3 – La déclaration des associations). Acteurs de chaque instant pour construire de fragiles équilibres entre communautarisme et poids du marché, les associations étudiantes critiquent dans leur discours tout autant la soumission au pouvoir et à l'argent que celle à la force de la communauté affective.

A l'instar du Sujet, les militants et les organisations associatives étudiantes s'inscrivent donc dans un rapport de refus de toute contrainte, de tout cadre surplombant, qui limiterait l'autonomie et la liberté de l'individu. La passion individuelle sert alors de moteur aux individus dans la réalisation de projets collectifs. Ainsi, pour Jean-Baptiste Mougel, président de la F.A.G.E. entre 2001 et 2003 : « tout est dur à la F.A.G.E., mais la passion dépasse toutes les frontières, déplace toutes les montagnes. Nous ne sommes pas enfermés dans un système. Quand quelqu'un a une idée, il la réalise » ( <sup>356</sup> ). Les bénévoles étudiants se placent dans un rapport distancié à ces deux pôles d'attraction, seule possibilité permettant de faire émerger la communication entre sujets différents, et une mise en acte des principes de justice et d'acceptation de l'autre qui les guide. Comme le précise à ce titre Touraine, « le Sujet, plus encore que raison, est liberté, libération, refus » ( <sup>357</sup> ). Conscience de soi et conscience de l'autre se construisent ainsi au travers de l'acceptation / refus des deux pôles que sont le monde des techniques et du commerce et celui de l'identité communautaire. Par cet apprentissage, les bénévoles étudiants transforment leurs engagements futurs dans le monde social, et par voie de diffusion, celui des autres sujets qu'ils côtoient.

### **Vers la naissance d'un individu plus responsable professionnellement :**

Comme le développe Sainsaulieu, « une analyse socio-économique du travail en milieu associatif met en évidence des demandes d'implication, d'initiatives, de communication et de savoir-faire que l'organisation adresse à ses membres » ( <sup>358</sup> ). Ainsi, au sein d'une structure associative, l'étudiant apprend peu à peu à connaître le milieu économique par les responsabilités en termes de gestion qui lui sont confiées au fur et à mesure de son implication militante. Cette implication forge peu à peu une identité, une personnalité, et oblige le militant à apprendre à s'autonomiser dans son travail, à communiquer. Il apprend, par ce biais, l'importance et la richesse potentielle du relationnel entre les acteurs.

C'est ce que le Ministre Bayrou, lors de la clôture des Etats Généraux de l'Université de 1996, et après consultation de la C.P.U. (Conférence des Présidents d'Universités) et des organismes professionnels, a exprimé en ces termes : « L'engagement des étudiants (...) est une excellente introduction à la vie professionnelle et civique ». Par l'apprentissage que fait le militant dans son association, il développe donc cette dynamique sur le plan personnel, avant de retraduire cet apprentissage en terme professionnel.

Cette perspective est du reste en total accord avec les analyses menées par ailleurs par Gorz. Selon ce dernier en effet, le travail ne devient une activité autonome que :

· s'il est auto-organisé dans son déroulement ;

<sup>356</sup> ( ) MOUGEL Jean-Baptiste, Décisions Etudiantes n°88, novembre 2004, p 4.

<sup>357</sup> ( ) TOURAINE Alain, *Pourrons nous vivre ensemble ?*, p 104.

<sup>358</sup> ( ) SAINSAULIEU Renaud & LAVILLE Jean Louis, *op. cité*.

- s'il propose une libre poursuite d'un but qu'il s'est lui-même donné ;
- s'il est humainement épanouissant pour la personne qui s'y livre.

Il remarque en outre que seul le fait de pouvoir influencer sur le caractère final du produit donne son caractère autonome à un travail : la spécialisation requise, la compétence technique ne suffisent pas.

Dès lors, l'activité associative étudiante, en offrant toutes ces caractéristiques et toutes ces potentialités, est une activité pleinement autonome. Elle offre en effet aux étudiants qui s'y investissent la possibilité de poursuivre le but qu'ils se sont eux-mêmes donnés, ainsi que d'organiser comme bon leur semble leur activité. Elle est surtout un facteur d'épanouissement personnel important. Ainsi, par exemple, Bruno, ancien trésorier de la F.E.D.E.L. : « *Le bénévolat, ce n'est pas juste comme cela, pour faire bien sur un C.V., c'est avant tout la conviction de pouvoir apporter une petite pierre à ce grand édifice. Quelle satisfaction de savoir que l'on apporte des services, des animations et du soutien à l'ensemble des étudiants. Pour ma part ce que je retiens le plus de cette expérience, c'est le contact humain. Le troll était sorti de sa caverne pour découvrir un nouveau monde. Les échanges avec des personnes de tous les horizons ont modifié ma façon de penser. .... La FEDEL a été une formidable école de socialisation, d'échanges, où tous les jours il fallait relever un nouveau défi* » <sup>359</sup> ). Ou encore Catherine, première présidente de la F.E.D.E.L. : « *Les expériences ont été multiples, bonnes ou mauvaises elles représentent toutes un enrichissement de valeur* ». Ainsi, l'expérience associative étudiante contribue fortement à construire des individus plus épanouis et responsables d'eux-mêmes comme de leurs actions, participant activement à la construction d'un individu autonome et responsable.

Or, cette autonomie, cette identité, ainsi que toutes les facultés de création, la potentialité d'être une force de proposition et d'impulsion, sont des facteurs de plus en plus recherchés par le monde professionnel. Lors des sessions de recrutement des grandes entreprises, il n'est pas rare de voir le savoir-être prendre le pas sur le savoir ou le savoir-faire dans les critères de sélection.

Cette plus grande responsabilisation professionnelle des bénévoles associatifs étudiants se donne à voir au travers des choix fait par ces derniers concernant leur premier emploi. Comme le montre en effet le tableau ci-dessous (cf. graphique n°44), la population militante a plus propension à rester dans sa première entreprise d'embauche que le reste de la population.

Actuellement Activité associative	Toujours dans cette entreprise	Dans une autre entreprise	Vous avez repris des études	En train d'effectuer votre service	Vous êtes en recherche d'emploi	TOTAL
Oui	68,4 %	21,1 %	1,1 %	8,3 %	1,1 %	100 %
Non	57,2 %	24,5 %	2,2 %	7 %	9,1 %	100 %

Graphique n°44 : le devenir professionnel des bénévoles associatifs étudiants

Source : LICHET Thierry, Le mouvement associatif comme acteur du développement local.

Si l'on corrèle cette première approche de la question avec les raisons effectives de départ lorsque les anciens étudiants changent d'entreprise, il est alors possible d'observer

<sup>359</sup> ( ) <http://www.fedel.net>.



## Partie II La participation actuelle du mouvement associatif étudiant aux transformations des modes d'engagements des individus dans le monde social.

que les raisons liées à une fin de contrat ou à un licenciement représentent un poids plus faible pour la population militante (cf. graphique n°45).

Activité associative	OUI	NON	TOTAL
Raisons			
Non réponse	78,6 %	70 %	71,6 %
Rémunération	6,3 %	6,7 %	4,9 %
Peu d'intérêt professionnel	2,5 %	6,7 %	5,9 %
Licenciement	1,9 %	2,3 %	2,2 %
Mobilité	1,9 %	0,9 %	1,1 %
Ambiance de travail	0 %	2,6 %	2,1 %
Cessation d'activité de l'entreprise	0,6 %	0,7 %	0,7 %
Situation familiale	0,6 %	0,4 %	0,5 %
Service militaire	3,1 %	3,3 %	3,3 %
Fin CDD	2,5 %	3,3 %	3,2 %
Autre	2 %	3,1 %	4, %
TOTAL	100 %	100 %	100 %

Graphique n°45 : les raisons du départ

Source : LICHET Thierry, op. cité. Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 849 citations, une partie des non réponses ayant été exclues.

Comme le montre le tableau ci-dessus, le taux de non-réponses à cette question est beaucoup plus important pour les étudiants anciens membres d'associations que pour les autres, indiquant de fait la moindre propension des premiers à quitter leur entreprise ou à être licenciés.

Ces résultats sont corroborés par les travaux effectués par Beate Collet sur les jeunes et la citoyenneté, qui confirment le rôle fortement positif de l'action associative étudiante dans l'insertion professionnelle des étudiants. Ainsi, comme le montre le graphique n°46, la durée de chômage des étudiants bénévoles dans le cadre de leur recherche d'emploi est beaucoup plus faible que celle des étudiants non bénévoles.

Activité associative	Chômage depuis moins de 6 mois	Chômage entre 6 et 12 mois	Chômage depuis plus d'un an	mentionne occupation emploi préalable	TOTAL
oui	57,1 %	14,3 %	7,1 %	21,4 %	100,0 %
non	48,6 %	18,9 %	18,9 %	13,5 %	100,0 %
TOTAL	51,0 %	17,6 %	15,7 %	15,7 %	100,0 %

Graphique n°46 : comparaison de la durée de chômage des étudiants au sortir de leurs études, selon qu'ils ont été bénévoles ou non.

Tableau % lignes. Source : COLLET Beate & MALLON Isabelle, Jeunes et citoyenneté, Université Lyon II, 2004.

De toute évidence, les étudiants bénévoles réussissent plus rapidement leur insertion professionnelle, confirmant le rôle fortement positif des associations étudiantes dans l'insertion professionnelle des jeunes.

Deux explications peuvent être proposées pour expliquer une telle différence :

- Les militants associatifs ont plus souvent propension à trouver, lors de leurs embauches, des entreprises qui, sur cinq années au moins (période écoulée entre la date de sortie des études et la date de réalisation de l'enquête support), ne vont pas connaître de difficultés pouvant remettre en cause le développement de leur activité.
- Les militants associatifs au sein des entreprises ont une action telle qu'elle influe sur le développement de l'entreprise, diminuant ses potentialités de pertes d'activités.

Si l'on exclue la première solution, qui placerait les militants associatifs en devins de l'économie, force est alors de constater l'action prégnante de ces derniers dans le développement économique de leur entreprise. Cette action est du reste reconnue, et par là même institutionnalisée par les entreprises, qui vont tout à la fois recruter plus facilement des militants associatifs, les payer mieux, leur confier plus rapidement des responsabilités, et donc tenter de les conserver le plus longtemps possible dans leurs services, comme facteurs de développement de l'activité.

Cette reconnaissance par le monde de l'entreprise de l'action associative place résolument celle-ci comme facteur de développement des individus, et les associations étudiantes à la fois comme école de formation, et comme première expérience professionnelle. **Le secteur associatif étudiant est ainsi fortement acteur dans la construction d'un individu plus responsable professionnellement. L'engagement associatif étudiant impacte donc aussi les modalités de l'engagement des individus dans la société de manière plus globale.**

Cette responsabilisation professionnelle des bénévoles passés par l'expérience associative étudiante ressort du reste fortement de l'ensemble des discours des « anciens ». Sans revenir sur les exemples nombreux déjà cités au cours des pages qui précèdent, l'expérience associative étudiante va être le moment d'un apprentissage fort quel que soit le parcours associatif suivi. Ainsi, pour Guillaume Krabal, ancien membre du B.D.E. Sup. de Co de la Rochelle et ancien président de l'A.E.R. (Association des Etudiants de la Rochelle), l'expérience associative permet notamment : « *la prise de parole en public et la conduite de réunion, une meilleure connaissance des hommes et de leurs réactions, et une facilité d'adaptation et d'organisation* » ( <sup>360</sup> ). Tous ces éléments retraduisent aisément le haut niveau de responsabilisation, notamment professionnelle, dont l'expérience associative peut être la source. Elle s'inscrit totalement dans la dynamique sociale plus générale de responsabilisation des individus qui s'installe sur l'ensemble de la société. L'impact de l'expérience associative sur les modalités de l'engagement des individus sur le monde est donc là encore très prégnant.

### **Vers la naissance d'un individu plus responsable socialement :**

Outre ces aspects professionnels et civiques, l'individu nouveau que l'expérience associative contribue à construire se caractérise par une plus grande responsabilité sociale. Nous avons pu, lors des paragraphes précédents, nous intéresser à la naissance d'une conscience mondiale chez l'individu, phénomène retraducteur en même temps que couplé à l'apparition d'une plus grande responsabilité sociale de ce dernier.

Cette responsabilité sociale se retraduit de manière claire au travers des modalités d'action menées par les associations étudiantes. Ainsi, cette dynamique de responsabilisation se donne à voir sur des thématiques de santé publique, au premier rang

<sup>360</sup> ( ) Décisions Etudiantes n°63, janvier 2002, p15.

desquelles la lutte contre le sida. Depuis de nombreuses années déjà, et plus visiblement depuis le début des années quatre-vingt-dix avec le développement de l'audience de la F.A.G.E., le mouvement associatif étudiant s'investit sur cette question de santé publique. Nous avons déjà pu observer, lors de lignes précédentes, comment le mouvement associatif prend peu à peu à sa charge des actions et des missions de service public, remplaçant progressivement l'Etat là où ce dernier disparaît.

L'implication des associations étudiantes dans la lutte contre le SIDA et les MST se retraduit tout d'abord au travers de nombreuses soirées organisées au profit des organisations associatives nationales luttant contre ces maladies. Ainsi la Fédé B, Fédération des Etudiants de Brest, organise chaque Jeudi 4 décembre depuis sa création en 1993 une Opération intitulée « Jeudi non au S.I.D.A. », en association avec A.I.D.E.S. L'objectif de cette soirée est « *de faire le maximum d'information et de prévention sur ce que sont les Infections Sexuellement Transmissibles* »<sup>361</sup>). Au cours de cette journée, des stands d'informations sont mis en place sur une large partie des campus de la ville. Puis, tout au long de la journée, des responsables associatifs étudiants préalablement formés par A.I.D.E.S. répondent aux questions des étudiants et installent le dialogue avec ces derniers, avec distribution de documents, de préservatifs, ... La journée se termine par une visite des bars partenaires de l'opération, puis une soirée étudiante, dont les bénéfices sont reversés à A.I.D.E.S. Outre cette activité ponctuelle, la Fédé B gère aussi des distributeurs de préservatifs, contribuant à une plus grande responsabilisation des étudiants sur ces questions de santé publique.

Dans le même sens, les bénévoles de l'association corporative des étudiants de Médecine de Lille animent des actions de prévention sur ces questions, en direction des publics lycéens. Par le biais d'interventions en classes, construites sous la forme du dialogue et de l'échange, les bénévoles cherchent à faire prendre conscience aux plus jeunes qu'eux des risques liés à des pratiques sexuelles peu responsables et dangereuses. L'association Paramour de Toulon édite pour sa part un journal, « *L'un dans l'autre* », qui a pour but de sensibiliser les étudiants et les jeunes sur le Sida.

Enfin, depuis près de cinq ans, les associations étudiantes participent activement à la responsabilisation des étudiants en matière de sécurité routière, que résume notamment l'édito du « Décisions Etudiantes » n°61 : « *l'insécurité routière est la première cause de mortalité chez les jeunes. L'accidentologie des jeunes est spécifique : les accidents ont souvent lieu la nuit, le week-end, notamment lors des retours de soirées. Les associations étudiantes qui organisent des soirées ont en quelque sorte une responsabilité morale vis-à-vis des étudiants qui y participent. ... Chaque organisateur de soirées doit prendre en compte les facteurs de risques inhérents à la fin de soirée. ... Les associations étudiantes doivent être volontaristes et responsables sur ce sujet* ». Ce discours est couplé à un large panel d'initiatives en faveur de la sécurité routière : navettes de bus, distribution d'éthylotests, café-croissants et softs servis gratuitement en fin de soirée, stands de prévention, ... sont autant d'exemples d'actions montées par les associations étudiantes sur cette thématique. Toutes ces réalisations visent à rendre plus responsables tant les bénévoles que les étudiants. L'action associative étudiante participe ici de la responsabilisation croissante des individus dans leurs engagements, et de l'émergence progressive du Sujet tourainien au sein de celle-ci.

La plus grande responsabilité sociale des étudiants engagés dans des actions bénévoles s'observe enfin au travers du fait que les lieux publics de la mobilisation étudiante sont moins immédiatement sensibles aux effets de mode. Cette dynamique tranche ici

<sup>361</sup> ( ) [www.fedeb.org](http://www.fedeb.org).

nettement avec ce qui se donne à voir sur l'ensemble de la société. Ainsi, certaines dynamiques sociales tombent dans le domaine de l'oubli sur l'ensemble de la société, du fait de changements d'éclairage nés du rythme de l'information. En effet, celle-ci commande désormais de faire de l'évènementiel plus que de l'information au citoyen. Sur le milieu étudiant, les problématiques d'engagement perdurent et continuent de trouver une audience soutenue.

Ainsi en est-il des questions liées à l'environnement qui tout au long des années quatre-vingt-dix ne bénéficiaient guère d'audience sur l'ensemble de la société, tout en mobilisant un nombre important d'associations étudiantes. Les actions menées par les associations étudiantes en direction du S.I.D.A. et des M.S.T. vivent une situation similaire. En effet, pour Anne Guaguère, membre de la branche Action Santé prévention de l'A.C.E.M.L. (Association Corporative des Etudiants de Médecine de Lille) dont le but est de faire de la prévention sur le S.I.D.A. et les M.S.T. dans les lycées : « *Il existe moins de prévention contre le SIDA en général. On n'en parle plus. Il suffit de voir le pauvre constat du premier décembre. A part le reportage d'Arte, personne dans les médias n'a parlé de la journée mondiale contre le sida* » ( <sup>362</sup> ). Pour amer qu'il soit, ce témoignage, ainsi que la somme des actions des associations étudiantes en direction de ces problématiques, indiquent clairement la prise de conscience effective de la population étudiante sur ces sujets. Il confirme l'émergence d'un fort degré de responsabilisation citoyen de la part des bénévoles associatifs étudiants, dynamique qui vient nourrir la construction d'un individu socialement responsable.

**De fait, sur cette dynamique, le mouvement associatif étudiant se place là encore fortement actif dans la construction d'un nouvel individu, un sujet plus autonome et responsable, de lui-même, de ses choix, et de son environnement.** Cette construction s'inscrit totalement dans l'idée du Sujet tourainien, démontrant le rôle moteur du mouvement associatif étudiant dans l'émergence de ce dernier et sa participation aux transformations des modes d'engagements collectifs des individus dans le monde social.

### **La naissance d'une nouvelle citoyenneté :**

A l'instar des autres organisations du secteur sans but lucratif, les associations étudiantes sont porteuses de valeurs favorisant la prise de conscience par chacun de son rôle dans la société. Elles sont, comme l'ont montré largement les différents intervenants du M.A.U.S.S. pour l'ensemble du mouvement associatif, des acteurs de premier plan dans la construction de la citoyenneté des individus. Ces aspirations démocratiques et citoyennes se retrouvent jusque dans les formes qu'elles se donnent. Ainsi, comme le rappelle notamment le « Décisions Etudiantes » n°63, les associations étudiantes sont des associations créées « par des jeunes, pour des jeunes ». Cette formulation n'est bien évidemment pas sans rappeler les fondamentaux de la démocratie, du peuple, par le peuple, pour le peuple. Si une telle synonymie est bien volontaire, elle retraduit dans le même temps la prise progressive de conscience par les associations étudiantes de leur rôle structurant dans la construction du citoyen de demain et celle des formes à venir de l'engagement collectif des individus dans le monde social. Ce sont les formes de la citoyenneté émergente que nous allons à présent observer au travers de l'action du secteur associatif étudiant.

Comme nous avons pu déjà l'évoquer lors des paragraphes précédents, se donnent à voir dans les écoles, les différents lieux universitaires, des projets à dimensions internationales, à vocation humanitaire. Il est en effet courant de trouver des projets

---

<sup>362</sup> ( ) Décisions Etudiantes n°62, décembre 2001, p 7.

associatifs tels que : « promouvoir des projets de biologie appliquée en Afrique », « construction d'une école au Bénin », « un projet de développement à Haïti », « forum des associations humanitaires et sociales », « stage infirmier de santé publique au Bénin », « amener des médicaments au Bénin », ... L'affirmation du second individualisme sur et au travers du monde étudiant par le biais des constructions d'action collective ne se concentre donc pas uniquement sur la dimension individualisation, mais s'affirme aussi dans sa dimension individuation.

En fait, comme le montre notamment Norbert Elias dans « La société des individus », l'évolution se situe avant tout dans une transformation de la forme du nous, de la notion du collectif. Le nous se fait plus lointain, donnant dans le même temps, plus de prégnance au Je. Cette dynamique amène une individuation croissante des rapports sociaux. Mais elle produit dans le même temps un développement de la conscience collective de chacun des individus, conduisant à la naissance d'une responsabilisation personnelle des individus (<sup>363</sup>). L'enquête réalisée en 1996 par Valérie Becquet avait, dès cette époque, mis en évidence que près d'un tiers (29 %) des responsables d'associations pensaient leur investissement associatif comme un moyen de « faire preuve de solidarité avec ses concitoyens ». On trouve ici la réalisation concrète des ambitions exprimées par les étudiants dans l'enquête « Express-l'Etudiant » de la même année, où 23 % d'entre eux déclarent que réussir, c'est d'abord « aider les autres » (<sup>364</sup>). En même temps, cette idée de responsabilisation de l'individu et ce rapport à autrui n'est pas sans renvoyer à l'idée tourainienne du Sujet.

Une telle dynamique en direction de l'Autre est confirmée par Sylvie François, responsable des sessions de formations dans l'association « Etudiants & Développement ». Pour elle, « les jeunes sont particulièrement sensibles à ce thème, alors que celui-ci n'est plus jugé prioritaire par le reste de la population française » [...]. Les étudiants peuvent plus aisément que d'autres tranches de la population répondre aux problèmes de développement dans le monde, car « ils ne sont pas encore eux-mêmes établis dans la société, ils n'ont pas en général d'intérêts particuliers à défendre et sont dès lors plus sensibles à l'intérêt général ; ils sont tout simplement plus désintéressés » (<sup>365</sup>).

Ces investissements participent de la construction d'une nouvelle citoyenneté, une citoyenneté mondiale : en effet, « les étudiants deviennent aujourd'hui citoyens en contribuant au développement de communautés défavorisées. ... on souhaite agir là où l'efficacité est certaine - d'où le souci de projets concrets, locaux, limités dans l'espace et parfois dans le temps. ... Mais ce souci est indissociable d'une ouverture au monde entier, car la citoyenneté est comprise comme une citoyenneté planétaire : mon concitoyen est birman ou burkinabé autant que français, et j'ai autant d'obligations à l'égard des premiers que du second » (<sup>366</sup>). **Les associations étudiantes s'inscrivent donc fortement au sein de ces dynamiques, participant à l'expansion de cette éthique et d'une citoyenneté universelle dans le cadre de la réalisation de projets multiples.** En instituant par leur

<sup>363</sup> ( ) En effet, « le passage à l'intégration de l'humanité au niveau planétaire en est certes encore à un tout premier stade. Mais les premières formes d'une nouvelle éthique universelle et surtout la progression de l'identification entre les êtres sont déjà nettement sensibles. De nombreux signes témoignent du développement d'un nouveau sens de la responsabilité à l'échelle mondiale en ce qui concerne le sort des individus dans la misère, indépendamment de leur appartenance nationale ou ethnique et de leur identité collective en général ». ELIAS Norbert, *La société des individus*, Fayard, 2005, p 221 & 222.

<sup>364</sup> ( ) Dossier Etudiants : L'express, N°2515, semaine du 16 au 22 Septembre 1999. Enquête SCP communication, pour l'Express et l'Etudiant. Juin 1999.

<sup>365</sup> ( ) Décisions Etudiantes n°53, décembre 2000, p 9.

<sup>366</sup> ( ) Décisions Etudiantes n°53, décembre 2000, p 9.

action et leur constance ce positionnement citoyen, elles favorisent la transitivity de ce message au travers des différentes formes de l'engagement collectif des individus.

Ainsi, on trouve régulièrement au fil des numéros de « Décisions Etudiantes » des articles sur la solidarité internationale, l'environnement, l'humanitaire. Sur l'ensemble des numéros, tous les six mois en moyenne, un article de fond ou l'exposé d'une expérience de terrain est consacré à ces problématiques. La F.A.G.E. n'hésite pas à se faire le relais sur le monde étudiant d'initiatives de ce type visibles sur l'ensemble de la société.

On trouve ainsi au gré des numéros des présentations d'opérations humanitaires d'importance (n°9 de la « Lettre des associations étudiantes », prédécesseur de « Décisions Etudiantes », septembre 1994, présentation de l'opération Rwanda avec Equilibre), des interviews de responsables d'O.N.G. importantes (Amnesty International, « Décisions Etudiantes » n°85, mai 2004), tandis que certains numéros rentrent dans une présentation plus complète d'une action solidaire à dimension internationale. Ainsi, le n°78 présente par exemple la 6<sup>ème</sup> édition de la Semaine de la Solidarité Internationale. Il s'appuie pour se faire sur différents articles expliquant l'exploitation des enfants, une promotion de l'action menée par Aide et Action sous l'intitulé « Agissez pour le droit à l'éducation des enfants travailleurs », et un portrait de Josselin Martin, de l'association Assopa (Association Solidarité Partage).

**C'est donc à des actions de promotion et d'institutionnalisation de la solidarité internationale que se livre la F.A.G.E. et le réseau associatif étudiant, impactant totalement les dynamiques sociales à l'œuvre et la construction des formes à venir des engagements collectifs des individus dans le monde social.**

Cette dynamique ne s'observe pas seulement au niveau des plus grosses organisations associatives étudiantes. Sur le terrain, et sous des formes diverses, de nombreuses actions de ce type sont montées. Les plus caractéristiques sont présentées au fil des pages du « Décisions Etudiantes ». Ainsi, le n°1 (début des années 90) de ce journal présente la « bourse H.E.C. », bourse de 100 000 frs (environ 15 000 €) prévue par les étudiants de H.E.C. pour aider les jeunes au financement d'un projet humanitaire. Le n°3 présente sur la quatrième de couverture un dossier complet intitulé « Humanitaire, tout est possible », exposé de diverses expériences d'associations étudiantes dans ce domaine. Le n°9 de juin 1995 présente pour sa part le tour d'Europe de la mémoire organisé par l'U.E.J.F. (<sup>367</sup>), passant notamment par Lyon, Paris, mais aussi et surtout par Nuremberg, Auschwitz, ...

De nombreuses associations étudiantes de filières créent des projets de solidarité internationale, en plus de leurs autres activités. Ainsi, les étudiants de l'I.S.A.B. organisent chaque année un tournoi de rugby international, dont les bénéfices sont intégralement reversés à Action Contre la Faim. Les I.U.T. de Saint-Etienne montent chaque année, à l'instar de nombreuses autres associations étudiantes, une collecte de nourriture pour les Restos du Cœur. La liste des actions de solidarité sociale comme de solidarité internationale serait trop longue, elle confirme néanmoins la forte implication du mouvement associatif étudiant dans la reconnaissance de l'altérité, se faisant à ce titre fortement acteur des nouvelles formes de l'engagement de l'individu dans le monde social et de l'émergence du Sujet.

Enfin, depuis 2002 environ, l'édition du « Décisions Etudiantes » est couplée tous les deux mois avec un supplément lui aussi édité par la F.A.G.E. s'intitulant « Génération solidaire ». Ce dernier met notamment en avant un large panel des actions solidaires

---

<sup>367</sup> ( ) Union des Etudiants Juifs de France.

dans lesquelles peuvent se lancer les associations si elles le désirent. Au travers de ce supplément, des actions visibles sur l'ensemble de la société sont relayées sur le monde étudiant, comme les campagnes du collectif « de l'éthique sur l'étiquette », du Secours Populaire, du Téléthon, ...

Dans le même sens, l'ouverture du colloque de la F.A.G.E. lors de son 12<sup>eme</sup> Congrès se fera sur le thème « Les étudiants face à la mondialisation ». Si le secteur associatif se fait ici plus acteur qu'initiateur de ce type de réflexion, participant en cela de leur affirmation et de leur institutionnalisation sur l'ensemble de la société, les ateliers qui accompagnent ce colloque tout au long du week-end affirment cependant clairement l'implication du mouvement associatif dans ces dynamiques. « Monter un projet lié à l'environnement », « Commerce équitable et solidarité : les actions possibles » seront par exemple deux des quatre ateliers de ces journées. Des thématiques de réflexion identiques sont tout à fait visibles lors des rassemblements associatifs annuels organisés par le réseau AnimaFac. **Ainsi, les associations étudiantes dans leur ensemble jouent véritablement un rôle acteur dans les transformations sociales et l'émergence d'une conscience humaine mondiale, en même temps qu'elles se font le relais sur le milieu étudiant des dynamiques de transformation des modes d'engagement des individus sur le monde social actuellement à l'œuvre.**

Cette conscience mondiale caractéristique de l'émergence du Sujet s'observe aussi par la publicité faite d'interviews de responsables associatifs étudiants d'autres pays. Ces interviews permettent souvent de mettre en exergue des problématiques sociétales de fond, à travers les questions posées. Ainsi, lors de l'interview de Shobha Maidu, chargée de communication de l'association « Aide et Action en Inde », l'origine des responsabilités de la situation défavorisée des enfants en Inde est clairement évoquée (<sup>368</sup>). Si l'on voit apparaître au travers du discours de cette personne des formulations telles que « aliénations », « exploitation de la population », donnant au discours une tonalité quelque peu marxisante, ce dernier est surtout l'occasion de mettre en évidence les difficultés quotidiennes d'accès à l'éducation de la population des intouchables en Inde, et de la portée des partenariats P.V.D. / pays riches.

Dans le même sens, en interviewant Djamel Aït Aneur, président du bureau des élèves de Tizi Ouzou, la F.A.G.E. va chercher à faire prendre conscience aux jeunes responsables associatifs étudiants des réalités de la vie quotidienne des étudiants en Algérie : « une bourse est de 900 dinars par mois. ... Certains livres coûtent 10 000 dinars, et un stylo Rotring 1 000 dinars ». « On est très surveillé, surtout ces derniers temps avec ces élections qui approchent » (<sup>369</sup>). Pour avoir refusé de soutenir officiellement le président Bouteflika lors de la campagne présidentielle, « on subit des intimidations, les policiers nous arrêtent, nous demandent nos papiers et nous amènent parfois au commissariat. On a tiré des coups de feu sur la voiture du président de l'U.N.E.A. (<sup>370</sup>) ». **C'est donc à un rôle de prise de conscience sur le monde étudiant d'autres réalités étudiantes de part le monde que se livre le mouvement associatif étudiant, contribuant à l'émergence d'une conscience humaine universelle et transformant de fait les modes d'engagement à venir des individus dans le monde social.**

<sup>368</sup> ( ) Décisions Etudiantes n°79, octobre 2003.

<sup>369</sup> ( ) Décisions Etudiantes n°84, avril 2004, p 15.

<sup>370</sup> ( ) Union Nationale des Etudiants Algériens.

Cette conscience humaine universelle s'observe aussi au travers du développement du réseau A.E.I.S.E.C., qui depuis plus de cinquante ans, contribue à la création d'une identité mondiale chez les étudiants, par l'échange de stages et de stagiaires entre les différents continents. Structure de dimension internationale, cette organisation très atomisée développe un discours à la fois humaniste et volontariste, en même temps qu'une véritable conscience de l'Autre et de sa reconnaissance par la coopération. Ainsi, pour cette organisation, « la réussite dans la vie moderne dépend fortement de la capacité de l'individu à interagir avec son environnement, à favoriser le dialogue avec celui-ci. L'ouverture d'esprit face aux changements et à la différence est primordiale, au même titre que la capacité à coopérer avec des personnes de cultures différentes et à échanger avec eux » ( <sup>371</sup> ).

Cette recherche est complétée par la construction d'une identité nouvelle pour l'individu, dans laquelle il aura intégré et saura faire partager les différences. Cette organisation permet alors aux étudiants d'« apprendre des différents modes de vie et opinions représentés dans notre environnement multiculturel ». Lors de son retour chez lui, le stagiaire « assimile et met à profit son expérience, pour lui-même mais aussi pour son milieu d'origine ». Nous sommes ici en présence de l'émergence d'une identité responsable mondiale, dépassant les cadres nationaux établis lors de la modernité, tout en s'appuyant sur ces derniers comme apports culturels positifs.

Cette identité responsable mondiale n'est pas sans rappeler l'idée de démocratie culturelle développée par Touraine dans « Pourrions-nous vivre ensemble ? ». **Cependant, tandis que ce dernier s'interroge sur le retard pris par la France dans la construction d'une société multiculturelle, nous voyons ici que cette dernière est depuis plusieurs dizaines d'années déjà dans les pratiques du monde associatif étudiant.** De fait, l'impact de l'action associative étudiante sur les modes futurs d'engagement des individus dans le monde social est là encore évident.

Cette conscience humaniste nouvelle s'affirme aussi dans un très fort engagement du secteur associatif étudiant français en direction de l'Europe, et ceci dès la création de la F.A.G.E. Ainsi, Jean-François Leconte, l'un des fondateurs de la F.A.G.E. : « J'ai pensé à F.A.G.E. parce qu'il n'y avait pas France dedans, et je voulais que le nom soit porteur d'une ouverture sur l'Europe. C'est également pour cela que les statuts ont été déposés à Strasbourg, qui a une identité européenne » ( <sup>372</sup> ). Outre le fait que la F.A.G.E. se soit fortement battue pour intégrer et être reconnue par l'E.S.I.B. ( <sup>373</sup> ), elle développe une rhétorique fortement positive en direction de ce nouvel échelon de conscience individuelle. Ainsi, à partir de 1996, une rubrique intitulée « Brèves d'ailleurs » apparaît dans son journal interne. Celle-ci développe des informations sur des actions étudiantes de dimension européenne. Le n°19 de novembre 1996 présente par exemple le congrès annuel de l'E.S.I.B. et les thèmes de réflexion abordés par les représentants étudiants lors de celui-ci : Forum Nord-Sud, les différentes politiques d'Enseignement Supérieur, la société de la connaissance, la formation permanente. Le n°21 de décembre 1996 s'intéresse pour sa part à la place des étudiants français en Europe, qui sont les plus nombreux mais les moins mobiles, ainsi qu'à la question de savoir ce que signifie être citoyen d'Europe.

Dès cette époque, la F.A.G.E. s'inscrit dans une dynamique de promotion volontariste de l'idée européenne qui perdure encore aujourd'hui. Ainsi, après une présentation des

<sup>371</sup> ( ) <http://www.fr.aiesec.org> . Réflexions sur les enjeux internationaux, témoignages, préparation d'autres stagiaires.

<sup>372</sup> ( ) Décisions Etudiantes n°88, novembre 2004, hors série, p 3.

<sup>373</sup> ( ) European Student International Board. La F.A.G.E. aura eu de nombreuses difficultés à intégrer cette organisation, du fait de la présence en son sein de l'U.N.E.F.-I.D., qui revendiquait l'hégémonie de la représentation des étudiants de France.



possibilités de stages à l'étranger et des différentes modalités d'enseignement en Europe en novembre 1996 lors de son 19<sup>ème</sup> numéro de « Décisions Etudiantes », la F.A.G.E. va régulièrement mettre en avant au cours des numéros suivants des rubriques, des informations ayant trait à l'Europe ( <sup>374</sup> ). Cette organisation contribue ainsi à créer chez les jeunes étudiants responsables associatifs une vraie conscience européenne. Cette implication en direction de l'Europe perdurera tout au long des bureaux et des équipes successifs de la F.A.G.E., le n°62 de décembre 2001 s'intéressant par exemple dans un dossier spécifique à l'Europe de l'Education, et dégageant toutes les dynamiques positives de celle-ci : validation des acquis de l'expérience, mise en place des E.C.T.S., développement de la professionnalisation des études supérieures, ...

Dans le même temps, on trouve régulièrement, dans le cadre des activités associatives, des projets à dimension européenne. Ainsi, le n°21 (décembre 1996) nous apprend qu'une importante fédération locale étudiante a décidé de monter une semaine européenne, mêlant organisation de visioconférences avec des étudiants de pays étrangers, des opérations « café autour d'une langue, des expos, des repas au R.U. typique d'un pays, ... ». Le n°24 de février 1997 du « Décisions Etudiantes » nous expose pour sa part l'organisation par une association étudiante de Droit du concours européen des Droits de l'Homme, consistant en une joute oratoire sur un cas fictif de violation des Droits de l'Homme. La quatrième de couverture sera entièrement consacrée à la dimension européenne des associations étudiantes, et sur l'investissement de ces dernières dans la dynamique institutionnelle d'ouverture vers l'Europe. Le n°25 de mars 1997 présente la semaine européenne organisée par la Fed'Aix, autour des thèmes de la monnaie européenne, de l'enseignement et de la recherche au niveau européen, de la citoyenneté européenne, et de la paix en Europe. Le n°31 (mai 1997) verra le démarrage d'une nouvelle rubrique dans le « Décisions Etudiantes », « A world of students : les infos qui viennent de loin », dans laquelle sont présentées des actualités variées sur la vie dans les campus à travers le monde. Des exemples similaires sont tout à fait visibles sur le journal « Factuel, la Revue » du réseau AnimaFac.

Cette dynamique n'est pas seulement liée au passage à la monnaie unique, même si l'on peut relever un certain effet conjoncturel : elle se poursuit tout au long des années suivantes. Ainsi, le numéro d'octobre 2003 comporte un dossier de quatre pages (soit un quart du journal), intitulé « Les assos en route pour l'Europe ! ». Dans ce dernier, sont abordées les questions de la construction de l'Europe de l'Enseignement Supérieur, mais aussi et surtout l'accueil des étudiants étrangers, les échanges et la découverte des cultures, le rapprochement associatif européen. Ce dossier présente enfin l'E.S.I.B., l'E.U.A. ( <sup>375</sup> ), structures associatives à dimension institutionnelle européenne.

L'émergence de cette nouvelle conscience européenne chez les étudiants, qui rejoint les perspectives développées notamment par Habermas comme piste de sortie à l'enfermement du capitalisme mondiale dans « Après l'Etat-Nation », s'observe dans la

---

<sup>374</sup> ( ) L'édito du n°58 de « Décisions Etudiantes » développe par exemple un discours clair et explicite en ce sens : « Nous, étudiants qui vivrons l'Europe de demain, avons le devoir de porter cet idéal et de faire en sorte, quelque soit notre niveau de responsabilités et nos moyens d'actions, que la mobilité européenne concerne, dans l'avenir, la majeure partie des étudiants européens ». Signé par Stephen Cazade, président d'alors de la F.A.G.E., il montre bien toute l'implication du mouvement associatif étudiant en direction de ces dynamiques d'ouverture.

<sup>375</sup> ( ) Association Européenne de l'Université, organisation représentative des universités en Europe qui rassemble toutes les universités du continent, ainsi que les recteurs de l'Union Européenne.

pratique des réseaux internationaux et des institutions européennes dont font preuve dès cette époque les associations étudiantes (cf. graphique n°47).

Travaillez-vous avec des organisations étudiantes d'autres pays ?

reseau internat	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	56	3,5%
oui	121	7,5%
non	1442	89,1%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>1619</b>	<b>100%</b>

Avez-vous des contacts avec la communauté européenne ?

contact CEE	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	83	5,1%
inexistants	1438	88,8%
ponctuels	66	4,1%
solides	32	2,0%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>1619</b>	<b>100%</b>

Graphique n°47 : les liens internationaux des associations étudiantes.

Source : enquête propre. Les résultats sont établis sur 1619 réponses.

Comme il est possible de le remarquer aux vues des deux tableaux ci-dessus, 7,5 % des associations étudiantes entretiennent des contacts avec des structures associatives étudiantes d'autres pays, et 6,1 % d'entre elles entretiennent des rapports ponctuels à solides avec la C.E.E.

Ces résultats, qui semblent faibles, prennent cependant tout leur sens lorsqu'on les compare avec les pratiques des associations de l'ensemble du secteur sans but lucratif. Archambault montre en effet dans « *Le secteur sans but lucratif* » qu'à la même période, seulement 1,1 % des associations françaises se donnent pour objectif la réalisation d'activités internationales, chiffre qui lui-même est en cohérence avec les actions menées sur ce thème par nos voisins européens : 1,2 % (<sup>376</sup>). **C'est donc un rôle fortement dynamique que joue sur ces thématiques le monde associatif étudiant, participant activement de la construction d'une conscience nouvelle tant de l'altérité que de l'appartenance à une entité institutionnelle dépassant le cadre de la Nation.** Au travers de ces activités, se dessinent les formes des engagements collectifs à venir des individus sur le monde social.

A ce titre, c'est sous l'impulsion principale de la F.A.G.E. que sera créé en 2004 le MedNet (<sup>377</sup>), organisation transnationale des étudiants du bassin méditerranéen. Ce regroupement se donne pour objectif de favoriser les échanges et l'émergence de projets communs entre les étudiants des pays de l'espace méditerranéen. Cette organisation nouvelle n'est pas sans donner à voir une forme participative aux réseaux de plus en plus multiples qui se tissent depuis quelques années entre les différents acteurs de cette région. Il convient cependant de remarquer qu'il s'agit ici du premier réseau d'organisations aux membres élus, le vecteur de reliance n'étant pas ici un but économique, mais bien plus de développement social des populations.

<sup>376</sup> ( ) Même si les questions n'étaient pas formellement équivalentes entre l'enquête sur laquelle travaille Edith Archambault et la nôtre, il convient de remarquer que dans 70 % des cas, les associations étudiantes qui ont répondu positivement à ces questions sont des associations thématiques, qui de ce fait ne se concentrent que sur une activité. Dans 25 % des cas, il s'agit d'associations de filières, qui mènent cette activité de lien international en même temps que d'autres, dans la même manière que pour les fédérations.

<sup>377</sup> ( ) The Mediterranean Network of Student Representatives.

### De nouveaux rapports à l'environnement :

Si la première et surtout la deuxième révolution industrielle ont fait voler en éclat la toute puissance de la socialité primaire (famille, religion, ...), et vu l'expansion de la socialité secondaire (relations, amis, ...), les transformations des formes de l'engagement collectif des étudiants semblent générer les prémises d'une notion de l'homme élément et constitutif de l'humanité dans son ensemble. Sans doute cette nouvelle socialité est-elle en train de s'adosser aux deux précédentes, et l'on pourrait alors parler de socialité tertiaire qui prendrait en compte le cercle élargi de l'ensemble humain de la planète.

Cette dimension nouvelle s'observe aussi dans le développement des associations, mouvements citoyens, axés sur les droits de l'homme, l'environnement, ... Ce que l'on pourrait d'une certaine manière dénommer une méta-conscience sociale vient influencer, mettre en oeuvre des dynamiques d'actions nouvelles dans lesquelles vont pouvoir se retrouver individualité et collectif. Le lien entre ces deux notions *a priori* fortement éloignées se fait alors par la responsabilisation des individus comme corollaire du développement du Je. Cette responsabilisation signifie à la fois prise de recul, distanciation, c'est-à-dire quelque part rationalisation du Je dans son rapport au Nous.

Cette conscience nouvelle du monde s'accompagne d'une plus grande prise en compte de tous les éléments vivants de la planète par les étudiants. A ce titre, les associations étudiantes se mobilisent fortement en faveur des dynamiques écologiques. La place de ces dernières et leur importance pour le mouvement associatif étudiant sont notamment explicitées dans l'édito du n°59 de « Décisions Etudiantes ». En effet, selon Stephen Cazade, alors président de la F.A.G.E., « *si les questions écologiques prennent une importance grandissante dans notre société, c'est surtout notre génération qui commencera à payer le note des dégâts environnementaux causés par les comportements passés et actuels. Les assos étudiantes sont le meilleur outil pour relayer ces préoccupations et agir* » ( <sup>378</sup> ).

Bien que l'implication du mouvement associatif étudiant dans ces dynamiques soit relativement récente, datant du début des années quatre-vingt-dix, la vitalité de ce dernier compense le peu d'antériorité. Ainsi, moins d'une dizaine d'années après les premières créations d'associations de ce type, une fédération nationale « Etudiants & Développement » est créée. Cette dernière se donne à charge de tisser un réseau solide et dense des associations oeuvrant dans ce domaine, à des fins de mutualisation d'expériences et de formations des responsables d'associations. Il n'existe pas à ce jour de structure équivalente sur la société civile dans son ensemble.

Signe de l'importance de cette prise de conscience, ces questions transforment jusqu'aux modes d'actions spécifiques du milieu étudiant. Les « bizutages » et l'accueil des nouveaux entrants sont réorientés au profit d'activités écologiques comme le désherbage d'une forêt, la dépollution d'une plage, nettoyage de lieux publics, quant ils auraient pu l'être sur d'autres domaines. Le n°52 de « Décisions Etudiantes » présente à ce titre longuement l'association Impact 83 et son bizutage écologique, mettant en avant ces nouvelles pratiques à valeur d'exemplarité.

Ces thématiques sont aussi source de création d'actions au cours de l'année. Ainsi, le bureau des Arts et Métiers de Lyon réalise une « Nuit de la récup' », intitulée « Lézards Nocturnes ». Celle-ci se composait par exemple en 2002 d'un tremplin rock, d'un défilé de mode alternatif, avec dans le même temps, un espace de création à partir de ferraille, plastique, carton, matériel électronique, ... Cette soirée permet de « *sensibiliser le public*

<sup>378</sup> ( ) CAZADE Stephen, Décisions Etudiantes n°88, Novembre 2004, p 5.

*au recyclage et donner à un événement festif un caractère écologique majeur* » ( <sup>379</sup> ). L'association Vera Cruz de Toulouse permet une découverte de la nature environnante, et gère un sentier nature dans le campus ; l'association Ar Vuez de Rennes s'est créée pour sa part pour agir lors de la catastrophe de l'Erika ; des initiatives diverses émergent çà et là, visant à mettre en place des actions de covoiturage, ou des incitations au tri sélectif comme l'association « Vive la trottinette » qui a réussi à imposer le tri sélectif sur l'Université de Jussieu. Nous sommes ici dans une véritable mise en acte de la prise de conscience sociétale mise en évidence par Elias comme par Beck sur la nécessité d'entrevoir désormais son existence comme élément d'une dynamique plus globale, celle du devenir de la planète. L'agir associatif étudiant institutionnalise progressivement, par son action, cette nouvelle posture citoyenne.

En même temps, cette nouvelle conscience sociale trouve comme corollaire et comme base l'émergence d'une confiance nouvelle entre individus. Cette confiance, basée sur des dimensions éthiques, crée en définitive le liant nouveau entre individu et collectif. La confiance, processus éminemment moderne selon Giddens, vient ici s'appuyer sur une dynamique fortement post-industrielle, la dimension éthique et la prise de conscience au niveau de chaque individu de sa place et de son rôle au sein de l'humanité. Ainsi, l'ensemble des associations étudiantes de Lyon I Sciences entretient des rapports tout à fait positifs avec l'association « Rencontres à petit pas » que nous avons déjà évoqués. Si parfois des conflits de personnes entre responsables associatifs étudiants peuvent conduire à voir s'opposer des associations (comme ce fut longtemps le cas entre les associations d'I.U.T. et les associations de cette université), les structures se fondant sur une action sociale ou humanitaire forte sont le plus souvent épargnées par ces oppositions. La dimension éthique et l'autorité morale de la question sociale imposent *de facto* un consensus autour des organisations se préoccupant de son traitement.

**Les associations étudiantes développent donc un rôle fortement participatif dans l'affirmation de nouvelles modalités de l'engagement collectif des individus sur l'ensemble de la société et dans l'émergence du Sujet. Disposant d'un réel pouvoir d'influence sur les étudiants, leurs actions se complètent d'une action de prise de conscience sur l'ensemble de la société, en même temps que d'une action d'influence sur les institutions qui les environnent. Elles jouent donc un rôle moteur dans la transformation des modes d'engagement collectif des individus dans le monde social, en même temps que dans l'émergence d'une société cosmopolitique.**

### **Les similitudes/divergences avec les autres organisations du monde social :**

La participation du monde social et du monde associatif étudiant à la construction du Sujet prennent de toute évidence deux orientations différentes. Aucune des deux n'exclut l'autre, les deux perspectives étant intimement liées aux points de départ de chaque posture.

Les nouveaux engagements visibles dans le monde social s'organisent en vue de prémunir la société contre de nouveaux risques, conjurer des dangers plus ou moins imminents. L'idée de risque devient centrale dans un certain nombre d'engagements de ce secteur. La société dans son ensemble développe un sens inédit de la réflexivité. Celle-ci est alimentée par une vision amère du progrès, ce dernier étant tout autant source d'amélioration que de destruction. Il flotte sur les individus, comme sur les engagements collectifs de ces derniers, un sentiment général que l'on vit dans un monde et des temps incertains, qu'il convient donc de créer dès à présent des gardes fous pour éviter le pire.

---

<sup>379</sup> ( ) Décisions Etudiantes n°55, février 2001, p 2.

Un sentiment d'insécurité sociale prédomine, dans lequel les identités personnelles comme collectives sont perçues comme de moins en moins assurées.

La dimension de risque reste en revanche relativement absente d'une large partie des engagements bénévoles étudiants. Cette posture donne à penser de prime abord à la fois la déconnexion de ces derniers d'avec le monde social, en même temps qu'elle laisse subodorer un positionnement institutionnel relativement protégé. Il retraduit en fait surtout qu'à la différence de leurs aînés, les étudiants ne sont pas déçus par le monde dans lequel ils sont nés, puisque c'est le seul qu'ils ont connu. Ils ont en quelque sorte déjà intégré émotionnellement les dégâts générés par l'homme sur son environnement et son devenir. Les thématiques d'engagements pourront donc se recouper avec celles du monde social, le rapport avec les nécessités sociales s'élaborant en revanche sur une base où l'affect sera moins présent. L'engagement sera en quelque sorte plus distancié au sens affectif du terme. Le mouvement associatif étudiant génère donc un nouveau rapport au *pathos* dans l'engagement collectif, qui vient concurrencer les postures actuellement à l'œuvre.

Les nouvelles modalités de l'action bénévole sur le monde social se construisent sur la base d'un triptyque centré autour des notions d'urgence, d'efficacité, et de radicalité. Le nouveau militantisme sur ce secteur se fait créateur de solutions originales sur d'autres manières de faire de la politique. Il pose le problème en amont des thèmes politiques en cours : l'action ici et maintenant interroge alors le demain et ailleurs, obligeant à une prise en main progressive de la question par les politiques et les institutions. Immédiateté et long terme vont donc de paire, tant dans la réflexion que dans les actions construites. Ces postures, visibles sur le monde étudiant dans les années soixante-dix, ne sont plus à l'œuvre qu'à la marge sur ce milieu aujourd'hui. Certainement est-ce dû au rapport plus distancié qu'ont désormais les étudiants bénévoles avec les causes dans lesquelles ils s'engagent.

Sur le monde social, le délitement des identités collectives s'est peu à peu répercuté sur un délitement des formes de la mobilisation. Ces dernières se construisent désormais autour d'un vécu partagé, et non plus d'une utopie. La communauté devient sur le monde social le recours indispensable à la formalisation d'une identité commune partagée pour l'individu. Nombreuses des créations des associations du monde social de ces dernières années se constituent ainsi sur une base « *nimby* ».

Les associations étudiantes fondent pour leur part leur développement sur une forte dynamique d'écoute, de solidarité, et d'autonomie des individus. Elles participent à construire une socialisation pour les individus basée sur l'échange et l'interrelationnel. Elles n'incarnent pas un mouvement social, dans le sens où le mouvement associatif étudiant ne cherche pas à imposer un nouveau modèle social. A ce titre, il n'ouvre pas de perspectives de luttes fondées sur la construction de nouveaux rapports sociaux. A l'instar des autres associations du monde social, elles mettent en place des solutions aux réalités transformatrices immédiates. Mais elles ne disposent que très rarement d'un guide plus global, qui leur permettrait de relier action locale et réflexion globale.

Les associations étudiantes se construisent comme des espaces publics autonomes, distincts des sphères régulées par l'argent et le pouvoir, issus des mondes vécus par chaque individu, et qui permettent la construction d'acteurs autonomes et responsables. **Le rapport au marché se fait pour les associations étudiantes de manière à la fois participatif et distant, dans une relation pragmatique à celui-ci.** A la fois mus par le besoin de ressources financières pour réaliser leurs activités et libérés de la contrainte de réussite économique par l'absence de salariés et de véritable risque financier, les responsables associatifs étudiants disposent d'un degré de recul supplémentaire leur permettant de mieux construire une solution médiane entre poids du marché et communautarisme. **Les**

**associations étudiantes disposent en cela d'une incontestable longueur d'avance par rapport aux autres organisations du monde social.**

Les nouvelles organisations du monde social s'impliquent dans les transformations à créer sur le global dans le but de transformer demain. Elles oeuvrent au quotidien à l'élaboration de connexions entre les niveaux global et local, entre processus mondiaux et effets sur le terrain.

Les associations étudiantes traitent la problématique différemment, en s'impliquant davantage sur l'individu et moins sur les structures ou la société. Par leur action quotidienne, elles concourent à créer des individus plus responsables professionnellement, par l'acquisition de la prise de décision et des responsabilités. Elles oeuvrent à faire naître des individus plus responsables socialement, du fait de leur implication sur la santé publique ou sur l'environnement par exemple. Elles permettent de créer des individus plus responsables civiquement, par leur précoce connaissance des règles démocratiques, mais aussi par l'ouverture sur l'altérité qu'elles offrent. Elles participent à ce titre activement à la création d'une citoyenneté mondiale nouvelle fondée sur une conscience humaine universelle, sorte de troisième socialité.

**Ce faisant, en transformant les étudiants, les jeunes d'aujourd'hui, c'est bien la société de demain qu'elles changent. Les associations étudiantes bousculent les pratiques sociales en cours, et contribuent à l'institutionnalisation progressive de nouvelles modalités d'engagements collectifs sur le monde étudiant. Par effet d'exemplarité et de diffusion, la capacité transitive du message associatif étudiant fait alors se transformer celles des individus dans le monde social.**

# Conclusions

Faire se rejoindre l'histoire et l'actualité tout en passant au travers d'une période presque blanche d'une trentaine d'années n'est pas chose aisée. Pourtant, à plusieurs égards, le monde associatif étudiant rend cette chose possible. De la conception de l'U.N.E.F. en 1907 jusqu'aux réalisations des associations étudiantes actuelles, il existe un lien : il est possible, dans un certain nombre de cas, d'observer sur le milieu associatif étudiant des manières de penser et de réaliser l'agir associatif qui se retrouvent quelques années plus tard sur l'ensemble du monde social. Dit autrement, les modalités de l'engagement collectif visible à une période sur le monde associatif étudiant donnent à voir certaines de celles qui apparaîtront ultérieurement sur le monde social. Il existe donc une transitivité de l'agir associatif étudiant qui, à l'instar de ce qu'Agrikoliansky, Fillieule et Mayer ont montré dans le cas de l'altermondialisme en France, permet de décrypter le fonctionnement actuel de certaines organisations sociales à l'aune de modalités d'actions antérieures du secteur associatif étudiant.

Nous avons, au cours de notre première partie, pu observer ce phénomène à plusieurs reprises tout au long de la période allant de 1907 à 1962, fin de l'existence associative de l'U.N.E.F.

Qu'il suffise en cela de repenser à l'implication de l'U.N.E.F. et de ses A.G.E. dans le traitement des questions sociales vécues par les étudiants au sortir de la grande guerre, dans le traitement de l'insertion professionnelle de ces derniers dès le début des années trente. Bien avant les premiers comités d'entreprises, bien antérieures aux structures institutionnelles de placements pour les salariés, le monde associatif étudiant explore des pistes de réalisations nouvelles pour résorber les risques encourus par sa population de référence.

Qu'il suffise de penser aux initiatives plus techniques prises en faveur du développement du cinéma dès le début des années vingt, dans la mise en valeur de l'individu ou dans la reconnaissance des femmes, dans la création des Œuvres, de l'O.T.U. ou de la M.N.E.F. Qu'il suffise bien sur de penser à l'implication du réseau associatif étudiant dans la guerre d'Algérie dès 1954, la reconnaissance des individus et des peuples à disposer d'eux-mêmes dès 1947. Mais qu'il suffise aussi de penser aux premières pistes de construction d'un autre syndicalisme, alliant activités de service et représentation, modèle repris ultérieurement tant par la F.E.N. que par la F.N.S.E.A. Qu'il suffise enfin de penser à l'émergence d'une conscience supra-nationale qui émerge sur ce milieu dès le début des années soixante.

La liste serait trop longue de toutes ces avancées initiées par le mouvement associatif étudiant et ses structures, qui impacteront ensuite définitivement les modalités d'engagements des individus dans le monde social. Toutefois, on le remarque dans le même temps dès à présent, ces préfigurations ne se font pas tant sur des axes de relation entre l'individu et le collectif. Le modèle d'organisation pyramidal en vigueur sur l'ensemble des autres organisations du monde social constitue, tout au long de cette période, l'ossature du réseau associatif étudiant.

Dans une large mesure, ces avancées sont avant tout de l'ordre de l'innovation technique : le monde associatif étudiant reste au cours de cette phase fondamentalement

ancré dans le concret et les réalisations. Sans pour autant dire qu'il préfigure en cela l'actualité de notre monde social, le rejet de toute utopie et de tout dogmatisme en interne oblige, dès ses premiers moments, le monde associatif étudiant à se concentrer sur des réalisations concrètes pour donner un sens à son existence.

Cette focalisation pragmatique du mouvement associatif étudiant n'est pas pour autant exempte de perspectives. Celles-ci sont cependant cantonnées à la résorption des risques encourus et/ou vécus par les étudiants. Elle s'adjoindra au cours de sa dernière période de vie associative (1946-1963) à une perspective humaniste supra-nationale, faisant se rejoindre ailleurs et maintenant, ici et demain, et l'étudiant comme acteur.

Ces dernières prises de positions, trop avant-gardistes, entraîneront sa chute, les éléments les plus traditionalistes de l'organisation quittant alors l'U.N.E.F., pour créer la F.N.E.F.

De toute cette période, on retiendra le rôle d'aiguillon que jouera le mouvement associatif étudiant pour l'Etat, mais aussi pour les autres organisations du monde social et les individus. Plusieurs auteurs ont déjà montré que nombre de cadres de l'U.N.E.F. de ces époques réapparaîtront quelques années plus tard à des postes décisionnels, qui dans le privé, qui dans le public, certains même en politique, poursuivant alors les démarches qu'ils avaient initiés sur le monde étudiant. Par cette double pression, certaines reproductions des agirs associatifs étudiants antérieurs réapparaissent un beau jour au sein d'organisations collectives du monde social, assurant alors la transitivité de l'agir associatif étudiant.

Mais le monde associatif étudiant de cette période donne aussi à voir en accéléré les transformations globales des modes d'engagement des individus dans le collectif. Si à plusieurs égards, les scissions que connaîtra l'U.N.E.F. préfigurent certaines autres sur le monde syndical et politique, le déclin de l'engagement syndical étudiant dès 1962 et le passage de témoin au profit de l'engagement associatif dès 1975 donnent à voir des évolutions similaires sur l'ensemble du monde social, avec à chaque fois près d'une quinzaine d'années d'avance. La transitivité du message associatif étudiant s'étend alors à la fois sur le domaine des techniques et sur les formes de l'engagement des individus dans le collectif pour cette dernière étape (1960-1970).

A la différence du cas de l'altermondialisme, la transitivité du message associatif étudiant se polarise essentiellement autour des aspects techniques et pratiques de l'engagement, peu sur le domaine des idées. Ce particularisme vient notamment du fait que ce dernier est rarement producteur d'analyses théoriques sur le sens et la portée de son action. Il est aussi peu souvent porteur d'une vision politique claire et explicite, d'une conscientisation globale et affirmée des risques réels ou potentiels encourus par les étudiants et les citoyens. La perspective mise en évidence par le mouvement associatif étudiant au travers de cette recherche complète donc la théorie d'Agrikoliansky, Fillieule et Mayer sur les capacités transitives de l'engagement collectif, en identifiant tant l'origine étudiante de certaines pratiques actuelles visibles sur le monde social qu'en démontrant la capacité transitive des process et des techniques associatives.

La période 1960-1990 n'est pas pour le milieu associatif étudiant une période de fastes expansions, ni de perspectives novatrices incontournables. Dépassé par la mort de l'U.N.E.F., la politisation du milieu et l'explosion du nombre d'étudiants, le mouvement associatif étudiant se morcelle et s'étiolé. Plusieurs tentatives de regroupement national sont tentées, sans succès. Engoncées par la peur de la politisation, des étudiants et de leur nombre, les quelques structures ayant survécues à l'explosion de l'U.N.E.F. s'enferment dans un communautarisme élitiste. Sur le terrain et au sein des nouvelles filières



d'enseignements qui se créent, des associations nouvelles émergent, le plus souvent très éloignées de ce type de perspective. Deux groupes se forment peu à peu, les corporations étudiantes issues de quelques filières d'élites et au passé parfois controversé, et des associations nouvelles, vierges de toute attache.

Un réel fossé se creuse alors au fil des années entre associations de terrain et organisations nationales associatives. Les trois tentatives successives, la F.N.E.F., le C.L.E.F. et la C.N.E.F. ne seront que des reproductions les unes des autres sur la base d'un modèle organisationnel exclusif, et des reproductions de la fracture entre local et national. Elles restent en outre avant tout les constructions d'une population étudiante issue des filières élitistes (Santé, Droit, Grandes Ecoles), que leurs collusions trop flagrantes avec les partis politiques de droite décrédibilisent aux yeux d'une population étudiante tendanciellement neutre/gauche.

Corporations, fédérations nationales et associations locales participeront davantage à l'installation de la nouvelle société et des nouvelles formes d'engagement des individus dans le collectif qu'elles ne précéderont le mouvement. Tandis que les premières s'impliquent dans l'expansion du libéralisme et l'émergence des communautés d'appartenance, sur le terrain, libres de toute emprise, les associations locales laissent s'affirmer un nouvel individualisme et des modalités d'agir plus pragmatiques, éloignés des utopies politiques.

Il n'existe sur cette époque pour le milieu étudiant aucun discours fédérateur, aucune analyse des risques potentiels ou vécus par les étudiants.

Les formes de l'engagement bénévole étudiant respectent cette fois encore les formes générales des modalités de l'engagement collectif des individus dans le monde social de leur temps : le rapport individu/collectif des corporations offre un large panel de similitude avec celui des autres organisations du social, notamment syndicales. Les associations thématiques tendent, pour leur part, à adopter un rapport plus libre, en phase avec celui des autres associations du monde social. La multiplication des associations étudiantes s'adjoint d'une spécialisation des structures dès 1975-1980, en phase avec les processus à l'œuvre sur les autres organisations du monde social.

En revanche, les projets sont dans un certain nombre de cas en avance sur ceux du monde social, confirmant de fait la continuité de la transitivité de l'agir associatif étudiant sur ce dernier. Les associations thématiques s'impliquent ainsi fortement sur la problématique de l'insertion professionnelle antérieurement à 1985, quand cette question fera l'objet d'un traitement plus approfondi par les associations du monde social suite à la décentralisation de 84. Le regain du fédéralisme local et l'importance prise par les identités locales s'observent sur le monde étudiant avec quelques années d'avance.

Troisième et dernière tentative de fédération nationale sur les bases héritées des années soixante-dix, le C.N.E.F. est créé au début des années quatre-vingt. Avant même la fin de cette décennie, l'échec de cette organisation sera patent. Moins de dix années après sa création, cette organisation cesse de fonctionner. A sa place émerge une nouvelle tentative de regroupement nationale, la F.A.G.E.

Sur cette seconde période, la transitivité du message associatif étudiant se concentre essentiellement sur des aspects techniques et la place de l'individu dans son rapport avec le collectif et les institutions.

Créée en 1990, la F.A.G.E. tranche avec ses trois prédécesseurs, en même temps qu'elle renoue ouvertement avec les modalités d'organisation de l'U.N.E.F. associative. Sur la base des fédérations de villes, la F.A.G.E. s'ouvre aux nouvelles associations de terrain et aux associations thématiques, intégrant la différence et la diversité. A la différence de ses

trois malheureux aïeux, elle se construit sur la base d'un modèle inclusif d'organisation, et non plus exclusif.

Elle bâtit son développement sur le local, en donnant à ce dernier le pouvoir des décisions et des orientations. Les rapports entre local et national se transforment, conduisant à un renforcement des adhésions aux fédérations ainsi qu'à une implantation rapidement marquée du discours associatif sur le monde de la représentation étudiante. Un poly-système émerge, concurrençant les modèles antérieurs d'organisations représentatives, et en adéquation avec les nouvelles créations du monde social (S.U.D. et U.N.S.A. notamment). Le partenariat et le relationnel s'imposent dans les modalités de relations entre organisations.

La structuration pyramidale de répartition des pouvoirs est abandonnée au profit d'un rapport partenarial et de réseau s'appuyant sur la pratique de l'*empowerment*. La F.A.G.E. n'intervient pas sur les territoires physiques et symboliques des associations qu'elle fédère. En revanche, ces dernières ont toute latitude pour intervenir sur la politique menée par le bureau national. Pragmatisme et immédiateté, aide quotidienne au développement, fournitures de services, relationnel fondent les principaux vecteurs de liens entre la fédération nationale et les organisations locales. La forme de l'agir collectif étudiant s'apparente à celle en vigueur sur le monde social, notamment sur le milieu associatif. Ses pratiques sont en revanche plus inédites, poussant plus loin les prémisses observables sur l'actualité du monde social.

Rapidement, puis au fil des années, la représentation politique du mouvement associatif étudiant s'impose dans le paysage électoral étudiant. Cette forme de représentation politique n'a pas à ce jour de retranscription sur le monde social. Elle confirme l'actualité d'une reconfiguration de l'espace revendicatif et surtout représentatif, un décloisonnement de ces derniers, les syndicats et partis politiques perdant le monopole dont ils jouissaient dans la société industrielle. Les associations, antérieurement cantonnées au domaine de l'assistanciel, s'émancipent et s'imposent comme nouvel acteur du dialogue social.

La crise des identités pré-professionnelles générée par le C.I.P. et la volonté d'implantation d'entités privées dans les instances de la F.A.G.E. produiront son éclatement en 1994. Emportées par les vellétés de la S.M.E.R.R.A. en même temps que par certaines ambitions personnelles, trois mono-disciplinaires corporatistes fondent P.D.E., organisation nationale concurrente.

Rejointe peu de temps après par deux autres mono-disciplinaires plus récentes, ce nouveau groupement réactualise surtout l'ancienne C.N.E.F. Sur cet ancien schéma, il réaffirme alors tant ses tendances communautaires que ses affinités fortes avec le libéralisme économique. Cependant, le rapport de force dans la relation corporations étudiantes et mutuelles s'est entre-temps inversé, donnant une prédominance claire aux dernières. Corporations impliquées, mono-disciplinaires participantes comme bénévoles étudiants partis prenantes de cette entreprise ne réaliseront l'acuité de cette inversion que nombre d'années plus tard.

Deux perspectives du syndicalisme associatif étudiant s'opposent alors. La première, mise en œuvre par la F.A.G.E., défend une approche transversale des problématiques. Elle s'appuie sur la diversité du local. La seconde, défendue par P.D.E., prône une approche identitaire des problématiques, fondée sur l'homogénéité et la verticalité des identités pré-professionnelles.

La F.A.G.E. étend peu à peu son influence et son réseau de relations, tant sur le secteur de l'économie sociale que sur le champ de la représentation. En s'étoffant, elle

éclaircit peu à peu la nébuleuse associative étudiante, permettant de mieux la découvrir. Indépendance, multiplicité, spécialité des structures et des projets en sont les principaux vecteurs de développement. Surtout, les associations étudiantes donnent à voir une fuite plus qu'un rejet de toute norme rationnelle, privilégiant l'individu et sa liberté. La fluidité, l'insaisissable disposent de profonds supports dans les formes de l'engagement collectif étudiant d'aujourd'hui

Sur cette période, les modalités de l'engagement associatif étudiant reproduisent celles visibles sur l'ensemble du monde social, les poussant parfois à l'excès. La radicalité s'inscrit dès lors dans les formes de l'action collective étudiante.

La transitivité du message associatif étudiant se concentre à ce jour sur les aspects pratiques de ce dernier, même si les innovations en matière de rapport au politique et d'hybridation d'activités représentatives et d'activités économiques disposent de nombreuses chances de réapparaître d'ici quelques temps sur le monde social, de part leur caractère attractif et concret.

Le paysage associatif étudiant qui émerge peu à peu reste difficilement identifiable à tout autre acteur du monde social (syndicat, associations, partis, ...). Il emprunte à chacun de ses différents acteurs des formes, tout en les réadaptant et en les performant le plus souvent.

1) Les associations étudiantes sont ainsi beaucoup plus inscrites que les autres organisations du monde social dans l'économie, de part une forte présence de financements privés dans l'origine de leurs ressources. Les associations étudiantes montrent alors de manière avant-gardiste les limites des collusions qu'il est possible d'entretenir avec ce type de partenaires. Elles montrent aussi les outils dont le secteur sans but lucratif peut se doter, afin d'éviter les dérives. En expérimentant tant les risques que les solutions, le monde associatif étudiant donne certainement à voir une innovation utile ultérieurement pour l'ensemble des organisations du monde social.

Elles se construisent en outre sous une forme hybride, conjuguant le plus souvent activités économiques et activités syndicales et/ou politiques. Cette forme d'action duelle est inédite en France, préfigurant sans doute, par le jeu de la transitivité des modes d'agirs collectifs du monde associatif étudiant vers le secteur sans but lucratif, son développement à venir dans ce dernier.

2) Les associations étudiantes développent deux formes principales d'engagements politiques :

- un engagement sur des actes de service au profit d'une population dont les élites de l'association sont issues : cette typologie d'agirs politique est plutôt le fait des associations de filières et des associations thématiques de loisirs, .... L'acte politique se concrétise notamment par une volonté de présence au sein des conseils d'universités et consoeurs, c'est-à-dire dans les instances qui répondent au mieux aux besoins pratiques du moment. L'acte politique est alors envisagé comme un levier technique pour la réalisation d'une mission socio-économique.
- un engagement sur des actes de service au profit d'une population dont les élites de l'association ne sont pas issues : le cas archétypal est alors celui des associations thématiques à vocation sociale et/ou humanitaire. Ces associations promeuvent alors un agir politique de sens, fondé sur des valeurs. Si là encore les attendus de résultats sont immédiats, ils s'inscrivent en revanche dans une perspective plus globale.

Particularisme étudiant, les fédérations se transforment en lieux de synthèse entre syndicalisme professionnel atypique et dynamiques socio-humanitaires tournées vers l'altérité. Elles font se rejoindre économie, monde du travail par l'identité pré-professionnelle, communauté d'appartenance et conscience de l'altérité. Elles donnent enfin à voir une complémentarité inédite entre organisations locales de différents types pour la réalisation de projets. Le secteur associatif étudiant dispose, cette fois encore, d'une antériorité certaine, préfigurant sans aucun doute des formes de relations à venir entre organisations du monde social. Elles impactent à ce titre les formes à venir de l'engagement des individus dans le monde social.

Elles s'émanent progressivement de leur rôle antérieur d'animateurs locaux, et jouent désormais davantage un rôle d'aiguillon de la société, « d'incubateur social », certaines des avancées obtenues par les associations étudiantes se diffusant ensuite sur l'ensemble du corps social, que ce soit par le jeu de la transitivité de l'agir associatif étudiant ou par celui de l'exemplarité (action étudiante innovante qui stupéfait et se voit ensuite reprise par la société civile). Elles constituent des sources d'inspiration pour les institutions qu'elles côtoient, et qui reprennent et diffusent au fil du temps certaines de leurs idées, pour les institutionnaliser. Elles impactent alors d'autant les formes à venir de l'engagement des individus dans le monde social.

Les associations étudiantes constituent aussi un nouvel outil de lutte social, tentant de conjuguer à la fois dimension gestionnaire (pratiques anciennes et maîtrisées) et par instant postures contestataires (pratiques nouvelles). Comme le souligne à ce titre le Bilan de la Vie Associative 2004-2007, « *On assiste ainsi à une transformation de la configuration du secteur : le monde étudiant utilise de plus en plus le mode associatif, à la fois pour la défense et l'expression, et également pour mettre en oeuvre des savoir-faire durant les périodes de formation* » (<sup>380</sup>). Elles transforment à ce titre la perception des individus sur l'agir associatif et donc leurs modalités d'engagement dans le collectif.

A l'instar des autres organisations du monde social, les associations étudiantes s'impliquent ainsi dans la conquête de nouveaux droits pour les individus. Elles participent aussi à l'affirmation de certaines problématiques sociétales sur l'ensemble de la société. En se réappropriant certains thèmes à caractère d'urgence et/ou de fortes dimensions éthiques (commerce équitable, accès aux soins, O.G.M., ...), le mouvement associatif étudiant contribue à leur mise en lumière et leur expansion sur l'ensemble de la société. On assiste surtout à l'émergence de projets nouveaux sur des thématiques parfois plus anciennes et qui, par leur originalité et leur pertinence, vont transformer durablement les modalités futures de l'engagement collectif des individus dans le monde social. Ainsi en est-il par exemple de l'action d'I.S.F., fondateur avec A.V.S.F. et le C.C.F.D., de Max Havelaar France en 1992, désormais principale O.N.G. de référence sur le commerce équitable en France. De fait, cela impacte les formes de l'engagement collectif des individus dans le monde social.

3) Les associations étudiantes font montre d'une forte capacité de diffusion des informations, y compris techniques. Elles se démarquent notamment des autres organisations du monde social par une importante et précoce utilisation d'Internet, comme outil de structuration des réseaux ainsi que comme vecteur de construction de projet. De part leur fort taux d'équipement en matière de T.I.C., les associations étudiantes disposent d'une avance notable. Cette capacité de communication leur donne alors une capacité d'impulsion

<sup>380</sup> ( ) Conseil National de la Vie Associative, *Bilan de la vie associative : 2004-2007*, La Documentation Française, mars 2007, 281 pages.

et de changements, par les connaissances accrues qu'elles induisent pour les bénévoles étudiants.

De part ce potentiel communicationnel, les associations étudiantes semblent donner à voir les nouvelles formes instituées de l'expression de la contestation sociale. Elles se font en effet supports de manifestations étudiantes, de revendications, ... à la fois sous formes revendicatives et/ou festives. Dès lors, les associations étudiantes participent au déclin des institutions, principaux interlocuteurs du monde social, et donc par incidence aux évolutions des formes à venir de l'engagement collectif des individus.

Cette croissance des pratiques relationnelles se conjugue avec un rejet marqué de tout formalisme. La sociabilité s'impose, en s'appuyant sur l'informel. Ce dernier sert ainsi de base à la construction des réseaux d'individus, et reconfigure les liens entre organisations et ainsi qu'en interne, entre individus. La mémoire collective se personnalise, chaque bénévole d'une époque devenant un dépositaire parcellaire de celle-ci. La reconstitution de la mémoire impose alors le recours au relationnel, et il se tisse un lien dialectique entre informel et relationnel. Néanmoins, la forme de l'engagement collectif étudiant se construit entre forme sociétaire et communautaire, la communauté ne se constituant que postérieurement à l'intégration de l'individu dans le groupe. Sur cette base et celle de l'informalité croissante, l'investissement étudiant dépasse très largement celui visible sur l'ensemble du monde social.

4) L'agir associatif étudiant comporte une importante dimension expérientielle pour l'individu bénévole. L'économie est entrevue par ce dernier à la fois comme moyen de réalisation de ses objectifs et comme construction d'une expérience personnelle réutilisable sur le monde du travail ainsi que dans sa vie relationnelle. Pour l'individu, l'expérience associative doit s'insérer dans sa construction personnelle en tant que sujet.

Il s'exprime donc, sur le milieu associatif étudiant, de nouvelles attentes de l'individu envers le collectif, visant à faire se concilier expérience bénévole et trajectoire de vie. L'utopie principale qui guide les bénévoles étudiants se définit comme une utopie de création, d'invention, de réalisation de ses propres envies et de ses projets. La passion et le ludique disposent de toutes leurs places dans l'expérience associative étudiante, comme vecteur d'affirmation de soi et de son identité particulière. L'objectif est alors de concilier rationnel et passionnel à l'échelle de l'individu.

Les associations étudiantes constituent donc des facteurs importants d'expansion du nouvel individualisme, qui se construit dans une spécialisation croissante des projets. Elles jouent ainsi un rôle d'aiguillon pour les individus dans la prise de conscience de leur individualité, de leur corps, et de la responsabilisation de soi. A ce titre, les associations étudiantes se font souvent préceurseurs sur des idées de projets, impulsant par effet de diffusion leur apparition ultérieure sur l'ensemble de la société. L'agir associatif étudiant transforme alors les modes d'engagements des individus dans le monde social, tant par la transivité des pratiques que par l'exemplarité des réalisations.

La fonction expérientielle de l'agir associatif étudiant s'observe aussi par l'impact positive que les anciens militants associatifs étudiants ont au sein des les entreprises dans lesquels ils sont employés (moins de cessation d'activités des entreprises notamment). L'influence du militantisme associatif étudiant produit donc des incidences indéniables jusque sur les formes d'engagements des individus dans le monde du travail. L'agir associatif étudiant construit ainsi des individus plus responsables socialement et professionnellement, dont les actions vont modeler celles de leurs congénères et la forme de l'engagement de ces derniers dans la structure sociale qu'est le lieu de travail.

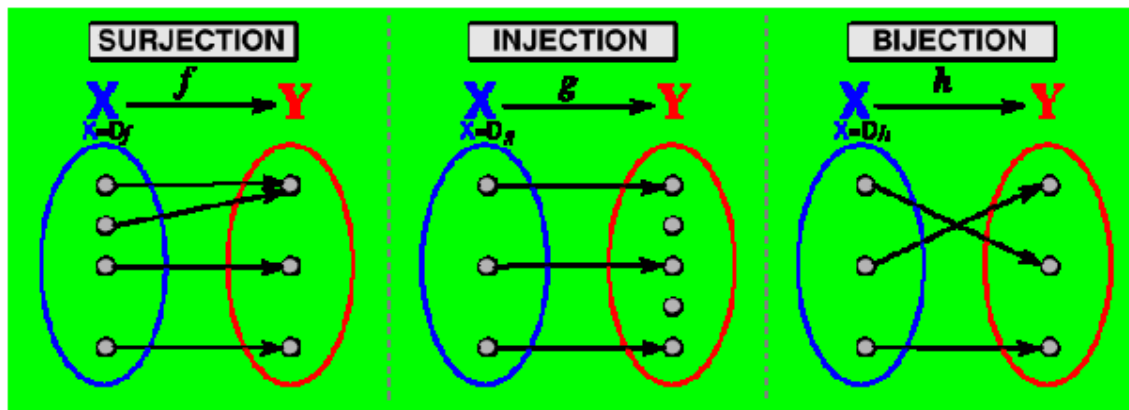
5) Par sa tentative de synthèse entre monde de l'économie et monde de la culture, actrices de la reconnaissance de l'altérité, les associations étudiantes donnent à voir certaines des formes du Sujet tourainien à venir. En même temps, en tant qu'écoles de formation et de responsabilisation des individus, elles transforment peu à peu ces derniers en Sujets.

Les associations étudiantes oeuvrent ainsi à l'émergence d'une conscience humaine universelle, sorte de socialité tertiaire. Par le biais de ces dernières, le bénévole étudiant tente dans le même temps de construire des réponses aux nouveaux risques encourus par les individus. Des projets étudiants émergent par exemple autour de la notion de risques sociétaux, environnementaux, ainsi qu'autour de risques liés à l'individu : obésité, santé, usages de psychotropes, ... Pour mobilisateurs qu'ils soient, ces ralliements autour de la notion de risques potentiellement vécus ne constituent cependant pas un fil directeur des engagements et mobilisations collectives des étudiants. A la différence de ce qu'il est possible d'observer sur le reste du monde social, ces risques mobilisent mais ne transcendent pas.

Cette différence importante vient notamment du fait que cette notion de risque est déjà intégrée depuis longtemps chez les nouveaux bénévoles. Elevés depuis leur plus jeune âge dans ce sentiment diffus de risques sociétaux contre lesquels il faut se prémunir, les bénévoles associatifs étudiants actuels vivent ceux-ci de manière différente. Pour ces derniers, le risque est objectivé depuis longtemps, et ne fait donc pas l'objet d'un traitement passionnel. Le rapport qui s'élabore face aux problématiques sociales actuelles est alors plus distancié, permettant une analyse plus objective et un traitement différent, qui n'exclut pas le passionnel dans la construction de ses modalités de réponses. De fait, l'engagement bénévole étudiant actuel se construit un peu à l'inverse de l'actualité du monde social, paniqué par la notion de risques grandissant et tentant d'y apporter des réponses les plus objectives. L'ascension progressive de ces nouvelles générations dans les différentes sphères sociales conduira à l'expansion de cette approche sur l'ensemble du monde social et l'extinction consécutive de nos approches actuelles, impactant dès lors les modalités d'engagements des individus sur l'ensemble de la société.

Comme nous avons pu le voir lors des lignes qui précèdent, les vecteurs de transformations des modes d'engagement des individus au sein des associations étudiantes impactent (en totalité ou partiellement selon les cas) certains modes d'engagements des individus sur le monde social. Les innovations du secteur associatif étudiant en matière de loisirs, les prises de positions politiques, les formes même des projets et des structures se voient dans un nombre certain de cas réappropriées à des degrés divers quelques années plus tard par l'ensemble du monde social. Par ordre décroissant, les principales différences s'observeront sur les projets et les idées, et dans une moindre mesure sur les modes de relation entre individu et collectif ou sur les formes de structuration des organisations.

D'un point de vue mathématique, la relation monde étudiant / monde social s'apparente à une relation partiellement surjective (cf. graphique n°48) :



Graphique n°48 : Fonctions injectives, surjectives, bijectives.

Comme le montre le schéma ci-dessus, une surjection est définie par la règle qui, à un ou plusieurs éléments de l'ensemble de départ (dans notre cas le monde associatif étudiant), associe un élément de l'ensemble d'arrivée (le monde social). Cette surjection est partielle, en ce sens que toutes les dynamiques qui animent le monde associatif étudiant ne trouvent par forcément une retranscription pleine et entière sur le monde social.

En revanche, tous les vecteurs transformatifs du monde social ne disposent pas forcément d'un point de départ sur le monde étudiant. C'est le cas notamment dans le rapport qu'entretiennent les organisations de ces deux univers au fédéralisme local. La relation est donc aussi partiellement injective.

La relation n'est pas bijective puisqu'à tout élément de départ, la relation n'associe pas de manière absolue un élément de l'ensemble d'arrivée. Il existe des vecteurs de transformation du monde associatif étudiant qui n'impactent pas le monde social, de même qu'il existe des éléments de transformation du monde social sans antériorité sur le monde associatif étudiant.

L'hypothèse de départ consistant à penser le monde associatif étudiant comme préfiguratif des évolutions du monde social s'avère donc fautive dans une perspective intégrale. Une telle assertion ne peut s'entendre que sous un angle relativiste. Néanmoins, le caractère surjectif de la relation confère *de facto* la primauté des transformations des modes d'engagement collectif au monde associatif étudiant.

Les divergences évoquées font que l'on ne peut prendre l'agir étudiant comme modèle préfiguratif total des évolutions à venir sur le monde social. Le monde associatif étudiant renseigne, donne des indications, mais aucune vérité absolue. Plus qu'un modèle, il s'agit donc d'un lieu d'exploration, de part le caractère fortement performatif du milieu associatif étudiant, de formes nouvelles et inédites de projets d'engagement collectif des individus, qui pour certaines seront reprises ultérieurement sur l'ensemble du monde social. En ce sens, les propos de Marcuse comme de Touraine du début des années soixante-dix se voient confirmés par notre actualité, dans la limite de notre sujet d'études et d'une certaine forme de relativisme.

Cette recherche fournit néanmoins un certain nombre d'avancées par rapport aux travaux préexistants. Elle permet dans un premier temps de fournir dès à présent à tout travail ultérieur sur le sujet, des informations quantitatives importantes sur le milieu associatif étudiant. Au-delà de l'éclairage apporté sur un pan à ce jour presque inexploré du secteur associatif et d'ouvrir à des comparaisons, ces données permettent de mettre en évidence les points forts, les spécificités du secteur associatif étudiant. Elles interdisent désormais

l'amalgame et les regroupements statistiques sans pertinence, et permettent de mieux sérier et répartir plus justement les différentes activités du milieu associatif étudiant dans les grands pôles du secteur sans but lucratif.

Ce travail démontre dans le même temps qu'il existe un lien véritable entre engagement dans le milieu associatif étudiant et engagement ultérieur des individus dans le monde social. Il donne à voir de manière claire qu'il existe un aspect préfiguratif à l'engagement associatif étudiant, ce dernier réalisant des projets, des agirs collectifs, qui réapparaissent quelques années plus tard dans les structures du monde social. A ce titre, il permet d'ouvrir à des analyses prospectives sur le monde social, sur la base des réalités actuelles du milieu associatif étudiant. Il confirme notamment le renversement qui s'opère sur les acteurs de la représentation, les syndicats et partis, en pointe lors de la première modernité, se voyant peu à peu supplantés dans ce rôle par les associations au cours de l'émergence de la seconde modernité.

Ce caractère préfiguratif n'est en fait que la retranscription, sur le milieu étudiant et sous des formes particulières, de la capacité transitive dont disposent les caractéristiques du secteur sans but lucratif, mise en évidence par Agrikoliansky, Fillieule et Mayer dans le cas de l'altermondialisme en France. Dans le cas de l'altermondialisme, la transitivité se fait au niveau des messages et des idées directrices par une réappropriation de ces derniers par des groupes nouveaux d'individus au travers d'une transformation des formes du discours. A deux époques distinctes, il est ainsi possible de voir réapparaître un même thème d'engagement au sein d'organisations différentes, qui se voit reformulé et remis au goût du jour après une période plus ou moins longue de mise en sommeil. S'appuyant sur des personnes comme sur des réseaux, le caractère transitif des thèmes de la mobilisation permet alors de tirer un fil conducteur entre objet d'engagement collectif actuel et antérieur.

Complétant cette recherche sur le mouvement altermondialiste, le travail réalisé ici montre que cette transitivité se donne aussi à voir dans les pratiques, les projets et les formes de l'engagement. Peu versé dans la mobilisation et la contestation sociale, le secteur associatif étudiant permet de donner à voir, par ses particularismes, que ce phénomène de transitivité est aussi présent sur des aspects concrets, techniques et formels, des engagements collectifs des individus. Il s'appuie là aussi tant sur des individus que sur des réseaux.

Les anciens militants associatifs étudiants, passés leur vie universitaire, influencent ainsi ultérieurement les organisations et les réseaux collectifs qu'ils intègrent, à partir de leur expérience antérieure. Les projets, techniques, modes d'organisation, réapparaissent dès lors par l'action décidée des mêmes individus à deux périodes différentes de leurs vies. Cette transitivité s'appuie sur la conviction individuelle, la capacité dont devient dépositaire chaque bénévole à se dire que ce qu'il réalise, a réalisé, produit du sens, une goutte d'eau essentielle et nécessaire pour le collectif.

Cette transitivité peut aussi trouver sa source dans le caractère exemplaire d'une action ou d'un projet, qui conduit des individus ou des structures du monde social à se réapproprier l'idée, en la reformulant le cas échéant. Les modes opératoires et les aspects techniques se diffusent alors au gré des réseaux.

Processus ni similaires ni différents, la transitivité des idéaux comme des pratiques se complètent pour affirmer conjointement la capacité dont dispose le mouvement associatif à ne pas perdre la mémoire des bonnes idées et à savoir gérer la transmission de ces dernières vers demain.



Cette recherche démontre en outre la continuité de validité de l'analyse portée en son temps par Marcuse et Touraine. Le milieu étudiant, et notamment le milieu associatif étudiant, constitue toujours l'un des éléments moteur de la transformation sociale, et notamment pour ce qui concerne le cadre de cette recherche, moteur des évolutions des outils collectifs de celle-ci.

Ce travail permet en outre d'affirmer la réalité d'un continuum de pensée entre la grande U.N.E.F. et la F.A.G.E., au travers des différentes phases inclusives et exclusives qu'a connu le mouvement associatif étudiant tout au long de son existence. Le mouvement associatif étudiant fut ainsi successivement bâti sur un modèle d'organisation inclusif (période de croissance de l'U.N.E.F. jusqu'en 1965 environ), puis d'organisation exclusive dans le but de faire face à un environnement hostile (période F.N.E.F., C.L.E.F., puis C.N.E.F. de 1965 à 1990), enfin de nouvelle organisation inclusive une fois l'environnement jugé apaisé (naissance de la F.A.G.E.). On peut donc bien parler d'un continuum, la F.A.G.E. n'étant alors qu'une « nouvelle cause » (à ceci près que dans notre cas d'études, il s'agira davantage de formes nouvelles d'agir collectif) s'appuyant elle aussi sur une « longue histoire ».

Enfin, les résultats de cette recherche montrent sans équivoque que les associations étudiantes constituent un acteur fortement moteur dans l'émergence du Sujet. A la croisée des mondes des techniques et de l'économie et celui de la communauté, inscrit dans un rapport de distanciation critique, le monde associatif étudiant participe dans le même temps à l'émergence d'une plus grande reconnaissance de l'Autre, tout en se positionnant, lorsque besoin est, dans une attitude d'opposition, de contestation envers toute forme de domination. Sujet, le mouvement associatif étudiant est dès maintenant créateur de sens et de changement en même temps que de rapports sociaux et d'institutions politiques nouveaux.

La synthèse de mes travaux précédents sur l'impact du monde associatif étudiant sur le développement local, avec cette nouvelle recherche traitant de la qualité transformative de ce milieu sur les formes de l'engagement des individus dans le monde social et sur le caractère par instant préfiguratif de l'action associative étudiante, conduit désormais à penser un rôle plus global de cette dernière. A l'évidence, le monde associatif étudiant agit comme acteur moteur de la transformation sociale. Il reste donc aujourd'hui à résoudre scientifiquement cette dernière question pour disposer enfin d'une vue globale sur l'impact du monde associatif étudiant dans la société, en s'appuyant certainement sur la dimension transitive de l'action et de la pensée associative du mouvement.

# Glossaire

AC !	Agir ensemble contre le chômage
ACCEDE	Aide et Conseil à la Création d'Entreprise et au Développement de l'Emploi
ACEML	Association Corporative des Etudiants de Médecine de Lille
ACP	Analyse en Composante Principale
AIESEC	Association Internationale des Étudiants en Sciences Économiques et Commerciales
AEMI	Association des Etudiants en Management à l'Institut d'administration des entreprises de Metz
AER	Association des Etudiants de la Rochelle
AFC	Analyse Factorielle des Correspondances
AFEV	Association de la Fondation Etudiante pour la Ville
AFGES	Association Fédérative Générale des Etudiants de Strasbourg
AFIJ	Association pour Faciliter l'Insertion des Jeunes
AFNEUS	Association Fédérative Nationale des Etudiants Universitaires Scientifiques
AG	Assemblée générale
AGE	Association Générale Etudiante
AGEM	Association Générale des Etudiants de Montpellier
AGIL	Association Générale des IUT de Lyon
AIDES	Association de Lutte contre le Sida
AJS	Association des Jeunes Socialistes
AMAP	Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
AMRU	Alliance des Mouvements Réformistes Universitaires
ANEMF	Association Nationale des Etudiants en Médecine de France
ANEPF	Association Nationale des Etudiants en Pharmacie de France
ANESF	Association Nationale des Etudiants Sages Femmes
ANESTAPS	Association Nationale des Etudiants en STAPS
APAJH	Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés
AVE	Association Valentinoise des Etudiants
AVSF	Agronomes et Vétérinaires Sans Frontière
BDE	Bureau des élèves
BDIC	Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine
BEP	Brevet d'Etudes Professionnelles
BNEI	Bureau National des Elèves Ingénieurs
CA	Conseil d'Administration
CADR	Collectif des Associations de Développement en Rhône-Alpes
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CCFD	Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement
CEE	Communauté Economique Européenne
CES	Contrat Emploi Solidarité
CEVU	Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire
CFDT	Confédération Française Des Travailleurs
CFTC	Confédération Française des Travailleurs Chrétiens
CGT	Confédération Générale du Travail
CHS	Comité d'Hygiène et de Sécurité
CILG	Comité Interprofessionnel du Logement de Guyenne et de Gascogne
CIP	Contrat d'Insertion Professionnelle
CLEF	Comité de Liaison des Etudiants de France
CLERU	Comité de liaison des étudiants pour la réforme universitaire
CLIEF	Comité de Liaison et d'Information des Etudiants de France
CNAJEP	Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire
CNEF	Confédération Nationale des Etudiants de France
CNESER	Conseil National de l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche
CNOUS	Conseil National des Œuvres Universitaires et Sociales
COURLY	Communauté Urbaine de Lyon
CPE	Contrat Professionnel d'Embauche

# Bibliographie

NOM	Titre de l'ouvrage	Editions	Année d'édition
AGRIKOLIANSKY Eric, FILLIEULE Olivier, MAYER Nonna	<i>L'altermondialisme en France, la longue histoire d'une nouvelle cause</i>	Flammarion	2005
ANDOLFATTO Dominique & LABBE Dominique	<i>Sociologie des syndicats</i>	Editions La Découverte	2000
ARCHAMBAULT Edith	<i>Le secteur sans but lucratif</i>	Editions Economica	1996
ARENDT Hanna	<i>Qu'est ce que la politique ?</i>	Editions du Seuil	1995
ARENDT Hanna	<i>Condition de l'homme moderne</i>	Collection Agora, Calmann-levy	2001
ARON Raymond	<i>La révolution introuvable</i>	Editions Fayard	1968
AUBRY Martine & DUHAMEL Olivier	<i>Petit dictionnaire pour lutter contre l'extrême droite</i>	Éditions du Seuil	1995
BACHY Jean Paul et Claudine	<i>Les étudiants et la politique</i>	Armand Colin	1973
BARTHELEMY Martine	<i>Associations : un nouvel âge de la participation ?</i>	Presses de Sciences Po	2000
BAUDELOT Christian & alii	<i>Les étudiants, l'emploi, la crise</i>	Petite collection Maspero	1981
BAUDRILLARD Jean	<i>La société de consommation</i>	Editions Denoël	1970
BECK Ulrich	<i>La société du risque</i>	Champs, Flammarion	2003
BECK Ulrich	<i>Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la modernité</i>	Alto Aubier	2003
BECQUET Valérie & DE LINARES Chantal, sous la direction de	<i>Quand les jeunes s'engagent</i>	l'Harmattan	2007
BELORGEY Jean-Michel	<i>Cent ans de vie associative</i>	Presses de Sciences Po	2000
BEROUD Sophie, MOURIAUX René & VAKALOULIS Michel	<i>Le mouvement social en France</i>	La dispute	1998
BLOCH-LAINE François	<i>Faire société</i>	Editions Syros	1999
BOLTANSKI Luc & CHIAPELLO Eve	<i>Le nouvel esprit du capitalisme</i>	Gallimard	2001
BOUDON Raymond	<i>Déclin des valeurs, déclin de la morale ?</i>	Presses Universitaires de France	2002
BOURDIEU Pierre	<i>Les héritiers</i>	Les Editions de Minuit	2002
BOURDIEU Pierre & PASSERON Jean Claude	<i>La reproduction</i>	Les Editions de Minuit	1999
BRAUD Philippe	<i>Sociologie politique</i>	L.G.D.J	1996
BROCHIER Jean Christophe & DELOUCHE Hervé	<i>Les nouveaux sans culottes</i>	Paris Grasset	2000
CALORI Roland & TUGRUL Atamer	<i>L'action stratégique</i>	Les Editions d'organisations	1991
CASTEL Robert	<i>Métamorphoses de la question sociale</i>	Editions Fayard	1995
CASTELLS Manuel	<i>La société en réseau</i>	Editions Fayard	1999
CASTELLS Manuel	<i>Le pouvoir de l'identité</i>	Editions Fayard	1999 285



NOM	Titre de l'ouvrage	Editions	Année d'édition
CHANIAL Philippe	<i>La délicate essence de la démocratie : solidarité, don et association</i>	Revue du M.A.U.S.S.	n°11, sem. 1998
CHATAGNER François	<i>La protection sociale</i>	Editions Le Monde	1993
CHOMSKY Noam	<i>De la propagande</i>	Editions Fayard	2005
COMTE Auguste	<i>Cours de philosophie positive</i>	Editions Larousse	1936
Conseil National de la Vie Associative	<i>L'engagement syndical et associatif des jeunes</i>	l'Harmattan	2003
CROZIER Jacques	<i>Etat modeste, Etat moderne</i>	Points	Réédition 1991
CROZIER Jacques	<i>L'acteur et le système</i>	Editions du Seuil	1977
CROZIER Jacques	<i>Le phénomène bureaucratique</i>	Editions du Seuil	1963
DE LA FOURNIERE Michel & BORELLA François	<i>Le syndicalisme étudiant</i>	Editions du Seuil	1957
DEFRASNE Jean	<i>Histoire des associations françaises</i>	l'Harmattan	2004
DELUMEAU Jean, sous la direction de	<i>Le fait religieux</i>	Editions Fayard	1993
DIEU Anne-Marie	<i>Valeurs et associations. Entre changements et continuité.</i>	l'Harmattan	1999
DUBET François	<i>Le déclin de l'institution</i>	Éditions du Seuil	2003
DUBET François, FILATRE Daniel (et alii)	<i>Universités et villes</i>	l'Harmattan	1994
DUMONT Louis	<i>Essais sur l'individualisme</i>	Éditions du Seuil	1983
DURAND Jean-Pierre & WEIL Robert	<i>Sociologie contemporaine</i>	2eme éd., VIGOT	1997
DURKHEIM Emile	<i>De la division du travail social</i>	Presses Universitaires de France	5eme Ed. 1998
EHRENBERG Alain	<i>L'individu incertain</i>	Editions Pluriel, Hachette littératures	2001
EHRENBERG Alain	<i>La fatigue d'être soi</i>	Editions Poche Odile Jacob	2001
ELIAS Norbert	<i>La société des individus</i>	Fayard	juin-05
ERLICH Valérie	<i>Les nouveaux étudiants, un groupe social en mutation</i>	Armand Colin	1998
FILLIEULE Olivier, sous la direction de	<i>Le désengagement militant</i>	Belin	2005
FILLIEULE Olivier, PECHU Cécile	<i>Lutter ensemble – les théories de l'action collective</i>	l'Harmattan	2008
FISCHER Didier	<i>L'histoire des étudiants en France de 1945 à nos jours</i>	Flammarion	2000
FORRESTER Viviane	<i>L'horreur économique</i>	Editions Fayard	1997
FREUD Sigmund	<i>Totems et tabous</i>	Petite Bibliothèque Payot	Nouv. Ed. août 2000
FRIEDBERG Erhard & MUSSELIN Christine	<i>Le gouvernement des universités, perspectives comparatives</i>	l'Harmattan	1992
FRIEDMANN Georges	<i>Le travail en miettes</i>	Idées, NRF	1968 287
GALLAND Olivier, OBERTI Marco	<i>Les étudiants</i>	Repères	1996
GALLAND Olivier, sous la direction de	<i>Le monde des étudiants</i>	Paris, Presses Universitaires de France	1995
<b>NOM</b>	<b>Titre de l'ouvrage</b>	<b>Editions</b>	<b>Année d'édition</b>
GALICHET Marcel	<i>La religion dans la démocratie</i>	Éditions	1994









NOM	Titre de l'ouvrage	Editions	Année d'édition
----	<i>Une seule solution, l'association ?</i>	La Revue du M.A.U.S.S., n°11	Premier semestre 1998
----	<i>L'autre socialisme – Entre Utilitarisme et totalitarisme</i>	La Revue du M.A.U.S.S. n°16	second semestre 2000
----	<i>Chassez le naturel ...</i>	La Revue du M.A.U.S.S. n°17	Premier semestre 2001
BAGGIONI Daniel	<i>Le discours syndical étudiant</i>	Paris X, Nanterre, Recherche en sociolinguistique	1971
BARZENET Sylvie	<i>Expérience de Colombey les belles, canton de Meurthe et Moselle</i>	Revue Territoires	Décembre 92
BECQUET Valérie	<i>L'étudiant, acteur de la vie associative</i>	Revue Factuel n°2	Janvier 1998
BREMOND Janine & GELEDAN Alain	<i>Dictionnaire des théories et mécanismes économiques</i>	Hatier	1988
BRIE Gabriel	<i>La fin du modèle associatif dans les organisations de l'action sociale ?</i>	Mémoire pour l'obtention du Certificat International d'Ecologie humaine, Pau et pays de l'Adour	2007
Conseil National de la Vie Associative	<i>Bilan de la vie associative : 2004-2007</i>	La Documentation française	Mars 2007
COHEN J.L. & ARATO A	<i>Un nouveau modèle de société civile</i>	Les temps modernes, n°564	Juillet 1993
COME Thierry & MORDER Robi, sous la direction de	<i>Rapport pour l'O.V.E., Les engagements des étudiants, formes collectives et organisés d'une identité étudiante, Etat des savoirs</i>	Observatoire de la Vie Etudiante	Juin 2009
CABON Mickaël et CUIGNET Frédéric	<i>Les associations étudiantes en question</i>	Revue de l'Université n°16	1998
DANIEL Guy	<i>La faluche, Histoire, Décryptage et Analyse</i>	Thèse pour le Doctorat en Médecine, Lille	1990
DELAIRE Bernard	<i>Apports, contributions du syndicalisme étudiant au syndicalisme des professions libérales de 1939 à 1955</i>	Thèse de chirurgie dentaire, directeur Guy Penne, Paris VII	1976
DESANTI Raphaël	<i>L'invention permanente du syndicalisme étudiant</i>	Mémoire de D.E.A. de Sciences Sociales, Nantes	1997
FERREOL Gilles	<i>Dictionnaire de sociologie</i>	Armand Colin	Mai 1996
FREMY Dominique & alii	<i>Quid 2003</i>	Editions Robert Laffont	2003
GUILBERT Madeleine	<i>Femmes et syndicats en France</i>	Sociologie et Société, volume 6 n°1	1974
GUERRIEN Bernard	<i>L'économie néo-classique</i>	Repères	1991
KATOPTITSA Volen	<i>AGET Canal Historique Essai d'une rétrospective de l'A.G.E. de Toulouse</i>	<a href="http://katoptitsa.free.fr">http://katoptitsa.free.fr</a>	2004



NOM	Titre de l'ouvrage	Editions	Année d'édition
KESSLER Thierry	<i>Regard sur l'engagement étudiant et l'exemple de la faculté de Médecine de Rennes</i>	Thèse pour le Doctorat de Médecine, Université de Rennes I	2002
LE GOC Hervé	<i>L'Association Générale des Etudiantes et Etudiants Rennais de 1919 à 1940.</i>	Mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Rennes	1999
LICHET Thierry	<i>Du mouvement associatif comme acteur de développement local</i>	Mémoire de D.E.S.S. de S.A.D.L., Université Catholique d'Angers.	1997
ORKIBI Eithan	<i>Ethos collectif et Rhétorique de polarisation : le discours des étudiants en France pendant la guerre d'Algérie</i>	<i>Argumentation et Analyse du Discours</i> , n° 1, Université de Tel-Aviv, ADARR	2008
Observatoire de la Vie Etudiante	<i>Collectivités territoriales et Vie Etudiante</i>	O.V.E.	2002
PITTI Laure	<i>Ouvriers algériens à Renault Billancourt de la guerre d'Algérie aux grèves d'O.S. des années 70. Contribution à l'histoire sociale et politique des ouvriers étrangers en France</i>	Thèse pour l'obtention du grade de Docteur, sous la direction de GALLISSOT René, Université Paris VIII	2002
POLACK Jean-Claude	<i>D'où venons-nous, que sommes-nous, où allons-nous ?, Recherches universitaires</i>	Recherches universitaires, n°2	1963
SEGURA Manuel	<i>La faluche, une forme de sociabilité estudiantine</i>	Mémoire de maîtrise en Histoire Poitiers	1994
Sa Sainteté le Pape Léon XIII	<i>Encyclique Rerum Novarum</i>	----	1891
Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II	<i>Encyclique Fides et Ratio</i>	----	1998
----	<i>U.N.E.F., où sont tes victoires ?</i>	jeunes-syndicalistes.net	Février 2003
----	<i>La pensée politique</i>	Larousse	1992
----	<i>La revue de l'université</i>	N°13	Hiver 1997 / 1998
----	<i>Historique du mouvement syndical étudiant à Lyon et en France</i>	U.N.E.F.	----
----	<i>Histoire des associations étudiantes françaises</i>	F.A.G.E.	----
----	<i>Histoire des organisations étudiantes</i>	P.D.E.	----

## Textes officiels et notes

AUTEUR	Titre	Publication	Année de publication
Ministère Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur	Circulaire n°2001-159 du 29-08-2001	----	2001
DOOR Jean Pierre, député	Rapport n°1998 sur la recherche publique et privée en France face au défi international	----	2004
NIEL Xavier	<i>Etat de la pratique religieuse en France</i>	INSEE Première n°570	mars 1998
TOURRET Alain, président	Rapport n° 1778 du 6 Juillet 1999 sur le Régime Etudiant de la Sécurité sociale	Assemblée Nationale	1999
INSEE Première, n°920	<i>Une personne sur deux est membre d'une association en 2002</i>	INSEE	sept-03
Note de l'Insee n°946	<i>12 millions de bénévoles</i>	INSEE	févr-04
INSEE Première, n°1011	<i>Un ménage sur deux possède un micro-ordinateur, un sur trois a accès à Internet</i>	INSEE	mars-05

## Journaux

AUTEUR	Titre	Publication	Publications
----	Acteurs Etudiants	P.D.E.	Divers numéros, de 1996 à 2000
----	Amphi News	U.N.E.F. – I.D. Lyon	Du n°1, juin 1994, au n°4, décembre 1994.
----	----	L'express n°2515,	semaine du 16 au 22 Septembre 1999
----	<i>La société française contemporaine</i>	Cahiers français n° 291	mai juin 1999
----	----	l'Humanité	03 mai 1968
----	----	Le Monde	15 Mai 1968
----	Décisions Etudiantes	FAGE	Du n°1, février 1993 au n°86, juin 2004.
DONAGANI Jean Marie	<i>Identités et expressions religieuses</i>	Cahiers français n°291	mai juin 1999
DOYERE Josee	----	Le Monde	30 mai 1968
----	Elus étudiants indépendants et associatifs	F.A.G.E.	Du n°9, avril 2002, au n°19 juin 2004.
----	FACTUEL, la Revue	AnimaFac	Divers numéros
GREISLAMER Laurent	<i>Les bénévoles sont-ils des poires ?</i>	Le Monde	14 mars 2005.
HALIMI Serge	<i>Quand la gauche n'est pas socialiste</i>	Le Monde Diplomatique	Juillet 2002

AUTEUR	Titre	Publication	Publications
----	L'Echo des félés	Fédération des Etudiants de Lyon	Du n°30, février 1994, au n°40, avril 1995, ainsi que quelques numéros de 2004.
----	Le Papier	Fédération des Etudiants du Mans	Divers numéros, de janvier 2000 à juin 2001.
MAMOU Yves	----	Le Monde Economie	14 janvier 1997
NIEDERGANG Marcel	----	Le Monde	23 mai 1968
PIKETTY Thomas	<i>Baisse d'impôts, retour aux fortunes d'antan</i>	Le Monde Diplomatique	Septembre 2001
ROY Joanine	----	Le Monde	29 mai 1968
VIDAL Dominique	<i>La France des « sans-religions</i>	Le Monde Diplomatique, n°570	Septembre 2001

## Divers sites internet.

AUTEUR	Référence
----	<a href="http://ave.valence.free.fr/assoce.php">http://ave.valence.free.fr/assoce.php</a> .
----	<a href="http://www.montaigne.u-bordeaux.fr">www.montaigne.u-bordeaux.fr</a> .
MORDER Robi	<a href="http://www.transfac.fr/quotidien/histoire.htm">www.transfac.fr/quotidien/histoire.htm</a>
Fédération des Etudiants Lorrains	<a href="http://www.fedel.net">http://www.fedel.net</a> . Fédération aujourd'hui disparue
----	<a href="http://www.bnei.org">www.bnei.org</a> .
----	<a href="http://asso.univ-poitiers.fr/adbep">http://asso.univ-poitiers.fr/adbep</a>
----	<a href="http://fedm.univ-lemans.fr">http://fedm.univ-lemans.fr</a> .
----	<a href="http://www.afneus.org">http://www.afneus.org</a> .
----	<a href="http://www.fedeb.org">www.fedeb.org</a>
----	<a href="http://www.F.A.G.E..asso.fr">http://www.F.A.G.E..asso.fr</a> .
----	<a href="http://www.insa-lyon.fr">http://www.insa-lyon.fr</a>
----	<a href="http://www.esc-clermont.fr/">http://www.esc-clermont.fr/</a>
PONSON Jean	Etudiants français et d'outre mer à Besançon en 1954, <a href="http://migrations.besancon.fr">http://migrations.besancon.fr</a>
----	<a href="http://www.fr.aiesec.org">http://www.fr.aiesec.org</a>



# Annexes

Annexe n°1 : NOTE METHODOLOGIQUE SUR LES DEUX PRINCIPALES ENQUETES UTILISEES.

Annexe n°2 : LA NOTION DE SYNDICALISME ETUDIANT

Annexe n°3 : LA CHARTE DE GRENOBLE (U.N.E.F.), LA CHARTE D'ANGERS (F.N.E.F.), LA DECLARATION DES ASSOCIATIONS (F.A.G.E.)

Annexe n°4 : FEDERATIONS LOCALES ET TAILLE DE VILLES

Annexe n°5 : LES ASSOCIATIONS THEMATIQUES

Annexe n°6 : L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES MILITANTS ASSOCIATIFS ETUDIANTS

Annexe n°7 : LES TEMPS D'INVESTISSEMENTS DES MILITANTS ASSOCIATIFS ETUDIANTS

Annexe n°8 : QUELQUES PARCOURS D'ANCIENS RESPONSABLES ASSOCIATIFS ETUDIANTS DE LA f.A.G.E.

Annexe n°9 : ESTIMATION DU NOMBRE D'ASSOCIATIONS ETUDIANTES EN FRANCE

## Annexe n°1 : Note méthodologique sur les deux principales enquêtes utilisées.

Enquête n°2 : les militants associatifs étudiants à l'I.U.T. B de Lyon.

Cette enquête, réalisée en 1995, a l'avantage d'être très riche par son taux de réponse élevé (800 réponses, soit près de 30%). Elle a nécessité plus d'une année pour sa composition, sa diffusion, le recensement des réponses, puis le tri et l'étude proprement dite. Les questions posées cherchent à analyser les cursus universitaires et professionnels des étudiants d'I.U.T. sur cinq promotions. Composée d'une soixantaine de questions portant à la fois sur leur vie dans l'I.U.T. et sur leur devenir *a posteriori*, elle faisait une excellente base quantitative pour une analyse ultérieure de tout autre ordre que l'analyse des taux de réussites.

En effet, l'une des premières questions posées dans le questionnaire s'intéressait à la vie associative des étudiants au sein de leur I.U.T. Grâce à l'outil de traitement Sphinx 2+, nous avons pu comparer deux populations : population militante et non militante. Les résultats de cette enquête nous permettent dès lors de mettre en évidence l'influence de l'expérience associative dans la construction des individus.

Nous avons tout d'abord vérifié la corrélation de la strate de travail (les 800 réponses) avec la population de départ (3 000 questionnaires envoyés). Les indicateurs choisis ont été :

- Le sexe,
- Le baccalauréat d'origine,
- La répartition entre les différents départements de formation.

En effet, ces trois indicateurs, de part les implications qu'ils induisent, nous ont semblé suffisamment réunificateurs : le baccalauréat d'origine nous renvoie par exemple, (cf. rapports d'études de l'O.V.E., 1996) aux Catégories Socio-Professionnelles parentales, le sexe à l'assiduité en cours (cf. rapports d'études de l'O.V.E., 1996) et les départements de formation aux différentes pratiques culturelles et sportives (cf. rapports d'études de l'O.V.E., 1996). Tous ces indicateurs montraient une corrélation entre la strate de départ et la population enquêtée : les résultats issus de cette enquête sont donc entièrement représentatifs de l'I.U.T. B de Villeurbanne.

Ils sont dans le même temps représentatifs de l'ensemble de la population étudiante dans les I.U.T. En effet, la répartition interne de chaque département des étudiants en fonction du sexe et du baccalauréat d'origine reste proche des données nationales sur la population étudiante I.U.T.

Nous avons en revanche procédé à un redressement de la répartition des étudiants par département de formation. Compte tenu de l'existence de données nationales sur ces points, il a dès lors été possible de corréliser notre étude avec d'autres études d'ampleur nationale.

### Enquête n°3 : les associations étudiantes en 1997.

Cette enquête fut réalisée en 1997, lors de mon passage au sein du cercle restreint des bénévoles, stagiaires et salariés de la F.A.G.E. Notre objectif était à la fois de concurrencer AnimaFac et son enquête sur le milieu associatif étudiant, et de mieux connaître les associations étudiantes gravitant dans et autour du réseau F.A.G.E.

L'analyse des résultats bruts m'a rapidement amené à formuler l'hypothèse d'un nécessaire redressement de ces derniers. Ceux-ci dissonaient par instant des réalités du terrain et de mon vécu, rendant délicat toute analyse sur cette base.

Nous avons ainsi posé l'hypothèse, issue de notre connaissance du monde associatif, de notre vécu, après discussion avec d'autres responsables nationaux étudiants et les autres membres de l'équipe de création de cette enquête, que différemment aux résultats bruts de notre enquête où plus de 80 % des associations étudiantes disposent d'un local, dans les faits, ce sont plus des **deux-tiers des associations étudiantes qui ne disposent pas de locaux**.

Les résultats de notre enquête ont donc été redressés sur cette base. A partir de cette hypothèse, et compte tenu du nombre d'associations disposant d'un local ayant répondu à cette enquête, nous pouvons en déduire le nombre théorique d'associations ne disposant pas de locaux qui auraient dû répondre à l'enquête. Par une simple règle de trois, il apparaît que nous aurions dû obtenir 1080 réponses d'associations n'ayant pas de locaux, au lieu de 112 dans notre enquête, soit une population totale d'environ 1620 associations. Ceci donne le premier axe de notre redressement de population (cf. graphique n°1).

Aux vues des données de l'O.V.E. concernant la part des activités associatives au sein des établissements, nous nous sommes posés la question de la nécessité ou non de créer un deuxième axe de redressement qui mettrait en parallèle nos résultats avec ceux de l'observatoire. Cependant, tous les résultats de l'O.V.E. sont centrés sur l'étudiant, alors que nos questions ont comme point d'entrée les associations. Nous nous sommes notamment interrogés sur la validité d'un redressement de notre population en fonction

des lieux d'étude des étudiants. L'O.V.E. fournit en effet un chiffrage, certes restreint mais néanmoins existant, du bénévolat en fonction de la taille des villes. Par exemple, ses résultats lui permettent de dire que 25 % des étudiants des villes de moins de 100 000 habitants sont bénévoles dans une association au sein de leur établissement. Notre enquête comporte elle aussi une question pouvant faire renvoi à la taille de la ville dans laquelle évolue l'association étudiante. Il aurait pu paraître au premier abord logique de mettre en relation ces deux résultats, et adosser notre répartition du nombre d'associations étudiantes sur la participation bénévole en fonction des aires géographiques.

C'est oublier cependant que ces deux dimensions ne doivent pas se comprendre de la même manière. En effet, dire que 25 % des étudiants des villes de moins de 100 000 habitants sont bénévoles dans une association au sein de leur établissement ne revient en aucune manière à dire que 25 % des bénévoles étudiants sont dans des villes de moins de 100 000 habitants. Donc, cela ne peut pas permettre de dire que 25 % des associations étudiantes sont dans des villes de moins de 100 000 habitants. Sans oublier qu'une telle affirmation ferait l'impasse entre le lien pouvant réunir un pourcentage donné de bénévoles et une proportion identique d'associations. En conséquence, nous ne pouvions que rejeter une telle piste de redressement.

Nous nous sommes aussi posés une question identique en matière de redressement sur la base de la répartition du nombre de bénévoles en fonction des filières fournies par l'O.V.E. Ce dernier indique par exemple que 16% des étudiants d'I.U.T. exercent une activité associative au sein de leur établissement. Pour notre part, nous avons demandé aux associations d'estimer le nombre de bénévoles exerçant dans leurs associations. Il eut pu sembler logique de prendre acte des données de l'O.V.E. et de redresser nos résultats en fonction de ces derniers. Toutefois, là encore, nous nous trouvions confrontés à un problème d'angle de regard. Outre le fait que l'O.V.E. ne publie des résultats que sur quatre filières seulement (S.T.S., I.U.T., U.F.R., Prépas) quelques peu incompatibles avec notre propre répartition, se posent des problèmes là encore d'ordre méthodologique.

En effet, l'O.V.E. fournit un pourcentage total, au regard d'une population : il indique par exemple qu'en moyenne 8.6% des étudiants d'U.F.R. sont membres d'une association. Or, nos résultats sont d'ordre totalement différent. Ils nous permettent de dire par exemple que les associations de la filière Droit ont en moyenne 9 bénévoles, tandis que celles des grandes écoles en comportent 25. On le voit donc très clairement, ce ne sont pas du tout les mêmes données qui sont dans les deux cas affirmées. Là encore, nous ne pouvons prendre les résultats de l'O.V.E. comme base de redressement.

La question se pose néanmoins de la nécessité d'adosser notre recherche sur d'autres travaux effectués par ailleurs. Toujours pour reprendre les travaux de l'O.V.E., il est possible de déduire quelques données supplémentaires de ceux-ci, en les croisant, autant que faire se peut, avec d'autres données issues du Ministère de l'Education Nationale (cf. graphique n°49). Ainsi, nous pourrions par exemple obtenir les données suivantes :

	Colonne 1	Colonne 2	Résultats
	Pourcentage bénévoles (chiffres O.V.E.)	Nombre d'étudiants (chiffres M.E.N.)	Nombre de bénévoles (colonne 1 * colonne 2)
<b>S.T.S.</b>	23.8 %	233 139	55 487
<b>I.U.T.</b>	16.1 %	112 641	18 135
<b>U.F.R.</b>	8.6 %	1 423 801	122 447

Graphique n°49 : calcul du nombre de bénévoles associatifs étudiants

Source : enquête personnelle ; Ministère Education Nationale

Pour faire le lien entre le nombre total de bénévoles et le nombre de structures associatives, il est à ce stade nécessaire de fixer une donnée comme non-variable.

En effet,

Nombre total de bénévoles = nombre de bénévoles par association x nombre d'associations

A ce stade de la réflexion, deux pistes s'offrent à nous :

1) soit l'on prend comme fixe la répartition du nombre de bénévoles obtenus par le biais de l'enquête, et cette dernière nous sert de base (cf. graphique n°50). On aurait alors la répartition suivante :

établissement	nombre bén
Non réponse	45 (6,42 )
université	270 (5,93 )
école	197 (6,65 )
IUT	52 (5,35 )
section de BTS	21 (6,10 )
IUp, MST, ...	33 (5,55 )
DESS, DEA, ...	18 (5,28 )
lycée	6 (5,50 )
<b>TOTAL</b>	<b>642 (6,10 )</b>

Graphique n°50 : résultats bruts Moyenne du nombre de bénévoles par type d'établissement.

Source : enquête propre. Résultats bruts obtenus sur 656 observations.

Sur la population étudiée, nous pouvons ici dire que sur 642 bénévoles, 270 se trouvent dans les universités. En moyenne, les sections de B.T.S. comporteront un peu plus de 6 bénévoles.

Il est dès lors possible d'en déduire le nombre de structures dans chaque type d'établissement, compte tenu du redressement que nous allons effectuer conformément à notre première remarque, concernant la possession d'un local.

2) soit l'on fixe comme non-variable la répartition globale de structures, par type d'établissement telle qu'obtenue par les résultats bruts de notre enquête (cf. graphique n°51). On aura alors la répartition suivante :

<b>établissement</b>	<b>Nb. cit.</b>	<b>Fréq.</b>
université	276	45,4%
école	200	32,9%
IUT	54	8,9%
section de BTS	21	3,5%
IUp, MST, ...	33	5,4%
DESS, DEA, ...	18	3,0%
lycée	6	1,0%
<b>TOTAL CIT.</b>	<b>608</b>	<b>100%</b>

*Graphique n°51 : répartition du nombre d'associations étudiantes \_en fonction des types d'établissements.*

Source enquête propre. Résultats bruts obtenus sur 656 observations.

Selon cette répartition, dans les universités, se trouveront 45.4 % des associations étudiantes, tandis que les I.U.T. n'hébergeront pour leur part que 8.9 % de ces mêmes structures.

Le choix n°2 nous semble préférable. En effet, d'un point de vue pratique, les associations que nous avons côtoyées lors de notre activité sur le monde étudiant avaient plus de 6 bénévoles (cf. graphique n°2), ce qui nous incite à penser que ce chiffre n'est pas des plus pertinents, et donc, de fait, que ce choix de redressement ne serait pas réaliste. Le prendre alors comme invariant de notre analyse relèverait de l'erreur manifeste d'appréciation.

De plus, les résultats bruts de notre enquête ont fortement sous-estimé le nombre de petites associations. Or, celles-ci ont très certainement un comportement spécifique, en particulier dans leurs relations avec le bénévolat, qu'il va nous falloir découvrir, mais qui sera fortement ignoré si nous fixons comme invariant le nombre de bénévoles dans les structures.

A l'inverse, la deuxième solution nous semble plus judicieuse. La répartition qui est proposée nous semble tout d'abord plus en adéquation avec la répartition des structures associatives étudiantes sur le terrain. Elle retraduit plutôt bien dans l'ensemble le dynamisme de certaines filières dans la création d'associations, comme dans le cas des

écoles notamment. Dans le même temps, elle est en adéquation avec le peu de place accordée à l'investissement collectif dans les C.P.G.E., qui sont le plus souvent en lycées. Elle laisse dans le même temps une place plus grande à l'expression des différences dans l'organisation interne des structures, ne posant en effet qu'une contrainte externe.

Enfin, on peut estimer que le réseau F.A.G.E. n'a pas ignoré des pans du système de l'enseignement supérieur lorsque cette enquête a été lancée, même si elle ne connaissait pas la teneur de l'ensemble de la réalité du terrain. En conséquence, en grande masse, tous les sites ont reçu de manière proportionnée un nombre équivalent de formulaires d'enquêtes. Les étudiants ont donc répondu, en grande masse, dans la proportion des associations étudiantes effectivement présentes sur les sites. Si l'on part du principe que le taux de déperdition d'un questionnaire est peu ou prou égal quelle que soit la formation, il s'ensuit que cette répartition est une photographie macroscopique, certainement améliorable mais néanmoins cohérente, de l'actualité de l'ensemble du monde associatif étudiant en France.

Nous conserverons donc comme invariant la répartition associative entre les différentes typologies d'institutions. Nous réaliserons dans le même temps un réagencement des résultats de notre enquête en fonction de ces deux critères principaux, à savoir la répartition des locaux associatifs, et la répartition des associations étudiantes sur l'ensemble des filières.

A partir de ces deux contraintes principales, nous avons fait émerger une population redressée d'associations étudiantes, qui sert de base à cette recherche. Nous confronterons néanmoins au cours de celle-ci nos résultats avec les connaissances de terrain que peuvent avoir les responsables associatifs étudiants, afin de mesurer autant que faire se peut, l'adéquation de nos résultats avec la réalité.

Sans doute pour affiner encore notre analyse aurait-il été intéressant de redresser notre population en fonction des types de filières. Cependant, en dehors du fait qu'une telle opération risquait d'un point de vue théorique d'être quelque peu hasardeuse, celle-ci était en outre hors des possibilités du logiciel que nous avons utilisé pour traiter ces enquêtes (Sphinx 2+), cela dépassant ses capacités de calcul.

Nous nous sommes aussi posé la question de la pondération de notre échantillon par la variable temps. En effet, plus le temps passe, plus une structure a des chances de s'éteindre. Disposant ici des années de créations des associations, il eut été judicieux de pondérer le nombre de celles-ci par le nombre d'années écoulées et par un coefficient inverse au taux de mortalité moyen des associations étudiantes.

Outre le fait qu'une telle solution pose de très sérieux problèmes mathématiques incompatibles avec le logiciel Sphinx 2+ (<sup>381</sup>), cette perspective apportait quelques sérieuses questions pratiques : il n'existe pas à ce jour d'étude fixant de manière solide le taux moyen de mortalité associative, ni pour l'ensemble du secteur associatif, ni pour le secteur associatif étudiant. Edith Archambault s'est heurtée à la même problématique

<sup>381</sup> ( ) Il faut en effet pondérer chaque effectif d'une année  $n$  par un coefficient égal à  $(1 / (1 - T_m))^{(n-n')}$  (cf. Dm plus bas), où  $T_m$  est le taux de mortalité moyen des associations étudiantes et  $n - n'$  la différence entre l'année de l'enquête et l'année de création de l'association. Or  $T_m$ , terme principal de l'équation, est à ce jour inconnu même pour l'ensemble du secteur sans but lucratif. D'où il résulte une impossibilité pratique de procéder de la sorte. Démonstration : Calcul du nombre d'associations restant pour une année donnée avec un taux de mortalité qui afflige chaque année le stock de départ.  $A_1 =$  année 1 ;  $A_n =$  année  $N$   $N_{c1} =$  taux de création année 1 ;  $N_{cN} =$  taux de création année  $N$   $T_m =$  taux de mortalité (constante)  $A_1 = N_{c1}$   $A_2 = N_{c1} - N_{c1} * T_m$  ce qu'il reste à l'année 2 du stock de l'année 1  $A_3 = [N_{c1} - N_{c1} * T_m] - [N_{c1} - N_{c1} * T_m] * T_m = A_2 - A_2 * T_m$  d'où  $(A_n / A_{n-1}) = 1 - T_m$  Donc  $(A_n / A_{n-2}) = (1 - T_m)^2$  par suite,  $(A_n / A_1) = (1 - T_m)^{n-1}$   $(A_n / A_{n'}) = (1 - T_m)^{n-n'}$  Soit  $A_n / [(1 - T_m)^{n-n'}] = A_{n'}$

lors de son étude dans le cadre du programme John Hopkins, sans pouvoir y apporter de réponses ( <sup>382</sup> ).

De plus, il n'est pas dit du tout que le taux de mortalité des associations étudiantes suive les mêmes règles que les associations de la société civile dans son ensemble, ni même que cela ait un sens de déterminer un taux moyen. Aussi, malgré l'attrait théorique d'une telle démarche, nous n'avons pas trouvé de solution de redressement satisfaisante visant à répondre efficacement à celle-ci. On conviendra alors que les résultats obtenus correspondent plus à une perspective optimiste de la réalité, et qu'il pourra donc être pertinent de légèrement sous-estimer les résultats obtenus.

## Annexe n°2 : La notion de syndicalisme étudiant

A la suite de Jean-Yves Sabot ( <sup>383</sup> ), il est possible de s'interroger sur la pertinence du concept de syndicat étudiant.

Ainsi dès 1965, Milbergue montre que le syndicalisme politique n'est pas concevable comme représentation globale du monde étudiant car on ne peut y faire émerger de conscience de classe ( <sup>384</sup> ). Que ce soit par son hétérogénéité sociale, ou que ce soit par l'activité des étudiants, qui n'exercent en rien une activité professionnelle puisqu'ils travaillent pour eux, il ne peut y avoir de syndicalisme politisé sur ce milieu.

Cette critique trouve un approfondissement dans les propos d'Althusser qui, à la même époque, met en garde les instances dirigeantes de l'U.N.E.F. contre toute ambition politicienne. Pour lui, « *le syndicalisme étudiant ne peut se concevoir comme un parti politique* » ( <sup>385</sup> ). Si Althusser accorde bien à l'U.N.E.F. de l'époque le statut de syndicat de type particulier, il précise que sa survie dépendra de la condition expresse d'une non-affiliation à une quelconque logique de parti. En effet, selon lui, bien que non intégrés dans un processus de production de valeur marchande, les étudiants doivent tout de même pouvoir lutter pour ceux des leurs qui sont les plus défavorisés. Contre la barrière des classes, ils doivent se mouvoir sur le terrain politique tout en évitant l'écueil d'une appartenance quelconque.

De nos jours, le syndicalisme étudiant dispose d'une place atypique mais néanmoins nullement contestée dans la théorie syndicale. Si l'homogénéité du monde étudiant est un leurre interdisant de parler de classe sociale, il existe néanmoins une convergence d'intérêts pouvant permettre de mettre en œuvre une organisation de type syndicale. En outre les étudiants disposent entre eux des mêmes normes et références, ouvrant à une réunion des hétérogénéités. La validité du concept de syndicat étudiant est donc avérée ; elle se retraduit dans les faits par des objectifs et des missions conformes aux attendus envers une organisation syndicale : mode d'organisation, multidimensionnalité des missions

<sup>382</sup> ( ) ARCHAMBAULT Edith, *Le secteur sans but lucratif*, Editions Economica, 1996.

<sup>383</sup> ( ) SABOT Jean-Yves, *Le syndicalisme étudiant et la guerre d'Algérie*, l'Harmattan, 1995.

<sup>384</sup> ( ) Ainsi, « *le milieu étudiant ne peut être syndicalisable au sens de l'U.N.E.F., il ne peut être qu'objectivement corporatiste* ». MILBERGUE Jean-Pierre, *Les problèmes étudiants*, Les temps modernes, n°227, avril 1965 in DESANTI Raphaël, *L'invention permanente du syndicalisme étudiant*, Mémoire de D.E.A. de Sciences Sociales, Nantes, 1997.

<sup>385</sup> ( ) ALTHUSSER Louis, *Problèmes étudiants*, La nouvelle critique, Janvier 1964 in DESANTI Raphaël, *L'invention permanente du syndicalisme étudiant*, Mémoire de D.E.A. de Sciences Sociales, Nantes, 1997.

données, démocratie interne, régularité des réunions et congrès, et enfin stratégies : à la fois syndicalisme de revendication et de contrôle (recherche de représentativité, développement des adhésions, grèves, ...) et syndicalisme de participation et de gestion (sièges dans les instances décisionnelles, aides matérielles, ...).

Si cette terminologie est clairement affirmée par les syndicats étudiants politisés (U.N.E.F., U.N.I., ...), l'adéquation de cette notion avec le mouvement qu'incarne la F.A.G.E. mérite d'être explorée plus en profondeur. Nous sommes en effet ici en présence d'une organisation fondée sur des bases associatives, s'appuyant clairement sur celles-ci pour son organisation et son fonctionnement endogène et exogène, et qui pourtant affirme elle aussi faire du syndicalisme sur le milieu étudiant.

Au fondement du syndicalisme ouvrier, s'affirme l'indépendance à l'égard de tout parti politique. Cela ne signifie aucunement interdiction d'accès au domaine politique. En fait, apolitisme syndical signifie avant tout apartitisme, c'est-à-dire indépendance vis à vis des partis politiques.

La F.A.G.E., en situant l'étudiant comme élément de la Nation, en posant les questions de la nécessité de transformation des structures de la société (budget de l'Enseignement Supérieur, montant des bourses, développement des restaurants universitaires, démocratisation de l'enseignement, perspectives professionnelles des filières, ...), produit des réflexions et des actes qui investissent le terrain politique.

En s'affirmant apolitique, cette organisation commet donc une erreur terminologique. Ses actes et réflexions sont politiques ; ils sont en revanche indépendants de tout parti, toute influence politicienne.

Retrouvant ici les fondements du syndicalisme, l'utopie anarchiste exceptée, sans doute pourrait-on dire que l'action de la F.A.G.E. s'inscrit davantage en adéquation avec la définition première de l'action syndicale que ne l'est celle des syndicats étudiants politisés, chacun d'entre eux étant encore à ce jour sous tutelle d'un parti politique.

## Annexe n°3

### La Charte de Grenoble (U.N.E.F.)

---

Les représentants des étudiants français, légalement réunis en Congrès National à Grenoble, le 24 Avril 1946, conscients de la valeur historique de l'époque

- Où l'Union Française élabore la nouvelle Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ;
- Où s'édifie le Statut pacifique des Nations ;
- Où le monde du travail et de la jeunesse dégage les bases d'une révolution économique et sociale au service de l'Homme ;
- Affirment leur volonté de participer à l'effort unanime de reconstruction ;
- Fidèles aux buts traditionnels poursuivis par la Jeunesse étudiante française lorsqu'elle était à la plus haute conscience de sa mission ;
- Fidèles à l'exemple des meilleurs d'entre eux, morts dans la lutte du peuple français pour sa liberté ;
- Constatant le caractère périmé des institutions qui les régissent ;



- Déclarent vouloir se placer, comme ils l'ont fait si souvent au cours de notre histoire, à l'avant-garde de la jeunesse française, en définissant librement, comme bases de leurs tâches et de leurs revendications, les principes suivants :

#### Article 1

L'étudiant est un jeune travailleur intellectuel.

#### **Droits et devoirs de l'étudiant en tant que jeune**

##### Article 2

En tant que jeune, l'étudiant a droit à une prévoyance sociale particulière dans les domaines physique, intellectuel et moral.

##### Article 3

En tant que jeune, l'étudiant a le devoir de s'intégrer à l'ensemble de la Jeunesse Nationale et Mondiale.

#### **Droits et devoirs de l'étudiant en tant que travailleur**

##### Article 4

En tant que travailleur, l'étudiant a droit au travail et au repos dans les meilleures conditions et dans l'indépendance matérielle, tant personnelle que sociale, garanties par le libre exercice des droits syndicaux.

##### Article 5

En tant que travailleur, l'étudiant a le devoir d'acquérir la meilleure compétence technique.

#### **Droits et devoirs de l'étudiant en tant qu'intellectuel**

##### Article 6

En tant qu'intellectuel, l'étudiant a droit à la recherche de la vérité, et à la liberté qui en est la condition première.

##### Article 7

En tant qu'intellectuel, l'étudiant a le devoir :

- de rechercher, propager et défendre la Vérité, ce qui implique le devoir de faire partager et progresser la culture et de dégager le sens de l'histoire ;
- de défendre la liberté contre toute oppression, ce qui, pour l'intellectuel, constitue la mission la plus sacrée.

## **La Charte d'Angers (F.N.E.F.)**

La F.N.E.F. est un corps intermédiaire ayant pour principe le respect de la dignité et de la liberté de l'étudiant français, futur cadre de la Nation, et pour vocation la défense de ses intérêts.

A ce titre :

1. elle est libre et rejette tout système totalitaire
2. elle est indépendante et refuse d'être subordonnée à tout groupe de pression
3. Elle affirme ne pouvoir réaliser ses aspirations que dans le cadre d'une Université indépendante.

4. Elle facilite l'intégration de l'étudiant dans la vie active de la Nation
5. Elle concourt à l'épanouissement du sens civique de la jeunesse.

Elle n'existe que par l'adhésion de chacun de ses membres à ces principes et n'agit que dans le cadre de ceux-ci.

Source : FLASH, journal de la Fédération des Etudiants d'Amiens, septembre 1967, p 40. [http://www.cme-u.fr/index.php?option=com\\_zoom&Itemid=32&catid=677](http://www.cme-u.fr/index.php?option=com_zoom&Itemid=32&catid=677)

## La Déclaration des Associations (F.A.G.E.)

---

Article 1 : la citoyenneté.

Les associations étudiantes sont les outils légitimes des étudiants qui peuvent y réaliser leurs passions et leurs projets. Elles s'investissent quotidiennement et en permanence dans tous les aspects influant la vie de la communauté dans laquelle elles évoluent.

Article 2 : Le service.

Les associations étudiantes sont attentives aux personnes. Elles sont au service des étudiants. Présentes au cœur même de la vie étudiante et universitaire, elles contribuent et agissent par elles-mêmes à la satisfaction des attentes et des besoins des étudiants et des associations. Elles sont pragmatiques.

Article 3 : L'intégration

Les associations étudiantes développent la différence, le brassage culturel, la tolérance, l'esprit solidaire et communautaire. Elles sont un lieu d'accueil, de découverte, d'ouverture de l'esprit, d'échange et de travail indispensable. Elles rassemblent les structures, personnes idées et énergies et s'opposent à toute forme d'exclusion.

Article 4 : La pluralité

Les associations étudiantes sont ouvertes, dans le respect de leurs valeurs, à tous les étudiants, quel que soient leurs origines, sensibilités politiques, religieuses et personnelles. Cette diversité détermine leurs champs d'action, pour des raisons de respect et d'intégration.

Article 5 : L'indépendance

Les associations étudiantes agissent en fonction de leurs valeurs, choix internes ou réalités du milieu dans lequel elles évoluent. Aucune structure politique, socio-économique ou religieuse ne doit disposer de relais ou de moyens de pression pour orienter ou infléchir leurs choix. Elles agissent en partenaires.

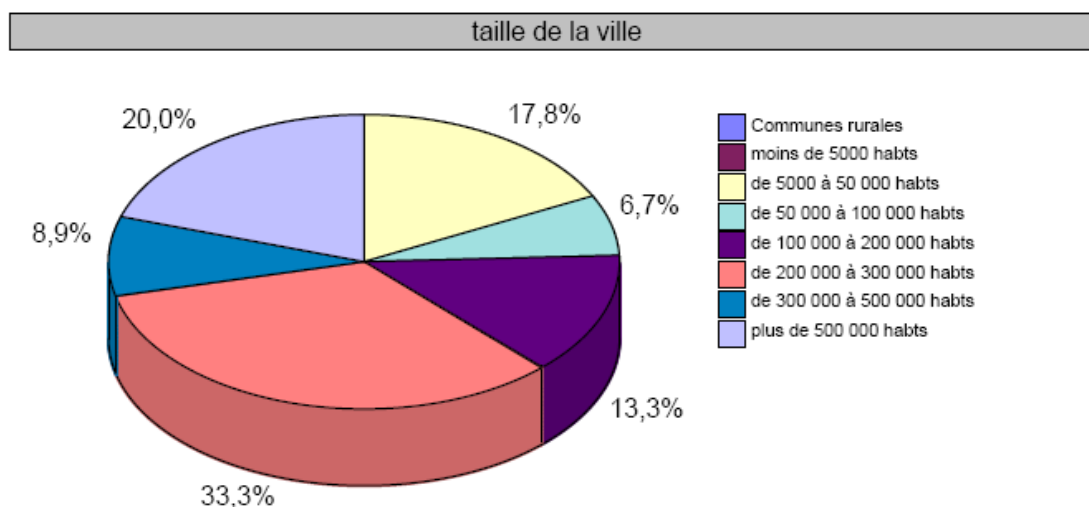
Article 6 : la subsidiarité

Les associations étudiantes sont démocratiques. Les diverses tâches et compétences se répartissent entre les étudiants, associations et fédérations les plus à même à réaliser les objectifs fixés.

## Annexe n°4 Fédérations locales et taille de villes

Comme le montre le graphique n°52, les structures fédératives sont réparties très inégalement sur l'ensemble des typologies de villes. On note ainsi à la fois une

prédominance des villes de 200 000 à 300 000 habitants, et une moindre mobilisation des villes de 50 000 à 100 000 habitants, et des villes de 300 000 à 500 000 habitants.



*Graphique n°52 : répartition des fédérations d'associations étudiantes selon la taille des villes.*

Le graphique est construit sur la strate de population fédération, contenant 45 observations, définie par type = {fédération}.

Cependant, cette répartition doit être mise en regard du nombre de ville pour chaque typologie de villes, et de la vitalité associative au sein de ces mêmes typologies. C'est ce que nous allons tenter d'observer, à partir du tableau suivant. La partie de gauche sera composée de données d'origines différentes (I.N.S.E.E., Ministère de l'Education Nationale, enquête propre), tandis que celle de droite comporte divers résultats nécessaires à notre analyse (cf. graphique n°53).

	Nombre de ville	% nombre de villes	% population	% associations	% fédérations
<b>Moins de 100 000 habts</b>	91	61,49%	30,40%	28,70%	24,40%
<b>de 100 000 à 300 000 habts</b>	41	27,70%	36,14%	34,40%	46,70%
<b>Plus de 300 000 habts</b>	16	10,81%	33,46%	36,90%	28,90%
<b>TOTAL</b>	<b>148</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

*Graphique n°53 : répartition des associations et des fédérations selon la taille des villes*

Source : enquête propre

Aux vues du tableau ci-dessus, le nombre d'associations se trouve au premier abord être en relation directe avec le nombre d'étudiants présents dans les différentes villes, représenté ici par la part de population française par type de ville (<sup>386</sup>). On notera à ce titre une gradation assez régulière de la proportion d'associations étudiantes, selon la taille

<sup>386</sup> ( ) Cette série de donnée a été choisie parce qu'il n'a pas été possible de trouver d'informations sur la répartition de la population étudiante selon la taille des villes. Pour ce type de données, nous nous sommes donc référé aux conclusions de la DATAR et du Ministère de l'Education Nationale, qui dans leur étude commune, écrivent que « la concentration de la population étudiante ... constitue souvent le décalque renforcé de la répartition de la population totale sur le territoire de l'Académie. ». Atlas régional, Les effectifs d'étudiants en 1999-2000, Direction de la Programmation et du Développement.

des villes. Néanmoins, malgré une prééminence certaine des grandes villes, l'ensemble du territoire semble être maillé d'un réseau associatif étudiant relativement constant.

Toutefois, cette répartition régulière et continue qui s'observe en grande masse pour les associations étudiantes se fait tout à coup plus cahoteuse pour les fédérations d'associations. La répartition des fédérations ne semble plus répondre à la répartition de la population. Une telle déconnexion ne serait pas a priori illogique : puisque ces fédérations ont avant tout comme vocation de représenter une population étudiante locale, il ne serait pas anormal que le nombre de fédérations soit cette fois-ci corrélé au nombre de villes, et non plus à celui des étudiants présents dans cette ville. Or, puisqu'il existe moins de villes de plus de 100 000 habitants que de villes de moins de 100 000 habitants, il serait logique que nous ayons cette fois-ci la répartition des fédérations, fonction du nombre de villes présentes dans chaque tranche. Cependant, de toute évidence, ce n'est pas non plus ce cas de figure qui se présente. Plus de 75 % des fédérations sont en effet dans les villes de plus de 100 000 habitants, quand, dans le même temps, celles-ci ne représentent que 70 % de la population, mais surtout que 38,51 % du nombre de ville. Il va donc nous falloir trouver ailleurs les sous-tendus qui animent la création de fédérations locales avant de poursuivre plus avant notre analyse.

Pour ce faire, nous allons tout d'abord pondérer les résultats bruts obtenus, à la fois par le nombre de ville, et par la part de population que ces dernières représentent. Ces deux pondérations vont en effet nous permettre « d'effacer » en quelque sorte l'influence du nombre et de la quantité, pour faire ressortir des données plus révélatrices du dynamisme des différentes typologies de villes. Cela ne veut en effet pas dire la même chose que de représenter par exemple 28,7 % des associations sur 61,49 % du nombre de villes, et 34,40 % des associations sur un nombre moitié moindre de villes.

En ce sens, il convient tout d'abord de vérifier que les proportions importantes prises par certaines typologies de villes ne sont pas dues essentiellement à leur poids démographique ou à leur nombre plus important. Pour pouvoir comparer des dimensions comparables, il s'avère donc nécessaire de faire un tableau de pondération. La première série de calcul (colonne de gauche du tableau ci-dessous) élimine la dimension « nombre de ville », tandis que la deuxième série (colonne de droite) élimine la dimension « nombre d'étudiants » (cf. graphique n°54).

	Ratio %association/ %ville	Ratio %fédération/ %ville	Ratio %association/ %population	Ratio %fédération/ %population
Moins de 100 000 habts	0,47	0,40	0,94	0,80
de 100 000 à 300 000 habts	1,24	1,69	0,95	1,29
Plus de 300 000 habts	3,41	2,67	1,10	0,86
Moyenne	1,71	1,59	1,00	0,99
Somme des carrés des écarts	4,67	2,61	0,02	0,14
Précédent / moyenne au carré	1,60	1,04	0,02	0,15

Graphique n°54 : tableau de pondération

Calculs établis à partir des données de l'enquête personnelle.

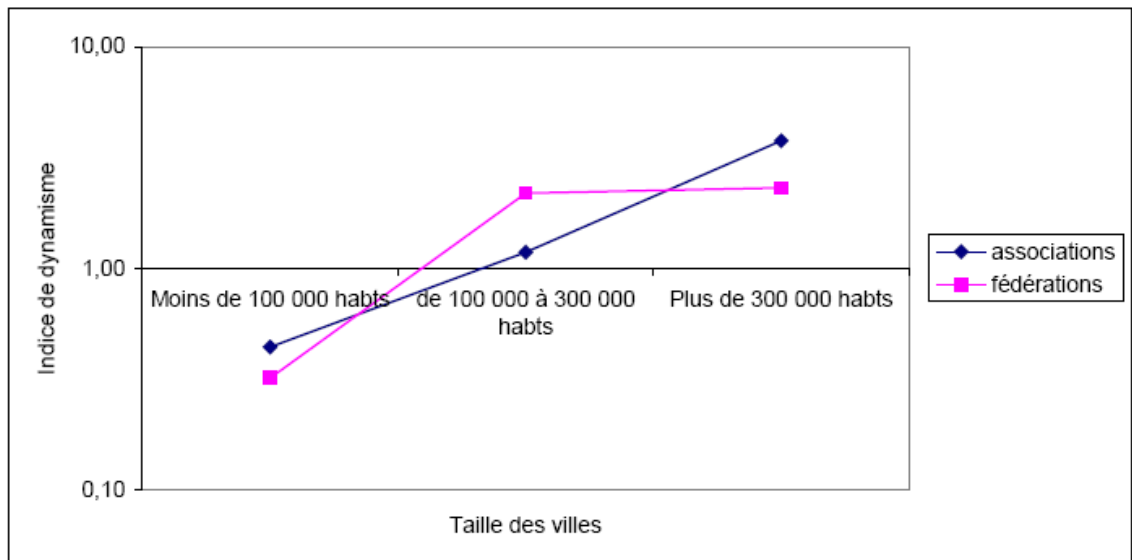
Ainsi, pour 100 villes de moins de 100 000 habitants, nous aurons, par exemple, 47 associations étudiantes, tandis que pour 100 villes de plus de 300 000 habitants, nous aurions 341 associations. De la même manière, nous aurons 40 fédérations pour 100 villes de moins de 100 000 habitants, tandis que nous aurions 169 fédérations pour 100 villes de 100 000 à 300 000 habitants. Une telle série de données nous permet donc d'observer que

nous avons une réelle relation entre la taille des villes, c'est-à-dire le nombre d'étudiants présents au sein de celles-ci, et le nombre d'associations qui y évoluent. Nous pouvons de même observer que le nombre d'étudiants aura une influence sur la création de fédérations, mais de façon moins prégnante que pour les associations. On observera notamment un réel dynamisme fédératif de la part des villes de 100 000 à 300 000 habitants, puisque, toute chose étant égale par ailleurs, elles auront alors tendance à créer plus de fédérations que d'associations.

L'influence du nombre d'étudiants se trouve être confirmée par la série de droite, puisque l'on observe rapidement que les écarts à la moyenne sont ici beaucoup plus faibles, quelle que soit la plage de données. Ainsi, par exemple, pour 1 000 étudiants, nous aurons 94 associations dans les villes de moins de 100 000 habitants, et 110 dans les villes de plus de 300 000 habitants. De même, nous aurons alors 80 fédérations dans les villes de moins de 100 000 habitants, et 129 dans les villes de 100 000 à 300 000 habitants. Si nous observons donc ici l'influence brute des effets de la concentration des étudiants sur le développement associatif et fédératif, et si nous pouvons remarquer une participation de cet élément sur ce même développement, force est toutefois de constater que ce facteur n'est pas l'élément principal du développement des associations étudiantes. En revanche, cette même influence se fait plus marquée pour les fédérations, notamment pour les villes de 100 000 à 300 000 habitants. En effet, l'écart à la moyenne dans le cas de la première série sera de 0,1 (1,69-1,59), tandis que sur la série 2, il sera de 0,3 (1,29-0,99).

De ces résultats, nous pouvons tout d'abord en conclure que le nombre d'associations étudiantes croît en fonction de la taille de la ville, c'est-à-dire en fonction du nombre d'étudiants présents dans cette même ville. Nous pouvons aussi en conclure que la part importante prise par les villes de 100 000 à 300 000 habitants n'est pas à relier avec leur part importante dans la répartition des villes universitaires française : ce phénomène d'expansion est extérieur à une simple notion numérique.

Le deuxième tableau nous montre dans le même temps que cette notion du nombre d'étudiants doit être distanciée de celle de la densité : celle-ci aura un effet négatif dans la création de fédération. Cet effet négatif se ressent à la fois dans le trop-plein comme dans le pas assez. Ainsi, la vitalité de création de fédérations selon les villes fait-elle se rejoindre de manière assez surprenante les villes de plus de 300 000 habitants, et celles de moins de 100 000 habitants. Ces deux typologies de villes, pour des raisons totalement contraires, ont un taux de création de structures fédératives relativement faible. A la différence, les villes de 100 000 à 300 000 habitants donneront aux structures fédératives des atouts puissants pour se constituer. La forte potentialité des villes de 100 000 à 300 000 habitants en matière de structures fédératives sera notamment rendue plus visible par le graphisme suivant (cf. graphique n°55).



Graphique n°55 : Variation des taux de vitalités par type d'association et par type de ville.

Source : enquête propre.

Les indices de dynamisme ont été calculés en multipliant entre eux les deux ratios issus du graphique n°54, ceci pour éliminer toute sur-pondération d'un facteur particulier. Le calcul a été fait pour les fédérations (série rose), puis pour les associations (série bleu). Par le biais de l'échelle logarithmique, si l'on observe bien la relative dépendance entre taille des villes et croissance du nombre d'associations, il est aussi tout à fait remarquable que les villes de 100 000 à 300 000 habitants vont se caractériser de manière forte dans les constructions fédératives. En effet, l'écart entre les deux courbes pour les villes de moins de 100 000 habitants équivaut peu ou prou à celui des villes de plus de 300 000 habitants. En revanche, cet écart sera non seulement plus important, mais aussi et surtout inversé pour les villes de 100 000 à 300 000 habitants.

Ce que montre au final l'ensemble de ces courbes, c'est que la reconstruction d'une pensée et d'un agir fédéraliste sur le monde associatif étudiant sera essentiellement le fait des populations étudiantes vivant dans les villes de 100 000 à 300 000 habitants.

Nous avons en fait sur ces villes la jonction de deux phénomènes conjoints, qui s'additionnent pour appuyer le mouvement en cours. Le premier est exogène, et dépend au final de l'Etat, tandis que le second est endogène et dépend des modalités de participation des associations étudiantes aux transformations sociétales.

De manière synthétique, la démocratisation progressive et continue de l'enseignement supérieur au fil des années 70-90 a conduit sur les bancs des universités un nombre croissant d'étudiants. Cette croissance trouve ses origines tant dans le développement des classes moyennes au sein de la population française, que dans une demande croissante de qualification universitaire pour faire face aux risques de chômage, dont les étudiants prennent de plus en plus conscience. Cette demande accrue de qualifications supérieures trouve notamment sa réponse dans une expansion du nombre d'étudiants dans les sites universitaires, ainsi qu'une croissance conjointe du nombre de formations délivrées (cf. chapitre II).

D'une manière générale, les sites auparavant de second rang vont accéder peu à peu au statut de ville universitaire. L'institution d'enseignement supérieur devient un outil de

---

développement local pour la ville, et rares sont désormais les villes qui n'ont pas désormais, qui son I.U.T., son antenne délocalisée, son école de commerce ou d'ingénieur. Or, dans l'ensemble du processus, les principaux bénéficiaires de ce rééquilibrage seront les villes de 100 000 à 300 000 habitants. Comme le précise à ce titre Fischer, suite au plan Université 2000, « *la nouvelle géographie universitaire tient en deux points : le retour de l'université dans la ville et l'essaimage universitaire essentiellement dans les villes moyennes du nord et de l'Ouest de la France* » ( <sup>387</sup> ).

Dans le même temps, une relation nouvelle va s'instaurer entre l'université et la ville. Envisagé sur la base d'une dynamique plus partenariale, ce changement de perspective va ainsi bénéficier aux étudiants et aux associations étudiantes. Les associations étudiantes se trouvent alors prises dans un contexte favorable de développement, les élus se faisant souvent partenaires du développement d'une vie culturelle et sociale étudiante importante, élément d'intégration tout autant qu'élément de rayonnement extérieur. Nombreuses seront ainsi les villes qui, de Valence à Blois, en passant par la Rochelle, mettront en œuvre une politique dynamique en faveur du public étudiant. Les contextes locaux de ces nouveaux sites universitaires se faisant favorables au développement de la vie associative on assiste alors, par voie de conséquence, à un développement de la vie fédérative. C'est en ce sens qu'il faut comprendre la part importante des associations et des fédérations nouvelles sur le champ associatif étudiant. En effet, lorsque l'on observe les années moyennes de création de fédérations, si l'on voit bien que le renouveau de la pensée fédéraliste locale date du début des années quatre-vingt, dans le même temps, les fédérations des villes de 100 000 à 300 000 habitants seront elles beaucoup plus postérieures, naissant en moyenne vers le milieu des années quatre-vingt-dix (cf. graphique n°56 et n°57).

<sup>387</sup> ( ) FISCHER Didier, *op. cité*, p 484.

année	Nb. cit.	Fréq.
Avant 1960	3	8,3%
De 1960 à 1970	0	0,0%
De 1970 à 1980	0	0,0%
De 80,00 à 85,00	2	5,6%
De 85,00 à 90,00	5	13,9%
De 90,00 à 95,00	14	38,9%
Après 1995	12	33,3%
<b>TOTAL CIT.</b>	<b>36</b>	<b>100%</b>

Minimum = 21, Maximum = 97

Somme = 3135

Moyenne = 87,08 Ecart-type = 19,88

Graphique n°56 : année moyenne de création des fédérations.

taille de la ville	année
Moins de 100 000 habts	90,50
de 100 000 à 300 000 habts	93,60
Plus de 300 000 habts	75,08
<b>TOTAL</b>	<b>87,08</b>

Graphique n°57 : année moyenne de création des fédérations selon la taille des villes.

Les valeurs des tableaux sont pour chaque critère et chaque modalité, le nombre d'observations hormis les non-réponses. Ces tableaux sont construits sur la strate de population « Fédération » contenant 45 observations, et définie selon le filtrage suivant : type = {fédération}.

On le voit donc, l'ouverture des collectivités locales en direction des étudiants, dont les villes de 100 000 à 300 000 habitants se font les plus caractéristiques, va favoriser la vie associative en même temps que fédérative.



De manière connexe, on observera que l'adhésion des associations locales aux fédérations de ville se fait plus importante sur ce créneau (cf. graphique n°58).

reseau ville	oui	non	TOTAL
<b>taille de la ville</b>			
de 5000 à 50 000 habts	32,0% ( 80)	68,0% ( 170)	100% ( 250)
de 50 000 à 100 000 habts	23,4% ( 44)	76,6% ( 144)	100% ( 188)
de 100 000 à 200 000 habts	54,3% ( 169)	45,7% ( 142)	100% ( 311)
de 200 000 à 300 000 habts	65,3% ( 147)	34,7% ( 78)	100% ( 225)
de 300 000 à 500 000 habts	41,1% ( 118)	58,9% ( 169)	100% ( 287)
plus de 500 000 habts	41,1% ( 124)	58,9% ( 178)	100% ( 302)
<b>TOTAL</b>	<b>43,6% ( 682)</b>	<b>56,4% ( 881)</b>	<b>100% (1563)</b>

*Graphique n°58 : adhésion des associations à une fédération de ville en fonction de la taille de la ville.*

Les valeurs du tableau sont des pourcentages en ligne établis sur 1619 observations, non réponses exclues.

Comme le montre le graphique ci-dessus, les villes de 100 000 à 300 000 habitants sont celles où l'adhésion aux fédérations locales se fait la plus importante, dépassant à chaque fois les 50 %. La relation plus forte qui se joue pour ces villes entre collectivités locales et associations étudiantes impacte donc à la fois la vitalité du fédéralisme local, mais aussi sa capacité à remporter l'adhésion des structures qu'elle a à charge de représenter.

En moyenne, les fédérations sont composées de 16 associations (cf. graphique n°59). Comme le montre le tableau ci-dessous, ce nombre ne semble guère impacté par la taille de la ville, le nombre d'associations fédérées suivant une progression relativement linéaire.

taille de la ville	nombre moyen d'associations
Moins de 100 000 habts	5,00
de 100 000 à 300 000 habts	17,25
Plus de 300 000 habts	30,40
<b>TOTAL</b>	<b>16,00</b>

*Graphique n°59 : nombre d'associations fédérées selon la taille de la ville.*

Source : enquête propre

Enfin, quelle que soit la taille de la ville, on observe une forte adhésion des structures fédératives locales à l'une ou l'autre des fédérations nationales (F.A.G.E. / P.D.E.). Comme le montre en effet le tableau ci-dessous, ces structures adhèrent à un regroupement national à 86 % (cf. graphique n°9). Cette force du localisme ne s'accompagne donc pas d'un rejet des réseaux nationaux.

réseau nat	Nb. cit.	Fréq.
oui	37	86,0%
non	6	14,0%
<b>TOTAL CIT.</b>	<b>43</b>	<b>100%</b>

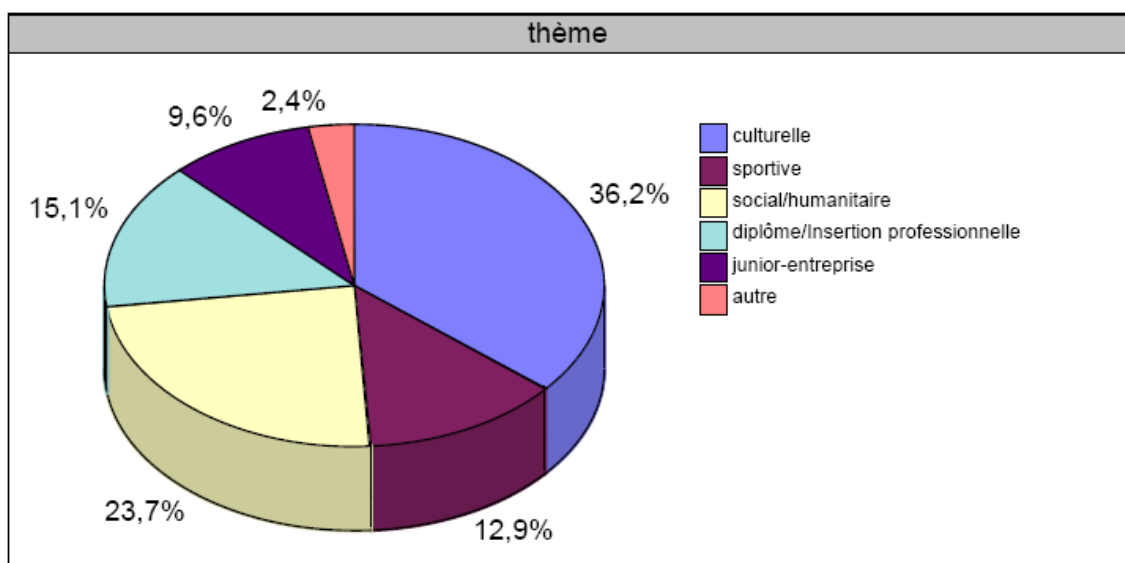
Graphique n°60 : adhésion des fédérations locales à une fédération nationale.

Source : enquête propre. La différence avec la répartition de référence est très significative.  $\chi^2 = 22,35$ , ddl = 1, 1-p = >99,99%. Le  $\chi^2$  est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité. Le tableau est construit sur 45 observations. Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations. Ce tableau est construit sur la strate de population 'Fédération' contenant 45 observations et définie par le filtrage suivant : type = {fédération}

Comme le montre en effet le tableau ci-dessus, l'adhésion des fédérations locales à un réseau national remporte un vif succès, mis en outre en évidence par un  $\chi^2$  révélateur d'une forte corrélation.

## Annexe n°5 Les associations thématiques

Nous définirons tout d'abord les associations thématiques, comme celles qui, en première approche, ne se contingentent pas sur une filière d'enseignement, mais inscrivent leur action dans une sectorialité particulière. En ce sens, ces structures se caractériseront par une transversalité de leur approche du monde étudiant et une unicité de la problématique traitée (cf. graphique n°61).



Graphique n°61 : les différents thèmes des associations thématiques

Le graphique est construit sur la strate de population « thématique » comprenant 681 observations. Les pourcentages sont calculés par rapport aux citations. Ce tableau est construit sur la strate de population thématique défini par type = {thématique ; club ; autre}

De manière assez claire, on observe que se dégagent deux groupes principaux d'associations thématiques, celles à objectifs culturels, et celles à dimension sociale/humanitaire. Si une relative diversité peut en outre être remarquée, retranscription en acte de la croissance de l'expression des diversités, l'importance des deux groupes cités précédemment montre notamment que les grandes lignes des facteurs de mobilisation sociale mise en évidence par Touraine dans « Pourrions-nous vivre ensemble ? » s'expriment de manière conjointe sur le monde associatif étudiant. Dès la construction et l'élaboration des projets se retrouvent les dynamiques sociétales actuelles, notamment le rapport responsable au monde et l'ouverture à l'autre. En cela, les associations thématiques se font actrices des modalités de transformation du social et du nouveau rapport aux idéaux qui s'élabore au quotidien.

Comme leur nom l'indique, les associations thématiques vont tout d'abord se créer et se développer autour d'un projet spécifique ou d'une action ponctuelle précise. Elles s'inscrivent en cela dans une logique d'unicité et de répétition, que celle-ci soit d'action ou de culture. C'est notamment ce que l'on pourra observer sur le tableau ci-dessous (cf. graphique n°62).

	Nombre d'associations	Nombre d'action différentes réalisées		Nombre d'activités d'éditions réalisées		Nombre de services différents rendus		Somme	Ratio par association
		Au total	Ratio par association	Au total	Ratio par association	Au total	Ratio par association		
filières	877	3734	4,26	978	1,12	1520	1,73	6232	7,11
thématiques	681	1705	2,50	294	0,43	663	0,97	2662	3,91
fédération	45	227	5,04	54	1,20	122	2,71	403	8,96
moyenne	1603	5666	3,53	1326	0,83	2305	1,44	9297	5,80

Graphique n°62 : comparaison des types d'action selon les types d'associations.

Calculs établis à partir de l'enquête

On le voit ici très clairement, le ratio d'activités différentes (colonne de droite) par association sera relativement faible chez les associations thématiques. A la différence des associations de filière qui s'inscrivaient dans une logique de polyvalence, les associations thématiques s'orienteront plus sur une logique de spécialisation.

Cette spécialisation s'observe en outre dès l'élaboration du projet fondateur. Les associations thématiques seront les associations qui, plus que toutes autres, s'initient autour d'un projet fondateur explicité et formalisé de manière claire (cf. graphique n°63).

projet type	Non réponse	oui	non	TOTAL
Non réponse	0,0% ( 0)	87,5% ( 14)	12,5% ( 2)	100% ( 16)
de filière	13,0% ( 114)	44,0% ( 386)	43,0% ( 377)	100% ( 877)
thématique	1,8% ( 12)	87,8% ( 598)	10,4% ( 71)	100% ( 681)
fédération	4,4% ( 2)	66,7% ( 30)	28,9% ( 13)	100% ( 45)
<b>TOTAL</b>	<b>7,9% ( 128)</b>	<b>63,5% (1028)</b>	<b>28,6% ( 463)</b>	<b>100% (1619)</b>

Graphique n°3 : l'existence d'un projet fondateur selon les types d'associations.

Les valeurs du tableau sont des pourcentages en lignes établis sur 1619 observations,

Ainsi, c'est dans leur quasi-totalité que les associations thématiques expriment l'existence d'un projet fondateur spécifique ayant présidé à leur création. Dans le même temps, on pourra relever le faible taux de non-réponse à cette question et pour ce type d'associations. Dès la fondation de l'association, la dynamique est donc totalement différente des associations de filières. Pour ces dernières, le territoire de référence est la population : celle-ci est unique, il s'agit de mettre en œuvre des activités pour les étudiants de la filière. Autour de cette filière, de cette population, vont venir s'élaborer et varier les projets. Pour les associations thématiques en revanche, l'invariant va être le projet : celui-ci est unique, le discuter, c'est remettre en cause le fondement même de l'association.

Celles que l'on appelle associations thématiques sont donc des associations nées et guidées sur et par un projet unique d'action et d'agir au quotidien. Autour de ce projet, vont venir graviter un certain nombre d'étudiants, dont les origines et les filières pourront être différentes, sans que cela ne porte incidence a priori sur la teneur du projet. Ce projet peut, bien sûr, prendre différentes formes, variable en cela dans ses modalités de réalisations. Ils traduisent néanmoins tous la même dynamique sociétale : la dislocation des grands projets englobants, et la multiplication des projets particuliers, quand ce n'est pas individuels.

Nous pourrions identifier principalement six formes différentes de constructions du projet (cf. graphique n°64) :

- les associations créées autour d'un projet d'action concret et immédiat, offrant un service spécifique annuel à un nombre inconnu d'étudiants, ceux-ci n'ayant pas d'obligation d'adhésion à la structure. Le cadre associatif est choisi pour sa souplesse administrative et financière. Nous regrouperons sous cet intitulé les associations de type challenges sportifs nationaux d'un type particulier d'écoles, organisation du gala de l'école ou de la filière, organisation d'un forum, ...
- les associations thématiques offrant un service spécifique à leurs adhérents et eux seuls. Se trouveront dans cette catégorie les associations sportives, les associations de chant, musique, peinture, ciné-club. Elles n'ont pas une spécificité particulière étudiante, et peuvent exister en dehors du monde de l'université.
- les associations offrant un service de communication. Elles ne sont pas forcément rattachées à un campus, mais pourtant s'identifient et sont identifiées fortement dans leur relation avec le monde étudiant. Il s'agit ici des structures de type presse étudiante, radio étudiante, T.V. ...
- les associations dont l'action est tournée vers l'autre. Nous trouverons ici à la fois les associations humanitaires, les associations d'actions sociales, et les associations d'entraide internationale. Ces associations sont très souvent fédérées au sein d'organismes nationaux voir transnationaux, qui leur fournissent formation et réseaux.
- les associations de défense d'une population étudiante précise, inscrite dans un espace précis et défini. Ces associations se définissent d'abord dans leur rapport à l'espace. Ici seront regroupées les associations de défense de locataires, des résidences universitaires, ...
- les associations d'étudiants étrangers, qu'elles soient de type développement et ouvertures culturelles ou de soutien social.

Valeurs	Nb. cit.
projets spécifiques	19,4% ( 93)
humanitaire international	19,0% ( 91)
promotion de la filière / insertion professionnelle	14,6% ( 70)
sports	12,3% ( 59)
projets culturels	10,0% ( 48)
junior entreprise	8,1% ( 39)
edition d'un journal	4,0% ( 19)
promotion ethnique	3,1% ( 15)
rencontre anciens nouveaux / association d'anciens	2,9% ( 14)
faluche	2,7% ( 13)
membre réseau aegree	2,5% ( 12)
evenementiel	1,3% ( 6)
<b>TOTAL</b>	<b>100% (479)</b>

Graphique n°64 : les types principaux de projet fondateur.

Nombre de valeurs différentes : 147. Source : enquête propre.

## Annexe n°6 L'insertion professionnelle des militants associatifs étudiants

Sont ici présentés des éléments de résultats de notre enquête n°2, enquête que j'ai réalisée en 1994-1995 sur le site de l'I.U.T. B (Lyon I), et qui aura servi de base à notre travail de recherche précédent. Elle sert ici de complément aux perspectives apportées par l'enquête n°3.

comment l'emploi associatif	par candidature spontanée	à la suite d'un stage en IUT	à la suite d'un stage	par service placement en IUT	par relation	par petites annonces	par société d'interim	par ANE	autre	TOTAL
oui	15%	5%	10%	3%	7%	6%	3%	0%	6%	100%
non	12%	6%	4%	1%	6%	11%	6%	4%	8%	100%
TOTAL	13%	6%	5%	2%	7%	10%	6%	4%	8%	100%

Graphique n°65 : question croisée n°11

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 796 observations.

- Avez-vous eu, au cours de votre cursus, une activité associative ?
- Comment avez-vous obtenu votre premier emploi ?

temps recherche activité associative	Non réponse	moins d'un mois	de 1 à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 à 12 mois	+ de 12 mois	TOTAL
oui	39,6%	32,2%	18,8%	5,4%	4,0%	0,0%	100,0%
non	38,8%	26,8%	17,0%	10,1%	5,8%	1,4%	100,0%
<b>TOTAL</b>	<b>39,0%</b>	<b>27,8%</b>	<b>17,3%</b>	<b>9,2%</b>	<b>5,4%</b>	<b>1,1%</b>	<b>100,0%</b>

Graphique n°66 : question croisée n°12

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 790 citations.

- Avez-vous eu, au cours de votre cursus, une activité associative ?
- Combien de temps vous a-t-il fallu pour trouver cet emploi ?

rémunération 1er emp activité associative	Non réponse	<72000	72000 96000	96000 120000	120000 144000	144000 180000	180000 216000	216000 300000	>300000	TOTAL
oui	40,3%	6,0%	10,1%	18,8%	8,7%	11,4%	3,4%	1,3%	0,0%	100,0%
non	38,7%	6,9%	18,7%	15,8%	9,4%	6,7%	3,4%	0,5%	0,0%	100,0%
<b>TOTAL</b>	<b>39,0%</b>	<b>6,7%</b>	<b>17,1%</b>	<b>16,3%</b>	<b>9,2%</b>	<b>7,6%</b>	<b>3,4%</b>	<b>0,6%</b>	<b>0,0%</b>	<b>100,0%</b>

Graphique n°67 : question croisée n°13

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 790 citations.

- Avez-vous eu, au cours de votre cursus, une activité associative ?
- Quelle était votre rémunération d'embauche

taille 1ere entr activité associative	Non réponse	de 1 a 10 pers	de 11 à 50 pers	de 51 à 100 pers	de 101 à 500 pers	de 501 à 1000 pers	+ de 1000 pers	TOTAL
oui	40,3%	8,7%	5,4%	8,7%	16,1%	8,1%	12,8%	100,0%
non	39,3%	8,4%	13,6%	4,5%	12,5%	5,3%	16,4%	100,0%
<b>TOTAL</b>	<b>39,5%</b>	<b>8,5%</b>	<b>12,0%</b>	<b>5,3%</b>	<b>13,2%</b>	<b>5,8%</b>	<b>15,7%</b>	<b>100,0%</b>

Graphique n° 68 : question croisée n°14

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 790 citations.

- Avez-vous eu, au cours de votre cursus, une activité associative ?
- Taille de l'entreprise

## Annexe n°7 Les temps d'investissements des militants associatifs étudiants

Les temps d'investissements des militants associatifs étudiants varient selon le type d'association. Le tableau ci-dessous présente le nombre d'heure hebdomadaire moyen que passent les militants associatifs à la réalisation de leur action. (cf. graphique n°69).

type	temps
de filière	5,54
thématique	6,32
fédération	13,70
<b>TOTAL</b>	<b>6,00</b>

Graphique n°69 : le nombre d'heure hebdomadaire moyen des militants associatifs étudiants consacré à la réalisation de leurs projets.

Source : enquête propre.

A partir de ce chiffrage, il est possible d'établir le nombre d'E.T.P. (équivalent temps plein) que représente l'action des bénévoles du mouvement associatif étudiant. En effet, nous savons dans le même temps qu'une association comporte un certain nombre de bénévoles actifs (cf. graphique n°70) :

type	nombre bén
de filière	10,03
thématique	10,44
fédération	8,30
<b>TOTAL</b>	<b>10,14</b>

Graphique n°70 : nombre moyen de bénévoles dans les associations étudiantes

Source : enquête propre.

Il est alors possible de procéder aux calculs du nombre d'E.T.P., sur la base de 35h/semaine (cf. graphique n°71).

	Calcul	Nombre E.T.P. (sur 35h/semaine)
De filière	$10,03 * 5,54 =$	1,59
Thématique	$10,44 * 6,32 =$	1,89
Fédération	$8,30 * 13,70 =$	3,25
<b>Total</b>	<b><math>10,14 * 6 =</math></b>	<b>1,74</b>

Graphique n°71 : calcul du nombre d'E.T.P.

Par comparaison, Edith Archambault a montré que le bénévolat sur l'ensemble du secteur sans but lucratif représentait 803 000 E.T.P. pour 700 000 associations, soit en moyenne, 1.14 E.T.P. / structure.

En outre, nous montrons dans l'annexe n°9 que le secteur associatif étudiant était composé d'environ 25 000 associations, se subdivisant comme suit :

- environ 13 500 associations de filière, B.D.E., « corpos » de tout ordre (13 353).
- un peu moins de 10 500 associations thématiques, de tout type (10 374).
- un peu moins de 700 structures fédératives de tout ordre (684).

A partir de ces données, il est donc possible d'en déduire le nombre total d'E.T.P. pour l'ensemble du secteur associatif étudiant :

	Nbre E.T.P. Structure	Nbre de structures	Total E.T.P.
De filière	1.59	13 353	21 231
Thématique	1.89	10 374	19 606
Fédération	3.25	684	2 223
total	1.74	24 411	24 412

Graphique n°72 : calcul du nombre total d'E.T.P. du secteur associatif étudiant.

Ce chiffre est à comparer avec le nombre d'E.T.P. de l'ensemble du secteur sans but lucratif calculé par Edith Archambault : 803 000 E.T.P. Le secteur associatif étudiant représente environ 3 % des E.T.P. de l'ensemble du secteur sans but lucratif.

## Annexe n°8\_\_ Quelques parcours d'anciens responsables associatifs étudiants

Alliot Christophe : président d'ISF de 1999 à 2002, responsable des Relations Internationales chez Max Havelaar France de 2006 à 2008, chef de projet – Revue Stratégique à F.L.O. (Fairtrade labelling Organization), Vice-président du Comité Français de Solidarité Internationale depuis 2003.

Baldy Damien : premier vice-président de la F.A.G.E. en 2001-2002, collaborateur de Dominique Strauss-Kahn de 2004 à 2008, directeur de cabinet adjoint, mairie d'Aulnay sous bois.

Cabrera Olivier : ancien vice-président de la F.A.G.E. en 1996-1999, actuellement chargé des Relations Institutionnelles à Max-Havelaar France, principale ONG de Commerce Equitable.

Cazade Stephen : ancien président de la F.A.G.E. en 1999-2001, actuellement Directeur d'Unis-Cité, association nationale chargée de l'organisation et la promotion des services civils volontaires en France



Cuignet Frédéric : premier vice-président de la F.A.G.E. en 1997-1998, Coordinateur de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale d'Alsace de 2002 à 2006.

Faille Frédéric : vice-président de la F.A.G.E. en 2000-2002, depuis 2000, membre du C.A. de la M.G.E.L. (mutuelle/assurance).

Martins Jean-François : président de la F.A.G.E. en 2004-2006, conseiller municipal du XIV<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

Pinault Mickaël : ancien président de la F.A.G.E. en 1996-1998, secrétaire Confédéral à la CFDT de 1999 à 2004.

Piton Christophe : vice-président de la F.A.G.E. en 2003-2006, actuellement responsable de réseau pour A.F.M Téléthon.

Tranoy Sylvain : ancien vice-président de la F.A.G.E., adjoint au Maire à Iwuy, en charge des relations publiques et intercommunales, secrétaire départemental du Modem 59.

## Annexe n°9 Estimation du nombre d'associations étudiantes en France

Afin de calculer le nombre d'associations étudiantes en France, nous allons repartir de notre répartition totale de la population d'enquête.

type	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	16	1,0%
de filière	877	54,2%
thématique	681	42,1%
fédération	45	2,8%
<b>TOTAL CIT.</b>	<b>1619</b>	<b>100%</b>

*Graphique n°73 : répartition des associations étudiantes par type de structures*

Les résultats de ce tableau sont établis sur 1619 observations.

Compte tenu de ces résultats, nous pouvons à présent tenter de déterminer quelques dimensions macroscopiques concernant le secteur associatif étudiant.

Nous savons tout d'abord qu'il y a en France 2 195 000 étudiants, toutes formations confondues ( <sup>388</sup> ). Du fait des enquêtes de l'O.V.E., nous savons que 11.1 % de la population étudiante est membre d'une association. Nous pouvons donc estimer qu'en France, il y a à cette date 243 645 militants associatifs étudiants.

<sup>388</sup> ( ) Ministère de l'Education Nationale

Attendu que selon les résultats de notre enquête, la répartition des bénévoles se construit comme suit (cf. graphique n°74)

nombre bén établissement	1	2	3	de 4 à 5	de 5 à 8	de 8 à 10	de 10 à 15	de 15 à 20	de 20 à 30	plus de 30	TOTAL
Non réponse	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	1,1% ( 18)	1,5% ( 25)	1,2% ( 20)	0,4% ( 7)	0,9% ( 14)	1,4% ( 22)	0,5% ( 8)	7,0% ( 114)
université	0,7% ( 11)	1,4% ( 23)	1,1% ( 18)	7,0% ( 114)	7,7% ( 124)	10,0% ( 176)	6,8% ( 110)	3,5% ( 56)	1,4% ( 22)	1,1% ( 18)	41,5% ( 672)
école	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,2% ( 3)	6,9% ( 111)	10,7% ( 174)	1,7% ( 28)	7,8% ( 123)	1,2% ( 19)	0,9% ( 15)	1,4% ( 23)	30,6% ( 496)
IUT	0,1% ( 1)	0,1% ( 2)	0,7% ( 12)	1,1% ( 18)	2,1% ( 34)	1,4% ( 23)	0,6% ( 10)	0,6% ( 10)	1,2% ( 20)	0,0% ( 0)	8,0% ( 130)
section de BT	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	1,5% ( 24)	0,2% ( 3)	0,1% ( 1)	0,7% ( 12)	0,1% ( 2)	0,1% ( 1)	0,5% ( 8)	3,2% ( 51)
IUp, MST, ...	0,0% ( 0)	0,1% ( 1)	0,7% ( 12)	0,9% ( 14)	1,7% ( 27)	0,4% ( 6)	0,4% ( 6)	0,7% ( 12)	0,1% ( 1)	0,0% ( 0)	4,9% ( 79)
DESS, DEA, ...	0,0% ( 0)	0,1% ( 2)	0,3% ( 5)	0,8% ( 10)	0,7% ( 11)	0,0% ( 0)	0,4% ( 7)	0,3% ( 5)	0,1% ( 2)	0,0% ( 0)	2,6% ( 42)
lycée	0,1% ( 2)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,1% ( 1)	0,2% ( 3)	0,1% ( 2)	0,0% ( 0)	0,1% ( 1)	0,2% ( 3)	0,0% ( 0)	0,7% ( 12)
<b>TOTAL</b>	<b>0,9% ( 14)</b>	<b>1,7% ( 28)</b>	<b>3,1% ( 50)</b>	<b>19,1% ( 310)</b>	<b>24,8% ( 401)</b>	<b>15,8% ( 256)</b>	<b>17,0% ( 275)</b>	<b>7,4% ( 119)</b>	<b>5,3% ( 86)</b>	<b>3,5% ( 57)</b>	

Graphique n°74 : répartition du nombre de bénévoles par type d'établissement.

Les résultats de ce tableau sont établis sur 1619 observations, non réponses exclues.

nous pouvons en déduire, par identification mathématique, une approximation du nombre d'associations total, ainsi que le nombre d'association à partir de leur nombre de bénévoles (cf. graphique n°75).

Nombre Bénévole / structure.	1	2	3	4-5	5-8	8-10
Nombre Minimum	14*1	28*2	50*3	310*4	401*5	256*8
Nombre Maximum	14*1	28*2	50*3	310*5	401*8	256*10

Nombre Bénévole / structure.	10-15	15-20	20-30	+ de 30	Total
Nombre Minimum	275*10	119*15	86*20	57*30	13 478
Nombre Maximum	275*15	119*20	86*30	57*50	19 473

*Graphique n°75 : calcul du nombre théorique  
de bénévoles sur le secteur associatif étudiant.*

Nous pouvons considérer, aux vues de ces résultats, que se sont entre 13 478 et 19 473 bénévoles étudiants qui ont été observés par cette enquête.

Ces bénévoles ont été recensés dans 1 596 associations (non-réponses exclues), ce qui donne en moyenne 10,32 bénévoles par associations.

Si 13 478 bénévoles (idem pour la borne supérieure 19 473) correspondent à 1 596 associations, nous pouvons alors très logiquement par une simple règle de trois en déduire que le nombre d'associations étudiantes en France est compris entre **19 900** (19 969) et **28 900** (28 852), puisque nous avons calculé précédemment que nous avons un effectif « théorique » de 243 655 militants associatifs étudiants. Ceci nous amène à un nombre moyen d'environ 25 000 (24 411) associations étudiantes en France en 1997-1998.

Plusieurs indices laissent à penser la validité de tels résultats, au-delà de leur accord avec le terrain.

- l'enquête F.A.G.E. a été réalisée à partir d'un envoi de questionnaire aux associations avec qui la F.A.G.E. était en relation en 1996, soit environ 7 000 associations. Or, à cette date, la F.A.G.E. n'avait que sept années d'antériorité, puisque née en 1989. Elle ne pouvait en un temps aussi court être au fait de l'existence de l'ensemble du monde associatif étudiant. C'est du reste pour tenter d'apporter des réponses sur ce sujet qu'une enquête aura été lancée ...
- le réseau F.A.G.E. était essentiellement constitué d'associations de filières et de fédérations. Or, AnimaFac, qui réalisa à la même époque une enquête similaire, mobilisa quant à lui un réseau de près de 5 000 associations, fort différent des associations approchées par la F.A.G.E. En effet, l'information circulait au sein du réseau F.A.G.E. qu'AnimaFac était un réseau monté par des anciens de l'U.N.E.F.-I.D., en mal de reconstruction d'un grand mouvement étudiant, et qui souhaitaient pour se faire, s'appuyer sur le réseau associatif. Répondre à l'enquête AnimaFac revenait peu ou prou à donner caution à une telle proposition politique. En conséquence, le réseau mobilisé par cette organisation était fortement différent de celui de la F.A.G.E.
- AnimaFac, avait lors de son enquête mobilisée un nombre important d'associations thématiques, environ 5 000 associations. Or cette organisation n'avait à l'époque que quelques années d'existence. En conséquence, à l'instar de la F.A.G.E., nombre d'associations étudiantes étaient là encore inconnues.
- enfin, lors des résultats bruts de l'enquête F.A.G.E., il apparaît que plus des 2/3 des associations disposent d'un local. Or, nous savons que ce n'est pas le cas réellement, cette proportion semblant être beaucoup plus proche de 1/3. Comme un local permet en outre de disposer d'une adresse administrative claire, mais que le fait de ne pas en avoir ampute fortement cette possibilité, on peut en conclure qu'une bonne partie des petites associations étudiantes, qui ne disposent pas de local, n'ont pas reçu ce questionnaire, et n'ont pu donc y répondre.

Il est donc raisonnable, aux vues de ces raisons, de penser qu'est passé entre les mailles de l'enquête un nombre important d'associations, qui réapparaissent néanmoins au final par cette opération de calcul macroscopique, et par le redressement que nous avons effectué.

A partir de ces données et de cette proposition méthodologique, il est possible à présent de déterminer de manière plus affinée l'ordre de grandeur numérique de chacune des catégories d'associations étudiantes.

Ainsi, si l'on part sur un chiffre moyen de 25 000 associations, il semblerait, en l'état des résultats de notre enquête, que celles-ci se subdivisent comme suit :

- environ 13 500 associations de filière, B.D.E., « corpos » de tout ordre (13 353).
- un peu moins de 10 500 associations thématiques, de tout type (10 374).
- un peu moins de 700 structures fédératives de tout ordre (684).

## Annexe n°10 Évolution du nombre d'étudiants en France

Année	Effectifs étudiants en milliers
1900	29
1910	41
1920	45
1930	73
1940	50
1950	136
1960	310
1970	850
1980	1181
1985	1368
1990	1714
1995	2172
2000	2160
2005	2283

■ Uniquement université, France sauf Tom - ERLICH Valérie, *Les nouveaux étudiants*, Armand Colin, 1998.

■ Les étudiants - Repères et références statistiques, édition 2008  
France Métropolitaine + DOM. <http://www.education.gouv.fr/>

■ Direction de la programmation et du développement, MEN, France métropolitaine + DOM + TOM

*Graphique n°76 : Evolution du nombre d'étudiants en France, de 1900 à 2005*